



HAL
open science

J-1 : sociologie des déclenchements d'actions protestataires

Alessio Motta

► **To cite this version:**

Alessio Motta. J-1 : sociologie des déclenchements d'actions protestataires. Science politique. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2019. Français. NNT : 2019PA01D062 . tel-02614236

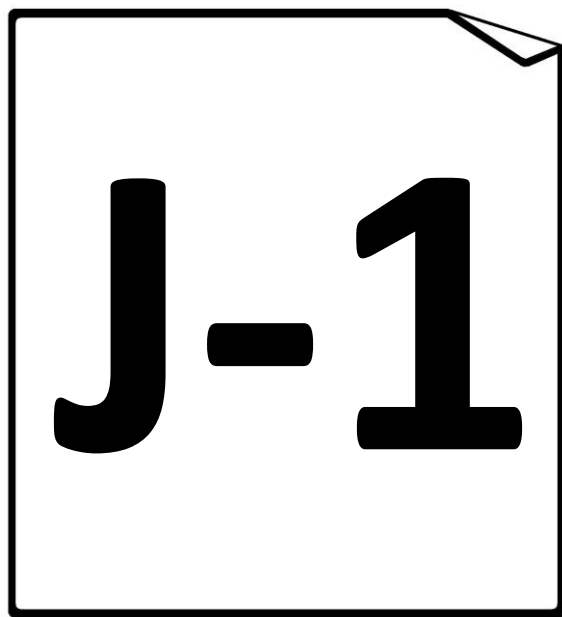
HAL Id: tel-02614236

<https://theses.hal.science/tel-02614236>

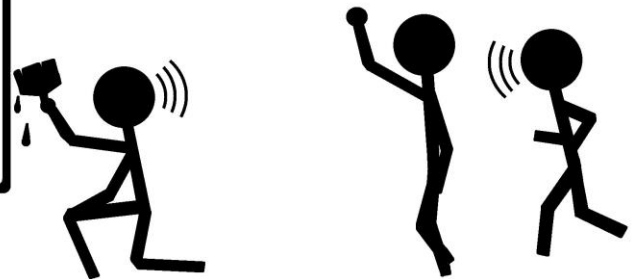
Submitted on 20 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Sociologie des déclenchements d'actions protestataires



Alessio Motta

Thèse pour l'obtention du doctorat en science politique
réalisée sous la co-direction de Michel Dobry et Brigitte Gaïti
et soutenue le 27 septembre 2019 à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Jury :

Eric Agrikoliansky
Annie Collovald (rap.)
Michel Dobry
Brigitte Gaïti
Lilian Mathieu (rap.)

Professeur de science politique, Université Paris Dauphine
Professeure de sociologie politique, Université Paris Nanterre
Professeur émérite de science politique, Université Paris 1
Professeure de science politique, Université Paris 1
Directeur de recherche CNRS, Centre Max Weber, ENS Lyon

J-1

Sociologie des déclenchements d'actions protestataires Coordination et logiques d'engagement dans les mobilisations incertaines

Alessio Motta

Les déclenchements de manifestations, grèves et autres protestations collectives ne sont pas le fruit d'une goutte d'eau de trop ou d'une étincelle. Ils reposent sur des situations dans lesquelles des individus, quelles que soient leurs motivations initiales, se préoccupent essentiellement de ne pas se trouver seuls à agir. Les interactions où se joue le passage à l'action sont marquées par de nombreuses tentatives d'anticipation des comportements d'autres personnes, basées sur des tâtonnements et sur la reconnaissance de clichés ou traditions de mobilisations. S'appuyant sur plusieurs études de cas et construisant un cadre théorique dérivé des traditions interactionniste et constructiviste, cet ouvrage permet de comprendre finement les ressorts des déclenchements d'actions collectives. Il apporte aussi de nouvelles pistes pour les anticiper ou les réaliser, que l'on soit chercheur ou militant.

L'université Paris 1 n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans les thèses. Elles doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

Table des matières, tableaux, graphiques, illustrations et enquêtes

	Page
Bazars préliminaires	16
Remerciements	
Résumés	
Avant-propos sur la forme de cette thèse et sur les gilets jaunes	
Introduction : Les logiques des déclenchements	25
<u>Tableau 1</u> : Quelques exemples de facteurs de probabilité de l'action aux yeux des individus	
A) Les mythes d'entrée en action	28
Mythologie du déclenchement des actions contestataires	
1) Métaphores, mythes de sens commun et leur succès dans la recherche	28
Causes, prétextes et seuils de tolérance	
Le pire, l'insupportable, l'exutoire ou l'explosion	
L'irrationalité, ou quand on ne trouve pas d'explication...	
2) Les productions de la recherche en sciences sociales	35
Structure des opportunités politiques et renoncement explicatif	
La révolte comme (re)découverte de l'injustice ? La redéfinition de situation et ses limites	
Des caractéristiques du groupe au mode d'action, choix stratégique ou évidence imposée ?	
3) La part de surprise	40
B) Les moments et leurs actions	42
Entre interactionnisme et constructivisme, sociologie des situations de déclenchements	
1) Interactionnisme n'est pas amnésie : situations, histoires et individus pluriels	42
2) La condition déterminante en situation : être certain que l'action aura lieu	46
C) Le cadre de l'expérience	48
La théorie des facteurs de probabilité : domaine d'application et modes d'enquête	
1) Ce que l'on entendra par « déclenchement » : le seuil d'une action visible	48
2) Principaux ressorts et limites de la théorie :	
recherche d'alignement, perception des coûts et ressources	49
L'incertitude et les préoccupations liées à l'alignement	
Des ressources de mobilisation omniprésentes, ou quelques ressorts du « suffisant »	
Sens de la normalité, du ridicule et autres craintes, ressorts et limites du « nécessaire »	
3) Conditions d'un test : l'étude d'actions contestataires incertaines	56
<u>Tableau 2</u> : « Mobilisations improbables » ou actions incertaines ? Quelques exemples	
4) Les multiples cas étudiés : blocages lycéens, émeutes de banlieues, <i>riders</i>...	59
5) De l'action vers l'histoire : une présentation d'aval en amont	62
<u>Illustration 1</u> : Temporalités du déclenchement de l'action et plan de l'ouvrage (croquis)	

Partie 1 : Les préoccupations du moment
Microsociologie du déclenchement de l'action protestataire

Chapitre 1 :	
Du quotidien à la mobilisation	
Une affaire de rôles	69
A) <u>Des causes pas très communes ?</u>	69
Motivations diverses et coopération	
1) Les motifs hétérogènes de l'action	70
Motivations ludiques et illégitimes : un stigmatisme des mouvements « de jeunes » à relativiser	
Sécher les cours, dénoncer la réforme, s'amuser entre amis, le gouvernement...	
Obtenir des financements pour un skatepark, faire chier la mairie, faire une expérience...	
Se venger de la police, aller voir, s'amuser...	
2) Une coopération en conscience : causes, revendications et mots d'ordres comme ressources de coordination	83
B) <u>En scène !</u>	90
Des rôles du quotidien aux rôles de mobilisés : gestion de façade, continuités et ruptures	
<u>Enquête n°1</u> : Les blocages lycéens de 2010 contre la réforme des retraites	94
1) Les déter' et les blasés	97
Quelques déter', quelques blasés	
Effets du genre et de l'investissement scolaire sur le style d'engagement et sur le déclenchement de l'action	
Tableau 3 : Caractéristiques et styles d'engagement des lycéens dans la mobilisation	
2) La relation entre leaders locaux et militants altruistes dans le déclenchement de l'action : une figure de la continuité dans la gestion de façades	105
Conclusion du chapitre 1 : des préoccupations très ordinaires	108

Chapitre 2 :

Aux seuils de l'action

Les seuils menant à la protestation visible 111

A) La place des seuils dans le déclenchement de l'action contestataire 111

Engagements visibles et identification d'une action collective

1) Seuils de participation individuelle et mobilisation en cascade 111

2) Les effets immédiats des seuils de non-retour : marques d'engagement, typification de l'action et logiques de situations successives 116

B) Comment s'engager avant le déclenchement 121

Les seuils déclencheurs et les conditions concrètes de leur franchissement

1) Chercher ce qui se passe à l'avant des seuils déclencheurs 121

Eléments de définition des déclenchements d'actions protestataires

Les types de seuils déterminant le déclenchement, les interactions, préoccupations et calculs qui les précèdent

2) Isoler les seuils déterminant le déclenchement 127

Enquête n°2 : La grève des étudiants en odontologie de Colombes 128

Les engagements préalables

Les engagements au dernier moment

Conclusion du chapitre 2 : franchir les seuils 140

Chapitre 3 :

S'assurer que les autres y vont

Les préoccupations déterminant le franchissement du seuil 143

A) Soumission à l'anticipation 144

Un point de vue expérimental

1) Incertitude, suivisme et déclenchement de contestations :

les apports de la psychologie sociale 144

Définir collectivement une situation dans l'incertitude : la psychologie de la *gestalt*

De l'incertitude à la révolte : les expériences de Milgram et Gamson

2) Une expérience grandeur nature 151

Enquête n°3 : La tentative de mobilisation des *riders* de Bercy 153

B) On y va ou pas ? 160

L'émergence d'intérêts pour et de croyances partagées sur l'action à venir

1) La possibilité d'une mobilisation 160

L'idée d'une mobilisation des *riders* de Bercy, entre rires et incrédulité

Illustration 2 : Une partie du spot de Bercy avant démolition

Illustration 3 : Plan du spot de Bercy et de la zone extérieure visée par le projet de rénovation

Illustration 4 : Affiche publiée le 27 juillet sur la page Facebook, puis collée en différents lieux

Lycées Zola et Saint Vincent de Paul : une possibilité prise au sérieux

Etudiants en odontologie : émergence d'une possibilité de grève et paradoxes

d'une « mobilisation improbable »

Bavures et émeutes de l'Est lyonnais : une possibilité construite sur plusieurs années

2) Incertitude, tâtonnements et (focalisation sur) l'accélération des indices,

signes et consignes contradictoires 186

Emeutes lyonnaises : des informations très hétérogènes dans la balance

Etudiants en odontologie : incertitude et focalisation sur l'engagement des

étudiants de quatrième année

Lycées Zola et Saint Vincent de Paul : renoncement et putsch

Les *riders* de Bercy : incertitude et tâtonnements à l'approche de l'action

Illustration 5 : Sticker du Collectif de défense de Bercy, octobre 2012

Illustration 6 : Captures d'écran de la vidéo du Collectif de défense de Bercy, octobre 2012

Illustration 7 : Photo du collage « simulé » de stickers, novembre 2012

Encadré : La foule et la conformation aux comportements anticipés des autres, intuition

ancienne de l'étude des mouvements protestataires

C) Etre sûr qu'il y aura action pour s'engager 217

Objectivation et test d'une condition déterminante

1) Test sur les conditions d'engagement des acteurs 219

Tableau 4 : Conditions d'engagements ou non engagements des acteurs dans les collages organisés pour l'expérience de Bercy

2) Test sur les conditions de réussite des déclenchements 227

Tableau 5 : Conditions de réalisation ou non des tentatives d'actions protestataires

Poids des facteurs de probabilité, des conditions particulières et du doute dans les déclenchements

Conclusion du chapitre 3 : évaluer ressources et facteurs à l'aune des certitudes qu'ils créent 232

Tableau 6 : (Schéma) Ressources diverses, facteurs de probabilité et déclenchement de l'action

Partie 2 : Les ressources (contraignantes) de la coordination
Sociohistoire et macrosociologie du déclenchement de l'action protestataire

Chapitre 4 :	
Les facteurs de probabilité de l'action	
Discours sur l'action, information tacite et (in)certitude	241
A) <u>Les facteurs mixtes de probabilité</u>	242
Appels explicites, discours sur l'action et conditions de la confiance	
1) Les conditions générales de réussite des appels à l'action :	
l'exposition des seuils de participation	242
Appels d'acteurs « en vue », d'organisations ou d'AG : effets de masse, ressources collectives et leurs limites	
Motifs, définitions de situations, émotions : entre éléments de décor, points de coordination et « bases d'échanges »	
Rumeurs et <i>hidden transcripts</i> : le problème de la forme et du « sérieux » de l'appel à l'action	
Appels à l'action par le bas, évaluations et explicitations des seuils de participation mutuels	
2) Les effets de théories indigènes sur le déclenchement	252
B) <u>Les facteurs tacites de probabilité</u>	253
Groupes, situations et déclencheurs objectivés	
1) Réification et préjugés sur les groupes de participants potentiels	253
Les groupes, les « on » et les « autres »... traditions de lutte, clichés et attentes	
Construction et variation des préjugés sur des groupes de participants potentiels	
2) Les déclencheurs types (et situations déclencheuses types)	258
<u>Enquête n° 4 : Expérience dans une classe de terminale</u>	258
Des situations et signes institutionnalisés	
Conclusion du chapitre 4 : la force décisive des facteurs tacites	264

Chapitre 5 :	
La bavure et l'émeute	
Genèse d'un déclencheur type dans le Rhône (1979-2000)	269
A) <u>La construction d'un déclencheur type</u>	269
Eléments d'introduction	
1) Perspectives sociologiques sur le déclenchement de l'émeute : pour une approche stratégique et constructiviste	270
2) L'histoire d'un déclencheur de l'émeute, éléments de définition	271
3) Indices et conditions de l'institutionnalisation du signe déclencheur	272
<u>Enquête n° 5 : Les « bavures » et « émeutes » dans l'Est lyonnais.</u>	
Dépouillement d'un quotidien du Rhône (1979-2000)	275
<u>Illustration 8 : Plan des lieux</u>	
B) <u>L'invention du « climat d'émeutes »</u>	279
1979-1986	
1) Police, violences collectives et mobilisations antiracistes (1979-83)	279
2) Représailles ciblées dans le quartier, « climat d'émeutes » dans les journaux (1983-86)	282
C) <u>Les conditions de l'émeute : un proto-signe aux effets variables</u>	284
1985-1990	
1) Bavure, basse saison et haute saison	284
<u>Légende des tableaux 7 et 8</u>	
<u>Tableau 7 : Conditions et éventuelles suites émeutières des décès de jeunes mettant en cause des policiers dans la proche banlieue Est lyonnaise (1980-1990)</u>	
2) (Recon)naissance d'une institution, octobre 1990 à Vaulx-en-Velin	288
D) <u>La bavure comme signe déclencheur solidifié</u>	290
Années 1990	
1) Mémoire, reconnaissance et saisie systématique d'un signe	290
<u>Tableau 8 : Conditions et éventuelles suites émeutières des décès de jeunes mettant en cause des policiers dans la proche banlieue Est lyonnaise (1991-2000)</u>	
2) Objectivation du signe et conditions assouplies de sa saisie	292
Conclusion du chapitre 5 : à déclencheur type, réaction type ?	296

Chapitre 6 :	
Des réactions collectives types	
Groupes, situations ou déclencheurs types	
et actions protestataires associées	299
<u>Enquête n°6</u> : Constitution et analyse d'une base de données sur des actions protestataires (1997-2000)	302
A) <u>Des traditions qui s'imposent</u>	305
La force contraignante des modes d'action traditionnels sur les déclenchements	
1) Premier tour d'horizon	305
<u>Graphique 1</u> : Analyse des correspondances multiples (ACM) sur les actions protestataires issues de la recherche dans <i>Le Progrès</i>, 1997-2000	
2) Salariés, grève et autres modes d'action : des traditions bien établies	308
<u>Tableau 9</u> : Part des cas mentionnant un recours à la grève dans les principales catégories de salariés	
B) <u>Groupes de circonstances, situations, déclencheurs et réactions types</u>	310
La primauté des données situationnelles dans la détermination du type d'action déclenché ?	
1) Les situations et déclencheurs types, goulots d'étranglement des répertoires tactiques	310
<u>Tableau 10</u> : Part des cas mentionnant un recours à la grève en fonction de situations et motifs liés au travail salarié	
<u>Graphique 2</u> : Part des cas mentionnant un recours à l'occupation de locaux en fonction de situations, motifs et participants concernés en milieu scolaire, en % (et valeurs absolues)	
<u>Encadré</u> : Peu d'expériences, des évidences. Le cas de la naissance du mouvement des « indignés » en France	
2) La situation comme déterminant principal du mode d'action et le cas des mobilisations locales	317
<u>Graphique 3</u> : Part des cas mentionnant un recours à la pétition en fonction de situations, motifs et participants concernés dans les mobilisations locales, en % (et valeurs absolues)	
<u>Graphique 4</u> : Part des cas mentionnant un recours à la manifestation en fonction de situations, motifs et participants concernés dans les mobilisations locales, en % (et valeurs absolues)	
Conclusion du chapitre 6 : les réactions collectives types, poids d'une contrainte située et situationnelle	320

Conclusion : Pistes pour comprendre, anticiper et fabriquer des déclenchements d'actions protestataires	329
A) <u>Avertissements pour saisir les déclenchements d'actions protestataires</u>	330
Et parfois les anticiper	
B) <u>Fabriquer des déclenchements d'actions protestataires</u>	332
Quelques ficelles	
<u>Enquête épilogue : La rétention des notes de 2016 par les doctorants enseignants de Paris 1</u>	334
Bibliographie	345

Cette thèse est accompagnée d'un volume d'annexes apportant des informations complémentaires sur les différentes enquêtes réalisées. Afin de garantir l'anonymat des enquêtés, ce volume est destiné uniquement au jury. Les personnes souhaitant des informations sur son contenu peuvent contacter l'auteur à l'adresse suivante : alessiomotta@yahoo.fr.

Merci...

à ceux et celles que j'ai oublié de nommer ci-dessous (je vous cite en premier, c'est toujours ça de pris !)

à celles et ceux qui figurent dans cet ouvrage et ont donc contribué, volontairement ou non, à sa réalisation ;

à Michel Dobry et Brigitte Gaïti qui ont eu la patience de diriger cette thèse et supporter la tête de mule que je suis, au jury qui aura la patience de lire tout ça en acceptant les lourdeurs et les ocquilles restantes ;

à Pierre, encore Pierre, Natália, Clément le conchon, Antoine (« Nan mais allo, t'es en thèse et t'as pas bien noté les pages de tes références ! ») et aux autres camarades, aux équipes scientifiques et administratives de Paris 1, l'EHESS, Nantes et Saint-nazaire, à tous les chercheurs et toutes les chercheuses titulaires ou précaires dont j'ai eu la chance de croiser la route et avec qui j'ai partagé du travail, des luttes et des sourires ;

à Jay, Mathilde, Olivier, aux proches qui ont pris la peine de me relire, aux anonymes qui m'ont permis d'améliorer mon travail et l'ont jugé digne d'être publié dans différentes revues ;

à Guillaume, Amaia et aux autres super potes de promo avec qui j'ai eu les discussions stimulantes qui m'ont conduit à me lancer dans cette aventure ;

aux étudiants et étudiantes avec qui j'ai eu plaisir à travailler ;

à Valerio, ma mère, mon père, mes grands-parents, à toutes les personnes qui m'ont précédé et ont fortement contribué à faire de moi ce que je suis (bon, dit comme ça, ça sonne un peu prétentieux mais c'était pas l'idée), à Massimo, Claudine, Laurianne, Emi et toute la famille qui fournit plus ou moins d'efforts pour ne pas me demander à chaque rencontre « où en est ta thèse ? », à Clelia qui se moque bien de ces vanités ;

à Marco, Jérémy, Hervé, aux David et autres amis qui m'ont soutenu au quotidien tout en acceptant sereinement de renoncer à comprendre à quoi sert mon travail ; à Camille, Julien, Mathieu, Sarah et aux autres camarades de la team Carré dont la présence a été un super moteur ;

à Leandro et Lucio, les deux petits soleils de ma vie ;

à Mélanie, qui me supporte depuis mes vingt ans et dont une description de l'amour et des émois qu'elle éveille en moi chaque jour serait ici totalement déplacée ;

à tous les partenaires institutionnels et entreprises qui ont contribué au financement de cette thèse en échange des publicités subliminales et placements de produits que j'ai insérés avec la plus grande finesse ;

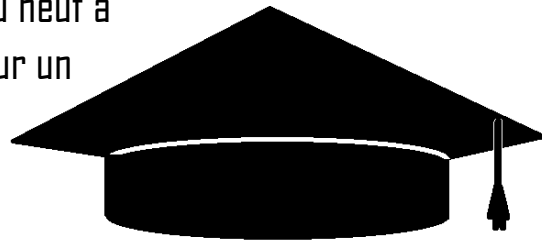
à Lilian Mathieu, Daniel Gaxie et Jacqueline Blondel entre autres qui, par leurs enseignements, m'ont donné le goût des sciences sociales, aux petits et grands noms qui ont structuré ma démarche et mon intérêt pour la recherche : Schelling, Goffman (les grands enfants pourront chercher les clins d'œil – « clins d'yeux » ? – à celui-ci éparpillés dans l'introduction...), Kuran, etc., et Bour-Dieu notre Pierre, qui n'est pas des plus présents dans cet ouvrage parce qu'il faut savoir tantôt l'aimer, tantôt Lahire.©



Message à caractère publicitaire

Faites un geste pour la planète, recrutez un·e jeune docteur·e

Universités, instituts et écoles, apportez du neuf à votre équipe d'enseignants-chercheurs pour un coût d'entretien modique !



Peu énergivore, le·la jeune docteur·e peut se nourrir de pâtes crues pendant plusieurs semaines. Son alimentation constitue ainsi une variable d'ajustement de choix en périodes de restriction budgétaire.

POUR CHAQUE JEUNE DOCTEUR·E
RECRUTÉ·E, UN ARBRE PLANTÉ



Association Nationale
des Candidats aux Métiers
de la Science Politique

Résumés

J-1. Sociologie des déclenchements d'actions protestataires

Les déclenchements d'actions de protestation collective sont souvent trop brièvement traités par la littérature scientifique et expliqués par les métaphores de la « goutte d'eau », de l'explosion, ou par d'autres mythes plus savants. Pour remédier à ce manque, cette thèse construit un cadre théorique inspiré des approches interactionniste et constructiviste, permettant de détailler les facteurs qui structurent ces déclenchements. Elle mêle plusieurs enquêtes qualitatives et quantitatives, par entretiens, archives, études de documents en ligne, observations directes et méthodes expérimentales, sur des mobilisations lycéennes et étudiantes, émeutes dans la banlieue lyonnaise et diverses autres actions collectives.

Le volet microsociologique sur lequel s'ouvre cette recherche porte sur les rôles déterminants, aux seuils de ces déclenchements, des stratégies de mise en scène de soi et de la construction d'une croyance certaine dans le fait que d'autres acteurs agiront.

Le second volet, sociohistorique et macrosociologique, porte sur les effets des connaissances institutionnalisées et partagées qui apportent aux acteurs des repères dans leurs calculs et leur permettent de faire face à l'incertitude qui précède les moments déclencheurs. On y présente différents « facteurs de probabilité » qui, en rendant l'action subjectivement certaine, contribuent à sa réalisation objective. Un accent est mis en particulier sur l'existence de « déclencheurs types » ou « situations déclencheuses types » parfois liés par les traditions ou clichés à des modes d'actions donnés (« réactions collectives types »).

L'ambition de l'ouvrage est non seulement de bâtir une théorie des déclenchements d'actions collectives, mais aussi d'apporter plusieurs nouvelles pistes pour les anticiper ou les réaliser, que l'on soit chercheur ou militant.

Mots-clés : déclenchement, déclencheur, mobilisation, action collective, protestation collective

Sociology of Collective Protests Outbreaks

Collective protests outbreaks are often overlooked in social science and explained by metaphors (“last straw”, explosion...) or more erudite myths. This dissertation intends to fill this gap, as I propose an innovative theoretical framework inspired by interactionist and constructivist approaches to detail how protest triggers work. For this purpose, I conducted several qualitative and quantitative studies based on interviews, archives, online documents studies, direct observation and experimental methods, about student mobilizations, riots and various other collective actions.

The micro-sociological component of this research focuses on the decisive role of strategies of self presentation and of the construction of a certainty that other players will join the action, at the triggering thresholds

The sociohistorical and macro-sociological component focuses on the effects of institutionalized and shared knowledge which provides the players with anchorage in their calculations and enables them to cope with the uncertainty that precedes the triggering instants. In this part, I introduce various factors that contribute to the realization of the collective action by making it subjectively certain for players. For example, some “typical triggers” or “typical trigger situations” can be linked to given mode of actions (“typical collective reactions”) by tradition or clichés.

The aim of this dissertation is not only to build a theory to explain triggers of collective protests outbreaks, but also to provide both social scientists and activists with new ways of anticipating or producing such triggers.

Keywords: outbreak, trigger, mobilization, collective action, collective protest

Avant propos

Sur la forme de cette thèse

J'ai fait le choix, au moment de rédiger, d'écrire un petit peu comme je parle. Le choix d'éviter le « nous » au profit du « je » et du « on ». Le choix d'accepter certaines répétitions de termes si cela pouvait empêcher les confusions. De m'affranchir de certains codes de l'écrit et de recourir fréquemment à des argumentations par énumération et à des phrases sans verbe. Même si je n'ai sans doute pas réussi mon coup à 100%, il m'a semblé que mon propos serait plus lisible comme ça. Pour le même genre de raisons, j'ai aussi choisi d'écrire une thèse assez courte par rapport aux standards de la discipline. J'espère que l'on n'y verra pas de désinvolture : le travail le plus difficile dans la réalisation de cet ouvrage a certainement été de synthétiser les matériaux d'enquête volumineux de façon à éviter un texte long et plein de superflu.

En espérant que mon sentiment sur ces points sera partagé, une très bonne lecture !

« Alors ? Avec les gilets jaunes tu vas devoir réécrire toute ta thèse ! – Non non, ça va. »

J'achève l'ouvrage au moment où un mouvement social remarquable et remarqué prend place dans l'actualité nationale. N'ayant à ce moment-là pas la disponibilité pour me lancer dans une enquête de première main, j'ai évidemment suivi attentivement cette actualité et les premières analyses apportées par les chercheurs investis sur le sujet, avec au départ la tentation d'insérer des gilets jaunes un peu partout dans mon manuscrit. Mais la plupart des matériaux de seconde main portant sur les questions liées au déclenchement de l'action étaient de sources journalistiques et marqués, plus encore qu'à l'accoutumée, par les métaphores décrites quelques pages plus loin sur « l'explosion » ou « la goutte qui fait déborder le vase ». Faire une analyse approfondie de la question aurait nécessité de me doter d'un matériau d'enquête propre, ne serait-ce que pour séparer le bon grain de l'ivraie. Le calendrier d'achèvement de ma thèse ne me le permettait pas.

En tout état de cause, dans les bribes d'interviews et autres éléments consultés portant concrètement sur les conditions de déclenchement des actions locales de gilets jaunes, rien ne m'a semblé faire bouger l'édifice que je propose ici. Et les quelques innovations en matière de techniques d'action collective qu'on y trouve rejoignent les observations du chapitre 6 sur la plus grande marge de manœuvre dans les mouvements marqués par des logiques de distinction vis-à-vis des formes traditionnelles de protestation de gauche.

Le contenu de cette thèse a vocation à être appliqué aux actions collectives présentes et futures. Le cas des gilets jaunes constituera bien entendu une option séduisante pour les années à venir.

J-1

Sociologie des déclenchements d'actions protestataires Coordination et logiques d'engagement dans les mobilisations incertaines

Introduction : Les logiques des déclenchements

Cette thèse traite d'un moment bref, souvent très brièvement traité par la littérature, mais d'une grande importance pour comprendre la dynamique des actions collectives contestataires. Son originalité repose sur l'idée suivante : le meilleur moyen de comprendre le déclenchement de telles actions est de focaliser l'enquête sur le déroulement des quelques minutes ou heures, éventuellement des quelques jours, qui précèdent l'engagement des premiers acteurs à participer. S'il fallait la résumer en 180 secondes, je dirais que :

- pour que le déclenchement d'une action de protestation collective ait lieu, des participants doivent s'y engager de diverses manières, formelles ou informelles ;
- il est absolument déterminant, pour cela, qu'ils aient la certitude qu'une action d'un type donnée aura lieu ;
- cette certitude peut être constituée grâce à différents moyens de coordination : parfois des appels explicites à la mobilisation et, toujours, des facteurs tacites : position des personnes appelant à l'action, dates clés, traditions, clichés, « événements déclencheurs »... ;
- ces facteurs tacites nécessaires à l'action n'apparaissent pas *ex nihilo* : c'est le poids de leur histoire qui structure et contraint la situation de déclenchement de l'action.

Bien entendu – les lecteurs sont si exigeants ! – je ne me contenterai pas d'un si petit résumé. Pour vérifier la justesse de mes affirmations, il faudra subir six chapitres au long desquels je montre leur portée concrète dans plusieurs cas étudiés :

- des « blocus » lycéens réalisés en région parisienne, principalement lors des mobilisations contre la réforme des retraites de l'automne 2010 ;
- une tentative de mobilisation contre un projet immobilier, que j'ai réalisée sur un mode expérimental (on parlera plus loin de la mobilisation des *skaters* ou *riders* de Bercy) ;
- des « émeutes de banlieues » dans plusieurs zones de France et plus particulièrement dans le

département du Rhône, où leur étude historique permet de comprendre comment le passé s'articule à l'action présente ;

– diverses autres actions étudiées entre autres par entretiens ou par des sources secondaires : mobilisations d'étudiants, de salariés, d'« indignés », pétitions de quartiers, grèves...

Même s'il apportera des informations sur ces sujets, le présent ouvrage n'a pas vocation à expliquer toutes les évolutions ultérieures au déclenchement d'une mobilisation : l'entretien de celle-ci, le nombre de participants qui s'y joignent, ses routines, scissions et réunions, les chances de succès de ses revendications... Autant de choses sur lesquelles les volumes écrits par les spécialistes des mouvements sociaux ne laissent plus tellement de place au mystère. Mais pour ce qui est du « moment déclencheur », les chercheurs y ont généralement consacré un temps et un nombre de pages proportionnels à sa durée, alors que l'intensité et la richesse des calculs que cette situation d'incertitude génère méritent une attention toute particulière. Ma question porte donc précisément sur ce qui fait qu'un début d'action visible a lieu ou non, à tel moment et comment.

Sans cette précision, il serait légitime de s'interroger sur ce qui distingue mon travail. Car présenter la réussite d'une mobilisation comme une prophétie autoréalisatrice¹ n'est pas une innovation. J'y reviendrai plus loin, plusieurs auteurs ont accordé à cette idée une place de choix. La découverte empirique centrale de cet ouvrage est que tout se passe comme si cette idée était la clé de voûte du moment précis où s'engage le déclenchement d'une action de protestation collective. Pour s'engager dans une action *dont l'existence objective est encore incertaine*, il faut et, d'une certaine manière, il suffit, que les premiers acteurs aient bénéficié d'informations sur le comportement des autres *qui la rendent subjectivement certaine pour eux*. Cela de façon relativement indépendante de leur perception des chances de réussites ultérieures (forte croissance de la mobilisation, satisfaction des revendications, etc.). J'insiste sur le fait que je parle, pour les organisateurs et initiateurs potentiels de l'action, d'une « certitude » au sens fort du terme : ils doivent savoir que l'action aura lieu, à un moment donné, et ce qu'elle sera. Ce qui ne correspond pas à tous les usages du mot. On se gardera donc ici de donner trop d'attention aux vagues « c'est certain que bientôt ça va péter en France ! » et à leurs divers acolytes.

C'est à la lumière de cette condition que l'on comprendra le rôle joué dans le déclenchement par les diverses ressources de mobilisation. Ces dernières constituent avant tout des *facteurs de probabilité* de l'action plus ou moins efficaces, c'est-à-dire des bases sur lesquelles se forment les attentes et anticipations des uns sur le comportement des autres. Cette approche me conduira à trier et réévaluer le statut et l'importance de telles et telles ressources dans le passage à l'acte. Je mettrai

¹ Pour quelques éléments de définition sur cette notion, Robert K. MERTON, *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Plon, 1965, p. 140 et suivantes.

souvent de côté les diverses frustrations, conditions de vie, motivations et revendications des individus et me focaliserai sur les repères, parfois plus terre-à-terre, sur lesquels ils s'appuient pour évaluer les chances d'action. Parfois, ces repères sont trouvés à l'issue d'un tâtonnement et d'une recherche active menée par les individus. C'est le cas quand un militant teste les chances de réussite d'un blocus dans son lycée en discutant informellement avec d'autres élèves. D'autres fois, ces repères interviennent dans leur vie de manière imprévue. C'est le cas du point de vue des élèves qui n'étaient au courant de rien, lorsque le militant glisse quelques informations suggestives sur l'action à venir. C'est le cas lorsque des habitants des communes de la banlieue Est lyonnaise apprennent le décès d'un jeune de leur quartier sous les balles d'un agent de police. Parfois, ces repères sont de l'ordre du signe explicite. D'autres fois ils sont tacites, comme des stéréotypes ou des événements déclencheurs types reconnus par plusieurs individus et leur garantissant la participation d'autres, que leurs motivations soient identiques ou différentes (tableau 1). Bien souvent, la réalité mêle ces différents types et les facteurs *a priori* explicites s'avèrent mixtes. Je détaillerai, en particulier dans la deuxième moitié de l'ouvrage, l'intérêt des facteurs de probabilité mixtes et tacites pour penser le déclenchement de l'action collective.

Tableau 1 : Quelques exemples de facteurs de probabilité de l'action aux yeux des individus

	Explicites ou mixtes	Tacites
Activement recherchés	Informations issues d'une discussion initiée avec des individus sur leurs intentions de participer à une action potentielle	Informations non verbales sur la motivation à se révolter (regards, attitudes, etc.) recherchées et observées
Imprévus	Appel à la grève entendu sur le lieu de travail	Événement ou déclencheur type comme, dans la banlieue Est lyonnaise, le décès d'un jeune dû à une bavure policière

Avant d'entrer pleinement dans la froide analyse sociologique, un mot s'impose sur la portée politique de mes propositions. Dire que le passage à l'acte résulte moins de motivations légitimes des contestataires que d'une affaire de petits calculs de situation peut ressembler à une critique cynique des mouvements protestataires en tous genres. Mais c'est surtout souligner que bien trop de mobilisations justes, potentiellement soutenues par de nombreuses personnes, n'ont jamais lieu faute de fédérer leurs anticipations². C'est ce que négligent les explications les plus courantes du déclenchement des révoltes.

² Stéphane CADIOU, Stéphanie DECHEZELLES, « La problématique de l'émergence pour l'étude des mobilisations collectives : pistes et repères », in Stéphane Cadiou, Stéphanie Dechezelles, Antoine Roger (dir.), *Passer à l'action : les mobilisations émergentes*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 13-14.

A) Les mythes d'entrée en action

Mythologie du déclenchement des actions contestataires

Je n'entends pas, par le terme « mythologie », annoncer la fausseté de toutes ces explications. L'une des spécificités de mon approche sera justement de combiner certaines d'entre elles apparemment opposées, en soulignant la diversité des intentions et calculs des individus se coordonnant dans l'action. Avant de présenter les analyses produites par la recherche en sciences sociales, je m'arrêterai sur quelques mythes issus du sens commun.

1) Métaphores, mythes de sens commun et leur succès dans la recherche

« Jim s'effaça pour laisser l'échelle libre et il grimpa sur une branche. Il accrocha son seau et, comme il levait la main pour saisir une pomme, il entendit un craquement, puis un bruit mat et lourd. Il se retourna. Le vieux Dan était couché sur le dos, au pied de l'arbre, ses yeux étaient ouverts, son regard révélait une sorte d'ahurissement. Sous les piquants blancs de sa barbe, son visage était d'un bleu pâle. Deux échelons s'étaient rompus. [...]

Des hommes s'empressaient vers eux. Jim les voyait descendre des arbres et venir en courant. Le pointeur trotta aussi. Les hommes se rapprochaient.

– Est-il blessé ?

– Comment la chose est-elle arrivée ?

– S'est-il cassé la jambe ?

– Il est trop vieux pour monter dans un arbre !

Le premier rang du cercle qui s'était formé se rapprochait au fur à mesure que d'autres ouvriers arrivaient et poussaient par derrière. Jim entendit le pointeur crier :

– Laissez-moi passer !

Les visages étaient moroses, calmes, sans expression.

– Reculez. Ne poussez pas ! dit Jim.

Les hommes bougèrent lentement. Quelqu'un grogna, au dernier rang, puis une voix cria :

– Regardez cette échelle !

Toutes les têtes se levèrent d'un même mouvement, tous les regards se portèrent sur les échelons rompus.

– Voilà avec quel matériel nous travaillons, dit quelqu'un. Regardez-moi ça !

Jim entendait des bruits de pieds à mesure que d'autres ouvriers accouraient. Il se releva et tenta de repousser le cercle.

– Reculez. Il va étouffer ! cria-t-il.

Le vieux Dan avait fermé les yeux. Son visage était pâle et tranquille. A l'extrémité du cercle, des hommes criaient :

– Regardez cette échelle ; c'est ce qu'on nous donne pour travailler.

L'intensité du grognement des ouvriers augmentait en même temps que la colère collective. Ils avaient des yeux féroces. Bientôt leur nervosité et leur colère allaient trouver prétexte à se manifester.

Le pointeur criait toujours :

– Laissez-moi passer !

Une voix aiguë, une voix d'hystérique s'éleva soudain :

– Fous le camp, salaud !

Il y eut le bruit sourd d'une mêlée. [...]

Mac arriva en courant et se précipita vers Jim.

– Qu'est-ce que c'est ? dit-il. Viens à l'écart.

La foule marchait lentement derrière le brancard. On expliquait aux nouveaux venus, à voix basse, ce qui s'était passé.

– Une échelle, une vieille échelle !

– Dis-moi ce qui est arrivé. Vite. Il nous faut agir pendant qu'ils sont excités.

– C'est le vieux Dan. Il a voulu crâner et montrer qu'il était costaud. Deux barreaux de l'échelle ont cassé. Le vieux est tombé. Je crois qu'il s'est fracturé le bassin.

– Ça y est ! dit Mac. Je m'y attendais. Il ne faut pas grand-chose quand les hommes sont énervés. Le premier prétexte est bon. Après tout, ce vieux aura été bon à quelque chose.

– Bon à quelque chose ? répéta Jim.

– Mais oui ? Il a déclenché le mouvement. Nous allons pouvoir nous servir de lui. »

John Steinbeck, *En un combat douteux*³

Depuis les années 1980, plusieurs manuels ont avancé que la question des conditions de déclenchement d'une mobilisation a été étudiée maintes fois⁴, suggérant d'orienter davantage la recherche vers d'autres phases des mobilisations, telles que le désengagement. En réalité, la fugacité du moment déclencheur a généralement conduit à le rejeter hors du champ d'investigation ou à le décrire rapidement, à l'aide de raccourcis ou métaphores.

³ Paris, Gallimard, 2004, p. 114-117.

⁴ Comme Olivier FILLIEULE et Cécile PECHU, *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 195.

Causes, prétextes et seuils de tolérance

Que ce soit pour une émeute, une petite grève ou une grande manifestation, les analyses que l'on trouve dans les discours médiatisés s'opposent fréquemment sur le rôle joué par un fait initial comme une décision politique contestée ou un « événement déclencheur » : « cause » ou « prétexte » ? Les deux propositions renvoient bien entendu à des prises de positions politiques et n'apportent que des explications imparfaites. La « cause » nie la diversité des motivations des mobilisés. Le « prétexte » présente l'intérêt de rappeler qu'une mobilisation repose toujours sur une convergence de revendications éventuelles, d'intérêts, de logiques et rôles qui peuvent être déconnectés du déclencheur. C'est ce qu'ont montré plusieurs travaux récents sur le statut de l'« événement » originel jusque dans les protestations où il paraît *a priori* cause de tout, comme les mobilisations de victimes d'accidents collectifs⁵. Dans l'extrait du roman de Steinbeck cité plus haut, il est question de « prétexte ». Par ce mot, Mac, membre du Parti communiste américain disposant d'une expérience pratique du déclenchement de grèves, souligne un paradoxe : les revendications et objectifs des ouvriers ne seront en rien liés à la solidité des échelles et, pourtant, la rupture d'un barreau a été décisive dans la configuration en place.

Mais la notion de prétexte comporte plusieurs inconvénients. La charge normative associée à ce terme est probablement le moindre d'entre eux. Surtout, il attribue aux acteurs un calcul cynique et élaboré qui viserait à utiliser l'évènement déclencheur pour justifier et rationaliser leurs actions à venir. C'est là les placer dans une optique intentionnaliste qui pourrait au mieux expliquer le comportement de quelques-uns des plus avertis – on verra que ces derniers existent mais sont loins d'être les seuls dans le jeu. C'est surtout nier les logiques de situations qui les mènent à agir de telle ou telle façon, sur lesquelles je reviendrai.

« C'est un peu ce qu'on appelle le syndrome de la cocotte-minute, c'est-à-dire qu'à force de taire les problèmes, à force de ne pas laisser s'exprimer la population et notamment les classes d'âges les plus jeunes, celles qui sont aujourd'hui en âge de travailler, à un moment donné, ça finit par éclater. »

Vincent Geisser sur les actes de violence en Tunisie qui précéderont la révolution de 2011, Journal de 20h, France 2, jeudi 30 décembre 2010

« Les dernières frasques sexuelles de Berlusconi ont été la goutte qui a fait déborder le

⁵ Stéphane LATTÉ, « La “force de l'évènement” est-elle un artefact ? Les mobilisations de victimes au prisme des théories événementielles de l'action collective », *Revue française de science politique*, vol. 62, n° 3, 2012, p. 409-432. Du même auteur, « Le choix des larmes. La commémoration comme mode de protestation », *Politix*, n° 110, 2015/2, p. 7-34.

vase. [...] Toute cette vulgarité semble avoir réveillé les femmes italiennes. Le mouvement féministe moribond jusqu'à il y a deux ou trois ans est en train de renaître sous l'impulsion de figures historiques, mais aussi d'une génération plus jeune qui organise association et pétition. »

Julie Clarini, « Les Idées claires », « Les féministes et le Président du Conseil », France Culture, mercredi 16 février 2011

L'opposition stérile entre cause et prétexte semble parfois trouver une issue dans le mythe le plus prégnant sur les travaux scientifiques : celui du « seuil de tolérance ». La révolte serait en fait le fruit d'un trop-plein de privations, discriminations ou violences subies par des populations. Cette analyse rencontre un certain succès dans le monde de la recherche. Elle apparaît le plus souvent dans des travaux écrits pendant ou juste après des mouvements sociaux et axés sur les frustrations supposées être à l'origine de ces mouvements. La thèse du seuil de tolérance, en expliquant le déclenchement par les frustrations, fait de ces dernières un sujet d'actualité et renforce la légitimité du chercheur à travailler dessus. Mais, négligeant les interactions qui permettent la mobilisation, elle est insatisfaisante pour qui veut comprendre la dynamique de l'action collective.

Ces métaphores et raccourcis sur le déclenchement de l'action trouvent un de leurs laboratoires les plus prolifiques dans la sociologie des émeutes de banlieues françaises. Celle-ci est traversée par un paradoxe qui a survécu aux nombreux travaux publiés dans le sillage de l'automne 2005. Elle est généralement une « sociologie des émeutes » qui ignore lesdites émeutes et leurs logiques propres⁶, préférant y voir un symptôme des problèmes des banlieues et relations tendues entre jeunes et police, ou encore une occasion d'étudier la construction de catégories d'action publique ou de stratégies politiques⁷. Une limite de ces travaux souvent très approfondis, et même de ceux qui envisagent de plus près le déroulement et l'organisation des actions⁸, réside donc dans l'analyse du déclenchement. La question est généralement évacuée en passant, d'une ligne ou d'un paragraphe à l'autre, de la mort d'un ou deux jeunes aux premières violences. Comme si le lien entre ces deux faits était logique ou naturel. Les passages qui abordent la relation entre l'événement déclencheur et l'événement déclenché proposent souvent des explications peu satisfaisantes :

⁶ Leur déroulement en venant parfois à apparaître comme un objet de seconde zone bon à appâter le grand public, comme dans la note de Sophie BODY-GENDROT, « Bachmann Christian et Le Guennec Nicole, *Autopsie d'une émeute* », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 14, n° 1, 1998, p. 284-285.

⁷ Cf. entre autres les contributions à Laurent MUCCHIELLI et Véronique LE GOAZIOU (dir.), *Quand les banlieues brûlent... Retour sur les émeutes de novembre 2005*, édition revue et augmentée, Paris, La découverte, 2007 ; ou Michel KOKOREFF, *Sociologie des émeutes*, Paris, Payot & Rivages, 2008. On peut trouver d'autres exemples dans les numéros « anniversaires » de revues publiés dix ans après les événements de 2005 : « Ma cité a craqué. Dix ans après les révoltes urbaines de 2005 », *Mouvements*, n° 83, 2015/3 ; « Les émeutes de 2005, 10 ans après », *Agora débats/jeunesses*, n° 70, 2015/2.

⁸ Comme Hugues LAGRANGE, « Autopsie d'une vague d'émeutes », in Hugues Lagrange et Marco Oberti (dir.), *Emeutes urbaines et protestations. Une singularité française*, Paris, Presses de Sciences po, 2006, p. 37-58.

« Si le racisme et les discriminations de toutes sortes constituent l'expérience commune de ces populations qui cumulent les difficultés sociales, les violences émeutières qui s'ensuivent sont le produit d'un effet de seuil : trop, c'est trop ! »⁹ ; « La colère éclate donc, sans que l'on ait réellement pris la mesure au moment des faits de ses incidences. Ils marquent, en effet, un dépassement du seuil de tolérance, après la non-reconnaissance du deuil des familles des deux adolescents, comme l'a justement fait remarquer Didier Fassin. »¹⁰

« Si l'incident fait émeute, alors que des incidents il y en a tous les jours c'est que c'est l'étincelle qui met le feu sur un terrain très largement inflammable. En l'occurrence, les tensions, pour se limiter au côté policier des choses, entre la population et la police, ont atteint un niveau insupportable. »¹¹

Une action collective causée par l'atteinte d'un niveau insupportable de tensions... L'explication paraît plus convaincante que les métaphores de l'« étincelle » sur la « poudrière », l'« huile sur le feu » ou la « contagion », ou que l'idée d'un « événement déclencheur des émeutes qui ont suivi, par solidarité et colère »¹². Mais elle pose de nombreux problèmes, les mêmes reprochés depuis longtemps aux théories psychosociales des déclenchements des révolutions et révoltes. Impossible, par exemple, de définir concrètement de quoi sont faits la jauge et le seuil de tolérance autrement qu'en les déduisant *ex post* des événements¹³. Et à supposer que la révolte soit le fruit du franchissement d'un tel seuil, ce dernier serait le même, ou plutôt serait franchi au même moment pour chacun des émeutiers. La coïncidence tient du miracle ! Cette hypothèse de « la goutte qui fait

⁹ Michel KOKOREFF, *Sociologie des émeutes*, *op. cit.*, p. 9.

¹⁰ *Ibid.*, p. 54.

¹¹ Dominique MONJARDET (entretien avec, par Michel KOKOREFF), « La crise de l'institution policière ou comment y faire face ? », *Mouvements*, n° 44, 2006/2, p. 67-77.

¹² Michel KOKOREFF, *Sociologie des émeutes*, *op. cit.*, p. 55.

¹³ Rod AYA, « Theories of Revolution Reconsidered: Contrasting Models of Collective Violence », *Theory and Society*, vol. 8, n° 1, 1979, notamment p. 39 et p. 54 ; Michel DOBRY, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de Sciences po, 1992, p. 48-56 ; François CHAZEL, « Les ruptures révolutionnaires », in Madeleine Grawitz et Jean Leca, *Traité de science politique. Tome 2. Les régimes politiques contemporains*, Paris, Presses universitaires de France, 1985, p. 658 et suivantes. Entre autres modèles obsolètes auxquels je me réfère ici, on peut citer ceux de James Davies (« Toward a Theory of Revolution », *American Sociological Review*, vol. 27, n° 1, 1952, p. 5-19) et Ted Gurr (*Why Men Rebel*, Princeton, Princeton University Press, 1970, 421). Voir aussi les résultats en demi-teinte des « tests » empiriques du modèle de Davies, comme dans Raymond TANTER et Manus MIDLARSKY, « A Theory of Revolution », *The Journal of Conflict Resolution*, vol. 11, n° 3, 1967, p. 264-280. Certains ont tenté de ramener ces théories sur terre en expliquant que la tension collective qui explique les révolutions et mouvements sociaux est le fruit d'un « state of mind » révolutionnaire qui résulte de la dissonance cognitive excessive subie au niveau individuel par un grand nombre d'acteurs. James A. GESCHWENDER, notamment, articule ainsi explicitement les théories de J Davies et de L. Festinger. Comme dans bien des cas, la faiblesse empirique du modèle repose sur la volonté d'embrasser trop large en souhaitant résumer l'ensemble d'un processus révolutionnaire à une seule mécanique générale (« Explorations in the Theory of Social Movements and Revolutions », *Social Forces*, vol. 47, n° 2, 1968, p. 127-135). Sur la dissonance cognitive, cf. Leon FESTINGER, Henry W. RIECKEN, Stanley SCHACHTER, *L'échec d'une prophétie. Psychologie sociale d'un groupe de fidèles qui prédisaient la fin du monde*, Paris, Presses universitaires de France, 1993, p. 24-25. Voir aussi Leon FESTINGER, *A Theory of Cognitive Dissonance*, Stanford, Stanford University Press, 1957.

déborder le vase » n'est pas propre à la sociologie française¹⁴. Largement structurée par la mobilisation de telles métaphores par les habitants et les médias durant les événements, elle est surtout liée à l'objet d'étude des chercheurs. Se concentrer sur les problèmes sociaux vécus par les acteurs de la mobilisation conduit aisément à une perspective étiologiste lorsqu'il faut expliquer le commencement de cette dernière.

Le pire, l'insupportable, l'exutoire ou l'explosion

Outre ses faiblesses explicatives, le mythe du seuil de tolérance donne à l'action une signification contestable. Il sous-entend que c'est toujours quand et où la situation est « la pire » qu'il y a révolte. Comme si l'absence d'actions collectives à tel autre endroit ou moment signifiait que la situation était plus vivable. Et il n'y aurait jamais de révolte chez les heureux ? La vision du monde qui en découle est difficile à accepter, et elle est surtout fausse. Elle ignore la dynamique propre des révoltes et hiérarchise les situations de façon absurde. Elle empêche de saisir comment, un jour d'octobre 1990, une émeute a pu avoir lieu dans un quartier où « pourtant », les choses étaient supposées « aller mieux ». Elle mène à découvrir, un matin de décembre 2010 que la Tunisie, un pays dans lequel la situation des habitants semblait « correcte », était en fait une « terrible dictature », deux affirmations bien évidemment contestables.

« Incroyable mais vrai parce que la Libye semblait un pays doublement verrouillé. Verrouillé, bien entendu, par un système répressif qui ne plaisante pas et où on tire sans sommation. Mais verrouillé bien davantage encore par un Etat corporatiste qui depuis le début des années 70, a réparti la manne pétrolière au bénéfice des citoyens libyens [...] les citoyens libyens ont une situation relativement privilégiée, qui bien sûr, petit à petit, s'est érodée avec les variations des cours du pétrole et la montée démographique, mais pas, quand même, au point que les gens veuillent aller dans la rue pour se livrer à des émeutes de la faim. »

La chronique d'Alexandre Adler, France Culture, Jeudi 17 février 2011

Un autre enjeu lié à ce mythe est le rôle qu'il donne aux pratiques subversives du quotidien. Quels sont les effets, sur les chances de révolte, des plaisanteries contre la police ou le pouvoir et des

¹⁴ Cf. pour les émeutes la revue proposée par François BONNET, « Les émeutes dans la sociologie américaine », *Mouvements*, n° 83, 2015/3, p. 138-144.

autres « arts de la résistance »¹⁵ ? La question a surtout été abordée dans des recherches sur les contextes autoritaires. Les approches en termes de tensions et de seuils de tolérance mènent généralement à y voir un effet *panem et circenses*, une soupape qui, permettant de relâcher la pression pour des peuples vivant dans la frustration, évite les actes désespérés. C'est la croyance qui, d'après James Scott, motive le maître à donner des plages de repos aux esclaves :

« C'est comme si les maîtres avaient calculé le degré de pression qui engendre des actes désespérés et avaient soigneusement ajusté le niveau de leur répression pour qu'il reste juste en dessous du point de rupture. »¹⁶

Mais comprendre les limites des modèles du seuil de tolérance, c'est voir que les transgressions de tous les jours s'encouragent mutuellement et sont plutôt des ressources légitimant et contribuant à des résistances plus tangibles et conséquentes :

« Il serait plus juste, en bref, de voir les discours cachés comme une condition de résistance pratique que comme un substitut à cette résistance » ; « Un relâchement dans la surveillance et les sanctions, et les ralentissements de cadences (*foot-dragging*) peuvent devenir une grève déclarée, les contes subversifs entre les lignes, se transformer en défiance frontale, et les rêves millénaires, en mouvements révolutionnaires. »¹⁷

« les mythes et les formes de renversement carnavalesques peuvent avoir constitué des bases cognitives puissantes à la naissance de mouvements protestataires par la dénaturalisation de l'ordre qu'elles contiennent » ; « la densité des réseaux, la force surtout des sub-cultures fondées notamment sur des récits de résistance à l'autorité, le banditisme d'honneur, etc. [...] contribue[nt] à constituer un "climat d'opinion" qui permet de se passer d'une organisation rationnelle et bureaucratisée »¹⁸.

L'approche que je défendrai ici montrera cependant que ces thèses infondées peuvent trouver une part de vérité dans l'action par des prophéties autoréalisantes. La « goutte d'eau », parce qu'elle est évoquée par les acteurs en situation, peut conduire à une action effective. De même, la « cause » de l'action est moins une condition nécessaire à celle-ci qu'une étiquette pour l'observateur, mais les

¹⁵ James C. SCOTT, *Domination and the Arts of Resistance. Hidden Transcripts*. New Haven and London, Yale University Press, 1990.

¹⁶ *Ibid.*, p. 185-187, traduction personnelle.

¹⁷ *Ibid.*, p. 191 et 200-201, traduction personnelle.

¹⁸ Mounia BENNANI-CHRAÏBI, Olivier FILLIEULE, « Exit, voice, loyalty et bien d'autres choses encore... », in Mounia Bennani-Chraïbi, Olivier Fillieule (dir.), *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*, Paris, Presses de Sciences po, 2003, respectivement p. 66 et 60.

acteurs d'une mobilisation en sont aussi des observateurs et utiliseront cette étiquette dans leurs registres de description et de négociation de ce que sera leur révolte.

L'irrationalité, ou quand on ne trouve pas d'explication...

Une autre explication courante des déclenchements de révoltes consiste à présenter les premiers qui se mouillent comme des irrationnels. Paradoxalement, c'est chez des auteurs s'intéressant aux actions rationnelles que l'irrationalité a rencontré le plus de succès. Et pour cause : elle a servi de porte de sortie lorsque la réalité tenait leurs modèles en échec. Dipak Gupta et Harinder Singh ont par exemple tenté d'élaborer un *Expected Utility Model*, modélisation mathématique supposée expliquer comment sont possibles les rebellions collectives. Ils ont distingué pour cela trois types d'utilités motivant les acteurs : économique, politique et de loisir. Le modèle paraît ambitieux jusqu'à ce que les auteurs admettent qu'il tend à exclure les décisions de ceux qui n'ont pour motivation « ni le profit personnel ni les biens collectifs », des fanatiques religieux, ou encore de ceux qui agissent par imitation ou parce qu'ils ont été mobilisés par une organisation¹⁹. La liste commence à faire longue. Outre le fait qu'il est douteux de distinguer ceux qui sont rationnels de ceux qui ne le sont pas, pourquoi étudier les premiers et renoncer aux seconds ?

2) Les productions de la recherche en sciences sociales

« Les savants du XIXe siècle décrivaient le cerveau et l'esprit comme des machines à vapeur. Pourquoi des machines à vapeur ? Parce que c'était la principale technique de l'époque, qui faisait fonctionner les trains, les bateaux et les usines. Quand on essayait d'expliquer la vie, on pensait donc qu'elle devait se plier à des principes analogues. L'esprit et le corps se composaient de tuyaux, de cylindres, de valves et de pistons qui accumulaient et libéraient la pression, produisant ainsi mouvements et actions. [...] Dans les armées comme dans tous les secteurs d'activité, nous nous plaignons souvent de la pression qui monte en nous et nous avons peur d'« exploser » si nous « ne relâchons pas la pression ».

¹⁹ Dipak K. GUPTA et Harinder SINGH, « Collective Rebellious Behavior: An Expected Utility Approach of Behavioral Motivations », *Political Psychology*, vol. 13, n° 3, 1992, p. 379-406. Voir notamment p. 402-403. Voir aussi Gordon TULLOCK, « The Paradox of Revolution », *Public Choice*, vol. 11, 1971, p. 89-99, qui distingue les révolutionnaires en quête d'un bénéfice ultérieur et ceux qui sont irrationnels.

Au XXI^e siècle, comparer la psyché humaine à une machine à vapeur semble puéril. Nous connaissons aujourd’hui une technologie bien plus sophistiquée – celle des ordinateurs –, et expliquons donc la psyché comme un traitement informatique des données plutôt que comme une machine à vapeur traitant les données. Mais cette nouvelle analogie pourrait bien être tout aussi naïve. »

Yuval Noah Harari, *Homo deus*²⁰

Je proposerai dans cette thèse un angle d’analyse visant à compléter la gamme d’outils existants pour traiter des conditions de déclenchement des mobilisations et violences collectives. Ces outils se sont essentiellement constitués dans la recherche autour de trois types d’approches : l’étude des structures d’opportunités politiques, des (re)définitions de situation et, enfin, des relations entre groupes latents et répertoires d’action.

Structure des opportunités politiques et renoncement explicatif

La « structure des opportunités politiques », élaborée entre autres par Sidney Tarrow dans une étude sur les mobilisations italiennes des années 1960-70²¹, vise à rendre compte du rôle joué par le système politique, ses ouvertures et la solidité des alliances au pouvoir dans les chances de surgissement et de réussite des mobilisations²². Ce concept ambitieux a été rapidement confronté à des critiques conduisant à y intégrer des éléments explicatifs divers, à l’insérer dans des cadres d’analyse plus larges, et à insister sur le fait que l’opportunité est plus affaire de perceptions et interactions que de conditions objectives. La pertinence du mot « structure » fut mise en cause, le concept absorbant tant de facteurs qu’on ne savait plus s’il définissait les conditions générales de possibilité de la mobilisation ou s’il recouvrait *a posteriori* toute occasion accidentelle ayant ouvert cette possibilité²³. Les écueils rencontrés par la structure des opportunités politiques, ou du moins son inadéquation à l’objet que j’étudie, reposent sur l’idée de départ sur laquelle elle a été construite.

²⁰ *Une brève histoire de l’avenir*, Paris, Albin Michel, p. 134-135.

²¹ Sidney TARROW, *Democracy and Disorder: Protest and Politics in Italy, 1965-1975*, Oxford, Clarendon Press, 1989.

²² Charles TILLY, Sidney TARROW, *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, Paris, Presses de Sciences po, 2008, p. 335-338.

²³ William GAMSON, David MEYER, « Framing Political Opportunity », in Doug McAdam, John McCarthy, Mayer Zald (dir.) *Comparative perspective on social movements. Political Opportunities, Mobilizing Structures, and Cultural Framings*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, p. 275-290. Cf. aussi la revue critique d’Erik NEVEU, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La découverte, 2005, p. 85-88 ; Lilian MATHIEU, « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l’analyse des mouvements sociaux », *Revue française de sociologie*, vol. 52, n° 1, 2002, p. 76-84 ; et Olivier FILLIEULE, « Requiem pour un concept. Vie et mort de la notion de “structure des opportunités politiques” », in Gilles Dorransoro (dir.), *La Turquie conteste. Mobilisations sociales et régime sécuritaire*, Paris, CNRS Editions, 2005, p. 201-218.

A expliquer l'émergence de l'action par un environnement défini essentiellement au niveau macropolitique, elle se heurte à deux pièges cardinaux :

– En conservant une définition restrictive des éléments environnementaux qui jouent dans les chances de l'action, elle risque de mener à des explications probabilistes, au détriment de la compréhension de chaque cas (« dans tel régime ou situation politique, il y a plus de chance que des révoltes aient lieu »). En outre, elle passe à côté d'un point essentiel que l'on abordera plus loin : une situation, une information, une émotion ou un événement saillant peuvent être mobilisateurs indépendamment de la signification politique qu'y voient les acteurs²⁴. Et indépendamment aussi du fait qu'ils prennent place dans un endroit éloigné. Ces limites conduisent par exemple à construire des explications *ad hoc* des répercussions dans un pays d'évènements démarrant dans un autre. Rien ne suggérait d'ouverture de la structure d'opportunités politiques en Egypte fin 2010²⁵.

– En s'étendant, elle réunit des éléments hétérogènes sans apporter de réponse à la question qui nous intéresse : qu'est-ce qui, de façon déterminante, fait qu'une situation ou un événement est perçu par les protestataires potentiels comme opportunité de réaliser telle action ? Cette voie rejoint un travers de certaines approches étiologistes²⁶ par le renoncement explicatif auquel elle condamne : à additionner toutes sortes de variables, il semble vain d'espérer faire la part des choses en déterminant lesquelles jouent concrètement sur telle étape de l'action. Comme si aucune règle plus précise ne pouvait être extraite de la réalité du déclenchement que celle du « tout peut jouer »²⁷. Dans le cas des émeutes, on rencontre la même difficulté face aux innombrables niveaux d'analyse et facteurs identifiés comme susceptibles de donner à l'événement une signification qui en fait un déclencheur, dans des perspectives telles que le « modèle *flashpoints* », qui invite à chercher la clé aux niveaux structurel, culturel, contextuel, situationnel, etc.²⁸ Ce fut aussi l'une des limites des « facteurs précipitants » de Neil Smelser, comme les événements dramatiques dans un contexte de « tension raciale » qui, en focalisant l'attention ou en justifiant l'action collective, peuvent faire basculer les choses. Le concept présente des similarités avec ce que je qualifierai, dans la seconde partie de l'ouvrage, de « déclencheurs types ». Mais N. Smelser déroule un inventaire (non exhaustif) de facteurs précipitants aux ressorts très divers sans dégager d'explication claire sur ce qui fait l'opportunité. Si bien que quasiment à chaque instant se produit l'un de ces facteurs sans

²⁴ Jeff GOODWIN, James JASPER, « Caught in a Winding, Snarling Vine: The Structural Bias of Political Process Theory », *Sociological Forum*, vol. 14, n° 1, 1999, p. 27-54.

²⁵ Comme le souligne Youssef EL CHAZLI, *Devenir révolutionnaire à Alexandrie. Contribution à une sociologie historique du surgissement révolutionnaire en Égypte*, Thèse de doctorat en sciences sociales et politiques, Universités de Lausanne et Paris 1, 2018, p. 339-354.

²⁶ Comme celle de Ted Gurr, qui additionne parfois choux et carottes pour constituer la variable d'intensité de *relative deprivation*, cf. par exemple *Why Men Rebel*, *op. cit.*, p. 43.

²⁷ Ou « tout est dans tout », pour reprendre Mounia BENNANI-CHRAÏBI et Olivier FILLIEULE, « Pour une sociologie de situations révolutionnaires. Retour sur les révoltes arabes », *Revue française de science politique*, vol. 62, n° 5, p. 778.

²⁸ Matthew MORAN et David WADDINGTON, « Comparaison des causes et significations sous-jacentes des émeutes françaises de 2005 et des émeutes anglaises de 2011 », *Agora débats/jeunesses*, n° 70, 2015/2, p. 113-114.

que n'émerge pour autant d'action collective, et que chaque cas étudié fait appel à des explications *ad hoc*.²⁹

La révolte comme (re)découverte de l'injustice ? La redéfinition de situation et ses limites

D'autres recherches, concentrées sur la microsociologie de l'émergence des protestations, les processus de mobilisation ou la subjectivité des participants, ont mené à des explications tournant plus ou moins explicitement autour de l'idée de redéfinition de la situation. C'est parce qu'un événement ou un enchaînement de faits donne lieu à une nouvelle définition de celle-ci, soulignant que les choses sont injustes, anormales, révoltantes, intolérables, qu'il permet à des acteurs de refuser de les maintenir en l'état. C'est l'idée que l'on trouve derrière le *cadre d'injustice* auquel s'intéresse William Gamson³⁰, ou le *choc moral* des approches portées sur les émotions³¹.

Les travaux empiriques américains qui étayent ces notions depuis les années 1970 (largement inspirés des recherches expérimentales des psychologues de la *gestalt* sur lesquelles je reviendrai au chapitre 3) permettent de souligner que la prise de conscience n'est pas une étape nécessaire de la vie d'une classe ou d'un groupe social. Elle dépend de processus de qualification collective de la situation qui se jouent dans les plus petites interactions. L'un des postulats de ces approches est que le passage à l'action repose généralement sur des injustices observables dans les conditions de vie des individus, dont ces derniers n'ont pas pleine conscience jusqu'au moment déterminant.

Or, si l'apparition soudaine d'un sentiment d'injustice peut expliquer l'entrée en jeu de certains participants, elle ne permet pas de comprendre le déclenchement de la révolte. Car cette dernière inclut le plus souvent des acteurs qui avaient déjà cet état de conscience et étaient à la recherche d'occasions, ainsi que d'autres qui ne seront exposés aux justifications de l'action qu'un certain temps après l'avoir rejointe³². Comprendre le déclenchement implique donc de saisir les

²⁹ Neil J. SMELSER, *Theory of Collective Behavior*, London, Routledge & Keagan Paul, 1967, p. 11 et suivantes. Pourtant, la richesse des intuitions de N. Smelser et l'usage d'analogies économiques le conduisent plusieurs fois – sans disposer de la référence à Thomas Schelling, et sans la définir clairement – à effleurer la notion de *focal point* qui sera décisive pour mon approche. « In fact, a mere rumor of extraordinary gain – often propagated for speculative purposes – can precipitate a rash of investment. All such events focus attention on a single opportunity for investment. » (p. 204) ; « The sort of belief which builds up as a prelude to a stampede for a candidate in a deadlocked convention is that he will be a sure winner, that he will command wide support, that he will be best for party and country, etc. » (p. 206).

³⁰ William A. GAMSON, Bruce FIREMAN, Steven RYTINA, *Encounters with Unjust Authority*, Homewood, The Dorsey Press, 1982. Voir aussi sur la *cognitive liberation* Doug MCADAM, *Political process and the development of Black insurgency, 1930-1970*, Chicago, University of Chicago Press, 1999, p. 48-51. Pour des propositions comparables, Myra Max FERREE, Frederick D. Miller, « Mobilization and Meaning: Toward an Integration of Social Psychological and Resource Perspective on Social Movements », *Social Inquiry*, vol. 55, n° 1, 1985, p. 38-61 ; ou encore Yves CLOT, Jean-René PENDARIES, *Les chômeurs en mouvement(s)*, Paris, La documentation française (rapport), p. 43-58.

³¹ James JASPER, « The Emotions of Protest: Affective and Reactive Emotions in and around Social Movements », *Sociological Forum*, vol. 13, n° 3, 1998, p. 409-410.

³² David SNOW, Louis ZURCHER, Sheldon EKLAND-OLSON, « Social Networks and Social Movements: A

mécanismes de coordination souvent tacites qui réunissent ces divers participants.

Des caractéristiques du groupe au mode d'action, choix stratégique ou évidence imposée ?

Un troisième ensemble de recherches porte sur les effets des caractéristiques des groupes sur les modes d'action accessibles. On pense aux travaux d'Anthony Oberschall³³ ou Charles Tilly³⁴, qui soulignent que les types de relations (communautaires...) entretenues par les membres d'un groupe entre eux et avec le reste de la société tendent à les orienter vers différentes façons de se mobiliser. Cependant, les grands traits par lesquels sont classés les collectifs et les ensembles de modes d'action tendent encore vers des explications probabilistes. Et ils suggèrent une forme de continuité hiérarchisée entre des groupes plus ou moins organisés et entre les styles d'action qui leur sont plus ou moins difficiles d'accès. Les travaux de Charles Tilly depuis les années 1990 ont apporté une distinction éclairante entre les grands répertoires de contestation de l'histoire et les répertoires tactiques, plus restreints, accessibles à chaque groupe social à un moment donné. Mais que l'on parle des uns ou des autres³⁵, l'orientation vers un type de performance dans l'éventail disponible est toujours présentée, malgré des contraintes stratégiques, comme un choix des acteurs.

Ces recherches sur le poids de l'histoire dans les possibilités d'action des groupes seront discutées dans la seconde partie de l'ouvrage et l'inspireront fortement. Mais je m'en distinguerai pour deux raisons principales. Tout d'abord parce que, lorsque l'on s'intéresse au déclenchement d'une séquence d'action collective, au vu des éléments que j'apporterai, elles sous-estiment souvent la force des contraintes exercées par une situation donnée, qui rend un mode d'action si évident qu'il n'est guère question de choix. En outre, l'objet de mon travail ne sera pas de comprendre comment tel type d'action entre dans le répertoire de compétence de tel groupe, mais plutôt *comment il vient à être mobilisé à certains moments précis*.

Microstructural Approach to Differential Recruitment », *American Sociological Review*, vol. 45, n° 5, 1980, p. 795. Voir aussi Pénélope LARZILLIERE, « Sentiment d'injustice et engagement. Les expressions militantes de chocs moraux en contexte coercitif ou autoritaire », *Cultures & Conflits*, n° 110, 2018/2, p. 157-177.

³³ « Une théorie sociologique de la mobilisation », in Pierre Birnbaum, François Chazel (dir.), *Sociologie politique. Textes*, Paris, Armand Colin, 1978, p. 231-241. Voir aussi Theda SKOCPOL, *Etats et révolutions sociales. La révolution en France, en Russie et en Chine*, Paris, Fayard, 1985, p. 213-215.

³⁴ *From Mobilization to Revolution*, Reading, Addison-Wesley, 1978.

³⁵ Ou encore que l'on retienne les usages les plus approximatifs consistant à confondre répertoire et style d'action. Voir les retours de Charles TILLY, *Contentious Performances*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008 ; Michel OFFERLE, « Retour critique sur les répertoires de l'action collective (XVIIIe - XXIe siècles) », *Politix*, n° 81, 2008/1, p. 181-202 ; Olivier FILLIEULE, « Tombeau pour Charles Tilly. Répertoires, performances et stratégies d'action », dans Olivier Fillieule, Eric Agrikoliansky, Isabelle Sommier (dir.), *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La découverte, 2010, p. 77-99.

3) La part de surprise

Une idée répandue dans les croyances communes et savantes, mais faiblement approfondie par la recherche, est que le déclenchement de l'action est souvent de l'ordre de l'imprévisible. Cet argument contrariant pour ma thèse a régulièrement émergé lors de discussions informelles sur mes recherches. Je souhaite pourtant du courage au lecteur qui chercherait un article scientifique enregistrant des cas de révolte où l'action est si soudaine que pas même ceux qui la réalisent ne s'y attendaient dans l'heure qui précède. Des recherches sur les sites de consultation de revues de sciences sociales montreront que l'apparition du mot « surprise » dans des écrits liés au décollage de mobilisations relève de trois cas principaux.

Parfois, le mot « surprise » est un outil rhétorique (de bonne guerre) visant à souligner l'intérêt et l'originalité du cas étudié, à valoriser le travail réalisé par l'auteur pour dénicher des informations qui, du point de vue de l'observateur extérieur, étaient difficiles à voir.

Le deuxième type de cas est le recours au registre de la surprise par les indigènes, notamment les journalistes et acteurs de la mobilisation. C'est d'ailleurs un chantier de recherche qui améliorerait notre compréhension des mobilisations, que celui de la construction sociale d'une mobilisation comme inattendue, parfois par une mise en scène préalable, parfois par des récits *a posteriori*. On abordera ce chantier au chapitre 3, en particulier avec la grève organisée par des étudiants en odontologie. Ces deux premiers cas sont parfois liés aux « mobilisations improbables » sur lesquelles on reviendra à plusieurs reprises et dans lesquelles la dimension surprenante ou improbable relève quelques fois d'un travail de mise en récit relativement calculé, par certains acteurs, de leur propre engagement.

Le troisième cas est celui des surprises concernant l'ampleur prise par la mobilisation ou ses conséquences ultérieures. Il arrive bien entendu que les acteurs d'une mobilisation s'étonnent de son succès ou du fait que la petite manifestation devienne révolution³⁶.

Ce que j'entendrai dans cette thèse en montrant qu'il n'y a pas de surprise concerne précisément le fait que le déclenchement de l'action collective ait lieu ou non. Le déclenchement ne peut survenir qu'à la condition d'avoir été préalablement constitué comme certitude (ne serait-ce que depuis quelques minutes) aux yeux de ses acteurs au moment où ils s'engagent.

Il arrive certes que le passage à l'action soit une surprise totale pour l'essentiel des observateurs extérieurs. Certains types de révoltes reposent d'ailleurs par définition là-dessus. Ainsi, des coups d'Etats impliquent une préparation dans le secret. Mais ils

³⁶ Michel GROSSETTI, *Sociologie de l'imprévisible. Dynamiques de l'activité et des formes sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 2004, version en ligne disponible sur archives-ouvertes.fr : halshs-00715823, p. 33-34.

impliquent aussi, pour avoir lieu, que les participants aient la certitude absolue qu'ils ne seront pas seuls quand ils s'exposeront et que le scénario et les rôles respectifs des premières étapes soient pré-écrits au point de ne pas laisser de place à la prise de nouvelles décisions. Les garanties concernant cette pré-écriture ne sont pas pour autant échangées par les participants potentiels longtemps à l'avance, les risques encourus en cas de défection conduisant les acteurs de coups d'Etats à tâter longuement le terrain et repousser les coups irréversibles au dernier moment.³⁷

Cette certitude peut être constituée au terme d'un tâtonnement, c'est-à-dire d'une recherche d'informations volontaire, ou d'un événement inattendu qui, lui, peut être de l'ordre de la réelle surprise. C'est notamment le cas quand survient un soutien ou un appel à l'action d'un acteur particulièrement en vue, suffisamment pour (s')assurer lui-même, du fait de sa prise de position, que l'action aura lieu s'il prend la parole.

L'étape où la certitude subjective est constituée et les premiers acteurs pas encore engagés n'est parfois l'histoire que de quelques heures, voire minutes, comme pour certaines émeutes de banlieues françaises à partir des années 1990. Mais elle peut être isolée par l'observateur qui aurait accès aux informations et représentations des participants. Cette observation vaut aussi bien pour les mobilisations les plus routinisées que pour celles qui sont étiquetées comme « improbables ». On le verra entre autres dans le cas de la grève d'un groupe d'étudiants en odontologie, qui apportent en entretien de riches précisions sur leurs préoccupations au moment de s'engager à participer. Pour recueillir des informations des plus fraîches sur ces préoccupations, j'ai aussi recouru à des méthodes expérimentales, dans deux classes de lycéens et avec les *skaters* de Bercy. Ces expériences ne suffisent bien entendu pas à valider une théorie. Mais elles m'ont plus que conforté dans l'idée de mettre de côté la notion de surprise. Leur déroulement a été pour moi surprenant... de prévisibilité, tant l'action et son moment, ou la non-action, se sont révélés à chaque fois conformes à ce que mon dispositif m'avait fait anticiper, et parfois contre certaines de mes intuitions. Ce dispositif était fondé sur la fabrication d'un nombre limité de conditions préalables aux situations d'action.

³⁷ Edward LUTTWAK, *Coup d'Etat. A Practical Handbook*, New York, Alfred A. Knopf, 1969, p. 149-151; Javier CERCAS, *Anatomie d'un instant*, Arles, Actes Sud, 2010, p. 96-109. Voir aussi l'importance accordée à la construction de cette certitude dans d'autres mobilisations à risques dans Youssef EL CHAZLI, *Devenir révolutionnaire à Alexandrie...*, *op. cit.*, p. 369-374.

B) Les moments et leurs actions

Entre interactionnisme et constructivisme, sociologie des situations de déclenchements

L'une des particularités de cette thèse est le temps consacré à des faits *a priori* insignifiants et ordinaires, mais dans lesquels se situent les ressorts du passage à l'action. Comprendre comment des individus déclenchent une action contestataire ramène à deux questions triviales : qu'est-ce que ces gens font là ? A quoi pensent-ils ?

1) Interactionnisme n'est pas amnésie : situations, histoires et individus pluriels

« Il suffira d'un signe, un matin [...] Quelque chose d'infime, c'est certain »
« Mais alors pour toi, la colère ou les frustrations n'expliquent rien à l'émeute ? »

Le déclenchement d'une action collective est assurément un phénomène complexe. Qui prétend le réduire à quelques lois simples et à l'analyse d'une brève situation se heurte inévitablement à des critiques qui tiennent souvent d'un malentendu sur l'objet étudié, que je chercherai ici à dissiper.

J'adopterai dans les chapitres qui suivent une perspective interactionniste proche de celle d'Erving Goffman dans la majeure partie de son œuvre³⁸ et de ce que les psychosociologues qualifient de situationnisme³⁹. Au vu des errements qui ont marqué l'histoire des approches situationnistes⁴⁰, il va de soi que ce choix n'est pas un postulat. Il résulte d'un constat empirique propre à mon objet : les moments précis où se joue le déclenchement ou non d'une protestation collective sont faiblement déterminés par les caractéristiques sociologiques, motivations et *habitus* des individus. Ces éléments jouent fortement dans l'attribution de rôles types aux participants et organisateurs de l'action, ainsi que dans le développement de diverses justifications à la mobilisation, mais pas dans les instants où se détermine le déclenchement. L'étude approfondie de ces instants mène à observer que l'entrée en action se joue dans l'emprise exercée par la structure et les logiques propres à une *situation* qui est essentiellement vécue comme extérieure aux individus. Une telle approche suscite parfois l'impression que mon intérêt se porte uniquement sur ce qui se passe pendant ladite situation. C'est là une part du malentendu qui m'a conduit à quelques reprises à de longues explications lors de séminaires sur l'étude des mobilisations. Ce malentendu peut être évité en quittant mon sujet le temps d'un exemple qui évoquera l'infiniment petit goffmanien.

³⁸ Voir entre autres *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit, 1974.

³⁹ Susan T. FISKE, *Psychologie sociale*, Bruxelles, De Boeck, 2008, p. 15 et suivantes.

⁴⁰ Voir notamment Thibault LE TEXIER, *Histoire d'un mensonge. Enquête sur l'expérience de Stanford*, Paris, Zones, 2018.

Un employé arrive au travail et croise son patron. Il lui serre la main. Pourquoi ? Parce que les deux individus se trouvent dans une situation type impliquant ce geste. On pourrait répondre que cette explication ne suffit pas, qu'il faut connaître les caractéristiques sociologiques et motivations des protagonistes : peut-être l'employé cherche-t-il à se faire bien voir de son patron, car il espère une augmentation qui lui permettra de subvenir à ses désirs divers. Peut-être. Mais cela n'explique pas le choix du geste à ce moment donné. S'il veut plaire à son patron, il peut le faire (et le fera peut-être) d'une infinité de manières, mais pourquoi lui serrer la main ? Et même s'il a peu d'intérêt pour l'image que son patron se fait de lui, il lui serrera la main tout de même. En somme, la motivation de l'employé est un objet d'étude tout à fait intéressant, mais elle n'explique pas la poignée de main. Si l'on veut comprendre pourquoi patron et employé effectuent ce geste, l'explication est à chercher dans la situation type dans laquelle ils se trouvent, qui se décline en trois niveaux :

- l'histoire devenue anonyme qui a conduit à l'adoption par des millions d'individus du rituel de la poignée de main ;
- l'histoire, plus récente, de nos deux protagonistes. Pas l'histoire propre de chacun, mais l'histoire des interactions qui les ont conduits à s'entendre sur le fait qu'eux aussi, lorsqu'ils se croiseraient au début d'une journée, adopteraient ce rituel, sans que cela ne soit spécialement affecté par leurs motivations ou humeurs du jour.

Les deux premiers niveaux m'amèneront, en partie 2, à intégrer dans mon travail le cadre théorique d'analyse de la construction sociale des institutions et de la réalité proposé par Peter Berger et Thomas Luckmann⁴¹. Mais cela ne signifie pas que la poignée de main soit toujours mécanique, d'où le troisième niveau :

- la façon dont les protagonistes reconnaissent la situation type ainsi que les calculs éventuels et préoccupations très concrètes qui les occupent au moment précis où ils décident d'effectuer l'action attendue ou (plus rarement) de s'écarter de cette attente.

Dans cet exemple, les dispositions déterminantes reposent donc bien essentiellement sur les expériences passées⁴². Mais sur des expériences bien définies : celles qui conduisent à connaître et reconnaître la situation type en cause, à intérioriser une faculté d'y mobiliser les schèmes d'actions adéquats sans commettre d'erreur de cadrage⁴³.

Il en va de même lorsque des jeunes d'un quartier donné se livrent à une « émeute » suite à une bavure policière. Une erreur fréquente consiste à croire que ce sont les motivations ou les caractéristiques sociales (privation de ressources économiques, culturelles ou d'action collective) des émeutiers qui expliquent leur geste. Cela revient à affirmer que la réaction collective va de soi

⁴¹ *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 2006.

⁴² Sur ces liens entre passé et événement contestataire présent, voir aussi Bruno GOBILLE, « L'événement Mai 68. Pour une sociohistoire du temps court », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 63^e année, 2008/2, p. 321-349.

⁴³ Cf. Bernard LAHIRE, *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Hachette, 2001, p. 117-119.

pour eux et qu'ils ne maîtrisent que ce geste comme mode d'expression, qu'ils n'ont aucune connaissance de la diversité des modes d'action disponibles dans les répertoires contemporains, que brûler des voitures est inscrit dans le génome des classes populaires. Or, l'étude historique qui sera présentée au chapitre 5 montrera qu'à y regarder de plus près, la réaction émeutière, tout comme son moment, est tout sauf une évidence. Elle montrera aussi que le renoncement explicatif présenté plus haut n'est pas une fatalité : on peut faire la part des choses entre les variables qui jouent ou non dans ce geste.

Tout comme le rituel de la poignée de main, l'émeute a lieu parce qu'un processus – en l'occurrence essentiellement situé dans les années 1980 et au début des années 1990 – a conduit à reconnaître une situation type où, à un moment donné, les violences collectives sont la conduite à adopter (certes pas la seule, et des manifestations silencieuses auront souvent lieu les jours d'après). Les schèmes d'action mobilisés pour de telles violences existent déjà au début des années 1980. Mais il n'est implicitement « convenu » qu'ils seront mis en œuvre en réaction à des bavures policières qu'à l'issue d'une histoire qui s'étend sur toute cette décennie et un peu plus. Autrement dit, comme l'a souligné Bernard Lahire, la transposabilité des schèmes d'action ne coule pas de source⁴⁴. Un suicide par le feu à Sidi Bouzid peut déclencher une révolte dans contexte précis, cela ne suffira pas à ce que chacun des suicides par le feu qui suivent n'entraînent de révoltes. La transposition d'une manière d'agir déjà maîtrisée vers une situation nouvelle est souvent le fruit de processus de constructions historiques. Cette transposition n'est donc pas inéluctable, elle dépend de contingences multiples et c'est l'étude de ces contingences qui permet réellement de comprendre pourquoi des jeunes réalisent *ce* geste-ci à *ce* moment-là.

On peut bien sûr ne pas souhaiter participer à l'émeute, mais il sera difficile pour un individu d'enrayer les choses en proposant une nouvelle façon de faire. Il en va de même pour certains blocus de lycées, pour des grèves de salariés ou pour les manifestations du 1^{er} mai : ces modes d'action et leurs moments, sans être pour autant définitivement figés, s'expliquent par la reconnaissance par les acteurs de situations types construites et typifiées par l'histoire.

A contrario, il est extrêmement difficile de se révolter sans moyens de coordination collective dans des situations où l'action protestataire n'est pas « prévue ». En témoignent les nombreux cas de déclarations faites par des personnalités publiques qui sont définies comme « scandaleuses » au bout de quelques minutes ou heures mais ne suscitent que l'incertitude sur la posture à adopter dans la salle ou sur le plateau télé où elles ont lieu. Entre autres exemples, les déclarations de Lars Von Trier sur Hitler au

⁴⁴ *Ibid.*, cf. p. 136-155 la discussion sur les travaux de Jean Piaget et la surévaluation par Pierre Bourdieu de la transposabilité de ces schèmes.

festival de Cannes 2011, ou de Jean-Paul Guerlain sur les « nègres » lors d'un journal télévisé en 2010. Certaines de ces situations offrent cependant des portes de sortie de l'attentisme, j'y reviendrai au chapitre 4 en présentant une expérience menée avec deux classes de lycéens.

Pour les lycées comme pour les émeutes, comprendre pourquoi les premiers individus choisissent d'incarner ou non une supposée protestation dont le mode d'action s'impose largement à eux, c'est comprendre :

- comment ils reconnaissent l'imposition de ce mode d'action ;
- quelles sont leurs préoccupations concrètes sur le moment, leurs stratégies et moyens de communication pour gérer la situation et, parfois, se mettre en position de la transformer par des initiatives plus ou moins originales.

Ces logiques et dynamiques propres à l'action contestataire seront l'un des principaux objets de cette thèse⁴⁵.

Cela ne signifie pas que la colère ou les motivations des participants seront absentes des chapitres qui suivent. Il conviendra simplement, comme pour toute ressource d'action, de les mettre à la place qui est la leur dans le processus de construction des situations où se joue le passage à l'acte. Elles constituent avant tout – à condition d'être partagées – ce qu'Annie Collovald et Lilian Mathieu ont qualifié de « bases d'échanges »⁴⁶, structurant les anticipations des uns et des autres en leur faisant savoir qu'ils se trouvent dans une situation où ils ne sont pas les seuls à être tentés par la possibilité de passer à l'action.

⁴⁵ En cela, mon approche présentera nombre de points communs avec celle de Ralph Turner et Lewis Killian, qui ont expliqué l'émergence de « comportements collectifs » en posant leur loupe sur la façon dont les canaux de communication formels ou informels (rumeurs...) permettent l'émergence localisée de normes comportementales et la coordination. RALPH TURNER, LEWIS KILLIAN, *Collective Behavior. second edition*, Englewood Cliffs, New Jersey, Prentice-Hall, 1972, p. 57 et suivantes. Voir p. 30-56 sur le rôle des canaux informels comme la rumeur dans les situations marquées par l'incertitude. Les auteurs s'appuient en particulier sur les travaux d'Herbert Blumer (« Collective behavior », in Joseph B. Gittler (dir.), *Review of Sociology. Analysis of a Decade*, New York, John Wiley & Sons, 1957, p. 127-158), sur la psychologie de l'influence dans les petits groupes (cf. chapitre 3 du présent ouvrage) et sur une lecture micro-sociologique de la théorie de Neil Smelser (*Theory of Collective Behavior, op. cit.*).

⁴⁶ Annie COLLOVALD et Lilian MATHIEU, « Mobilisations improbables et apprentissage d'un répertoire syndical », *Politix*, n° 86, 2009/2, p. 124-125 : « Les analyses de l'action collective en termes de "frustration" ou de "frustration relative" ont été critiquées et bien souvent à juste titre. Pourtant, à les rejeter sans bénéfice d'inventaire, on risque d'oublier combien les situations vécues dans le travail et hors travail constituent des expériences éprouvantes ; celles-ci, même si elles suscitent toute une série de mécontentements dispersés, vécus sur un mode individuel et dénués de toute orientation politiquement constituée, n'en préparent pas moins une base d'échanges entre des salariés désunis, pouvant devenir une ressource d'impulsion à une action collective. Contre toute attente, ce sont ici les politiques de recrutement et les modes de management, pensés pour forcer au silence, qui déclenchent involontairement chez certains des déterminations à l'insubordination en les contraignant "à l'audace" afin de préserver la part de dignité à laquelle ils estiment avoir droit. » Une approche similaire des « frustrations » est lisible dans André LOEZ, *14-18. Les refus de la guerre. Une histoire des mutins*, Paris, Gallimard, 2010, p. 117 et suivantes. L'idée de « base d'échange » présente cet intérêt particulier de rendre possible un recours aux « frustrations » uniquement pour ce qu'elles sont dans les interactions, c'est-à-dire un élément parmi d'autres sans statut particulier. En somme, elles jouent parfois un rôle mais ne sont pas une condition nécessaire à l'action collective. Les pistes ici avancées laissent même penser qu'elles y sont moins souvent nécessaires que ne l'est le fait de supposer qu'elles existent chez les autres.

2) La condition déterminante en situation : être certain que l'action aura lieu

L'idée qui constitue la colonne vertébrale de cet ouvrage est que, pour s'engager dans un début d'action contestataire, les participants potentiels doivent être certains que ladite action aura lieu. J'affirmerai à plusieurs reprises que cette condition, qui sera expliquée au long de la thèse, est à la fois nécessaire et suffisante. Il ne faut pas voir dans cette réduction causale un simplisme abusif. Il n'est pas question d'exclure tous les autres facteurs de l'action. Il s'agit plutôt de constater qu'à l'étape bien précise qu'est le déclenchement (ou non) d'une action visible, cette condition – qui résulte souvent d'une partie des autres facteurs – est la seule variable à faire la différence.

Le procès en simplisme que je crains n'est pas qu'une affaire de sociologues. Il est vécu sur le terrain par des individus qui savent que pour démarrer une action, il suffit en somme de le décider et de s'assurer qu'on sera quelques-uns. Ceux-là s'exposent alors parfois aux critiques d'experts de la mobilisation tels que les responsables et militants locaux d'organisations politiques ou syndicales. Les faits montrent pourtant souvent que le savoir pratique partagé dans ces organisations, dérivé de savoir-faire en matière de mobilisations d'ampleur nationale, tend à surévaluer le nombre et la complexité des conditions à remplir pour parvenir à soulever une mobilisation.

On peut illustrer cela par la situation étonnante qui mène au blocage, en 2010, de l'un des lycées étudiés. Le mouvement contre la réforme des retraites est amorcé, quelques établissements parisiens sont déjà bloqués. Des membres de la Jeunesse communiste (JC) locale, majoritairement élèves de terminale, commencent à préparer l'organisation d'un blocage du lycée dans les prochains jours. La date de démarrage est l'objet d'informations contradictoires. Un groupe de quatre amis (de première et seconde) décide un soir de réaliser le blocage dès le lendemain matin et se donne rendez-vous. Une membre des JC, mise au courant de ce projet par un message en ligne et pensant que « ça va pas tenir », décide de s'y rendre :

« Moi le lendemain, j'arrive sur les lieux, bah à 6h et demi, parce que pour moi un blocage ça commence à 6h et demi, pour essayer d'aller leur parler...

– Parce que t'as déjà fait des blocages...

– Bah oui. Oui, depuis la seconde et la première, oui. [...] Donc c'est pas ça, y a pas une heure pour commencer un blocage, mais je suis allée sur les lieux pour essayer de leur parler, pour leur dire que nous on s'était déjà organisés pour le faire le lendemain. » La réussite du blocage impliquait d'après elle d'être « tous ensemble unis ».

Malgré la tentative de rappel à l'ordre, les quatre amis amènent des poubelles et autres objets devant l'entrée de l'établissement. Les élèves qui arrivent plus tard se joignent au

mouvement et confirment le blocage du lycée, menant la membre de la JC à changer d'approche :

« Et là je me dis “bon bah tant qu'à faire, ils ont l'air hyper motivés, c'est pas grave” [...] on les a rejoints finalement [...] je me suis dit “on va pas perdre ça” ». La décision sonne comme un parrainage des initiateurs, mais on voit difficilement quelle autre voie pouvaient emprunter les membres de l'organisation qui ce matin-là, s'est « faite surprendre » par l'évidence : dans les conditions d'information sur la mobilisation nationale et l'histoire de leur lycée qui étaient en place à ce moment, il suffisait « d'y aller ».

On pourra répondre que les préoccupations stratégiques des membres des JC dépassent la seule question du déclenchement et que leurs procédures et délais d'organisation sont garantes de la réussite des étapes suivantes. Mais les conditions du déclenchement sont vite oubliées. Les logiques conduisant au succès de telle ou telle étape de la croissance de la mobilisation sont relativement autonomes les unes des autres, et que l'on parle de la durée, du volume ou de l'organisation du mouvement, les témoignages de militants de la JC ne font pas état d'un blocage qui aura souffert de son déclenchement « improvisé ».

A contrario, on verra dans la mobilisation expérimentale présentée au chapitre 3 des moments où sont réunies plus de conditions qu'il n'en faut d'habitude pour mobiliser mais où, faute d'avoir créé la certitude qu'une action se réalisera bien, personne ne vient.

Si la condition que je mets en avant ici semble nécessaire et suffisante, c'est en raison de plusieurs caractéristiques des univers auxquels elle s'applique. Dans aucun domaine empirique n'existe une condition absolument suffisante pour engendrer quelque phénomène. Toute loi physique ou sociale fonctionne dans un cadre fini. J'apporterai maintenant des éléments de définition de ce cadre.

C) Le cadre de l'expérience

La théorie des facteurs de probabilité : domaine d'application et modes d'enquête

Avant de présenter les enquêtes réalisées et le domaine d'application de ce travail sur le déclenchement de l'action contestataire, je préciserai ce que j'entends par « déclenchement ».

1) Ce que l'on entendra par « déclenchement » : le seuil d'une action visible

Je ne m'intéresserai pas, dans les chapitres qui viennent, à la réussite d'une mobilisation au sens de sa durée, de ses répercussions médiatiques, des qualificatifs la désignant ultérieurement ou de la satisfaction des revendications qui y sont portées. Mes questions se concentreront sur ce qui fait qu'a lieu ou non la mobilisation, la manifestation, le collage, le blocage, la grève, en somme l'une de ces actions traditionnellement collectives et qualifiées de « contestataires ». Lorsque je parlerai d'« échec » ou de « réussite », je me référerai uniquement à cela, sauf mention contraire. Même si cette définition de l'échec ou de la réussite ne correspond pas toujours aux définitions indigènes. Même si l'intérêt recherché par les acteurs mobilisés ne coïncide pas toujours avec les conditions suffisant au déclenchement de leur action. La question du volume de la mobilisation, du nombre de participants, sera discutée, car les différents ordres de grandeur attendus à un rendez-vous influent, par des effets de masses critiques, sur les intentions de participer⁴⁷. Le critère décisif pour affirmer qu'une action contestataire s'est déclenchée sera qu'ait lieu une action rendue visible et donc *considérée* comme déclenchée, identifiée au moins par ses participants comme mobilisation protestataire, manifestation, révolte, etc. C'est ce seuil subjectif qui sera retenu, en raison des nombreuses conséquences qu'il a sur les perceptions des participants quant aux regards que leur action mènera à poser sur eux. Je m'attacherai dans le chapitre 2 à isoler précisément pour chacun des terrains étudiés les seuils qui, faisant passer d'une situation à une autre, entraînent le déclenchement de l'action, que ce soit sur le moment ou en engageant fortement les acteurs à réaliser ce déclenchement à un moment ultérieur convenu. J'y montrerai que ces seuils ont été largement étudiés pour leurs effets sur la mobilisation, puis je les aborderai sous un autre angle : ce qui se passe *avant* leur franchissement. Ce choix me mènera à mettre le doigt sur des faits très brefs, sur des relations de cause à effet qui semblent aller de soi ou sont généralement ignorées dans la chronologie des mobilisations. Il me mènera aussi à utiliser certains outils d'analyse des mobilisations sur un mode plus micro-sociologique qu'à l'accoutumée. Il repose sur deux hypothèses.

⁴⁷ Thomas SCHELLING, *Les macroeffets de nos microdécisions*, Paris, Dunod, 2007, p. 91 et suivante.

La première est que les différents stades du décollage d'une mobilisation (travail souterrain, premières actions visibles, appels au rassemblement ou à d'autres actions) ont chacun leurs logiques propres et partiellement autonomes⁴⁸. Il n'y a pas de bonnes raisons de supposer que les ressorts de l'action des participants avant leur prise de parole publique aient quelque chose à voir avec leurs préoccupations une fois sur l'estrade ou dans la manifestation. Nombre de modèles expliquant selon des règles générales l'effet des calculs ou des frustrations sur une mobilisation passent à côté de cette distinction entre les moments.

Seconde hypothèse qui semblera se vérifier, le fonctionnement de l'étape précédant les premières prises de parole ou actions publiques repose sur des mécanismes relativement similaires que l'on soit dans le cadre de la préparation d'une manifestation, d'un blocage ou d'une émeute. Comprendre les ressorts de l'action implique donc de se concentrer sur un type de moment en particulier, ici celui qui permet de passer d'une action d'abord invisible à une action donnée à voir au public et identifiée, une action par laquelle les participants s'exposent à l'extérieur. Cette exposition publique des corps est au principe des éléments de définition et ressorts présentés dans les pages qui suivent. C'est d'ailleurs pourquoi l'objet « action protestataire » traité dans cet ouvrage tend à exclure des modes de contestations qui ne conduisent pas nécessairement à cette exposition, tels que les recours juridiques auprès de tribunaux et autorités administratives, ou certains recueils de soutiens en ligne.

2) Principaux ressorts et limites de la théorie : recherche d'alignement, perception des coûts et ressources

L'une des spécificités du moment étudié est qu'il se rapproche d'un jeu de coopération, puisqu'il précède souvent les premiers échanges de coups avec les forces opposantes ou concurrentes extérieures au mouvement (antigrèves, police...). Ces forces ont donc sur l'action un effet certes existant – notamment à travers les anticipations des acteurs – mais limité. Si bien, on le verra au chapitre 3, que les actes sur lesquels ce moment débouche sont en général relativement conformes aux anticipations des organisateurs⁴⁹, du moins qu'ils échappent plus que la plupart des faits sociaux à la logique imprévisible des effets de composition.

⁴⁸ Michel DOBRY, « Ce dont sont faites les logiques de situation », in Pierre Favre, Olivier Fillieule, Fabien Jobard (dir.), *L'atelier du politiste. Théories, actions, représentations*, Paris, La découverte, 2007, p. 128 notamment.

⁴⁹ J'entends par là que le type de mode d'action et le fait que l'action ait lieu sont conformes à ces anticipations. Cela ne signifie en aucun cas que l'ensemble du déroulement des faits peut être deviné par avance.

L'incertitude et les préoccupations liées à l'alignement

Une autre spécificité des moments pré-déclenchement, par rapport à ceux où la mobilisation s'est « installée » est l'incertitude qui plane initialement sur les comportements de coéquipiers. Cette incertitude conduit nombre d'acteurs à focaliser leurs réflexions sur une question simple au détriment des autres : « va-t-il bien y avoir quelque chose ou pas ? », et à chercher à débusquer différents facteurs confirmatifs⁵⁰. Focalisation qui peut, selon les cas, être l'affaire de quelques instants ou de quelques heures. Mais au regard des informations issues des enquêtes réalisées pour cette thèse, tout se passe comme si elle était toujours décisive. Ce constat m'a conduit à opérer un rapprochement entre les déclenchements d'actions contestataires et d'autres contextes d'incertitude comme ceux dans lesquels ont abdicé les parlements allemand et français en 1933 et 1940, étudiés par Ivan Ermakoff. L'une des observations centrales d'Ermakoff, que l'on retrouvera dans les cas plus anodins étudiés ici, concerne la tendance des acteurs en situation d'incertitude partagée sur un choix collectif imminent, à se préoccuper de la constitution de croyances et comportements alignés, occultant parfois jusqu'à l'absurde d'autres questions significatives⁵¹. On étudiera au chapitre 3 les logiques de situation qui conduisent à construire cette préoccupation et qui prennent souvent racine dans les contraintes, ressources et sentiments les plus ordinaires en mobilisation. Reste à savoir, pour situer les limites de mes propositions, ce qui peut faire règle générale et ce qui relève de spécificités de mes terrains d'enquête. J'esquisserai plus bas ces limites en évoquant le rôle des coûts anticipés de l'action, qui expliquent pourquoi la certitude de ne pas être seul est une condition nécessaire au déclenchement. Mais avant, je m'arrêterai sur les ressources favorables à l'action et l'aspect « suffisant ».

Des ressources de mobilisation omniprésentes, ou quelques ressorts du « suffisant »

Pour comprendre comment l'état d'une variable peut être suffisant au déclenchement de l'action contestataire, il faut définir le domaine d'application et de faillibilité de la proposition. Dans un premier temps, on peut le définir grossièrement en disant que la proposition semble fonctionner

⁵⁰ Sans que le questionnement sur ce point n'ait été poussé aussi loin qu'ici, d'autres travaux étudiant les révoltes au plus près repèrent cette préoccupation qui conduit à chercher dans différents facteurs situationnels la présence ou non de « signes positifs » des chances de l'action. Youssef EL CHAZLI, *Devenir révolutionnaire à Alexandrie...*, *op.cit.*, p. 369-379.

⁵¹ Ivan ERMAKOFF, *Ruling Oneself Out. A Theory of Collective Abdications*, Durham, Duke University Press, 2008, p. 181 et suivantes. Voir les logiques comparables observées dans certains contextes de crises politiques et scandales par Michel DOBRY, *Sociologie des crises politiques*, *op. cit.*, ou Violaine ROUSSEL, *Affaires de juges. Les magistrats dans les scandales politiques en France*, Paris, La découverte, 2002.

« dans nos sociétés ». Cela en raison de plusieurs caractéristiques des sociétés complexes, qui font que la plupart des conditions généralement jugées nécessaires pour engendrer une action collective y sont plutôt des constantes que des variables.

Ces caractéristiques sont de deux types : les unes concernent les raisons de se mobiliser, les autres, les moyens de le faire. Pour ce qui est des raisons, il est depuis longtemps acquis pour les spécialistes des mobilisations qu'à tout moment existe suffisamment de mécontentement pour engendrer des protestations collectives⁵². Si bien qu'à partir des années 1970, les questionnements des chercheurs sur le mécontentement ont largement été mis de côté au profit de ceux sur les moyens que sont les ressources et les formes de la protestation collective. Ces recherches ont recouvert une gamme d'objets très large : les ressources matérielles, les savoir-faire, les répertoires d'action... Les ressources incluent les bénéfiques, notamment moraux, que les individus tirent de leur participation à une entreprise collective, et dont la valeur relève largement de leur subjectivité⁵³. Or, ces incitations sont si diverses que l'on peut faire à leur propos la même remarque que pour les mécontentements : dès lors qu'un individu est effleuré par la question d'une mobilisation, on peut toujours lui en trouver⁵⁴. Enfin, il en va de même pour les autres types de ressources de mobilisation : tout le monde ne dispose pas de moyens identiques – loin de là ! – mais les travaux sur les mobilisations « improbables » montrent la diversité de ce qui peut être érigé en ressource et laissent supposer que dans toutes les configurations (ou presque ?), une action collective est possible, même quand les ressources les plus évidentes et traditionnelles sont absentes.

C'est d'ailleurs l'objet d'une bonne partie de ces travaux que de montrer que les groupes dépourvus de ressources ne l'étaient pas et que la ressource se bricole au point d'être tautologie : quand une mobilisation a lieu, ce qui l'a permise est ressource⁵⁵.

⁵² John MCCARTHY et Mayer ZALD, « Resource mobilization and Social Movements: A Partial Theory », *American Journal of Sociology*, vol. 82, n° 6, 1977, p. 1215. Voir aussi Barrington Moore, *Injustice. The Social Bases of Obedience and Revolt*, White Plains, NY, M.E.Sharpe, 1978, p. 49.

⁵³ Sur les incitations à participer à l'action, qu'elles soient matérielles, sociales, morales, voir notamment Daniel GAXIE, « Economie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, vol. 27, n° 1, 1977, p. 123-154 ; et Daniel GAXIE, « Rétributions du militantisme et paradoxes de l'action collective », *Revue Suisse de Science Politique*, vol. 11, n° 1, 2005, p. 157-188.

⁵⁴ Pour reprendre une citation maintes fois utilisée : « Une société n'est pas une marmite où les sujets de mécontentement, à force de bouillir, finissent par faire sauter le couvercle ; c'est une marmite où un déplacement accidentel du couvercle déclenche l'ébullition, qui achève de le faire sauter. [...] le spectateur ne peut rien prédire quant au passage du diffus à l'explosion » (Paul VEYNE, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, 1996, p. 146). Mais mon objet d'étude n'est pas la chaleur de l'eau – qui est une constante dans des sociétés complexes où des raisons de se mobiliser sont toujours présentes – ni qui l'a versée dans la marmite, ni la façon dont elle débordera ou jaillira. Mon objet est uniquement le déplacement initial du couvercle.

⁵⁵ Je reviendrai de manière plus détaillée sur les formes de « compensations » de ressources au chapitre 3. Voir cependant Frances PIVEN et Richard CLOWARD, *Poor People's Movements. Why They Succeed, How They Fail*, New York, Vintage Books Edition, 1979.

Même les plus dépourvus ont des connaissances élémentaires sur l'existence sociale de différents modes d'action contestataire et ont la capacité de communiquer avec d'autres personnes. Pour ce qui est précisément du déclenchement de l'action, l'absence d'une ressource se compense par la présence d'une autre. Aucune en particulier n'est strictement nécessaire. Sauf la « ressource » consistant pour les participants et organisateurs potentiels, à être absolument certains de la survenance du déclenchement, car la présence de cette certitude signifie deux choses :

– des moyens (quels qu'ils soient) suffisamment importants aux yeux des acteurs qui ont cette certitude, ont été réunis pour donner lieu au déclenchement, contraignant certaines personnes qui se sont liées de diverses manières à sa mise en œuvre. L'argument est quasi-tautologique, cela ne signifie pas que ladite certitude n'est qu'un symptôme de cette étape : elle en est bien l'élément causal central, c'est ce qui apparaîtra entre autres dans l'expérience de Bercy présentée plus loin ;

– explicitement et/ou tacitement, une heure, un lieu de rendez-vous et un mode d'action ont été fixés. Autant dire, quand cette certitude est faite, que le déclenchement l'est aussi par avance. Du moins à quelques limites près, situées aux marges de mes propositions. Car certains accidents ou coïncidences dont je discuterai à quelques reprises peuvent bien entendu faire échouer tout de même l'action. On pense ici à une soudaine épidémie ou à un déploiement hors norme de forces de police⁵⁶. Ces situations peuvent s'analyser de deux façons. La première consiste à les intégrer dans mon modèle : une épidémie qui touche la quasi-totalité des protestataires potentiels ne joue pas qu'en diminuant les capacités matérielles de mobilisation, car réduire n'est pas supprimer. Elle joue aussi en réduisant, pour ceux qui restent techniquement aptes à y aller, les perceptions de chance de l'action. Mais pas forcément pour tous les acteurs. C'est d'ailleurs ce que l'on observera dans l'Est lyonnais en 1994 lors de déploiements policiers exceptionnels visant, sans y parvenir, à empêcher toute émeute⁵⁷. La seconde concerne les empêchements les plus absolus : tout le monde est alité en raison d'une épidémie, l'action tombe à l'eau. Il y a bien là une limite à ma théorie, et je ne chercherai pas *a priori* d'explications *ad hoc* de tout ce qui ne la satisfait pas. Je me contenterai d'admettre que de tels cas existent et restent de l'ordre de l'exceptionnel.

Sens de la normalité, du ridicule et autres craintes, ressorts et limites du « nécessaire »

« Avez-vous signé la pétitiooon pour la libération d'Abel Chemoul, prisonnier dans des geôles... fasciiistes ? »

Les inconnus, « La pétition »

⁵⁶ Tout comme, pour reprendre la métaphore de la marmite, le déplacement du couvercle sera sans conséquence si un froid extrême a soudainement fait geler l'eau ou si une balle perdue provoque une fuite d'eau à la base du récipient.

⁵⁷ Cf. chapitre 5.

La croyance dans la réalisation de l'action est nécessaire au déclenchement en raison des coûts de la participation qui paraissent fréquemment multipliés (voire créés) pour celui ou celle qui se retrouverait à protester seul. Les sanctions anticipées seront de l'ordre de la répression, de l'enfermement et du dommage corporel lorsque la protestation vise un pouvoir policier sur un terrain où il dispose de forces d'intervention. C'est le cas dans des contextes qualifiés d'autoritaires ou dans des démocraties où des types d'actions donnés comme l'« émeute urbaine » font l'objet d'une criminalisation. Elles seront aussi des sanctions sociales dont l'une des plus courantes est le sentiment d'être ridicule.

« C'est cette même "loi" d'extension des mobilisations que l'on retrouve à une échelle plus vaste lors de ces mouvements où c'est l'information que tel nouveau site (centre de tri, dépôt SNCF, université, etc.) vient à son tour de se mobiliser qui, en donnant aux agents le sentiment que leur mobilisation se développe, renforce leur détermination sur un mode proche de la prophétie autoréalisante. Savoir que d'autres se sont engagés incite à le faire soi-même, notamment parce qu'on est assuré qu'on ne sera pas seul et que la mobilisation ne sera pas "ridicule". A l'inverse, ne pas disposer d'information sur l'état de la mobilisation dans d'autres sites produit un effet d'inhibition : personne ne voulant "y aller seul", ne pas savoir ce qu'il en est de l'engagement des autres ou, pire encore, savoir qu'ils ne se sont pas mobilisés risque de refroidir les ardeurs contestataires. L'information sur l'état de la mobilisation joue ici un rôle déterminant et c'est précisément parce qu'ils apportent une telle information que les effectifs des manifestations ou les pourcentages de grévistes, gonflés par les organisateurs et sous-évalués par la police ou les directions d'entreprises, sont des données "sensibles" et sujettes à polémique. »⁵⁸

Lilian Mathieu décrit ici les enjeux concrets de la peur du ridicule sur l'émergence d'une mobilisation. Pourtant, je chercherai à montrer qu'il sous-estime encore le poids et la portée de cette crainte sur le passage à l'action, en raison d'une ambiguïté : la peur est-elle celle des sites (autrement dit d'ensembles d'individus) potentiellement mobilisables et soucieux d'une image de groupe ? Ou est-ce la peur qu'ont les acteurs d'être individuellement ridicules ? Les deux sont possibles, mais c'est le second aspect qui est déterminant dans le déclenchement d'une action locale. Voir comment le jeu des unités réduites en interaction structure la mobilisation d'ensemble implique de souligner une évidence : la perception et la crainte du ridicule sont avant tout une

⁵⁸ Lilian MATHIEU, *L'espace des mouvements sociaux*, Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant, 2012, p. 64.

affaire individuelle. Les discussions et entretiens réalisés pour cette thèse font souvent apparaître la crainte explicite de « passer pour un con » ou « pour un fou » si l'on se retrouve seul en action. C'est ce qui explique, dans le cas de la mobilisation des *riders* de Bercy, pourquoi les participants à l'action ne viendront jamais seuls aux rendez-vous, et pourquoi ceux qui s'apprêtent à démarcher seuls pour la cause face à des autres significatifs ou d'autres renoncent. Ce constat amène deux remarques importantes pour la suite et pour l'étude des mobilisations en général.

Première remarque, la peur du ridicule est un rouage si essentiel dans l'action contestataire qu'elle devrait faire partie de sa définition même. La plupart des actions du quotidien, qu'elles soient légitimes ou réprimées, peuvent s'effectuer seul sans exposer au sentiment d'être ridicule : satisfaction des besoins élémentaires, jardinage, voyage en transport public, consommation de drogue, etc. Aucune de ces activités n'implique d'être réalisée avec d'autres personnes en même temps et au même endroit et, même quand la participation d'autres est prévue, leur défection au dernier moment n'entraîne pas spécialement de peur du ridicule. L'action contestataire, par contre, fait partie des activités globalement légitimes qui, dans les cas précis où elles sont pratiquées seules en public, sont gages de ridicule ou de malaise (elle n'est pas la seule, on peut aussi penser aux applaudissements d'une seule personne dans une salle). Manifester seul dans la rue, faire une grève ou un collage seul exposeront à ce sentiment.

Il en va parfois de même pour l'exposition de soi consistant à faire signer une pétition sur papier (surtout si elle n'a recueilli qu'une seule signature, comme dans le sketch auquel je faisais référence plus tôt !). L'étude d'une mobilisation de copropriétaires, réalisée lors d'une enquête précédant cette thèse, m'avait conduit à noter que les mobilisés s'arrangent pour trouver de bonnes raisons de démarcher en binôme quand il est question d'aller voir des personnes qu'ils ne connaissent pas. Même dans un cadre de voisinage, les témoignages de ceux qui ont fait signer la pétition seuls convergent sur le fait qu'ils se présentaient, quand la personne démarchée n'était au courant de rien, en insistant d'abord sur l'importance du groupe mobilisé.⁵⁹

Une autre illustration est offerte, dans le cas des *riders* de Bercy, par les questions que me posent des jeunes venant participer aux collages avant de me rejoindre, de façon répétée : « il y a déjà d'autres gens, hein ? – Oui oui ! – Vous êtes combien ? [...] moi ça me ferait chier de coller tout seul comme un con hein [...] Il y en a d'autres qui collent déjà ? » (Par téléphone).

Hors d'une période de mobilisation, le salarié d'une entreprise qui est le seul à être

⁵⁹ On trouvera quelques éléments sur cette enquête dans Alessio MOTTA, « Mépris et répression de la prise de parole en public. Construction d'une domination symbolique profane dans une copropriété et dénonciation publique », *Participations*, n°9, 2014/2, p. 71-95.

syndiqué et à lancer des discussions sur les droits des travailleurs se fait quotidiennement une idée d'où la chose peut mener, par les plaisanteries dont il se sait victime.

De manière générale, s'engager seul dans une action de protestation publique contre une forme d'autorité (étatique, patronale...), outre les coûts corporels ou matériels éventuels, mène à la question du ridicule pour plusieurs raisons. L'une des raisons tient vraisemblablement aux mécanismes d'évaluation d'une dénonciation comme « normale » ou folle soulignés par Luc Boltanski⁶⁰ : la disproportion entre la taille des actants que sont l'individu seul et l'autorité à laquelle il fait face tend à faire apparaître son action comme celle d'un fou. Cependant, ces mécanismes ne sont pas universels. Le ridicule est une affaire d'individu, mais il est basé sur des critères socialement construits et partagés. S'il est associé à notre objet, c'est tout simplement en raison d'un cliché largement partagé : le manifestant esseulé, tout comme le *geek* qui s'insurge seul face à son ordinateur, sont des figures typiques du ridicule et de la folie. Ce cliché n'est pas intemporel ; comprendre sa construction et son entretien à travers une histoire de la caricature, des récits populaires et humoristiques serait d'ailleurs un chantier de recherche des plus stimulants, qui permettrait d'entrevoir les limites d'application réelles de la théorie défendue dans cette thèse. Car la théorie fonctionne d'abord dans une société où ce cliché fait effet. Cela délimite en partie son domaine de validité historiquement, mais aussi géographiquement. Le travail empirique présenté dans les chapitres qui suivent a été réalisé sur des mobilisations de types et de publics socialement variés, mais plutôt jeunes et situés dans l'hexagone. Sans que cela n'engendre d'effondrement de mes propositions, il est bien entendu possible, on le verra, que des variations du sens de la normalité, notamment d'un pays à l'autre⁶¹ ou d'un groupe et d'une position à l'autre, entraînent des différences dans la façon dont elles s'appliquent et dont s'articule la crainte du ridicule avec d'autres formes de risques.

Ma seconde remarque portera sur cette articulation avec les autres risques qui font craindre de se retrouver seul à protester. On pense bien évidemment aux risques matériels et corporels auxquels s'exposent les révoltes réprimées, qui semblent démultipliés pour un fauteur de troubles enfermé seul. Il est tentant d'affirmer que le ridicule et l'emprisonnement sont deux risques incomparables, ou d'une portée infiniment différente. Ce serait une erreur de s'arrêter à cela. Les risques liés à

⁶⁰ « La dénonciation publique », in Luc BOLTANSKI, *L'amour et la justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métailié, 1990, p. 280-288. Les critères d'évaluation soulignés par Boltanski, s'ils valent souvent pour les actions de protestation publique, ne s'appliquent pas de la même façon dans tous les espaces (Alessio MOTTA, « Mépris et répression de la prise de parole en public... », art. cité). Il sont du moins appliqués avec une relative souplesse dans les espaces semi-privés où circulent ragots et rumeurs. Dominique CARDON, Jean-Philippe HEURTIN, Cyril LEMIEUX, « Parler en public », *Politix*, vol. 8, n° 31, p. 13-14.

⁶¹ Et notamment selon les traditions locales de « manifestations individuelles », même si cette expression désigne à peu près toujours des manifestations de petits groupes.

l'action collective ne se valent certes pas tous, mais les multiples rigolades auxquelles ont donné lieu les récits de certains de mes enquêtés lycéens⁶² sur leurs arrestations et les violences policières subies rappellent que la distinction entre sanction symbolique et atteinte corporelle ou privation de liberté temporaire n'est pas un critère pertinent pour juger de l'importance du coût. On le verra au long de l'ouvrage, ce qui est en question ici n'est pas la réalité du risque ou la durée des coûts réels, mais seulement la crainte *a priori* qui y est associée et le fait que, quel que soit le degré de violence de la sanction, l'une des constantes de l'interaction sociale semble être que les individus évitent tout simplement de se lancer dans ce genre de situations sans un minimum de garanties sur le fait qu'ils seront accompagnés. Quand bien même je n'en aurais pas cerné tous les ressorts, mes propositions partent d'un constat empirique simple : à chaque fois que j'ai pu focaliser mon observation ou mes questions d'entretiens sur le stade précis où les acteurs s'apprêtent à s'engager dans une action incertaine, les préoccupations du moment tendaient à se réduire à la même question : « y a-t-il action ou pas ? Est-ce qu'on y va ou pas ? ».

« J'avais seulement peur que je parle tout seul. Parce que je suis convaincu c'est tout le peuple qui va protester contre Ben Ali. [...] C'est pas les communistes ni les islamistes qui ont guidé ce mouvement. C'est les gens normaux, quoi. Tout le monde attendait que tout le monde soit là. »

Farid, « jeune ingénieur » tunisien, Le dossier du jour de la rédaction : « la situation des jeunes diplômés tunisiens », France Culture, lundi 17 janvier 2011

Malgré ces pistes, malgré les divers cas puisés dans la littérature scientifique et la presse, cette thèse ne définira pas de façon exhaustive ses limites d'application. Car comme pour toute recherche, il m'a fallu m'appuyer sur un nombre fini de terrains d'enquête.

3) Conditions d'un test : l'étude d'actions contestataires incertaines

Être certain que l'action contestataire aura lieu serait donc une condition nécessaire et suffisante à son déclenchement ? L'idée est apparue par hasard, en confrontant mes premières observations sur les blocages de deux lycées. Je l'ai progressivement mise au cœur de mes recherches et testée isolément pour me rendre compte qu'elle semblait fondée. Quand je mets mon travail de côté, elle paraît pourtant étrange, même à mes propres yeux. L'obsession des acteurs pour la question « y aura-t-il action ? », l'obsession du ridicule, tout cela est bien loin de mes souvenirs de

⁶² Du lycée Zola, cf. chapitre 1.

manifestations et risque de susciter la même étrangeté pour les lecteurs habitués du pavé. Il y a à cela une raison bien simple : être habitué des actions contestataires n'est pas être habitué à voir leur déclenchement se jouer. La plupart des mobilisations auxquelles on participe et qui sont clairement qualifiées d'actions contestataires ne posent pas de problème. On les rejoint en sachant parfaitement qu'elles auront lieu. Et elles ont effectivement lieu. Les représentant nationaux de centrales syndicales appellent au rendez-vous, de nombreuses personnes y vont en sachant qu'il y aura d'autres personnes (sans quoi elles n'iraient vraisemblablement pas). Ces mobilisations de « grands groupes » au sens d'Olson⁶³ valident mes hypothèses sans même qu'il ne soit besoin de le préciser. Sans même, pour la quasi-totalité des participants, que ces histoires de ridicule ne leur effleurent l'esprit. A-t-on vu une grande manifestation, dont les participants savaient les heures d'avant qu'elle aurait lieu, ne pas avoir lieu ?⁶⁴ A-t-on vu l'inverse ? La réponse est si évidente qu'elle semble parfois ne pas devoir être expliquée.

Au fond, seules les actions de groupes relativement petits⁶⁵ peuvent infirmer mes hypothèses, selon lesquelles le déclenchement d'une action contestataire repose sur sa constitution comme prévisible. Il faudrait, pour établir une telle réfutation, isoler des actions de protestation collective qui ont lieu alors même que leurs premiers participants, au moment de s'engager dans l'action visible⁶⁶, ne sont pas certains qu'elle aura lieu et que d'autres seront avec eux. Ou alors, à l'inverse, repérer une mobilisation qui n'a pas lieu alors que jusqu'au bout, ses lieux, moments et modalités de déclenchement étaient définis et certains pour les organisateurs.

Pour comprendre ce qui fait qu'une action contestataire se déclenche ou non, il est donc nécessaire d'observer des cas limites, des mobilisations de petites unités (qu'elles s'inscrivent ou non dans un mouvement plus large) dont la survenance est réellement *a priori* incertaine. Je parlerai ici d'« actions contestataires incertaines ».

On tâchera d'éviter la confusion avec les « mobilisations improbables ». Cette catégorie est en fait utilisée par les chercheurs de façon critique, voire ironique, pour montrer que la mobilisation était en fait tout à fait possible et ainsi s'attaquer aux visions trop restrictives de ce que sont les ressources de mobilisation.

⁶³ L'expression ne s'applique pas qu'aux très grands groupes, elle peut s'appliquer à des mobilisations de quelques centaines voire dizaines de personnes. Mancur OLSON, *Logique de l'action collective*, Paris, Presses universitaires de France, 1978, p. 25-88.

⁶⁴ L'un des cas les plus proches de l'exception ces dernières années est celui de la Marche pour le climat du 29 novembre 2015, interdite suite aux attentats commis à Paris deux semaines plus tôt. Mais l'interdiction avait été prononcée plusieurs jours à l'avance, après une période d'incertitude ayant poussé les associations organisatrices à anticiper le risque d'annulation. En outre, cela n'a pas empêché l'organisation par plusieurs collectifs d'une manifestation de plus petite ampleur.

⁶⁵ *Ibid.*.

⁶⁶ Je reviendrai au chapitre 2 sur les diverses modalités de cet engagement.

Les « mobilisations improbables » engendrent d'ailleurs des différences de traitement conscientes et justifiées par les chercheurs : l'approche interactionniste serait plus adaptée à ces cas parce qu'elle permet de comprendre les situations qui conduisent à ce que s'engagent des gens *a priori* peu enclins à le faire⁶⁷. *A contrario*, pour les mobilisations ordinaires de syndicalistes, cette question semble souvent réglée par l'analyse dispositionnelle. Or, même quand les dispositions des acteurs semblent favorables à l'action, leur mobilisation passe par des processus de mobilisation en situation. Il est dommage que la faible dotation en ressources traditionnelles (et l'étiquette « improbable ») soit nécessaire pour orienter le regard du chercheur vers ces micro-processus et y voir plus que de l'anecdote.

Pour le savant comme pour le profane, ce qui fait la différence entre une « mobilisation probable » et une « mobilisation improbable », c'est son caractère prévisible ou non aux yeux de celui que l'on s'imagine être l'acteur social « moyen », avec ce qu'il connaît ou pense connaître du monde, des groupes sociaux et de leurs traditions, de l'actualité... Lorsqu'il est question de repousser l'âge de la retraite, lorsque l'on approche du 1^{er} mai, le degré d'institutionnalisation de certaines réactions permet à tout un chacun de prédire que certains groupes sociaux vont descendre manifester dans la rue⁶⁸ et/ou entamer une grève. Et même de prédire avec une relative précision le moment où débiteront les manifestations, que ce soit (entre autres) parce que ce moment a été explicitement défini ou parce qu'il répond à des habitudes ou des contraintes tactiques « évidentes ». Mais il est bien des mobilisations « improbables » qui, parce que des organisations en vue s'en sont saisies, deviennent parfaitement prévisibles.

Or il m'a semblé que mon objet d'étude impliquait de m'intéresser à des cas réellement limites. Des cas qui peuvent tout à fait survenir dans des milieux pourvus en ressources militantes. Mais des cas où le simple fait de parvenir à déclencher une action collective ne va pas de soi tant, pour des raisons diverses (mais souvent parce qu'on parle d'unités ou de groupes relativement réduits), les acteurs éprouvent des difficultés à s'y engager formellement. Des cas, d'actions incertaines donc, qui permettront de mieux saisir quelles conditions permettent le déclenchement, et qui ne recouvrent pas précisément les frontières des mobilisations improbables (tableau 2).

⁶⁷ Lilian MATHIEU, *L'espace des mouvements sociaux*, *op. cit.*, p. 228-239.

⁶⁸ Olivier FILLIEULE, *Stratégies de la rue. Les manifestations en France*, Paris, Presses de Sciences po, 1997, notamment ses conclusions p. 364-371 sur l'institutionnalisation relativement forte du recours à la manifestation dans nos démocraties.

Tableau 2 : « Mobilisations improbables » ou actions incertaines ? Quelques exemples

		« Mobilisation improbable »	
		Oui	Non
Action incertaine	Oui	Blocage d'un lycée privé ; Grève d'un groupe d'étudiants en odontologie	Blocage d'un lycée public « de gauche » lors d'un mouvement national (notamment si le lycée n'a pas participé à tous les mouvements précédents) ; Emeutes, dans la plupart des cas étudiés ici
	Non	Manifestations de chômeur saisies par des organisations de grande ampleur	Manifestations du Premier mai

4) Les multiples cas étudiés : blocages lycéens, émeutes de banlieues, *riders*...

Les matériaux mobilisés dans cette thèse ne sauraient la rendre irréfutable. Une question qui restera partiellement ouverte est donc celle de sa limite d'application, non seulement, comme vu plus haut, géographique et historique, mais aussi en termes d'âge des mobilisés. Les acteurs des mobilisations qui seront présentées ici sont divers : militants, non militants, lycéens du privé et du public, étudiants, habitants de banlieues populaires. Mais il n'échappera pas aux lecteurs qu'ils sont relativement jeunes. Mon travail se heurte inévitablement à des représentations de la « jeunesse » qui, fondées ou non, ont des effets sur le terrain : les lycéens comme les émeutiers ont une idée de ce qui est dit dans la presse sur leurs motivations supposées superficielles, jouent dessus ou cherchent à s'en défaire. Le choix de la jeunesse ne doit cependant pas être vu comme une simple réduction de la focale. Il se justifie par deux avantages :

- La confrontation fréquente de mes enquêtés aux clichés sur les mobilisations de jeunes et les jeux de mise en scène de soi permis par ces clichés contribuent à des discussions relâchées dans lesquelles ils assument ces préoccupations « superficielles ». Mais ces préoccupations peuvent aussi exister et sont plus difficilement avouables lorsque l'on interroge des militants chevronnés et maîtrisant le langage et la façade militante comme une seconde nature.
- Mais surtout, c'est dans des actions conduites par des jeunes que l'on échappe plus fréquemment aux formes les plus routinisées de mobilisations et que l'on rencontre les cas limites de mobilisations incertaines qui permettent de borner la théorie ici étudiée.

Je présenterai ici brièvement les différentes recherches empiriques sur lesquelles s'appuie cet ouvrage. Pour favoriser la commodité de lecture, je décrirai le détail et la méthodologie de chacune de ces enquêtes au fur et à mesure de l'avancée dans la thèse. Trois terrains principaux seront

largement évoqués :

– Les blocages lycéens. Le premier terrain, abordé à partir de l’automne 2010, consiste en l’étude d’actions de blocages lycéens réalisées en particulier dans un lycée privé et dans un lycée public à forte tradition militante. Les actions ont eu lieu pendant le mouvement français de 2010 contre la réforme des retraites. Je suis aussi revenu vers quelques élèves pour évoquer des actions ayant eu lieu en 2011, dans le cadre de mobilisations concernant les moyens alloués aux établissements d’enseignement. L’enquête a été menée par entretiens avec une quinzaine d’élèves, par l’étude de pages Internet et par des visites des lieux. La méthode sera détaillée dans le chapitre 1.

– Les *riders* de Bercy. La seconde recherche empirique porte sur une tentative de mobilisation contre un projet immobilier réalisé à partir de 2014 : la rénovation du Palais omnisport de Paris Bercy (POPB), qui entraînait la démolition d’un lieu populaire de pratique des sports de glisse dans la ville de Paris. Cette recherche présente une triple originalité. Tout d’abord, la tentative de mobilisation concerne un public de jeunes pratiquants de sports de glisse qui en ferait à plusieurs égards une mobilisation improbable. Ensuite, même si je présenterai certaines actions qui ont eu lieu, l’histoire globale est ici celle d’un échec, où certains appels se sont soldés par une absence totale de participants. Mais surtout, cette tentative a été essentiellement conduite par l’auteur de ces lignes, lui-même pratiquant de longue date d’une de ces disciplines, dans une démarche expérimentale visant en partie à tester les hypothèses de travail issues de l’étude d’autres actions collectives. Ce travail a été réalisé en face-à-face avec les acteurs potentiels de la mobilisation dans le cadre de multiples discussions informelles, réunions et autres actions, et *via* des réseaux sociaux en ligne. Le dispositif expérimental et les enjeux seront détaillés au chapitre 3.

– Les émeutes lyonnaises. La troisième recherche porte sur les « émeutes de banlieue » françaises, leur déroulement et leur construction historique depuis la fin des années 1970. Bien que d’autres sources aient été mobilisées, elle a été conduite principalement sur la base du dépouillement des archives du journal quotidien lyonnais *Le Progrès* sur une vingtaine d’années. Cette enquête, même si elle sera mobilisée dès le début, sera présentée plus en détail dans le chapitre 5. J’ai également réalisé en février 2013 un entretien exploratoire avec Houcine, un jeune homme qui a été présent sur les lieux lors d’une série d’émeutes dans les années 2000 en région parisienne, et est proche de plusieurs participants.

Je me suis également appuyé sur plusieurs enquêtes exploratoires qui n’étaient initialement pas destinées à être formellement présentées dans la thèse : une grève d’étudiants en odontologie (voir détails au chapitre 2), une expérience réalisée avec deux classes de lycéens (chapitre 4) et une analyse de données issue de quelques centaines d’articles de presse sur des mobilisations diverses qui donnera une idée de la portée générale des observations faites dans l’ouvrage (chapitre 6). On trouvera également en conclusion un point expérimental supplémentaire...

Enfin, suivant les conseils de celle et celui qui ont eu la patience de diriger ma thèse, j'ai cherché à faire feu de tout bois en me saisissant de plusieurs mobilisations rencontrées au cours de mes années de recherche qui, sans avoir fait l'objet du même investissement que les cas susmentionnés, ont été étudiées tantôt par entretiens, tantôt par étude de témoignages ou de pages Internet. On trouvera notamment des passages sur une grève dans un hypermarché, sur les « Indignés » parisiens ou sur d'autres mobilisations contemporaines. La diversité des matériaux introduits au long de la thèse et des digressions auxquelles ils donnent parfois lieu pourra donner aux lecteurs l'impression d'un puzzle que l'on ne comprend qu'à mesure qu'il s'assemble, au fil des pages. La présentation et l'utilisation progressive de ces matériaux m'a semblé une bonne façon de ne pas les assommer avec un long chapitre préliminaire consacré aux seules descriptions d'enquêtes et chargé d'un trop grand nombre de noms et récits à retenir.

L'une des spécificités de cette thèse est la présence, entre autres, de terrains dans lequel je joue un rôle clé et donc de récits parfois autocentrés. Loin de moi l'idée que la construction d'une mobilisation de skaters présente le même intérêt politique que l'étude des balbutiements d'une grande grève ouvrière ou d'une manifestation pour des droits fondamentaux. Mais sur le plan scientifique, aucune n'a plus de valeur et bien des ressorts sont les mêmes. Et je suis moins amoureux de l'Histoire avec un grand H qu'intéressé par l'ordinaire du fonctionnement des mobilisations. J'ai donc privilégié, pour ce qui sera présenté comme les enquêtes n° 3 et 4 et pour l'enquête épilogue, des terrains qui me permettaient de tester mes hypothèses au plus près. Leur apparence anodine ne signifie pas qu'ils sont totalement déconnectés de l'histoire des mobilisations collective au sens traditionnel, le cas présenté en conclusion pourrait bien avoir des effets de plus en plus visibles sur les mobilisations des années à venir.

Une autre spécificité est un recours fréquent à la consultation de pages Facebook : « murs », groupes, conversations privées ou collectives, etc. Loin de voir là quelque chose de nouveau ou particulièrement original, j'ai choisi d'utiliser Facebook comme un matériau des plus ordinaires, tout en tenant compte de ses caractéristiques :

– Une série de particularités réside dans la structuration des interactions qui résulte en général de la communication par messages à distance. L'un des traits principaux en est la possibilité de fuir une question ou une demande en se contentant de ne pas répondre⁶⁹. Un autre est l'effet d'agrégation et de réification de la participation à un mouvement collectif (cf. chapitre 4) qui résulte des annonces sur le nombre de personnes participant à ceci ou *likant* cela. On évitera cependant de se perdre dans une sociologie du *like* qui recouvrirait du tout et du rien.

⁶⁹ La mention indiquant qu'un message a été « vu par » son destinataire est apparue sur Facebook pendant la période de mon enquête « expérimentale ». Sa valeur ne doit pas être surinterprétée, notamment lorsque le message envoyé est long ou contient un lien vers une adresse internet comme ce sera parfois le cas, et que le destinataire peut avoir aperçu le message depuis un appareil mobile, sans l'avoir réellement lu.

– Mais si originalité il y a dans le recours à Facebook pour le chercheur, celle-ci réside surtout dans la grande richesse que constitue ce « lieu » d'accumulation de *traces* des échanges passés. Malgré les débats récents sur les limites et dérives de l'usage des *big data*⁷⁰, les réseaux sociaux en ligne répondent en partie – même à l'échelle micro-sociologique – à ce qui fût longtemps le rêve de nombre de chercheurs : observer d'un lieu où, en plus de disposer d'informations générales sur les profils de certaines personnes, des échanges immédiats entre individus laissent des traces durables. Même si ces traces sont parfois altérées par des modifications ultérieures de forme ou de contenu, désirées ou non par les utilisateurs.

– Au fond, étudier Facebook rigoureusement consiste, comme pour l'étude de n'importe quel autre support visuel, à être attentif aux conditions de production et de réception des messages. Les deux aspects ont été traités principalement grâce aux entretiens et discussions, dans lesquels je mobilisais explicitement les messages inscrits sur Facebook par les enquêtés ou par d'autres pour les resituer dans le contexte⁷¹.

Les chapitres qui suivent s'appuieront sur les différents matériaux d'enquêtes que je viens d'évoquer. Les récits se concentreront parfois sur quelques personnages en particulier pour des raisons de lisibilité⁷². Des déséquilibres apparaîtront à certains endroits, certains modes d'enquête étant plus adaptés à l'étude de tel aspect ou temporalité de l'action. Il est aisé de comprendre que les matériaux d'archives, par exemple, sont plus adéquats pour traiter de la construction historique d'un signe déclencheur. Les entretiens, malgré les reconstructions, apportent plus de données sur les préoccupations intimes des acteurs, et les échanges de messages en ligne fournissent des données sur leurs propres techniques de recherche d'informations préalables au passage à l'acte.

5) De l'action vers l'histoire : une présentation d'aval en amont

L'ouvrage sera organisé en deux parties de trois chapitres chacune. La première portera sur la dimension microsociologique des déclenchements protestataires et, par sa focale et certains matériaux utilisés, concentrera vraisemblablement l'essentiel du sentiment d'étrangeté qui pourra ressortir de cette thèse. La seconde partie explorera les questions sociohistoriques et macrosociologiques liées aux déclenchements. Elle permettra à la fois de saisir la portée des

⁷⁰ Étienne OLLION et Julien BOELAERT, « Au-delà des big data. Les sciences sociales et la multiplication des données numériques », *Sociologie*, vol. 6, n° 3, 2015, p. 295-310

⁷¹ Cf. Sylvain LAURENS, « “ ‘Pourquoi’ et ‘comment’ poser les questions qui fâchent ? ” Réflexions sur les dilemmes récurrents que posent les entretiens avec les “imposants” », *Genèses*, n° 69, 2007/4, p. 118-120.

⁷² Les noms des personnages ont été changés. Pour tenir l'anonymat, j'ai parfois modifié, en tâchant de ne pas en affecter la substance et le style, certaines de leurs citations issues de supports écrits.

éléments présentés dans la première et de renouer avec une approche un peu plus conventionnelle des sciences sociales.

Pour plus de détails, le premier des six chapitres portera sur les liens généraux entre les préoccupations du quotidien et ce qui se passe lorsqu'a lieu ou est envisagée une action collective. Deux approches seront opposées sur cette question. La première est celle des « conditions de la révolte » (le quotidien est le lieu de toute une série de frustrations ou revendications qui sont une condition de base de l'action), que l'on déconstruira. La seconde est celle d'une forme de continuité relative entre le quotidien et la mobilisation au niveau des préoccupations les plus ordinaires : entretien de rôles, de loisirs, d'un ou plusieurs groupes d'amis, etc. Cette discussion sera aussi l'occasion d'offrir au lecteur un premier bain dans les mobilisations étudiées.

Les chapitres qui suivent seront organisés de façon à expliquer les ressorts de l'action d'aval en amont. Le chapitre 2 vise à situer précisément mon objet dans le temps et le rythme de l'action. La discussion ouverte en introduction sur les différents seuils de progression de la mobilisation y sera approfondie, et on isolera précisément les seuils déterminants pour les mobilisations étudiées. Repérer ces seuils où se joue le passage à l'action nous amènera à la question suivante : quelles sont les conditions permettant de les franchir ?

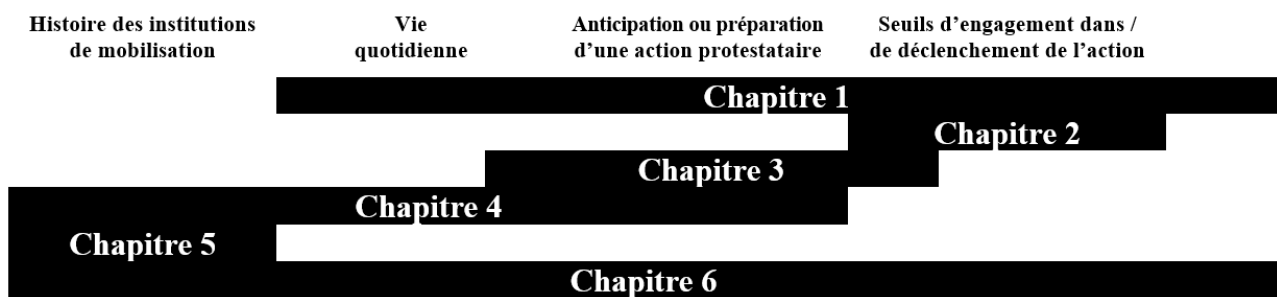
Le chapitre 3 répond à cette question en portant le regard sur les préoccupations des acteurs en situation dans les jours, heures ou minutes qui précèdent le franchissement des premiers seuils d'engagement dans l'action. Ces préoccupations sont globalement orientées sur la question de la certitude (ou non) que l'action aura lieu. Ce constat me conduira à la question suivante : quelles sont les conditions permettant de construire ou entretenir cette certitude ?

Le chapitre 4 apportera une réponse en explorant les différents types et caractéristiques des ressources de probabilité de l'action. Dans le flux d'informations dans lequel la certitude se construit (ou non), il existe diverses sortes de ressources et éléments courants dont les propriétés seront étudiées ici sur la base de mes terrains et de la littérature scientifique. Je chercherai à expliquer comment ces éléments affectent dans un sens ou l'autre la croyance qui nous intéresse, à en étudier les différents types d'effets et en proposer un classement. L'axe théorique central du classement sera l'opposition entre l'explicite (appels exprès à l'action) et le tacite (signaux non expressément destinés à l'action mais ayant un effet, et aussi connaissances partagées sur le positionnement des personnes émettrices d'un appel explicite, etc.) et les effets différenciés qu'ils produisent. Les observations offertes par la littérature et que tendent à confirmer mes terrains d'enquête (notamment dans le chapitre d'après) mènent à souligner que l'aspect explicite est facultatif et insuffisant, tandis que les indices et signaux tacites sont cruciaux. Par les effets « allant de soi » dont ils semblent dotés (comme pour les événements déclencheurs des émeutes, ou comme pour le Premier mai), ils ont une influence décisive sur les croyances que n'ont pas les appels à

participer. Si bien qu'en pratique, j'opposerai les ressources de probabilité tacites non pas aux ressources explicites, mais aux ressources mixtes. S'en suivra la question qui achève notre mouvement vers l'amont : d'où viennent ces ressources ou indices ? Pour les ressources que constituent les appels explicites à l'action, elles viennent d'une décision de ceux qui les émettent, mais d'où viennent les appels tacites à l'action ?

Les chapitres 5 et 6 offrent une réponse constructiviste à cette question. Le chapitre 5 retrace la construction historique d'un exemple emblématique de ces signes tacites : la bavure policière, déclencheur « classique » d'émeutes dans le département du Rhône. Le chapitre 6 fera appel, au-delà des observations réalisées dans l'ensemble des enquêtes, à une analyse de données issues d'une revue de presse de plusieurs années pour montrer que nombre d'autres déclenchements contestataires reposent sur des traditions ou clichés équivalents. Des processus de construction ont tissé des liens forts entre certaines situations types et des modes d'action types. Des liens si forts que, bien souvent, malgré la diversité des préoccupations et calculs individuels, le déclenchement de l'action n'est pas le moment d'un choix stratégique mais celui où s'impose un mode d'action reconnu comme parfaitement évident par les participants : une « réaction collective type ».

Illustration 1 : Temporalités du déclenchement de l'action et plan de l'ouvrage (croquis)



Partie 1 :

Les préoccupations du moment

Microsociologie du déclenchement de l'action protestataire

Chapitre 1 :

Du quotidien à la mobilisation

Une affaire de rôles

Plusieurs des mythes évoqués en introduction ont, entre autres faiblesses, celle de présupposer qu'il existe dans chaque action collective une motivation ou un ensemble cohérent de motivations partagées par les acteurs, qui les guiderait, les pousserait à bout ou les amènerait à chercher ensemble un prétexte de mobilisation. Les cas étudiés montreront combien cette idée est loin de capter la réalité (A). Comprendre le lien entre le quotidien des acteurs et leurs choix dans le démarrage de l'action implique de déplacer la focale des motifs de leur participation vers les activités d'entretien de leurs divers rôles (B).

A) Des causes pas très communes ?

Motivations diverses et coopération

« J'avais été un héros parce que ce soir-là, après avoir appris par ma mère qu'un groupe de gardes civils armés avait interrompu la séance d'investiture du nouveau président du gouvernement, j'étais sorti comme une flèche pour rejoindre l'université, l'imagination de mes dix-huit ans bouillonnant de scènes révolutionnaires – celles d'une ville qui prenait les armes et qui, hérissée de barricades à chaque coin de rue, grouillait de manifestants opposés au coup d'Etat ; je n'avais pas été un héros parce qu'à vrai dire, je n'étais pas sorti comme une flèche pour rejoindre l'université dans l'idée intrépide de participer à la défense de la démocratie contre les militaires rebelles, mais dans celle, libidineuse, de localiser une camarade dont j'étais follement épris et peut-être profiter de ces heures romantiques, ou du moins romantiques à mes yeux, pour la conquérir »

Javier Cercas, *Anatomie d'un instant*⁷³

Est-il justifié de parler d'un mouvement « contre la réforme des retraites » quand les processus qui

⁷³ Arles, Actes Sud, 2010, p. 12-13.

mènent au déclenchement ou à la diffusion des actions protestataires sont peu connectés à cette « cause » ? La cause du mouvement contre la réforme doit-elle être cherchée dans la réforme ? Comme souvent pour le chercheur, les difficultés de rupture avec le sens commun résultent ici de la polysémie d'un mot.

Cette polysémie peut entraîner des malentendus, comme lorsqu'Isabelle Sommier note que « dans son refus de toute approche étiologique qui le fait s'intéresser aux dynamiques de crise, Michel Dobry délaisse totalement l'interrogation sur les causes de la crise »⁷⁴. L'idée sous-jacente à cette critique est que les causes au sens étiologique (frustrations, motifs...) seraient la même chose que les causes techniques d'une situation de « crise » ou de l'action collective⁷⁵.

Qu'entendra-t-on par « cause(s) » ? Un événement déclencheur ? Une bonne raison de lutter ? Une multitude de frustrations et tensions accumulées au fil du temps ? La Cause au sens noble des luttes sociales (« Je fais ça pour la Cause ») ? Bref, les motifs de l'action (1) ? Ou désignera-t-on plutôt par ce mot les causes objectives du passage à l'action ? L'une des raisons d'être de cet ouvrage est qu'on en apprend assez peu sur les secondes en s'intéressant aux premières. La naissance d'une protestation collective dépend avant tout de logiques liées à la situation. Les diverses causes de sens commun n'apportent de connaissances explicatives des faits qu'une fois qu'elles sont abordées comme autant de ressources structurant la situation, soit d'éléments matériels, cognitifs ou pragmatiques parmi d'autres disponibles pour la définition de cette situation, la justification ou la coordination (2).

1) Les motifs hétérogènes de l'action

Les mobilisations de jeunes sont facilement soupçonnées de dissimuler, derrière des causes officielles, une volonté de sécher les cours ou mettre le désordre. Elles sont pourtant aussi, comme les autres mobilisations, souvent présumées « causées » par des choix politiques, par l'expérience sociale de la précarité, du chômage, du déclassement, etc. A défaut de pouvoir expliquer clairement le rapport de causalité entre les expériences de vie et l'action contestataire, les premières sont

⁷⁴ Isabelle SOMMIER, « Les processus de diffusion des révoltes juvéniles de 68 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 6, septembre-décembre 2008, p. 6.

⁷⁵ Que Michel Dobry situe plutôt dans une convergence d'actions, de revendications éventuelles, d'intérêts et de logiques diverses qui n'exclut pas totalement les causes étiologiques. *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de Sciences po, 1992.

souvent présentées en ouverture des ouvrages comme « conditions de la révolte » ou « conditions de possibilité du mouvement »⁷⁶. Les auteurs ou coordinateurs se contentent de laisser entendre qu'elles sont des préalables nécessaires sans que cela ne soit démontré. Comme si un mécontentement engendrant une émeute, une grève étudiante ou lycéenne ne pouvait pas exister dans une société où le chômage est faible. Ce que je critique ici n'est pas l'état des lieux de la situation politico-économique, qui est pleinement légitime dans le cadre d'ouvrages engagés mêlant de façon assumée l'analyse à la critique⁷⁷. Mon propos est de discuter des travaux qui, sous couvert d'analyse *de* la critique, affirment que la description préliminaire de la condition sociale des révoltés est une clé de compréhension du déclenchement de la mobilisation, tout en restant flous sur son statut explicatif. Cela fait pourtant des décennies que des spécialistes des mobilisations issus de courants divers ont dévoilé qu'une action collective ne se construit pas nécessairement sur un mécontentement initialement vécu et partagé par les acteurs. Qu'on les appelle « causes communes », « (alignements de) cadres d'interprétation », « émotions partagées » ou autres, les bonnes raisons de se mobiliser partagées par les uns et les autres sont le fruit d'une construction qui a bien souvent lieu une fois l'action déjà entamée.

« C'est au cours des premières participations que [les gens] sont fournis en "raisons" ou "justifications" pour ce qu'ils ont déjà fait et pour la poursuite de leur participation [...] les "motifs" pour rejoindre ou poursuivre la participation sont généralement émergents et construits dans les interactions plutôt que pré-donnés »⁷⁸

Les discours *a posteriori* font souvent oublier cette vérité, surtout chez les militants qui surévaluent parfois la conscience politique préalable de leurs compagnons de lutte. C'est le cas de Zina, du lycée Zola, selon qui, à propos du projet de réforme des retraites de 2010, dès le début, « on était tous conscients que ce qui se passait était un peu grave [...] que ça mettait notre avenir en danger ». Même une affirmation aussi triviale est erronée, si l'on se fie aux entretiens approfondis avec plusieurs membres actifs du mouvement de blocage du lycée. Si on les interroge sur les raisons de leur participation, certains évoquent plusieurs causes légitimes. Mais en leur demandant de retracer les étapes de cette participation, la plupart admettent spontanément qu'au début de leur implication, ces préoccupations n'étaient pas présentes. Plusieurs parmi les plus actifs n'avaient quasiment

⁷⁶ Romuald BODIN, « Les conditions de la révolte » in Bertrand Geay (dir.), *La protestation étudiante. Le mouvement du printemps 2006*, Paris, Raisons d'agir, 2009, p. 41-42.

⁷⁷ Cf. par exemple Christophe AGUITON et alii, *Tous dans la rue. Le mouvement social de l'automne 2010*, Paris, Seuil, 2011.

⁷⁸ David SNOW, Louis ZURCHER and Sheldon EKLAND-OLSON, « Social Networks and Social Movements: A Microstructural Approach to Differential Recruitment », *American Sociological Review*, vol. 45, n° 5, 1980, p. 795, traduction personnelle.

aucune idée des grandes lignes du projet de réforme ou des critiques adressées à ce dernier, et/ou ne faisaient pas de lien avec leur propre avenir. La réforme n'était pas pour eux un problème saillant, et même les autres motifs « légitimes » de mobilisation étaient peu présents.

Clément, sur le premier jour de blocage au lycée Zola en 2010, explique qu'il a été entraîné par des amis à ajouter des accessoires à la barricade, qu'il venait de découvrir en arrivant en avance en cours. Il dit avoir suivi sans avoir « trop compris ». « Après, j'me suis dit "bah tiens, oui c'est important", puis je m'étais rajouté dans le mouvement après ».

Lors d'un entretien avec Marie, une des initiatrices du blocage d'un autre lycée, que j'ai rencontrée peu après le mouvement, je tente à plusieurs reprises d'imposer le sujet du « fond » de la réforme. Je ne suis pas parvenu à obtenir de propos à ce sujet.

L'étude des différentes mobilisations présentées dans cette thèse montrera qu'aux yeux de la plupart des participants, les raisons de la colère sont au départ loin d'être évidentes. Même quand ils sont arrivés à des stades de leur engagement où ils ont déjà contribué de façon visible au déclenchement du mouvement. Autrement dit, pour ce qui est de l'étape du déclenchement d'un mouvement contestataire, l'existence pour les acteurs de raisons de se mobiliser est une condition qui n'est ni suffisante, ni nécessaire.

Motivations ludiques et illégitimes : un stigmatisme des mouvements « de jeunes » à relativiser

Les mouvements « de jeunes » (lycéens, étudiants, émeutiers...) sont souvent réputés fondés sur des motivations « illégitimes ». Ce stigmatisme trouve quelques points d'appui dans les recherches sur la socialisation politique des jeunes soulignant notamment une relativement faible politisation des lycéens⁷⁹. Une approche de la mobilisation focalisée sur la question de la politisation impliquerait cependant de s'interroger sur les limites de la qualification d'un objet comme « politique ». Notamment quand les mouvements lycéens sont présentés par la presse comme réagissant à une actualité politique, mais réagissant surtout sur les modes instinctifs de la « peur » ou de la « solidarité »⁸⁰. C'est l'un des traits communs à de nombreuses analyses indigènes et expertes des réactions juvéniles : les jeunes auraient une rationalité encore à construire. Leurs comportements et

⁷⁹ Annick PERCHERON, *La socialisation politique* (textes réunis par Nonna Mayer et Anne Muxel), Paris, Armand Colin, 1993, p. 14-15.

⁸⁰ Voir notamment Robert CASTEL et Alain SUPIOT (dialogue entre), « Le prix de l'insécurité sociale » in Christophe AGUITON et alii, *Tous dans la rue*, op. cit., p. 13-33.

attitudes, notamment de révolte, « apparaissent comme un grossissement, une exacerbation de ceux que l'on observe dans certains groupes d'adultes »⁸¹. Un autre trait est le goût prononcé pour les pratiques politiques les moins « conventionnelles »⁸². Les jeunes, plutôt que d'avoir en tête la défense d'une cause, seraient donc à la recherche d'expériences ludiques et passionnelles. Je ne contesterai pas fondamentalement ces analyses. Je rappellerai simplement qu'elles s'appliquent à peu près autant à toute mobilisation. Les recherches sur les ressources de l'action collective ont souligné l'omniprésence, dans les causes des formes d'engagements les plus « politiques », des rétributions morales qui en sont tirées quotidiennement et sont largement déconnectées de toute « Cause » au sens noble ou idéologie⁸³.

Sécher les cours, dénoncer la réforme, s'amuser entre amis, le gouvernement...

...faire des rencontres, approcher un mouvement politique, draguer... Dans l'infinité des motivations, on relèvera bien entendu parmi les moins « légitimes » la volonté d'éviter quelques jours de cours.

Aylan note que dans son lycée, la première semaine « on n'a pas eu de problème pour bloquer [...] parce que [la plupart des gens] voulaient pas aller en cours ». Cette motivation se vérifie dans le comportement des lycéens qui « donnent un coup de main » pour placer les poubelles devant l'établissement. Une fois terminée l'AG improvisée devant l'établissement – qui permettait, même sans vote formel, de s'assurer de la reconduction du blocage – la plupart rentraient chez eux. Cela avant 10h, voire 9h, malgré l'organisation de réunions et manifestations au long de la journée.

« Après voilà, y avait des gens qui étaient là parce que... enfin... parce qu'ils croyaient au mouvement et y en a d'autres, c'était juste pour les cours » ; « Ouais, après, en fait y avait pas mal de gens qui étaient déter', qui étaient chauds pour faire des blocages, pour bloquer le lycée, mais quand il fallait faire des mobilisations, fallait bouger sur Paris, là

⁸¹ Annick PERCHERON, *La socialisation politique*, op. cit., p. 172. Cf l'ensemble du chapitre, « Au miroir grossissant de la jeunesse », p. 167-172.

⁸² Anne MUXEL, *L'expérience politique des jeunes*, Paris, Presses de Sciences po, 2001, p. 37-50. Cf. aussi sur le sujet François DUBET, *Les lycéens*, Paris, Seuil, 1991, p 254-282.

⁸³ Cf. les travaux de Daniel Gaxie mentionnés en introduction. Cf. aussi Albert HIRSCHMAN, *Bonheur privé, action publique*, Paris, Fayard, 1983. De façon générale, sur la diversité des motivations – même déclarées – de l'action, voir Olivier FILLIEULE, *Stratégies de la rue. Les manifestations en France*, Paris, Presses de Sciences po, 1997, p. 180-190.

y avait un peu moins de gens. »⁸⁴

Cet objectif n'est pourtant pas suffisant pour expliquer le comportement des acteurs « moyennement » ou faiblement actifs dans le mouvement, dont l'intérêt serait alors d'éviter tous les coûts de l'action et jouer pleinement les *free riders* en restant chez eux, ou en ne venant qu'à 8h (heure habituelle des cours) pour vérifier le maintien du blocage avant de repartir⁸⁵. Leur venue avec au moins une demi-heure d'avance vise manifestement à participer à certains aspects ludiques du blocage : rendez-vous entre amis pour transporter des poubelles puis les entasser devant le lycée, amener sa contribution visible sous la forme d'un nouvel objet pour le blocage : chaînes, cadenas, gâteaux, boissons...

Au lycée Zola, que je présenterai plus loin, Kevin fait d'abord partie des acteurs moyennement engagés qui rappellent à plusieurs reprises leur amusement à être de ceux qui viennent « mettre le bordel ». Il explique les départs précoces du lycée par le froid qui sévissait pendant la période des grèves. Arrivé à Zola il y a peu, ces départs lui ont en fait permis d'aller boire un café chez les uns et les autres avec qui il sympathisait, puis parfois de revenir au lycée. La plupart des élèves qu'il fréquente au jour de l'entretien ne sont pas de sa classe, ce qui semble indiquer que ses relations d'amitié dans le lycée ont été plus structurées par la grève que par son appartenance à cette classe.

A partir du deuxième jour, la table et le café amenés par les jeunes communistes locales apportaient un soutien face au froid. Mais les différents participants s'accordent pour dire qu'après 9h30, il ne restait généralement qu'une vingtaine d'élèves devant le lycée bloqué, ce jusqu'à la fin de la période de blocage. Trois ou quatre professeurs restaient parfois avec eux dans la matinée, notamment le professeur de français d'Aylan, et ont sympathisé avec des élèves jusque dans la participation à des actions improvisées dans Paris où ils ont été embarqués par la police avec eux.

Joris, élève du lycée privé Saint Vincent de Paul : « C'est pas une question de "est-ce que on est motivés, est-ce qu'on est impliqués politiquement" [...] On a vu l'affiche "blocus", y avait plein de gens devant le lycée, ça nous faisait rigoler et puis voilà. Franchement, le meilleur exemple, c'est moi. J'ai vu qu'y avait marqué "blocus", j'me suis dit "bon bah on va rigoler. J'y vais quand même" et hop. On fout le bordel.

⁸⁴ Les élèves du lycée Zola ayant participé à des actions tenues pendant la trêve des vacances scolaires étaient une vingtaine (le total, avec les deux lycées voisins avec lesquelles les actions étaient communes, s'élevait à une cinquantaine), d'après les entretiens et les vidéos consultées.

⁸⁵ Mancur OLSON, *Logique de l'action collective*, Paris, Presses universitaires de France, 1978.

Franchement, j'me suis rien demandé. »

Pour revenir aux motivations que les enquêtés désignent comme légitimes, la réforme des retraites, motif officiel du mouvement de grève, semble peu importante et émerge essentiellement dans le cours de l'action. D'autres sujets politiques sont abordés avec bien plus d'assurance.

A Zola, la réforme des retraites a été abordée dans une série de discussions et documents pédagogiques élaborés par, avec et/ou au local des Jeunes communistes du coin. Mais le premier blocage a été lancé par Aylan et des amis à lui, indépendamment de toute organisation formelle. Il a décidé ce blocage un soir avec des amis, où ils se sont donnés rendez-vous tôt le lendemain matin. Je lui demande si ce soir là, ils ont discuté de la réforme :

« Moi : Par exemple, le mardi soir vous disiez quelque chose là-dessus ?

– Aylan : Ouais ouais non. Après on disait pas que, 'fin voilà, on parlait de ça et on parlait d'autres choses. Après, le truc c'est que euh... j'pense que euh... on s'est dit ça parce que... y avait plein de trucs qui nous gênaient, mais que... ça on voyait que ça pouvait faire... 'fin que ça pouvait amener une mobilisation et... et que voilà, mais le premier jour, on n'a pas parlé. Et c'est à partir des jours suivants qu'on a commencé à dire... qu'on était contre la réforme des retraites, contre la politique du gouvernement... 'fin voilà, puis on a commencé à expliquer aux gens, on a commencé à faire des AG, puis voilà. »

Un peu plus tard, je le relance en lui demandant de me parler des points négatifs ou positifs de la réforme :

« Aylan : Bah, on avait vu que... donc... fallait cotiser plus longtemps pour avoir sa retraite, que arrivés sur le marché professionnel en tant que jeunes, ça allait être plus dur pour nous encore de trouver du travail vu que...

– Kevin : Clair, déjà qu'y en n'a pas.

– Aylan : Déjà qu'y en n'a pas beaucoup et que les gens doivent partir plus tard à la retraite, bah donc, voilà. [...]

– Moi : D'autres choses sur la réforme ?

– Aylan : Euh, bah en fait, moi, personnellement, c'est pas plus la... c'est pas la réforme qui m'a choqué en soit, même si voilà, je suis contre et voilà mais, c'est surtout le truc qui a fait plus ou moins euh... déborder 'fin... qu'a fait que, ça en plus, un problème en plus qui a fait qu'on est obligés de se mobiliser, mais... hormis ça, c'est pas contre la réforme des retraites en soit que je me suis mobilisé, mais plus parce que... parce que

j'étais contre la politique du gouvernement, que y avait un... 'fin, que c'était un... un espèce de je sais pas comment dire... un ras-le-bol général plus qu'autre chose. Pas que sur cette réforme.

– Moi : Ok, et c'est-à-dire quoi d'autre comme... ?

– Aylan : Ben la politique par rapport à l'immigration, tout ce qui est expulsions, euh, quoi d'autre... la prison pour mineurs, 'fin les raisons c'est pas ça qui manque... La discrimination à l'embauche, y en a plein, mais c'est plus par rapport... aux antécédents, à ce qui s'était passé avant et... et c'est vrai que le coup de la réforme des retraites bah c'était un peu... bah la goutte d'eau qui faisait déborder le vase.

– Moi : Ça aurait pu être autre chose.

– Aylan : Ouais, ça aurait pu être autre chose. »

A tous les enquêtés lycéens, je pose durant l'entretien une question du type « tu peux m'expliquer un peu le problème de fond, les retraites ? » :

« Sur la réforme en soi, tu peux m'en parler une minute ou... ?

– Julien (élève du lycée privé Saint Vincent de Paul) : Ouais bah... c'est une réforme, moi j'trouve pas qu'y aurait tellement tellement eu besoin de faire blocus cette année. Ça nous concerne pas tellement, enfin indirectement parce qu'en fait c'est une réforme qui pousse la retraite, et du coup sur le monde du travail, quand on arrive nous, jeunes, toi et moi, bah en fait on a moins de travail, parce que les gens ils travaillent plus longtemps... En fait ce qu'il aurait fallu, c'est une retraite à la carte. Avec par exemple, des métiers pénibles, ces gens là ils auraient eu une retraite plus prématurée par rapport aux autres. »

Obtenir des financements pour un skatepark, faire chier la mairie, faire une expérience...

Les mêmes observations peuvent être faites à propos de la tentative de mobilisation contre la rénovation et démolition partielle du Palais omnisport de Paris Bercy (POPB). Depuis les années 1990, pour de nombreux pratiquants de skateboard, roller et BMX (vélo acrobatique) notamment, le POPB est à la fois le lieu de pratique le plus fréquent à Paris et le lieu de rendez-vous où l'on se retrouve avant de se déplacer vers un autre *spot* de la région, en transports en commun ou en voiture. Pendant les beaux jours, il est aussi un lieu où l'on passe des après-midis et des soirées, non seulement à pratiquer son sport, mais aussi à rester assis, discuter, rencontrer des amis, partager des bières, des apéritifs et des repas à même les marches.

Commentaires sur la page Facebook de la mobilisation :

« !! Qu'est ce qu'on peut faire pour pas qu'ils le supprime, c'est horrible ... J'suis tlm blazé.. J'ai tlm de pure souvenirs d'adolescence... De rencontre . C'est ignoble de supprimer tout sa tout ce qu'il c'est pacé.... sa me dégoute. » ;

« Y a un grand bout de mon adolescence sur ce spot [...] Mais va faire comprendre ça à un élu » ;

« bercy est un spot mythique sur lequel des legendes du skate, du bmx, de la trott et du roller ont rider et filmer des images incroyables » ;

« Un spot mythique que j'associe à de bons moments et grosses gamelles ».

En outre, pour plusieurs disciplines, notamment le skateboard, le roller et plus récemment la trottinette, une mémoire collective du « spot mythique » est entretenue par nombre de conversations, vidéos et publications de photos dans les médias spécialisés⁸⁶. Ces souvenirs tournent globalement autour des grandes sessions estivales et des événements tels que des compétitions de rue qui ont vu venir sur place certaines vedettes internationales desdites disciplines.

Dans les années 1990 est créé le Tadoo Roller, compétition internationale annuelle se déroulant à l'intérieur du POPB. En 2001 des personnalités de la discipline, principalement américaines, profitent de l'événement pour organiser, le même weekend, l'IMYTA, premier opus d'une série de compétitions se déroulant directement sur le mobilier urbain. L'architecture extérieure originale en granit du POPB se prête bien aux figures et l'événement fait les couvertures des magazines de roller des deux côtés de l'Atlantique. Les publications de presse ainsi que les films tournés par des amateurs à une époque où la diffusion de vidéos en ligne commence à se démocratiser, laisseront de nombreux souvenirs d'un week-end où des stars de la discipline sont venues d'Europe, d'Amérique et d'Australie et ont réalisé plusieurs exploits devant une foule qui recouvrait toute la face nord du bâtiment. Les années suivantes, plusieurs compétitions s'inspireront de cet événement, sans pour autant réunir autant de monde. Plus récemment, en 2012, le Dissidence Jam Contest, compétition de trottinette, amène aussi à Bercy plusieurs célébrités américaines.

Un article publié en juin 2012 sur le site Internet Rollernews.com renvoie à certains de ces souvenirs :

⁸⁶ Un article publié pendant l'expérience annonçait par exemple que « le spot mythique de Bercy va être complètement détruit [...] Il s'agit de la destruction de toute une histoire... ».

« PARIS BERCY ARENA 2015: RIP BERCY LEDGES

The Palais Omnisports of Paris Bercy will be changed in 2015 [...].

The Bercy Ledges are part of rollerblading history, unfortunately they will soon be destroyed [...] »

L'article est suivi de lien vers des vidéos d'événements de roller ayant eu lieu à Bercy.

Quelques commentaires sous l'article :

« I'll definitely have to get to Paris before then. Always wanted to hit the Bercy ledges. » ; « made my day – thanks for posting. soo happy i skated in this era. [...] Too many legends..... [...] » ; « For real! It was probably the best period for in-line skatin', thanks to repost it, this is the bomb. Whow the thing is almost all these guys still skate, this is magic. Roll' for life » ; « IMYTA was rollerblading for me. skating's progressed a lot but everyone used to skate so much bigger back then. i'd love to skate bercy ledges before they're taken away. [...] »

Le projet de rénovation du POBP dont les travaux sont lancés en 2014 prévoit entre autres la démolition de la façade nord du bâtiment – théâtre des pratiques sportives et de la mémoire qui vient d'être évoquée – au profit d'une nouvelle structure en bois et verre. L'expérience de Bercy, qui constitue l'une des principales enquêtes de cet ouvrage et qui sera détaillée plus loin, consiste en une tentative, de ma part, d'organiser une mobilisation contre cette démolition. Indéniablement, la mémoire construite autour du lieu contribuera à la mobilisation de certains participants. Mais à part pour mon propre cas, quasiment aucun des *riders* qui ont un attachement particulier et ancien au POBP pour avoir participé directement aux événements locaux n'ont participé aux actions de protestation. Ces *riders* mobilisent plusieurs registres pour expliquer leur passivité. Par exemple, celui de l'impuissance face aux politiciens, ou encore celui de « de toute façon, Bercy, c'est plus ce que c'était ». Même si le POBP reste, jusqu'à ses dernières années, le lieu de pratique le plus fréquenté pour les sports de glisse en région parisienne (hors *skateparks*), plusieurs évolutions ont en effet amoindri cette fréquentation. Parmi ces évolutions, le vieillissement relatif et l'entrée dans la vie professionnelle de nombre de pratiquants des années 2000, le déclin en nombre de pratiquants de certaines disciplines, l'organisation d'événements sur d'autres spots, la construction de skateparks dont un dans le parc de Bercy à proximité et aussi, avec les années, l'usure et la dégradation d'une partie des surfaces du lieu qui, à partir des années 2010, ne semble plus faire l'objet de réparations comme c'était le cas dans les années 2000. Lors des premières tentatives de mobilisations, plusieurs *riders* font preuve d'autodérision sur le fait qu'on a « trop rouillé Bercy » (comprendre « trop trainé à Bercy ») pendant des années :

Une connaissance partage sur Facebook la page de la mobilisation avec le message suivant : « Pour que le spot de rouille ne finisse pas à la casse ».

Un commentaire d'une autre connaissance : « perso, je comprends leur envie de changement ! il faut un changement de toute façon. Nombreux sont ceux qui aiment cette page mais que nous voyons très rarement à bercy... le bercy aujourd'hui n'est plus le bercy d'avant, il a bien changer et les mentalités aussi... peace !! »⁸⁷

Plusieurs dizaines, voire centaines de riders étaient manifestement intéressés par la conservation du spot de Bercy. Mais les acteurs participant effectivement aux quelques actions réalisées laissent apparaître d'autres motivations dominantes. On trouve parmi eux deux types de profils :

- Ceux qui participent à des actions de collage d'affiches et de stickers (cf. chapitre 3), qui sont mineurs, habitent en banlieue parisienne, se déplacent assez rarement à Paris et, du coup, ne fréquentent le POPB que de façon limitée ou depuis assez peu de temps. Ils sont peu ou pas intégrés aux groupes de pratiquants habitués du lieu. L'une de leurs principales motivations semble justement être de venir faire des rencontres sur place⁸⁸. Quelques-uns vont plus régulièrement à Bercy mais sans être directement affectés par le projet de démolition. J'ai notamment bénéficié à plusieurs reprises de l'aide de *traceurs* (pratiquants de *parkours*, discipline consistant à réaliser des figures sur le mobilier ou l'immobilier urbain sans équipement particulier) qui, pour une vidéo tournée sur les lieux, ont réalisé plusieurs figures sur la partie du POPB menacée de destruction. Cette zone du Palais omnisport ne constitue pourtant pas pour eux un lieu de pratique habituel, l'espace où il se trouvent plus fréquemment étant plutôt une fontaine située à l'arrière du bâtiment.
- Les autres, plus âgés (entre 30 et 60 ans), sont déjà engagés depuis plusieurs années dans le milieu associatif des sports de glisse urbains.

Je décrirai par exemple plus loin la participation de Jacques, José et Francis. Jacques, la cinquantaine, est responsable local dans une fédération de roller. José, la trentaine, est l'un des responsables d'une association organisant des événements et initiations aux sports de glisse. Francis, près de soixante ans, « ancien du roller », est, d'après José, notre allié « le plus important. Parce qu'il a mené plusieurs combats contre la ville. Il a de l'expérience pour contacter les élus, il maîtrise, faut faire ça avec lui [...] Ce qui est dingue avec lui, c'est qu'il a sa carte dans toutes les structures s'il veut [...] il est apprécié dans quatre clubs ». Francis a été membre actif, dirigeant et instructeur dans

⁸⁷ Un autre registre, plus rarement mobilisé, consiste à valoriser le changement annoncé comme une forme de progrès : on a « mis les *tricks* » (réalisé les figures) qu'on voulait à Bercy, les travaux créeront peut-être de nouveaux spots.

⁸⁸ Deux participants à un collage d'affiche me demandent d'ailleurs de faire informellement « de la pub » pour leur groupe de skaters sur Facebook afin d'élargir le cercle des inscrits.

plusieurs associations de moniteurs et de randonnées en roller.

Ils ne fréquentent pas ou quasiment pas le POPB, soit parce qu'ils ne pratiquent pas les disciplines acrobatiques, soit parce qu'ils les pratiquent préférentiellement dans des skateparks. Sans être les plus sollicités par mes tentatives de recrutement, ils sont ceux qui ont répondu présents le plus facilement, voire sont venus spontanément vers moi. Tout en soutenant ma cause, ils y voyaient une chance de satisfaire d'autres fins. Jacques, José et Francis ont explicitement admis que le refus probable de transformer le projet de rénovation du POPB poussera certainement la mairie à proposer diverses consolations, notamment sous la forme d'accélération ou d'amélioration d'hypothétiques projets de construction de skateparks, ou encore de financement des associations dans lesquelles certains exercent des responsabilités.

Avant les premières tentatives de mobilisation, en mai 2012, je téléphone à José pour lui parler du projet de rénovation. Il évoque spontanément des discussions qu'il a eues avec la mairie sur des projets qui « devraient sans doute être présentés » comme des compensations, par exemple des structures destinées aux sports de glisse sur les voies sur berges.

Par ailleurs, plusieurs *riders* soutiennent la mobilisation en partageant des informations sur Facebook et admettent en arriver aux mêmes conclusions lorsque quelqu'un leur oppose la vanité de cette lutte : « on peu rien faire contre des projet a plusieurs millions d'euros mais essayons de prouver que le park de bercy ne suffiras plus et que nous avons besoin d'un extention de skatepark de type street plaza » (commentaire posté en juin 2012 sur la page d'une association de sports de glisse)⁸⁹.

Ces acteurs qui ont déjà été confrontés à des élus et responsables de services municipaux s'expriment aussi à plusieurs reprises dans nos conversations sur le plaisir qu'ils auront à « faire chier la mairie », à « leur montrer leurs contradictions » (José).

En juin 2012, Francis me dit au téléphone que l'un des buts du projet de rénovation était « sûrement de se débarrasser des roulettes ». Il me raconte un précédent lors duquel il avait obtenu une participation de la mairie à un équipement sportif après avoir fait venir France 3 région. « La médiatisation ça leur fait peur, c'est bien, ça ».

⁸⁹ D'autres voient dans le soutien à la mobilisation des perspectives d'échanges de services les plus divers : « En ce moment je fais un concours photo ou il faut avoir le plus de j'aime ! Donc j'aimerais si possible que vous partagiez ma photo en disant a vos fans de l'aimer et que vous l'aimiez, Sa serait cool ! PS je suis le gérant de la page Facebook de [...] ! et je vous soutient a 100/100 ! » (Message reçu en août 2012 sur le compte Facebook de la mobilisation).

On relèvera également que, comme dans nombre de mobilisations, une partie des motivations (qui semble cependant mineure ici) réside dans la concurrence même entre les différentes unités participant à l'action. Deux des responsables d'associations plus orientées sur le roller, souhaitent par exemple participer à la mobilisation et éviter qu'Eddy, responsable d'une association de skateboard réputé conflictuel, ne « porte trop sa marque » dessus.

On trouve enfin un troisième profil, le mien. Il ne concerne qu'une personne mais ne doit pas être négligé vu mon rôle dans la mobilisation. Ce profil est celui d'un *rider* qui est personnellement attaché au POPB, mais qui profite aussi du projet de rénovation pour réaliser une expérience dans le cadre de sa thèse. Cette position spécifique pose des questions de méthode et d'éthique sur lesquelles je reviendrai au chapitre 3. Mais elle est aussi un exemple parmi d'autres de l'extrême diversité des objectifs que peuvent chercher à satisfaire les acteurs d'une mobilisation⁹⁰.

Se venger de la police, aller voir, s'amuser...

Sur les émeutes, les témoignages glanés dans mon dépouillement de presse et par entretien concordent avec un constat déjà observé par nombre de sources⁹¹ : la participation effective aux violences est généralement le fait d'une minorité d'acteurs entourés de groupes plus larges.

- « – As-tu vraiment pris part aux violences de 2005 ou bien n'as-tu été que spectateur ?
- “J’y étais, mais je n’ai pas brûlé de voitures. J’ai parfois participé aux émeutes ponctuelles qui ont éclaté avant 2005... Mais tu sais, dans un groupe de 20 ou 30 jeunes, il n’y en a que 5 qui font vraiment quelque chose : il va y en avoir seulement 5 qui vont retourner la voiture. Les autres, ils se mettent autour et ils regardent. Moi, je ne saurais même pas où mettre l’essence pour que ça brûle. Pareil pour les cocktails Molotov, c’est ceux qui savent les fabriquer qui les lancent, et c’est une minorité.”
- Comment démarrent les émeutes ? C’est organisé ?
- “Il faut bien faire la distinction entre les émeutes de 2005 et les violences ‘ordinaires’. En 2005, on avait des dizaines de personnes par affrontement dans de vraies batailles rangées, alors que d’habitude, ce sont de petits groupes désorganisés.”
- Pourquoi y as-tu pris part ?

⁹⁰ Sur l'importance de ne pas effacer le rôle de l'enquêteur dans ses observations, *a fortiori* quand il joue un rôle très actif sur le terrain, Martina AVANZA, « Le “cas Alice Goffman” et les risques d'un *backlash* méthodologique », *Revue française de science politique*, vol. 66, n° 6, 2016, p. 995-1001.

⁹¹ Randall COLLINS, *Violence. A Micro-Sociological Theory*, Princeton, Princeton University Press, 2008, p. 413-430. Sur les précisions méthodologiques concernant la recherche sur les émeutes réalisée pour cet ouvrage, voir le chapitre 5.

– “Sur le coup, c’est amusant. Il n’y a aucune réflexion derrière, tu y vas parce que tu n’as rien d’autre à faire. Pour certains, c’est vraiment : ‘On s’ennuie, tiens, on va brûler une voiture !’... Par contre, brûler des voitures de civils, moi, ça me dérange. C’est comme attaquer les ambulances et les médecins, ce qui reste quand même rare. Mais tabasser un CRS, c’est une manière de se dédouaner de sa culpabilité ; on se dit : ‘Ils se comportent comme des animaux avec nous, donc on peut les traiter comme des animaux.’ ” »

« Un étudiant dans le feu des émeutes » (entretien), *Contrepoint* (journal étudiant)⁹²

A partir des années 1980 dans le cas des émeutes de banlieues françaises, on trouve dès les démarrages d’actions des participants actifs dont certains ont préparé les choses préalablement – en témoigne la présence de cocktails Molotov et d’autres projectiles nécessitant une préparation⁹³ – d’autres passifs, et d’autres qui sont entraînés sur le moment à réaliser quelques jets de pierres ou à s’essayer à des mises à feu.

Les témoignages issus d’articles de presse montrent que ceux qui affirment y avoir pris part mettent en avant des motifs divers, allant de la vengeance contre les policiers ou contre des injustices au sens plus large, à la simple envie d’« aller voir ». L’invocation de ce dernier motif peut parfois résulter de logiques de défense face au risque de sanctions pénales : c’est dans les témoignages de jeunes passant devant la justice que l’on trouve le plus d’individus passés « par hasard ». Mais ce motif correspond aussi à une réalité : celle du flou qui entoure, sur le moment, les « raisons » subjectives de la participation⁹⁴.

Quoi qu’il en soit, pour les émeutes comme pour les blocages lycéens ou pour le POPB, rien ne permet d’établir de corrélation entre le fait d’être concerné de près par la cause « officielle » de l’action et le fait d’y participer activement. En outre, lorsque les émeutes font suite à une bavure meurtrière commise par des policiers, la présence régulière de frères et sœurs ou d’amis proches du jeune défunt dans les personnes condamnant et appelant à cesser les violences inciterait à exclure l’hypothèse d’une telle corrélation.

Houcine, enquêté ayant été sur les lieux et disant n’avoir pas participé, lors d’un mouvement d’émeute médiatisé en région parisienne dans les années 2000 et qui fait suite au décès de deux adolescents, me parle de ces deux défunts et du rôle des policiers. Il dit qu’il connaissait les deux, parle de leurs parents, frères et sœur, de son propre frère

⁹² N° 8 (hors série), 2007, p. 10.

⁹³ Cf. par exemple *Le Progrès*, 20 juin 1987.

⁹⁴ Voir les différentes thèses s’affrontant lors du procès en correctionnelle d’un des « jeteur[s] de pierres », quelques jours après les actes : « “Il était là par hasard”... “N’empêche qu’il a balancé des pierres sur les policiers” », *Le Progrès*, 1er avril 1983, p. 5.

qui était à l'école avec l'un d'eux : « Des petits jeunes du quartier qu'on a vu grandir. [...] Bon après y a, y a... d'autres disent "accident", d'autres qui disent que ça a été fait volontairement ». Il affirme également bien connaître plusieurs de ceux qui ont participé aux violences et parle à plusieurs reprises de « petits cons ».

Comme pour les blocages ou le POPB, rien ne permet non plus de penser que la diversité des motivations en présence relève d'un malentendu⁹⁵.

2) Une coopération en conscience : causes, revendications et mots d'ordres comme ressources de coordination

La totalité des acteurs rencontrés dans l'enquête sur les lycéens et pour l'expérience de Bercy sont manifestement conscients de la diversité des motivations, intérêts et objectifs en jeu dans la mobilisation. La grande majorité admet des exploitations conscientes de cette diversité par les uns et les autres. On l'a entrevu et on y reviendra, plusieurs de ceux qui ont directement contribué au déclenchement des actions admettent aussi que les logiques qui ont précédé le passage à l'acte étaient éloignées des « causes » politiques. Les entretiens avec ceux qui ont assisté aux conversations précédant immédiatement la prise d'un rendez-vous pour passer à l'action se rejoignent sur ce qu'étaient les contenus de ces conversations :

- les grèves déjà en cours, qui permettaient de définir la situation comme propice à réaliser aussi une grève. Plusieurs enquêtés évoquent des opportunités stratégiques liées à l'avancée du mouvement vue à la télévision et l'avance prise par certains établissements comme le lycée Voltaire, à Paris, référence qui semble partagée dans les conversations pour les deux principaux lycées étudiés. Dans le lycée privé Saint Vincent de Paul, deux enquêtés affirment à plusieurs reprises que Juan, vu comme l'« organisateur » du blocage, répétait vouloir « qu'on montre que le privé réussisse à faire un blocus »⁹⁶ ;
- ce qui allait être fait le lendemain : quoi, quand, comment, que faire ;

⁹⁵ Ce qui n'empêche pas que de tels malentendus aient quelques fois lieu, notamment quand les dispositifs de sensibilisation à certaines causes jouant sur des cordes émotionnelles « tendent à gommer leurs aspects les plus partisans » comme leur proximité avec tel mouvement politique. Christophe TRAÏNI et Johanna SIMEANT, « Introduction. Pourquoi et comment sensibiliser à la cause », in Christophe Traïni (dir.), *Emotions... Mobilisation !*, Paris, Presses de Sciences po, 2009, p. 21 et dans le même ouvrage, Christophe TRAÏNI, « L'opposition à la tauromachie », p. 206-210.

⁹⁶ On rejoint ici les observations de Michel Dobry sur l'importance des discussions tournées vers l'état du mouvement dans les sites voisins, au détriment des conversations « de fond ». « Calcul, concurrence et gestion du sens. Quelques réflexions à propos des manifestations étudiantes de novembre-décembre 1986 », in Pierre Favre, *La manifestation*, Paris, Presses de Sciences po, 1990, p. 357-386.

– et enfin, des sujets anecdotiques et sans rapports avec le mouvement.

Mais il n'a pas été nécessaire à ces moments de défendre le « fond », ni de démontrer son attachement aux raisons de l'action ou à quelque « cause » que ce soit pour légitimer un passage à l'acte. Les seuls coûts d'entrée dans l'action étaient ceux directement liés à son exécution. Et l'usage cynique des mots d'ordre dans ce jeu de coopération n'est pas un secret auquel seul le sociologue aurait accès. En entretiens, des enquêtés lachent facilement que la réforme des retraites n'était qu'un « point secondaire », un « détail ».

En revanche, une fois la mobilisation amorcée, il apparaîtra important dans le jeu des considérations mutuelles de connaître et manier avec un minimum d'aisance les motifs légitimes de l'action, localement négociés sur la base des revendications nationales et des causes militantes locales – en particulier dans le lycée Zola qui s'inscrit régulièrement dans des mobilisations à l'échelle départementale et régionale. Cette maîtrise est plusieurs fois présentée explicitement comme une forme de compétence pragmatique⁹⁷ qui permettra d'apporter des justifications formelles au blocage et répondre par anticipation au cliché du lycéen embrigadé sans savoir pourquoi ou qui chercherait juste à sécher les cours. Dans le fond, ces motifs agissent moins sur l'émergence de la mobilisation par leur enracinement dans les croyances que par les éventuelles anticipations du devoir de justification publique.

Trois élèves du lycée Zola évoquent spontanément, lorsque je leur parle de la réforme des retraites, le risque d'être interviewé par des journalistes pendant l'action et de « passer pour un con/une conne » (les trois utilisent l'expression). Cette préoccupation contribue vraisemblablement à expliquer pourquoi les membres des Jeunesses communistes locales ont tenu, d'après Aylan et Emma, à ce que les lycéens de Zola et des établissements voisins venus dans leurs locaux rédigent leurs propres tracts, sans logos.

Plusieurs d'entre eux ont d'ailleurs été confrontés à des journalistes. Zina raconte avoir été « piégée » par une émission de télévision. Elle a été interrogée par « des gens qui sous-entendent que [les mobilisés] sont des jeunes, c'est des cons, ils savent pas pourquoi ils sont là... Et je commence à vraiment m'énerver [...] je suis d'accord pour dire que certains sont là juste pour faire les cons, mais c'est pas mon cas ».

La participation aux manifestations de l'après-midi semble parfois liée aux mêmes objectifs de distinction et de légitimation. Dans le lycée privé, Julien : « En fait, on essaye de faire un blocus le jour où y a une manifestation, pour après pouvoir aller à la manifestation et... prouver un peu au lycée qu'on fait pas ça que pour sécher les cours

⁹⁷ Cette expression n'est pas utilisée.

et que derrière y a une opinion politique et y a des raisons politiques ».

Il est tentant de voir ici validée la thèse du « prétexte » évoquée en introduction. Mais ce serait attribuer à l'ensemble des acteurs un calcul qui ne correspond qu'à une partie d'entre eux. Ce serait voir la diversité des objectifs, intentions et principes de justification des acteurs sans voir la diversité des degrés de réflexivité de ces derniers, des plus « spontanés » aux plus « calculateurs ».

Aylan, lorsque je lui demande s'il a parlé de la réforme des retraites avec ses amis avant de décider d'un blocage : « on s'est dit ça parce que... y avait plein de trucs qui nous gênaient, mais que... ça on voyait que ça pouvait faire... 'fin que ça pouvait amener une mobilisation ». Un peu plus loin, sur le premier jour de blocage, d'abord « mal organisé » dans son lycée : « c'est un peu parti en couille, par contre. Parce que voilà, il fallait plus ou moins, par exemple, un motif officiel de voilà, les motifs, c'est pas ce qui manquait mais y a personne d'entre nous qui parlait, donc... » Mais plusieurs, malgré leur conscience de la diversité des motivations, ne laissent pas apparaître de calculs de ce type.

Qu'il s'agisse d'étendre un mouvement en cours ou – plus difficile – de lever les tous premiers sites d'une mobilisation, il importe de comprendre quelles sont les clés du sens pratique qui permet de déceler le potentiel mobilisateur d'une « cause ». Autrement dit, non pas l'attachement intime des acteurs à cette cause, ni sa valeur politique intrinsèque, mais les anticipations qui s'articulent autour d'elle dans un contexte donné. Plutôt que de prétexte, il serait adéquat ici de parler de « point focal » (ou « foyer ») au sens de Thomas Schelling, c'est-à-dire de point de coordination exploité en toute conscience :

« Lorsqu'un mari et sa femme perdent contact l'un avec l'autre dans un grand magasin, [...] il est vraisemblable que tous deux se dirigeront vers un point suffisamment évident pour que chacun pense que l'autre fera de même. Il s'agit ici pour le mari non pas de prévoir où se rendra son épouse mais de se rendre là où celle-ci pense que son conjoint se rendra, et réciproquement. La question pertinente n'est pas "que ferais-je à sa place", mais "que ferais-je si j'étais à sa place en train de me demander ce que je ferais moi-même, sachant que je fais de même... ?". »⁹⁸

« Une solution "foyer" est liée à une caractéristique particulière qui permet de la distinguer parmi les autres. La dynamique de la négociation en est profondément

⁹⁸ Thomas SCHELLING, *Stratégie du conflit*, Paris, Presses universitaires de France, 1986, p. 78-79.

influencée »⁹⁹.

En partant des problèmes de coordination à distance posés par la théorie des jeux, T. Schelling montre que, dans les processus de négociation ou d'action collective, certaines solutions, par leur caractère évident ou « naturel », structurent et réduisent tacitement les choix possibles. Parfois sur le mode de la contrainte psychique, parfois sur le mode du calcul conscient. Pour que des acteurs puissent faire converger leurs anticipations réciproques vers un point focal, il faut :

- qu'ils soient dans une situation de coopération, qu'elle soit pure ou, comme c'est plus souvent le cas, partielle (jeu mixte) ;
- qu'ils puissent faire appel à un stock de connaissances et de typifications partagées¹⁰⁰ faisant office de repères communs. Ces connaissances peuvent être stabilisées (savoir que, dans le quartier, la bavure policière est un motif qui conduit probablement à l'émeute, cf. chapitre 5) ou non (savoir que la réforme actuelle est devenue dans un certain nombre de lycées une « cause » de mobilisation). Elles peuvent aussi bien être partagées à l'échelle d'une société entière que du seul petit groupe concerné par la mobilisation.

Ce n'est pas par snobisme que je préfère la notion de point focal à celle de prétexte, mais parce que le concept de Schelling permet de souligner la chose suivante : des calculs réalisés par des individus ayant des logiques très différentes¹⁰¹ et des niveaux de réflexivité inégaux peuvent converger objectivement dans l'action. Il faudra, au long de cet ouvrage, garder à l'esprit la distinction entre différents « niveaux » de collusion : les motivations des acteurs des mobilisations étudiées sont diverses ; ils savent globalement que les motivations des uns et des autres sont diverses¹⁰² ; mais les stratégies d'exploitation de cette diversité pendant l'action sont, elles, très inégalement approfondies. La thèse du prétexte efface cette inégalité. Elle dessine des acteurs qui partageraient quelques motivations cachées et illégitimes et s'entendraient sur un motif d'action fallacieux. Celle du point focal souligne que, parmi les acteurs qui partagent mobilisation et mots d'ordre, certains sont sincèrement préoccupés par la cause officielle¹⁰³ ; d'autres sont préoccupés par d'autres choses. Et surtout, que certains ont des degrés de réflexivité limités quant au rôle des motifs officiels de mobilisation dans la réalisation de l'action (ils seront désignés par d'autres comme « spontanés », « sincères », parfois « naïfs ») ; alors que d'autres élaborent des plans complexes. Dans les situations d'« avant action », où les routines de la mobilisation ne sont pas encore bien définies, un

⁹⁹ *Ibid.*, p. 144 et suivantes.

¹⁰⁰ Peter BERGER et Thomas LUCKMANN, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 2006.

¹⁰¹ Sur les « captations des calculs », autrement dit les logiques et façons de calculer propres à différents univers sociaux et situations, voir Michel DOBRY, *Sociologie des crises politiques*, *op. cit.*, p. 101-103.

¹⁰² Collusion qui, même si elle est souvent ignorée, n'est pas une découverte originale. Cf. Lilian MATHIEU, *Mobilisations de prostituées*, Paris, Belin, 2001, p. 51-65.

¹⁰³ Même si, comme on l'a noté plus haut, ceux qui ont ce « profil » ne l'ont souvent pas au déclenchement de la mobilisation, l'attachement à la « cause » étant souvent une construction ultérieure à leur engagement dans l'action.

surplus de réflexivité peut conduire des acteurs à des calculs évoquant les reconstitutions de Schelling¹⁰⁴. Pour grossir le trait : « la réforme des retraites est surtout l'occasion de se mobiliser pour des raisons diverses, je sais que les autres pensent cela comme moi et accorderont donc leur discours et leur action pour que nous puissions saisir cette occasion ». Voire, avec des strates¹⁰⁵ supplémentaires dans le calcul « je sais que les autres pensent cela comme moi parce qu'ils savent que "leurs autres" et moi-même le pensons comme eux » et ainsi de suite....

Au fond, l'intérêt principal de la notion de point focal est qu'elle permet de voir que, quelle que soit la proportion d'individus sincères ou cyniques, attachés à ceci ou à cela, ça ne change pas grand-chose dès lors que des acteurs souhaitant se mobiliser trouvent des occasions et des discours partagés pour le faire. Quel que soit l'usage qu'ils en font, les mobilisés partagent une connaissance : les revendications de façade sont réputées nécessaires à une action contestataire. Elles font partie de *ce qu'est* une grève, un blocage, une pétition ou une manifestation. Ils partagent également un savoir minimal sur ce que sont les motifs d'action disponibles au moment présent. Les uns, à certains moments, « croient à fond » à ces motifs. D'autres on le verra, comme Kevin du lycée Zola, faiblement politisé, en jouent pour « s'amuser ». D'autres encore, comme Aylan, savent que la réussite du mouvement nécessite l'aide des élèves raisonnant comme Kevin. Cette dernière position est la plus répandue chez les participants les plus actifs : chez Zina et Emma entre autres, on entend des dénonciations de ceux « qui sont juste là pour sécher » ou qui « ne savent pas de quoi ils parlent », mais toujours avec une relative sympathie. Une empathie aussi, qui apparaît d'autant moins surprenante que l'on peut observer chez une même personne la cohabitation simultanée, quelques fois confuse et à demi avouée, de différentes motivations et formes de réflexivité¹⁰⁶. Il arrive cependant que cette cohabitation entre différents niveaux de réflexivité génère des tensions, comme lors des premiers contacts entre Zina et Aylan, deux acteurs centraux de la mobilisation du lycée Zola qui ne se connaissaient pas avant. Alors que la première tente de mobiliser des lycéens sur des aspects ludiques, le second y voit « des conneries » :

« Ça a vite été un peu froid avec elle. Le premier jour où je l'ai vue [...] le premier jour où on a bloqué, elle a voulu parler, je lui ai dit "écoute, bah si tu veux parler, parle". Et le truc, c'est qu'elle a un peu dit que des conneries en disant "ouais, venez à la JC, y a du shit, y a de la boisson, c'est super". Et je lui ai dit que c'est pas comme ça qu'il fallait ramener les gens... [...] C'est de là, après, on s'est un peu embrouillés, bah...

¹⁰⁴ Bien que des usages aussi réflexifs des normes et règles s'observent aussi dans les conjonctures plus ordinaires. Jean-Daniel REYNAUD, *Les règles du jeu. L'action collective et la régulation sociale*, Paris, Armand Colin, 1989.

¹⁰⁵ Erving GOFFMAN, *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit, 1991, p. 49-92.

¹⁰⁶ Voir la « scotomisation » ou dénégation de certaines motivations évoquée par Daniel Gaxie lorsqu'il traite de l'articulation entre l'engagement enchanté et la recherche de rétributions : « Rétributions du militantisme et paradoxes de l'action collective », *Revue suisse de science politique*, Vol. 11, n° 1, 2005, p. 169-174.

elle a voulu avoir une place de leader, moi personnellement, j'm'en foutais de parler ou pas... [...] On s'est un peu frités, mais après c'est rentré dans l'ordre et après on a pu construire des blocus ».

L'observation vaut aussi pour l'expérience de Bercy. Outre mon propre cas, qu'on pourrait suspecter d'être particulièrement atypique, on trouve celui de José et Francis. Tous les deux sont attachés à la cause centrale de la mobilisation (empêcher la destruction du spot de Bercy) mais voient d'autres intérêts à en tirer, comme on l'a vu plus haut. Ils ont un autre point commun : lors de mes premières conversations avec chacun dans le cadre de l'expérience, tous les deux, séparément, m'ont dit qu'il faudra faire appel à Jacques, responsable local d'une fédération qui « n'en a rien à foutre du street » mais qui a des contacts avec la mairie, nous aidera à nous faire connaître et en profitera pour « gratter des subventions ». L'intuition s'avère juste. C'est par Jacques que se font les premières prises de contact avec la mairie de Paris et les institutions responsables du projet de rénovation du POPB. Lors d'une discussion informelle, Jacques admet auprès de moi qu'il ne s'intéresse « pas plus que ça » à Bercy et que pour lui, il est surtout question de « reconnaissance du roller par les politiques ». Un autre intérêt manifestement recherché par Jacques est sa légitimation dans le « monde du roller » : l'investissement dans l'affaire du POPB est aussi un rapprochement avec une partie de ce monde dont il est « éloigné »¹⁰⁷ malgré ses responsabilités. José me prodigue aussi des conseils avant que je ne rencontre pour la première fois Eddy, responsable d'une association : « voilà ce qui l'intéressera. Faut lui parler de [...] pour qu'il ait une raison de nous aider. Sinon, si nous on est dans le projet, ils feront un projet parallèle, on n'est pas potes avec eux ». D'après José, Eddy peut être un allié de poids, « il a fait chier pas mal d'élus, mais c'est un enculé. Lui, il prétend tout représenter mais il s'en fout du roller et du vélo. C'est que le skate. Il veut tout contrôler ». Sur un projet passé, Eddy « se disait le représentant des sports de glisse de la capitale. Avec lui, t'es plus maître de ton projet. [...] Si t'avais des idées, c'est ses idées après. Ou t'es avec lui, ou t'es contre lui ». Les intuitions sont cette fois moins fécondes : Eddy s'avère finalement peu intéressé par la mobilisation. Je comprendrai ultérieurement qu'il s'est « assagi » dans ses contacts avec la mairie, celle-ci subventionnant son association, dans laquelle il emploie depuis peu plusieurs salariés.

Le cas des émeutes amène aussi à voir, dans le déclencheur qu'est la mort de jeunes mettant en cause des policiers, un point de coordination consciente, faisant converger les actions d'individus aux préoccupations très diverses. Le dépouillement du quotidien *Le Progrès* montre que, dès les années 1980, une tension entre deux analyses devient le lot commun du traitement médiatique des

¹⁰⁷ Je reprends ici des termes de Francis. Les relations entre les univers liés aux différentes disciplines se pratiquant sur des rollers sont faibles voire inexistantes. L'expression « monde du roller » ne doit donc pas être comprise comme un concept ou comme une validation de l'existence d'un champ du roller.

« émeutes de banlieues » :

– On trouve d'un côté un message politique supposé (à tort ou à raison) porté par les émeutes, qui ne peut être ignoré ni par les acteurs institutionnels ni, dans leurs calculs, par les personnes y prenant part. Cela même si cette dimension politique se construit paradoxalement dans un processus où elle est constamment mise en cause au profit de nombreuses intentions délictueuses prêtées aux acteurs. Ce message se voit fréquemment réapproprié par des « jeunes » interviewés sur les lieux les jours suivant les violences collectives.

– D'un autre côté, des analyses et indices soulignent l'extrême diversité des motivations : volontés de chasser la police des lieux de trafics, ras-le-bol des conditions de vie et du harcèlement policier, sincère colère liée à la mort d'une connaissance... Des articles évoquent aussi la présence possible d'« agitateurs d'extrême gauche » ou encore, thèse trouvée ça et là, d'individus cagoulés liés à des organisations d'extrême droite et souhaitant véhiculer une mauvaise image de la jeunesse issue de l'immigration. Peu d'indices permettent de valider ces deux dernières options, si ce n'est quelques témoins affirmant que « ce ne sont pas des gens de la cité » qui ont fait tel saccage. Mais pour ce qui est des précédentes, il est vraisemblable, comme pour les autres mobilisations étudiées, que plusieurs formes de calculs et de motivations très différentes cohabitent en toute conscience.

Outre l'absence de signes de corrélation entre la proximité avec le défunt et la participation à la révolte violente, un indice en particulier soutient cette thèse. Houcine, que j'ai rencontré à des fins exploratoires avant de débiter mon dépouillement d'archives sur les émeutes affirme avoir été présent sur les lieux d'une émeute relativement récente, connaître personnellement une partie des participants et avoir été arrêté par la police un peu plus tard, suite à un témoignage calomnieux d'une de ses connaissances. Connaissant plusieurs des participants, il décrit un espace local dans lequel existent des « rivalités [...] bien prononcées » entre quartiers et groupes de connaissances. Ces groupes font des soirées d'émeutes des moments où des rivaux co-agissent, dans ce qui apparaît à l'observateur extérieur comme une action commune, sans pour autant enterrer leurs distinctions. Des jeux mixtes en somme. Les rivalités peuvent se manifester pendant la soirée, mais aussi dans les jours d'après, où la dénonciation d'untel auprès de la police est un coup acceptable et joué par certains acteurs. Ce qui a le mérite de rappeler, encore une fois, que l'émeute n'est pas qu'une explosion d'émotions. Quelles que soient les motivations de chacun, l'émeute s'inscrit dans des lignes de conduite et des stratégies relativement rationnelles. Et si l'instrumentalisation de la force policière dans l'interaction entre groupes rivaux est une option pensable, ce serait une erreur manifeste que d'exclure l'existence d'exploitations tout aussi calculées de la bavure policière.

J'ai cherché à montrer, dans cette partie, combien il est illusoire de vouloir expliquer les mobilisations et leurs déclenchements en reliant leurs revendications et « causes » en tous genres à

la vie de leurs participants. Il existe pourtant bien un lien important entre ces actions collectives et la vie quotidienne. Un lien des plus banals.

B) En scène !

Des rôles du quotidien aux rôles de mobilisés : gestion de façade, continuités et ruptures

Pour comprendre ce que font les acteurs dans une action contestataire, il faut justement se le rappeler : ils sont des acteurs. A l'échelle d'un individu, même si elle peut relever d'une cause sincère, la protestation est comme toute situation publique une mise en scène de soi¹⁰⁸. Cette mise en scène individuelle dans divers modes de participation (ou non participation) disponibles peut mener à tirer différentes formes de satisfactions, anticipées ou non¹⁰⁹. L'étude de plusieurs mobilisations mène à observer qu'elle varie dans ses modalités d'un acteur et d'un moment à l'autre, mais n'en est pas moins une préoccupation prégnante. Si bien que l'idée d'une distinction entre scènes et coulisses est d'une valeur toute relative : même quand les acteurs ne sont ni face à la caméra ni face à un large public, la présence ne serait-ce que d'un seul camarade implique une situation de représentation. Il faudra garder ce point à l'esprit lorsque seront décrits des réflexions, calculs et propos exprimés en petits comités.

Dans les situations du quotidien, l'emprise du jeu de représentation sur les préoccupations est limitée par les habitudes mentales et corporelles durablement intériorisées – et étudiées par la sociologie critique. Mais dans les situations précédant le déclenchement éventuel d'une action collective, la perspective d'un changement de scène ou de cadre de l'action¹¹⁰, la perspective de nouvelles rencontres et de rupture avec les routines amicales, conduisent à un renouvellement des calculs tournés vers ce jeu et des stratégies de mise en scène de soi disponibles. On se prépare ainsi à faire face à des situations dans lesquelles on cherche à être vu ou non, à passer ou ne pas passer pour quelque chose... En somme, à tenter de construire la face souhaitée, à l'entretenir ou à la

¹⁰⁸ Erving GOFFMAN, *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi*, Paris, Minuit, 1973.

¹⁰⁹ Sur les rétributions immatérielles et notamment symboliques – comme l'image de soi renvoyée par le fait de se sacrifier pour une cause – mais aussi « La camaraderie, les plaisirs des “collages”, des “ventes” et des “porte à porte”, la solidarité, la cohésion, la communauté de goûts et de sentiments, l'identification à un groupe, les joies de la victoire, les réconforts mutuels dans la défaite ou dans les malheurs individuels, les risques et les épreuves affrontés en commun, les réunions où se retrouvent les vieux amis et où s'égrainent les souvenirs, les controverses passionnées, les longues discussions poursuivies au café, l'affection, la complicité, l'amitié des militants », Daniel GAXIE, « Economie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, vol. 27, n° 1, 1977, p. 137. Voir également du même auteur, « Rétributions du militantisme et paradoxes de l'action collective », art. cité ; et Albert HIRSCHMAN, *Bonheur privé, action publique*, Paris, Fayard, 1983, p. 148 : « on ne peut pas vraiment opposer le fait d'œuvrer au bonheur public (de façon concrète) et le fait d'en jouir ».

¹¹⁰ Au sens d'Erving GOFFMAN (*Les cadres de l'expérience, op. cit.*), soit un ensemble de traits de la situation permettant de définir « ce qui se passe ».

renégocier en adoptant une série d'attitudes se référant à des clichés partagés localement ou plus largement, ce que j'appellerai ici un rôle. Sans que cela ne mène aux oubliettes les motifs légitimes de mobilisation, celui ou celle qui s'expose ou prend la parole (devant un lycée bloqué, une AG, lors de la rédaction d'un tract ou de la préparation d'un collage) a inévitablement d'autres préoccupations, plus ou moins conscientes et assumées : se montrer intéressant, compétent, au courant, drôle, viril, etc. C'est en cela, au niveau le plus microsociologique qui soit, que l'aspect de la mobilisation en construction est façonné par des « facteurs obéissant pour l'essentiel à d'autres logiques sociales que celle de la gestion du sens du mouvement »¹¹¹.

Pour le cas de l'expérience de Bercy, j'évoquais plus haut Jacques, dont un objectif manifeste concerne sa légitimation dans le monde du roller. Ses tentatives de légitimation ne pouvant s'appuyer sur des ressources ou des capitaux spécifiques à cet univers, elles reposent quasi-exclusivement sur la manifestation répétée de sa proximité avec des contacts institutionnels proches du pouvoir – une forme bien précise de son capital social pourrait-on dire. Mais il n'est pas nécessaire d'aller si loin dans l'objectivation pour comprendre, derrière les ficelles de mise en scène de soi qu'il emploie, comment une volonté d'auto-valorisation guide sa participation. Dès le premier contact avec moi et les autres personnes mobilisées, il égraine les prénoms d'élus parisiens que nous avons contactés comme de connaissances qui lui seraient familières : « comment avez vous contacté ; Jean, Alexis, Anne & Bruno ? » (message posté sur Facebook). Des conversations ultérieures révéleront qu'il n'a eu que de rares contacts personnels avec eux. Pourtant, dans les heures suivant le premier message sur Facebook, lors d'une conversation téléphonique avec moi, il insiste à de nombreuses reprises sur la fréquence de ses contacts avec la mairie de Paris, puis nomme de nouveau plusieurs élus par leurs prénoms¹¹², notamment « Anne » (Hidalgo). Alors que je m'en étonne, il me le présente comme une évidence : « tu sais, je tutoie un peu ces gens-là [...] si vous êtes avec nous, vous serez écoutés ». Nous aurons plusieurs conversations marquées par les mêmes traits dans les temps qui suivent, notamment lorsque Jacques me recontactera pour me tenir au courant de remaniements à la mairie. José, un autre protagoniste de l'expérience, adopte dans une moindre mesure des attitudes comparables, usant ostensiblement de multiples références lors d'appels téléphoniques auprès de divers interlocuteurs institutionnels en ma présence. Ces coups

¹¹¹ Michel DOBRY, « Calcul, concurrence et gestion du sens... » art. cité, p. 378.

¹¹² Il est possible de voir dans l'usage du prénom le reflet d'une pratique courante dans les milieux militants et la politique locale. Mais s'adressant à un groupe de jeunes adeptes de sports de glisse, difficile d'imaginer que cette pratique ait pu être reproduite sans réflexion un minimum consciente sur son effet.

de fil, qui sont pour lui le premier seuil par lequel il s'adresse à d'autres personnes que moi dans l'affaire du POPB, sont l'occasion d'observer un jeu de légitimation à double sens : il fait état auprès de moi de sa position auprès des institutions publiques et, auprès desdits interlocuteurs, de son rôle de relais du mécontentement dans le milieu des sports de glisse.

On le verra dans les pages qui suivent, en particulier dans le cas des lycéens : les uns cherchent à démontrer leur engagement sérieux et développent les attributs attendus du bon organisateur de mobilisation ; les autres jouent les désabusés et participent tout en valorisant leur conscience aigüe des paradoxes de la mobilisation. On verra aussi que ces différents « styles » d'engagements peuvent être liés à leur socialisation dans divers groupes d'appartenance secondaires ou à leurs caractéristiques antérieures. Autrement dit, il y a des formes de continuités entre les rôles mobilisés par chacun dans son quotidien et ceux mobilisés dans l'action contestataire.

La continuité ne signifie pas que les attitudes et styles adoptés par chacun « ressemblent » à ceux du quotidien. Pour le cas des lycées, on verra plus loin que les plus « sérieux » en classe sont généralement, quand ils rejoignent la mobilisation, de ceux qui « se prennent le plus au jeu » et sont ainsi marqués par des expériences d'un nouveau genre... Clément, élève manifestement « sérieux » de son point de vue et d'après ceux qui le connaissent, m'interroge en fin d'entretien sur ma recherche. Spontanément, il parle du paradoxe d'Olson, étudié quelques mois plus tôt en cours de SES. Il dit avoir réfléchi « aux raisons pour lesquelles on bloque », comme le fait de ne pas aller en cours. A un moment, il s'arrête un instant, puis : « J'ai l'impression que surtout, c'est vachement humain, ça sort du quotidien lycéen [...]. Il y a plein de gens avec qui je me suis le plus rapproché pendant cette période de blocus et puis c'est... c'est vraiment spécial, parce que moi je sais surtout que je suis pas... 'fin, le fait d'être là, le matin, à 7h, à ramener des poubelles, être plus ou moins dans l'illégalité, c'est un petit peu... c'est... je sais pas comment dire, c'est adrénalinisant, quelque chose comme ça, c'est vraiment particulier. [...] Le fait de pas avoir cours, le fait de pouvoir être avec ses amis, d'être engagé et de lutter plus généralement contre... toute... contre une forme d'autorité qu'on nous impose. Quand on était au pied du rectorat à crier ou à taper sur les grilles avec ton bout de bois, c'était, je sais pas, une forme de rébellion plus ou moins... contrôlée ».

C'est en plaçant la focale sur l'activité d'entretien ou de renégociation de leur image par les mobilisés que l'on peut montrer comment leurs caractéristiques sociologiques jouent sur ce qu'ils font *pendant et de* la mobilisation.

Dans le cas des lycées ici étudiés, cette activité prend un relief tout particulier pour la majorité des personnes s'illustrant dans le mouvement, qui sont des élèves de seconde ou des nouveaux dans le lycée et « jouent gros » en termes de réputation. Au jour des entretiens, plusieurs enquêtés du lycée Zola affirment d'ailleurs que la plupart de leurs amis dans l'établissement sont ceux rencontrés lors des premiers jours de blocage.

Par ailleurs, ce n'est pas le sujet central de cet ouvrage, mais cette activité est déterminante jusqu'aux dernières étapes de la mobilisation, notamment dans les décisions d'y mettre un terme. Aylan, l'un des acteurs centraux du blocage de Zola, raconte ainsi l'abandon qui a eu lieu dans les jours suivant les vacances scolaires : « On a tenu deux jours, on savait vraiment que c'était mort, moi je savais très bien que ça allait être mort et que j'allais avoir des problèmes avec des gens du lycée, que je venais d'arriver mais, voilà, j'm'en foutais, c'est plus parce que j'avais envie de le faire et que 'fin. Voilà, sauf que le truc c'est qu'à un moment, c'est limite... les gens ils veulent plus, on peut rien faire, on est une minorité, on est 5-6, voilà, on se retrouve contre 500 autres élèves, à un moment on voit bien que c'est plus possible ». Son arrivée récente dans le lycée a joué un rôle dans sa volonté de s'illustrer dans le mouvement. Mais elle contribue aussi à construire son sentiment que le jusqu'aboutisme l'expose à des coûts plus élevés. A juste titre au vu de craintes qui, selon un second entretien réalisé avec lui quelques mois plus tard, contribuent à le dissuader de prendre une position active dans les nouvelles révoltes : « Cette année, je sais pas, parce que je me suis embrouillé avec pas mal de gens aussi, pour ça [à cause de la mobilisation précédente]... et puis... j'ai un peu une image, maintenant c'est une étiquette un petit peu... donc voilà, là je sais que... il me reste encore deux ans à tenir dans le lycée et je me dis que des blocus... [...] Par rapport à l'administration, par rapport à pas mal de trucs. [...] Si je rentre en cours et que... et que les gens qui savent que l'an dernier, voilà, je me fais un peu humilier, huer, voilà. »

Dans les pages qui suivent, je m'arrêterai sur le cas des lycéens, qui permet de décrire de façon assez fournie les continuités que je viens d'évoquer entre positions ou rôles au quotidien et dans la mobilisation (1). Puis je présenterai, une figure de cette continuité dans la gestion de façade et de ses effets sur le passage à l'action (2).

Présentation d'enquête n°1 :

Les blocages lycéens de 2010 contre la réforme des retraites

A partir de l'automne 2010, profitant de l'actualité, j'ai réalisé une série d'entretiens avec divers acteurs des mobilisations contre la réforme des retraites. Optant pour un objet moins souvent étudié que les mobilisations d'étudiants et salariés, je me suis finalement concentré sur les blocages organisés par des lycéens, dans deux cas en particulier :

Lycée privé et lycée rouge

– Un lycée privé parisien général et professionnel, dans lequel les mobilisations sont rares et réprimées, la présence syndicale nulle, la transmission des ressources de mobilisation d'une génération de lycéens à l'autre visiblement absente, mais où un blocage a eu lieu à l'automne 2010. Je l'appelle *lycée Saint Vincent de Paul* ;

– Un lycée général et technologique d'une ville de banlieue parisienne, bastion historique du Parti communiste. Lycée marqué, avec d'autres établissements voisins, par une forte tradition de mobilisation, une vie associative entraînant le tissage de nombreuses relations d'interconnaissance entre élèves de classes et niveaux différents, une connivence avec une grande partie du personnel sur les sujets liés aux mobilisations et la présence relativement visible des Jeunes communistes. Je l'appellerai *lycée Zola*.

Les deux établissements comptent chacun 600 à 800 élèves.

Entretiens et observations sur Facebook et sur les lieux

J'ai d'abord choisi ces terrains d'enquête principalement pour des raisons d'accessibilité. Marie, la sœur d'un de mes amis était alors inscrite au lycée Saint Vincent de Paul et a participé au blocage de l'automne 2010. Elle m'a donné les noms de quelques-uns de ses camarades de lutte, incluant certains avec lesquels elle avait de mauvaises relations, que j'ai contactés par Facebook. Samira, une connaissance rencontrée dans un cadre associatif et militante au Mouvement des jeunes communistes, m'a parlé du lycée Zola où elle était élève jusqu'à l'année scolaire précédant les actions étudiées. Elle s'y était illustrée comme l'une des principales actrices des mobilisations

des années précédentes. Elle m'a donné les contacts de quelques acteurs et actrices des blocages de 2010, dont celles à qui elle avait « passé le flambeau », notamment en leur confiant les codes d'accès permettant d'utiliser la page Facebook « Zola mobilisé ». Elle m'a ainsi permis de constater l'existence d'une transmission de ressources de mobilisation d'une génération à l'autre à Zola. C'est en partant de ces deux entrées que j'ai étudié les blocages dans les deux lycées par les moyens suivants :

– Côté Zola, une consultation des pages Facebook associées à la mobilisation du lycée et des établissements voisins. Pour le lycée Saint Vincent de Paul, de telles pages n'étaient pas accessibles et étaient peu utilisées pour des raisons tenant notamment aux craintes (qui se sont avérées fondées) de répression du mouvement. J'ai tenté d'obtenir des informations à ce sujet dans les entretiens. Pour le lycée Zola, j'ai également pu visionner plusieurs vidéos d'actions fournies par les enquêtés et articles de presse.

– Des observations *a posteriori* de la configuration des lycées et rues environnantes.

– Des entretiens approfondis avec 14 élèves de positions diverses dans les mobilisations : 5 du lycée Saint Vincent de Paul, 6 du lycée Zola et 3 de lycées voisins de Zola¹¹³. Les entretiens duraient entre trois quarts d'heure et deux heures, la plupart environ une heure. Ils consistaient principalement à demander aux lycéens de reprendre de façon détaillée les faits, parfois par des questions précises sur des points leur semblant insignifiants, quitte à leur apparaître naïf. Le but premier de ma démarche étant de reconstituer une succession d'actions, stratégies et perceptions passées, il m'arrivait d'opter pour un mode d'entretien plus « offensif » que les postures empathiques traditionnellement recommandées. Sans imposer ou proposer de version des choses, j'ai choisi d'interrompre quelques enquêtés qui s'embarquaient aisément dans des apartés sur les bonnes façons de se mobiliser et les bonnes raisons de leurs actions, et de les recentrer « sur les faits ». Je les interrogeais en particulier sur leurs discussions, rencontres, préparations éventuelles et parcours avant de rejoindre le lycée le matin et les jours qui précèdent les premiers blocages. Je me suis parfois appuyé expressément en entretien sur les messages échangés entre eux sur Facebook pour les resituer dans le contexte¹¹⁴. Hors entretien, j'ai aussi fait appel à ces matériaux

¹¹³ Pour le lycée Saint Vincent de Paul, les entretiens sont menés en décembre 2010 et durent tous entre 45 minutes et 1 heure. Entretiens individuels : Marie, Julien ; entretien collectif : Laurent/Laura/Joris. Pour le lycée Zola, les entretiens sont menés de décembre 2010 à mai 2011 et durent chacun entre 1 et 2 heures. Entretiens individuels : Zina, Emma, Aylan ; entretiens collectifs : Aylan/Kevin, Thiago/Clément. Idem pour les lycées voisins de Zola. Entretiens individuels : Nadia, Paul, Mehdi.

¹¹⁴ En mobilisant parfois les traces qu'ils ont laissées « contre » leurs propos en entretiens, voir Sylvain LAURENS, « “ Pourquoi ” et “ comment ” poser les questions qui fâchent ? ” Réflexions sur les dilemmes récurrents que posent les entretiens avec des “ imposants ” », *Genèses*, n° 69, 2007/4, p. 118 et suivantes.

et à des sources de presse pour corriger les nombreuses erreurs de dates faites en entretien, la mémoire des enquêtés n'étant bien entendu pas infaillible. Je me présentais comme réalisant une « thèse de sociologie » ou comme « étudiant en sociologie » pour limiter la distance sociale. Cela n'a pas empêché de relatives difficultés à accéder à certains entretiens, en particuliers pour les lycéens de Saint Vincent de Paul, visiblement méfiants, incertains de l'anonymat et craintifs vis-à-vis des sanctions académiques ou parentales.

Les demandes d'entretiens qui ont fini par aboutir ne sont vraisemblablement pas représentatives de l'ensemble des acteurs que j'ai contactés. Ceux qui ont tiré le plus de satisfactions de la mobilisation, notamment en termes d'intégration dans des groupes militants ou amicaux, ont été les plus enthousiastes pour restituer les faits. Fournir ces récits de lutte à l'enquêteur s'inscrit dans une mise en scène de soi tout sauf neutre, en particulier quand, ça a été plusieurs fois le cas, l'entretien se déroule en présence d'autres amis. J'ai cependant essayé de limiter le biais de sélection qui résulte des refus de participer à l'enquête en me fixant, pour chacun des lycées, suite au premier entretien, une liste de cinq lycéens relevés dans les histoires qui m'ont été racontées et que je chercherais absolument à rencontrer. Les cinq devaient être des personnes ayant pris une part active dans l'organisation du déclenchement du premier jour de blocage. A Saint Vincent de Paul, seuls trois des cinq pour qui j'avais opté m'ont finalement accordé la possibilité de les rencontrer. A Zola, quatre des cinq. De façon générale, les refus ont été plus nombreux à Saint Vincent de Paul. Dans ce lycée, quatre élèves contactés par Facebook m'ont en premier lieu donné une réponse favorable puis ont cessé de répondre à mes messages. Les stratégies d'évitement à Zola ont été plus rares mais aussi plus explicites : deux élèves m'ont répondu qu'elles ne souhaitaient pas participer à l'entretien. Autre signe de la plus grande méfiance côté Saint Vincent de Paul, alors que j'ai toujours suggéré la possibilité d'un entretien au domicile des enquêtés ou sur terrain neutre, deux lycéens de Zola (Aylan et Emma) ont choisi de me recevoir chez eux (pendant les vacances, en l'absence de leurs parents) et tous les autres ont préféré un café. Parmi ceux qui ont accepté l'entretien, aucun n'a manifesté de réticence nette pour l'enregistrement. On n'en déduira pas pour autant que la présence d'un dictaphone était sans effet, d'autant qu'elle se faisait davantage ressentir dans les cas, plus fréquents, où le choix de lieux de rencontre marqués par des bruits de fond impliquait de placer l'appareil en évidence et au plus près de l'enquêté.

Le rendement décroissant de l'enquête résultant de récits croisés relativement cohérents (excepté sur des dates, cf. plus haut) et qui m'ont fait vite entendre les mêmes choses m'a mené à ne pas aller au-delà de la quinzaine d'entretiens, préférant enrichir ma recherche par d'autres modes d'observation puis d'autres terrains. Par ailleurs, cette enquête ne s'est pas limitée aux actions de l'automne 2010 dans les deux lycées. Je me suis aussi intéressé à d'autres lycées voisins avec

lesquels les relations ont joué un rôle notable dans les dynamiques de mobilisation. En particulier côté Zola où les établissements du secteur bénéficient globalement des mêmes types de ressources de mobilisation, et où la plupart des élèves interrogés savent que leur lycée a partagé nombre d'histoires de luttes avec ceux d'à côté. Enfin, certains élèves que j'ai revus plusieurs mois après les faits m'ont également parlé de mobilisations ayant eu lieu l'année suivante.

1) Les déter' et les blasés

L'un des éléments marquants de l'enquête sur les blocages lycéens est le phénomène de distinction et de stigmatisation réciproque entre deux « styles » visibles de mobilisés. On trouve d'un côté ceux qui se montrent les plus déterminés ou « déter' » dans la lutte pour l'obtention de biens collectifs. De l'autre côté, ceux qui s'affichent comme ayant plus de recul vis-à-vis des objectifs du mouvement, comme conscients d'une forme de vanité de la mobilisation qui est surtout l'occasion de s'amuser ou « foutre le bordel ». Il n'est pas question ici d'opposer les motivations profondes des deux catégories, qui sont en réalité mêlées comme on l'a vu plus haut, mais plutôt celles que chacun se permet de mettre clairement en avant dans les situations semi-publiques qui forment l'essentiel des interactions de la mobilisation. Cette opposition de styles apparaît structurante, à Saint Vincent de Paul comme à Zola, des sous-groupes participant à la mobilisation. Les acteurs rencontrés ou mentionnés dans les récits peuvent facilement, pour l'essentiel, être associés à l'un des types-idéaux. Dans les entretiens, ces deux styles apparaissent notamment à la lumière des qualificatifs parfois stigmatisants ou méprisants par lesquels leurs tenants respectifs se qualifient mutuellement. Les uns se moquent gentiment des plus « déter' » (l'expression est accompagnée d'un sourire ou d'une plaisanterie) qui sont un peu « naïfs ». Les autres critiquent les « blasés » qui viennent « faire les cons », mettre « le bordel ». Les deux sous-groupes ont cependant en commun d'estimer que la compréhension des enjeux de la mobilisation est plus fine de leur côté respectif.

Ainsi, même si les entretiens montrent globalement une assez grande lucidité sur la diversité des motivations en présence et sur les rapports de coopération décrits dans ce chapitre, c'est chez ceux qu'on nommera « blasés » que cette lucidité est affichée de la manière la plus forte. Tout en relativisant l'importance et le sens de la mobilisation, ils mettent en scène une forme de virtuosité stratégique en soulignant qu'il faut « utiliser les gens qui ont rien à foutre » (Joris) et qu'« il y en a qui sont déter' [...] des fois ils sont naïfs » ou récupérés par les partis (Kevin).

A l'inverse, les « déter' », tout en sachant que la plupart des participants ont conscience des motivations et rapports de coopération divers, font valoir une connaissance plus détaillée que les

autres des motifs de grève. Clément, Emma et Thiago par exemple, émettent plusieurs fois des rires et remarques ironiques sur ceux qui s’amusent à « raconter n’importe quoi ». Ils sont ceux qui s’appliquent avec le plus d’enthousiasme au « jeu » du militantisme : production de tracts, d’affiches, discussions techniques...

Emma explique que durant la première journée de blocage, elle a contribué à réaliser un tract pour réagir à des messages envoyés par des « gens qui voulaient faire le blocus pour faire le blocus. [...] Et pas forcément faire le blocus pour la réforme. Et par exemple moi j’ai reçu des messages avec “non au report de la retraite à 68 ans” ou des trucs comme ça, des chiffres qui étaient pas les bons, des infos, tout ça. C’est pour ça qu’on a fait ce tract ».

Julien, de Saint Vincent de Paul : « les personnes qui étaient impliquées [...] au niveau des raisons pour lesquelles y avait le blocus, ils s’en foutaient, c’est juste ils ont entendu “blocus”, “allez, on bloque tout !” [...] c’était pour se marrer en fait. ».

Ces enquêtés admettent pourtant la part des motivations « de jeu » dans leurs propres cas, mais en minimisant cet aspect.

La division entre ceux que j’ai qualifiés de « déter’ » et de « blasés » est hautement structurante dans les deux mobilisations lycéennes étudiées, mais le choix de ces deux mots est surtout une commodité de rédaction. L’opposition ne se présente pas en ces termes pour tous les enquêtés. C’est l’absence de qualificatifs partagés qui m’a conduit à en utiliser deux qui revenaient assez fréquemment, mais ne sont que des choix par défaut¹¹⁵. Il arrive par ailleurs que le terme « déter’ » soit employé par les enquêtés pour son sens originel (déterminé), comme quand Aylan affirme qu’à un moment, ses amis n’étaient « plus très déter’ » pour agir. Une autre limite à cette division tient à l’altération des stratégies de façade des acteurs en fonction des cadres et situations : les jeux de scène connaissent une dose de variation d’un moment à l’autre : avec les amis devant le lycée, à la section des Jeunes communistes, en entretien face à un enquêteur... Et tous ne produisent pas forcément les effets recherchés.

¹¹⁵ Ce choix de simplification présente des inconvénients, mais il semblait difficile, sans donner de noms aux deux styles et sous-groupes, de faire saisir au lecteur le jeu des perceptions mutuelles et son effet déterminant sur la mobilisation. Voir notamment sur ce point Alessio MOTTA, « Mépris et répression de la prise de parole en public. Construction d’une domination symbolique profane dans une copropriété et dénonciation publique », *Participations*, n° 9, 2014/2, p. 72-73.

Quelques déter', quelques blasés

Les personnes introduites ci-dessous ne coïncident pas précisément avec celles rencontrées lors de l'enquête. J'ai choisi, par souci de clarté, de présenter ici seulement quelques acteurs qui ont des rôles relativement importants mais variés dans les récits sur la mobilisation.

A Zola

Emma est en seconde. Elle est la première lycéenne rencontrée pour l'enquête, c'est Samira qui m'a donné son contact. Les parents d'Emma travaillent respectivement dans l'ingénierie et dans un domaine artistique, ils sont « de gauche », sa mère a milité dans une association nationale réputée de gauche. Emma a déjà été en manifestations au collège, avec et sans ses parents. Cela date de plusieurs années mais elle parvient à m'expliquer brièvement les réformes scolaires contre lesquelles s'élevaient ces manifestations. En entretien comme dans l'action, si l'on en croit les témoignages de ses camarades, Emma manifeste souvent la volonté de faire preuve d'un engagement « sérieux ». Elle s'exprime calmement et revendique régulièrement une maîtrise des pratiques protestataires institutionnalisées, de la mobilisation « dans les règles ». En cela, elle s'oppose explicitement aux quelques élèves de de seconde qui ont organisé la première journée de blocage « pas vraiment officiel » du lycée : « c'était un peu le bazar [...] comme c'était les secondes qui s'en étaient occupés, ils savaient pas trop, c'était pas très bien... normalement il faut laisser une entrée pour les gens qui veulent entrer quand il y a un blocus ». Elle a rejoint la JC (Jeunesse communistes) suite à la mobilisation de 2010. Emma est-elle « bonne élève » ? « Cette année moins ». Elle avait des moyennes élevées en troisième, le premier trimestre de seconde est plus « moyen ». Elle est « mieux dans les matières littéraires, les langues, l'histoire ».

Zina est en terminale littéraire. Elle est l'autre lycéenne dont Samira m'a donnée le contact. Ses parents travaillent dans le commerce et la « trainaient dans les manifs » petite. Elle affirme qu'elle était déjà « engagée » au collège, notamment dans le mouvement contre le CPE. La seule personne qu'elle connaissait vraiment en arrivant au lycée Zola est une amie avec qui elle a participé à ce mouvement. Elles sont allées ensemble à plusieurs manifestations depuis l'entrée au lycée, parfois avec le grand frère de Zina, étudiant. On reviendra plus loin sur les rôles et tâches qu'elle a remplies dans le mouvement de 2010, mais en quelques mots, elle en est l'une des principales figures si l'on se fie aux récits des différents participants. Elle est notamment la première, le premier jour de blocage, à appeler publiquement les participants à se rendre au local de la JC pour préparer d'autres actions. C'est aussi elle qui, en raison de ses contacts avec des militants ayant participé à des

mouvements précédents, se voit remettre en premier le code d'accès de la page Facebook « Zola mobilisé », moyen de communication qui devient partagé par plusieurs dizaines d'acteurs du blocage au fil de la mobilisation. « Bonne élève » ? Elle répond clairement « Non ! » « Les profs me connaissent, ils savent que je suis passionnée par certains trucs [...] mais dans les résultats... » Elle affirme sécher souvent les cours et choisir « les matières qui m'intéressent [...] : l'histoire, la philo, le théâtre... »

Kevin est en terminale littéraire. Je le rencontre pour la première fois lors d'un entretien chez Aylan. Il est alors installé sur le canapé, en train de fumer un joint. Ses parents sont agents d'entretien, « ils s'en battent les couilles » de la politique : « c'est tous les mêmes escrocs ». Cette phrase, qu'il prononce plusieurs fois dans l'entretien, quelques fois avec dérision apporte aussi des éléments d'information sur son propre rapport à la politique, même si la mobilisation de 2010 est pour lui une occasion de rejoindre un temps la JC locale et de participer à certaines de ses actions. Il dit avoir déjà participé à une grève en seconde contre des suppressions de postes. Ses descriptions des moments de mobilisation sont centrées sur les aspects ludiques et conflictuels : « baston », « bordel »... Il admet avoir quitté certaines actions dès les débuts d'après-midi pour aller « se bourrer la gueule » avec des copains. Alors que, pendant l'entretien, je parle de la présence d'Emma aux coordinations lycéennes, il m'interrompt : « Ouais ouais, Emma [...] elle se prend trop au sérieux (*rires*) ». Il se montre aussi moqueur à l'égard d'autres mobilisés plus « sérieux » ou « déter' » que lui, notamment Nadia et Zina. L'évocation de Zina le conduit à me montrer sur son ordinateur une vidéo où on aperçoit celle-ci en train de crier une série d'arguments et revendications devant la caméra d'un journaliste lors d'une manifestation, alors que des affrontements semblent s'engager entre lycéens et CRS :

« Ils lui ont passé un texte, elle le ressort (*rires*)

Moi : – 'Tain elle a l'air inquiète.

– Ouais, elle a pas compris que ça allait pas bien se passer (*rires*). »

Kevin s'amuse des courses poursuites et autres jeux avec la police entrevus sur la vidéo, il dit que ses amis et lui auraient bien voulu « se taper avec les keufs ». Puis un autre lycéen prend la parole sur la vidéo. Kevin ajoute alors : « C'est un ouf ! Eh il était déter' [...] téma, le p'tit déter' là ». En fin d'entretien, quand j'aborde la question sur les « bons élèves », il me répond en expliquant qu'il est arrivé à Zola après avoir raté son bac dans un autre lycée. Il a eu des difficultés à trouver un nouveau lycée, c'est seulement à la rentrée qu'il a su qu'il aurait une place à Zola.

Emma et Zina seront clairement identifiées comme faisant partie des plus « déter' », Kevin, des « blasés ». La position d'**Aylan** est plus ambiguë. On peut le comprendre à la lumière de la tension

entre, d'une part, une socialisation familiale propice à valoriser les motifs politiques et légitimes de l'action, et d'autre part, son intégration dans des groupes d'amis peu voire non politisés, notamment **Romain, Théo** et **Paul**, qui participent activement au premier blocage avec lui. Aylan redoublera sa seconde à Zola après avoir passé plusieurs années dans un établissement privé dans lequel il n'a jamais vu de grève : « c'était pas trop l'ambiance (*sourire*) ». Malgré son arrivée toute récente dans le lycée, il y a de nombreuses connaissances en raison entre autres de son inscription passée dans un club sportif local pendant plusieurs années. Dans sa classe, par contre, il ne connaît personne et dit sympathiser avec peu de gens. Aylan est issu d'une famille très politisée, ses parents sont militants de gauche depuis leur jeunesse, son père est engagé dans plusieurs mouvements politiques et associatifs, les discussions politiques et de société sont présentes à table. Avant 2010, il a déjà participé à plusieurs manifestations avec et sans ses parents : « en 2002 contre Le Pen, pour la laïcité, ni putes ni soumises, contre le fascisme, l'intégrisme ». Manifestement intéressé par les sujets « politiques », il a une maîtrise avancée des codes, sigles, partis et groupes qui structurent le paysage politique local et national. Il dit se sentir proche des mouvements antifascistes et anarchistes. Ami avec Kevin, qu'il a rencontré lors du blocage, il invite celui-ci chez lui lors de notre premier entretien. Il s'amuse lui aussi des vidéos que Kevin me montre, mais la situation de cet entretien l'amène à jouer un jeu de façade complexe. Tout en partageant les plaisanteries, Aylan se distingue en revenant régulièrement sur les arguments et justifications plus « légitimes » de la mobilisation. Lorsque Kevin critique Emma, Aylan lui adresse un regard approuvateur, mais prend ensuite un ton concerné pour répondre sérieusement à ma question sur celle-ci. Au niveau de son investissement scolaire : « C'est bien les cours, mais il faut être assidu et ponctuel, ce que je suis pas. Voilà ».

A Saint Vincent de Paul

Jonathan, souvent surnommé **Juan**, est réputé pour être l'organisateur initial du blocage de 2010. Sa volonté claire d'éviter un entretien m'a mené à le connaître essentiellement à travers les propos de ses connaissances, propos qui mènent vraisemblablement à en retenir des traits un peu caricaturaux. « Un peu intéressé » par la politique d'après l'une de ces connaissances, Jonathan a une réputation de « mec un peu cinglé », « pas simple » et de « fumeur de pétards » régulier. Avant 2010, il a au moins une fois participé à une manifestation avec des élèves de son ancien collège, notamment **Yvan**. Il « traîne beaucoup » avec ce dernier et avec **Adam**. La bande, qui porte un nom de « crew », suscite des plaisanteries, « c'est leur *dream team* », « leur crew – (moi) Leur crew de quoi ? – Leur crew de rien du tout ! D'amis » (Julien). Deux enquêtés s'accordent à qualifier

Jonathan de « mauvais élève » sans hésitation¹¹⁶.

Marie est en première professionnelle. Elle suit parallèlement des cours spécialisés dans un autre établissement, les difficultés d'organisation de son planning qui en résultent ont rapidement compliqué, d'après elle, ses relations avec la direction du lycée. Elle semble peu au fait de la vie politique, que l'on parle ici de connaissance des organisations et repères du monde politique ou des discussions sur les sujets de société du moment. Elle dit se sentir plutôt « de gauche », comme son frère et ses parents. Ces derniers sont fonctionnaire et artiste, elle est allée en manifestation avec eux à l'époque du mouvement contre le CPE. Amie de Jonathan au moment des faits, Marie joue un rôle actif dans le blocage de 2010, même si, on le verra plus loin, elle se met régulièrement en retrait. Malgré ses difficultés à parler de la réforme des retraites et des autres motifs de mobilisation, il paraît justifié de la rapprocher des déter⁷ : en entretien, elle critique régulièrement ceux qui viennent juste « foutre la merde » et elle rappelle que la mobilisation est « quelque chose de sérieux ». Un autre enquêté affirme d'ailleurs qu'elle « se prenait assez au sérieux » dans l'action. Enfin, Marie ne se considère clairement pas comme « bonne élève ».

Julien est en seconde, ses parents travaillent dans la communication et sont « de gauche », « plutôt communistes ». Ils l'ont emmené aux manifestations suivant le 21 avril 2002. A part ça, il dit n'avoir eu aucune expérience de manifestations, militantisme ou autres formes d'engagement contestataire avant les événements de l'automne 2010. Il participe à une partie des actions de blocage du lycée Saint Vincent de Paul. Il les décrit en rappelant qu'il n'est pas de ceux « qui cherchent juste à sécher », mais aussi en se démarquant des « dérives » d'une partie des organisateurs, comme Jonathan dont il désapprouve certains actes de dégradation. Julien se qualifie d'élève « moyen », il semble intéressé en particulier par l'économie et l'histoire.

Effets du genre et de l'investissement scolaire sur le style d'engagement et sur le déclenchement de l'action

Le but des lignes qui suivent est de souligner que les déterminismes conduisant chacun à l'adoption d'un style d'engagement donné dans la mobilisation ne sont pas liés aux motifs et causes du mouvement mais à des données bien plus banales qui situent les individus dans la vie quotidienne du lycée. Pour les élèves au sujet desquels j'ai pu rassembler suffisamment d'informations, un lien

¹¹⁶ Chose rendue plausible par les messages qu'il a échangés avec moi sur Facebook avant de cesser de me répondre, rédigés dans un français pour le moins difficile à comprendre, même s'il convient de ne pas surinterpréter une syntaxe approximative dans une conversation en ligne !

s'établit en particulier avec leur genre et leur investissement scolaire.

La répartition des rôles et l'opposition entre « blasés » et « déter' » semble tout d'abord entretenue par des rapports de genre, et notamment une idée de la virilité qui conduit les blasés à valoriser des actes de bravoure face à l'administration d'un lycée, face aux CRS et l'envie de se bagarrer avec eux. Des actes auxquels ne sauraient prétendre les filles ou « le p'tit » ou « le pédé (*rires*) », expressions utilisées par Kevin pour décrire certains élèves « déter' ». Si l'on classe les principaux acteurs des blocages étudiés dans l'un des styles d'engagement présentés plus haut, les déter' sont principalement des filles, les blasés, des garçons.

Lors de leur entretien partagé, Aylan et Kevin racontent également en riant qu'ils se sont fait virer d'une AG d'université, ont eu « des embrouilles avec les fafs », puis décrivent une manifestation où ils se sont retrouvés entre « des anars, des punks » et des CRS ; « ça a dégénéré ». « On savait qu'on allait se faire défoncer [...] le bordel, ça a fini en manif sauvage, on a barré la route, on a mis des poubelles [...] y avait les CRS on s'est fait défoncer ! »

L'investissement scolaire se révèle aussi un facteur de proximité avec l'un des types. Les relativement « bons élèves », « moyens » ou « sérieux » tendent à s'appuyer davantage sur les motifs de mobilisation qu'ils perçoivent comme légitimes.

L'engagement dans la mobilisation s'appuie sur des réseaux d'amis qui s'échangent des informations par téléphone, à la sortie du lycée ou en soirées¹¹⁷ et qui réunissent souvent des rapports à leur scolarité relativement similaires. D'où une relative facilité à identifier des groupes d'élèves penchant plutôt vers l'un ou l'autre des deux styles ici opposés. Mais les exceptions existent bien entendu : certains élèves ne peuvent pas être classés avec certitude pour des raisons qui semblent tenir à leur position ambivalente. Comme Aylan, dont la socialisation politique est assez éloignée de celle de son groupe d'amis.

Pour situer les différents acteurs des blocages étudiés, je proposerai ici une objectivation qui, malgré les limites et imperfections des catégories construites, esquisse une tendance nette. J'ai classé tous les élèves pour lesquels je disposais d'informations suffisantes sur trois dimensions :

– s'agit-il d'élèves « bons »/« moyens » (BE) ou de « mauvais élèves » (ME) ? La réponse à cette question a été déduite de leur jugement déclaré en réponse à la question posée explicitement en fin d'entretien : « tu es plutôt bon/ne élève ou pas ? ». Ce jugement a été complété par des informations parfois données sur leurs notes, qui montraient que l'autoévaluation les conduisait généralement à

¹¹⁷ Sur ce rôle des réseaux du quotidien dans la mobilisation, cf. Amin ALLAL, « Trajectoires “révolutionnaires” en Tunisie. Processus de radicalisations politiques 2007-2011 », *Revue française de science politique*, vol. 62, n° 5, 2012, p. 839-840.

se qualifier de « mauvais élèves » quand leurs notes étaient globalement sous les 10/20. Pour quelques-uns que je n'ai pas rencontrés directement, je me suis fié aux informations apportées par d'autres, à conditions qu'elles soient croisées par des entretiens avec au moins deux enquêtés ;

– le sexe (H/F) ;

– enfin, le style d'engagement de l'élève, selon les critères définis plus haut.¹¹⁸

Tableau 3 : Caractéristiques et styles d'engagement des lycéens dans la mobilisation

Prénom	Rapport à la scolarité	Sexe	Style d'engagement
Lycée Saint Vincent de Paul			
Jonathan	ME	H	Blasé
Julien	BE	H	Déter'
Marie	ME	F	Déter'
Yvan	ME	H	Blasé
Lycée Zola			
Aylan	ME	H	?
Clément	BE	H	Déter'
Emma	BE	F	Déter'
Kevin	ME	H	Blasé
Nadia	BE	F	Déter'
Paul	BE	H	Blasé
Romain	ME	H	Blasé
Théo	ME	H	Blasé
Thiago	BE	H	Déter'
Zina	ME	F	Déter'

Cette objectivation bricolée confirme nettement les observations précédentes sur le genre et l'investissement scolaire : à l'exception de Paul et d'Aylan (dont le style d'engagement est ambivalent), les « blasés » sont ceux qui cumulent sexe masculin et la modalité « mauvais élèves ». Ces observations seraient sans importance sans quelques précisions sur le rôle particulier des « blasés » dans la mise en œuvre des actions de blocage du lycée et la délégation des prises de risques qui s'est faite vers ces acteurs. On le verra plus en détail dans les deux chapitres suivants,

¹¹⁸ Cette objectivation n'étant pas prévue au moment des entretiens, elle a été réalisée sur la base d'un matériau déjà constitué et parfois incomplet. J'ai cependant pu tester d'autres variables comme l'intérêt et la compétence politique, dont l'intégration dans le tableau n'était pas pertinente puisque les éléments qui m'avaient permis de les évaluer recouvraient de façon tautologique certains critères de définition du style d'engagement. On relèvera au passage que les élèves de Saint Vincent de Paul semblent avoir globalement une culture politique relativement faible par rapport à ceux de Zola, issus d'une commune et parfois de familles historiquement militantes. Les faibles effectifs ne permettent pas d'en tirer des conclusions générales, mais les rapports de classes ne semblent pas ici corrélés de façon marquée avec le style d'engagement. La principale remarque que l'on pourrait faire à ce sujet est que la quasi-totalité des lycéens participant semblent issus de familles fortement dotées en capital culturel.

dans les deux lycées étudiés, ce sont eux qui effectuent les premiers actes exposant à des risques ou engageant au déclenchement de l'action.

Un schéma similaire se reproduit lors d'un autre blocage réalisé à Zola l'année suivante, « c'était un blocage fait par [...] c'est juste deux personnes qui font un blocus comme ça [...] juste pour pas avoir cours » (Thiago).

Si les plus « déter' » jouent un rôle actif dès lors que l'action est lancée, ce sont les « blasés » qui prennent les premiers risques. On peut y trouver différentes explications tenant notamment à l'investissement scolaire qui, à Zola, conduit les élèves les plus « sérieux » à s'assurer un minimum de connivence avec les enseignants sur l'acceptation de l'action. La perception différenciée du risque se comprend d'autant mieux à Saint Vincent de Paul où la perspective de sanctions plane plus fortement (à juste titre, plusieurs participants seront exclus du lycée dans les semaines suivant le blocage) en raison, d'après certains, d'un « contrat » pédagogique signé par les élèves à leur entrée. Ce contrat mentionne des sanctions d'exclusions et des travaux de réparation pouvant être imposés aux élèves. Les témoignages concordent sur le fait que sa valeur est entretenue même dans les périodes ordinaires, par l'application effective de telles sanctions pour des lycéens ne respectant pas le règlement.

On notera que les spécificités de positionnement des « blasés » dans la mobilisation ne concernent pas seulement le déclenchement de l'action. A Zola, les plus « déter' » ou « sérieux » sont ceux qui maintiendront après la mobilisation de 2010 une relation avec la JC locale. Tandis qu'Aylan et Kevin, entre autres, ont pris leur carte mais ont fini, après avoir participé à quelques actions, par ne plus y aller. En cause, les trop longues séances de « blabla » qui ne valaient pas les moments d'action qui les avaient incités à se rapprocher du mouvement.

2) La relation entre leaders locaux et *militants altruistes* dans le déclenchement de l'action : une figure de la continuité dans la gestion de façades

On peut signer une pétition, bloquer son lycée ou aller en manifestation pour suivre un ami. On peut aller jusqu'à porter des pancartes, animer et crier dans un mégaphone des slogans – tout en affirmant par ailleurs que l'on n'est pas intéressé par ces revendications – pour « faire plaisir » à un proche. Au lycée Zola, trois amis d'Aylan, qui ont un rôle déterminant dans l'initiation du premier blocage, ne s'y intéressent pourtant pas. Ils sont venus « pour moi, pour rendre service », « parce qu'ils savent que c'est important pour moi » (Aylan).

On pourrait parler ici de « militants altruistes ». Ceux que j'appelle ainsi ne sont pas forcément les « militants par conscience » de John McCarthy et Mayer Zald, qui s'engagent dans une mobilisation pour aider une population concernée par le bien collectif en jeu et dont ils ne font pas partie¹¹⁹. Par l'expression « militants altruistes », j'entends souligner, dans un sens plus microsociologique, le fait que la participation de certains acteurs peut reposer sur leurs seules préoccupations de préservation de la face de leur prochain¹²⁰.

Au lycée Zola, le premier blocage est réalisé initialement par quatre personnes : Aylan, Romain, Théo et Paul. Il est tentant de supposer que les quatre feront partie des plus investis dans la mobilisation. Mais Paul ne participera qu'à quelques actions avec Aylan. Les deux autres ne viendront pas aux actions organisées pendant les journées de grève qui suivent le premier blocage. Aylan : « C'est des potes à moi, eux ils venaient bloquer pour bloquer. [...] Ils venaient placer des poubelles et après, voilà. 'Fin c'est plutôt mes potes qui le faisaient pour moi parce qu'ils voyaient que moi je... 'fin, je...

– Ils voyaient que toi... eux ils y associaient moins d'importance ?

– ...voilà, oui, eux c'est pour... beaucoup moins d'importance hein [...] c'est juste que pour moi, ça me disait vraiment, et que, ouais... Puis comme c'est mes potes de, 'fin, quotidiennement, ils savent comment... que j'aime la politique et voilà et, ils m'ont plus aidé par rapport à ça et au final, ouais, ils étaient fatigués, ils rentraient chez eux... [...] un moment ça les saoulait, quoi ».

Au lycée Saint Vincent de Paul, c'est une relation comparable qui s'établit notamment entre Jonathan et certains de ses « très bons amis », comme Yvan qui l'avait déjà suivi lorsque, au collège, il avait « organisé une manifestation » contre la suppression d'une option.

Certains interviennent dans la construction initiale du blocage essentiellement pour « rendre service » et ne pas « laisser tomber » leur ami qui manifeste un fort intérêt pour cette action, puis ne s'investissent plus une fois le mouvement enclenché. Cela souligne la possibilité pour des acteurs

¹¹⁹ John MCCARTHY and Mayer ZALD, « Resource Mobilization and Social Movements: A Partial Theory », *American Journal of Sociology*, vol. 82, n° 6, 1977, p. 1221. Je ne souhaite pas non plus, par cette expression, entrer dans les débats sur la « solidarité » qui caractériserait spécifiquement certains nouveaux mouvements sociaux. Cf. notamment Robin COHEN and Shirin RAI, « Global social movements. Toward a cosmopolitan politics », in Robin Cohen and Shirin Rai (dir.), *Global Social Movements*, London, The Athlone Press, 2000, p. 1-17 ; et pour une vive critique, Johanna SIMEANT, « Solidarisme et solidarités dans les mobilisations transnationales », in Guillaume Devin (dir.), *Les solidarités transnationales*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 187-223.

¹²⁰ Erving GOFFMAN, *La mise en scène de la vie quotidienne. 2. Les relations en public*, Paris, Minuit, 1973, p. 101-180.

de faire une irruption remarquée dans un espace de mobilisation tout en résistant à l'*illusio*¹²¹ qui, dès les premières heures d'action, conduit une partie des mobilisés à accorder une grande importance à leur investissement. Une telle irruption apparaît ici comme le résultat d'un sens de préservation de la façade qui mène les amis d'Aylan et Jonathan à accompagner ces derniers jusqu'à ce que d'autres soutiens suivent, leur conférant au passage une position de leaders.

Cette position de leader s'objective dans les expressions utilisées notamment par les « déter' » pour qualifier « Aylan et ses potes », « la bande d'Aylan » (Emma, Zina), « Juan [surnom de Jonathan] et les autres », « leur *crew* » (Julien). On parle ici de rapports informels basés sur des réseaux de connaissances et des réputations, mais sans l'appui de ressources institutionnalisées ou d'explicitation de ces positions de leadership. Cependant, être un leader informel, c'est-à-dire une figure saillante associée aux événements (ou à des actions données) et se posant comme ressource de coordination, peut prendre une tournure plus officielle dans un lycée où le risque de répression fait que seuls quelques acteurs se mettent en vue. Ainsi, à Saint Vincent de Paul, les catégories indigènes associées à la notion de « leader » produisent des effets tels que Jonathan et Yvan sont fréquemment appelés par Marie « les organisateurs », parfois « les organisateurs, les vrais », malgré sa proximité avec eux.

Entre autres exemples de participations « altruistes » au service d'une personne plus engagée, on rencontre aussi à Saint Vincent de Paul, le cas de Laurent. Laurent, « bon élève », dit se sentir favorable à la politique de Nicolas Sarkozy et ne rien avoir contre la réforme des retraites. Mais il accepte, sur demande d'un de ses amis, de « rédiger une lettre » signée par plusieurs élèves et annonçant à la direction du lycée l'organisation de la principale journée de blocage : « Parce que j'ai rendu service. On m'a demandé d'écrire une lettre et je l'ai écrite pour... [...] j'ai dit "si vous voulez je peux la faire". [...] le blocus, c'est pas illégal mais c'est très mal vu. Mais si on prévient le CPE de notre future action en lui promettant d'être... voilà, c'est déjà... on enlève le fait que c'est mal vu. On tient à dire que les jeunes ils sont là. Moi je tenais à le dire, les jeunes ils sont là, ils sont présents. Et d'ailleurs, on va pas montrer qu'on est violents, on va montrer qu'on veut juste un blocus et nous on veut pas être violents du tout. Donc on a, j'ai écrit une lettre [...] D'ailleurs la proviseure sait que c'est moi, je lui ai dit "Madame c'est moi qui ai écrit", d'ailleurs je suis pas allé au blocus, moi ça me concernait pas. » Pour l'expérience de Bercy, le même type d'engagement « altruiste » peut être relevé dans plusieurs situations. L'une de ces situations, qui se répète à deux reprises avec des

¹²¹ Comme celle observée dans les espaces militants en général, Daniel GAXIE, « Economie des partis et rétributions du militantisme », art. cité.

personnes différentes, est celle d'un jeune venant pour un collage et amenant avec lui l'un de ses amis n'ayant manifestement pas ou peu d'intérêt pour la démarche, mais qui lui évite *a priori* de coller seul. Le modèle du militant altruiste semble également adéquat pour décrire la participation du patron – que je ne connaissais pas – d'une boutique de sports de glisse parisienne, qui me rend quelques services durant la tentative de mobilisation. Il finance notamment l'impression d'affiches car « ce que vous faites, ça va dans le bon sens [...] j'ai envie d'aider ceux qui se bougent le cul », mais il le fait en insistant sur le fait que cela doit rester totalement anonyme, « en sous-marin ». Je ne dois pas parler de son investissement, ses relations avec la mairie dans l'organisation d'événements pouvant d'après lui en pâtir.

Dans ces différents exemples, il est toujours tentant d'appliquer le modèle des incitations sélectives en cherchant des rétributions cachées, même quand la participation est secrète et semble ne procurer aucun avantage : gratification morale liée au fait d'être de ceux qui tirent les ficelles, perspectives d'échange de services ultérieur... Mais qu'il y ait ou non un échange caché de dons et contredons, la relation entre leaders locaux et militants altruistes apparaît clairement vécue, sur le moment, sous le mode de l'*agapè* décrit par Luc Boltanski. L'accord entre les acteurs y repose moins sur un principe d'équivalence que sur une volonté de préserver son prochain¹²², de ne pas le « laisser tomber », sur des amis ou connaissances qui ne « sa[vent] pas dire non » (patron de boutique du dernier exemple, à propos de lui-même).

Conclusion du chapitre 1 : des préoccupations très ordinaires

Le but de ce chapitre n'était pas d'explorer tous les liens entre vie quotidienne et engagement militant, démarche qui impliquerait d'étudier plus en détail la construction de réseaux divers dans lesquels les individus s'impliquent plus ou moins durablement, l'apprentissage de la mobilisation et de ses techniques par ces individus¹²³, et les éventuelles carrières militantes¹²⁴. Il était surtout

¹²² Luc BOLTANSKI, *L'amour et la justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métailié, 1990, p. 199-252.

¹²³ Sur ces questions, on renverra aux travaux sur les trajectoires militantes et notamment aux riches développements offerts par Amin ALLAL, « Trajectoires "révolutionnaires" en Tunisie... », art. cité.

¹²⁴ Eric AGRIKOLIANSKY, « Les "carrières militantes". Portée et limites d'un concept narratif », in Olivier Fillieule, Florence Haegel, Camille Hamidi, Vincent Tiberj (dir.), *Sociologie plurielle des comportements politiques. Je vote, tu contestes elle cherche...*, Paris, Presses de Sciences po, 2017, p. 167-192.

question d'un préalable indispensable pour saisir les logiques permettant le déclenchement d'actions contestataires incertaines : comprendre quelles sont les préoccupations concrètes des acteurs dans les moments où ils vont oser (ou non) se lancer, démarrer un mouvement qu'ils espèrent collectif, prendre la parole en public, etc.

L'un des principaux enseignements empiriques sur le sujet est que les « causes » ou « raisons » unifiant la mobilisation ne sont pas au cœur de ces préoccupations du moment. Elles ont parfois des effets, moins par leur enracinement dans les pensées et convictions des acteurs que parce qu'ils ne peuvent en ignorer l'existence. Si ces « causes » sont parfois à l'esprit des acteurs dans les moments où se joue le passage à l'action, c'est parce qu'ils anticipent le risque de devoir s'en justifier publiquement, devant un camarade de lycée, une foule ou un journaliste, et la nécessité, dans ce cas, de produire un discours en cohérence avec les attentes légitimes liées à l'actualité du moment.

On a commencé à le voir ici, en se concentrant sur l'étude des moments d'action et des caractéristiques de ceux qui osent se mettre en vue avant les autres, on est amené à donner un rôle plus important aux considérations tournant autour de la gestion de façade. Il n'est pas question d'affirmer que, comme c'est le cas pour les lycées étudiés, ce sont toujours les « blasés » et les cyniques qui lancent une action collective. Les caractéristiques de la situation peuvent amener divers profils et styles dans le groupe initiateur. Il s'agit plutôt de souligner que l'étude détaillée des moments où s'organise le déclenchement ne permet pas de faire ressortir, chez ceux qui en sont, un attachement plus fort à la Cause ou une spécificité liée à cette dernière, mais que ceux-là se distinguent plutôt par des caractéristiques tenant au rôle qu'ils cherchent à tenir au sein des groupes face auxquels ils s'illustreront. On fera des observations similaires aux chapitres suivants sur le rôle de Marc, étudiant qui s'illustre dans le lancement d'une grève (chapitre 2) ou sur la volonté d'intégration de jeunes participants aux actions de l'expérience de Bercy (chapitre 3). En somme, la gestion de façade apparaît cruciale à la détermination des conditions de constitution de groupes initiateurs de mobilisations incertaines. Il peut s'agir de préserver ou tenter de transformer aux yeux des autres sa propre face en s'investissant dans un rôle donné, mais aussi celle d'un proche ou d'une connaissance, comme on l'a vu en fin de chapitre. Quoi qu'il en soit, c'est en gardant à l'esprit l'importance de ces activités des plus banales dans les mécanismes d'interaction sociale, que l'on pourra comprendre comment les acteurs abordent les seuils décisifs du déclenchement d'une action contestataire.

Chapitre 2 :

Aux seuils de l'action

Les seuils menant à la protestation visible

Une mobilisation collective se compose d'étapes très diverses. Ce serait une erreur de les étudier toutes avec les mêmes outils. Pour isoler et définir les caractéristiques de ce que j'appellerai le « moment déclencheur », je ferai appel à la notion de seuil de non-retour, outil indispensable pour comprendre les dynamiques et successions de situations de la mobilisation (A). J'apporterai ensuite un éclairage sur les différents types de conditions concrètes de franchissement de ces seuils (B).

A) La place des seuils dans le déclenchement de l'action contestataire **Engagements visibles et identification d'une action collective**

On prendra garde à éviter la confusion entre les différents usages du mot « seuil » dans l'étude des mobilisations. Les seuils sur lesquels je vais m'arrêter ici sont différents des seuils de tolérance collectifs critiqués en introduction, même si certaines versions présentent quelques points communs.

Je ferai un retour sur deux usages féconds et parfois complémentaires de la notion de seuil dans l'étude des mobilisations et situations révolutionnaires : les théories des mobilisations en « cascade » (1) et les effets plus microsociologiques des seuils sur les perceptions et définitions de la situation (2).

1) Seuils de participation individuelle et mobilisation en cascade

Largement utilisé dans l'étude des situations révolutionnaires en Allemagne et Europe de l'Est, le modèle de la cascade explique les dynamiques de décollage et d'extension des mobilisations ainsi : dans une conception rationnelle de l'acteur, chaque individu est supposé associé à un seuil (*threshold*) définissant le nombre d'autres agents devant être visiblement engagés dans l'action pour

qu'il ose s'y lancer aussi¹²⁵. L'inégalité de distribution de l'audace ou de la frilosité vis-à-vis de la participation permet le déroulement de cascades : un petit évènement modifie la structure de l'information sur l'état de la mobilisation et permet l'entrée en action des plus téméraires, qui générera elle-même une situation où la participation paraît moins risquée, propice à entraîner ceux qui sont un peu moins audacieux, et ainsi de suite. L'application d'un tel modèle à la situation Est-Allemande a permis de tenir compte, face à la répression du régime, de la réduction des coûts et l'incitation croissante à la protestation que permettait le fait de voir croître une mobilisation d'opposition. Incitation dont les conditions sont réunies lors des manifestations de Leipzig d'octobre 1989¹²⁶.

Le modèle de la cascade est d'un intérêt certain pour aborder les étapes initiales d'une mobilisation collective. Il permet de souligner qu'un événement de taille apparemment négligable, en modifiant l'*expected share of opposition* à un régime par exemple, peut altérer fortement la perception des gains et pertes potentiels liés à la participation à l'action contestataire à venir. Ce modèle incite en outre à des précautions sur les « conversions » qui pousseraient les acteurs à rejoindre un mouvement collectif : l'apparent suivisme que suppose la cascade ou effet « *bandwagon* » ne signifie pas que les acteurs sont soudainement et profondément conquis par le mouvement, mais plutôt qu'ils révèlent des préférences qu'ils gardaient jusque-là plus ou moins privées. C'est ce que souligne notamment Timur Kuran :

« L'explication repose sur la dissimulation des préférences. Les individus qui, pour un certain nombre de raisons, deviennent progressivement séduits par l'idée du changement, ne prennent pas nécessairement de mesures qui révèlent leurs préférences privées. Si le gouvernement profite d'un large soutien et est donc très puissant, de tels individus trouveront prudent de rester apparemment loyaux à l'ordre existant. Ce faisant, ils laisseront le gouvernement, les observateurs extérieurs, leaders d'opposition et tout autre acteur dans l'ignorance de la vulnérabilité du régime. Leur silence donne l'impression d'une société stable, alors qu'elle serait en pleine révolution pour peu que la taille de l'opposition connaisse une légère augmentation. Tôt ou tard, un événement mineur conduit quelques personnes à franchir leur point d'ébullition et descendre dans

¹²⁵ Optant pour la *voice*, pour reprendre les termes d'Albert Hirschman (*Défection et prise de parole*, Paris, Fayard, 1995). Voir sur ce modèle Mark GRANOVETTER, « Threshold Models for Collective Behavior », *American Journal of Sociology*, vol. 83, n° 6 1978, p.1420-1443. Ou encore Thomas Schelling sur les masses critiques et participations à des événements (*Les macroeffets de nos microdécisions*, Paris, Dunod, p. 91 et suivante). Voir aussi Mounia BENNANI-CHRAÏBI et Olivier FILLIEULE, « Pour une sociologie de situations révolutionnaires. Retour sur les révoltes arabes », *Revue française de science politique*, vol. 62, n° 5, p. 784-785.

¹²⁶ Cf. la revue de François CHAZEL, « De la question de l'imprévisibilité des révolutions et des bonnes (et moins bonnes) manières d'y répondre », *Revue européenne des sciences sociales*, tome XLI, n° 126, 2003, p. 131-132, et notamment Bernhard PROSCH et Martin ABRAHAM, « Die Revolution in der DDR. Eine strukturell-individualistische Erklärungsskizze », *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, n° 43, 1991, p. 291-301.

la rue pour protester. Cela lance la machine révolutionnaire latente, et l'opposition accède au pouvoir. La magnitude et la rapidité du processus révolutionnaire se présentent comme une énorme surprise, précisément parce que les masses dissimulaient leurs frustrations croissantes.

Cette dynamique est magnifiquement décrite par le vieil adage chinois "Une seule étincelle peut allumer un feu de prairie" (Mao Zedong). Tout comme une étincelle normalement éphémère peut, si certaines conditions physiques sont combinées, déclencher un incendie, un événement qui se serait normalement limité à un murmure peut, si certaines conditions sociales sont combinées, déclencher un soulèvement révolutionnaire. »¹²⁷

Outre les critiques vues en introduction sur les présupposés de la notion de « point d'ébullition », on relèvera une remarque importante de François Chazel sur les limites de cette théorie : un tel modèle présuppose le « caractère *fixé* des préférences privées » qui deviennent ensuite publiques, mais ce n'est pas là une description fidèle de la réalité des situations de mobilisation¹²⁸. La littérature sur les définitions de situations et cadrages mentionnée en introduction de la présente thèse et les éléments empiriques présentés dans le chapitre précédent incitent à voir des situations dans lesquelles les objectifs, croyances et causes de révoltes des acteurs sont fourmillantes de diversité et en perpétuelle (re)construction. Le modèle de Kuran est somme tout à prendre pour ce qu'il est : un *modèle*, qui tout en aidant à saisir comment les intentions s'articulent dans l'action, n'explique pas les préférences des individus. En cela, son usage ne se limite pas aux cas où la mobilisation expose l'acteur à des sanctions formelles, légales, matérielles ou corporelles. Il est tout autant applicable aux nombreuses mobilisations dans lesquelles les coûts d'une erreur de cadrage ou d'anticipation sont surtout de l'ordre de la sensation de ridicule, de l'atteinte à la réputation ou d'autres sanctions diffuses¹²⁹.

Enfin, une ultime condition pour espérer un usage éclairant du modèle de la cascade est de saisir que les enchaînements que l'on appelle parfois « effets dominos » (ou « contagion ») ne reposent pas sur une simple série linéaire d'engagements, mais sur des phénomènes d'évaluations *mutuelles* entre acteurs, et aussi entre organisations, établissements et autres unités collectives mobilisées.

Comme on l'a vu, au lycée Zola, le premier blocage est décidé la veille par un petit groupe d'amis dans une soirée. Les discussions ce soir-là n'ont pas porté sur les raisons de la colère. Elles ont

¹²⁷ « Sparks and Prairie Fires: A Theory of Unanticipated Political Revolution », *Public Choice*, vol. 61, n° 1, 1989, p. 60, traduction personnelle. Voir plus largement p. 49 et suivantes.

¹²⁸ « De la question de l'imprévisibilité des révolutions... », art. cité, p. 133.

¹²⁹ Voir Timur KURAN et Cass SUNSTEIN, « Availability Cascades and Risk Regulation », *Stanford Law Review*, vol. 51, n° 4, 1999, p. 715 et suivantes.

porté à plusieurs reprises sur le fait que d'autres établissements, notamment le lycée Voltaire à Paris, étaient déjà mobilisés et qu'on pouvait en attendre autant de Zola qui « est quand même un lycée très engagé [...] qui a une histoire » (Aylan). A Saint Vincent de Paul, les entretiens avec ceux qui ont participé aux premières discussions sur l'organisation d'un blocage font apparaître comme élément récurrent de ces discussions qu'« on voulait montrer que le privé pouvait aussi se mobiliser ». Les relations d'évaluations entre établissements reposent ici sur trois relais principaux : la consultation de médias (comme pour la comparaison avec le lycée Voltaire) ; les réseaux d'interconnaissance entre élèves de différents établissements (qui reposent parfois sur le militantisme dans une même organisation, ou sur des loisirs et clubs de sports partagés, comme entre des élèves de Zola et de lycées voisins) ; et les démarchages organisés par certains lycéens vers des lycées réputés moins mobilisés, comme ça a été le cas à Saint Vincent de Paul.

A plus petite échelle, des relations similaires sont observables entre individus et groupes d'individus. A Zola, Aylan admet qu'il s'était réjoui de « couper l'herbe sous le pied » aux organisations qui souhaitaient organiser un blocage dans les jours suivants, mais dont les représentants se sont finalement joints à l'action de ses amis et lui-même quelques minutes après l'avoir découverte. Dans les deux lycées étudiés, les entretiens conduisent également à décrire des scènes où, en découvrant le lycée bloqué (symboliquement, au moins) par divers accessoires, un nombre croissant d'élèves, *a priori* non mobilisés, se sont joints à l'action pour déplacer des poubelles, puis aller en chercher des nouvelles, s'échangeant des informations pratiques sur les lieux de récolte d'accessoires de blocage.

Clément, de Zola, sur le premier jour de blocage : « je me souviens, j'étais arrivé à 8h, quelque chose comme ça, 'fin non, j'étais arrivé un petit peu en avance, il était 7h55, puis j'avais vu plein de mes amis qui me faisaient "ah Clément, faut aller bloquer !", alors j'avais rien compris du tout, résultat, je me suis retrouvé à prendre des barrières, des poubelles et à les mettre devant le lycée, mais j'avais pas trop compris, au moment... » ; « On remonte, y a toute une longue rue qu'on peut prendre avant le lycée, et comme on passe en bas des cités, des trucs comme ça, on trouve souvent des cageots, des trucs comme ça, parce que les poubelles, comme y a des résidences à côté, c'est... c'est trop embêtant d'en ramener depuis cette rue-là, donc c'est des trucs qu'on pense être utiles qu'on ramène, et c'est une fois qu'on est au lycée qu'on se dit "bon, à tel endroit, là-bas y a plein de poubelles". »

Ce modèle peut aussi être appliqué aux niveaux des individus, petits groupes et localités pour le cas des émeutes de banlieues. A petite échelle, c'est une partie des individus venus « pour voir » qui

permet le déroulement de la cascade, soit en prenant effectivement part aux violences, dégradations et incendies, soit, par leur seule présence, sans se salir les mains mais en renforçant l'apparente importance de la mobilisation. Les individus qui optent pour cette action « passive » participent aux mêmes course-poursuites que les auteurs directs de dégradations et en constituent même l'essentiel du contingent. Ils jouent ainsi un rôle essentiel dans la représentation du mouvement collectif en cours et l'incitation croissante à le rejoindre ne serait-ce que de façon superficielle. Les témoignages issus de l'entretien exploratoire sur une émeute, de sources de presse¹³⁰ et de travaux sur les violences collectives¹³¹ convergent sur l'importance de cette forme de participation quelque peu trompeuse mais forte d'effets mobilisateurs réels.

L'extension des émeutes d'une localité de l'Est lyonnais à l'autre, difficile à observer dans les années 1980, survient quelques fois dans les années 1990. Elle repose sur les mêmes ressorts que pour les lycées : médiatisation des événements dans les médias locaux et nationaux¹³², et réseaux de connaissances circulant d'une commune à l'autre. La relative proximité entre plusieurs quartiers concernés par des expériences communes permet cette circulation à pied, mais la distance entre les plus éloignés¹³³ n'est pas insurmontable, une partie des jeunes présents et même participant aux violences collectives utilisant des véhicules motorisés¹³⁴. On observe des extensions d'émeutes d'une ville à l'autre notamment dans des cas où plusieurs jeunes, liés à différentes communes, sont victimes d'un accident mettant en cause des policiers, comme en avril 1994¹³⁵. Les émeutes restent cependant le plus souvent localisées dans le quartier d'origine des victimes des bavures policières ou accidents déclencheurs qui seront présentés au chapitre 5. On reviendra plus en détail, dans ledit chapitre, sur les processus de diffusion nationale des émeutes, pas forcément sur une même semaine, mais sur différentes occasions, différentes années. On y verra que ces processus reposent largement sur le rôle de médias et associations ayant contribué, en particulier au début des années 1990, à l'association d'idées « bavure-émeutes », créant des rapports d'évaluation mutuelle dans la réalisation de ces performances de mobilisation, qui ont permis la diffusion des violences de l'automne 2005¹³⁶.

¹³⁰ Voir notamment celles mentionnées au chapitre 1 sur les défenses de jeunes « émeutiers » de l'Est Lyonnais lors de procès et « Un étudiant dans le feu des émeutes » (entretien), *Contrepoint* (journal étudiant), n° 8 (hors série), 2007, p. 10-11.

¹³¹ On pense bien entendu à Randall COLLINS, *Violence. A Micro-Sociological Theory*, Princeton, Princeton University Press, 2008.

¹³² Voir la chronologie et les éléments sur le tournant des années 1990 présentés au chapitre 5.

¹³³ Comme la Grappinière et les Minguettes, cf. plan au chapitre 5.

¹³⁴ En témoigne le fait que les violences qui, dans les années 1980 déjà, alimentent les discours sur le « climat d'émeutes » ont le plus souvent lieu suite à des « rodéos » de voitures volées, courses-poursuites ou accidents dans lesquels les jeunes touchés conduisaient une voiture ou un cyclomoteur. Voir notamment *Le Progrès*, 12, 14 et 16 mars 1985, ou encore 19 et 20 juin 1987.

¹³⁵ *Le Progrès*, 15 au 21 avril 1994.

¹³⁶ Outre le chapitre 5 du présent ouvrage, voir Annie FOURCAUT, « Crises des banlieues, politique de la ville et émeutes urbaines (1970-2005) », e-cours, version mise à jour en novembre 2012, consulté sur : http://e-cours.univ-paris1.fr/modules/uoh/paris-banlieues/u8/co/lecon08_web.html

On relèvera enfin un autre ressort et objet d'application de la « cascade », qui sera plus secondaire dans cette thèse, et qui concerne l'exposition croissante à laquelle conduisent les adhésions supplémentaires à une pétition, un événement ou une page sur les réseaux sociaux en ligne. Dans le cas de la mobilisation des *riders* de Bercy, une visibilité exponentielle liée à la « viralité » des partages sur Facebook contribue à expliquer que les « *likes* » remportés par la page du Collectif de défense du Palais omnisport de Bercy dépassent le millier en quelques mois sans que les hausses ne coïncident à chaque fois avec un travail de mobilisation particulier sur ce point. Comprendre ces adhésions implique bien sûr d'être conscient des diverses logiques à l'œuvre dans le choix de « *liker* » une page, qui peuvent être extrêmement variables selon les profils et usages de Facebook, certains *likant* des dizaines de choses par jour, d'autres beaucoup moins.

Le modèle de la cascade est donc un outil élémentaire mais riche pour comprendre comment un embryon de mobilisation peut conduire à une action parfaitement visible. Au fond, ce qui lui manque le plus cruellement pour expliquer les dynamiques de déclenchement d'actions contestataires est de saisir sur quoi repose l'inégalité de distribution de l'audace des acteurs qui permet le déroulement progressif de la cascade. On a donné sur ce point une première clé dans le chapitre précédent, en soulignant que les attitudes et rapports au risque des acteurs du déclenchement face à une occasion de mobilisation tiennent largement à leurs rôles du quotidien, qu'ils souhaitent entretenir ou transformer. On approfondira empiriquement la question un peu plus bas, après avoir apporté un éclairage général sur l'importance d'un usage plus situationnel des « seuils ».

2) Les effets immédiats des seuils de non-retour : marques d'engagement, typification de l'action et logiques de situations successives

Les approches en termes de cascade ont donc un double intérêt :

- elles permettent de comprendre le rôle d'événements d'allure minime dans le déclenchement ;
- elles conduisent à souligner que, pour être compris en détail, le décollage d'une action contestataire ne doit pas être vu comme une dynamique régulière ou continue mais comme une suite de situations aux structures d'information différentes. Elles rejoignent en cela l'approche de William Sewell et Doug McAdam, qui portent le regard sur les modifications structurelles des situations induites par des « événements transformateurs » à certaines étapes de l'action

collective¹³⁷. Mais aussi celle de Michel Dobry, qui présente la progression d'une mobilisation comme une succession d'étapes relativement autonomes les unes des autres et habitées par des logiques de situations diverses. S'appuyant sur Clausewitz, Michel Dobry note que dès lors qu'une logique de situation associée à un type de conflit (un conflit guerrier par exemple) s'impose aux protagonistes, « elle tend à s'arracher aux conditions de sa genèse »¹³⁸. Le fait qu'une activité sociale soit à un moment donné reconnue ou étiquetée comme « mobilisation », « mouvement social » ou « émeute » a de multiples effets sur son déroulement et génère chez les acteurs de nouvelles réflexions et conduites. Ces dernières apparaissent en grande partie déconnectées de ce qu'elles étaient dans les conditions qui ont précédé et mené à cet étiquetage.

Là où les auteurs du *public choice* cités plus haut proposent des modélisations globales de la succession des seuils, ces approches se distinguent en resserrant la focale sur les effets concrets de chaque seuil en tant qu'il produit une situation à laquelle il convient de s'intéresser indépendamment de ce qui la suit. Ces seuils y sont donc avant tout appréhendés et définis par leurs *effets* de basculement vers des logiques nouvelles, *a priori* sans retour vers les précédentes.

Dans les premiers stades de l'action contestataire, ces seuils de non-retour consistent en des faits et actes qui contribuent à définir ou typifier une situation encore indéfinie, à faire reconnaître un style d'action donné (grève, manifestation, blocage, émeute...) alors que ce n'était pas faisable avant. C'est ce qui déterminera notamment les attitudes des participants potentiels ou des agents chargés du maintien de l'ordre. Des poubelles devant l'entrée du lycée sont chargées de sens, elles font appel aux connaissances des observateurs (lycéens, personnel de l'établissement...), les menant à reconnaître une situation de « blocage » ou « blocus », qu'ils ont déjà vécue directement ou dont ils ont déjà entendu parler. Là où il y avait encore incertitude avant sur *ce qui se passait/allait se passer* – le mode d'action du blocage n'allant pas toujours de soi dans les répertoires lycéens ou étudiants¹³⁹ – cette reconnaissance réduit les possibles et leur impose divers choix décisionnels : pour les lycéens, participer ou non, où aller chercher du matériel supplémentaire, comment poursuivre, faire des tracts, occuper les lieux, etc. ; pour le personnel dirigeant, prendre une position publique de sanction ou non, etc. Et cette reconnaissance, même si elle constitue un acte central du déclenchement, ne signifie pas qu'un engagement massif suivra. Elle peut « refroidir » certains si l'action lancée leur apparaît faiblement intéressante (comme des collages d'affiches pour une partie

¹³⁷ Doug McADAM, William SEWELL, « It's about Time: Temporality in the Study of Social Movements and Révolutions », in Ron Aminzade et al., *Silence and Voice in the Study of Contentious Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, p. 89-125.

¹³⁸ Michel DOBRY, « Ce dont sont faites les logiques de situation », in Pierre Favre, Olivier Fillieule, Fabien Jobard (dir.), *L'atelier du politiste. Théories, actions, représentations*, Paris, La découverte, 2007, p. 128-131. Voir également, du même auteur « Les voies incertaines de la transitologie : choix stratégiques, séquences historiques, bifurcations et processus de path dependence », *Revue française de science politique*, 2000, vol. 50, n° 4, p. 604 et suivantes.

¹³⁹ Romuald BODIN, Bertrand GEAY, Vincent RAYNAUD, « Le "coup du blocus" », in Bertrand Geay (dir.), *La protestation étudiante. Le mouvement du printemps 2006*, Paris, Raisons d'agir, 2009, p. 45-47.

des personnes concernées par la mobilisation de Bercy), ou entraîner de fortes mesures de contrôle des corps par les forces de police qui pensent voir démarrer une « émeute ». On notera enfin que la reconnaissance d'un mode d'action type n'implique pas forcément d'accord sur le nom de cette action :

« Y a eu... les événements qu'on a connus cette année-là. Les interpellations... les soulèvements... les émeutes et tout. Tu vois, après, les gens, ils appellent ça "soulèvement populaire", "émeute", bref, on peut donner pas mal de pré noms à ce qui s'est passé. Y a eu trois jours assez violents. [...] tu vois un peu comment ça se passe. C'est jeunes contre policiers, policiers contre jeunes, si tu veux, t'as quarante policiers là, t'as quarante policiers là, t'as quarante policiers là. Et les jeunes, c'est des électrons libres. Et tu vois tout ça, tu te dis c'est à la télé que tu vois ça. Tu vois, mais bon, c'est la réalité, c'est comme ça. » (Entretien exploratoire avec Houcine)

Le non-retour s'explique également, du côté de ceux qui se sont déjà publiquement exposés, par les coûts anticipés ou même l'impossibilité d'une volte-face : être vu comme un lâche, un traître, un jaune... ou tout simplement « passer pour un con » ou pour un fou. Car il n'est pas nécessaire de faire appel au vocabulaire du militantisme ouvrier pour le comprendre : dès lors qu'un public a pu observer les faits, avoir placé des poubelles et pancartes devant le lycée puis les retirer aussitôt sans raison apparente mène moins à annuler les effets du premier acte qu'à créer une forme d'étrangeté. De la même façon, difficile de concevoir qu'un individu qui vient de mettre à feu une voiture devant un groupe d'amis ou de connaissances décide au bout de quelques instants de tenter d'éteindre l'incendie. Sans être forcément aussi spectaculaires qu'une voiture en flammes, les actes déclencheurs engagent la face de leurs auteurs – quand ces derniers sont un minimum visibles – en ce qu'ils ne leur permettent pas de revenir à la situation antérieure. Un constat qui ressort des différents terrains étudiés est que, dans les quelques cas où des individus visiblement engagés dans le déclenchement de l'action contestataire abandonnent avant de le concrétiser, ceux-ci sont confrontés à la nécessité d'une justification auprès d'autres. Les justifications s'appuient généralement sur l'irruption d'un nouveau risque lié à la participation, une menace de sanction ou un empêchement plus strict survenue entretemps. A Saint Vincent de Paul, un élève ayant participé à une tentative de blocage infructueuse plus tôt dans la semaine a dit aux autres, le jour du « vrai blocage », qu'il était retenu chez lui car le proviseur avait contacté ses parents.

Des retraits « discrets » de personnes engagées sont possibles mais rares, du moins sur les terrains observés. Je n'en compte aucun pour le cas de la mobilisation de Bercy où

j'ai pu relever en détail la liste des individus s'engageant sur telle ou telle action. On relève certes quelques abandons dans un entretien réalisé avec un syndicaliste à propos d'une grève dans un hypermarché parisien à laquelle il venait de participer. Suite à « l'échec » de négociations avec la direction sur les salaires et conditions de travail, le syndicat majoritaire du magasin a annoncé le dépôt d'un préavis de grève pour une journée de forte fréquentation. Une cinquantaine d'individus s'y sont joints, mais le jour de la grève, « 6 ou 8 personnes » ont finalement travaillé. L'enquête précise cependant plus tard que ces dernières ne se sont pas décidées au dernier moment et avaient fait savoir dès le début que leur participation était incertaine.

De façon générale, la fugacité de l'objet étudié dans cette thèse conduit à accorder de l'importance à des micro (voire nano) seuils. Sera retenu tout acte individuel (ou de petit groupe) qui marque une forme d'engagement nette dans l'action collective, permettant aux acteurs de s'assurer réciproquement de leur participation. Il peut s'agir d'un engagement écrit (le plus fréquent dans la mobilisation de Bercy) ou oral à venir au rendez-vous, de la préparation à plusieurs de projectiles incendiaires (pour les émeutes), de quelques mots échangés pendant la préparation d'une banderole chez soi le soir avec des amis, du fait d'arriver au lycée avec des poubelles récupérées en chemin ou montrant que l'on a apporté des chaînes et un cadenas, un mégaphone ou encore en portant une cagoule.

Il est d'ailleurs tentant de négliger cet aspect lorsque l'on évoque le port de la cagoule, d'un masque ou d'une capuche et d'une écharpe dans la préparation d'actions contestataires. Cette pratique observée dans certaines émeutes, courante dans les mobilisations lycéennes et largement vue à Saint Vincent de Paul doit être considérée comme une marque d'engagement. Là où il est fréquent de voir une façon de se rendre anonyme, le port d'un accessoire masquant le visage doit aussi être compris comme l'apport d'un matériel de mobilisation visible, comme une façon de marquer sa participation au jeu et de faire savoir que l'on est prêt à être « en première ligne » ou à contribuer aux actes les plus risqués. A Saint Vincent de Paul, plusieurs de ceux qui initient le premier blocage portent de tels accessoires – idem pour ceux qui, une fois le blocage commencé, jettent des aliments sur le personnel dirigeant de l'établissement. L'un d'eux porte un masque. Un autre, qui est venu avec capuche et écharpe, affirme qu'il savait qu'il serait reconnu au moins par ses camarades. L'un de ses camarades vient d'ailleurs cagoulé aussi, mais est rapidement identifié et sanctionné par la direction : il s'agit d'un des rares élèves aux yeux bridés dans le lycée. L'idée selon laquelle ces accessoires n'empêchent pas d'être reconnu ressort aussi de certains témoignages de militants de *black blocs*¹⁴⁰. Même si cette dimension souvent oubliée des masques et cagoules devait être

¹⁴⁰ Voir notamment « Il y a des moments où c'est intelligent d'aller tout péter », *Libération.fr*, 26 mai 2016, http://www.liberation.fr/france/2016/05/26/il-y-a-des-moments-ou-c-est-intelligent-d-aller-tout-peter_1455407

soulevée, il n'est pas question de nier l'existence de moyens d'« avancer masqué » au sens figuré. Au lycée Saint Vincent de Paul, où les craintes de sanctions sont fortement présentes, certains élèves ont par exemple recours à l'écriture sur les tables des salles de classe comme moyen d'informer des futures tentatives de blocage¹⁴¹.

Les approches présentées ci-dessus se rejoignent en ce qu'elles définissent la progression des mobilisations comme le fruit d'une succession de seuils franchis par des unités ou acteurs donnés et dont la visibilité permet d'entraîner la participation d'autres. Par là, elles rendent compte de l'importance des interactions dans le démarrage d'une action collective. Elles tiennent parfois compte du fait que les acteurs peuvent être conscients des logiques dans lesquelles leur action s'intègre et cherchent à anticiper ou amplifier les effets de certains seuils – passant parfois par les étapes intermédiaires que constituent des modes d'action peu coûteux ou pas vraiment engageants que sont par exemples des assemblées générales dans les lieux où elles sont relativement banales.

Michel Dobry explique ainsi qu'une large partie des assemblées de grèves lors de mouvements nationaux ou multisites, notamment dans les universités, soit consacrée à une activité d'évaluation réciproque des différentes étapes franchies par les autres unités de mobilisation (facultés voisines...) permettant de voir si le mouvement « prend ». Une figure caractéristique en est l'effet mobilisateur du « surgissement de l'imprévisible » que peut représenter l'entrée en action d'un site réputé difficile à mobiliser¹⁴². Ce surgissement jouera un rôle important dans une grève d'étudiants en odontologie présentée dans quelques pages, et dans le cas des *riders* de Bercy où, on le verra plus en détail au chapitre 3, la communication autour d'une action improbable factice constituera un outil de mobilisation décisif pour les actions suivantes. Mais dans les deux cas, la dimension « imprévisible » relève surtout d'un travail pragmatique de mise en scène. Idem pour l'entrée en mobilisation d'une fac de droit(e) dans le cadre d'un mouvement étudiant : la surprise que cela est censé représenter en dit davantage sur la façon dont l'événement est présenté aux étudiants mobilisés que sur ce qui s'est passé avant au niveau du site en question pour que la chose ait lieu.

Cette remarque m'amène à la plus importante limite de la plupart des travaux évoqués ici sur les seuils de mobilisations. Certains de ces travaux présentent ces seuils comme unités de base d'une dynamique de cascade qu'ils n'étudient que de façon globale. Chose relativement courante dans les

¹⁴¹ Ce type de messages se trouve peut-être aussi à Zola, mais seuls les entretiens avec les élèves de Saint Vincent de Paul l'ont fait apparaître comme un moyen de communication significatif.

¹⁴² Michel DOBRY, « Calcul, concurrence et gestion du sens. Quelques réflexions à propos des manifestations étudiantes de novembre-décembre 1986 », in Pierre Favre (dir.), *La manifestation*, Paris, Presses de Sciences po, 1990, p. 366 et 371. Cf. aussi Lilian MATHIEU, « Les mobilisations improbables : pour une approche contextuelle et compréhensive », in Stéphane Cadiou, Stéphanie Dechézelles et Antoine Roger (dir.), *Passer à l'action : les mobilisations émergentes*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 194 et suivantes. Et Christophe AGUITON et Lilian MATHIEU (dialogue réalisé le jeudi 4 novembre 2010), « Une combativité intacte », in Christophe Aguiton et *alii*, *Tous dans la rue. Le mouvement social de l'automne 2010*, Paris, Seuil, 2011, p. 80-81.

approches issues de la tradition du *public choice*, ils traitent des préférences individuelles, de l'audace et la frilosité inégale des acteurs comme d'hypothèses théoriques sans forcément les fonder sur des observations empiriques. Il faut donc faire appel à l'étude en situation des positions et rôles respectifs des individus engagés pour mettre en pratique le modèle. D'autres de ces travaux permettent d'observer les seuils de plus près mais s'intéressent moins à leurs causes qu'à leurs conséquences et exploitations par les mobilisés. Les critères qui assurent qu'un fait entraînera le basculement d'une logique de situation à une autre n'y sont pas réellement définis¹⁴³ et, surtout, les mécanismes qui poussent les acteurs à franchir tel ou tel seuil n'y sont pas détaillés. De sorte que ces différents travaux et approches partagent un point commun : les seuils, qui y sont définis avant tout *par* leurs effets (élément de définition que je conserve ici), sont étudiés également *pour* leurs effets. Les conditions de leur franchissement sont généralement réduites à l'aléatoire, comme si on ne pouvait en dégager de règles structurelles.

B) Comment s'engager avant le déclenchement

Les seuils déclencheurs et les conditions concrètes de leur franchissement

L'un des principaux objets des pages et chapitres qui suivent sera de combler ce vide. On cherchera pour cela les régularités dans ce qui se passe à l'avant des micro-seuils déterminant le déclenchement des actions contestataires. J'esquisserai les enjeux de cette recherche (1) avant d'isoler pour chaque terrain les seuils en question (2).

1) Chercher ce qui se passe à l'avant des seuils déclencheurs

Deux questions seront au cœur de cette partie : qu'appellera-t-on précisément seuils déclencheurs ? Et comment les acteurs s'engagent-ils à les franchir ?

¹⁴³ Michel Dobry note, pour expliquer certains franchissements et basculements, l'existence d'une logique de prophétie autoréalisatrice – que l'on pousse plus en avant dans cette thèse – mais cette proposition est présentée comme une tendance parmi d'autres. « Calcul, concurrence et gestion du sens... », art. cité.

Eléments de définition des déclenchements d'actions protestataires

Comme annoncé en introduction, la question centrale ici ne concerne pas les seuils qui déterminent l'ampleur d'une mobilisation ou ses répercussions. La problématique de l'ouvrage porte sur les seuils où se joue le fait que l'action contestataire ait lieu ou non. C'est pour cela que j'ai choisi de m'intéresser en priorité à des cas limites de mobilisations incertaines, où le passage à l'acte ne va pas de soi. Pas à des mouvements nationaux, donc, mais à des actions ou séquences d'actions données sur un site donné. C'est pourquoi les mobilisations nationales comme le mouvement contre la réforme des retraites de 2010 sont présentes dans cette thèse, mais seulement en toile de fond pour comprendre le contexte de chaque action contestataire étudiée.

Ainsi, chaque action protestataire, au sens d'action située localement, pourra être isolée avec ses conditions de (re-)déclenchement propres (contraintes, opportunités...), mêmes si celles des unes peuvent dépendre des autres. Mon objet ne se borne pas au déclenchement de la toute première action de grève du tout premier site engagé dans une mobilisation destinée à devenir nationale, mais vise à comprendre chaque déclenchement local¹⁴⁴. En font partie le commencement du blocage d'un lycée lors d'une période de grève, mais aussi son recommencement chaque matin, puisque les coûts et contraintes renaissent partiellement à l'aube avec l'évacuation du matériel accumulé devant la porte par le personnel de l'établissement ou de la ville, et du simple fait de devoir refaire le déplacement sur les lieux chaque matin. De même pour les émeutes, qui se déroulent généralement le soir : la mise en place de dispositifs policiers et les routines quotidiennes reconstruisent des contraintes chaque jour, de telle sorte qu'une continuation du mouvement nécessite parfois un travail de coordination explicite fort. La première série d'émeutes étalée sur plusieurs jours suite à un décès dans l'Est lyonnais, à l'automne 1990, est d'ailleurs celle où le deuxième jour d'action porte plus nettement que dans tous les autres cas les caractéristiques du rendez-vous planifié. Le décollage des violences y est relativement rapide, à une heure inattendue, suite à l'exposition en public de plusieurs accessoires d'engagement dans l'action : cagoule, arme à feu... Cela ne signifie pas, bien entendu, que tous les participants étaient informés préalablement.

Les accessoires de mobilisation affichés par les protagonistes sont des outils déterminants non seulement pour franchir les seuils de l'action, mais aussi pour étudier cette dernière. Relever ces accessoires permet d'objectiver les conditions du déclenchement, et donc de relativiser la valeur des présentations spectaculaires issues des témoignages reconstruits par les journalistes selon qui, ce deuxième jour, « peu

¹⁴⁴ D'où les références dans la seconde partie de l'ouvrage, à une échelle micro-sociologique, à des outils construits dans le cadre de l'étude des *spin off movements*.

avant 15h [en] l'espace de quelques secondes, une série d'exactions déclenchèrent l'émeute. Ce fut un homme cagoulé sur un scooter tirant un coup de feu en l'air avec un fusil à pompe, puis une voiture-bélier fracassant la vitrine d'un "Intermarché" et enfin la mise à feu du centre commercial du Mas-du-Taureau, un ensemble de plusieurs centaines de m². Sous les yeux de plusieurs centaines de badauds postés aux fenêtres des tours environnant l'endroit et tandis que les compagnies de CRS, en effectifs restreints étaient prises de vitesse »¹⁴⁵.

Dans tous les cas où il y a absence de ressources matérielles et organisationnelles très stables et institutionnalisées (et par exemple de préavis de grève déposé par une organisation...), les conditions et contraintes de mobilisation sont ainsi partiellement reconstituées, se rejouent à chaque séquence ou journée d'action où il faut se retrouver et reprendre un travail collectif, et nécessitent un nouveau travail de mobilisation. De sorte qu'au lieu d'observer la « dynamique » ou la « montée en puissance » du mouvement, il est plus adéquat d'en voir chaque redémarrage. Autrement dit, d'isoler chaque matin pour les lycées, chaque soir pour les émeutes, chaque recommencement. La nouvelle action ne se fait certes pas *ex nihilo* – au même titre que la première. Son déclenchement repose sur les conditions créées par les événements des jours précédents qui ont pu porter des fruits tels que le maintien d'une partie du matériel de mobilisation sur les lieux (ou dans une cachette à proximité) et des repères plus ou moins objectivés ou institutionnalisés comme les habitudes prises par les participants concernant les heures et lieux de rendez-vous.

Dans les deux lycées étudiés, l'ensemble du matériel de blocage (poubelles, chaises, chaînes, etc.) était retiré quotidiennement puis réinstallé le matin par les élèves mobilisés. Cette installation se faisait cependant plus facile au fil des jours : les heures de rendez-vous étaient répétées, que ce soit devant le lycée ou sur le chemin avec un camarade un peu plus tôt, les lieux de récupération étaient déjà identifiés.

Dans le cas, présenté en détail quelques pages plus loin, de la mobilisation des étudiants en odontologie, l'essentiel du matériel d'affichage a été produit pendant la première journée de grève. Il était rangé dans un local puis ressorti pour les suivantes. Le calendrier de présence aux journées d'action s'est largement calqué sur le calendrier ordinaire de présence au travail de chacun des participants.

Pour les émeutes dans la banlieue lyonnaise dans les années 1990, lorsqu'elles s'étalent sur plusieurs jours d'affilée¹⁴⁶, c'est bien souvent une soirée où apparaît une nouvelle

¹⁴⁵ *Le Progrès*, 8 octobre 1990.

¹⁴⁶ C'est à partir de 1990 que cela commence à se produire.

contrainte (fin du weekend, pluie), qui entraîne une nuit « calme » et met fin au mouvement.

La dynamique globale du « mouvement » constitue l'un de ces fruits. Même si elle ne rend pas justice à ce qu'est réellement l'entretien d'une mobilisation dans la durée, elle existe aux yeux des acteurs et c'est souvent à travers son prisme qu'ils perçoivent les chances de réussite plus ou moins importantes de l'action à venir. Au lycée Zola, c'est par exemple en voyant « l'essoufflement » de la mobilisation de l'automne 2010 qu'un nombre important d'élèves renonce à se rendre au lycée à l'horaire de rendez-vous habituel des blocages après les vacances scolaires.

Pour définir les seuils déclencheurs, il faut aussi se poser la question suivante : à quel moment considèrera-t-on qu'une action contestataire est déclenchée ? L'idée même d'action contestataire – de protestation collective, de mobilisation protestataire, etc., quelle que soit l'expression retenue, celles-ci étant le plus souvent interchangeables dans le langage courant – est un objet scientifique basé sur un concept indigène. C'est pourquoi, pour définir le déclenchement d'une telle action, on utilisera aussi un référentiel indigène. Comme on l'a entrevu en introduction, sera déclenchée une action collective contestataire qui sera *considérée comme* déclenchée par ses participants. C'est-à-dire dans laquelle ces derniers auront agi de façon à se donner à voir à un public extérieur comme réalisant une action reconnaissable comme action contestataire, grève, manifestation, etc. Ce seuil d'identification peut se situer à des niveaux fluctuants selon les groupes, milieux et époques. Une réunion préparatoire peut ainsi être considérée par des étudiants syndiqués comme l'ordinaire quotidien, et par des skaters comme étant déjà en soi une forme de protestation publique génératrice d'incertitude (chapitre 3).

Le choix de se référer à la perception des participants plutôt que d'un public extérieur présente plusieurs avantages. L'un de ces avantages est d'offrir une définition du déclenchement relativement claire, cohérente et en même temps accessible à l'enquêteur. Si l'on devait se baser sur les perceptions d'un public extérieur, à qui demander ? L'immense majorité des mobilisations est ignorée de la plupart des gens. Une mobilisation de courte durée pourrait bien être déclarée déclenchée par le spectateur qui était sur les lieux au bon moment, et nulle et non avenue par celui qui est arrivé une heure après et n'y a vu qu'une vague tentative avortée. Un autre avantage tient à la fécondité de l'objet étudié : dès lors que l'on s'intéresse aux effets d'un type de situation donné sur un ensemble d'individus, il apparaît logique de découper cette situation en s'appuyant sur les perceptions de ces derniers, puisque c'est en partie le fait de la reconnaître qui les conduit à adopter tel ou tel comportement.

Ce découpage n'est certes pas toujours évident. Il arrive que la frontière entre l'absence et la

reconnaissance d'une action contestataire paraisse un peu floue. Notamment quand l'anticipation de certains risques conduit les acteurs à opter pour des premiers actes laissant planer une part d'incertitude sur ce dans quoi ils s'engagent. Dans bien des cas, une action contestataire n'est pas un rendez-vous où l'on se retrouve en sachant précisément comment finiront les choses, mais le fruit d'une série d'interactions dans laquelle des stratégies de tâtonnement menées par des individus ou petits groupes rendent difficile l'identification d'un point de déclenchement¹⁴⁷.

Mais cette complexité n'empêche pas de poser des bornes au déclenchement. Dans les entretiens menés avec les acteurs de la première heure, c'est précisément l'exposition de leur participation à une action contestataire au regard d'autres qui ne sont pas des participants immédiats, qui détermine le fait de qualifier cette action comme ayant eu lieu ou non. Des élèves de Saint Vincent de Paul disent avoir cherché à bloquer leur lycée dans les jours qui précèdent ce qu'ils appelleront finalement le « vrai blocage ». Ces tentatives préalables ont consisté en plusieurs déplacements exploratoires et courses-poursuites avec des membres du personnel de l'établissement, mais à aucune réalisation visible au moment de l'arrivée des autres élèves, à part des rumeurs relayées avec dérision sur les quelques exploits d'untel ayant eu lieu à l'aube. Les protagonistes de ces tentatives acceptent de les raconter lorsque j'insiste un peu, mais commencent systématiquement par nier leur caractère pertinent, voire l'existence d'une action : « y a pas eu de blocage ce jour-là », « il s'est rien passé », « il y a rien eu ».

Il n'est pas certain que les bornes d'une action déclenchée telles que définies *a posteriori* dans un entretien coïncident avec une réalité perçue par les individus pendant l'action. Mais même quand cette coïncidence n'a pas lieu, le principe de définition énoncé plus haut semble pertinent pour comprendre les ressorts de l'action. Par exemple dans le cas de Saint Vincent de Paul où c'est la difficulté à se coordonner pour oser franchir le cap des signes clairs du blocage (pose de banderoles et autres objets visibles devant l'entrée...) qui fait que les élèves ne font rien d'autre, les premiers jours, que jouer « au chat et à la souris » (Marie).

Les types de seuils déterminant le déclenchement, les interactions, préoccupations et calculs qui les précèdent

Il n'y a pas forcément coïncidence non plus entre le seuil de l'action déclenchée et les seuils lors desquels se joue le déclenchement. Autrement dit, le passage à l'action peut être joué avant même

¹⁴⁷ Voir Gérôme TRUC, « La violence en situations : entretien avec Randall Collins », *Tracés*, n° 19, 2010, p. 239-255. C'est par exemple plusieurs fois le cas dans l'Est lyonnais et dans divers quartiers de France lorsqu'ont lieu des « rassemblements spontanés » suite à une bavure ou un meurtre, lors desquels s'engagent des violences verbales et jets de projectiles faisant « monter la tension » entre jeunes et agents de police sans qu'il ne soit apparemment possible d'anticiper la suite des événements.

d'avoir lieu. Il est même fréquent que les étapes déterminant objectivement le déclenchement précèdent ce dernier de quelques minutes, heures ou jours : il existe des *seuils de non-retour après lesquels on ne voit plus de défections déterminantes* jusqu'à l'instant T, en raison de l'engagement qu'y prennent certains acteurs. Comprendre à quoi s'est joué le déclenchement revient alors à connaître les conditions concrètes dans lesquels quelques acteurs ont franchi ces seuils.

Dans le cas du premier blocage de Zola, quatre amis ont fixé un rendez-vous la veille au soir puis ne se sont pas recontactés jusqu'à l'heure de ce rendez-vous, où ils étaient tous présents. Comprendre ce qui a permis le déclenchement revient donc à saisir précisément la force de l'engagement oral de la veille et, surtout, comment il a eu lieu. Idem à plus grande échelle pour les blocages des jours suivants, les lycéens se donnant rendez-vous l'après-midi pour le lendemain à heure fixe.

C'est par cette régression explicative que l'on pourra, en particulier dans les chapitres 3 à 5, définir les règles qui structurent concrètement le déclenchement des actions de protestation collective. Dans les pages qui suivent, on cherchera donc à identifier non seulement le point de déclenchement et de reconnaissance de chaque mobilisation étudiée, mais aussi à identifier l'engagement précédent qui a mené les acteurs à se lancer. Ce moment critique là n'est pas forcément identifié après coup par les participants comme déterminant, en particulier quand il revêt l'apparence de l'informel. Car il peut prendre des formes très différentes allant du préavis de grève officiel au défi apparemment spontané lancé lors d'une soirée alcoolisée, en passant par l'engagement oral lors d'une préparation ou d'un achat de matériel de mobilisation en petit groupe.

Le prix de la parole donnée résulte parfois de stratégies organisationnelles visant à se lier ou lier les autres en rendant une volte-face coûteuse sur les plans corporel, matériel ou juridique. Un cas extrême de maîtrise pratique de ces stratégies est celui des organisations clandestines entraînant leurs membres à avoir du sang sur les mains dès leurs premiers faits d'armes, rendant pour le moins coûteux le refus de participer à une nouvelle opération¹⁴⁸. Mais ce type de cas est fortement minoritaire, du moins dans les situations ou régimes démocratiques. Un point commun des actions de protestation collective est que, étant généralement opposées à diverses formes de pouvoirs publics ou privés identifiables (collectivités publiques, entreprises...), les organisations ou groupes d'individus qui les animent ne font pas partie des entités disposant de pouvoirs de contrainte

¹⁴⁸ Isabelle SOMMIER, *La violence révolutionnaire*, Paris, Presses de Sciences po, 2008, p. 86-93 Les cinéphiles pourront également noter que réside là le principal ressort du basculement d'Anakin Skywalker vers le côté obscur de la Force ! *Star Wars. Episode 3 : La revanche des Sith*.

formels¹⁴⁹. L'engagement des acteurs à participer à une action contestataire, même écrit ou formalisé, n'entraîne donc que rarement, en cas de défection, de sanctions formelles.

Les sanctions craintes sont donc le plus souvent sociales et informelles : perdre la face, être un lâche qui laisse tomber les autres... Ces craintes rappellent celles mentionnées en introduction, mais on prendra garde à ne pas les confondre car elles ne se rapportent pas précisément à la même étape du déclenchement de l'action :

– la peur du ridicule évoquée au début de l'ouvrage et sur laquelle on reviendra dans le chapitre suivant est une préoccupation structurant fortement les calculs qui précèdent l'engagement dans l'action protestataire ;

– la peur de perdre la face dont on parle ici concerne les situations qui suivent l'engagement. Elle se décline dans des formes plus diverses (peur de passer pour fou, idiot, lâche, traître, faible...) et donne sa force à la parole donnée. Mais cette diversité s'accompagne d'une relative faiblesse : aucun engagement à manifester ou faire grève ne pèse lourd face au temps. C'est ce qui explique la focale restreinte présentée dans les premières lignes de cette thèse : dans les cas étudiés ici comme dans toute mobilisation, les engagements à participer à l'action n'ont d'effets contraignants que sur une courte durée : quelques minutes, heures ou jours. Un individu qui s'engage de quelque manière que ce soit à participer à une action contestataire qui aurait lieu dans six mois trouvera facilement des parades valables pour y échapper à moindre coût. Mais l'exercice est plus délicat sur une très courte durée, du moins si l'engagement donné a été donné dans des conditions qui conduisent à le prendre au sérieux.

Car un même acte, selon la situation, peut parfois constituer un engagement, d'autres fois non. La force de l'engagement repose donc principalement sur les conditions de sa mise en scène par les individus ou petits groupes qui le réalisent (chapitre 4), et sur celles qui résultent de la durée sur laquelle il s'étend.

2) Isoler les seuils déterminant le déclenchement

On isolera donc ici, pour chaque terrain étudié, les seuils critiques qui engagent dans l'action. On peut opérer plusieurs distinctions dans les types d'engagements existant : certains se font en coprésence, d'autres à distance ; certains sont écrits, d'autres oraux ; certains formalisés, d'autres

¹⁴⁹ Certaines organisations professionnelles peuvent certes mettre en œuvre de telles incitations sélectives, comme c'est parfois le cas dans des corporations où l'adhésion au syndicat est une condition pour obtenir des avantages utiles voire nécessaires à la pratique du métier. Mais on parle alors d'organisations de taille relativement importante qui nous éloignent *de facto* des cas de mobilisations incertaines.

très informels... La distinction qui a le plus de poids sur les conditions et chances du passage à l'action est certainement celle entre les engagements se faisant à l'avance et ceux qui ont lieu au dernier moment.

Présentation d'enquête n°2 :

La grève des étudiants en odontologie de Colombes

J'introduirai ici un autre cas étudié : une grève et une série de manifestations et autres actions protestataires engagées en 2011 par un groupe d'étudiants en médecine dentaire de l'hôpital Louis Mourier de Montrouge et exerçant dans un centre hospitalier situé à Colombes.

Vendredi 24 juin 2011, vers 11h du matin, en passant devant le ministère de l'enseignement supérieur je découvre une quinzaine de jeunes adultes manifestant en pyjamas médicaux. Un drap est tendu devant les grilles du ministère avec écrit « plus de profs ». Certains plaisantent, se font des dessins au feutre dans le dos, écrivent sur des papiers « recherche profs ». J'engage la conversation avec deux d'entre eux. Des policiers s'approchent et demandent ce qui se passe alors qu'un des manifestants, que j'ai tendance à identifier comme l'un des « leaders », s'est hissé et adossé à la grille en position de crucifixion.

Une heure – et une rencontre de trois des étudiants avec un fonctionnaire du ministère – plus tard, je discute de la mobilisation avec une dizaine d'entre eux, autour d'un sandwich, sur la pelouse d'un parc situé à proximité. Trois autres, qui étaient pris le matin, nous rejoignent pendant cet entretien collectif de 2h30 environ. Entretien assez informel qui varie, selon les moments, entre discussions de groupe et conversations à part avec une ou deux personnes. En avançant dans le temps, les discussions personnelles à part tendent à prendre le dessus. La parole sur l'histoire de la mobilisation est prise le plus souvent par deux hommes : « Nico » et « Marcus ». Mais l'une des richesses de l'entretien collectif est indéniablement d'offrir nombre de rappels et rectifications négociées devant moi par les uns et les autres lorsque celui qui a la parole omet quelque chose ou propose une version des faits qui ne fait pas l'unanimité.

« Marcus », celui qui s'était hissé sur les grilles, se comporte en « leader naturel » du mouvement. Particulièrement à l'aise au sein du groupe, notamment auprès des filles, il se fait passer de la crème sur les coups de soleils, se fait remarquer par des imitations d'animaux... Autant

d'éléments qui permettent de saisir sa position dans la structure du groupe et auxquels il convient d'ajouter l'usage par ses camarades d'un surnom distinctif¹⁵⁰. Position qui semble jouer de façon circulaire sur son sentiment d'autorité pour la prise de parole et sur son rôle dans la mobilisation¹⁵¹. Les étudiants me présentent donc leurs versions de faits dont j'approfondirai la connaissance par quelques échanges ultérieurs, par une visite sur les lieux mentionnés et par la consultation de documents échangés et publiés par les acteurs pendant la mobilisation, de pages Facebook en lien avec ces événements et leurs acteurs, et d'articles de presse.

La formation d'odontologie de Montrouge compte en quatrième comme en cinquième année environ 70 étudiants. C'est à partir de la quatrième année qu'ils commencent à travailler régulièrement en hôpital. Ces étudiants sont répartis sur quatre services hospitaliers, à Colombes, Ivry-sur-Seine, Créteil et Paris. Les manifestants rencontrés ce jour exercent tous au service de Colombes, qui compte au total une cinquantaine de quatrième et cinquième année. Ils déclarent que c'est clairement celui qui est le moins bien équipé, et où les conjonctures budgétaires créent le plus d'« incertitude pour l'avenir ».

On trouve dans le cours de la grève plusieurs références comparatives aux autres centres publiées dans des documents, portant notamment sur les équivalents temps pleins.

Exemple dans un article de presse : « “C'est le centre dentaire universitaire d'Ile-de-France qui a la plus forte activité et le budget le plus serré”, assurent les étudiants. “Les conditions d'hygiène et de sécurité ne sont pas conformes au fonctionnement d'un service hospitalier, la formation qu'on y reçoit est obsolète, le matériel est insuffisant et nous n'avons pas assez d'enseignants. Nous sommes parfois obligés d'annuler des rendez-vous parce que les fauteuils disponibles ne sont pas aux normes”, constate l'un d'entre eux. “On reçoit les patients dans un open space alors que cela ne se fait plus dans les centres rénovés”, ajoute un autre. »¹⁵²

Ces comparaisons, basées d'abord principalement sur les ressentis et discussions à l'université, se sont construites, précisées et chiffrées au fur et à mesure de la grève. Comme on le suggérait en

¹⁵⁰ Comme pour « Juan » au lycée Saint Vincent de Paul. On renverra, sur la structuration des petits groupes sociaux et ses manifestations dans leurs différents espaces d'interaction, à William F. WHYTE, *Street corner society. La structure sociale d'un quartier italoaméricain*, Paris, La découverte, 1995. L'auteur montre notamment que la structure de tels groupes se manifeste – et se renforce ainsi – à travers des éléments apparemment aussi anodins qu'une partie de bowling.

¹⁵¹ Alessio MOTTA, « Mépris et répression de la prise de parole en public. Construction d'une domination symbolique profane dans une copropriété et dénonciation publique », *Participations*, n° 9, 2014/2, p. 91-93.

¹⁵² *Hauts-de-Seine matin (Le Parisien)*, 24 mai 2011.

introduction, le statut de « pire » site n'explique donc pas en soi qu'un mouvement émerge là, mais constitue une « base d'échange »¹⁵³ qui y contribue indirectement à le rendre probable.

Quand je demande aux étudiants de m'expliquer la grève, les premières justifications portent sur l'hygiène « pas acceptable » (Nico) des lieux, le matériel de traitement poisseux qui « colle aux murs » (Marcus, qui m'enverra un document comportant des photographies de ce matériel et des locaux), les fauteuils de dentistes qui ne marchent pas, le manque de matériel... L'un ajoute que, quelques mois plus tôt, « un radiateur est tombé sur un gamin dans la salle d'attente, il est allé aux urgences ». Les étudiants cherchent clairement à me faire comprendre qu'il s'agit là de problèmes ressentis au quotidien. Ils m'expliquent que « normalement », un fauteuil équipé des accessoires doit, selon ce que « l'APHP a décrété », être changé tous les 5 ans, ce qui serait à peu près respecté sur les autres centres, en particulier à Ivry et Paris, mais pas à Colombes où c'est tous les 12 ans, à raison de 2 par an pour 25 fauteuils.

« avec nos enseignants [de Montrouge, certains travaillant comme eux à Colombes] on a fait “C'est plus possible ! C'est plus possible ! C'est plus possible !” [...] du coup on a évoqué aussi le manque de profs. » (Marcus)

On essayera, dans les pages qui suivent d'aller au-delà de ces reconstructions pour comprendre comment se sont déroulés les faits.

Les engagements préalables

Les étudiants en odontologie de Colombes conviennent, le 11 mai 2011, de déposer un préavis de grève auprès de leur cheffe de service, de la directrice de l'hôpital, du directeur de la politique médicale de l'Assistance Publique (en courrier recommandé pour celui-ci, en main propre pour les autres), du doyen, du directeur du pôle médical de l'hôpital et du directeur du groupe hospitalier.

Le dépôt du préavis de grève ne va pas de soi. Il s'inscrit pour ces étudiants dans un parcours jalonné de difficultés pratiques et d'apprentissages. Apprentissage entre autres de ce qu'est un préavis de grève et de ses conditions de légalité, préoccupations essentielles des acteurs du mouvement. Ce préavis est l'étape qui détermine objectivement le déclenchement de la protestation collective. Une fois signé, il transforme la future grève en certitude acquise et engage les acteurs à passer à l'acte de façon relativement formelle. Il marque un seuil décisif et net au sens où il fait

¹⁵³ Annie COLLOVALD et Lilian MATHIEU, « Mobilisations improbables et apprentissage d'un répertoire syndical », *Politix*, n° 86, 2009/2, p. 124-125.

passer les étudiants d'une logique de situation à une autre :

– avant de terminer et remettre ce papier, l'enjeu est d'obtenir l'adhésion des camarades ou du moins leur signature, la quasi-totalité des discussions qui précèdent sont liées à cet enjeu. Notamment lors d'une réunion *de facto* consacrée à cela et à l'issue de laquelle les signatures sont effectivement récoltées ;

– après, ceux qui ont signé sont identifiés et engagés à participer à la grève, même si elle se déroule plus d'une semaine plus tard. Leurs discussions se déplacent immédiatement vers des questions d'organisation pratique et de préparation de matériel. La rupture est d'autant plus nette qu'il n'est question d'aucune défection parmi ceux qui ont signé le préavis : il est signé par ni plus ni moins que l'ensemble des futurs participants à la grève.

Comprendre le déclenchement de la grève n'est donc pas autre chose que comprendre les conditions dans lesquelles se déroule la réunion où sont récoltées toutes les signatures.

On procèdera de la même façon et je recourrai à l'italique pour marquer les seuils décisifs dans chaque cas déterminé par un engagement préalable, c'est-à-dire où, entre l'engagement mutuel des individus et sa réalisation, ces individus sont séparés pendant un certain laps de temps. Dans le cas des étudiants en odontologie, la séparation est de plusieurs jours et certains se voient à plusieurs reprises entretemps. Dans le cas du lycée Zola, la séparation n'est que de quelques heures, conformément à ce qui se fait couramment dans de telles mobilisations.

Clément : « C'est quelque chose qui se fait relativement au dernier moment, quand même. En général... on apprend qu'il y a blocus le jour d'avant. Et tout est fait vraiment très tard. »

A Zola, l'engagement déterminant le premier jour de blocage est oral, mais lui aussi sans défection. Sa forme permet cependant de douter qu'il aurait pu tenir un délai d'une semaine, comme celui des jeunes dentistes. Ce premier blocage du lycée est le fruit d'une initiative d'Aylan, Romain, Théo et Paul. Le mardi 12 octobre 2010 est une journée de grève nationale et de manifestations, une partie importante des professeurs sont déjà en grève, mais le lycée n'est pas bloqué. A la fin de cette journée, alors que des consignes contradictoires circulent par SMS et sur Facebook parmi les élèves, les quatre amis passent une soirée ensemble et décident de se donner rendez-vous le lendemain à « 6h et demi-7h du matin » pour chercher du matériel (poubelles, barrières, débris divers) et bloquer le lycée.

C'est l'engagement pris lors de cette soirée qui est déterminant : les quatre seront au rendez-vous et se mettront en action. Une fois sur place, d'ailleurs, et en l'absence de difficultés rencontrées,

difficile d'imaginer revenir sur leurs propos. « On a foutu un bordel de fou [...] y a des pavtars [pavillons] pas très loin, donc y a des poubelles » (Aylan).

Puis ils sont aidés après 7h45 par trente à quarante lycéens arrivant progressivement pour les cours supposés commencer à 8h. « Les premiers regardaient juste, puis y en a pas mal qui ont commencé à déplacer des poubelles aussi » – mêmes si « on était une minorité » (Aylan) – rendant le passage impossible. « Fallait escalader [...] y avait tellement de poubelles, de chaises, de tables, de tout ». La présence d'un chantier à proximité est une source de matériel conséquente : barrières, planches... Comme les participants semblaient l'avoir anticipé, les difficultés rencontrées avec l'administration sont modérées. Peu après 8h, le directeur de l'établissement, arrivé plus tôt, sort par un autre accès et manifeste son désaccord, en particulier avec le blocage d'une entrée secondaire (pour les vélos et scooters notamment) qui était en cours, celle-ci étant un accès pompier. Quelques lycéens discutent avec lui et décident de retirer les obstacles à cet accès.

Cette première journée donne lieu à des discussions sur place, à l'attente d'une AG formelle qui ne viendra pas, et à une réunion pour certains dès le matin à 9h puis de nouveau toute l'après-midi au local des Jeunes communistes (JC) de la ville où Zina, qui propose aux élèves de se rapprocher de l'organisation, a récupéré un mégaphone.

Dès le matin, la reconduction du blocage pour un deuxième jour est *actée oralement, par transmission de SMS et surtout de messages sur Facebook entre lycéens*. Les messages « en chaîne » circulent parfois entre amis de plusieurs lycées voisins dont le blocage commence généralement le lendemain. Le lendemain justement, puis chaque jour jusqu'au vendredi 22 octobre inclus, une quinzaine de lycéens de tous niveaux de classes se retrouvent sur les lieux entre 6h30 (heure à laquelle est donné le rendez-vous) et 7h pour « la même mission » : remettre en place du matériel de blocage, celui de la veille étant régulièrement évacuée en partie ou totalité. Les poubelles et matériels de chantier, par exemple, retrouvent plusieurs fois leur place d'origine. Les objets qui restent sur place plus longtemps sont ceux qui n'ont pas vocation à retrouver une place puisqu'ils sont généralement issus d'encombrants laissés sur les trottoirs du quartier par des particuliers, comme des canapés et fauteuils qui ont permis aux grévistes de s'« installer » (Emma, Aylan). Les banderoles sur le « lycée en lutte » réalisées avec l'aide des JC restent en place aussi. Des militants JC viennent, d'ailleurs, amenant tantôt de la peinture pour réaliser de telles décorations, tantôt une table, du café, des gobelets et des croissants pour entretenir une présence et un aspect festif sur les lieux, malgré les températures basses qui incitent certains à faire des allers-retours du lycée à un café voisin. Une réunion qualifiée d'AG par certains s'organise quotidiennement à partir de 8h30, des tracts récupérés à la JC par quelques-uns sont distribués. En comptant ceux qui arrivent à 8h, une quarantaine d'élèves contribuent à étoffer les barricades, mais après 10h, les témoignages concordent sur le fait que ne restent que 20 à 30 élèves (pas toujours

précisément les mêmes) sur le lieu du blocage. La plupart partent l'après-midi, une partie pour aller en manifestation avec la JC et les élèves des lycées voisins (les départs se font à 13h15 des établissements vers le métro), parfois pour participer à des actions « choc » ou insolites.

La reconduction du blocage au lendemain se fait chaque jour sur le même mode relativement informel. Des réunions se tiennent le soir à la JC, auxquelles participent régulièrement Aylan, Emma, Zina, Nadia... Vingt à quarante lycéens deviennent « amis » sur Facebook du compte « Zola mobilisé » dans la première semaine de mobilisation¹⁵⁴.

Le vendredi 22 octobre est la veille des vacances scolaires. Les conséquences possibles de ces vacances sur le mouvement suscitaient des interrogations et discussions dès les premiers jours de grève. Ce vendredi est voté en réunion le principe d'un « déblocage » du lycée le lendemain, samedi. Le choix vise à tenir une assemblée générale plus formelle qu'à l'accoutumée, dans une salle de l'établissement, lors de laquelle pourra être discutée la question des actions de la rentrée. Cette AG se tient finalement dehors. Le principe d'une reconduction du blocage dès le jour de la rentrée y est largement acté, à mains levées.

Mais on ne saurait pas voir ici d'engagement déterminant. Cette décision ne résiste pas à la douzaine de jours de vacances, même si une minorité d'élèves entretiennent pendant cette période une activité de mobilisation par des actions coordonnées le plus souvent à la JC. Ce n'est pas à proprement parler le temps qui met à l'épreuve les engagements préalables à se mobiliser, mais plutôt – outre les craintes quant au risque d'abandon des autres – les nécessités ou justifications disponibles générées par la période de séparation des acteurs engagés. En l'occurrence, même si la mobilisation nationale contre les retraites est encore visible et donne lieu à des nouvelles manifestations, les lycéens qui poursuivent leur engagement pendant les vacances ont plusieurs échanges à propos de l'« essoufflement » qu'ils disent ressentir dans le mouvement et le « ras-le-bol » des élèves de terminales qui souhaiteraient préparer leur bac dans de bonnes conditions. Dans les derniers jours de vacances est votée en coordination lycéenne la décision d'organiser une AG dans chaque établissement, où pourra être mise au vote la reprise du blocus. Autrement dit, d'après un message diffusé par Zina sur le compte Facebook « Zola mobilisé », le lycée n'est plus supposé être bloqué le jour de la rentrée. Des échanges ont alors lieu par divers canaux, sur lesquels on reviendra au chapitre suivant, mais qui en tout état de cause livrent des messages suffisamment contradictoires sur le programme du lendemain pour confirmer l'impression de caducité de l'engagement de la veille des vacances.

Si le lycée est finalement bloqué le jeudi 4 novembre, jour de la rentrée, c'est parce que, le

¹⁵⁴ De telles données apparaîtront à plusieurs reprises dans la thèse. L'enquête se faisant *a posteriori* et sans accès aux statistiques Facebook dont bénéficient les administrateurs des comptes concernés, l'évaluation du nombre de *like* accumulés sur une période donnée s'est faite par énumération de tous les ajouts de *like* observables sur leur page et je n'ai pu faire que des conjectures sur le volume des clics rendus invisibles par les paramètres de confidentialité choisis par leurs auteurs.

mercredi, *quelques lycéens se contactent par SMS et messages Facebook pour s'assurer de leur présence le lendemain. C'est donc finalement par les mêmes procédés d'échanges interpersonnels qu'avant les vacances qu'une dizaine d'élèves reconduisent leur présence à l'aube le jeudi 4 pour un blocage qu'ils décrivent comme un échec partiel mais qui a bien lieu.*

Ce jour-là, ils bloquent comme d'habitude le portail principal de l'établissement, mais le personnel ouvre un autre accès. C'est là une renégociation profonde des conditions et de la portée du blocage qui se joue : avant les vacances, l'ouverture d'un accès secondaire était un simple impératif de sécurité admis par les bloqueurs, mais cette fois, l'accès sert effectivement d'entrée à une partie des élèves. Les bloqueurs amènent alors des poubelles devant la nouvelle entrée et tente de s'interposer, passant d'un blocage tenant par consentement à un rapport de force physique. Certains anciens grévistes incitent les bloqueurs à renoncer, « il y a eu pas mal d'embrouilles, il y a des gens qui ont failli se battre » (Aylan). Malgré cela, les cours sont rares ce jour : la plupart des professeurs ont convenu de faire grève et viennent surtout pour une réunion entre enseignants. Le lendemain, vendredi, l'entreprise de blocage est retentée par cinq ou six participants du jeudi et se termine de la même façon. Aucune tentative n'a lieu le samedi : « Non, enfin on savait tous que c'était mort à ce moment-là... » (Aylan). Ni les jours suivants. Les cours reprennent. Des actions et réunions liées au mouvement contre la réforme des retraites ont encore lieu certains jours, mais le lycée ne sera plus bloqué cet automne.

Dans le cas des *riders* de Bercy, on s'arrêtera ici sur les engagements à participer à deux actions en particulier, actions qui seront détaillées au chapitre suivant. La première est un collage d'affiches sur les lieux concernés, c'est-à-dire sur l'extérieur du Palais omnisport de Bercy et dans le skatepark situé à proximité. Elle a lieu pendant des vacances scolaires, fin août 2012, en début de soirée, à une heure de fréquentation relativement importante par les *riders*. La seconde consiste à coller un grand nombre de stickers dans des wagons de lignes de métro passant par la station Bercy. Elle a lieu un mercredi après-midi, début décembre 2012. Une dizaine de personnes se proposent de participer à au moins une de ces actions, par des messages dans des conversations en ligne¹⁵⁵. Ceux sur qui je dispose d'informations sont des adolescents, garçons, pour la plupart collégiens et habitant en banlieue parisienne. Sur cette dizaine, quatre participent finalement à l'une des actions – ces actions réunissent en tout six individus en plus de moi-même, deux étant respectivement venus accompagnés d'un ami.

La distinction entre les engagements évasifs et ceux qui déterminent la participation à l'action est nette : *les quatre qui sont venus au rendez-vous annoncé sont précisément ceux qui m'ont téléphoné dans les heures (toujours dans les quatre heures) qui précèdent pour s'assurer du maintien de*

¹⁵⁵ On apportera l'essentiel des informations sur ces conversations au chapitre 3.

l'action et me confirmer leur présence. Les autres s'étaient « engagés » plusieurs jours avant mais sont restés plus flous ou ont été injoignables, ne répondant par exemple pas au téléphone, dans les dernières vingt-quatre heures. Les engagements ne semblent donc ici contraignants que sur une courte durée, quelques heures. Le profil des participants potentiels y est pour beaucoup, en particulier le fait qu'ils habitent en banlieue et leur jeune âge : deux d'entre eux glissent à un moment de l'action qu'ils ont eu un accord de leurs pères respectifs pour participer. On l'observera aussi pour les lycéens de Saint Vincent de Paul, la possibilité de mobiliser des restrictions parentales pour justifier un renoncement affaiblit fortement la résistance au temps de la parole donnée.

Les engagements au dernier moment

Certains déclenchements reposent, eux, sur des engagements de dernière minute, comme au lycée Saint Vincent de Paul à l'automne 2010. Ici, c'est la semaine qui précède les vacances scolaires qu'ont lieu les tentatives de blocage. A partir du weekend précédent, des SMS (de numéros le plus souvent inconnus pour leurs destinataires, d'après les entretiens) et messages privés et de groupes sur Facebook circulent parmi les élèves, appelant à venir en avance, entre 7h et 7h15, le lundi 19 octobre, pour bloquer le lycée. D'après les enquêtés, seul Juan et l'un de ses amis ont raconté à leur entourage être venus en avance mais n'avoir « rien pu faire à deux seulement ».

Le lundi, de nouveaux messages appellent à venir, à 6h30 le lendemain. Seuls 7 ou 8 élèves sont au rendez-vous mardi, notamment Juan, Yvan, Marie et Julien. Ce dernier ne connaissait aucun des autres et est venu, dit-il, en raison d'un sms reçu. Parmi les présents, on trouve aussi des élèves d'autres établissements, amis de Juan et Yvan. La plupart des lycéens venus restent cependant passifs. Quasiment aucun n'a amené de matériel, certains se séparent du groupe au prétexte d'aller chercher des poubelles et ne reviennent que nettement plus tard, si bien que les versions divergent quelque peu sur le nombre de personnes présentes.

A un moment, d'après Julien, « on a essayé de commencer à mettre des poubelles des trucs mais ça a pas tenu parce qu'on était trois et on pouvait pas rester que trois devant... bah devant le lycée comme ça parce que la direction elle nous aurait un peu engueulés quoi [...] mais à chaque fois on n'était pas assez et du coup ça sautait ».

Seuls « les organisateurs, les vrais » (Marie) – comprendre Juan et Yvan – qui s'étaient donné rendez-vous plus tôt, à 6h, et s'étaient procuré des chaînes, cadenas, de l'alcool à brûler (vraisemblablement destiné à brûler des poubelles) et des allumettes, ainsi que des fumigènes pour

ceux issus d'autres établissements, semblent jouer un rôle relativement actif. Ils attendent pourtant que les autres soient présents pour démarrer les activités. Ils tentent, avec les chaînes, de verrouiller l'entrée du lycée, mais la porte n'offre pas de « prise » suffisante, puis vont chercher quelques poubelles à déposer devant cette porte. La directrice de l'établissement, informée des menaces de blocages et arrivée avant 7h, téléphone à la police alors que des fumigènes sont lancés par les élèves d'autres établissements, cagoulés. A part ceux-ci, la plupart de ceux qui sont venus au rendez-vous s'éloignent et se cachent (mettant éventuellement une capuche), quelques-uns, dont les affaires sont contrôlées, sont emmenés au commissariat après avoir joué « au chat et à la souris » avec des professeurs et des policiers.

Marie explique qu'« étant la seule fille » présente et ayant des relations difficiles avec la direction, elle voulait éviter des problèmes et s'est « mise un peu en retrait » : « je me suis pas montrée [...] en fait, ils me voyaient pas, je m'étais planquée un peu plus loin pour que justement, ils me reconnaissent pas. Je m'étais planquée, puis après on est allés en cours, comme si on arrivait en cours ».

Il ne reste quasiment aucune trace visible des faits à l'heure d'ouverture, quand arrivent les autres élèves. Quelques-uns manquent les cours l'après-midi pour aller en manifestation.

« Mercredi, on avait décidé de rien faire [...] on était un peu démoralisés. Et... après, le jeudi, on voulait... vraiment une journée comme mardi, où il y avait une manifestation l'après-midi. » (Julien). Ce mercredi, cependant, certains élèves présents lors de la tentative de la veille viennent en avance et décident de faire un tour du quartier « pour repérer » les lieux où récupérer le plus de poubelles et barrières. C'est du moins la motivation qui ressort des récits *a posteriori*, mais on n'exclura pas l'hypothèse d'une rationalisation de ce qui ne serait qu'une tentative « dégonflée ». Car ce risque est extrêmement présent, faute d'initiative fortement visible, lorsqu'une action protestataire repose sur des engagements de dernière minute et non sur des acteurs qui se sont liés par avance.

Un nouveau rendez-vous est fixé pour le jeudi. Cette fois-ci, les messages habituels sont renforcés d'une lettre à la direction, signée par quelques élèves, présents au moment de sa rédaction (notamment Laurent, Juan, Yvan), et diffusée dans le lycée. Des chaînes sont de nouveau préparées. Le soir, avec un drap et de la peinture qu'elle avait chez elle, Marie prépare une banderole « Lycée Saint Vincent de Paul en colère », comme convenu avec les autres dans la journée. Elle discute des événements prévus avec ses parents, obtenant de sa mère une lettre « d'autorisation » pour aller en manifestation. Ce jeudi, la matinée commence pourtant de façon similaire au mardi : alors que certains comme Juan vont de nouveau jouer la provocation visible vis-à-vis du personnel de

direction, puis être emmenés au poste de police, l'attentisme domine pendant les premières dizaines de minutes. Notamment pour Marie qui fait « le guet » un peu plus loin.

Une fois les choses « calmées », *Marie et les autres, ainsi que quelques élèves arrivés entre temps reviennent avec plusieurs poubelles et la banderole préparée la veille, qu'ils déposent devant l'entrée du lycée dans les minutes précédant la venue de la plupart des lycéens*. L'entrée n'est pas réellement bloquée, mais la présence de ce matériel permet aux arrivants de constater qu'une action est en cours. Si les premières « tentatives » ont été infructueuses et même invisibles de l'essentiel des élèves, dès lors que le blocage est qualifié, visible et *considéré comme* réussi, les ralliements sont nombreux. Ce jeudi matin où les premiers présents ont réussi au moins à créer une action visible, on trouverait à l'heure des cours, 200 à 300 élèves devant l'établissement, « armés de poubelles et de barrières »¹⁵⁶. Il convient de relativiser la dimension épique des récits, la plupart des élèves ayant vraisemblablement surtout observé les événements. Mais plusieurs dizaines contribuent rapidement à l'apport de ces poubelles et barrières, qui ne semblent soudain plus aussi difficiles à trouver ! Certains lancent des tomates et des œufs indistinctement vers des membres du personnel groupés à l'entrée¹⁵⁷. L'entrée dans et la sortie de l'établissement demeurent physiquement possibles, mais des professeurs et membres de la direction s'accordent pour ne pas faire cours ce jour. En début d'après-midi, Juan, revenu, lance des tracts dans la cour appelant à participer à la manifestation prévue dans Paris ce jour. La plupart des organisateurs du blocage s'y rendent ensemble.

Vendredi, une nouvelle action est annoncée par les mêmes moyens que les jours précédents. Mais le jeudi soir et le vendredi même, vers six heures du matin, la direction de l'établissement contacte par téléphone les parents des élèves identifiés comme participant à l'organisation ou susceptibles de se rendre au blocage. Ils les préviennent de la sortie probable de leurs enfants et brandissent des menaces de sanctions en faisant référence au matériel dangereux et destiné à des actes illégaux trouvé les jours précédents dans le sac de certains. L'intervention de la plupart des parents a empêché la tenue d'un nouveau blocage. Pendant les vacances, la plupart des organisateurs reçoivent à leur domicile des lettres d'exclusion temporaire de l'établissement, généralement une semaine. Aucune tentative d'action n'est signalée à la rentrée.

On pourrait identifier ici des formes d'engagements préalables, mais les accessoires préparés par les initiateurs restent d'abord dans les sacs à dos, et les premières tentatives où certains viennent « pour

¹⁵⁶ Marie. Sur le nombre d'élèves, deux enquêtés parlent de « 200 », deux autres de « 300 », même si rien ne permet d'attester de la valeur de ces estimations.

¹⁵⁷ Il est ici tentant de valider dans une certaine mesure les approches cathartiques associant l'importance de la révolte (par son nombre de participants et sa violence) à celle de la répression subie. Mais dès lors que l'on voit qu'il a fallu attendre un blocage qualifié pour arriver à une action dont les participants dépassent la demi-douzaine, on comprend qu'une telle approche, quelle que soit la valeur dans la compréhension des intentions des acteurs, n'apporte gère d'éléments d'explication sur la question du déclenchement de la révolte.

voir » virent à l'attentisme puis à l'abandon avant même que ce matériel ne soit mis en vue par ceux qui l'ont amené. Les engagements oraux à participer (ou plutôt à venir au rendez-vous) pris la veille des tentatives, ont une valeur limitée – bien plus clairement que pour le cas de Bercy – par l'omniprésence de sanctions et restrictions parentales de dernière minute dont chaque participant est conscient dès le début de la semaine¹⁵⁸. Quant à la lettre remise à la direction le mercredi, on serait tenté d'y voir une forme de préavis de grève et donc un engagement, voire une action contestataire en soi. Mais elle relève d'une démarche bien différente et relativement originale : cette lettre est un préavis informatif qui n'engage pas ses rédacteurs. Une partie des auteurs font savoir au jour de sa remise qu'ils ne font pas partie du mouvement et ont contribué à la rédaction formelle de la lettre simplement pour « rendre service » à d'autres. C'est le cas du rédacteur principal, Laurent, élève qui dit n'avoir rien contre la réforme des retraites et ne s'engage pas dans le mouvement¹⁵⁹. A *contrario*, certains enquêtés jouent un rôle dans la rédaction de la lettre mais ne la signent pas, alors qu'ils participent activement au lancement du blocage. C'est le cas de Marie qui ne signe pas « parce que je me considérais pas comme organisatrice »...

La réussite du jeudi tient donc essentiellement au moment où, après un premier abandon comparable à ceux des jours précédents, quelques-uns se retrouvent et décident simultanément d'« y retourner » et d'exposer leur matériel immédiatement. C'est en étudiant ces minutes-là que l'on pourra comprendre comment, cette fois, le déclenchement de l'action a lieu.

Pour les émeutes lyonnaises, le moyen d'enquête utilisé ne permet pas de rendre compte précisément des modes d'engagement pour chaque cas. Mais les témoignages disponibles ainsi que certains indices, comme la présence de cocktails Molotov qui exigent une préparation préalable, permettent d'établir que ces actions collectives sont généralement préparées dans les heures qui précèdent, par une petite partie des participants, tendant à être les plus actifs dans les dégradations observées. L'usage de cocktails Molotov est notamment signalé par les journalistes locaux lors des violences collectives de mars 1983, qui ne font pas suite à un décès mais à des perquisitions anticipées par une partie des personnes visées par la police. Cet usage semble se répandre dans les émeutes faisant suite à des décès dans les années 1990, période où les réactions émeutières suite à des bavures s'institutionnalisent et sont donc anticipées plus facilement par ceux qui comptent y participer, comme on le verra au chapitre 5.¹⁶⁰

On ne saurait cependant établir avec certitude si des défections individuelles ont lieu ou non parmi ceux qui préparent les projectiles et si le moment critique où se joue le déclenchement des

¹⁵⁸ Tous les enquêtés de Saint Vincent de Paul insistent sur ce point et évoquent des rappels qui ont été fait suite aux premières rumeurs de mobilisation, quant au contrat pédagogique signé en début d'année et aux risques d'exclusions.

¹⁵⁹ Cf. chapitre 1.

¹⁶⁰ Cf. *Le Progrès*, 22 mars 1983 ; 20 et 21 décembre 1997 ; 12 et 14 juin 1999 ; *Contrepoint* (journal étudiant), n°8, 2007, p. 10.

premières actions de violence collective se situe *dans les préparatifs des heures qui les précèdent ou au moment-même des échanges avec les policiers présents le soir. Les observations qui seront présentées au chapitre 5 laissent tout simplement penser que cela dépend des cas.* Les actions ou tentatives des années 1980, plus incertaines, semblent à plusieurs reprises avoir donné lieu à des situations similaires à celles des tentatives des lycéens de Saint Vincent de Paul, où des individus « tâtent le terrain » et laissent retomber des occasions. Celles des années 1990, qui ont entre autres lieu systématiquement après des bavures ou décès impliquant des policiers, s'appuient à la fois sur des préparatifs plus visibles dans les modes d'action et sur la présence d'individus supplémentaires qui, bien que non impliqués dans les préparatifs, n'ont que peu de doute sur le fait que l'action aura lieu. Dans certains cas plus récents, les violences démarrent si tôt après la bavure que les préparatifs sont par définition limités et l'engagement se fait quasiment à l'instant de l'action (ce qui n'exclut pas que des ustensiles inflammables soient préparés ensuite et utilisés dans les heures d'après). C'est notamment l'hypothèse qui ressort de l'entretien exploratoire réalisé avec Houcine sur une émeute dans la région parisienne, dont l'événement déclencheur a lieu en fin d'après-midi.

« [J'ai su pour l'accident] le jour même, comme tout le monde [...] je l'ai su en marchant dans la rue, tout simplement. En me rapprochant de mon quartier, j'ai vu la foule qu'il y avait, je me suis dit "ça c'est pas une foule normale". [...] Si tu veux, la foule c'est... les gens étaient éparpillés un peu partout, mais bien sûr qu'autour de l'accident, il y avait du monde, il y avait beaucoup beaucoup de monde. Mais quand moi je suis arrivé, il y avait plus les corps déjà. Ils étaient déjà emmenés. Y avait un périmètre de sécurité, et après ils ont établi un cordon de sécurité, mais avant le cordon, y avait pas mal de petits groupes un peu à gauche à droite, et là, ça parlait dans tous les sens et, y avait beaucoup d'infos, beaucoup d'intox, beaucoup de colère, beaucoup de...

– Par exemple, ils disaient quoi ?

– Ils disaient "rha, les policiers ils les ont cartonnés volontairement". D'autres disaient "c'était un accident", d'autres disaient "on sait pas, on va voir...", après c'était, tu sais, le choc de l'accident, déjà, ça a marqué pas mal de monde, ça. [...] Quand je te dis groupes, c'est tout le monde [...] ça peut être des parents, des fils, des mères, c'est mélangé [...] c'est pas un groupe de 18 ans là et un groupe de 18 ans là. »

Houcine décrit ensuite les premiers affrontements qui ont eu lieu devant lui, sur la même place : un groupe de jeunes lançant des pierres sur des policiers, puis « les premiers boums » des Cougars (lanceurs de grenades lacrymogènes) des policiers, les jeunes qui s'éparpillent vers d'autres quartiers de la ville... « C'est obligé que ça s'éparpille. [...] C'est logique. Personne va taper quelqu'un et reste. Surtout un policier.

[...] Les mecs ils sont obligés de s'éparpiller. Ça c'est sûr. Parce que très, vite, y a eu des policiers qui sont venus en nombre, et qui ont quadrillé le secteur. Et après, même s'ils sont repartis, y a eu un délaissement, mais... »

Conclusion du chapitre 2 : franchir les seuils

Si une partie des ouvrages contemporains sur les mobilisations proposent de décomposer leur observation en plusieurs étapes¹⁶¹, les concepts théoriques disponibles conduisent généralement à un découpage temporel assez sommaire : contexte politique et opportunités, construction et entretien de la mobilisation... Dans ce chapitre, en mobilisant entre autres des approches un peu désuètes comme les modèles de « cascades », j'ai cherché à souligner l'importance, derrière ce qui apparaît de loin comme dynamiques générales de la mobilisation, de la distinction entre chacune des micro-situations dans lesquelles se joue le déclenchement. Il apparaît illusoire de penser que ces situations fonctionnent selon une logique globale et suffisamment cohérente pour les traiter avec les mêmes outils. Les acteurs ne se préoccupent pas des mêmes choses, ne raisonnent pas pareil et ne soumettent pas leur action aux mêmes conditions quand ils se donnent un rendez-vous, s'y rendent, sont en train d'afficher du matériel de mobilisation sur le lieu du rendez-vous, ou encore tombent par hasard sur une action déjà en cours.

Les dernières pages visaient également à établir une forme d'ordre dans la diversité des cas de mobilisations étudiés pour cet ouvrage, en isolant la plupart des seuils déterminant – immédiatement ou par des engagements à agir – le déclenchement d'une action de protestation collective visible. Le chapitre qui suit ira un peu en amont de ces seuils. Il traitera des décisions qui conduisent à les franchir, des situations et conditions dans lesquelles sont prises ces décisions et dans lesquelles se joue donc l'existence de l'action collective.

¹⁶¹ C'est notamment une clé d'entrée des travaux sur le désengagement militant. Cf. entre autres Olivier FILLIEULE, « Désengagement », in Olivier Fillieule, Lilian Mathieu, Cécile Péchu (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences po, 2009, p. 180-188.

Chapitre 3 :

S'assurer que les autres y vont

Les préoccupations déterminant le franchissement du seuil

Dans le chapitre précédent, en partant de travaux sur les seuils successifs de l'action collective, j'ai distingué les seuils qui, dans les mobilisations étudiées pour cet ouvrage, déterminent concrètement le fait que des individus réalisent les premiers actes publics d'une performance contestataire. Reste à répondre à une question sur laquelle s'attardent peu ces travaux : que se passe-t-il juste *avant* le seuil ici retenu ? Comment des acteurs perçoivent-ils, quand ils la perçoivent, l'occasion de s'engager dans une nouvelle action, comment décident-ils, à un moment donné, de la concrétiser, de quoi cette occasion est-elle faite ?

Celles et ceux qui ont suivi le savent déjà, la thèse défendue dans cet ouvrage est que la perception d'une occasion pour passer à l'action repose – de façon plus ou moins consciente selon les cas – sur la certitude subjective que ce passage à l'action aura lieu. C'est précisément sur ce point que s'arrêtera le chapitre qui commence ici. En cela, il constitue la clé de voûte de l'ouvrage. Ce n'est pas dans ce chapitre qu'on en réalisera pleinement la portée, mais c'est ici que seront présentés la plupart des tests empiriques et observations qui soutiennent et permettent de saisir plus en détail la théorie, notamment l'expérience des skaters de Bercy (A).

A l'aide des différentes enquêtes réalisées, je montrerai ici sur quels mécanismes d'interactions repose la théorie défendue. En particulier, comment le contexte de la préparation ou l'anticipation d'une action encore incertaine mène les acteurs à focaliser leur attention sur *ce qui va se passer* (ou non) (B). Focalisation qui fait des moments décisifs des jeux d'anticipations réciproques des comportements de différents individus ou groupes. Des jeux où l'on tâtonne et (si l'on en croit l'objectivation des mobilisations étudiées) où l'on se décide en perdant de vue les autres préoccupations qui, pourtant, en d'autres moments, contribuent fortement à structurer la mobilisation (C).

A) Soumission à l'anticipation

Un point de vue expérimental

Les premiers temps de cette recherche sur les moments déclencheurs ont parfois été ceux d'une frustration liée à la spécificité de cet objet, souvent approché sur le terrain mais rarement touché du doigt. Difficile, par définition, de mettre en œuvre une observation intensive sur les instants où se décide le déclenchement d'une action *a priori* incertaine. Entre méthodes sociologiques traditionnelles et tentatives quasi-journalistiques d'anticiper et improviser des enquêtes immédiates sur des micro-mobilisations naissantes, il n'était possible d'observer que des traces de mon objet. Traces nombreuses et dignes d'intérêt, mais qui méritaient d'être complétées par une forme d'observation plus riche et directe.

C'est de la lecture d'une littérature scientifique un peu désuète, celle de la psychosociologie expérimentale (1), qu'est venue une solution : contribuer à créer moi-même l'événement pour tester différentes hypothèses sur ses ressorts (2). Au regard des habitudes de recherche contemporaines en sciences sociales, les tests présentés pourront apparaître comme des bizarreries, en particulier ceux de l'expérience de Bercy. Mais le dispositif de cette expérience repose sur des techniques de manipulation de l'information qui sont à la fois d'une grande banalité dans les mobilisations collectives et un bon moyen d'approcher le moment fugace où se joue le déclenchement de l'action.

1) Incertitude, suivisme et déclenchement de contestations : les apports de la psychologie sociale

« “Dieu ! que le nouvel habit de l'empereur est admirable”. Personne ne voulait avouer qu'il ne voyait rien, puisque cela aurait montré qu'il était incapable dans son emploi, ou simplement un sot. Jamais un habit neuf de l'empereur n'avait connu un tel succès. “Mais il n'a pas d'habit du tout !” cria un petit enfant dans la foule. “Grands dieux ! entendez, c'est la voix de l'innocence”, dit son père. Et chacun de chuchoter de l'un à l'autre : “Il n'a pas d'habit du tout”... “Il n'a pas d'habit du tout !” cria à la fin le peuple entier. »

Hans Christian Andersen, *Les habits neufs de l'empereur*, 1837¹⁶²

¹⁶² Merci à Geneviève Paicheler et Serge Moscovici pour la suggestion de mobiliser ce conte. « Suivismes et conversions », in Serge Moscovici (dir.), *Psychologie sociale*, Paris, Presses universitaires de France, 2003, p. 144.

« Combien de fois n'avons-nous pas constaté les étonnements des auteurs devant une salle de première. Cette salle, disent-ils, est composée de Parisiens blasés, corrompus, de viveurs coudoyant chaque jour tous les vices, de sceptiques riant de tout, et de femmes qui font de l'aventure amoureuse un plaisir charmant quand elles n'en font pas un métier. Tous ces gens-là ne s'indignent jamais à la lecture des romans les plus salés. Eh bien si une phrase, un mot, une situation dans la pièce paraît peu conforme à la morale enseignée – mais nullement pratiquée – par tout ce monde, qui ne cache même pas son indifférence dans les conversations intimes, une tempête furieuse éclate, avec des sifflets, des colères, des indignations véhémentes et sincères. »

Guy de Maupassant, « Les foules »¹⁶³

Souvent exclus des références légitimes de la science politique, de la sociologie et de l'étude des mouvements sociaux, les travaux portant le label « psychologie sociale » ont pourtant été, pour certains d'entre eux, abondamment utilisés par des auteurs dont l'œuvre influence fortement ces domaines¹⁶⁴. On se permettra ici un retour aux sources de quelques pages sur les phénomènes d'influence et de contestation dans les petits groupes. Les travaux qui seront mentionnés plus bas ont trois principaux points communs :

- ils sont basés sur des méthodes expérimentales, dans lesquelles des individus sont généralement « piégés » par des mises en scènes ou fabrications construites par les chercheurs ;
- ils partagent un point de vue phénoménologique sur ces expériences au sens où ils s'intéressent moins à la réalité des perceptions des acteurs qu'à la façon dont ils vont construire collectivement la situation pour faire face à l'incertitude ;
- ils partagent aussi une optique situationniste plus ou moins marquée : un postulat qu'ils visent à confirmer empiriquement selon lequel, dans les ressorts de l'action, les contraintes liées à la structure de la situation priment sur les déterminismes portés par l'histoire de chaque individu.

Je ferai un point sur les travaux étudiant les processus de définition collective d'une situation d'incertitude, puis sur ceux étudiant le passage à l'action protestataire.

¹⁶³ *Le Gaulois*, 23 mars 1882, reproduit dans Sylvain Delouée (éd.), *La psychologie des foules. Recueil de textes – XIX^e et XX^e siècles*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 48.

¹⁶⁴ La disqualification de cette « discipline » hétérogène est parfois mise sur le compte des approximations (voire pire) méthodologiques mises au jour dans certains de ses travaux classiques (cf. introduction sur le situationnisme). Mais elle résulte aussi d'un amalgame entre les très divers types de recherches portant parfois ce label, qui incluent notamment la fameuse « psychologie des foules » et certains des travaux réducteurs sur les comportements collectifs abordés en introduction de cette thèse. Parmi les branches qui sont moins citées mais connaissent encore un succès indirect, outre certains travaux de psychologie de la *gestalt* qui seront évoqués ici, on relève les ouvrages fondateurs sur les effets de la dissonance cognitive chez les individus (Leon FESTINGER, Henry W. RIECKEN, Stanley SCHACHTER, *L'échec d'une prophétie. Psychologie sociale d'un groupe de fidèles qui prédisaient la fin du monde*, Paris, Presses universitaires de France, 1993, p. 24-25 ; Leon FESTINGER, *A Theory of Cognitive Dissonance*, Stanford, Stanford University Press, 1957) qui ont contribué entre autres à façonner la conception des résistances dans les institutions totales portée par Erving Goffman (*Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Minuit, 1979).

Définir collectivement une situation dans l'incertitude : la psychologie de la *gestalt*

La « psychologie de la *gestalt* » désigne généralement un ensemble de travaux soulignant l'importance des structures et repères de forme dans les jugements, perceptions et comportements des acteurs. On parle là de formes géométriques et graphiques, mais aussi par extension des formes desquelles s'entourent les conventions et autres repères sociaux utilisés par les acteurs pour comprendre et réagir à une situation.

L'un des travaux les plus connus est l'expérience suivante, menée par Solomon Asch¹⁶⁵. Un groupe d'étudiants est convié, pour un « test de vision », à observer trois lignes A, B et C de longueurs manifestement différentes. Ils doivent dire laquelle est de longueur identique à une autre ligne de référence. Tous disent à leur tour si la ligne identique est la A, la B ou la C, à haute voix. L'exercice est si facile que tous répondent la même chose. Il est répété plusieurs fois. Mais en réalité, seul un des étudiants est réellement sujet de l'expérience. Les autres sont des compères du chercheur qui, au bout de quelques essais, se coordonnent volontairement pour donner une réponse manifestement fautive. Le sujet, qui répond parmi les derniers, se trouve désarçonné par ce qu'il entend et finit, dans un tiers des cas environ, par conformer le jugement qu'il émet à celui des autres. L'expérience montre ainsi, chez une partie des acteurs, une tendance au suivisme lorsqu'il existe une incertitude sur le comportement à adopter.

L'expérience de Muzafer Sherif¹⁶⁶, implique, elle, d'enfermer des individus dans une pièce sombre avec face à eux un point lumineux. Le point est fixe, mais les expérimentateurs jouent sur l'effet d'autocinétique : une illusion qui donne l'impression d'un mouvement du point en l'absence d'autres repères dans l'espace. Les individus doivent, à la sortie, évaluer l'amplitude du mouvement effectué par le point lumineux et confronter cette évaluation à celle du reste du groupe. Là encore, les échanges de jugements initiaux vont jouer sur les jugements émis en fin d'expérience. Les résultats soulignent en gros que la situation d'ambiguïté (liée ici à l'absence d'ancrage visuel et social permettant de s'assurer une définition certaine de ce qu'on a vu) renforce la convergence du groupe vers une norme commune, au détriment des impressions initiales des acteurs. Ces derniers s'offrent ainsi une porte de sortie vis-à-vis d'une incertitude qui – c'est un postulat fréquent des psychologues de la *gestalt* – leur serait insupportable. Sherif donne un aperçu de la portée de ce suivisme en s'appuyant sur des observations en terrain militaire¹⁶⁷ : certaines attaques contre des lignes d'infanterie peuvent entraîner de la part des unités attaquées des périodes d'attente de

¹⁶⁵ « Effects of group pressure upon the modification and distortion of judgments », in H. Guetzkow (dir.), *Groups, Leadership and Men*, Pittsburgh, PA, Carnegie Press, 1951, p. 177-190.

¹⁶⁶ Muzafer SHERIF et O. J. HARVEY, « A Study in Ego Functioning: Elimination of Stable Anchorages in Individual and Group Situations », *Sociometry*, vol. 15, n° 3/4, 1952, p. 272-305.

¹⁶⁷ Voir le détail de ces observations dans Samuel L. A. MARSHALL, *Men against Fire. The Problem of Battle Command*, Norman, University of Oklahoma Press, 2000, p. 128-130.

plusieurs dizaines de minutes, qui ne prennent fin qu'à la restauration d'une communication « effective ». Cette communication peut être élémentaire (« This might be simply one bold individual standing up and shouting "Follow me! We're going on!" »), mais elle serait déterminante pour donner une ligne de conduite aux acteurs¹⁶⁸.

On imagine aisément comment le raisonnement s'applique aux émeutes de banlieues, à la condition de saisir (ce sera l'objet des deux chapitres suivants) que des incidents, des habitudes, des institutions peuvent constituer des moyens de communication tacites au moins aussi importants que les échanges verbaux. Il s'applique également aux déclenchements de blocages lycéens, notamment celui du lycée Saint Vincent de Paul où le début de matinée est fait de dizaines de minutes de retraits et d'attente qui prennent fin suite à une décision soudaine de retour devant le lycée de la part d'un petit groupe.

De façon générale, ces expériences sur les processus d'influence en situation d'incertitude soulignent une tendance des acteurs à « moyenniser » ou polariser leurs positions. A s'appuyer sur des contacts confirmateurs de leurs impressions permettant de ne pas être seul à défendre un jugement donné¹⁶⁹. En somme, la logique qui paraît avoir l'emprise la plus forte est la nécessité ressentie par les acteurs de préserver leur face en produisant un jugement comme on le leur demande et en parvenant à définir la situation. Autrement dit, à comprendre et anticiper ce qui se passe, quels sont les comportements à adopter, les choses qui peuvent ou doivent être dites pour éviter de se retrouver en décalage, de commettre une maladresse, de trahir une erreur de cadrage¹⁷⁰.

Une autre tendance présente en toile de fond dans les déductions des auteurs est que le postulat phénoménologique et situationnel duquel ils partent apparaît relativement fondé : l'existence d'une position, définition des choses ou attitude « juste » par essence semble bien peu de choses face aux logiques d'interactions et repères situationnels par lesquels les acteurs cherchent à se situer. Mais ces expériences sont loin de suffire pour comprendre et valider ce postulat, car :

- les sujets qui résistent à la « norme » du groupe y représentent une part loin d'être négligeable ;
- l'emprise forte de la situation sur les individus peut résulter en partie du fait que celle-ci est artificielle et relativement déconnectée de la vie ordinaire des sujets. En outre, la plupart de ces expériences conduisent les individus à émettre des jugements de faits assez déconnectés aussi des motifs de mobilisation courants. Insuffisants pour en tirer des conclusions applicables au monde extérieur, on y reviendra dans quelques lignes. J'ai bien cherché à étudier des gens qui se mobilisent pour faire reconnaître par leur gouvernement le fait que c'est la ligne B qui est identique à la ligne témoin, mais impossible d'en trouver. Si encore il s'agissait de la ligne B du RER... Certains

¹⁶⁸ Muzafer SCHERIF et O. J. HARVEY, « A Study in Ego Functioning... », art. cité, p. 276.

¹⁶⁹ Voir aussi Germaine de MONTMOLLIN, « Certitude subjective et influence sociale dans les jugements perceptifs », *L'année psychologique*, vol. 67, n° 67-2, 1967, p. 477-492.

¹⁷⁰ Erving GOFFMAN, *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit, 1991.

auteurs ont cependant dépassé cette limite, comme Bernard Gaffié, dans une expérience sur des militants du Parti socialiste français qui montre que ceux-ci adoptent une position bien différente quant à un texte sur l'immigration selon qu'il est attribué à un groupe interne à leur parti ou à un parti de droite¹⁷¹. Là aussi, on reste bien entendu en droit de se demander dans quelle mesure la forte influence des indices situationnels sur les attitudes est une règle générale et dans quelle mesure elle est liée à des difficultés de positionnement qui étaient déjà propres au parti bien avant 2017.¹⁷² En outre, deux grandes limites peuvent encore être soulignées dans ces travaux. La première est une interrogation souvent trop faible sur la portée psychologique et durable des phénomènes d'influence en situation. La question de la « sincérité » de cette influence subie par les acteurs est souvent éludée et mérite d'être posée : pour peu que le sujet sur lequel l'acteur doit émettre un jugement soit suffisamment saillant dans son quotidien pour qu'il s'y intéresse de nouveau, les formes de conversions qu'il a réalisées durant les expériences sont-elles un tant soit peu « intimes » ? Ou ne sont-ce que des conversions de façade visant à s'adapter au moment (dans plusieurs des expériences rapportées, les sujets attribuent leurs « erreurs » à une mauvaise vue), éventuellement à épargner la face des autres personnes présentes en « jouant le jeu », un jeu sans gravité ? La seconde limite est liée à la première et concerne les portées pratiques de ces conversions : dans quelles conditions laissent-elles aux acteurs des possibilités de se révolter ?

« Or, par un de ces paradoxes si coutumiers en sciences sociales, paroxysme et limites de l'influence majoritaire se côtoient dans les phénomènes de suivisme, dans ces états où il nous faut, tant bien que mal, plier l'échine, avaler la couleuvre en remettant à plus tard cette révolte qui sera parfois tant différée qu'elle ne viendra plus. Dans notre soumission, il nous arrivera aussi d'oublier et notre révolte, et notre raison de nous révolter, de même que les gestes faits pour endosser le comportement forcé nous convaincront de son bien-fondé. Et nous créerons un monde confortable peut-être, parce que nous en limiterons les remous, mais un monde de résignation, d'aspirations étouffées et de révoltes brisées, par nous-mêmes, en douceur. »¹⁷³

¹⁷¹ Bernard GAFFIÉ, « The Processes of Minority Influence in an Ideological Confrontation », *Political Psychology*, vol. 13, n° 3, 1992, p. 407-427.

¹⁷² Sur ces questions, notamment celle de la force des influences situationnelles selon l'objet des jugements en jeu, voir notamment Serge MOSCOVICI, *Psychologie des minorités actives*, Paris, Presses universitaires de France, 1979, p. 35-43.

¹⁷³ Geneviève PAICHELER et Serge MOSCOVICI, « Suivisme et conversion », art. cité, p. 163-164. Voir p. 147-164 pour une synthèse sur ces questions.

De l'incertitude à la révolte : les expériences de Milgram et Gamson

On résumera en quelques lignes la célèbre expérience de Stanley Milgram¹⁷⁴. Un premier sujet est attaché sur une chaise électrique et doit mémoriser et énoncer une série de mots. Un second sujet est aux commandes de la chaise et est chargé par le chercheur d'infliger des décharges électriques de plus en plus fortes à chaque erreur du premier. Le but « officiel » est de tester l'efficacité de ces punitions douloureuses sur l'apprentissage. Mais les décharges électriques sont fausses et le premier sujet est en réalité un compère du chercheur qui simule une douleur croissante allant des cris à la perte de connaissance en passant par des protestations contre la poursuite de l'expérimentation. En cas de doute du sujet qui inflige les décharges sur l'opportunité de poursuivre, le chercheur lui fait des rappels à l'ordre sur la nécessité de continuer sa mission. Le plus fameux résultat retenu dans cette expérience est que dans près des deux tiers des cas, le sujet continue à obéir malgré la douleur et les protestations de l'individu électrocuté, allant jusqu'à la décharge maximale pourtant apparemment mortelle. Mais ce sont les variantes de l'expérience qui sont les plus enrichissantes. Quand le chercheur qui donne les consignes ne fait pas état de son statut de scientifique, le taux de cette « obéissance maximale » tombe à 20%, par exemple, ce qui mène à souligner le rôle déterminant d'une autorité s'imposant au sujet ou le déresponsabilisant.

Ce sont les effets de « groupe » qui jouent le plus fortement sur la propension du bourreau à se rebeller contre l'expérience¹⁷⁵. Tentant des variantes avec des individus supplémentaires, Milgram montre que lorsqu'un autre acteur inocule l'idée de se rebeller, la désobéissance et la protestation deviennent la règle. Il attribue partiellement cela au sentiment de responsabilité qui serait renforcé par la présence d'un acteur tiers soulignant l'existence d'un choix possible. Mais aussi au fait que l'intervention de ce tiers apporte une confirmation sociale à la tentation de se rebeller, laissant penser au sujet que sa révolte ne serait pas une anomalie. Milgram tend donc à confirmer l'existence chez les acteurs d'un comportement « moutonnier » par anticipation régi par la préoccupation dominante de s'assurer qu'ils agissent en conformité avec certaines normes sociales, qu'ils font *ce qui est à faire* dans une situation donnée.

Sans détailler ici les biais méthodologiques de l'expérience, celle-ci comporte deux limites en particulier pour qui veut comprendre les déclenchements de révoltes :

– l'expérience est basée sur la révolte (ou non) vis-à-vis d'un fait unanimement considéré comme cruel et inadmissible : électrocuter jusqu'à la mort un innocent. Cela renforce sa portée philosophique, mais exclut du champ d'observation les processus de construction sociale d'un fait comme « intolérable », « scandaleux » ou « insupportable » qui font pourtant pleinement partie des

¹⁷⁴ Stanley MILGRAM, *Soumission à l'autorité. Un point de vue expérimental*, Paris, Calmann-Lévy, 1974.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 143-153.

révoltes. Qu'en serait-il si le sujet devait réagir à une injustice moins violente et objectivée ? Par exemple à des propos racistes, à une agression verbale ? L'autorité scientifique incarnée par le chercheur est touchée par le même biais objectiviste et semble, dans la plupart des variantes de l'expérience, dépourvue de toute concurrence sociale. Ce n'est pourtant pas leur « force de caractère » qui permet à certains sujets de lui résister, mais le fait que cette autorité n'a de force que relative, négociée, fluctuante. Elle « tient » avec des croyances plus ou moins institutionnalisées dont le succès relatif repose sur diverses formes de soutien social¹⁷⁶. On ne peut pas la comprendre si l'on efface la richesse de ces croyances et des repères cognitifs hérités de l'histoire des sociétés et qui s'insinuent dans les plus infimes interactions ;

– elle se cantonne à l'étude des processus qui offrent ou non la possibilité de se révolter à l'échelle individuelle, excluant la question du déroulement des phénomènes collectifs de construction de la révolte.

Ces limites sont partiellement dépassées par William Gamson dans l'expérience suivante¹⁷⁷. Une société de consulting en *human relations* réunit et paie un groupe de 6 à 10 personnes (33 groupes seront testés en tout) pour discuter du cas du propriétaire d'une station-service. La compagnie pétrolière avec laquelle il avait un contrat de franchise a rompu ce contrat au motif que le mode de vie de cet homme porterait atteinte à sa moralité et poserait problème vis-à-vis des clients, puisque celui-ci vit non maritalement avec une jeune femme de quinze ans sa cadette. L'homme aurait également critiqué la société pétrolière dans une interview à la télévision locale, ce qui serait selon lui la vraie raison de la rupture du contrat. Les personnes réunies se savent filmées et doivent, dans un premier temps, discuter de plusieurs aspects de ce cas d'espèce. Puis, dans un second temps, prétextant un problème d'enregistrement, on leur demande finalement de résumer une position qui n'est pas la leur et qui va à l'encontre de l'homme en question, puis de signer leurs déclarations. De signer un faux témoignage, en somme, même si la chose n'est pas définie de manière aussi évidente pour tous les acteurs. Sous divers prétextes, le coordinateur de l'expérience s'absente régulièrement et laisse les acteurs discuter entre eux. Plusieurs variantes sont réalisées, notamment une dans laquelle un *mobilizing agent*, compère des chercheurs, est introduit dans le groupe.

S'appuyant largement sur les outils goffmaniens liés au cadrage des situations¹⁷⁸, les auteurs montrent, à l'aide des résultats des variantes, des caractéristiques socioprofessionnelles des acteurs

¹⁷⁶ Bruno LATOUR, *Pasteur : guerre et paix des microbes*, Paris, La découverte, 2001. Voir aussi Leon FESTINGER, Henry W. RIECKEN, Stanley SCHACHTER, *L'échec d'une prophétie*, op. cit., p. 24-25 ; Peter BERGER et Thomas LUCKMANN, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 2006 ; Michel DOBRY, « Variation d'emprise sociale et dynamique des représentations : remarques sur une hypothèse de Neil Melser », in Gérard Duprat (dir.), *Analyse de l'idéologie*, tome 1, Paris, Galilée, 1980, p. 197-219. Idem pour le « prestige » du savant, qui est fortement lié à cette autorité et s'approche de ce que Pierre Bourdieu a qualifié de capital symbolique accumulé.

¹⁷⁷ William A. GAMSON, Bruce FIREMAN, Steven RYTINA, *Encounters with Unjust Authority*, Homewood, The Dorsey Press, 1982.

¹⁷⁸ Erving GOFFMAN, *Les cadres de l'expérience*, op. cit..

et de l'observation des discussions, que le succès de la « *rebellion career* » de certains groupes dépend de l'élément déterminant que constitue la construction dans les discussions d'un « cadre d'injustice » pour définir et faire face à une situation inattendue. Autrement dit, la rébellion ne va pas de soi et implique de s'être accordé avec au moins une partie des autres acteurs sur le fait que la situation est inacceptable.

Les organisations et organisateurs relativement expérimentés sont généralement conscients de ce fait, d'où l'importance du « travail de pédagogie » avant mobilisation dans leur agenda. C'est par exemple un délégué syndical dans un hypermarché (avec lequel j'ai réalisé un entretien en 2011 suite à une grève dans le magasin) qui m'en parle : « les premières négociations n'avaient pas abouti, puisqu'on trouvait ça scandaleux... l'augmentation d'1%... qu'ils nous avaient proposé. Donc on a rejeté leurs propositions, d'où... l'appel à la grève qui a été fait. [...] [Je lui demande alors avec insistance ce qui s'est passé entre les salariés dans les jours suivant le premier appel à la grève] Y a eu un travail de pédagogie, c'est-à-dire que on est allés voir nos collègues, leur expliquer euh, *pourquoi*, les raisons de notre grève, de... ce pourquoi on voulait faire grève, quelles s... les *raisons* de la grève, en fait quoi ! C'qu'il y a c'est que on trouvait ça scandaleux, euh, les propositions qu'ils nous faisaient, quoi. Par rapport au coût de la vie, par rapport à... euh par rapport au travail, à la surcharge de travail ».

On testera plus loin, dans les enquêtes réalisées pour la présente thèse, des hypothèses concernant l'importance de ce cadre d'injustice à l'étape du déclenchement de l'action. Mais comme annoncé en introduction, voir dans le cadre d'injustice la clé du déclenchement de l'action n'est pas rendre justice à la diversité des préoccupations et états de conscience des acteurs qui réalisent ce déclenchement. Diversité qui se vérifie par exemple au lycée Zola, où le travail de pédagogie se poursuit dans les premiers jours de blocage et vise certains de ceux qui ont déjà participé activement, d'après Aylan et Nadia.

2) Une expérience grandeur nature

De façon générale, la méthode expérimentale a ceci d'intéressant qu'elle permet, en contrôlant certaines variables, d'accéder à des détails souvent invisibles sur les ressorts de l'action. Les travaux de sociologie des mobilisations basés sur des cas réels ne permettent souvent de

comprendre les micro-ressorts subjectifs de l'action que par l'extrapolation théorique de faisceaux d'indices relativement légers. Cela concerne entre autres les travaux sur les phénomènes de cadrages, dans leurs acceptations extrêmement variées¹⁷⁹, dans lesquels on trouve des considérations sur le rôle joué par les connexions, rencontres ou coordinations de cadres et définitions de la situation. Mais ces phénomènes ne sont pas observés en détail et leur aspect déterminant pour la poursuite de la mobilisation n'est pas démontré, sauf à être déduit *a posteriori* du fait que celle-ci a eu lieu. Ces limites ont été soulevées par plusieurs auteurs incitant à regarder les choses de plus près encore¹⁸⁰, et c'est somme toute l'accumulation de recherches passées menées sur le mode de l'expérimentation qui permet à nombre d'auteurs de dresser des suppositions sur ce qui se passe lors des micro-interactions au sujet desquelles ils disposent d'indices limités. D'où l'idée qu'une nouvelle contribution à l'étude des micro-ressorts de l'action nécessite de recourir directement aux méthodes expérimentales. Ceci est d'autant plus vrai lorsque l'on s'intéresse au déclenchement des mobilisations, moment vécu comme *a priori* peu routinier, pour lequel l'observation au plus près impliquerait d'anticiper les lieux et moments de l'événement supposé. Je tâcherai dès lors de dépasser les limites des travaux mentionnés plus haut, qui tiennent pour la plupart au fait que les expériences sont réalisées dans des cadres relativement isolés du monde et de la vie ordinaires des acteurs observés. Comment comprendre le déclenchement d'actions réelles si l'on se contente d'observer des contestations construites dans des lieux et sur des motifs qui leur sont étrangers, et avec des personnes qu'ils ne connaissent pas ? Ce dernier point est sans doute l'un des plus discutables dans les choix de William Gamson, qui cherche à réunir des groupes socialement hétérogènes et représentatifs, alors que les mobilisations « réelles » sont généralement basées sur des groupes relativement homogènes et des réseaux préconstitués. En témoignent ne serait-ce que la tendance fréquente des mobilisés, sur laquelle je reviendrai, à se rendre par deux au moins à des rendez-vous. C'est dans l'idée de dépasser cette faiblesse que j'ai construit un dispositif ancré dans des espaces sociaux préexistants.

¹⁷⁹ Voir notamment David SNOW, Louis ZURCHER and Sheldon EKLAND-OLSON, « Social Networks and Social Movements: A Microstructural Approach to Differential Recruitment », *American Sociological Review*, vol. 45, n° 5, 1980, p. 787-801.

¹⁸⁰ Lilian MATHIEU, « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue française de science politique*, Vol. 52, n° 1, 2002, p. 92 notamment.

Présentation d'enquête n°3 :

La tentative de mobilisation des *riders* de Bercy

L'histoire de cette expérience est à la fois celle d'une recherche en sciences sociales et celle d'un engagement sincère. Pendant une dizaine d'années (2000-2010 en particulier), j'ai été investi dans la pratique et le champ du roller *street* (acrobaties et figures multiples réalisées sur le mobilier urbain). J'ai participé à de nombreuses « sessions » collectives, plusieurs dizaines de soirées et quelques compétitions. Sur cette période, je connaissais et étais connu, à divers degrés, de l'essentiel des acteurs de ce champ en région parisienne. Depuis le début de ma thèse, je suis moins investi et plus à la marge de cet espace, bien que j'aie maintenu des contacts et une pratique occasionnelle. Courant 2012, j'ai appris que le Palais omnisport de Paris Bercy (POPB), l'un des hauts lieux de cette pratique, allait être lourdement rénové en 2014. Le projet de rénovation comportait notamment la démolition de la partie extérieure nord du bâtiment. Cette partie constituait l'un des « lieux historiques » de la pratique du roller, du skateboard et d'autres sports de glisse urbains : elle était certainement le *spot* le plus connu de France et faisait partie de la poignée de *spots* connus internationalement. Il était courant, en s'y rendant, de trouver des *riders* venus du Royaume-Uni, d'Allemagne, d'Europe du Nord ou de l'Est, d'Amérique du Nord ou du Sud ou d'Australie pour s'adonner à leur pratique.

Je me sentais profondément opposé à la démolition de ce lieu et arrivais à un stade de ma thèse où j'imaginai déjà la possibilité de recourir à un test expérimental. Rapidement, j'ai voulu en profiter pour tester mes hypothèses, voir s'il était possible de pousser à la mobilisation des acteurs d'un espace où cela paraissait très improbable. J'ai donc cherché à organiser une mobilisation, en passant d'abord par des rencontres avec quelques connaissances dont certaines sont impliquées dans des associations liées à la pratique des sports de glisse, puis en créant une page Facebook visant à informer le maximum de gens. Les détails concernant les espaces sociaux concernés et le déroulement de l'expérience sont répartis sur plusieurs parties de cette thèse, j'en ai déjà décrit une partie dans les chapitres 1 et 2. Il s'agira, dans cet encadré, d'en présenter les motivations et décisions méthodologiques générales.

Le dispositif global : interférer sur les informations des acteurs pour tester des hypothèses

La tentative de mobilisation s'est globalement soldée par un échec tant du point de vue des

revendications que de l'action collective en elle-même. La plupart des actions espérées n'ont tout simplement pas eu lieu, faute de participants. Certaines micro-actions de protestation collective ont cependant réussi au sens où elles ont bien eu lieu. Elles seront détaillées dans ce chapitre, mais pour apporter un résumé rapide, les deux principaux types d'actions tentés sont la réunion et le collage en groupe (collage d'affiches et stickers, à Bercy et dans le métro parisien). Les modes de communication privilégiés pour appeler à participer à ces actions étaient les statuts sur la page Facebook du collectif créé pour la mobilisation et les messages privés directement envoyés à des groupes de personnes sur Facebook. D'autres moyens ont cependant été utilisés, notamment des conversations orales et SMS.

Le dispositif utilisé pour l'expérimentation s'appuie principalement sur deux choix qui visent à interférer sur les croyances des acteurs afin de tester l'hypothèse centrale de ce chapitre – selon laquelle la certitude diffusée dans un groupe latent, dans le fait que l'action aura lieu, est une condition nécessaire et suffisante à son déclenchement (sans préjuger pour autant de sa réussite ultérieure en termes de durée, nombre de participants, satisfaction des revendications...) :

– l'investissement dans la forme : il s'agit globalement de maximiser la présence d'éléments de forme attestant du « sérieux » de l'action, du fait qu'elle n'est pas faite au hasard et est menée au minimum par quelques acteurs « faisant les choses bien », voire de quelque chose d'institutionnalisé. Concrètement, cela passe entre autres par la création d'un « collectif » s'exprimant sur le mode du « nous » ; d'un logo, d'affiches et de stickers par un graphiste professionnel (et d'une mise en scène de ce recours à un professionnel) ; par la publication de dossiers architecturaux complexes et de courriers envoyés à différentes personnalités publiques ; par la communication autour d'une rencontre avec l'un des architectes ayant conçu le Palais omnisport de Bercy... avec la préoccupation de tester l'effet de ces éléments sur les comportements vis-à-vis des appels à action ou à réunion ;

– le « court-circuitage » des croyances des acteurs concernant les chances qu'avait une action d'avoir lieu : il s'agit ici d'intervenir sur ces croyances de deux façons. Dans un premier temps, en rencontrant certaines personnes séparément de sorte d'interférer sur les informations concernant la motivation de chacun. Puis par des fabrications ou canulars. Le principal était, au lendemain d'un collage échoué, de publier les photos d'affiches ou stickers collés en divers endroits (en fait collés seul) accompagnés d'un commentaire « confirmant » que l'action avait été un succès.

Je souhaitais étudier deux éléments en priorité, qui seront détaillés dans la troisième partie de ce chapitre (C) :

– les résultats du recours ou non à ces méthodes, en termes de réussites ou d'échecs (au sens « l'action a-t-elle pu avoir lieu ? ») des actions suivantes ;

– les différentes formes de « tâtonnements » réalisés par les acteurs qui, dans l'incertitude, auraient

cherché à savoir si l'action allait bien réunir un minimum de monde ou allait purement et simplement échouer.

Les observations ont permis de travailler sur d'autres hypothèses (notamment celle du cadre d'injustice) sur lesquelles je reviendrai dans quelques pages. Car le recours à une méthode expérimentale n'oblige bien entendu pas à se focaliser sur une seule variable. L'intérêt principal de cette méthode est de pouvoir anticiper les moments et espaces d'observation de ces comportements qui sont généralement manqués par le chercheur qui étudie les faits *a posteriori*.

Une enquête à couvert

Les observations issues de cette enquête sont basées à la fois sur :

- l'analyse qualitative de messages échangés ou publiés sur Facebook, sur des forums et autres sites Internet (je me livrais notamment à une veille quotidienne des discussions pouvant être en rapport avec mon objet sur les différents sites liés à la pratique des sports de glisse urbains en France), par courriers électroniques et par téléphone ;
- le recours à certaines données quantitatives de fréquentation et de participation sur des pages Internet ou à des actions, prenant en compte les données disponibles sur les profils des individus ;
- la prise de note sur une trentaine de rendez-vous, rencontres, soirées ou diverses discussions avec des participants et participants potentiels à l'action. Ces discussions ont toujours été relativement informelles, je n'ai jamais réalisé d'entretien expressément destiné à l'enquête, puisque je n'ai pas évoqué cette dernière auprès des enquêtés. Ils ne sont pour la grande majorité pas au courant de mon secteur d'activité, de mes activités de recherche, *a fortiori* de mon sujet de thèse. La prise de notes ne pouvait donc pas se faire ouvertement pendant les rencontres. J'ai recouru à trois façons de prendre des notes : en griffonnant de façon illisible lorsque la situation me le permettait (préparation d'une lettre pour la mobilisation, etc.), en faisant mine d'envoyer un sms sur mon téléphone, ou en prenant mes notes sur un carnet immédiatement après la rencontre.

La retranscription chronologique de l'ensemble des notes et données sur ordinateur a donné un carnet de bord d'environ cinq cents pages à analyser. L'une de mes principales erreurs de méthode et d'organisation, d'ailleurs, extrêmement coûteuse en temps, a été d'accumuler ce matériau volumineux en repoussant à la fin de l'expérience le tri et l'analyse approfondie des données. Par souci de lisibilité, et même si l'analyse repose sur l'intégralité des matériaux accumulés, j'ai choisi de restituer cette expérience en concentrant une attention particulière sur des exemples et illustrations relatifs à un nombre limité d'individus, qui ont été ou seront brièvement présentés dans la thèse. Il s'agit en somme des individus auxquels j'ai attribué un prénom dans cette restitution.

Quelques résultats : l'échec du *riders*, les observations du chercheur

L'expérience a été malheureuse du point de vue du *riders* : la mobilisation a été globalement faible et, ce n'est pas un secret, le Palais omnisport de Bercy a maintenant changé de façade et pris le nom d'une grande chaîne hôtelière. Mais elle s'est avérée un succès pour ce qui était de faire la part des choses entre les différentes hypothèses envisagées sur le déclenchement de l'action collective. Le détail sera présenté dans les pages qui suivent, mais en quelques mots :

– la perception d'une injustice, comme annoncé en introduction de la thèse, ne s'est pas avérée déterminante : les acteurs participant au déclenchement d'actions n'étaient pas forcément ceux qui étaient concernés par une telle perception, et *vice versa* ;

– plusieurs tentatives de mobilisations pour une réunion ou un collage n'ont pas été précédées des procédés de fabrication mentionnés plus haut. J'ai à chaque fois lancé l'appel sur la page Facebook (qui avait plusieurs centaines de « *likers* » et plus d'un millier sur les derniers essais) et en message privé à des groupes de 10 à 20 personnes que je connaissais pour certaines d'entre elles. Toutes ont échoué totalement, au sens où je me suis trouvé soit seul, soit avec une personne que je connaissais bien et à qui j'avais demandé de façon insistante de venir avec moi ;

– deux actions ont bien eu lieu, alors que moins de gens en étaient informés. Elles ont réuni à peu près la moitié des groupes informés de l'appel à action. Ce sont celles qui ont été précédées des procédés de manipulation de l'information mentionnés plus haut ;

– les tâtonnements évoqués plus hauts ont bien été observables, de plusieurs façons :

.sur Facebook, par des réponses évasives sur la participation aux actions ;

.par téléphone, par plusieurs sms ou appels avant les actions visant clairement à comprendre si du monde allait bien participer ;

.par des questions similaires en face-à-face lorsque je retrouvais des personnes aux rendez-vous ;

.par ma présence sur les lieux de réunion en avance : les réunions devaient prendre place dans un café situé à proximité du Palais omnisport de Bercy. En m'y rendant un peu plus tôt et en observant discrètement les environs, j'ai réalisé (c'était une hypothèse envisagée *a priori*) que certaines personnes, qui montraient par ailleurs les signes de prendre la mobilisation peu au sérieux (voire contribuaient à sa disqualification), « passaient par là » pour rentrer chez eux après avoir fait quelques heures de roller ou de skateboard, précisément dans le quart d'heure qui suivait l'heure du rendez-vous dans le café. Certaines d'entre elles avec qui j'ai discuté au passage, et qui semblaient voir qu'il n'y avait pas foule, faisaient mine de ne pas être au courant puis ajoutaient « Ah oui, c'est vrai qu'il y avait la réunion, là »... Plusieurs indices de ce type m'ont permis de comprendre

qu'elles étaient au moins curieuses vis-à-vis de cette réunion et de l'état de la mobilisation, qu'elles s'y seraient d'ailleurs vraisemblablement jointes si elles avaient vu du monde à travers la vitre.¹⁸¹

Une position singulière : fabricant, acteur, enquêteur

J'ai été mis en garde à plusieurs reprises sur la bizarrerie de cette expérience, son caractère « peu sérieux » ou le risque qu'elle soit perçue comme « un peu olé olé », pour reprendre les termes d'une personne qui a suivi mon travail. Cette impression me semble résulter moins du dispositif d'enquête auquel je recours que du fait que je parle de mobilisation de jeunes skateboarders plutôt que de salariés, étudiants ou militants. Or, aucune raison définie ne semble s'opposer à l'étude d'une telle mobilisation, dès lors que l'on tient compte des spécificités concrètes qui résultent du profil des participants. En particulier leur faible expérience de l'action collective, les contraintes parentales qui touchent quelques-uns d'entre eux et le fait qu'une mobilisation dans leur espace soit une chose assez inattendue pour s'inscrire dans ce qu'on appelait « actions incertaines » en introduction.

Pour ce qui est du dispositif d'enquête, ce serait une erreur de ne voir qu'un artefact dans les procédés de manipulation de l'information que j'ai mis œuvre, de telles pratiques étant aussi banales dans les actions protestataires que dans la vie sociale en général. Ce n'est pas un secret, le maniement de l'information sur l'état et le volume d'une mobilisation fait partie des premières expériences d'apprentissage du militantisme, il est utilisé par tous les camps lors du comptage des participants à une manifestation et est au cœur des discussions dans les mobilisations multi-sites¹⁸². Mais l'ordinaire de l'organisation des mobilisations collectives est aussi composé, davantage qu'il n'y paraît souvent, de manipulations plus « perverses » qui sont parfois le fait d'agents extérieurs. L'hypothèse d'agents provocateurs (issus par exemple d'organisations d'extrême droite) dans les émeutes lyonnaises des années 1980-90 est envisagée par plusieurs observateurs¹⁸³. Même si elle

¹⁸¹ Enfin, et même si moins d'indices détaillés permettent de l'attester que pour les actions précises mentionnées au-dessus, l'échec global de la tentative de construire une mobilisation semble largement résulter du fait que les espaces sociaux qui réunissent les *riders* sont perçus par ces derniers comme incompatibles avec toute forme d'action politique, collective ou solidaire. La supposée incapacité des *riders* à construire des projets solidaires et collectifs, ne serait-ce qu'en matière événementielle ou associative est d'ailleurs l'un des *leitmotivs* des discussions entre pratiquants de longue date sur l'état de certaines « industries » comme celle du skate ou du roller. Le travail de mise en forme et de communication que j'ai réalisé pour créer une mobilisation contre la rénovation du POPB est, quoique reposant sur des mécanismes similaires, nettement supérieur à celui qu'impliquent des actions collectives sur certains terrains plus « favorables », comme le montreront de plus petites expériences que j'évoquerai au chapitre 4 ou en conclusion. L'impression générale qui ressort de l'expérience de Bercy est qu'il apparaît extrêmement difficile de lutter contre une inertie qui repose moins sur les caractéristiques des acteurs que sur une prophétie autoréalisatrice.

¹⁸² Michel DOBRY, « Calcul, concurrence et gestion du sens. Quelques réflexions à propos des manifestations étudiantes de novembre-décembre 1986 », in Pierre Favre, *La manifestation*, Paris, Presses de Sciences po, 1990, p. 357-386.

¹⁸³ Cf. chapitre 1.

est incertaine dans ce cas, elle a été vérifiée dans de nombreux mouvements contestataires d'étudiants, de minorités, communistes ou autres¹⁸⁴. En outre, nombre d'organisations ont su systématiser des formes de manipulations de l'information extrêmement approfondies et déterminantes dans le déroulement des mobilisations. Lors d'un entretien, un salarié d'une ONG chargé d'organiser des mobilisations m'affirmait : « c'est quelque chose qu'on fait tout le temps [...] on veut qu'un élu soutienne un truc, on cible juste des proches, les gens de sa famille [...] pour qu'ils lui transmettent l'info et qu'il ait l'impression que tout le monde parle de ça ». S'il reste dans mon dispositif quelque chose d'assez original sur ce point, c'est simplement d'avoir rationalisé cette manipulation en contrôlant isolément certaines variables à des fins de recherche.

Plusieurs spécificités de cette enquête tournent bien évidemment autour de ma position. Position à la fois de chercheur et d'acteur dans un univers (du roller, qui ne coïncide certes pas avec l'ensemble des espaces concernés par la mobilisation) que j'ai investi pendant plusieurs années et dont je me sens encore membre au moment de ce travail. Plusieurs préoccupations liées à cet investissement ont pesé sur mes décisions, notamment la crainte d'être « grillé » pour mon enquête ou discrédité pour le ridicule que la tentative de mobilisation suscite à plusieurs reprises dans cet espace. Tout au long de l'expérience, j'ai été partagé entre la volonté d'empêcher la démolition du *spot* de Bercy et l'intérêt des événements pour ma recherche, penchant plus vers l'un ou l'autre selon les moments et situations. Les préoccupations liées à ma recherche et au contrôle de ses variables ont tendanciellement occupé une part croissante de mon esprit et m'ont par exemple mené, avant la dernière tentative d'action, à ne pas faire de rappels téléphoniques qui me semblaient utiles mais auraient fait différer grandement cette tentative de la précédente. Je projetais de mener l'expérience plus loin dans le temps et reproduire plus de tentatives d'actions et variantes, quand le sentiment d'être allé « trop loin dans la manipulation » de personnes (parfois mineures) qui ne l'apprécieraient pas m'a poussé à y mettre fin.

Position de chercheur et d'acteur, donc, et plus précisément d'observateur et acteur de la mobilisation, puisque j'ai enquêté sur des actions que je cherchais moi-même à générer. Comme je l'ai déjà dit, cela a donné de de bonnes opportunités pour tester mes hypothèses sur les causes déterminantes du déclenchement (hypothèses qui étaient encore très incertaines à mes yeux avant l'expérience). Bien entendu, cela poussera lectrices et lecteurs méfiants à s'interroger sur la bonne foi et/ou l'objectivité avec laquelle je les teste. Cette interrogation trouvera des réponses dans les détails et objectivations sur les événements que je livre dans le présent chapitre. Par ailleurs ma position offre une série d'informations – qui ne peuvent être utilisées qu'avec de grandes précautions de réflexivité – sur les sentiments et émotions d'un participant. Je serais de mauvaise

¹⁸⁴ Gary T. MARX, « L'agent provocateur et l'indicateur », *Sociologie du travail*, n° 3, 1973, p. 241-268.

foi si je niais que mon implication personnelle dans la question de la survie du POPB a joué sur mon dispositif de thèse, et réciproquement. Dès le début, j'ai inclus quotidiennement dans mes notes de terrain des pense-bêtes et remarques sur mon humeur du moment. Au fil des rencontres, discussions, des échecs et réussites, ces notes ont révélé de fortes variations dans mes déceptions et espoirs liés à l'action collective, dans mes perceptions des minces chances d'obtenir satisfaction de revendications. Deux principales remarques sont à faire sur ces variations émotionnelles :

– malgré les précautions que cela nécessite en termes de généralisation, les informations sur l'itinéraire subjectif d'un participant, si particulier soit-il, ne sauraient être ignorées et feront donc partie, à plusieurs reprises des matériaux d'enquête mobilisés. On trouvera donc plus loin des citations brutes extraites de mon carnet de terrain et utilisées comme matériau d'enquête à part entière ;

– à quelques reprises, en particulier lors des deux actions réussies qui seront décrites plus bas, la lecture *a posteriori* de mes notes sur ces émotions m'a conduit à souligner que les hypothèses centrales que je testais semblaient fonctionner jusque dans des moments où elles devenaient pour moi contre-intuitives. Lors de la seconde de ces actions, par exemple, l'absence de nouvelles de participants potentiels dans l'heure qui précède m'avait conduit à une évidence : j'allais me déplacer pour rien. Une fois sur place, la venue des participants qui s'étaient préalablement annoncés a donné tort à ce sentiment et raison aux hypothèses testées.

B) On y va ou pas ?

L'émergence d'intérêts pour et de croyances partagées sur l'action à venir

Impossible de comprendre l'hypothèse ici défendue sans porter de regard sur l'histoire proche des moments déclencheurs où l'attention des acteurs se focalise progressivement sur la question de *ce qui va se passer* ou pas. Cet historique s'entend d'abord sur le temps relativement long (au sens de cette thèse, donc quelques heures à quelques jours généralement) où l'on voit apparaître l'idée d'une possible mobilisation (1). Les perceptions des chances de l'action par les acteurs potentiels sont à ce stade marquées par l'incertitude et les oscillations entre impressions contradictoires. On abordera ensuite, à l'échelle de la dernière journée, des dernières heures ou minutes avant l'engagement, le resserrement de ces oscillations et l'évolution des préoccupations qui en découle (2).

1) La possibilité d'une mobilisation

Rien ne se passe, aussi trivial que cela puisse paraître, tant que des gens n'ont pas pris conscience du fait qu'une action pouvait avoir lieu¹⁸⁵. Selon les cas, différents types de faits peuvent amener à cette prise de conscience. On en dégagera ici deux types en particulier, même si la réalité les mêle souvent :

- l'idée qu'une mobilisation pourrait éventuellement avoir lieu découle parfois d'un ou plusieurs événements constitutifs d'une situation qui est ou sera définie comme inacceptable, qui seront des « causes » officielles de l'action en question. C'est le cas lorsque des salariés s'organisent contre une décision de leur patron local, ou lorsque des responsables syndicaux envisagent d'organiser les premières actions de protestation contre un projet de réforme qui vient d'être annoncé. Ou encore pour la plupart des émeutes de la banlieue Est lyonnaise qui ont lieu peu après des décès impliquant des agents de police ;
- cette idée peut résulter d'informations sur l'état de la mobilisation elle-même, qu'il s'agisse de la mobilisation préalable d'un ou plusieurs autres sites (comme c'est le cas dans les lycées étudiés, ou pour les « Indignés » parisiens sur lesquels on reviendra plus loin) ou simplement d'informations laissant penser qu'un certain nombre de personnes attendent et/ou s'attendent à une mobilisation.

¹⁸⁵ Cf. Lilian MATHIEU, *Mobilisations de prostituées*, Paris, Belin, 2001, p. 35-75 et p. 30 : « Ce n'est pas la conscience malheureuse de l'impossibilité d'une transformation de leurs conditions d'existence et de leur statut par l'action collective, ni le sentiment clair d'une carence en ressources, qui marquent les prostituées ; davantage, c'est la simple capacité à imaginer une telle alternative, à se la représenter comme plausible, qui est chez elles absente ».

L'idée d'une mobilisation des *riders* de Bercy, entre rires et incrédulité

Que l'on parle des univers parisiens du skateboard, du roller, du BMX ou autres, les espaces sociaux concernés par la tentative de mobiliser autour du Palais omnisport de Paris Bercy (POPB) présentent plusieurs caractéristiques éloignant *a priori* les chances d'action collective. Malgré des variations d'une discipline à l'autre, on y trouve une tendance générale au désintérêt voire au mépris pour les structures telles que les fédérations sportives. En posant la question à une cinquantaine de pratiquants croisés sur le spot de Bercy en l'espace d'une semaine de mai 2013, il a été impossible d'en trouver un qui soit affilié ou inscrit à une fédération nationale de roller, skateboard ou autre. Ces univers, essentiellement masculins, sont principalement structurés par des réseaux d'interconnaissances personnelles, des réputations et des *crews* ou *teams* (groupes informels d'amis pratiquant ensemble et portant parfois un nom, réalisant parfois des vidéos communes), sur fond de relations asymétriques entre les disciplines.

Les discussions amènent souvent à évoquer une mythologique « guerre » entre skateboard et roller, par exemple, qui se manifesterait en fait essentiellement par des micro-tensions lors de la cohabitation sur un même spot ou skatepark. Les pratiquants de roller reprochent aux BMX de « casser les murets » avec leur matériel lourd et métallique, certains reprochent aux rollers de mettre de la *wax* (cire visant à rendre plus glissant un élément du mobilier urbain) partout ou aux trottinettes d'être « des gamins qui font jamais gaffe devant eux »¹⁸⁶, etc. Mais la réalité de ces relations, du moins dans la pratique de rue, est plutôt celle d'un partage assez institutionnalisé de l'espace. Hors skateparks, les spots sont généralement ceux d'une ou deux disciplines en particulier auxquelles ils sont vus comme plus adaptés. Et dans les plus grands spots, notamment au POPB, les relations sont régulées par une répartition entre les différents endroits utilisables devenue traditionnelle bien qu'elle ait quelque peu évolué avec l'arrivée de nouvelles disciplines, la plus récente étant la trottinette. Les rollers utilisent essentiellement le niveau bas du POPB, les trottinettes, l'étage intermédiaire, et les BMX et skateboards, les niveaux supérieur et intermédiaire. Cette ségrégation n'empêche pas des relations amicales fréquentes entre pratiquants de disciplines différentes¹⁸⁷.

¹⁸⁶ Discussion avec un pratiquant de BMX.

¹⁸⁷ L'affirmation, sans en devenir totalement fausse, est à relativiser pour le cas de la trottinette dont les pratiquants subissent souvent un mépris particulier. On pourrait par ailleurs compléter ce bref panorama des relations entre pratiquants de ces sports en mentionnant les inégalités qui existent parfois dans le rapport aux espaces de glisse selon

Illustration 2 : Une partie du spot de Bercy avant démolition



Les éventuelles revendications et communications auprès de collectivités se font généralement par des associations locales (quelques fois multidisciplinaires) qui organisent des cours ou des événements, et dont les adhérents sont le plus souvent des mineurs qui pratiquent leur discipline dans des skateparks (ces revendications portent d'ailleurs le plus souvent sur la construction, la rénovation ou l'amélioration de ces équipements). Les dirigeants et membres historiques de ces associations font le plus souvent partie des *riders* les plus âgés. Certains sont relativement éloignés de l'univers des pratiques de rue, bien qu'ayant quelques relations avec, d'autres en sont toujours proches et ont un emploi lié à leur investissement, comme José, moniteur de roller.

Les acteurs collectifs les plus structurants pour les pratiquants de rue sont incontestablement les *shops* et marques d'accessoires et vêtements, qui sont au cœur de l'organisation d'une partie importante des événements. C'est pour cette raison qu'à plusieurs reprises dans mon

les niveaux technique et de notoriété. Des clivages apparaissent ainsi parfois entre des « bons » ou « anciens » riders qui disposent d'une plus grande autorité sur le spot et les ordres de passage, et des « débutants » dont l'absence de maîtrise des règles implicites de circulation est parfois invoquée pour justifier le fait qu'ils doivent savoir « attendre leur tour ». Mais c'est dans les skateparks, où la « surpopulation » est fréquente, que ce genre de distinction (qu'il ne faut pas réduire à une dichotomie) se fait la plus présente. Les spots de rue y sont moins exposés, parce que moins densément fréquentés et parce que les plus réputés offrent souvent des possibilités de micro-ségrégations qui évitent les croisements de trajectoires (tel petit muret est celui des débutants, tel autre, plus difficile, est pour les confirmés).

expérimentation, je me suis approché de deux des principaux magasins de rollers, trottinettes et skateboards parisiens, dont je connaissais des membres de l'équipe, pour obtenir différentes formes de soutien. Ces entreprises sont décrites d'une manière globalement bienveillante dans les discussions, en raison notamment du rôle qu'elles font jouer aux *riders* locaux ou connus dans leur fonctionnement ou leur communication, quand ce ne sont pas ces derniers qui les ont créées ou les dirigent. C'est avec le soutien d'un *shop* pour l'organisation, les demandes d'autorisations et les prix en jeu, que s'organisent la plupart des compétitions, ou *contests*. Les partenariats reposent sur des relations de connaissances interpersonnelles et des projets qui naissent dans des cadres informels comme des soirées partagées.

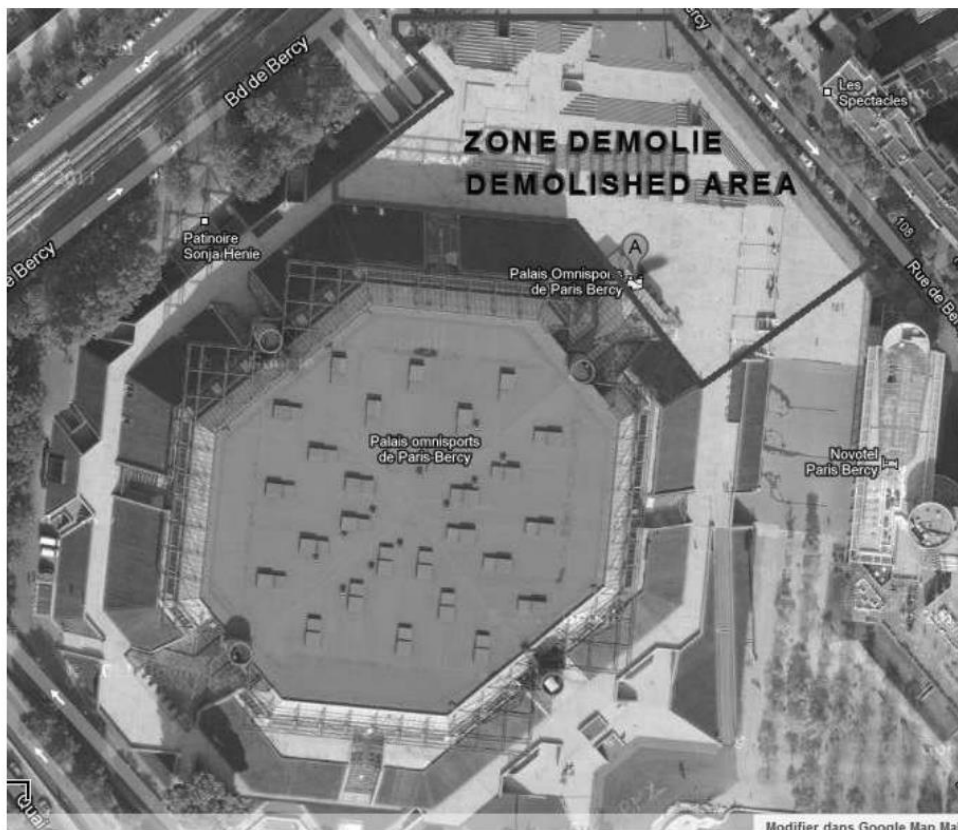
« Mais bon faut en parler de visu, ça fait plus pro et en plus on boira de la bière après (et ça c'est le vrai roller spirit) » Une connaissance, lors d'une discussion en ligne sur l'organisation d'un *contest*.

Ce serait une erreur de croire à la caricature de milieux désintéressés de toute forme de mobilisation ou d'organisation collective ou politique. Une partie minoritaire mais importante des individus fréquentant le spot de Bercy ont des conversations politiques et ont relayé des publications favorables à un candidat (le plus souvent Jean-Luc Mélenchon) lors de l'élections présidentielle de 2012. Quelques-uns ont participé à des manifestations dans les dernières années, notamment contre le projet de réforme des retraites en 2011. Mais ces centres d'intérêt et les discours revendicatifs semblent s'arrêter ou du moins s'estomper à l'entrée dans les espaces de la glisse. On y reviendra un peu plus loin, les pratiques sportives dont on parle sont perçues par leurs acteurs comme ayant une part d'illégalité et d'illégitimité qui implique d'accepter et faire avec les décisions émanant de pouvoirs publics, parfois les contourner individuellement quand il s'agit d'interdictions d'accès à un lieu.

Ma position dans l'espace du roller au moment de l'expérience présente quelques similarités avec celle des membres relativement âgés d'associations évoqués plus haut : mon investissement y est nettement moindre par rapport à ce qu'il était quelques années plus tôt, ma pratique et ma fréquentation d'événements se sont faites plus rares, mais nombre de contacts sont entretenus et mon arrivée sur un spot reste généralement faite de rencontres avec des visages connus. Peu après avoir été mis au courant du projet de transformation du POPB, je réaliserai d'ailleurs en parlant avec plusieurs de ces amis que certains étaient au courant depuis quelques mois.

C'est en mai 2012 que je découvre sur la page Facebook d'un ami un article évoquant la rénovation à venir du POPB. Je réalise rapidement que les travaux comportent notamment la démolition de célèbres lieux de glisse de la partie nord du bâtiment.

Illustration 3 : Plan du spot de Bercy et de la zone extérieure visée par le projet de rénovation



Début 2014, la zone démolie serait remplacée par une structure de bois destinée à accueillir les zones commerciales du POPB.
Sur le reste du POPB, une partie des murets seraient remplacés par des rambarde de verre.

(Extrait d'un document d'information réalisé lors de la mobilisation, carte Google Maps)

Dans les jours qui suivent, je contacte une dizaine d'amis et connaissances pratiquant le roller dans une conversation collective sur Facebook :

« 21/05/2012 15:44

Salut.

Je suis peut-être à la ramasse mais je viens juste de découvrir l'avenir qui se prépare pour Bercy : le projet qui doit être réalisé pour 2015 et donc dont les travaux devraient commencer dans pas bien longtemps :

<http://projets-architecte-urbanisme.fr/renovation-palais-omnisport-paris-bercy/>

Je sais pas vous, mais moi je ne crois pas un instant que le résultat sera gagnant pour nous. Même si quelques spots seront peut-être exploitables, ça sera jamais à la hauteur de l'originalité qui a fait tout l'intérêt de Bercy pendant des années pour les skaters.

Surtout, ça peut paraître idiot mais je suis super choqué qu'on détruise un lieu comme ça sans tenir compte du fait que c'est depuis plus de 15 ans le repère sportif de centaines de pratiquants, que c'est un lieu (ça a pu échapper aux décisionnaires municipaux) de renommée internationale pour le skate et le roller : quand on parle de paris à des skaters de partout, ils répondent bercy, car ils l'ont vu en vid ou ont eu l'occasion d'y aller. Je ne crois pas qu'on trouve ailleurs d'équivalent aux spots qui seront détruits dans ce projet. Qu'est-ce que vous en pensez ? Ca vous intéresse de protéger nos curbs et nos boudins ? Des remarques ? des précisions ? »

Dès les premières lignes, les réactions sont à l'image de ce que je rencontrerai tout au long de l'expérience : fatalisme, délégitimation de notre position et dérision. L'idée d'une mobilisation paraît peu sérieuse et dès lors qu'il s'agit de discussions collectives, même ceux qui se montrent intéressés par une telle possibilité tempèrent leur implication par l'ajout de plaisanteries.

« Jul F : ah putain
'fectivement faut faire quelquechose

Dan : très honnêtement on peut rien y faire... donc jul tu me fera le plaisir de poser le gap [note : figure consistant à sauter d'un point élevé] des 6 block tres prochainement

Jul F : erffffffffffffff
qd tu veux [...]
je connais un mec il peut nous lancer une malédiction sur le chantier! [...]

Mourad : Hum on est dans l illégalité en ridan , en filmant et surtout en commercialisant des vidéo ou on nique le mobilier urbain à partir de la on a pas notre mot à dire et même si on essaillé on nous dirai. "on vous a construit un skate parc pour ça ." ...

Dan : exacte et il en ont rien a ciré du roller je pense. et aussi on aurait pu emmettre une reserve sur le permis de construire mais il faudrait habiter rue de bercy pour faire de la sorte... et j'entend etre propriétaire rue de bercy et la ptre que... sinon oublie tu pourras rien faire ça a un groupe d'exploitation comme bercy,

Y : De toute façon vous allez à Bercy pour poser pas pour rider... Arrêtez de vous monter la tête [...]

Emmanuel : On peut à minima faire une page FB pour voir si les gens suivent. Avec tous les skateboarders et bmxers de Paname ça peut faire du monde...je ne pense pas que l'on créera un "printemps arabe" mais ça ne coûte rien d'essayer. Pour défendre ses "droits" encore faut-il s'exprimer.

Alessio : ah ça c'est parlé

bon, je commence à me renseigner sur les personnes à qui s'adresser et on va pouvoir faire ça.

Emmanuel : c'est la luuuuute... »

Plusieurs quittent quasi-immédiatement la conversation. Je commence alors à esquisser une version euphémisée du jeu de manipulation d'information présenté plus haut. Je contacte différents acteurs en leur rapportant une version pour le moins optimiste de la motivation à participer des uns et des autres. J'appelle d'abord José, responsable d'une association liée aux sports de glisse ayant des contacts relativement réguliers avec des acteurs institutionnels et élus locaux, notamment au sujet de projets d'aménagements liés à ces sports. Je lui explique rapidement le projet concernant le Palais omnisport et j'ajoute que je voudrais « qu'on organise quelque chose contre ça » sans préciser davantage. La première question qu'il me pose porte sur les « retours » que j'ai eus auprès de mon entourage. Il anticipe relativement bien la réalité de ces retours et, même si je ne l'ai pas mentionné explicitement, il comprend que j'envisage une mobilisation collective : « Il faudra autre chose que des gens qui disent "ouais on peut rien faire", il faudra des gens prêts à suivre, à être aux réunions, à gérer l'orga, à coller des affiches... ». Je lui dis que quelques-uns sont pessimistes mais que plusieurs autres semblent « franchement motivés » pour participer et ont même commencé à faire « quelques recherches ». Il est prêt à m'« aider », notamment grâce aux contacts relativement nombreux dont il dispose. On convient de se voir quelques jours plus tard. Dans les heures qui suivent, je recontacte les moins défaitistes de la conversation en ligne, leur disant que José (dont ils connaissent l'association) trouve que « l'idée de lutter contre le projet n'est pas dingue. On a selon lui a priori le soutien de l'asso et on va pouvoir faire ça avec eux. Moi j'ai du temps à consacrer pour ça et je peux commencer à bâtir un plan, mais pas tout seul. » Je présente très brièvement différentes pistes : arguments, pétition, moyens de communication, prise de rendez-vous avec

certains élus et responsables municipaux. J'évoque enfin leur participation :

« Ce qu'il faut maintenant, c'est, dans un premier temps, construire un petit noyau solide de gens d'accord pour consacrer un peu de leur temps à ça.

Qu'on soit clair, il faut pas que ça vous fasse peur, je demande pas 10h par semaine, ça peut être, selon les possibilités de chacun et ça ne dépassera sans doute pas quelques heures par mois (et aux horaires qui arrangent le plus), simplement, il faut tâcher de s'y tenir.

Qui d'entre vous en est ?

Et bien sûr, qui d'entre vous a une idée sur d'autres personnes (si possible roller, skate et bmx) qui pourraient participer. [...] »

Personne ne répondra. Certains, par contre, répondront présents lorsque je les solliciterai individuellement. Ils sont une minorité. La plupart de ceux que je contacte adoptent des stratégies d'évitement, ne répondant par exemple pas aux messages dès lors qu'ils comprennent ce que je viens leur demander, ou justifiant d'une faible disponibilité biographique. Lors des discussions à deux ou trois (par Internet ou en face-à-face), la dérision s'efface. Le registre d'expression dominant face à l'évocation d'une mobilisation est alors celui du « moi je veux bien, mais les autres seront jamais d'accord, ils suivront pas, ils vont dire "t'es un ouf" » ; « les mecs vont te dire que c'est pas sérieux » (Jul). Il s'agit pour certains d'une façon de de refuser poliment de s'impliquer. Mais trois personnes recourent à ce registre tout en participant activement à certaines tâches : rédaction de lettres, préparation d'affiches, recherche de contacts et d'informations juridiques ou techniques liées au projet architectural. Ces tâches parfois relativement complexes, pour lesquelles il s'avère assez facile de trouver des participants, sont celles qui ne nécessitent que des interactions avec moi. Celles, en somme qui n'exposent pas leurs auteurs. Les formes de participations qui impliquent une exposition publique sont celles qui refroidiront le plus les participants potentiels.

Jul, durant les premières semaines, passe plusieurs heures à m'aider pour le premier type de tâches (nous n'étions pourtant pas des amis spécialement proches), mais dit que la fac ne lui laisse maintenant plus assez de temps quand je lui demande s'il peut participer à certaines actions relevant du second. D'autres répondent de manière évasive. A un stade plus avancé de l'action, je demanderai à un ami s'il peut accrocher une affiche dans la boutique de glisse où il travaille (et où il est ami avec la plupart des collègues et responsables), il restera vague et n'y amènera finalement jamais l'affiche. Le refus de s'exposer tient cependant parfois à des formes de sanctions autres que le

ridicule. Outre ceux qui réalisent les tâches mentionnées au-dessus, deux personnes me contactent spontanément pour me fournir des informations ou des contacts « adverses » liés au projet architectural. Ces informations sont importantes dans le cadre d'une enquête que je mène alors sur les conditions d'attribution du marché public concernant ce projet et que je ne développerai que très peu ici pour ne pas nuire à l'anonymat de ces personnes. Les deux pratiquent un sport de glisse, l'une travaille pour la mairie de Paris, l'autre dans une association en contact avec la mairie. Les deux m'ont demandé explicitement, pour éviter des « problèmes », de ne dire à personne qu'ils m'avaient aidé.

Les refus de s'exposer s'appuient parfois explicitement sur une forme de culture des sports de glisse et, d'une certaine façon, sur la relative diversité sociale de leurs pratiquants qui suggère à certains que la plupart des copains ne pourront pas comprendre. Alors que je discute avec un *rider* qui participe à certaines tâches et que l'on évoque les différentes pistes envisageables pour barrer la route à la rénovation du POPB, j'évoque, sans en connaître les modalités concrètes, l'idée de construire un dossier pour faire classer le bâtiment dans un patrimoine architectural. Il me répond : « Quand tu dis classement, ça sous-entend le mot "culturel". Et ça, ça passe pas à Bercy ». Effectuant des études supérieures en sciences humaines et ayant déjà participé à des manifestations, il considère que la plupart des *riders* n'ont pas « le niveau » pour prendre au sérieux l'idée de « se mobiliser » ou de « culture ». Ceux qui participent au premier type de tâches évoqué plus haut ont un profil relativement proche du sien. Pour ce qui est des participants s'exposant notamment par des collages, cependant, aucune corrélation n'a pu être vérifiée, si ce n'est qu'ils sont plus jeunes. Il n'est pas totalement exclu que la propension plus faible des plus âgés à s'exposer résulte en partie de leur perception de la valeur du bien collectif en jeu : les travaux sont prévus dans plus d'un an, cela laisse encore le temps de profiter d'un lieu qu'on a déjà beaucoup fréquenté, ceux qui sont engagés dans des études supérieures ou un emploi et ont vu leurs sorties sportives s'espacer peuvent se demander si le jeu en vaut la chandelle.

Au-delà de la seule question du déclenchement d'une action donnée, le registre de l'impossibilité de motiver les autres et la crainte de se mettre en vue soi-même agissent de façon performative sur la construction d'une entreprise collective et rendent extrêmement difficile la typification de l'action en cours comme mobilisation. Comment voir une mobilisation, du moins au sens traditionnel, là où personne ne se réunit, ne colle d'affiche, ne manifeste ?

La plupart de ceux que je contacte au début sont des majeurs, de 20 à 35 ans, mais l'avancée de la mobilisation conduira progressivement à n'impliquer quasiment que des

adolescents de 14 à 16 ans, ce qui renforcera le sentiment d'incapacité à mobiliser. L'un d'eux, Sylvain, me dit explicitement, lorsque je lui demande par téléphone s'il peut participer à une action, qu'il le fera mais « j'ai quinze ans, on me prendra pas au sérieux ».

De telles perspectives sont absentes des premières semaines. La seule forme d'action protestataire qui semble immédiatement envisageable pour mes camarades est la pétition, ou la création d'une page Facebook supposée être du même effet. José insiste sur la nécessité, avant toute chose, de créer un « collectif » pour fédérer et informer les personnes intéressées.

Lors d'une longue discussion en face-à-face, on convient avec lui de créer une page Facebook, tout en définissant ce que seront les soutiens (et logos) associatifs à « aller chercher » pour s'adresser aux pratiquants des différentes disciplines présentes à Bercy, et les principaux registres de dénonciation que l'on utilisera. Je lui parle d'une zone *merchandising* qui, selon le projet de réfection, doit remplacer le *spot* de Bercy. J'esquisse une critique du développement des zones commerciales que José reprend spontanément à son compte en se concentrant sur le fait que, selon lui, ces lieux sont synonymes de « fermeture », par opposition à ce que sont jusqu'alors les marches du POPB. Il redéfinit rapidement le projet et monte en généralité en s'appuyant sur cette grille de lecture :

« Pour moi ils ferment tout, ils empêchent les gens de rentrer dedans, ils veulent qu'il y ait qu'une seule véritable entrée. Pour moi ils font un genre de Disney Village, t'entres aux horaires d'ouverture et sinon t'entres pas, ils pourront te casser les couilles... [...] Il pue ce projet, ils font comme un centre commercial, avec des horaires d'ouverture, où les clients consomment tranquillement, nous on ira se faire foutre, pour moi c'est sûr. [...] Aujourd'hui, ils mettent des barrières partout sur l'avant de Bercy pour bloquer l'accès quand il y a un concert, demain il suffirait de fermer l'entrée devant. Il pue ce projet. [...] Il faut vendre le truc comme "c'est la propriété des gens du 12^e [arrondissement de Paris]", on peut monter se poser, manger, apprendre le vélo à ses gosses, jouer à la balle, glisser tranquillement. C'est pas un lieu de passage où on se cogne des gens. Et c'est pas dangereux pour les petits. Et c'est pas limité comme le skatepark. Parce qu'ils vont nous opposer le skatepark [proche du POPB] comme compensation. [...] En fait ils veulent privatiser. C'est des libertés en moins pour les habitants de Paris, y a de moins en moins d'espaces où jouer avec une balle, glisser tranquille... [...] Ces arguments-là, je les ai depuis un moment. »

Le 18 juin, un mois après les premières discussions, je publie une *fan page* Facebook « Collectif de défense de Bercy ». J'y affiche le même jour différents éléments de contenu :

– un texte de présentation, co-écrit avec Jul et avec des conseils de José :

« Collectif de défense de Bercy, contre la destruction d'un spot mythique

Depuis une vingtaine d'années, le Palais Omnisport de Paris Bercy est devenu le principal lieu de réunion parisien pour la pratique de sports de glisse, en particulier du skateboard, du roller « street », du BMX et de la trottinette. Le projet de rénovation prévu par la mairie de Paris prévoit la suppression d'une grande partie de ses murets et LA DESTRUCTION PURE ET SIMPLE DE SES FACES NORD ET NORD-EST, SOIT DE LA QUASI-TOTALITE DES SPOTS DU POPB.

Elles seraient remplacées par une structure de bois et de verre (de type BNF) à une entrée (afin de fermer plus facilement et fréquemment l'accès) destinée à accueillir les commerces et « espaces merchandising » du POPB.

Ce projet s'est fait sans concertation avec ceux qui, depuis 15 à 20 ans, sont les principaux utilisateurs de cette structure extérieure : les pratiquants de skateboard, roller, BMX et trottinette de Paris, de France et du monde entier.

Nous avons déjà perdu beaucoup de spots ces dernières années. REJOIGNEZ CETTE PAGE SI, COMME NOUS, VOUS ETES OPPOSE A LA DESTRUCTION DU PLUS EMBLEMATIQUE. »

– une version du texte en anglais, l'une des ambitions dont nous avons discuté étant d'informer des pratiquants de sports de glisse connaissant le spot et issus de différents pays ;

– le texte d'une lettre à plusieurs élus parisiens, écrite également avec Jul et dont le contenu repose largement – comme le texte ci-dessus – sur une volonté de « grandir » la cause¹⁸⁸ ;

– une photographie « de couverture » du Palais omnisport barré d'une croix rouge, sur les conseils de José

– un lien de téléchargement d'un dossier de 35 pages présentant le projet de rénovation, que j'ai réalisé essentiellement à l'aide de photos des plans et détails techniques prises lors de la consultation du dossier de demande de permis de construire. La publication de ce dossier me semblait relever au minimum d'un impératif de forme et d'attestation du sérieux de notre entreprise de protestation ;

– une photographie d'ensemble du projet architectural accompagnée d'une mention sur

¹⁸⁸ Cf. entre autres Jacques LOLIVE, « La montée en généralité pour sortir du Nimby. La mobilisation associative contre le TGV Méditerranée », *Politix*, vol. 10, n° 39, p. 109-130.

l'impossibilité d'y pratiquer les sports de glisse ;

– un plan (photo aérienne Google Maps) indiquant l'étendue de la démolition prévue.

J'invite ensuite quelques dizaines de contacts susceptibles d'être intéressés à *liker* la page Facebook. Les *likes* constituent l'un des premiers enjeux importants du travail de (pré-) mobilisation : ils permettent une diffusion plus large des informations et sont parfois explicitement affichés comme autant de soutiens à la protestation, à la manière des signatures d'une pétition. En mieux, d'après José, car les élus « captent rien à Internet, Facebook ça les fait flipper [...] avec les révolutions arabes ». Selon Francis, « s'ils voient que la page a des milliers de *likes*, ils te parleront pas pareil ». Les *likes* ne se comptent évidemment pas tout de suite par milliers. Ils s'élèvent à 200 au bout de quatre jours, puis progressent au rythme de quelques-uns par jour, quelques dizaines suite à des publications générant des partages. Ils s'élèvent ainsi à environ 350 au bout d'un mois, 550 au bout de deux, se stabilisent vers 600 pendant le troisième mois. Puis, suite à la publication d'une vidéo réalisées sur le POPB et partagée rapidement par plus d'une centaine de personnes, la page en recueille plusieurs centaines en un weekend d'octobre, franchissant le millier. Le rythme revient ensuite de nouveau à quelques *likes* supplémentaires par jour, quelques dizaines lors de certaines publications.

Dès les premiers jours, je donne à José l'accès à l'administration de la page Facebook. Mais il ne s'en servira d'abord que pour de brefs commentaires. Il n'y ajoutera de publications qu'au bout de plusieurs mois. Les premières publications viennent presque toutes de moi.

Les principales publications des premiers mois sont des courriers adressés à des élus, une note sur une réunion avec des agents municipaux ayant eu lieu en juillet et des liens vers les sites d'associations et médias de glisse relayant et soutenant la cause du collectif. Si certains dirigeants d'associations contactés ont accepté de marquer ce soutien, plusieurs ont refusé, de même que des magasins spécialisés, au motif que cela mettrait en péril certains de leurs projets ou emplois financés grâce à la mairie de Paris. Une publication fait état du soutien de Pierre Parat, l'un des architectes ayant dessiné le POPB que j'ai rencontré deux fois avec Francis et qui s'est engagé, lors de la première entrevue, à venir avec nous en cas de rencontre avec des élus, pour dénoncer la « merde » qui s'apprête à être batie sur son œuvre. Le but des rencontres avec Pierre Parat était notamment d'obtenir de lui un blocage du projet, plausible au vu de la jurisprudence du Conseil d'Etat concernant le droit moral d'un architecte sur son

œuvre¹⁸⁹. Mais son soutien s'avère finalement nul : je comprends suite à notre seconde rencontre que la mémoire lui fait défaut et qu'il s'est résolu à fermer les yeux sur le projet de travaux, vraisemblablement aidé par une exposition consacrée à sa carrière soutenue par les deux principaux concurrents pour l'appel d'offre concernant la rénovation et la gestion du POPB¹⁹⁰.

Une autre publication consiste en une affiche (présentée comme un « premier jet » en attente de suggestions) réalisée par un ami graphiste, qui la met en ligne après que je lui donne accès à l'administration de la page. Elle comporte la mention « Bientôt ici, une boutique souvenir géante » et le photomontage d'un magasin de « cadeaux souvenirs bibelots » accolé au POPB, en référence à l'espace *merchandising* qui doit occuper la future partie nord du bâtiment¹⁹¹.

Une autre, enfin, est une vidéo de 3 minutes 40¹⁹² réalisée avec l'aide d'un ami et d'une quinzaine de pratiquants de différentes disciplines rencontrés sur place un après-midi, lors d'un tournage. Le montage vise essentiellement à satisfaire les ambitions de désingularisation¹⁹³ annoncées dès les premiers textes publiés et manifestement partagées par cet ami : montrer la fréquentation et la réputation internationales de l'endroit pour les *riders*. On a pour cela interviewé et filmé les figures de pratiquants venus pour quelques jours notamment du Royaume-Uni et du Chili et intégré des informations sur divers événements de glisse ayant eu lieu à Bercy.

Mes contacts directs sont d'abord essentiellement des pratiquants de roller et, dans une moindre mesure, de skateboard. Mais les réseaux de connaissances liés aux différents sports de glisse ne sont pas étanches, ils se rencontrent *via* certains individus ou groupes d'amis pratiquants plusieurs sports, certains *shops* et associations. De sorte que la consultation quotidienne des profils de plusieurs nouveaux *likers* montre dès les premiers jours un équilibre relatif entre pratiquants de roller, skateboard, trottinette et BMX. Un peu plus tard s'y adjoindront des pratiquants de parkour. Les statistiques Facebook des premiers mois montrent que plus des trois quarts des *likers* résident en région Parisienne. Ils sont, pour la grande majorité, de sexe masculin.

¹⁸⁹ « Stade de la Beaujoire », Conseil d'État, 7ème et 2ème sous-sections réunies, 11/09/2006, n°265174.

¹⁹⁰ Exposition « Pierre Parat, l'architecture à grands traits », Cité de l'architecture et du patrimoine, 24 octobre 2012 au 7 janvier 2013.

¹⁹¹ L'affiche sera parfois prise au pied de la lettre par des individus persuadés que le projet consiste précisément à construire une boutique de souvenirs.

¹⁹² <https://www.youtube.com/watch?v=cqgdFOLmBJ0>.

¹⁹³ Luc BOLTANSKI, *L'amour et la justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métailié, 1990, p. 298-312.

Illustration 4 : Affiche publiée le 27 juillet sur la page Facebook, puis collée en différents lieux



Malgré la difficulté à mobiliser pour une action collective contestataire, dès les premières semaines, plusieurs publications faites sur la page Facebook, mais aussi plusieurs de mes interventions en face à face auprès de groupes de *riders* font explicitement référence à la préparation d'une telle entreprise – et sont reconnues comme telles par ceux qui m'écoutent et me lisent. Comme annoncé plus haut – et si l'on met de côté les commentaires des uns et des autres sur la tristesse que leur inspire la démolition du spot – les réactions relèvent généralement de l'un des trois registres suivants : fatalisme, dérision et délégitimation de notre position.

Les réactions soulevant l'incapacité des *riders* à se mobiliser et leur impuissance pour changer les choses sont essentiellement des commentaires relativement spontanés face à la diffusion d'une

information sur le projet de mobilisation. Notamment lorsque je publie l’affiche en ligne et que quelqu’un commente : « je pense pas que ce soit la peine de s’opposer à ce projet, je crois pas que ça affectera leurs intentions. En revanche vu qu’ils ont pas l’air de s’intéresser beaucoup à la partie de derrière [le POPB], tout les accès techniques etc, il y a peut-etre un peu d’espace à négocier pour développer un autre projet plus ouvert à la glisse ». Ou lorsque je la colle, avec l’aide de deux jeunes skaters, dans un skatepark et qu’un pratiquant de BMX d’une vingtaine d’années qui me demande de lui expliquer « où ça en est » conclut finalement « mais de toute façon, une chose est sûre, c’est qu’on l’aura dans le cul ! ».

En octobre, une association liée aux sports de glisse publie une photo d’un sticker du Collectif de défense de Bercy collé dans un skatepark. Dans les commentaires, un *rider*, moqueur, poste un lien vidéo : la chanson *Dreamer* de Supertramp (le même soir, il envoie le même lien en message privé au Collectif). De nombreux échanges – auxquels je ne prends pas part – suivent dans les heures et jours qui suivent, notamment avec un membre de l’association, qui défend le Collectif. Le *rider* qui a posté le lien vidéo ajoute plus loin : « ce n'est pas une pétition et 3 pellos qui vont s'opposer à un projet de cette envergure, c'est juste évident [...] Faisons quelque chose là où ça sert à quelque chose. Ne soyons pas idiot au point de croire quoi que ce soit sur ce genre de projets, quand même... » Un autre : « Depuis les annes qu'on souille ce spot ji crois a peine qu'il ai jamais pris des mesures pour ns viré.. [...] [La mairie] s'en branle mais d'une force !!! Regarde le park il faut 1 ans pour changer une plaque casser alors tu crois qu'il vont penser a refaire une popb tout neuf avec des ledges des railles [murets et rampes d’escaliers utilisés par les riders pour certaines figures] et des courbes expres pour nous.. Ahahah vs etes des ouf ^^ ».

La dérision semble le plus souvent relever de la gestion de façade émanant de mes connaissances directes ou de personnes rencontrées en face-à-face avec qui je met en œuvre la stratégie du pied dans la porte, leur demandant un service mineur et entretenant l’interaction pour en obtenir un plus important. L’humour apparaît alors comme un moyen de faire face à l’exigence de soutien résultant de leur bonne volonté dans l’interaction avec moi (et/ou, selon les cas, d’apporter un soutien sincère) et au ridicule potentiellement associé au fait de se joindre à une étrange action contestataire. Et la dérision semble se renforcer circulairement. A plusieurs reprises lors des premières semaines, je contacte directement des connaissances pour demander de *liker* la page du Collectif de défense de Bercy, puis de la partager sur leur propre « mur » en incitant leur entourage à faire de même. Ces partages sont alors fréquemment enrichis de légères plaisanteries sur la

« lutte » en cours, voire de traits d’humour plus que graveleux : « si tu ne like pas [nom d’une personnalité du roller parisien] viendras te violer dans ton lit et te raconteras des histoire de japonaise prete a tout pour voir un chibre de deux metres ». Lors du tournage de la vidéo évoquée plus haut, je demande à un groupe de traceurs (pratiquants de parkour) partiellement au courant de l’existence du collectif la réalisation d’une figure de leur choix. Ils sont situés à l’arrière du POPB. Dans les minutes qui suivent je – avec l’ami qui réalise pour l’essentiel la vidéo – les « embarque » de l’autre côté du bâtiment pour poursuivre le tournage et réaliser plusieurs autres performances. Ils suivent cette requête, et font le chemin en criant à plusieurs reprises « sauvez Bercy ! » poing levé, grimaces et gesticulations volontairement exagérées qui rappellent les *infrapolitics* plus souvent étudiés que sont les marques de soutien ironiques aux dirigeants et régimes politiques¹⁹⁴. De façon générale, lors des discussions sur les lieux de pratique des sports de glisse comme lors des soirées auxquelles j’ai participé pendant l’expérience, l’action contestataire liée au POPB provoque des plaisanteries et sourires. Une connaissance au courant de mon orientation politique à gauche accepte de me rendre un service « pour la quatrième internationale ». Une autre, à qui je téléphone peu après la création du Collectif, me rappelle qu’un événement qui réunira du monde a lieu le soir même et que je pourrai en parler-là. Puis ajoute en référence à un sketch des Inconnus : « tu pourras faire “avez-vous signé la pétitioooooon ?” ».

La délégitimation de la position des *riders* face au projet architectural et aux institutions publiques est une réaction moins fréquente. Elle aussi est employée, entre autres, par des personnes que je connais directement et qui, même si elles pratiquent un sport de glisse, soulignent notamment sa dimension « illégale » liée aux dégradations du mobilier urbain qu’il entraîne¹⁹⁵. Parfois avec humour, comme sur un forum en ligne européen :

« What do you plan to tell the mayor as your reasoning why the city should keep the ledges? “We want to preserve them to further destroy them with our inline skates...”
Good luck... »¹⁹⁶

Certains évoquent aussi le caractère superficiel d’un tel investissement : « il y a d’autres combats plus importants à mener en ce moment »¹⁹⁷. Ces discours apparaissent surtout dans les toutes

¹⁹⁴ James C. SCOTT, *Domination and the Arts of Resistance. Hidden Transcripts*. New Haven and London, Yale University Press, 1990 ; Comi TOULABOR, « Jeu de mots, jeu de vilains, Lexique de la dérision politique au Togo », *Politique africaine*, n° 3, 1981, p. 55-71.

¹⁹⁵ Certains messages postés sous des publications Facebook vont jusqu’à préciser les amendes auxquelles s’exposent les *riders* en dégradant le mobilier urbain.

¹⁹⁶ <http://www.be-mag.com/msgboard/showthread.php/50988-Save-Bercy-Ledges>, consulté le 30 juin 2012.

¹⁹⁷ Cette idée occupait d’ailleurs une place de poids dans mes propres préoccupations. En témoigne notamment, lors de la conception de l’affiche, mon refus (même si j’évolue ensuite en partie sur la question), auprès du contact graphiste qui s’en est chargé, d’un détournement de la « main » de SOS Racisme portant la formule « touche pas à mon spot ».

premières semaines. Ceux qui les émettent s'intéressent tout de même à l'idée d'une mobilisation. Ils feront pour la plupart évoluer leur propos, se distinguant progressivement dans les discussions entre *riders* qui partagent pourtant initialement le même type de positions et se moquent de la mobilisation. Ils finiront par redéfinir la légitimité des *riders* à agir collectivement et soutenir dans les discussions l'idée qu'à défaut de contrer la rénovation du POPB, une mobilisation aura au moins le mérite de conduire les responsables municipaux à reconnaître leur importance et à investir pour d'autres équipements¹⁹⁸.

Une connaissance, au téléphone, se dit prête à me donner certains contacts utiles et à « signer, pas forcément pour faire annuler le projet, mais au moins pour qu'on leur rappelle qu'on existe, qu'il y a des *riders* qui skatent le lieu, qu'ils bossent en concertation ».

Dans la discussion, évoquée plus haut, qui suit la publication d'une photo de sticker :

« Rob : Les *riders* ce sont appropriée le spot il a pas été conçu pour nous.. Arrête tes belles phrases, il vont te rigoler au nez mec ^^ [...] »

Ren : même si c'est peine perdue se serait qd mm chelou que le spot soit détruit sans qu'aucun *rider* ne fasse entendre sa voix... ça reviendrait à dire qu'ils en auraient rien à foutre ?!

Rob : Sa changera rien.. dans le fond on a rien à dire dans le sens où le popb n'a jamais été construit pour la pratique du roller ou du skateboard .. [...]

Mourad [qui soulignait dans une discussion plus ancienne que les sports en cause sont dans l'illégalité] : [...] vous avez [...] raisons et tort en même temps (enfin à mon sens) effectivement cette pétition ne changera sûrement pas le fait que le popb sera modifié mais elle peut servir à montrer que l'on est pas une minorité sans ambition que l'on représente un certain poids on ne parle pas ici que du milieu du roller mais aussi du skate et du bmx je vois tout ça comme une occasion de pouvoir prendre du poids au près des mairies nous sommes clairement sous-estimés sûrement à cause de tous ces *riders* qui ne montrent pas leur solidarité comment voulez-vous qu'on soit pris au sérieux alors qu'on leur montre clairement que ce qu'on a nous suffit en étant si peu actifs peut-être que les gens qui se bougent soit des pratiquants de haut niveau ou même des non pratiquants on a juste besoin d'être nombreux et de leur montrer qu'on a rien de suffisant pour

Alessio : « Par contre, le “touche pas à mon spot”, désolé de réagir un peu tard là-dessus, mais, même si je tiens à ce combat, je suis un peu mal à l'aise d'utiliser pour une histoire de spot une référence aussi “marquée” à des trucs plus graves quand même, non ? ».

¹⁹⁸ Lors d'une réunion avec des fonctionnaires municipaux, l'un d'eux nous conseille d'ailleurs de réorienter nos revendications vers une demande d'équipements nouveaux destinés à la glisse, en « compensation » de la démolition du spot de Bercy.

pouvoir exercé notre pratique ils déduiront par eux même qu'ils on plus a perdre a ne rien nous proposé de mieux que le skatepark de bercy ou l'egp 18
dsl pour mon français je ne me relis pas forcément et je ne suis pas vraiment doué dans ce genre d'exercice je sais qu'il y a des gens un peut tatillon sur le sujet ;) »

On verra apparaître plusieurs fois dans ce chapitre des allusions au skatepark de Bercy, situé près du POPB, souvent considéré comme de qualité et de taille insuffisantes pour une ville telle que Paris, et à ne pas confondre avec le spot du POPB lui-même.

Mourad, dans la même conversation : « effectivement est c'est malheureusement le meilleur skatepark de paris d'ou l'interet de s'insurgé contre la démolition de ce qui est l'un des meilleurs spots et surtout le plus visité par les pratiquant de sports de glisse urbaine pour bien faire comprendre que le skatepark de bercy est insufisant et qu'on reclame un endroit de pratique de bien meilleur qualité ».

Commentaire sur la page Facebook du Collectif : « Sauf que là le skate-park est petit. Pourri de trottinettes (tout le week end) et de vélo qui sortent de la rampe n'importe comment. Et envahi de kaira/junky à deux balles le soir, qui s'enflamment et deviennent agressifs quand tu leur rappelles qu'ils sont dans un skatepark (crachat, squat sur les curbs/rails/...), passe la soirée a taxer des clopes, et ne ride rien, même pas des trottinettes, c'est dire. »

Les débats prennent place dans un contexte de distinction relative entre ceux qui pratiquent leur sport essentiellement sur le mobilier urbain (*street*) et ceux qui, préférant les skateparks (notamment celui situé à proximité du POPB), sont moins directement touchés par le projet architectural. La limite est cependant extrêmement poreuse (puisque la plupart, malgré une préférence, pratiquent les deux) et donne surtout lieu à des taquineries de la part des seconds : « que bercy soi detruit ya que des pd labas ». Comprendre les positionnements et le défaitisme d'une partie importante des premiers implique de tenir compte du fait qu'ils ont déjà vu plusieurs *spots* parisiens majeurs disparaître, être menacés de disparition ou rendus impraticables. Certaines municipalités et certains propriétaires de spots (devant des hôtels, des immeubles de bureaux, des centres commerciaux...) recourent à ce que les *riders* appellent l'*antiskate* : des petits travaux consistant à souder ou fixer des boulons, équerres d'aciers ou autres obstacles empêchant la glisse sur des rampes d'escalier ou des murets fréquentés par des *riders*. Le fort développement de ces techniques depuis le début des années 2000, couplé à la création de nouveaux skateparks (quoique souvent jugés insuffisants à Paris), a contribué à diffuser chez les *riders* de rue l'idée (relativement fondée) qu'ils sont depuis

longtemps la cible de mobilisations politiques et privées visant à faire disparaître leur pratique. Se sont ainsi développés des jeux de mots autour de la volonté politique de « parquer » les *riders* dans les skateparks. La disparition du spot de Bercy, dont certains relèvent qu’il commençait à être usé et peu entretenu depuis quelques années¹⁹⁹, est dès lors perçue comme coup supplémentaire contre eux émanant d’une volonté face à laquelle on peut éventuellement s’adapter par la recherche d’autres spots, mais pas lutter.

Commentaire sur la page Facebook du Collectif : « Ca se passe comme ça partout où un skatepark est ouvert, c’était la même dans ma banlieue voila bientôt 10 ans : “quittez le spot, vous avez un skatepark.” »

L’une des premières questions que me pose José lors de notre rencontre est d’ailleurs de savoir si la consultation du cahier des charge de la mairie de Paris pour l’appel d’offre concernant la rénovation de l’architecture du POPB permettait de dégager des preuves d’une volonté de « nous chasser »²⁰⁰.

Lycées Zola et Saint Vincent de Paul : une possibilité prise au sérieux

Le lycée Zola a connu de nombreux mouvements d’élèves. Sans qu’une mobilisation ne soit certaine, l’idée qu’elle soit possible y va de soi aux yeux des lycéens, contrairement au cas des *riders*. La présentation ci-dessous sera donc plus brève et consistera à brosser un état des lieux du contexte d’octobre 2010 dans lequel cette idée fait son chemin.

Depuis le printemps, plusieurs journées de contestation ont été organisées au niveau national contre la réforme des retraites défendue par le gouvernement Fillon. Une partie d’entre elles ont été relayées sous la forme d’appels à participer aux manifestations parisiennes sur le compte Facebook préexistant « Zola Mobilisé », alors géré par Samira, Militante aux JC et élève de terminale. Après son départ du lycée, à la rentrée 2010, Samira confie la gestion du compte à Zina. Mais la grande majorité des protagonistes du blocage à venir ne connaît pas ce compte, les appels ne semblent

¹⁹⁹ Et dont l’interdiction d’accès pour les sports de glisse a fait l’objet de rumeurs et de pétitions d’ampleur limitée sur Facebook à plusieurs reprises pendant les années 2000, le lieu ayant connu à différents moments des restrictions d’accès par la pose de barrières de chantier sur certaines zones.

²⁰⁰ Pour les plus curieux, cette consultation n’a bien entendu pas révélé de phrases liées à la pratique des sports de glisse sur le parvis nord du POPB, mais comportait des exigences qui menaient quasi-inévitablement à sa transformation profonde : « Les conditions d’accueil du grand public côté parvis ne sont pas satisfaisantes. Le dimensionnement du hall d’accueil ne permet pas d’y effectuer le contrôle des billets. L’accès des PMR [personnes à mobilité réduite] à ce parvis est aujourd’hui impossible. Par ailleurs, en sortie d’évènements, l’ensemble du public évacue par ce parvis ce qui engendre des nuisances sonores importantes pour les riverains et des phénomènes de saturation sur les entrées du métro. Le scénario d’aménagement devra donc proposer une modification des conditions d’accueil permettant d’apporter une réponse à l’ensemble de ces problématiques ».

jusqu'ici pas suivis de réactions ou actions effectives. L'appel du 22 septembre pour participer à la mobilisation du 23 n'est par exemple suivi sur Facebook que de deux *likes* et aucun commentaire.

Depuis la fin de la deuxième semaine d'octobre, les mouvements contestataires semblent prendre de l'ampleur dans le pays, notamment dans les établissements scolaires. Certains ont été bloqués : « six jeudi et une dizaine vendredi, selon le ministère de l'éducation nationale », « 80 lycées concernés par des tentatives de blocage ou de mobilisation » vendredi²⁰¹. Ont suivi des réactions publiques du ministre de l'Éducation Nationale, Luc Chatel, sur le rôle d'agitateurs présumés issus de mouvements « d'extrême gauche » et le fait que « Les lycéens n'ont rien à faire dans la rue ».

Le mardi 12 octobre, alors que les syndicats d'agents SNCF entament une grève, aucun mouvement n'est encore visible à Zola, du moins de l'extérieur. Le contexte conduit une partie des élèves à évoquer en petits comités la question d'un blocage, comme l'ont déjà fait des lycées parisiens, dont le lycée Voltaire, cité en référence par plusieurs enquêtés. Aylan, qui sera au centre des décisions conduisant au déclenchement du premier blocage, affirme avoir des amis dans plusieurs établissements du département et de Paris. Il fait partie de ceux qui évoquent le lycée Voltaire, dont il connaît des élèves, mais il mentionne aussi des reportages sur d'autres lycées vus à la télévision. Même s'il n'invoque pas cet argument, il est clair que dans un contexte national où l'extension du mouvement contre les retraites a déjà mené au blocage de plusieurs établissements, la réputation militante du lycée Zola fait de sa mobilisation une possibilité crédible. Cependant, il n'y a pas de blocage à ce jour, malgré la participation d'une partie des enseignants à des journées de grève. Pour Zola comme pour les lycées voisins avec lesquels sont partagés de nombreux réseaux de connaissances, la possibilité d'un blocage en fin de semaine est envisagée chez des membres des Jeunesses communistes et de la coordination départementale. Même s'ils ont pu en entendre parler, Aylan et ses amis affirment qu'ils ne sont, à ce moment-là, pas au fait de ces discussions.

L'établissement privé Saint Vincent de Paul, dont les élèves ne partagent pas la mémoire de combats passés, n'offre *a priori* pas les mêmes perspectives. Mais le fait qu'il s'agisse d'un lycée suffit, dès lors que nombre d'autres lycées alentours sont bloqués et que des volontaires se font entendre, à envisager le blocage au minimum comme une alternative concevable. L'image peu mobilisée du lycée contribue à expliquer l'émergence plus tardive de cette possibilité. C'est pendant le weekend du 16 octobre, une semaine avant les vacances scolaires, que des messages appelant à bloquer le lycée circulent. Mais ils ne sont pas suivis d'effets visibles par la plupart des lycéens, même si quelques récits vont courir sur les actions accomplies par deux élèves un matin avant l'ouverture. Je n'ai pas pu accéder directement à l'ensemble des SMS circulant alors, mais Marie insiste sur le fait que certains des messages qu'elle recevait présentaient explicitement le blocage comme

²⁰¹ *Le Monde*, 12 octobre 2010.

hypothétique : « “on *essaye*, c’est le mouvement de grève, il faut se motiver, on peut pas laisser ça comme ça, faut qu’on bloque le lycée, comme ça les gens il vont comprendre que nous aussi on n’est pas d’accord” »²⁰². Malgré la frilosité de la plupart des lycéens venus les jours suivant tenter le coup sans vraiment se lancer (cf. chapitre 2), la formation par ces « tentatives » d’un groupe d’élèves se percevant comme mobilisés, l’affichage d’autocollants appelant à la grève dans le lycée ainsi que des messages fixant des rendez-vous écrits sur les tables par certains des mobilisés contribuent à faire émerger l’idée que le blocage du lycée était une possibilité tangible²⁰³.

Etudiants en odontologie : émergence d’une possibilité de grève et paradoxes d’une « mobilisation improbable »

Chez les étudiants en odontologie de Colombes, l’idée de grève émerge comme une forme d’évidence tout en réunissant certains facteurs de l’improbable et en étant présentée par les acteurs eux-mêmes comme improbable. Un cheminement qui illustre les pièges de la catégorie « mobilisations improbables » ou « surprises » présentés en introduction. Les principales faiblesses rendant le groupe *a priori* peu disposé à l’action collective sont :

- la dispersion des étudiants de chaque niveau de la formation dentaire sur plusieurs sites de travail ;
- la dépendance financière d’une partie d’entre eux vis-à-vis des revenus que leur assure le service dentaire, plusieurs n’ont « que ça pour vivre », d’après leurs propres mots ;
- une situation initiale de tensions, de « concurrence » entre eux liée au manque de matériel médical qui, avant de devenir l’objet d’une des revendications, génère plusieurs conflits en raison de besoins simultanés lors d’interventions sur les patients ;
- une relative inexpérience en matière de mobilisation, une « culture » hostile à tout regroupement qui ressemble à du « politique » ou « syndical », à la « récupération » et à l’idée de « grève » elle-même²⁰⁴, même chez ceux qui ont une expérience dans des organisations collectives.

Le rejet de ces notions par les étudiants en odontologie rencontrés est fondé sur des stéréotypes et visions du monde qui ont survécu à leur mobilisation. Ainsi disent-ils qu’ils ne voulaient pas que leur action soit rapprochée des « grèves systématiques dans certaines facs ». Ainsi se moquent-ils gentiment de moi quand je leur dis que j’étudie à

²⁰² Elle dit ici tenter de me restituer la teneur de ces messages, même s’il est vraisemblable que son propos reprenne plus globalement celle d’interventions orales de certains de ses camarades ou d’elle-même.

²⁰³ Les discussions avec Julien, Marie et Laura, élève pourtant non impliquée dans la mobilisation, confirment leur étonnement face à ce déploiement relativement important de stickers et messages sur les murs et tables.

²⁰⁴ Trois d’entre eux expriment explicitement ce rejet en utilisant les quatre mots.

la Sorbonne, évoquant notre réputation de « gauchistes » et de « grévistes ».

L'hostilité vis-à-vis des syndicats les conduira à se distinguer lors du premier jour de grève, jour où ont lieu l'inauguration d'un service dans le centre hospitalier, la visite pour l'occasion de la secrétaire d'Etat chargée de la santé et une manifestation syndicale²⁰⁵ : « A l'inauguration, il y avait la CGT et la CFDT qui manifestaient dans leur coin... [...] on leur a dit qu'on voulait être à l'écart d'eux. » (Marcus, Nico)

Derrière l'image des syndicats « manifestant pour manifester », les étudiants interrogés marquent une certaine distance sociale : les syndicats, « c'est surtout des infirmiers et des aides-soignants » ; « chacun de nous avait jamais fait de grève, plus on avançait, plus on avait l'impression qu'on était des gros syndicalistes et ça nous rendait un peu fous » (Soazig, Nico). Mais aussi une réelle crainte de la « récupération » de leur cause qui risquerait de faire « passer en dernier » leurs revendications.

Même le sujet du vote et des orientations politiques, quand je l'évoque en fin d'entretien, paraît causer un malaise. Sur les cinq étudiants et étudiantes que j'interroge sur leur éventuel vote aux élections politiques, aucun ne marque de préférence pour un camp, une personnalité politique ou des idées données. « Ça dépend ». Certains en profitent pour rappeler qu'ils sont « fiers » de faire partie d'une filière « neutre », asyndiquée, apolitique. Cet apolitisme n'est pas forcément partagé par chaque individu, et il est possible que certains hésitent à exposer leurs préférences en raison du contexte d'entretien collectif (même si cette question leur est posée à un moment où ils sont relativement isolés des autres). Mais il caractérise la filière ne serait-ce que par un effet Pygmalion, chacun semblant d'accord sur son importance. Une visite du centre universitaire où leur formation prend place ne m'a d'ailleurs permis de relever aucune présence syndicale ou politique dans les locaux d'accueil : pas de tracts, pas de papiers, pas d'autocollants. On trouve uniquement, sur l'une des portes d'entrée une copie d'un tract au format « neutre » réalisé par les étudiants et d'un article du *Parisien*²⁰⁶ sur la mobilisation en cours. Paradoxalement, cette mobilisation d'étudiants qui se disent apolitiques et n'ont pas connu de précédent fait des émules, et des étudiants de troisième année préparent une forme de contestation collective. Je viens volontairement sur les lieux le jour où est prévu une AG et ici encore, l'une des préoccupations principales est que le doyen ou d'autres acteurs « nous prennent pas pour un syndicat, tout ça », « faut pas être vindicatifs ». L'action se limite alors à l'envoi de lettres et l'idée d'une grève

²⁰⁵ A en croire deux des enquêtés, la date de grève était décidée avant qu'ils ne soient au courant de l'inauguration du service. La visite de la secrétaire d'Etat n'étant pas arrêtée au moment où a été définie la date d'inauguration, il est possible, comme ils me l'affirment, qu'il s'agisse-là d'une coïncidence. Une publication des grévistes sur Facebook tend à confirmer qu'ils ont appris la chose au dernier moment.

²⁰⁶ Du 24 mai 2011.

est exclue²⁰⁷.

Malgré tout, les étudiants qui contribuent à installer l'idée d'une possible grève ne sont pas totalement dépourvus de ressources. Parmi ceux qui se sont rapidement et le plus intensément impliqués, la plupart, comme Nico et Soazig, n'avaient pas d'expérience associative. Mais certains, si. Marcus dit spontanément avoir été président de la fanfare, membre du BDE et président d'un critérium sportif tenu par nombre d'étudiants en odontologie. Un autre, Romain, fortement impliqué même s'il devra arrêter la grève en cours de route « pour des raisons financières », est président d'un syndicat d'internes en odontologie.

Les enquêtés saisissent clairement que ces positions représentent un atout en ce qu'elles permettent notamment de « connaître bien les rouages » administratifs de leurs établissements²⁰⁸. Le groupe possède donc quelques ressources au sens traditionnel de l'étude des mobilisations. Mais ce serait une erreur de s'en contenter pour comprendre la réussite de l'action, d'autant que la division des tâches échappe largement à la logique de ces ressources. Elle résulte moins de l'expérience variable des différents acteurs que d'une répartition traditionnelle basée sur le genre : Romain et Marcus jouaient plutôt le rôle de porte-parole et Soazig s'occupait « de l'administratif ». C'est donc largement durant la mobilisation que certains savoirs et savoir-faire sont acquis.

Mais ces précisions sur les ressources des mobilisés conduisent surtout à souligner plusieurs paradoxes. Tout d'abord, il existe une présence syndicale (caractérisée par la même « neutralité » politique que la filière) mobilisable par les étudiants, mais son rôle est soit inexistant dans la grève, soit effacé par les enquêtés malgré mes questions à ce sujet. Les enquêtés savent d'ailleurs que des grèves ont déjà eu lieu plusieurs années auparavant dans le service. La plupart l'apprennent en cours de mobilisation, ils ne les ont ni vécues, ni connues. Difficile de dire si les promotions en cours se distinguent des précédentes par un « antipolitisme » plus grand, mais les choses sont en tout cas vécues comme si c'était le cas. Ces grèves passées sont mentionnées, une fois la mobilisation entamée, dans certaines interventions et dans des documents écrits, comme « preuves » supplémentaires de la gravité de la situation du centre dentaire. Mais elles ne semblent pas affecter la propension à se distinguer des filières dans lesquels « on fait grève pour faire grève » (Marcus). Les entretiens révèlent que ce travail de distinction se faisait déjà lors de la préparation de l'action, lorsque les premiers impliqués tentaient de mobiliser les autres. Tout comme les organisations évoquées ci-dessus, tout comme le rapport au politique et au syndical des étudiants, les grèves passées sont intégrées dans des passages des discours *de* mobilisation et *sur* la mobilisation qui sont

²⁰⁷ On peut bien sûr expliquer cela en partie par le fait que les étudiants de troisième année sont avant tout des étudiants et non des professionnels soignants puisqu'ils ne consacrent pas encore régulièrement de temps au soin de patients.

²⁰⁸ Sur le rôle des « leaders » « moins démunis » parmi les démunis, Lilian MATHIEU, *Mobilisations de prostituées*, *op. cit.*, p. 99-107 et p. 289.

consacrés à décrire la situation d'urgence dans le service, mais aussi à une mise en scène par ces étudiants de l'improbabilité de leur propre mobilisation.

Bien sûr, l'idée de présenter la mobilisation comme improbable ne résulte en aucun cas chez eux d'une lecture de la littérature scientifique sur les mouvements sociaux. Mais elle conduit à souligner, comme certains l'ont fait notamment avec la sociologie critique²⁰⁹, que les stratégies pragmatiques des acteurs peuvent s'appuyer sur des discours présentant des similarités avec le raisonnement scientifique, qu'ils s'en inspirent ou non. La stratégie qui a conduit les étudiants interrogés à se distinguer avec insistance du monde de la contestation et des grèves et à souligner explicitement l'« improbable » de leur participation (trois utilisent le mot en évoquant leur participation individuelle) vise clairement à légitimer leur future action et renforcer les chances qu'elle soit suivie en montrant que « c'est pas pour rien » qu'elle a lieu.

Marcus, me racontant deux réunions qui précèdent la signature d'un préavis de grève, me dit « je l'ai dit, ceux qui me connaissent le savent, que d'habitude je suis neutre, que je suis contre tout ce qui est syndical, tout ça ».

On trouve des explications similaires chez les autres personnes ayant initié le mouvement, comprenant les mêmes termes (« neutre », mention des « syndicats »...) et laissant croire à une influence réciproque ou une concertation. Il existe assurément chez une partie d'entre elles au moins une maîtrise réflexive (devenant habitude et sens pratique) en matière de manipulation des effets de seuil. En minimisant leurs ressources et en se présentant comme rétives aux grèves tout en rejoignant le mouvement en construction, elles tentent, à petite échelle, d'attribuer à leur participation l'importance symbolique que revêt l'entrée en jeu d'une unité inattendue comme une fac de droit dans un mouvement étudiant²¹⁰. Le franchissement d'un tel cap repose somme toute moins sur la supposée faiblesse des ressources objectives du petit groupe d'initiateurs que sur sa capacité à user à bon escient d'outils pragmatiques pour construire son entrée en scène comme une surprise aux yeux des autres. Il n'est pas pour autant exclu que ces autres jouent le jeu en étant en partie conscients du paradoxe. Au vu des récits qui vont suivre sur la signature du préavis de grève, la démarche semble en tout cas avoir une certaine efficacité.

C'est Marcus et Nico qui commencent le récit des faits. Ils sont en cinquième année, tous deux affirment qu'ils ont « beaucoup de pression », que c'est pour eux depuis la fin de la quatrième année que les conditions sont « déplorables, vraiment ». « On parlait de grève depuis la rentrée, en

²⁰⁹ Luc BOLTANSKI, *L'amour et la justice comme compétences*, op. cit., p. 37-53.

²¹⁰ Michel DOBRY, « Calcul, concurrence et gestion du sens... », art. cité.

octobre », parmi les élèves de cinquième année officiant à Colombes. Les conditions auraient « continué à se dégrader » de telle sorte que « jusqu'à janvier, ça devenait la guerre, y avait une sale ambiance individualiste, on se battait pour le matériel ! ».

« Puis à un moment donné, on a dit “stop” [...] on a une salle pour les étudiants, où y a le vestiaire » (apparemment mixte) et, à la fin d'une journée de décembre, alors qu'une vingtaine étaient présents sur les 26 étudiants de cinquième année travaillant à Colombes, « on a parlé du manque de profs ». « Avant, on en parlait, mais on l'acceptait, quoi [...] on en parlait des fois avec certains profs, ceux qui se sentaient concernés » (car présents au même centre dentaire pour superviser). Mais là, « c'est la sommation de tout », qui aurait mené à envisager avec davantage de sérieux l'hypothèse d'une grève. « On a commencé à parler de grève là aussi, certains disaient “oui” mais voulaient pas participer, en fait ».

Lors de la manifestation qui m'a mené à rencontrer ces étudiants, la seule revendication clairement visible concernait le manque de professeurs. La question des conditions de travail sur le site professionnel semble pourtant être celle qui contribue le plus fortement à déterminer la légitimité d'une action collective aux yeux de participants potentiels. En témoigne l'une des premières difficultés rencontrées dans les conversations préalables au mouvement en décembre 2010, le faible entrain des étudiants en quatrième année qui venaient d'arriver sur les lieux d'exercice du métier :

« Marcus : – Ils disaient : “nous ça fonctionne très bien, on n'a pas trop de problèmes, on se sent mal à l'aise de dire que ça va pas”... Parce qu'ils sont plus lents, ils font un ou deux patients par matinée [...] en cinquième année on en fait trois ou quatre...

Soazig : – Voire cinq, un moment.

Marcus : – Donc on fait plus tourner le matériel, on en manque plus vite, ça, déjà, il fallait leur expliquer. [...] Et leurs dire que nous, on n'avait plus qu'un an, donc c'était davantage pour eux... »

Toujours en décembre, sont échangés des emails sur l'éventualité d'une grève et la rédaction d'une lettre adressée à la direction du centre. Une mailing liste est rapidement créée puis élargie à tous les étudiants du service de Colombes. L'idée de la grève comme mode d'action semble émerger sur le mode de l'évidence. Car malgré l'hostilité décrite plus haut à l'encontre de cette pratique, elle apparaît comme une solution connue de tous dans son principe, réputée « adaptée » aux revendications en milieu professionnel et efficace (voir chapitre 6).

Nico : « Voilà, sur le lieu de travail, qu'est-ce qu'on peut faire ? Donc on a dit “faut faire une grève” [...] ça, ça va être utile »

La lettre à la direction est l'objet de négociations. D'abord écrite par Romain, Marcus et Soazig, elle circule sur la liste mail, où des étudiants de quatrième année la trouvant trop « virulente » exigent, pour accepter de la soutenir, qu'elle soit considérablement « adoucie ». Certains contribuent eux-mêmes à la nouvelle rédaction. La lettre est ensuite relue par des enseignants qui « nous soutenaient » (Marcus) et est finalement envoyée à la cheffe de service et au doyen de l'université. Elle expose différents problèmes : fauteuils qui tombent en panne, préfabriqués qui ne sont que « rafistolés depuis 42 ans », problèmes d'encadrement... Elle est écrite au nom des « étudiants du service dentaire », ses rédacteurs n'y sont pas explicitement identifiés. « On pouvait pas savoir qui l'avait écrite, personne s'était mis en avant dessus, même si je suppose qu'ils savaient un peu qui étaient les meneurs » (Marcus). Un autre courrier, rédigé par des internes, est envoyé aux mêmes personnes quelques jours après. Les étudiants de quatrième année n'étant pas intervenus ici, le ton de celui-ci est plus proche de la première version du précédent.

Début février, allant dans le bureau de la cheffe de service pour lui demander « des nouvelles » (permettant à celle-ci d'identifier plus clairement les « meneurs »), Romain et Marcus apprennent qu'elle s'est réunie et doit se réunir de nouveau avec les principaux dirigeants de l'hôpital. La présence d'étudiants est refusée. Lors de cette visite, les étudiants apprennent que les deux « habituels » remplacements de fauteuils de soin n'auront « même pas lieu » cette année. Selon eux, « aucune réponse » n'est apportée jusqu'à ce que, fin avril, quelques étudiants se réunissent une première fois pour relancer l'idée d'une grève. Puis, prévenant les autres, ils se réunissent une deuxième et une troisième fois en mai où 30 à 40 personnes sont présentes²¹¹.

Bavures et émeutes de l'Est lyonnais : une possibilité construite sur plusieurs années

Dans les années 1990, la perception d'une possibilité d'émeute survient rapidement lorsque circule dans les communes de la banlieue Est lyonnaise une information ou rumeur sur une bavure policière meurtrière. Cette perception repose sur un processus de construction historique essentiellement situé dans les années 1980. Au début de ces années, il existe déjà dans ces villes des formes d'actions collectives violentes nommées « émeutes » notamment par la presse et ayant quelques points communs avec celles des années suivantes, en particulier l'usage de projectiles et la prise pour cibles de policiers. Mais l'idée de mobiliser ce type d'actions suite à des bavures et/ou des décès de

²¹¹ Ces chiffres sont basés uniquement sur le témoignage des enquêtés. Mais le reste de l'entretien recoupé avec les sources disponibles (articles de presse du *Parisien*, photographies prises par les étudiants ou observation directe) laisse penser que les comptages livrés par ces étudiants sur les différentes étapes d'action collective sont dans l'ensemble assez fidèles à la réalité.

jeunes de tel ou tel quartier ne va alors pas de soi. Du moins pas pour ses acteurs potentiels.

Plusieurs phénomènes font émerger ce possible. L'un d'eux repose sur le traitement médiatique dont ces communes font l'objet. Les reportages télévisés et papiers sur les violences qui y prennent place et la diffusion d'informations sur les scénarios « bavure-émeute » ayant eu lieu à l'étranger (notamment en Floride en 1982) participent à l'importation de l'association d'idées. Cette association ne se vérifie pas dans les faits pendant les premières années, mais l'omniprésence de descriptions sur le « climat d'émeutes » dans les banlieues suite à chaque bavure contribue au moins à en faire une possibilité disponible.

On évitera bien sûr d'expliquer la naissance de cette possibilité par un seul facteur et de faire abstraction des conditions de réception du travail médiatique. D'autant que la force grandissante de ladite possibilité en particulier dans les années 1990 repose en partie sur le travail de relai et de mémoire de plusieurs associations locales qui associent les histoires des bavures policières, meurtres racistes et émeutes. Cette construction historique sera détaillée au chapitre 5²¹².

Quelles que soient les conditions d'apparition de la perception d'une possibilité de mobilisation, il est rare, et par définition impossible dans le cas d'une mobilisation incertaine, que tous les voyants soient au vert. La croyance dans le fait qu'une action protestataire peut et surtout *va* avoir lieu émerge dans des situations soumises à des flux d'informations contradictoires sur les chances de cette action. Et l'une des caractéristiques principales des moments où l'engagement dans l'action se rapproche est de voir ce flux s'accélérer et, circulairement, l'attention des acteurs intéressés sur ces informations se renforcer.

2) Incertitude, tâtonnements et (focalisation sur) l'accélération des indices, signes et consignes contradictoires

Les différents cas étudiés se ressemblent sur ce fait, les dernières heures avant les décisions déterminant l'engagement vers une action visible sont marquées par des consignes, signes et indices contradictoires de plus en plus fréquents sur la probabilité de cette action. Et c'est essentiellement ici que se joue le poids de la variable qui est au centre de cette thèse. Les divers signes qui contribuent à construire la réalité intersubjective que constitue l'évaluation des chances pour l'action d'avoir

²¹² Ou Alessio MOTTA, « La bavure et l'émeute. Genèse d'un signe déclencheur type dans le Rhône (1979-2000) », *Revue française de science politique*, vol. 66, n° 6, 2016, p. 937-961.

lieu, construisent une autre réalité partagée par une partie des acteurs : celle qui consiste à reconnaître à cette prédiction une grande importance. Et qui conduit donc souvent à chercher et produire davantage d'indices encore...

Emeutes lyonnaises : des informations très hétérogènes dans la balance

On passera ici en quelques lignes sur le cas des émeutes lyonnaises étudiées pour cet ouvrage, car les matériaux mobilisés ne permettent pas de reconstituer fidèlement l'ordre des interactions précédant immédiatement les violences collectives et leur multiplication. Pour le cas des émeutes, ce serait d'ailleurs un excès de confiance dans un matériau, qu'il soit fait d'archives ou d'entretiens, qu'il soit unique ou croisé avec d'autres, que de prétendre en tirer des décennies plus tard une reconstitution de faits aussi fugaces que le veut la démarche de cette thèse.

On retiendra tout de même ici une information essentielle sur un fait qui n'est pas spécifique aux émeutes : les informations qui peuvent jouer positivement ou négativement sur la croyance dans les chances de l'action sont d'une extrême diversité. On y trouve celles qui sont directement liées à l'action anticipée : appels à agir, appels au calme émis par les familles des jeunes décédés dans les événements « déclencheurs »²¹³, présence policière plus ou moins visible et forte... Mais on y trouve aussi celles qui n'ont pas de rapport direct avec cette action, comme les controverses autour du décès potentiellement déclencheur, ou certaines variables qui incitent à sortir des explications exclusivement sociologiques, telles que la météo du soir²¹⁴.

Etudiants en odontologie : incertitude et focalisation sur l'engagement des étudiants de quatrième année

En l'absence de réponse des responsables hospitaliers aux différentes démarches entreprises par les étudiants en odontologie, est convenu, le 11 mai, de déposer un préavis de grève pour le 23. Ce sont les conditions d'obtention des signatures pour ce préavis qui nous intéressent ici.

D'après les témoignages des étudiants rencontrés, essentiellement de cinquième année, plusieurs d'entre eux seraient, dès les premières discussions « convaincus dans le principe » de participer. Mais la question formelle de la signature ne se présente pas tant qu'un accord de principe n'est pas obtenu d'un plus grand nombre d'étudiants. *De facto*, la réalisation effective de la grève est soumise

²¹³ Bien que la diffusion de ces appels survienne le plus souvent une fois les violences collectives commencées.

²¹⁴ *Ibid.*, notamment p. 944, 952 et 958. Cf. aussi Sebastian ROCHÉ, *Le frisson de l'émeute. Violences urbaines et banlieues*, Paris, Seuil, 2006, p. 82-84.

à la condition de réunir l'essentiel de la promotion, et une part importante de cette dernière pose elle-même, comme condition à sa participation, celle d'un groupe plus large incluant notamment les étudiants de quatrième année. Or, ces derniers auraient fait part de leurs « inquiétudes » sur les risques associés à la grève, inquiétudes qui portent notamment sur la validation de leur année.

Le flux d'informations sur les chances que l'action ait lieu se diffuse donc ici dans des discussions en grande partie structurées autour des coûts de l'action. Mais si les étudiants de cinquième année, qui constitueront l'essentiel des animateurs de l'action, s'intéressent à ces coûts, c'est essentiellement à travers le prisme de leur effet sur la mobilisation d'autres : *grosso modo*, les initiateurs attendent le reste de leur promotion, le reste de la promotion (et aussi, par conséquent, les initiateurs) attend les étudiants de quatrième année. Ces logiques ne sont pas sans rappeler – malgré un objet moins dramatique – celles étudiées par Ivan Ermakoff dans le cas du vote des pleins pouvoirs à Hitler et Pétain par les parlements allemand et français en 1933 et 1940²¹⁵ : ce n'est globalement pas la crainte directe des sanctions formelles qui occupe les préoccupations des étudiants de cinquième année et explique l'attentisme d'une partie importante d'entre eux, mais l'incertitude sur la possibilité d'un alignement des groupes de référence respectifs.

Au cours des réunions successives, si des points étaient consacrés aux causes défendues, l'essentiel des discussions formelles et informelles tournaient autour de cette incertitude et de sa résolution.

Marcus, au sujet des quatrième année et de leurs questionnements sur la validation de l'année : « on a dû leur dire “ça ira, c'est pas parce qu'il y a une grève que... la majorité des enseignants est avec nous, donc ils prendront le temps des grèves en compte dans la validation”. »

A la troisième et dernière des réunions qui précèdent le préavis de grève, les quelques initiateurs du mouvement obtiennent la venue de plusieurs professeurs qui leur avaient glissé qu'ils soutenaient leur démarche :

Nico : « A la dernière réunion, qui a vraiment été le gros déclic, on a insisté auprès des profs pour qu'ils viennent, et une prof a dit [pendant la réunion] “je peux pas bien vous former à cause de ces problèmes ”. [...] Et un des profs a communiqué un message comme quoi le doyen a dit qu'il fallait qu'on entre en grève. »

« Marcus : – Et le deuxième point important, c'est qu'un étudiant de sixième année a parlé aux quatrième année à cette dernière réunion avant la grève : [...] il a dit qu'au

²¹⁵ Ivan ERMAKOFF, *Ruling Oneself Out. A Theory of Collective Abdications*, Durham, Duke University Press, 2008, notamment p. 181-210.

début il comprenait pas trop le mouvement des cinquième année...

Nico : – Parce qu'on a reproché un temps que c'était que une initiative des cinquième année...

Marcus : – ...puis qu'il a pris du recul, il a dit "depuis trois ans j'admettais qu'il manquait des choses, puis je me suis rendu compte que beaucoup de choses [d'actes médicaux] étaient pas pratiquées à cause de ça, je me suis rendu compte" ».

Cette dernière intervention rappelle combien le « supportable » et l'« insupportable », plutôt que des données figées, sont les résultats de processus de construction dans lesquels les faits jouent le rôle de bases d'échanges à la valeur et au sens fluctuant selon la situation. Mais surtout, en introduisant le surgissement d'un élément improbable de mobilisation, elle contribue à faire franchir un seuil aux yeux des acteurs en présence et changer la structure de la situation. En l'introduisant par son style ou sa présentation pourrait-on dire, puisque la participation d'un étudiant de sixième année, au même titre que le soutien de professeurs et du doyen, n'a rien d'objectivement improbable. Ce qui est ici déterminant est le fait qu'elle se donne à voir comme telle en ce que la parole de l'auteur y est légitimée par la succession des adhésions « de poids » lors de la réunion et par la convocation de sa « neutralité » initiale, comme on l'expliquait plus haut au sujet de Marcus.

C'est à cette réunion que la plupart des étudiants apportent leur soutien formel à la grève. Mais les interventions ne vont pas toutes dans le sens de celles résumées plus haut. Plusieurs étudiants de quatrième année interviennent aussi dans le courant de la réunion en se montrant réticents à s'engager et en soulevant de nouveau, à plusieurs reprises, les inquiétudes que les plus engagés tentent d'éteindre. C'est finalement une portion minoritaire des quatrième année qui, à l'issue de la réunion, accepte formellement de se joindre au projet de grève²¹⁶. Il est vraisemblable que cette portion le fait en partie en raison de la réduction des coûts qui semble assurée par les soutiens enseignants. Mais pour les étudiants des autres promotions, c'est manifestement la perspective d'une extension des participations affichées qui est en soi décisive, et notamment le fait qu'elles s'élargissent à une partie des quatrième année. Plusieurs enquêtés auxquels je ne pose que quelques questions me confirment que c'est après avoir entendu ces soutiens d'individus autres que des étudiants de cinquième année qu'ils se sont « franchement » ou « vraiment décidé[s] ». Dans les jours qui suivent, le préavis est rédigé et signé sans difficulté par ceux qui s'y sont engagés. « Deux ou trois » s'y ajoutent « en voyant que c'était sérieux » (Nico). Malgré des tentatives orales de découragement émanant de responsables du service, l'engagement est tenu. Le 23 mai, aucun étudiant ne prend son service et une vingtaine d'entre eux, principalement de cinquième année

²¹⁶ Les étudiants que j'ai interrogés étaient quasiment tous en cinquième année et sont d'accord sur ce point, mais aucun n'a su être plus précis au sujet du nombre de quatrième année s'engageant lors de cette réunion : « quelques uns », « plusieurs », « oh, il y en avait, mais pas beaucoup ».

manifestent avec des pancartes « étudiants en grève » devant le lieu où la secrétaire d'Etat chargée de la santé, ils l'ont appris entretemps, vient inaugurer un nouveau service. Les vidéos et nombreuses photographies prises par les étudiants permettent de saisir les aspects ludiques de l'action : manifestation en pyjama de travail sur lequel sont collés des papiers « service dentaire en grève », préparés le jour même ensemble, affiches accrochés à divers endroits du centre, notamment une sur la devanture, qui a impliqué d'escalader l'imposant auvent de l'hôpital, cartons tenus à plusieurs avec des lettres formant « service dentaire en grève », les étudiants se filmant en train de faire la « ola » avec... C'est un lundi, ce qui a pour conséquence le fait que les étudiants de quatrième année n'ont pas à se poser la question de leur participation active : c'est pour eux un jour correspondant normalement aux cours et non à la présence au centre hospitalier. Ils sont également en période de partiels. Il m'a fallu insister pour qu'on m'assure que les jours suivants, quelques élèves de 4^e année se sont rendus sur les lieux de la grève. Il semble surtout que cette grève permette à la plupart d'entre eux (à part à la dizaine qui ne se sont pas mis en grève et ont continué de travailler les jours de présence) de gagner du temps dans la préparation de leurs partiels. La première semaine de grève est surtout faite de préparation et distribution de tracts et de pétitions sur les marchés de la ville et des villes voisines. Des draps et affichages sont également mis en place dans le bâtiment universitaire de Montrouge. Les semaines suivantes ont lieu des manifestations dans différents endroits de Paris...

Lycées Zola et Saint Vincent de Paul : renoncement et putsch

Malgré leurs différents profils, les cas des lycées Zola et Saint Vincent de Paul sont marqués par une relative similarité dans leur trajectoire. Dans les deux cas, on distingue :

- un groupe d'initiateurs potentiels ayant envisagé des tentatives d'action en s'appuyant sur une organisation militante (la JC pour Zola) ou un média partagé (pages Facebook notamment) qui, face à des déceptions ou une supposée impréparation, renoncent à l'action envisagée ou la repousse ;
- un groupe dissident plus réduit qui, s'isolant et échangeant des informations par des interactions directes dans un contexte garantissant une forte confiance, crée à petite échelle les conditions permettant à chacun de s'assurer la participation d'autres.

Au lycée Zola, le mardi 12 octobre 2010 au soir, nombre d'élèves reçoivent par Facebook et SMS des messages « à faire tourner » (Kevin) affirmant la réalisation d'un blocage le lendemain matin devant l'établissement. Le message ne suffit bien entendu pas à garantir sa tenue effective, d'autant que les élèves les plus engagés savent pour la plupart que l'idée avait été envisagée par certains

membres de la JC mais était repoussée à un autre jour. Ceux qui, dans le doute, consultent la page Facebook « Zola mobilisé » tombent à partir de 21h45 sur un message clair posté au nom de la page par son administratrice, Zina :

« AUCUN BLOCUS DEMAIN !!!!

DEMAIN JOURNEE D'ORGANISATION EN VUE D'UN BLOCUS JEUDI [...] »

Sont ensuite déclinés sommairement des rendez-vous proposés entre et après les cours pour préparer le mouvement et le blocus à venir. Toujours au nom de la page « Zola mobilisé », réagissant à des messages reçus dans la soirée, Zina ajoute quelques minutes plus tard un commentaire appelant à arrêter les « délires » de messages à faire circuler, dans lequel elle évoque le « besoin de s'organiser » pour éviter un blocus « bancal ».

Aylan est alors chez un ami, il n'a alors pas encore le compte « Zola mobilisé » dans ces contacts, mais est au courant du message *via* une connaissance. C'est dans ce contexte que lui, Romain, Théo et Paul décident du blocage du lendemain. Proches amis depuis l'enfance et élèves du même lycée, ils passent la soirée ensemble et « boivent des coups ».

Aylan : « c'est parti d'un dé... [il allait vraisemblablement dire « d'un délire »] la veille, on était chez un pote à nous, on faisait la fête, machin, et on voyait ce qui se passait, bon, que, dans les entreprises... [...] on s'est dit "ouais bah pourquoi pas on essaierait de bloquer", donc on est allés au lycée à 6h et demi-7h du matin [...] on a commencé, après on a trou... y a des gens qui ont vu qu'on bloquait, donc euh... En fait le truc c'est qu'y avait plein de gens qui voulaient le faire, mais euh... personne a... pris, avait pris les... [...] tout le monde disait "ce serait bien, ce serait bien", au final bah on l'a fait... »

Le résumé qu'il fera de l'engagement est simple : les quatre amis de confiance²¹⁷ se sont donné un rendez-vous, ils s'y sont rendus. Point. Ils réalisent le blocage en déposant eux-même devant l'entrée le matériel traditionnellement associé à ce type d'action : poubelles, planches, etc. Des élèves, dont certains sont membres de la JC, se joignent à eux plus tard, des enseignants se rapprocheront aussi du groupe occupant les lieux.

Zina justifie élégamment cette convergence sur la page « Zola mobilisé » : « On était opposés à un blocus aujourd'hui, mais face à la motivation présente, on a décidé de

²¹⁷ Cf. chapitre 1 sur les « militants altruistes ».

s'unir pour faire un blocus digne de ce nom ! ».

Pour les jours suivants, les déclenchements se feront dans la certitude d'une forme de continuation, installée par la convergence des forces de la première journée, puis par l'impression de « progression » partagée lors des suivantes, et par des appels explicites en AG en plein air, en réunions, par SMS et par Facebook donnant rendez-vous les lendemains à 6h30. En l'absence, localement comme nationalement, d'informations contradictoires pour semer le doute, la mobilisation quitte ici son caractère « incertain » au sens défini en introduction.

Aylan : « à partir du premier jour où on a bloqué, genre dans toutes les têtes qui voulaient bloquer, c'était le lendemain bah on bloque et on se donne rendez-vous à la même heure, machin, et au final... »

Mais l'arrivée des vacances scolaires ressuscite l'incertitude. Les jours précédents ces vacances sont marqués par quelques « embrouilles » entre pro et anti-blocage. Les pro partagent une conscience du fait que les vacances seront une source potentielle d'interruption, et proposent en réunions des initiatives visant à s'assurer d'un maintien de l'activité jusqu'à la rentrée. Alors que l'administration du lycée et certains enseignants manifestent auprès des bloqueurs leur intention de reprendre les cours à la rentrée, quelques membres de la JC obtiennent la tenue d'une AG dans une salle du lycée le samedi 23 octobre, dernier jour d'« ouverture » du lycée avant les vacances. Une AG en plein air tenue le vendredi 22 au matin vote le déblocage du lycée pour le samedi afin de pouvoir organiser cette réunion à l'intérieur. Peu après le vote, Zina annonce le rendez-vous du samedi sur la page Facebook qui compte désormais comme contact la plupart des participants actifs du mouvement. Le message met en avant le vote du « déblocage » qui vient d'avoir lieu – même si ce déblocage est seulement supposé permettre une réunion – et annonce une AG qui permettra de discuter et voter les « actions entreprises à la rentrée ». Plusieurs élèves lui opposent en face-à-face (et sous la forme d'un commentaire sur la page Facebook) l'idée que l'interruption du blocage est une erreur stratégique.

Kevin : « Y en avait qui disaient qu'il fallait continuer le mouvement, sinon, si on s'arrêtait pour essayer de parler avec les autres, on se serait fait baiser parce qu'on n'arriverait pas à relancer le truc. »

Le samedi matin, des élèves maintiennent finalement le blocage et plaident, avec succès, pour une AG hors du lycée. Celle-ci dure trois heures. La reconduction du blocage pour la rentrée y est votée,

mais « y en a qui sont partis en disant “on va bloquer”, d’autres qui sont partis en disant “on va pas bloquer” » (Kevin). Les vacances, malgré le maintien de nombreux rendez-vous et d’une coordination entre lycées, sont l’occasion d’une forte reprise des oscillations sur la réalisation ou non d’un blocage. Les discussions qui ont lieu, même dans les locaux de la JC, donnent lieu à des désaccords entre des partisans de la continuation du blocage et des élèves, notamment de terminale, qui souhaitent reprendre la préparation du bac. L’émergence de cette seconde position est facilitée entre autres par le bouleversement des cadres de discussion habituels qui résulte de l’absence de certains, partis en vacances ou restés chez eux. Pendant cette dizaine de jours de coupure relative, malgré le vote de la réforme des retraites à l’Assemblée nationale et au Sénat, des messages d’encouragement (« on ira jusqu’au bout » ; « on est là ») et des appels à se joindre à des actions²¹⁸ sont publiés sur Facebook par des lycéens participant à la coordination. Les discussions en coordination sont pourtant moins tranchées sur l’avenir du blocage. La légitimité de l’AG du samedi précédant les vacances y est mise en cause, plusieurs personnes identifiées comme pro-blocage finissent par dire qu’on ne peut pas continuer à bloquer sur cette base. Une issue consiste à négocier avec la direction du lycée la banalisation de la matinée de rentrée. Elle rencontre l’adhésion de ceux qui s’opposent au maintien du blocage et d’autres, plus hésitants et souhaitant sonder un auditoire plus large. Les premiers y voient une possibilité de rendre à l’administration une relative maîtrise de la situation en privant d’objet une éventuelle tentative de blocus, les seconds espèrent, en évitant que les élèves n’aillent en cours, voir un maximum de présents à l’AG qui pourra ainsi avoir lieu. Zina contactera plus tard la direction et obtiendra la banalisation de la fin de matinée.

Elle publie la veille de la rentrée, dans l’après-midi, un message annonçant qu’il y aura cours : « Demain, c’est la rentrée ! Le lycée ne sera pas bloqué [...] une AG sera organiser dans la journée [...] pour voter la reprise des blocus ou non. Le but étant que tous puissent donner leur avis par rapport à la mobilisation ». Dans l’heure, deux commentaires contestent la consigne et rappellent le vote du premier samedi des vacances. Zina répond au nom de la page « Zola » que les conditions de ce vote étaient discutables, et que la banalisation et l’AG résultent d’une décision prise à des fins de « démocratisation » en coordination mais ne signifie pas que la mobilisation « s’essouffle ». D’autres échanges ont lieu, Zina dira réaliser que certains bloqueront de toute façon. En fin d’après-midi, elle publie un autre message :

« JE REVIENS SUR CE QUE J’AI DIT : DEMAIN ON VERRA BIEN »

²¹⁸ Puis des articles de presse sur ces actions.

Une discussion suit, dont aucune décision explicite ne ressort. Aylan et quelques amis – pas précisément les mêmes qu’au premier jour – se contactent directement et reproduisent le déclenchement du premier blocage, même s’ils ne seront pas aussi bien accueillis.

Au lycée Saint Vincent de Paul, l’engagement déterminant se faisant au dernier moment, on dispose de moins d’éléments empiriques pour détailler les échanges qui l’ont rendu possible. Mais le processus est comparable à celui du lycée Zola en ce qu’il repose sur l’action d’un groupe plus réduit que celui des premier « bloqueurs potentiels » identifiés.

Les premiers jours de la semaine précédant les vacances ont été des échecs, plusieurs élèves intéressés se sont retrouvés à proximité du lycée sans parvenir à déclencher quoi que ce soit de visible (cf. chapitre 2). Ils ont tout de même au passage noué quelques contacts, certains ne se connaissant initialement pas.

Julien, sur les élèves de différentes classes qui se sont retrouvés les premiers jours :

« Moi : – Tu les connaissais ?

Julien : – Nan, je connaissais pas, en fait. Bah nan, en fait moi j’avais entendu d’un... d’un éventuel blocus... et j’suis venu [...] et je me suis aperçu qu’il y avait personne sauf... c’est comme ça que j’ai connu Marie... [...]

Moi : – T’as entendu parler euh...

Julien : – Ouais, d’un blocus, par SMS [d’un numéro qu’il ne connaissait pas], qui circulait. Mais je savais pas en fait si ça se faisait ou pas. »

Les chances du blocage du jeudi reposent ici encore sur des informations contradictoires, entre les échecs retentissants des jours précédents, le fait d’avoir fait parvenir une lettre à la direction annonçant le blocage (mais une lettre dont les soutiens ne sont globalement pas identifiables), d’avoir préparé notamment une grande banderole, et le fait que le matin même, la « tentative » commence par des actions isolées qui conduisent certains à être emmenés au poste de police.

Après un « retour au calme », c’est un groupe de cinq à sept personnes (privé de ceux qui sont partis au poste et de renforts venus d’autres établissements qui étaient venus les jours précédents) qui s’étaient mises « en retrait » qui décide en coprésence de retourner sur les lieux et d’y disposer enfin le matériel de mobilisation disponible.

Les *riders* de Bercy : incertitude et tâtonnements à l'approche de l'action

Les modes d'enquête utilisés pour les autres terrains permettent de souligner, dans les temps qui précèdent l'engagement dans une action contestataire potentielle, l'intensification des signaux contradictoires émis par des acteurs plus ou moins en vue. Mais ils ne donnent qu'une idée limitée de la façon dont se déroule et est vécue la réception de ces signaux. Si la lecture des échanges en ligne permet d'en avoir un aperçu, les entretiens n'en offrent que des bribes, le temps et les événements qui suivent altérant fortement le souvenir de ces moments. Je ne parlerai même pas des archives de presse. L'approche utilisée pour le cas des *riders* de Bercy me met dans la position d'émetteur le plus en vue de signes sur la tentative de mobilisation, mais elle est surtout, parce qu'elle me permet d'enquêter « en direct » et par anticipation, celle qui livre le plus de données sur cette réception. L'occasion de voir que la réception d'informations sur une tentative de mobilisation par les participants potentiels est loin d'être quelque chose de passif. Cette réception, qu'elle aille ou non de paire avec l'émission d'autres signes, est une activité qui exige souvent un certain investissement. Les participants potentiels sont généralement de ceux qui, s'ils sont au courant d'une possibilité de mobilisation, souhaitent en savoir plus, se renseignent, sondent les autres acteurs en jeu et s'inquiètent parfois de ce qui va survenir ou non. Plutôt que de réception, il semble plus adéquat dans les moments étudiés ici de parler de leurs « tâtonnements ».

On exposera ces tâtonnements dans le cas des cinq tentatives d'action du cas des *riders* de Bercy, qui ont lieu à la fin de l'été et pendant l'automne 2012. La première est un collage d'affiches au POPB et dans les environs. La deuxième et la troisième sont des tentatives de réunions. La quatrième et la cinquième sont des collages d'autocollants dans le métro parisien. J'évoquerai aussi brièvement les autres rendez-vous qui ont lieu sur la même période, notamment concernant la réalisation d'une vidéo.

Le 21 août, alors que je n'ai pas posté de nouvelles publications sur le compte Facebook du Collectif de défense de Bercy depuis quelques semaines, un adolescent envoie un message privé à ce compte. Elliot a 16 ans, il est lycéen, habite en proche banlieue parisienne et fait du skateboard, assez régulièrement à Bercy. Il propose de préparer un sit-in (il n'emploie pas le terme) de plusieurs jours lorsque les engins de chantiers arriveront pour débiter les travaux, afin de les en empêcher. La perspective paraît lointaine, je lui réponds en lui demandant s'il sera « disponible pour des actions après la rentrée ». Il affirme avoir « une centaine de skaters sous la main qui sont chauds pour participer ».

Ayant commandé des affiches, je décide de publier un message sur la page Facebook du Collectif pour organiser un collage à plusieurs dans les environs de Bercy. Francis et Jacques m'ont dit peu

de temps avant de faire attention aux contenus postés car « à la mairie ils ont un œil sur ta page, si tu appelles à faire des dégradations ou des conneries ils te rateront pas » (Francis). Je décide de rester vague. Le vendredi 24, je publie en fin d'après-midi : « On a besoin de quelques motivés un soir dans la semaine prochaine, dites-nous en message privé quels soirs vous êtes dispos ! » La page a alors 567 *likes* et l'expérience des premières semaines montre que c'est à ce type d'horaire et en fin de semaine que les consultations et les nouveaux *likes* sont les plus nombreux. Dans l'heure qui suit, Facebook signale environ 140 « vues » du message (et 300 après une journée), deux personnes postent des commentaires demandant pour quel genre de choses on recherche du monde et une, Salif, qui semble faire du roller depuis plusieurs années, nous pose la même question en message privé. J'explique qu'il s'agit « d'un collage d'affiches à bercy, un soir. Sans doute plutôt en fin de semaine ». Salif se dit « dispo sans problème » n'importe quel soir. Quatre jours plus tard, le 28, je le recontacte ainsi que les auteurs des deux commentaires et Elliot pour leur faire part du projet de collage et proposer deux dates proches (le surlendemain et le jour suivant) en fin de journée, sachant que « ça va dépendre de la météo » car il y a un risque de pluie.

Le même jour, je me rends dans plusieurs magasins d'articles de sport de glisse et dans les commerces proches du POPB pour demander à afficher sur les devantures des exemplaires de l'affiche aux formats A3 ou A2. La plupart acceptent.

Carnet de terrain : « Commerçants devant Bercy : [...] inquiet de la concurrence que va lui faire le nouveau Bercy pour la vente de bouffe à l'entrée et sortie des concerts. [...] hostile à la mairie, le “connard de maire et son budget”. »

Chez les *riders* qui se sont montrés intéressés par une participation, l'abandon prévaut. Seul Elliot me confirme : « no problème ». En l'absence de rendez-vous déterminé, l'engagement est cependant sommaire. Je lui demande son numéro de téléphone, de même qu'à Salif. Les deux me le donnent, mais le second ne confirme pas sa disponibilité. Je lui envoie un SMS le mercredi 29 août pour savoir s'il sera « dispo pour un collage demain soir ». Réponse : « oui surement ». Les autres ne répondent pas. Je demande également à Matt, une connaissance qui fait du roller et avec qui j'avais discuté du collage quelque jours plus tôt, s'il pourra venir. Il n'a rien de prévu, il dit qu'il pense pouvoir mais me dira le jour même.

Le jeudi 30 août, le temps s'annonce beau. Le matin, j'achète le matériel nécessaire (colle, balais, seau...) et décide de lancer le collage. J'appelle mes recrues potentielles vers midi. Salif ne répond pas à mes deux appels. Matt reçoit un ami dans l'après-midi avec qui il va jouer à un jeu vidéo et ne « sai[t] pas trop » s'il pourra venir ; il m'appellera lui-même pour me dire. On le sent venir, il ne rappellera pas ce jour-là.

J'appelle enfin Elliot pour fixer un rendez-vous. Il me demande s'il y a « du monde qui vient ». J'ai anticipé la question et – sans savoir encore comment je construirai ce dispositif pour la suite – j'ai préparé la réponse qui marque le début rudimentaire des canulars évoqués plus haut :

« Je sais pas encore combien on est, j'attends les confirmations des autres, là. Mais l'autre jour déjà, on était quelques-uns. Tu verras en arrivant à Bercy, on a mis pas mal d'affiches sur les magasins et les restos. »

Elliot va faire du skateboard à Bercy cet après-midi, je lui propose de se retrouver entre 19 et 20h, il me dit qu'il sera encore là et d'accord pour coller les affiches. Je l'appelle vers 19h pour m'assurer de sa présence, il est à proximité du POPB avec un ami skater et me dit « viens tout de suite, comme ça on organise ça en face-à-face ». Je confirme, pars immédiatement avec le matériel et arrive sur place une demi-heure plus tard. Pendant ce laps de temps, l'ami d'Elliot a manifestement douté de ma venue : à mon arrivée, Elliot lui dit « tu vois qu'il vient ». Je me rendrai compte plus tard qu'il a essayé de m'appeler plusieurs fois quand j'étais en chemin et m'a laissé un message pour s'assurer de ma venue. Je leur dis qu'il n'y a personne d'autre aujourd'hui puis demande s'ils ont vu les affiches dans les magasins, rappelant la précédente action – fictive, ou plutôt réalisée seul – à laquelle j'ai fait allusion plus tôt. Elliot a cherché et en a vu deux qui sont toujours en place, son camarade n'a pas regardé mais a vu l'affiche en ligne. Tous deux sont très enthousiastes et saluent la qualité de l'affiche : « vous avez fait un logo qui défonce ! ». Avant le collage, ils appellent leurs parents pour les prévenir qu'ils font « un truc pour pas que Bercy soit détruit » et qu'ils rentreront de leur session après 21h.

Après quelques minutes de discussion, on monte enfin sur les marches du POPB. Je commence à préparer la colle et mes deux recrues prennent le relais pour la mélanger. Ils n'avaient jamais fait ça, mais la technique est simple et l'initiation militante semble les amuser... S'échangeant régulièrement les tâches (disposition de l'affiche, application de la colle), on colle 7 affiches A3 sur différents endroits du spot. Elliot et son ami font de temps en temps « le guet » pour s'assurer qu'aucun agent de police ne nous voit coller. Malgré l'heure avancée, la météo de cette fin août et le fait que les vacances ne soient pas terminées permet qu'une vingtaine de riders soient encore sur les lieux. J'échange avec quelques-uns pour les informer, pour certains, du projet de démolition, pour d'autres, de l'existence du Collectif. Mais la plupart sont déjà au courant des deux. Elliot et son camarade ne donnent pas de signe évident de gêne, mais il ne se joignent pas aux discussions, se concentrant sur notre activité manuelle. Une connaissance qui faisait du roller se joint à nous le temps de coller deux affiches. On va ensuite au skatepark situé derrière le POPB, où l'on colle des affiches de plus grand format, A2. L'espace est plus réduit mais compte à peu près autant de riders

que le POPB, surtout des rollers et des BMX, ce qui est fréquent en soirée en raison notamment de leur âge globalement plus avancé. Plusieurs viennent spontanément vers nous pour en savoir plus. Un peu moins de la moitié connaissent la page Facebook du Collectif, quelques-uns en ont « entendu parler ». On colle 6 affiches, puis j'en laisse deux (A2) à Elliot et son ami qui veulent en apporter dans deux *skateshops* dont ils connaissent l'équipe – Elliot me confirmera ultérieurement en avoir apporté une. Sachant que je repartirai à vélo, Elliot se propose de conserver le matériel enduit de colle chez lui pour une prochaine fois, ça ne dérangera pas ses parents qui travaillent dans un domaine artistique et ont « plein de matos et de peinture ». Je garde contact avec lui. La plupart des affiches sont arrachées quelques jours plus tard, celles du skatepark tiennent un peu plus longtemps. Seule celle affichée par l'un des commerces devant le POPB reste en place plus de deux semaines.

Dans les semaines qui suivent, où la rentrée des classes affecte la disponibilité de nombreux acteurs potentiels de la mobilisation, je me lance dans plusieurs chantiers, certains permettant d'entretenir une activité visible sur la page du Collectif de défense de Bercy. Notamment l'envoi de nouveaux courriers à des élus et la prise de contact avec de nouveaux médias liés aux sports de glisse, dont plusieurs publient des articles renvoyant vers le Collectif. Je participe également avec Francis à une émission sur une radio étudiante, et prépare (sans communiquer publiquement dessus) un projet de *contest* (événement-compétition) qui aura finalement lieu bien plus tard, dans les semaines précédant les travaux de démolition. De manière générale, je continue à jouer le rôle principal dans la diffusion d'informations dans divers événements de glisse, où j'entends fréquemment des personnes affirmer, au sujet de la démolition du POPB et du Collectif, qu'elles en ont parlé plusieurs fois entre elles. L'existence d'une mobilisation en construction semble largement connue par les *riders* de Paris et sa banlieue. Un autre chantier est la conception d'un sticker par Emmanuel (qui a déjà réalisé l'affiche) après des discussions avec quelques participants, dont je publie l'image en octobre, et que je fais imprimer à mille exemplaires. J'en distribue une partie à certains participants actifs, en particulier à José qui les diffuse sur quelques événements et lieux de glisse.

Illustration 5 : Sticker du Collectif de défense de Bercy, octobre 2012



Mais le chantier le plus remarqué est incontestablement la réalisation d'une vidéo de 3 minutes 40 présentant (par des interviews et démonstrations) les sports pratiqués sur le POPB, se concluant sur le projet architectural et la présentation du Collectif²¹⁹. Après avoir trouvé une connaissance disposant du matériel et des compétences nécessaires pour concevoir et réaliser la vidéo avec moi, je recrute assez facilement des riders pour le tournage. La démarche n'est manifestement pas perçue comme une forme d'action contestataire en soi, il s'agit de venir pratiquer son sport comme cela se fait quotidiennement sur le Palais. Des rendez-vous fixés et annonçant un tournage vidéo amènent au moins dix personnes. Au moins car c'est le nombre minimum de présents qui m'ont confirmé avoir choisi de venir à Bercy en raison de ces appels. Mais il est vraisemblable que tous les présents n'ont pas explicité cette démarche. Par ailleurs, ceux qui participent effectivement au tournage n'étaient pas tous au courant de l'appel, notamment plusieurs skateboarders étrangers venus entre autres d'Amérique Latine et d'Angleterre. Le vendredi 12 octobre, je partage la vidéo sur la page du Collectif. Elle rencontre un fort succès, la page accumule plusieurs centaines de *likes* dans les heures qui suivent la publication, vraisemblablement en raison de l'exposition que lui apportent les nombreux partages de la vidéo. Cette dernière est « partagée » par près de 150 personnes sur Facebook et vue, d'après le compteur *Youtube*, près de 6000 fois dans le weekend. Elle est partagée sur la plupart des forums liés aux sports concernés. Les commentaires sur ces différents sites sont parfois de l'ordre des félicitations pour la qualité du film, mais plus souvent des messages appelant à la « révolte » ou à la « manifestation ».



« Il faut agir ! Pour défendre notre spot, ce lieu mythique, chaque skateur, traceurs ou gens qui font du roller ou du BMX y est déjà allé, Moi je propose une grosse manifestation pour le défendre, une manif sans violence, juste un message à passer ».

²¹⁹ <https://www.youtube.com/watch?v=cqgdFOLmBJ0>

La vidéo fait suite à une discussion avec l'architecte Pierre Parat, co-concepteur du POPB. Elle est initialement destinée à s'intégrer dans une exposition sur ses œuvres au Palais Chaillot. Ne parvenant plus à joindre Pierre Parat une fois le film réalisé, celui-ci a été utilisé uniquement – c'était bien entendu un objectif envisagé – pour une diffusion en ligne permettant de faire connaître le Collectif et sa cause.

Ces appels, bien que n'étant pas écrits sur le ton humoristique, restent globalement « en l'air ». Leurs auteurs, pour les quelques-uns que j'ai contactés personnellement, seront indisponibles pour prendre part à la mobilisation. En tout état de cause, la publication de la vidéo a eu pour effet d'augmenter fortement l'audience et la notoriété de la page du Collectif. Sans que cela n'ait d'effets mesurables, je la diffuserai dans les semaines qui suivent sur les pages Facebook de nombreux médias, de marques liées aux sports de glisse et de quelques personnalités politiques élues de Paris.

Illustration 6 : Captures d'écran de la vidéo du Collectif de défense de Bercy, octobre 2012

 <p>Le Palais Omnisports de Paris Bercy, conçu au début des années 1980 par l'agence Andrault-Parat (ANPAR) est devenu l'une des salles polyvalentes (concerts, événements sportifs...) les plus connues au monde. Mais pas seulement...</p>	 <p>En quelques années, avec le développement des sports de glisse urbains, Bercy est devenu le principal lieu parisien de réunion et de pratique des skateboarders, puis des BMX, rollers, trottinettes et « traceurs ».</p>
 <p>-Ouais, c'est la maison, on se retrouve, c'est la famille</p>	 <p>attirant une foule de riders de tous les continents.</p>
 <p>J'ai connu ce spot parce que j'en ai entendu parler il y a longtemps</p>	 <p>Raul, Chili Paolo, Chili</p>
<p>Un projet de rénovation prévoit la démolition totale des faces Nord et Nord-Est, qui ont fait et font la gloire du POPB, au profit d'un espace de vente de produits dérivés.</p>	<p>Collectif de défense de Bercy, sur Facebook</p> <p>defensedebercy@gmail.com</p>

Mi-octobre, je propose dans une conversation avec les plus impliqués d'organiser une réunion pour réunir davantage de « gens motivés ». Malgré une recontre, quelques mois plus tôt, avec entre autres des agents du service des sports de la mairie qui nous avaient promis d'autres rendez-vous et la possibilité de discuter au moins de projets de « compensation » pour les sports de glisse, malgré diverses relances, je suis à ce stade toujours dans l'attente d'une reprise de contact. Les seules « réponses » aux courriers du Collectif émanent de la maire du 12^e arrondissement de Paris dans un mail relativement ferme où elle évoque les nuisances qu'engendrent les *riders* pour le voisinage, et du responsable du service des sports qui aurait oralement fait part à l'un des contacts du Collectif d'un désintérêt pour la question. Les discussions avec José et Francis ramènent régulièrement au même point : la situation ne peut évoluer qu'à condition de parvenir à faire « décoller » la médiatisation de notre cause. Tous deux se souviennent de cas où des revendications concernant des skateparks parisiens ont été satisfaites par la mairie suite à des reportages dans des journaux télévisés régionaux. Parallèlement à des tentatives de prendre contact avec plusieurs médias, on convient de la nécessité de rendre notre cause plus « visible » dans les rues de Paris. C'est en partie dans cet objectif que je propose une réunion : préparer des « choses qui rendent notre page connue de type action à la mairie, ou plus simplement imprimer notre marque au pochoir et à la peinture dans plein d'endroits de la ville et/ou du métro ». J'évoque l'idée du pochoir dans des conversations avec plusieurs *riders* en contact avec le Collectif. Ils semblent séduits par l'option et assurent spontanément qu'ils seront d'accord pour participer à des « sessions bombe de peinture ».

Le mercredi 24 octobre en fin d'après-midi, après m'être assuré de la disponibilité de Francis, auprès de qui j'insiste lourdement pour qu'il vienne, je crée un « événement Facebook » : une « Réunion d'action du collectif de défense de Bercy », vendredi 26 à 18h au café « Le Bercy » situé face au POPB et à la sortie principale du métro. La date correspond au début des vacances scolaires. Je publie un appel à y participer sur la page du Collectif. Dans les heures qui suivent, quatre *riders* s'inscrivent à l'événement en choisissant l'option « peut-être » proposée par Facebook. Un autre affirme dans un commentaire qu'il y sera « avec des potes » et, encore un, qu'il sera « peut-être là, ça dépend à quelle heure je finis les cours ! ». Dans les commentaires, un autre *riders* suggère à plusieurs de ses amis de participer. Le compte du Collectif reçoit également plusieurs messages privés d'encouragement de personnes ne pouvant venir au rendez-vous. Un de ces messages se distingue : un « ancien rider » disant représenter un « jeune blog Parisien » consacré à divers thèmes artistiques et « culture geek » et au titre duquel il s'intéresse à la cause du Collectif, se propose de venir. Il s'inscrit à l'événement.

Les traces d'engagements à participer à la réunion sont donc quasi-nulles malgré le nombre assez élevé de consultations de la page, principalement par des habitants de la région parisienne. Il est tentant d'y voir un simple désintérêt pour cette participation, mais mes observations sur les lieux

rendent plausible la thèse selon laquelle les « demi-engagements » mentionnés plus haut révèlent l'intérêt et l'attentisme de certains acteurs.

Une heure et demie avant le rendez-vous, je relance Francis par téléphone, il me confirme sa venue. J'arrive sur les lieux avec dix minutes d'avance et m'installe dans le café à une des tables les plus visibles de l'extérieur. Francis me rejoint, à l'heure. La bruine et le vent froid, puis la pluie (qui n'était pas encore annoncée au moment de fixer la date de la réunion) sont évidemment défavorables à la participation, puisque ceux qui envisageaient de venir pensaient sans doute, pour certains, le faire après une session de glisse à Bercy. Mais le skatepark situé derrière le POPB est couvert et fréquenté les après-midi et soirs de pluie. A six reprises, peu après 18h, je vois des adolescents ou jeunes adultes qui reviennent manifestement de ce skatepark (planche de skate sous le bras ou en roller) s'approcher de la vitre du café pour un jeter un œil, puis partir vers le métro. Deux fois, je me lève rapidement et sors du café pour leur demander s'ils cherchent la réunion du Collectif de défense de Bercy. L'un dit « non non » et reprend son chemin. L'autre : « je voulais juste voir », avant de se diriger vers le métro également. Personne n'entrera. Le blogueur qui m'avait contacté me dira quelques jours plus tard qu'il avait « pas mal de taff ».

Les jours suivants, on convient avec Francis d'une autre tentative de réunion pour la fin des vacances scolaires. Le mardi 6 novembre en fin d'après-midi, je publie un appel similaire à celui de la réunion précédente évoquant une « 2e réunion d'action » pour le vendredi 9, à 18h. Je n'évoque pas le déroulement de la première réunion. Craignant que les inscriptions visibles soient aussi rares que la fois précédente, je ne crée cette fois-ci pas d'événement Facebook. Je publie un rappel le mercredi puis le jeudi. Plusieurs commentaires sont postés. Un *rider*, qui s'était également interrogé dans les commentaires sous l'appel précédant le collage d'affiches demande « Il y aura qui ? ». Je réponds : « Y aura les personnes motivées pour donner un coup de main, y a un assez gros stock de stickers aussi [...] ». Un autre répond qu'il vient. Encore un, Etienne, est manifestement intéressé par les stickers du collectif, il demande s'ils ont été imprimés puis ajoute « j'vieux coller les stickers massivement ahahahah ». Il se propose de venir et suggère à cinq amis de faire de même. L'un d'eux, Khalid, affirme qu'il viendra. Ils ne viendront pas.

Le soir du rendez-vous ressemble fortement au précédent : j'ai insisté et Francis va venir me « donner un coup de main » (il arrivera avec un quart d'heure de retard) ; il pleut un peu, mais le temps était sec un peu plus tôt, certains sont venus pratiquer leur sport à Bercy et se sont rabattus vers le skatepark couvert. Deux différences notables : changement d'heure oblige, il fait déjà nuit à l'heure du rendez-vous ; et les environs sont fréquentés par une foule importante en raison d'un événement de moto à l'intérieur et aux abords du POPB. Le café où doit prendre place le rendez-vous est bondé. J'arrive avec 15 minutes d'avance et choisis de rester à l'extérieur, juste devant

l'angle qui constitue l'entrée principale et d'où je peux observer facilement les autres entrées. J'espère ainsi avoir une meilleure position pour éviter qu'en raison de l'affluence, des gens se rendent sur place sans parvenir à me trouver.

Carnet de terrain : « Entre 17h50 et 18h05, trois fois, des groupes de jeunes qui viennent du skatepark (roller et skate) s'arrêtent devant la vitrine et regardent dedans puis repartent. [...] Je vais voir le deuxième groupe (de 2). Ils savent qu'une réunion est prévue et voulaient "voir s'il y avait du monde". Ils me saluent et repartent vite vers le métro ».

Ma venue en avance visait essentiellement à observer si de tels tâtonnements avaient lieu. Ayant pu en manquer certains, n'ayant pas osé – en raison de l'incertitude sur le rapport avec le rendez-vous – aborder tous les groupes, n'ayant pas bien préparé de réplique visant à en savoir plus ou à convaincre les indécis abordés de rester, ces tâtonnements sont seulement entrevus. Ils confirment l'intérêt de plusieurs acteurs pour la réussite ou non de la tentative de mobilisation en cours, sans qu'on ne sache pour autant si des signes de succès les auraient poussés à s'y joindre.

Un indice relativement fort se dégage pourtant en ce sens. Quelques minutes plus tard, un groupe de trois pratiquants de roller venant du skatepark ralentit devant le café. Deux d'entre eux sont de vieilles connaissances, même si je les vois rarement. L'un d'eux, Gabriel, est intervenu à quelques reprises sur la page Facebook du Collectif, essentiellement par des plaisanteries ou remarques ironiques. Il est la seule personne que je connaissais personnellement auparavant à être intervenu sur mes annonces Facebook concernant le rendez-vous : sous l'une de ces annonces, il a commenté : « tous sur le champ de bataille ! ». Il est donc au courant du rendez-vous et son passage sur les lieux à cette heure a peu de chances d'être une coïncidence.

Carnet de terrain : « Gabriel me voit et me dit : "Salut. Ah oui, c'est vrai qu'il y avait la réunion, là. T'attends du monde ?". Je lui dis "J'attends Francis". Il plaisante, il prend un accent [...] et crie "Francis, t'es où ?". Il me demande ce qu'on va faire, je lui dis "discuter de la suite". Il dit qu'il aurait été motivé pour boire un verre, je lui dis "viens", il dit "laisse tomber, t'as vu le monde". On discute deux minutes [...].

Puis il devient plus sérieux, me demande sans se moquer "Tu crois sérieusement que tu peux faire quelque chose ?" J'élude un peu : "Quelque chose, oui, au pire on peut négocier un skatepark". Il s'intéresse vraiment mais me répond "Mais on s'en fout du park, regarde le park, là, c'est une pourriture. Mais le problème, c'est que nous on est une génération, tu vois on allait là [montrant le POPB], mais les petits il s'en foutent, le

park ça leur va, regarde le samedi après-midi y a pas les petits, c'est les anciens". »

Le cas de Gabriel illustre un rapport à la mobilisation dont j'ai pu observer plusieurs éléments chez d'autres acteurs que je ne connaissais pas avant la création du Collectif. Il est, parmi mes connaissances, celle qui intervient le plus sur la page Facebook – et l'une des plus attachées au POPB. Mais comme précisé plus haut, la plupart de ses interventions tendent vers la disqualification de la mobilisation. Il ne sait pas, au tout début, que je suis derrière le Collectif, mais le fait de l'apprendre n'a pas changé, dans un premier temps, la teneur de ses interventions. En tout état de cause, sa présence sur le lieu du rendez-vous laisse apparaître derrière les plaisanteries un intérêt marqué pour le travail de mobilisation en cours, une façon de tâter le terrain sans s'y engager *a priori*, comme on le proposait plus haut. Quelques jours plus tard, Gabriel apporte une pierre au travail de mobilisation en me « suggérant »²²⁰ sur Facebook les contacts de personnes qui pourraient selon lui aider le Collectif. Fin novembre, alors que – on le verra plus bas – plusieurs indices attestent d'une progression de ce travail et de la réalisation imminente de plusieurs actions, il partage certaines informations et engage spontanément une discussion en ligne avec moi lors de laquelle il se montre sérieusement intéressé, m'incite à prendre contact avec certaines personnes et se propose pour réaliser plusieurs tâches (collages, pochoirs...).

Carnet de terrain : « 18h15, Francis arrive. [...] Il a imprimé des “gros” stickers du Collectif en demi A3 dans le sens de la longueur, on s'assoit en terrasse près de l'entrée principale et on en pose un en évidence pour être visibles. Personne ne vient [...] Il ne pleut plus. 18h30, on quitte la terrasse [...]. On a parlé de stratégies pour intéresser des journalistes [...] Francis dit qu'on pourrait se mettre à plusieurs dans le métro pour coller des stickers sur toutes les barres de métro d'une ligne, pour pousser des gens à aller voir notre page. Il a parlé aussi de coller sur les spots de glisse, les arrêts de bus, les Vélib'. »

Les jours suivants, je crée un nouveau compte Facebook individuel nommé « Grouped'action CollectifdéfdeBercy » qui, contrairement à la page du Collectif de défense de Bercy, permettra facilement d'engager des conversations avec des riders ou participants potentiels à la mobilisation. Le but de ce « groupe d'action » est de préparer ainsi des actions en convoquant une liste définie de participants potentiels dans une discussion collective. Quasiment sans la moindre action de promotion volontaire de ce compte, celui-ci enregistre un peu plus de 150 demandes de contact spontanées dans la semaine qui suit sa création. Les demandes émanent d'abord de personnes,

²²⁰ Au sens de la fonction permettant sur Facebook de « suggérer » des contacts.

personnalités et comptes d'associations ou entreprises liées au roller, puis se diversifient. Plusieurs de ces demandes émanent de personnes qui avaient jusqu'ici participé à la disqualification du Collectif, certaines dont les propos très critiques sont cités dans les pages précédentes.

Je crée une conversation collective avec quatre personnes qui étaient intervenues dans des commentaires, se proposant pour venir aux deux tentatives de réunions.

« salut, on va faire un collage massif de stickers dans le métro, l'idéal c'est de le faire en semaine, dans l'après-midi, autour de 16h (comme ça plein de gens le voient en rentrant chez eux).

Dites moi en fonction de vos emplois du temps quel jour de la semaine vous pouvez participer. Sachant qu'il faut que ce jour vous puissiez être à 15h30 dans une station de métro (peut-être chatelet, bercy ou place d'italie, on n'a pas encore décidé). [...] »

Une demi-heure après, Etienne propose le lundi, où il est disponible. Le lendemain, j'ajoute à la conversation cinq participants que je connais et qui m'ont semblé avoir fait preuve d'intérêt pour la mobilisation récemment, notamment Francis et Gabriel. Puis j'y ajoute mon propre profil Facebook. L'ajout se révèle rapidement utile, puisque la messagerie du compte du « Grouped'action » se trouve « bloquée » par Facebook ce jour et pour plusieurs semaines²²¹. Impossible dès lors de l'utiliser pour envoyer de nouveaux messages. Devant alimenter la discussion *via* mon compte personnel (et sachant que la plupart des participants ne savent pas que je suis l'auteur des messages du Groupe d'action), je décide d'en profiter pour simuler la participation d'un acteur supplémentaire : « Alessio : Perso, je peux n'importe quel jour sauf le lundi »²²². J'ajoute mon numéro de téléphone.

Les réponses se suivent dans la journée. Etienne ajoute alors qu'il est disponible également les mercredis et donne son numéro de téléphone. Un autre répond qu'il ne peut pas en semaine. Khalid propose le lundi et ajoute également son numéro. La conversation se poursuit les jours suivants. J'y ajoute Sylvain, et Etienne y ajoute onze camarades de glisse, sept personnes la quittent. La moitié environ participent activement à la discussion pour fixer un jour et glisser des suggestions. Aucun jour de la semaine ne fait l'unanimité, mais le mercredi l'emporte. Les lundi 26 et mardi 27 novembre, Sylvain affirme qu'il ne pourra participer qu'au début de l'action en raison d'un cours dans l'après-midi, Etienne se dit disponible avec un ami. Il me l'affirme dans une conversation privée le mardi après-midi, lors de laquelle je lui réponds formellement : « Ok, alors c'est dit. Rdv

²²¹ Je n'en déterminerai pas la raison précise, l'usage de messages « copiés-collés » destinés à des destinataires multiples étant la plus probable.

²²² Le refus du lundi, pourtant proposé par Etienne, n'a aucune visée expérimentale. Il tient seulement à des empêchements personnels.

demain, 15h30 place d'Italie, Devant la Mairie ». Il ne répond plus. Un peu plus tard, j'apporte la même confirmation dans la conversation collective, tentant d'affirmer sans ambiguïté que l'action aura lieu.

« 17 : 21 Alessio :

C'EST BON, L'ACTION A LIEU DEMAIN, MERCREDI 28, RDV à 15h30 PLACE D'ITALIE, DEVANT LA MAIRIE. Ceux qui peuvent nous rejoindre, prévenez-moi par téléphone dès que possible au [...] »

Personne ne répond. Le lendemain, mercredi, je téléphone à Etienne une heure avant le rendez-vous. Il ne peut pas venir en raison, dit-il, d'un rendez-vous à la mairie de sa commune relatif à un projet de skatepark. Personne ne vient. Dix minutes après l'heure prévue, Sylvain, qui n'avait pas confirmé, envoie un message : « dsl mec j'avais pas vue le message ».

Ayant anticipé cette possibilité et poussant plus loin l'hypothèse présentée plus haut sur l'importance d'assurer aux participants potentiels que l'action aura lieu, je décide de simuler un collage « réussi » pour en tester les effets sur la tentative suivante. Seul, je colle discrètement des stickers sur les barres verticales d'un wagon de métro quasiment vide et prends des photos. Rentré chez moi, je choisis une photographie sur laquelle on voit l'ensemble des barres du wagon alignées, toutes décorées d'un autocollant. Je la publie vers 18h30 sur les pages du Collectif, du « Groupe d'action » et dans la conversation collective en cours, avec le même message : « Tiens, qu'est-ce qui a poussé plein les wagons parisiens ? Merci les gros ! ».

Etienne répond immédiatement :

« 18:30 Etienne : Desolé pour mon absence :D

Alessio : Pas de souci on a pu faire quand même

Sois là au prochain, dans une ou 2 semaines, on va fixer ça

Etienne : Okay ^^ »

Entre autres commentaires sous la photo publiée, une connaissance à qui j'avais donné des stickers quelques jours plus tôt poste un message avec une formule aussi ambiguë sur l'identité des « colleurs » : « j'en es aussi vu pousser sur les véli'b, sur les arrêt de bus, sur les spots riders, devant des mairies parisiennes, la phrase du jours “champignons les riders” ». La publication atteint un millier de « vues » le lendemain matin. Plusieurs contacts proposent des idées de lieux de collage. Deux riders contactent la page du Collectif pour avoir des autocollants.

Illustration 7 : Photo du collage « simulé » de stickers, novembre 2012



Le vendredi 30 novembre je poste un nouveau message dans la conversation collective :

« 15:27 Alessio :

LA PROCHAINE ACTION AURA LIEU MERCREDI PROCHAIN (5 décembre),
RDV 15h30 Place d'Italie, DEVANT LA MAIRIE. Ceux qui peuvent nous rejoindre,
prévenez-moi ici et/ou appelez moi 06 [...] »

Sylvain se dit disponible seulement au tout début, comme la fois précédente, « au pire je viens pour prendre des stickers et je les colle dans la semaine ». Tout en usant de formules laissant entendre qu'un groupe de colleurs extérieur à cette conversation est déjà acquis à la participation à l'action de 15h30, je propose d'ajouter une action supplémentaire avant, à 13h. Sylvain confirme que ça « [lui] va ». De façon générale – et même si je n'ai pas eu la présence d'esprit d'établir sur le

moment un comptage permettant de l'objectiver – la séquence qui suit la publication de la photographie du métro est marquée non seulement par des prises de contact émanant de plusieurs *riders*, mais aussi par un suivi accru de la discussion collective de la part de ceux qui se proposent de participer.

Carnet de terrain, lundi 3 décembre 2012 : « Depuis mercredi, plusieurs répondent très vite dans la conversation commune, les temps de réponse sont passés de quelques heures à quelques minutes. Sylvain (qui avait espacé ses check et “manqué” le message pour le premier collage) vérifie la discussion plusieurs fois par jour, les nouveaux messages sont rapidement marqués “vus par” Sylvain, Etienne [...]. Plusieurs de ceux qui ne peuvent pas se justifient ».

L'après-midi précédant le collage, cherchant à rappeler par petites touches la « réussite » de l'action précédente, je mets la photographie du wagon de métro en « photo de profil » et « de couverture » de la page Facebook du Collectif. Puis je poste un rappel concernant les deux horaires de rendez-vous dans la discussion.

Le jour J, j'envoie un SMS à Etienne et Khalid en fin de matinée. Etienne me répond immédiatement. Malgré l'intérêt qu'il porte à l'action prévue, il ne s'est jusqu'ici pas engagé formellement sur le rendez-vous. Plusieurs de ses réponses peuvent être vues comme des justifications par anticipation à une éventuelle défection, au sens du chapitre précédent.

« 11h40 Alessio (SMS) : Salut c'est alessio, tu nous rejoins pour coller les stickers tout à l'heure? 15h30 place d'Italie

11h41 Etienne (SMS) : Il faut ke je recharge mon passe

11h42 Alessio (SMS) : Donc, tu viens? J'aurai des tickets si t'as besoin

11h43 Etienne (SMS) : Si j'ai le temps, samedi vous ne faite rien ? »

Une heure plus tard, il ajoute un message à la conversation collective sur Facebook : « si j'y vais j'peu passé que vers bercy ou gare du nord [...] ».

Le dispositif construit dans cette phase de l'expérience visait essentiellement à éradiquer le doute de l'esprit des participants potentiels : l'action aura lieu. Mais à ce moment, la séquence de tâtonnement et leurs réponses évasives me convainquent qu'aucune action n'aura lieu. Oubliant quelque peu que je suis le seul exposé aux informations susceptibles de créer du doute (caractère factice du collage précédent et d'un groupe ayant confirmé sa présence, derniers SMS reçus) sans doute n'accorde-je spontanément pas assez de poids à ce dispositif dont les résultats s'avèrent

finaleme nt conformes à mes anticipations. L'extrait des notes prises ce midi, directement sur le moment, est éloquent.

Carnet de terrain :

« J'y crois plus trop. [...] ont pas l'air de venir.

A faire :

- passer 13h place d'Italie au cas où Sylvain vient
- appeler Etienne/Khalid pour voir si viennent. Si non, passer voir qd même ? (si pleut pas trop :-))

12h40 : Khalid me téléphone. Il me dit que c'est bon, "on va bien venir", avec Etienne, à 15h30. Ils vont arriver un peu après, plus pratique pour eux Bercy, je leur dis "ok on se retrouve au métro Bercy". Semble sûr !

Autour de 13h : échanges de SMS avec Khalid et Etienne, où disent que seront à Bercy, plus simple pour eux. Etienne, messages plus hésitants, sait pas encore ce qu'on s'est dit avec Khalid ou quoi ? je lui dis que rdv bien déplacé à Bercy, puis il dit que peut-être en fait pourra pas venir mais qu'il sera à Bercy...

J'arrive au rdv place d'Italie à 13h, Sylvain est à l'heure pile (il m'a envoyé un SMS à la seconde pour me le dire) [...] il est avec un pote ».

Les deux me disent qu'ils doivent repartir bientôt pour être prêts pour leur cours, qu'ils peuvent prendre des stickers et les coller un autre jour de semaine dans le métro. Je leur donne un paquet de 250 autocollants et quelques conseils. Ils me confirmeront un mois plus tard en avoir collé une grande partie dans plusieurs stations et wagons de métro, photographies pour publication à l'appui²²³, et avoir rencontré des problèmes avec des contrôleurs.

Vers 14h30, je suis à Bercy, les lieux sont quasiment déserts. J'en profite pour coller une cinquantaine d'autocollants sur les murets du Palais omnisport, les potelets à proximité, les panneaux publicitaires, guidons et cadres de Vélib', prenant quelques photos. Suit une succession de déconvenues qui de façon étonnante, n'empêcheront pas le collage d'avoir lieu.

Carnet de terrain (notes prises pour la plupart sur le moment, en attendant dans la station de métro) : « 15h20, je reçois sms de Khalid, ont eu un problème de train,

²²³ Je ne connaîtrai bien entendu pas le détail des conditions de ce collage. Même s'il est peu probable qu'ils se soient livrés à deux à la même mise en scène que moi, on n'exclura pas la possibilité d'un collage minimaliste qui se limite à ce qui est visible sur ces six photos.

arriveront vers 15h50

15h20-30, pluie qui arrive et devient forte, j'attends dans le métro. Annonce dans la station : la ligne 6 est bloquée à cause d'un "incident voyageur grave" [note : je sais qu'ils pensaient passer par cette ligne, elle restera bloquée jusqu'à la fin de l'après-midi].

Je reçois un sms de Khalid puis Etienne me disant qu'ils sont gare du nord. Vont être en retard.

L'écran de mon téléphone crève d'un coup !!!!! fonctionne plus. Impossible de voir les sms et quasi-impossible de leur téléphoner. Je peux recevoir les appels. [...] On essaye de s'appeler plusieurs fois. [...]

16h15, Khalid m'a appelé, ils sont devant le Bercy café (avaient gardé en tête ce vieux lieu de rdv), dehors sous la flotte en roller. Il pleut très fort. Je les trouve puis on descend dans le métro.

Ils sont en rollers. Ils viennent tous les deux de [commune de grande banlieue], gros effort (!), ils ne viennent pas souvent rider sur Paris et semblent avoir peu l'habitude des transports dans Paris. Je comprends qu'ils se sont passés par Gare du nord, puis Gare de Lyon et sont venus de Gare de Lyon [500m] en roller sous l'averse ! »

Tous deux ont 16 ans et me disent qu'ils font un peu de roller mais pratiquent le plus souvent le skateboard pour l'un et la trottinette pour l'autre. Je ne les avais jamais vus avant. Je leur donne rapidement quelques conseils pour le collage : se mettre en chaussures, avoir un ticket de métro valide (je leur en donne un chacun), ne pas jeter les papiers des autocollants par terre – bref, éviter le cumul des motifs de verbalisation en cas de contrôle – et faire attention aux contrôleurs éventuels. « On entre dans les wagons, on regarde à gauche et à droite, on colle les stickers sur les barres un peu au-dessus des têtes ». Pendant l'explication, je les vois mal à l'aise. Ils écoutent mais réagissent peu et se regardent souvent. Ils me demandent, manifestement étonnés, si personne d'autre n'est là. Ne souhaitant pas révéler le canular, je leur explique qu'un autre groupe vient de coller des autocollants sur les Vélib' et les murs du quartier avant la pluie et évoque un collage dans le métro à l'heure du rendez-vous précédent. Craignant de se « faire prendre », Khalid me demande si les contrôleurs « nous virent juste » ou s'il y a un risque d'amende. J'affirme que le risque d'amende est nul. Etienne me demande :

« Mais qui c'est, les gens qui participent ? [...] Y en a combien qui font ça ?

Moi : – Qui collent des stickers ?

Etienne : – Oui.

Moi : – Pas plus d'une dizaine. »

Mes réponses ne sont pas improvisées, comme à plusieurs autres reprises, elles sont préparées avant pour faire face aux différentes questions et réactions que me semblait pouvoir générer mon dispositif. A un moment pendant le collage, je tenterai de « rappeler » l'existence d'autres collages en glissant qu'« entre maintenant et les autres aujourd'hui, on a bien dû coller quatre à cinq cent stickers ». Mais comme je le craignais, Etienne et Khalid sont manifestement désarçonnés de se trouver seuls là où ils croyaient rejoindre une action qui les dépassait. Je tente de les rassurer en évoquant tant les autres collages (fictifs) que d'autres formes d'avancée de la mobilisation qui concernent notamment les relations avec des journalistes.

La ligne 6 du métro où était prévu le collage étant en panne, on se dirige ensuite vers la ligne 14. Certaines caractéristiques sont différentes : les wagons ne sont pas séparés, la visibilité s'étend donc aux deux extrémités du train, il semble y avoir davantage de caméras et plus d'espace. Mais étant donné notre retard sur l'horaire prévu, les heures de pointe approchent, cet espace se réduit et, progressivement, on circulera de plus en plus difficilement dans les rames. On commence par laisser passer un métro, Etienne et Khalid veulent prendre un instant pour voir comment les stickers se décolent – un peu difficilement – du papier. Ils disent vouloir repartir vers chez eux avant la nuit, mais celle-ci approche, on convient de coller pendant une demi-heure, qui deviendra en réalité un peu moins d'une heure. Ce lap de temps nous permettra d'enrichir la décoration d'une dizaine de rames, à raison de cinq à dix autocollants chacun à chaque fois, pour un total d'environ 250 de collés. La procédure est la même à chaque fois : on monte dans un wagon situé à une extrémité, on se déplace en s'éloignant progressivement les uns des autres de façon à répartir rapidement des stickers sur l'ensemble de la rame (la plupart sur les barres verticales, certains sur les plans lumineux de la ligne de métro et les barres de plafonds), puis on descend à la station suivante avant de remonter dans un train partant dans la direction opposée.

L'action génère indéniablement comme coût le malaise des petites actions collectives évoqué en introduction de cet ouvrage. Malaise que j'avais ressenti lors du collage réalisé seul, pour lequel j'avais choisi un wagon de tête dont l'intérieur était visible par le conducteur du métro mais quasi-vide d'usagers. Le regard de ces derniers est manifestement au cœur des préoccupations, que ce soit par anticipation ou sur le moment. Je garde à l'œil Khalid et Etienne, surtout au début, de crainte d'une défection ou de se perdre de vue. Je constate immédiatement qu'ils font de même. Khalid semble gêné et pressé, il évite les regards des passagers, nombre de ses stickers sont plaqués rapidement et gardent leurs bords décollés. Entre deux trains, on plaisante sur ces « opérations commando » et Etienne se moque de Khalid : « ouais, j't'ai vu, tu fais le timide toi, t'osais pas trop coller ». Le malaise le concerne aussi, mais s'amenuise un peu au fil des trains. Tous deux se

prennent au jeu et finissent par coller également sur le mobilier des quais et les mains courantes d'escalator. On convient de se séparer Gare de Lyon, où ils prennent le RER pour rentrer chez eux. Khalid me demande « quel genre de riders c'est qui collent ? », on discute quelques minutes. Puis ils partent avec une cinquantaine de stickers chacun en plus, disant qu'ils vont continuer à en coller dans le RER et en garder d'autre pour des spots et skateparks – qu'ils me confirmeront spontanément avoir collés, quelques semaines plus tard. Enfin, je repars chez moi, à vélo.

Carnet de terrain : « Je rentre [...] mon téléphone est mort, l'écran ne marche plus et j'ai perdu les échanges de sms de l'après-midi et des notes prises dessus [...] belle réussite quand même d'avoir fait faire un tel déplacement pour une telle chose à deux jeunes qui avaient jamais fait et visiblement mal à l'aise !! il pleut à fond, je trouve que je commence à beaucoup mentir et j'ai peur de manipuler des gens qui n'apprécieront pas, j'ai bien envie d'arrêter l'expérience là ». Ce sera le cas.

L'histoire de la mobilisation pour le spot de Bercy est largement celle d'un échec, où les uns « sentent » que l'action ne prendra pas et les autres doutent et viennent jeter un oeil aux actions « au cas où ». Qu'ils fassent partie des premiers ou des seconds, les intéressés ont généralement en commun de « tâter le terrain » et de montrer quelques fois leur intérêt tout en évitant de s'engager et de s'exposer, usant souvent, pour cet exercice, de la dérision.

Si la mobilisation des *riders* rencontre un scepticisme bien plus fort que celui observé dans les autres cas, toutes les mobilisations étudiées se rejoignent sur ce qui constitue l'essentiel des préoccupations des acteurs avant de s'engager dans une action incertaine : précisément, cette incertitude, est-ce que ça aura bien lieu ? L'inquiétude peut avoir pour ressort initial la peur de se retrouver seul et ridicule.

Je passe d'ailleurs personnellement par cette crainte à certaines étapes de l'expérience. Mon statut d'expérimentateur et le fait que j'aie un dispositif théorique à l'esprit ne font pas de moi un entrepreneur politique hors du monde. L'engagement dans le projet de mobilisation pour le POPB peut paraître insignifiant d'un point de vue extérieur, mais la peur de « passer pour un con » et le sentiment de risquer ma face dans un espace où j'ai nombre de connaissances jouent vraisemblablement dans certains choix de prudence. Notamment le fait d'exclure des tentatives d'actions qui m'apparaissent déraisonnables au vu du contexte, comme la manifestation, qui est suggérée dans certaines conversations.

Cette inquiétude peut aussi avoir pour ressort la peur d'être exposé à des sanctions plus formelles, ou matérielles, ou parfois rien de tout cela. Elle croît (et naît parfois) en tout état de cause dans un processus de tâtonnement collectif qui précède de peu l'engagement, par lequel on cherche à voir venir, à « prendre la température », confronté à un flux d'informations oscillant entre les observations et indices favorables et défavorables à la probabilité de l'action. Oscillation qui tend à se resserrer et s'intensifier jusqu'à ce que l'on atteigne, quand il a lieu, le moment où des engagements clairs sont visibles. L'oscillation et l'inquiétude en question apparaissent moins comme des données extérieures pesant sur les processus de mobilisation que comme le fruit, circulairement construit, d'une attention et d'un investissement croissants des acteurs dans la question de « ce qui va se passer », qui les conduit à observer leurs signes mutuels, interpréter les faits et jouer leurs coups en fonction de cette préoccupation. L'attention portée sur la question de l'alignement des positions renforce ainsi son importance subjective au détriment des questions portant sur les raisons et la légitimité du mouvement²²⁴.

Au lycée Zola, au début de la grève et à la rentrée, la question de la probabilité du blocage commence à faire problème et être l'objet de l'essentiel des discussions à partir du moment où des consignes, qu'elles aillent dans un sens ou l'autre, sont publiées. A Saint Vincent de Paul et pour les étudiants en odontologie, c'est l'investissement de quelques acteurs dans la préparation de l'action qui les mène, face à l'incertitude sur les possibilités d'être suivis, à focaliser leur attention sur les discussions non « de fond » mais liées à l'obtention de gages ou signes visibles de participation de la part des autres.

Comprendre les conditions dans lesquelles sont prises les décisions entraînant le franchissement des seuils décisifs du déclenchement implique donc, comme on vient de le faire, de restituer l'historique de ces questionnements, tâtonnements et oscillations. Mais cela nécessite aussi un travail d'objectivation permettant de vérifier leur caractère déterminant.

²²⁴ C'est en cela qu'on retrouve dans les différents cas des éléments de la dynamique de focalisation sur l'alignement des positions décrits dans Ivan ERMAKOFF, *Ruling Oneself Out*, op. cit., p. 181-210.

La foule et la conformation aux comportements anticipés des autres, intuition ancienne de l'étude des mouvements protestataires

Même si je lui donne dans cet ouvrage un statut bien particulier, l'idée selon laquelle la croyance dans le fait qu'une action collective aura lieu joue un rôle crucial dans les choix individuels n'est pas neuve. Que ce soit en postulant un suivisme mécanique ou en s'interrogeant sur les anticipations individuelles, les auteurs de la psychologie des foules, fin 19^e et début 20^e siècle, voyaient déjà là une variable clé des comportements de révolte. Le fait que plusieurs de ces auteurs ont investi la criminologie explique en partie pourquoi l'une de leurs principales intuitions concerne la question de la responsabilité de l'individu et l'effet déresponsabilisant de la foule.

Gustave Le Bon : « Pour l'individu isolé il serait dangereux de satisfaire [ses instincts de férocité destructive], alors que son absorption dans une foule irresponsable, et où par conséquent, l'impunité est assurée, lui donne toute liberté pour les suivre. »²²⁵

Scipio Sighele : « Tous les individus qui font partie d'une foule, en prenant conscience de leur extraordinaire omnipotence, en sachant qu'ils peuvent la faire valoir sans contrôle, en sachant que cette dernière restera inattaquable et donc impunie, sont entraînés à commettre même ces actions qu'ils retiennent injustes au fond de leur âme [...], le fait de pouvoir mal faire [rend] grande l'invitation au mal faire. »²²⁶

Dire cela, c'est suggérer que l'acteur, en se lançant dans une action collective, calcule et anticipe les coûts de son comportement. Malgré la récurrence dans la psychologie des foules des thèmes de l'hypnose, de la contagion, des comportements primitifs, irrationnels, etc.²²⁷, le sens commun « savant » qui structure cette tradition intellectuelle repose sur des postulats assez utilitaristes. Certains soulignent que les comportements d'« imitation » des individus en foule reposent aussi sur la recherche d'estime qui résulte de l'investissement psychologique dans un groupe :

Henry Fournial : « L'imitation s'explique par l'instinct de vanité qui réside chez l'homme, et le besoin qu'il a de l'approbation à ses actes ; ces sentiments le poussent à reproduire ce qui se passe autour de lui, espérant ainsi avoir l'estime de ceux qu'il copie. »²²⁸

²²⁵ *Psychologie des foules*, Paris, Presses universitaires de France, 1998, p. 29.

²²⁶ « L'âme de la foule », in Sylvain Delouée (éd.), *La psychologie des foules. Recueil de textes...*, op. cit., p. 119.

²²⁷ Pour une revue, Serge MOSCOVICI, *L'âge des foules. Un traité historique de psychologie des masses*, Paris, Fayard, 1981, p. 26 et suivantes.

²²⁸ « Considérations médico-judiciaires sur les responsabilités collectives », in Sylvain Delouée (éd.), *La psychologie des foules. Recueil de textes...*, op. cit., p.149.

Le sentiment de répulsion pour les « foules » conduit certains de ces psychologues à attribuer à leurs membres une forme de cynisme honteux. Mais les remarques de ces auteurs n'en sont pas moins dignes d'intérêt. Réfléchissant davantage à la façon dont les acteurs s'affranchissent de leurs barrières qu'aux « causes » de leur fureur, ils évitent le piège étiologique²²⁹ et s'intéressent avant tout au « comment » de l'action collective. Et ce « comment » trouve une réponse largement fondée sur la structure des interactions au sein de la foule. Freud, faisant appel à l'analyse de McDougall²³⁰, présente cinq principales conditions jouant sur la capacité des groupes à s'organiser :

- le degré de continuité de la foule au sens matériel (lié en somme à la durée de coprésence) ou formel (instauration de positions dans le groupe) ;
- la formation chez chaque individu de représentations de la nature, des fonctions, et exigences de la foule, de laquelle découlent des rapports affectifs à ce groupe ;
- l'éventuelle mise en relation de la foule à d'autres groupes, par exemple des groupes représentés comme concurrents ;
- l'existence au sein de cette foule de traditions, coutumes, institutions et relations réciproques préétablies entre ses membres ;
- l'existence d'une organisation, spécialisation ou différenciation d'activités entre les individus qui composent la foule.

La réunion de ces conditions conduirait le groupe à un haut niveau d'organisation, le protégeant relativement de l'alignement intellectuel « par le bas » de la foule désorganisée.

Malgré les jugements de valeurs trop présents et des investigations empiriques trop faibles pour une discipline à prétention scientifique, la psychologie des foules a ouvert des pistes d'analyse relativement riches concernant les caractéristiques qui permettent à un groupe de passer à l'action. Au niveau individuel, plusieurs de ses auteurs ont perçu le fait que, pour des raisons qui tiendraient à la déresponsabilisation et à la recherche d'estime, il est fréquent que les individus se conforment par anticipation au comportement attendu *de* et *dans* la foule.

Reste que l'analyse des comportements individuels est généralement limitée à ce constat superficiel, l'attention sur les calculs des acteurs étant déviée par une obsession d'époque pour la constitution de lois naturelles ou positives. Gabriel Tarde, par exemple, évoque les foules « expectantes », c'est-à-dire les groupes d'individus coprésents chez lesquels un passage à la manifestation ou action collective serait latent, et qui seraient le lieu d'exacerbation des phénomènes d'imitation :

²²⁹ Cf. introduction.

²³⁰ Sigmund FREUD, « Psychologie des foules et analyse du moi », in Sigmund Freud, *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot, 1981, p. 141-146 ; William MCDUGALL, *The Group Mind. A Sketch of the Principles of Collective Psychology with Some Attempt to Apply Them to the Interpretation of National Life and Character*, Cambridge, Cambridge University Press, 1939.

« Tant que nulle manifestation d'impatience, trépigement, huée, bruit de cannes ou de pieds, ne s'est produite dans un rassemblement [...] chacun est impressionné par la vue de l'attitude résignée ou gaie de ses voisins et reflète inconsciemment leur résignation ou leur gaieté. Mais si quelqu'un – quand cela peut servir à diminuer le retard, au théâtre, par exemple – prend l'initiative de s'impatiser, il est bientôt imité de proche en proche, et l'impatience de chacun est redoublée par celle des autres. »²³¹

Mais l'analyse ne permet pas d'aller beaucoup plus loin. Tarde cherche peu à comprendre ce qui se passe dans la tête des individus, préférant voir dans ses observations des lois objectives similaires à celles de la physique : lois d'« adaptation » et de « répétition » dont l'imitation serait un exemple à l'échelle humaine²³². On pouvait espérer que cette acceptation du caractère irréductible des phénomènes d'imitation trouve une issue dans l'approche de Freud, qui s'attarde sur la conscience et l'inconscient des humains. Mais malgré une profusion de termes et de strates, son raisonnement ramène constamment à l'idée d'une caractéristique humaine irréductible : notre espèce est héréditairement marquée par l'attente de reformation d'une « horde originaire »²³³. Pour Robert Park, l'imitation est aussi ramenée à son caractère inné chez l'humain²³⁴. Le processus d'imitation circulaire qui mène à la production et à l'amplification des actions de la foule serait le même que celui qui est au principe, selon James Baldwin, de l'apprentissage chez l'enfant : ce dernier, sur le mode involontaire, cherche la reproduction des stimuli reçus²³⁵. Ma prétention n'est pas d'aller au-delà de toute réduction dans l'explication des déclenchements d'actions collectives, mais d'affirmer qu'il est possible d'aller beaucoup plus loin ne serait-ce qu'en cherchant des traces des préoccupations conscientes ou partiellement conscientes des individus dans le feu de l'action.

²³¹ Gabriel TARDE, *L'opinion et la foule*, Paris, Félix Alcan, 1904, p. 38 et suivantes, p. 40 pour l'extrait.

²³² Gabriel TARDE, *Les lois sociales. Esquisse d'une sociologie*, Le Plessis-Robinson, Institut Synthélabo, 1999.

²³³ Sigmund FREUD, « Psychologie des foules et analyse du moi », art. cité. Freud part lui aussi du postulat du sentiment de puissance et surtout d'irresponsabilité de l'individu rendu anonyme par la foule : « l'individu se trouve, dans la foule, mis dans des conditions qui lui permettent de se débarrasser des refoulements de ses émotions pulsionnelles inconscientes » (p.129). Sa suggestibilité s'en trouve renforcée et il est bien plus sensible au phénomène d'ordre hypnotique de la contagion. La relation qui s'établit alors entre l'individu et la foule est d'ordre libidinal ; elle trouve son fondement dans l'identification empathique du *moi* à l'objet constitué par l'autre (p. 147-181). Malheureusement, Freud nous emmène ensuite (p. 182-209) dans une fuite en avant dans laquelle les notions qu'il mobilise sont constamment redéfinies pour expliquer quelles sont les pulsions qui mènent à cette identification : « pulsion grégaire » ou « instinct grégaire » en référence à Trotter, reformation de la « horde » originelle, pour mieux prendre en compte le rôle des meneurs et par référence à Darwin (« En 1912, j'ai adopté la supposition de Ch. Darwin selon laquelle la forme originaire de la société humaine serait celle d'une horde soumise à la domination sans limite d'un mâle puissant. », p. 189) et au mythe du héros (p. 206-209). Le questionnement sur les sources de l'identification à l'autre ou de la servitude volontaire se trouve au mieux réduit à son caractère héréditaire : « La foule nous apparaît donc comme une reviviscence de la horde originaire » (p. 190-191) ; « Ce miracle, nous l'avons compris dans le sens où l'individu abandonne son idéal du moi et l'échange contre l'idéal de la foule, incarné dans le meneur » (p. 198-199).

²³⁴ *La foule et le public*, Lyon, Parangon/Vs, 2007, p. 59 et suivantes. Malgré l'association plus fréquente de Robert Park à la « première école de Chicago », étiquette moins disqualifiante que celle de la « psychologie des foules », ses propositions et analyses s'inscrivent clairement dans la continuité de cette dernière.

²³⁵ *Ibid.*, p. 80-81.

C) Etre sûr qu'il y aura action pour s'engager

Objectivation et test d'une condition déterminante

L'idée qui est au centre de cet ouvrage part d'une vieille intuition indigène (cf. encadré sur la psychologie des foules) rencontrée à plusieurs reprises sur le terrain. Comme on l'a vu à plusieurs reprises, l'engagement des lycéens dans un blocage à venir repose parfois sur la préparation préalable d'un équipement, acheté, fabriqué ou glané dans les environs. Plusieurs élèves m'ont décrit des matinées où ils n'ont pas rempli cette condition alors que la possibilité d'un blocage avait été évoquée, et m'ont expliqué pourquoi en des termes assez simples : ce jour-là, « j'y croyais pas ». Ce jour-là, pas de blocage.

Marie, du lycée Saint Vincent de Paul, revient sur l'une des premières tentatives échouées : « Jonathan [...] nous a envoyé des SMS, donc, moi j'ai voulu répondre, j'ai répondu "bah, moi je veux bien essayer mais bon, on verra bien, je crois pas que ça va trop marcher". [...] Parce que moi j'y croyais pas. J'y croyais pas, donc j'ai dit "bon bah je vais essayer de venir mais..." j'ai dit "honnêtement, les gens ils en rigolent euh, y a pas vraiment eu de support, vous avez pas été voir les autres lycées, donc ça va être compliqué..." ».

Après des tentatives échouées, le mercredi 20 octobre, une partie des lycéens présents se rendent dans un lycée voisin en grève pour discuter avec les élèves présents. C'est le même jour que l'administration de Saint Vincent de Paul se voit demander une salle pour organiser une réunion le lendemain, est informée par lettre d'un blocus, et qu'un tract est distribué à des lycéens annonçant cette action pour le lendemain.

Le jeudi, pourtant, ce ne sont ni le nombre de présents – qui reste du même ordre – ni la coordination effective avec d'autres lycées, qui vont distinguer l'aube des précédentes et faire de l'action une réussite. A en croire plusieurs enquêtés qui utilisent le même terme, si ces éléments jouaient, c'est parce qu'ils étaient des gages du fait que le projet d'action devenait « du sérieux ». Si bien qu'eux-même et « les autres » le prenaient au sérieux, ce qui n'aurait pas été le cas avant. On pourrait ajouter aux éléments soutenant les perceptions des chances d'action le fait que les journées précédentes ont été marquées médiatiquement par la mobilisation des universités et le blocage de plusieurs centaines de lycées, ainsi que l'annonce pour le jeudi d'une importante manifestation lycéenne et étudiante²³⁶ pour laquelle plusieurs des initiateurs de Saint Vincent de Paul savent qu'un

²³⁶ *Le Monde*, 19 et 20 octobre 2010 et *LeMonde.fr*, notamment « La mobilisation contre la réforme des retraites ne faiblit pas », 19 octobre 2010 (mis à jour le 20 octobre) et « Le point sur les perturbations de mercredi », 20 octobre 2010.

départ groupé proche de leur établissement est prévu.

Marie : « Et moi je me suis dit “ouh, ça commence à être sérieux”, y a des tracts qui tournent dans le lycée euh, commençaient à mettre, à coller des autocollants de manière sauvage dans le lycée, des affiches... » Elle affirme qu'en conséquence, elle-même et certains autres étaient plus ponctuels au rendez-vous du jeudi matin, où a finalement eu lieu le blocage.

Cette question du « sérieux » se trouve aussi au cœur des préoccupations des étudiants en odontologie. La préparation de leur préavis de grève génère de nombreuses questions pour les étudiants préoccupés de la légalité formelle de l'action. Ce sujet émerge spontanément et de façon récurrente dans leur discours : il fallait « voir que c'était sérieux », que « les choses [étaient] bien faites », « dans les règles ». Non seulement pour se prémunir contre le risque de sanctions, mais également pour s'assurer « qu'on allait vraiment le faire » (Nico).

Dans le cas de la mobilisation des *riders* de Bercy, lors d'un rendez-vous avec une connaissance où nous discutons entre autres de la création du compte Facebook, celle-ci me dit spontanément qu'il faudra le faire quand il y aura des informations à diffuser sur l'avancée des choses ou des actions prévues, « mais pas tout de suite : faut faire attention parce qu'il y a le risque qu'on ait quinze-vingt mecs qui lâchent des commentaires démotivés, après ça sera mort ». Il insiste pour attendre « au minimum » que l'on ait des soutiens, notamment associatifs, à afficher sur la page.

Bien entendu, on se gardera de surinterpréter des propos qui relèvent largement de la rationalisation. La réussite du déclenchement d'un blocage à Saint Vincent de Paul tient à une très brève coordination en situation que l'on a décrite au chapitre 2. Pour ce cas d'espèce comme pour les autres, comprendre un déclenchement implique de retrouver les traces des courts instants décisifs (et des interactions qui les précèdent) et non de se fier simplement à la sociologie spontanée livrée par les acteurs et au vague sentiment construit *a posteriori* selon lequel « ce jour-là, on a réussi parce qu'on y croyait vraiment ».

Cependant, ce sentiment, selon lequel on est disposé à s'engager dans une action si on est persuadé qu'elle se prépare avec « sérieux » et aura lieu²³⁷, n'est pas à négliger. Ne serait-ce que parce qu'il a eu le mérite de me conduire vers une hypothèse qui s'est progressivement révélée féconde. Une hypothèse qui exacerbe ce sentiment plutôt que de le tempérer, puisqu'elle consiste à dire que la croyance subjective dans le fait que l'action aura lieu n'est pas une variable parmi d'autres du

²³⁷ On notera que les intuitions des acteurs concernant les effets de la certitude sur le déclenchement ne sont pas absolument univoques. On relève un contre-usage dans le cas d'un lycée voisin de Zola où l'une des élèves m'explique que les organisateurs ont choisi d'annoncer publiquement qu'on organisait « quelque chose » sans jamais parler de « blocus », l'incertitude visant d'après elle à « éviter que les gens restent dormir chez eux ». Elle affirme pourtant ensuite que la plupart des lycéens comprenaient entre les lignes que le projet était de réaliser un blocus.

déclenchement mais la condition absolument déterminante à l'aune de laquelle les autres variables doivent être évaluées. Cette hypothèse dont j'ai présenté les principaux ressorts dans les pages précédentes semble résister à l'objectivation, qu'on la teste à l'échelle des acteurs (1) ou des actions auxquelles ils se joignent (2).

1) Test sur les conditions d'engagement des acteurs

Je prolongerai ici une série d'observations sur la participation à une mobilisation publiées en 1984 par Bert Klandermans²³⁸. L'un des constats centraux de Klandermans est que cette participation se présente largement comme une *self-fulfilling prophecy*. Le modèle qu'il présente à l'issue d'une étude statistique sur une mobilisation organisée par un syndicat néerlandais décline *grosso modo* de la façon suivante les facteurs de la *willingness to participate* des acteurs :

$$\begin{aligned} &[(\text{valeur du bien collectif en jeu}) \times (\text{expectations de l'obtenir par la mobilisation})] \\ &+ \\ &[(\text{valeur (subjective) de la réaction des « autres significatifs »}) \times (\text{expected participation de ces derniers})] \\ &+ \\ &[(\text{valeur des coûts/bénéfices de la participation}) \times (\text{expected coûts/bénéfices selon participation ou non})]^{239} \end{aligned}$$

Sans s'arrêter sur la tradition qui consiste à modéliser mathématiquement des données psychologiques et sociales, on retiendra un élément clé des corrélations dégagées par Klandermans : elles contredisent les intuitions qui sont à la base du paradoxe de Mancur Olson²⁴⁰ (ou du moins leur application aux mobilisations collectives). Là où l'approche d'Olson présente des acteurs qui limitent *a priori* les efforts s'ils savent que la mobilisation tournera sans eux, Klandermans montre que c'est en partie parce que les acteurs supposent qu'il y aura mobilisation, et que certains « autres significatifs » y seront présents, qu'ils le seront eux-mêmes²⁴¹.

²³⁸ Bert KLANDERMANS, « Mobilization and Participation: Social-Psychological Expansions of Resource Mobilization Theory », *American Sociological Review*, vol. 49, n° 5, 1984, p. 583-600.

²³⁹ *Ibid.*, p. 587.

²⁴⁰ *Logique de l'action collective*, Paris, Presses universitaires de France, 1978.

²⁴¹ Bert KLANDERMANS, « Mobilization and Participation... », art. cité, cf. notamment p. 588, 591 et 597 : « This article argues that the problem can be solved on a social-psychological level. Since people have expectations about others' behavior, they can formulate their "own" production functions. As the evidence presented demonstrates, this production function heavily influences the willingness to participate. On a collective level, the expectation that others will participate works as a self-fulfilling prophecy. Counter to Olson's argument, a collective good can motivate persons to participate in a social movement if they expect that others will also participate. Moreover, if the expectancy component is a little larger than zero, a collective motive to participate can exist if the

Le présent chapitre, à l'aide de l'observation qualitative de mobilisations, apporte des prolongations et précisions à ce modèle²⁴². Il s'en distingue pour deux raisons. Tout d'abord, parce que l'on s'intéresse ici exclusivement à la question du déclenchement. Mais aussi parce que la prophétie autoréalisatrice décrite par Klandermans concerne essentiellement l'importance – c'est-à-dire en somme le nombre de participants – d'une mobilisation dont le fait même qu'elle ait lieu résulte du travail d'organisations fortement institutionnalisées et est traité comme allant de soi. Or, celle à laquelle on s'intéresse ici concerne le fait qu'une mobilisation ait lieu ou non. Cette différence d'objet contribue à une réévaluation des différents termes de l'addition de Klandermans.

Le principal perdant de cette réévaluation est le premier terme, à savoir l'intérêt à se mobiliser au vu des biens collectifs officiellement en jeu, des espérances de les obtenir par la mobilisation et éventuellement de la perception par l'acteur de sa propre présence comme déterminante. Terme qui, malgré une opposition affichée, le rallie encore partiellement aux intuitions d'Olson. La première partie de ce terme (à savoir la valeur du bien collectif en jeu) semble accessoire dans les cas que j'ai étudiés ici où elle est évincée par des motivations liées à la participation en elle-même²⁴³. Sans doute est-ce en partie lié au fait qu'il s'agit ici de mobilisations incertaines en construction, là où Klandermans s'intéresse à une mobilisation dont l'organisation est avancée et dont les questionnements ont plus de chance de tourner autour la satisfaction des revendications. Comme on l'a vu en introduction et au chapitre 1, il existe bien entendu, préalablement au processus de mobilisation, des acteurs intimement attachés aux biens collectifs revendiqués, mais tout porte à croire que ce point n'est pas une condition nécessaire au déclenchement de la protestation. Quant au reste du premier terme (l'espoir de décrocher le bien collectif par la mobilisation et notamment par sa propre participation à celle-ci), même dans le cas étudié par Klandermans, la valeur que lui accorde l'auteur a de fortes chances de résulter d'un artefact. Car la question de savoir, pour chaque acteur, si sa propre participation « compte » pour la réussite (au plan ici de la satisfaction des revendications) d'une manifestation de grande taille a tout d'une imposition de problématique. On imagine aisément que, conformément aux résultats obtenus, les plus impliqués et actifs tendront davantage, par rapport aux autres, à rationaliser leur participation en répondant par l'affirmative. Mais combien d'acteurs ont sincèrement pensé, au moment de se décider à y aller, qu'ils faisaient le bon choix car leur propre participation allait changer la donne ? Même dans les cas étudiés pour la présente thèse, l'approche qualitative n'a pas permis de voir émerger cette préoccupation.

collective good is valued highly (cf. Oberschall, 1980). If a person comes from a supportive social background (positive social motive) then there can be quite a few nonsocial costs of participation (negative reward motive) before the balance turns to the negative ».

²⁴² On mettra de côté ici les critiques sur les décompositions par étapes de mobilisation que l'on retrouve chez Klandermans et qui sont particulièrement développées dans Bert KLANDEMANS et Dirk OEGEMA, « Potentials, Networks, Motivations, and Barriers: Steps Towards Participation in Social Movements », *American Sociological Review*, vol. 52, n° 4, 1987, p. 519-531.

²⁴³ Voir chapitre 1.

Si le troisième terme (les coûts et bénéfices directement liés à la participation) a une importance indéniable à différentes étapes des cas de mobilisation étudiés, le moment où se joue l'engagement de ceux qui déclenchent objectivement l'action collective est celui où règne le deuxième. La sous-partie précédente sur les tâtonnements qui précèdent cet engagement visait à voir concrètement comment et pourquoi les uns sont si sensibles, à ce moment clé, à la présence ou non des « autres » – et entre autres des « autres significatifs ». Celle-ci vise simplement à en apprécier les résultats objectifs²⁴⁴.

Le principe du test est simple : il consiste à relever quels acteurs ont participé ou non aux déclenchements de différentes actions et à observer les caractéristiques de chacun d'entre eux à ce moment, au regard de quatre grandes variables auxquelles on peut ramener les différentes recherches sur l'émergence d'action collectives protestataires²⁴⁵. Les variables portent sur la perception des biens collectifs en jeu, des bénéfices liés à la participation, de la légitimité de l'action et des chances qu'elle survienne. Elles seront détaillées un peu plus bas.

L'honnêteté intellectuelle m'interdit de tester de façon détaillée ces variables pour chacune des actions étudiées. L'étude par archives des émeutes lyonnaises ne permet pas de recueillir les informations suffisantes pour cela. Les cas des étudiants dentistes et des lycéens semblent valider l'hypothèse testée (les individus ayant déclenché le premier blocage de Zola étant précisément ceux qui s'étaient accordés avec certitude sur le rendez-vous, par exemple). Mais appliquer le test à ces cas conduirait vraisemblablement, comme dans le travail de Klandermans, à ériger en variable de l'engagement initial ce qui relève parfois de la réinterprétation *a posteriori*. Seul le dispositif de l'expérience de Bercy permet d'appliquer ce test de façon rigoureuse. Rigoureuse ne signifie pas pour autant dépourvue de biais et il convient de préciser les conditions et limites du test.

Première remarque sur ce point, les individus testés sont ceux qui ont été mentionnés dans les pages concernant les tentatives de collage. Ils forment un spectre relativement large au vu de l'ampleur de l'expérience, mais ne recouvrent en aucun cas l'ensemble des participants potentiels qui auraient été

²⁴⁴ Ces résultats peuvent sembler contredits par la thèse défendue par Pamela Oliver, selon laquelle les personnes se lançant dans une action collective locale sont plutôt celles qui sont pessimistes sur la participation des autres (« If you don't do it, nobody else will »). Il n'en est rien. Le fait que des enquêtés actifs dans une telle action répondent lors d'une enquête quantitative que les autres n'aident pas assez pourrait relever d'une simple rhétorique de valorisation de leur propre investissement. Et surtout, il s'agit d'une évaluation globale de l'inertie du reste de la communauté. Cela ne s'oppose pas à ce que le déclenchement de l'action repose sur la certitude d'y trouver quelques autres personnes au moins. Pamela OLIVER, « "If You Don't Do it, Nobody Else Will": Active and Token Contributors to Local Collective Action », *American Sociological Review*, vol. 49, n° 5, 1984, p. 601-610.

²⁴⁵ J'éviterai de me répéter ici, la plupart des travaux ou courants de recherche dont sont issues ces propositions sont mentionnés en introduction. Pour un rappel très sommaire, on peut trouver ces variables sous différents noms dans trois publications fondatrices en particulier : Mancur OLSON, *Logique de l'action collective*, Paris, Presses universitaires de France, 1978 (mais surtout les travaux d'Albert Hirschman et Daniel Gaxie sur l'action collective mentionnés en introduction) pour ce qui est des biens collectifs en jeu et des coûts et bénéfices liés à l'action collective ; William A. GAMSON, Bruce FIREMAN, Steven RYTINA, *Encounters with Unjust Authority*, *op. cit.* en ce qui concerne la construction d'une forme de légitimité à agir collectivement ; et bien entendu Bert KLANDERMANS, « Mobilization and Participation... » mentionné quelques lignes plus haut.

« tentés » par la participation. Le choix narratif qui m'a conduit, sur l'ensemble des noms mentionnés dans mes notes d'enquête ou ayant été en rapport avec le Collectif de défense de Bercy, à sélectionner ces individus, repose principalement sur le fait que ces derniers ont eu au moins un échange avec moi dans le cadre de la préparation d'une réunion ou autre action – qu'ils connaissent mon nom ou que je m'exprime auprès d'eux derrière le masque du Collectif. Cela inclut ceux qui se sont effectivement rendus à des rendez-vous (à l'exception de l'ami d'Elliot et l'ami de Sylvain sur lequel je n'aurai pas d'information). C'est à cette condition, qui permet tout de même d'observer au gré des hasards, des profils et situations assez diverses, que je pouvais recueillir suffisamment d'informations pour remplir les cases du test²⁴⁶.

Seconde remarque, bien entendu, je ne suis pas dans la tête de ces individus et il a fallu définir des critères basés sur l'observation de leurs propos et gestes pour les situer au regard des quatre variables testées. Voici donc les variables et les modes d'évaluation qui leurs sont associés :

1 – La perception d'une chance d'obtenir un ou des biens collectifs auxquels on attribue subjectivement de l'importance. Cette variable est complexe à aborder en raison du flou autour de la valeur accordée aux biens collectifs « officiels » et annexes revendiqués dans la mobilisation et du fait que cette valeur est souvent construite pendant le processus de mobilisation²⁴⁷.

Pour le cas de Bercy, l'évaluation est basée sur un indice en quatre points :

0 : l'individu testé fréquente très rarement ou jamais les lieux de glisse de Bercy ;

1 : l'individu fréquente le skatepark de Bercy ou un autre spot à proximité mais il ne fréquente pas ou très rarement le spot du POPB menacé de démolition ;

2 : l'individu fréquente régulièrement le spot du POPB ;

3 : l'individu fréquente régulièrement le spot du POPB et y est attaché depuis de nombreuses années, que je le sache parce que je le connais ou qu'il en ait fait état oralement ou par des messages et commentaires en ligne.

L'indice comporte bien sûr des zones de subjectivités et ne recouvre pas certaines revendications annexes comme la négociation d'un skatepark supplémentaire à proximité ou d'une extension de celui de Bercy, mais les résultats présentés plus bas montreront que cet ajout n'aurait pas entraîné de différence notable.

2 – La perception anticipée de formes de bénéfices matériels ou immatériels liés à la participation.

²⁴⁶ Le test n'a d'ailleurs pas été appliqué aux deux tentatives de réunion, les modalités d'organisation de ces tentatives ne m'ayant pas permis de recueillir d'informations précises sur les personnes susceptibles de s'y rendre. Je reviendrai sur ces tentatives dans la sous-partie suivante.

²⁴⁷ Cf. introduction et chapitre 1.

La principale difficulté pour tester cette variable réside dans le fait que ces bénéficiaires peuvent être très divers et sont quasiment toujours présents au moins de façon élémentaire dans une action contestataire, du seul fait des formes d'autosatisfaction qui résultent de la participation à une lutte collective.

L'indice tiendra ici compte de deux formes de rétributions dont j'ai relevé l'importance relative pendant la période d'expérience :

Les affiches et stickers du collectif ont eu un certain succès en ligne et plusieurs riders, par des commentaires, des messages ou de vive voix (avant ou pendant une action) m'en ont demandé des exemplaires. Un point sera attribué à ceux qui en font partie.

Un point sera également attribué à ceux qui font savoir à leur entourage par un moyen dont j'ai eu connaissance qu'ils participent à une action du Collectif (message en ligne, publication de photos...). Malgré le risque d'interprétation erronée, j'ai choisi ici de prendre en compte les publications qui précèdent un rendez-vous, mais aussi celles qui le suivent et peuvent donner une idée d'une forme de fierté associée au fait de participer à la Cause.

Chacun aura donc ici une note allant de 0 (aucun élément relevé pour la recherche de rétributions) à 2 (les deux types d'éléments sont relevés).

3 – L'inscription de l'attitude des individus testés dans des cadres cognitifs ou discursifs légitimant l'action (« cadre d'injustice » au sens de Gamson ou sentiment de défendre une position légitime) à au moins un moment dans les jours précédant les rendez-vous. Le cadre d'injustice étant une construction collective et situationnelle, la volonté d'évaluer cette inscription au niveau individuel pose évidemment des difficultés qui expliqueront les trop nombreux points d'interrogations dans la colonne 3.

L'indice repose ici sur les propos tenus, généralement en ligne, par les individus concernés dans les jours précédant immédiatement l'action ou la tentative d'action (leur position ayant pu évoluer dans le temps). Certains ont souligné que « nos » pratiques de glisse à Bercy étaient « illégales » ou n'étaient pas un combat important, on leur attribuera 0 point ; d'autres ont émis des informations sur la nécessité que les politiciens reconnaissent les riders, ils auront 1 point.

4 – Enfin, la variable qui est au centre de la présente thèse : le fait d'être certain ou non que l'action aura lieu.

Les diverses conditions d'acquisition de cette certitude seront l'objet des deux chapitres suivants. L'évaluation reposera ici simplement sur le dispositif expérimental présenté plus haut : ceux qui ont consulté ou visualisé les informations visant à créer cette certitude (informations concernant un supposé collage précédent et la présence garantie d'autres colleurs...) auront 1 point. En l'absence d'exposition à des informations de ce type, ils auront 0 points.

Tableau 4²⁴⁸ : Conditions d'engagements ou non engagements des acteurs dans les collages organisés pour l'expérience de Bercy²⁴⁹

²⁴⁸ Note sur les tableaux des chapitres 3 et 5 : Dans le cadre de cette thèse, je me suis posé (et des relecteurs m'ont posé) à plusieurs reprises la question du recours à certaines techniques traditionnelles ou systématisées de traitement des données pour les divers tests de corrélations. L'idée de l'analyse quali-quantitative comparée (AQQC) s'est présentée à plusieurs reprises. Mon projet dans le cadre de ces tests était davantage de dégager des faisceaux d'indices ou de mettre en avant le rôle d'une ou deux conditions déterminantes parmi un petit nombre de variables clés que d'attribuer les déclenchements à une hypothétique combinaison complexe de variables. Je n'ai donc pas adopté les conventions de l'AQQC, même si les tests *ad hoc* que j'emploie s'en rapprochent à certains égards. J'ai par ailleurs eu recourt, à des fins purement exploratoires, à l'analyse des correspondances multiples (ACM). Même si la méthode est généralement considérée comme inappropriée pour les petits effectifs, elle a contribué à dégager, avant de les tester de façon plus ajustée, les hypothèses qui sont au centre de mon approche du déclenchement des mobilisations.

²⁴⁹ La plupart des informations permettant d'attribuer les indices aux différents protagonistes sont disponibles dans la partie ou les chapitres qui précèdent. Celles qui n'y sont pas ou sont peu clairement mentionnées seront ajoutées dans cette note.

Collage d'affiches : Elliot, variable 3 : celui-ci évoque à un moment une pétition plus ancienne « contre l'interdiction du skate à Bercy » et me dit entre autres qu'il ne « faut pas que les riders se laissent faire » face à de telles mesures. Elliot, variable 4 : je fais en sorte de lui faire croire à la participation d'autres personnes (cf. partie précédente), même si la manœuvre est encore très sommaire, et le fait qu'il tente de me téléphoner avant que nous nous retrouvions peut être interprété tant comme une façon de prouver ma venue à son ami que comme une marque d'incertitude. Francis, variable 2 : Francis est engagé depuis longtemps dans des démarches collectives autour de la promotion du roller au niveau municipal (cf. chapitre 1), il parle de sa participation à plusieurs autres acteurs associatifs. Sur la variable 3, cf. son discours notamment dans le chapitre 1. Matt, variable 1 : Je connais Matt depuis plusieurs années et sais qu'il a beaucoup fréquenté le spot. Matt, variable 3 : Matt tient face à moi un discours suggérant l'attribution d'un point, mais je ne relève aucune prise de position hors de ces conversations (sur des réseaux sociaux ou en face-à-face avec d'autres personnes).

Collage de stickers, première tentative : Gabriel, variable 1 : Je connais Gabriel depuis plusieurs années et sais qu'il a beaucoup fréquenté le spot et y est encore fortement attaché. Gabriel, variable 3 : Gabriel intervient fréquemment par des commentaires ou dans des discussions en ligne. Ses prises de position alternent au long de la mobilisation entre dénonciations ou critiques du projet immobilier et commentaires désabusés sur le fait qu'il ne voit pas pourquoi la municipalité s'intéresserait aux *riders*, ce de manière trop resserrée pour dégager un indice. Sylvain, variable 1 : Sylvain fait du parkour, il fréquente régulièrement le POPB mais les zones où il pratique sa discipline ne sont dans l'ensemble pas menacées par le projet de démolition. Sur le reste, cf. paragraphe précédent. Sylvain, variables 2 et 3 : Sylvain publie et partage à plusieurs reprises sur Facebook des éléments en rapport avec le Collectif de défense de Bercy. Il me demande également des stickers quand il en découvre l'existence. Outre ses publications sur Facebook, il défend l'importance de protéger le POPB face à plusieurs de ses amis traceurs lorsque je le rencontre à Bercy. Sur le reste, cf. paragraphe précédent.

Collage de stickers seconde tentative : Francis et Gabriel, variable 4 : tous deux ont été exposés aux informations en question mais ont également vu ou entrevu l'échec des « réunions » précédentes que j'ai tenté de masquer aux yeux des autres. Sur le reste, cf. paragraphes précédents.

Indices	1 – Bien collectif (0, 1, 2 ou 3)	2 – Bénéfices liés à la participation (0, 1 ou 2)	3 – Cadre légitimant l'action (0 ou 1)	4 – Exposition aux infos visant à rendre l'action certaine (0 ou 1)	5 – Venue au rendez-vous (non ou oui)
Collage d'affiches					
Elliot	2	1	1	1	oui
Francis	0	1	1	0	non
Matt	3	0	?	0	non
Salif	?	?	?	0	non
Collage de stickers, première tentative					
Etienne	0	2	?	0	non
Francis	0	1	1	0	non
Gabriel	3	0	?	0	non
Khalid	0	1	?	0	non
Sylvain	1	2	1	0	non
Collage de stickers, seconde tentative					
Etienne	0	2	?	1	oui
Francis	0	1	1	?	non
Gabriel	3	1	?	?	non
Khalid	0	1	?	1	oui
Sylvain	1	2	1	1	oui

Les biais de sélection de l'effectif et les limites liées au travail d'objectivation incitent bien sûr à observer le tableau avec précaution et à le voir non comme une épreuve décisive mais comme une parcelle du faisceau d'indices qui sera développé de façon plus approfondie dans les pages et chapitres qui suivent. Reste que s'en dégagent plusieurs observations significatives.

La première, qui confirme les observations du chapitre 1, est une déconnexion nette entre l'attachement au bien collectif en jeu et la participation à l'action. On peut objecter que cette déconnexion résulte potentiellement du fait que les personnes attachées à ce bien collectif ne croient pas à la possibilité d'obtenir satisfaction par la mobilisation. Mais rien ne permet de supposer que ceux qui ont agi croyaient davantage à cette possibilité. Par ailleurs, Matt, Gabriel et Elliot, les plus attachés au POPB, ont envisagé avec sérieux l'idée selon laquelle la mobilisation pourrait être au moins un moyen de négocier avec la municipalité l'installation d'équipements de type skatepark ou *street plaza*²⁵⁰.

La seconde est que les participants à l'action se recrutent tendanciellement parmi ceux qui peuvent en anticiper une forme de bénéfice et dont les discours légitiment la mobilisation (bien que cette condition ne soit pas nécessaire, cf. chapitre 1 sur les militants altruistes). Mais aussi que ces deux conditions sont remplies si aisément et largement que l'affirmation sonne comme une tautologie et

²⁵⁰ Petits skateparks ou ensembles d'éléments de mobiliers urbains destinés à la glisse et évoquant les pratiques « de rue » (marches, murets, petites barres métalliques...).

ne permet pas de comprendre ce qui détermine la participation d'individus à une action incertaine. Le risque tautologique m'a d'ailleurs dissuadé d'intégrer dans le tableau la disponibilité biographique qui, par définition, repose souvent plus sur des choix de priorités que sur des caractéristiques de disponibilité « objectives ». L'intégration de telles caractéristiques n'aurait en outre pas conduit à valider leur importance : la plupart des participants ont effectué des déplacements relativement importants malgré des cours le même jour, Gabriel et Matt sont à l'époque au chômage et vivent relativement près du quartier de Bercy. Ma propre disponibilité biographique a certes été décisive en ce qu'elle a été la condition pour mettre en place le dispositif d'expérience.

La troisième est que chez ceux qui sont intéressés par la mobilisation incertaine, la participation semble étroitement corrélée – c'est ici un euphémisme – avec l'acquisition d'informations rendant l'action certaine à leurs yeux. C'est précisément ceux qui « savaient » – à tort – que les actions du Collectif étaient des réussites qui sont venus.

En outre, un constat récurrent tend à confirmer le poids de la crainte de se retrouver seul : toutes les personnes que je ne connaissais pas personnellement sont venues par deux. Au premier collage, Elliot a fait venir un ami à lui. Au dernier collage, Sylvain est venu accompagné aussi, et Etienne et Khalid, qui se connaissaient, sont venus ensemble. Pour ne pas me rendre seul aux deux tentatives de réunion, j'ai moi-même insisté lourdement et usé du « pied dans la porte » auprès de Francis en lui présentant le rendez-vous pas seulement comme une forme d'action collective mais comme une occasion de se voir pour parler de centres d'intérêt communs. De la même façon, les recrutements, par certains participants de camarades d'aventure reposent sur des techniques de très petite échelle consistant à mettre en avant ce qui n'est pas de l'ordre de l'action collective. Elliot fait venir son ami pour skater, l'ami de Sylvain l'accompagne entre deux cours puis lui donnera « un coup de main ». On peut tenter d'expliquer cela par une « simple » volonté de ne pas faire le trajet seul. Mais s'en contenter serait ignorer les traits communs entre ces accompagnateurs et les militants altruistes décrits deux chapitres plus haut, qui laissent penser que la préparation d'une action protestataire est un cadre particulièrement favorable à la volonté de ne pas faire de trajets seul...²⁵¹

Dernière remarque, le fait que ces participants que je ne connais pas préfèrent venir accompagnés d'un ami semble confirmer que la crainte de se retrouver seul, qu'elle soit liée au ridicule ou à d'autres formes de sanction, n'est pas seulement – comme le laisse penser l'équation de Klandermans – une affaire de gestion de façade face aux « autres significatifs ». Ce qui est ici en jeu est un rapport aux « autres » de façon plus générale, qu'il s'agisse de proches ou non.

²⁵¹ Cette observation est souvent faite aussi pour la préparation d'actions collectives certaines, comme lors des départs en manifestations. La fréquence de ces recours à l'entourage direct est sans doute l'un des principaux arguments qui affaiblissent le travail de compréhension de l'action collective réalisé par les psychosociologues (cf. notamment les remarques en début de chapitre sur l'expérience de Gamson).

2) Test sur les conditions de réussite des déclenchements

Après ce point sur les conditions d'engagement des individus dans une action incertaine, il importe d'observer et objectiver les résultats de ces engagements en termes de réussite ou non des déclenchements d'actions. Ce deuxième test ne permet pas de traiter de l'ensemble des variables envisagées plus haut, pour des raisons tenant aux matériaux utilisés pour les différentes enquêtes. Mais ses résultats sont essentiels au regard de l'hypothèse centrale de ce chapitre.

J'ai ici relevé chronologiquement l'ensemble des tentatives de déclenchement et des déclenchements d'actions collectives traités jusqu'ici et sur lesquels les informations étaient suffisantes, à l'exception des émeutes lyonnaises qui seront l'objet de tableaux détaillés au chapitre 5. Pour chaque cas, on trouvera ici les types d'actions envisagés et identifiés selon les termes courants qui permettent aux acteurs potentiels de se représenter en quoi consiste l'action²⁵² : blocage d'un lycée, réunion, collage, grève. Les actions mentionnées sont celles qui marquent le déclenchement d'une séquence d'action collective au sens de la définition donnée au chapitre 2 : est considérée comme déclenchement le début de la première action collective qui suit une période de séparation relativement longue entre les participants donnant lieu à une reprise de la vie quotidienne ordinaire (au moins une nuit, une journée...). Les outils construits pour cette thèse sont destinés à expliquer le déclenchement d'un blocage à 6 ou 7h du matin, mais pas celui du départ collectif en manifestation qui suit. J'ai également relevé les cinq types de données suivants :

1 – Les principaux « facteurs de probabilité » de l'action. On reviendra en détail sur cette notion au chapitre suivant, mais il s'agit ici d'identifier les éléments, dans le flux d'informations auxquels pouvaient être exposés les participants potentiels, les plus fortement susceptibles de leur offrir la certitude subjective qu'une action aura bien lieu (un simple message annonçant un rendez-vous d'action ne constituant généralement pas une telle certitude).

On y trouvera les engagements en co-présence lors desquels des individus peuvent s'assurer qu'ils ne seront pas seuls, pour s'engager eux-même : engagements fermes et pris directement entre amis proches dans les jours qui précèdent l'action (comme dans le cas d'Aylan et ses amis pour le premier blocage du lycée Zola), engagements en co-présence sur les lieux et juste avant l'action potentielle (lycée Saint Vincent de Paul) ou juste avant un engagement formalisé (préavis de grève). On prendra garde, à ce propos, à ne pas confondre les conditions d'engagement (qui nous intéressent ici) et l'engagement lui-même : la signature du préavis de grève par les étudiants en

²⁵² Cf. éléments de définition sur la typification de l'action au chapitre 2.

odontologie est un engagement formel, mais on a vu plus haut que la clé de compréhension de cette signature réside dans des moments de co-présence et de tâtonnement où les uns observent les marques d'engagement des autres.

On trouve aussi, parmi ces facteurs de probabilité importants, les constats et preuves de réussite de l'action précédente, comme dans le cas du canular mis en place pour l'expérience de Bercy. Cette liste de facteurs de probabilité est très loin d'être exhaustive, elle sera élargie et approfondie au chapitre suivant.

2 – Le nombre de personnes informées et sollicitées pour participer au lancement de l'action. Trois variables seront ici distinguées : nombre d'individus étant à un moment au courant d'un rendez-vous ; nombre d'individus ayant démontré une forme d'intérêt pour ce rendez-vous ; nombre d'individus, le cas échéant, directement sollicités par des organisateurs pour participer.

3 – Le nombre d'individus présents aux rendez-vous.

4 – Le taux de présence approximatif basé sur le quotient individus présents / individus sollicités. Ce taux, quand il peut être mesuré, vise juste à donner une idée de l'efficacité du travail de mobilisation et du contexte. Il ne permet pas de comparaison rigoureuse. Par ailleurs, la formule utilisée ne doit pas faire oublier que, comme on vient de le voir pour l'expérience de Bercy, les participants ne font pas forcément partie des groupes de personnes directement informées ou sollicitées. On notera également pour l'expérience de Bercy que ma propre présence à chaque tentative est comptée dans les variables 2, 3 et 4.

5 – La réalisation ou non de l'action.

Pour alléger le tableau, j'ai choisi de regrouper sur une seule ligne la plupart des jours de blocage du lycée Zola pour lesquels les données étaient similaires.

Ici encore les précisions nécessaires seront en note de bas de page, mais la plupart des informations sont issues des récits présentés plus haut. J'ai tenté au mieux de rendre les données disponibles aux lecteurs afin d'éviter la tentation tautologique consistant à ne voir de facteurs de probabilité importants ou décisifs que dans les cas d'actions réussies. Malgré cela, les limites du travail d'objectivation et l'échelle du test font que ce dernier ne saurait être présenté comme une preuve absolue de la thèse que je défends. Il n'est toujours pas question de se contenter d'un seul tableau, mais plutôt de l'analyser, avec ceux des chapitres 3 et 5, comme un des rayons clés du faisceau d'indices dont l'ensemble des corrélations semblent valider cette thèse.

Tableau 5 : Conditions de réalisation ou non des tentatives d'actions protestataires²⁵³

Variables	1 – Principaux facteurs de probabilité (oui ou non)	2 – Nombre d'informés/intéressés/sollicités	3 – Nombre de présents au rdv	4 – Taux de présence (3/2)	5 – Réal. de l'action (oui ou non)
Lycée Zola					
Blocage (1 ^{er} jour)	engagements en co-présence entre proches	* / * / 4	4	100%	oui
Blocage (jours suivants)	réussite du jour précédent	*	~15		oui
Blocage (rentrée scolaire)	engagements directs entre proches	* / * / ~10	4	~40%	oui
Lycée Saint Vincent de Paul					
Blocage (1 ^{er} jour)	/		2		non
Blocage (2 ^e jour)	/	*	7 ou 8		non
Blocage (3 ^e jour)	/		?		non
Blocage (4 ^e jour)	engagements en co-présence juste avant l'action		5 à 7		oui
Etudiants en odontologie					
Grève sur le lieu de travail (1 ^{er} j.)	engagements en co-présence avant préavis	~70 / ? / ~70	~15	~20%	oui
Expérience de Bercy					
Collage d'affiches	réussite de l'action précédente (canular)	6 / 6 / 6	3	50%	oui
Réunion tentative 1	/	~700 / 6 / 6	2	33%	non
Réunion tentative 2	/	~700 / 6 / 6	2	33%	non
Collage de stickers 1	/	~20 / 7 / 7	1	14%	non
Collage de stickers 2	réussite de l'action précédente (canular)	~20 / 7 / 7	5	71%	oui

²⁵³ Les * correspondent à des rendez-vous au sujet desquels l'information a circulé essentiellement par des chaînes de SMS entre lycéens ou par bouche-à-oreille au lycée lors du blocage du jour précédent, pour lesquels on ne peut donc pas chiffrer le nombre d'informés – sauf, dans le second cas, à rapporter l'effectif total de l'établissement.

La quinzaine de participants pour les étudiants en odontologie correspond à ceux qui ont pris effectivement part au déclenchement, le nombre de grévistes participant activement à la journée s'élevant plutôt à une vingtaine. Si l'on prend en compte les journées suivantes, une trentaine auront participé activement à des actions dans le cadre de cette grève.

Pour l'expérience de Bercy, les « 700 » sont basés sur les « vues » enregistrées pour les publications sur Facebook par lesquelles ont été diffusés rendez-vous et appels à participer, environ 24h avant la tentative. Ces « vues » correspondent en réalité au passage de l'élément sur l'écran d'une personne et n'augurent pas de la lecture du texte. Ces 700 correspondent aux nombres de vues maximum attribuées à l'une des publications du Collectif de défense de Bercy concernant chacune des deux tentatives de réunion. Ils ne tiennent pas compte du fait que les publications de rappel n'ont pas forcément été vues par les mêmes personnes que les publications qui les précèdent. Ils ne tiennent pas non plus compte des partages de ces publications faits par quelques personnes.

Poids des facteurs de probabilité, des conditions particulières et du doute dans les déclenchements

Les résultats convergent ici pour donner un poids déterminant à la présence de facteurs qui garantissent la tenue de l'action. Cette convergence se vérifie notamment dans les résultats positifs des canulars de l'expérience de Bercy, dont le second a « résisté » aux conditions très défavorables liées à la météo et aux incidents dans les transports en commun, faisant venir quatre personnes autres que moi (dont deux fournissant un effort spécialement important au vu de leurs faibles habitudes de déplacement dans Paris) pour seulement six ayant suivi la conversation sur le rendez-vous. De façon générale, ce tableau doit être lu à la lumière des récits présentés plus haut sur les conditions particulières de chaque déclenchement.

Une question encore en suspens sur ces conditions particulières est celle de l'effet du mode d'action envisagé dans la réussite ou l'échec du déclenchement. La réussite de certaines actions plutôt que d'autres lors de l'expérience de Bercy résulte-t-elle du choix du collage ? On verra dans les derniers chapitres que le choix du mode d'action joue bien entendu sur les perceptions du probable ou du certain. Mais l'hypothèse d'un lien plus direct ne semble ici pas résister à trois observations. Tout d'abord, au vu des récits présentés plus haut sur le déroulement des tentatives de réunion, il est manifeste que ces tentatives ont intéressé du monde et que ce qui était en cause dans l'échec n'était pas le nombre de personnes sur les lieux et intéressées par le principe de la réunion, mais l'absence de conditions garantissant à chacun que quelque chose allait se passer²⁵⁴. Ensuite, il est peu probable, au vu de la gêne manifestée avant et pendant l'action par les participants, que le collage soit vécu comme un mode d'action spécialement plus attractif. Enfin, quand bien même c'est l'idée du « collage » qui attirerait les riders vers l'action, l'hypothèse des facteurs de probabilité reste déterminante au vu de l'ensemble du tableau et de la comparaison entre les déroulements des deux dernières tentatives de collage.

Un autre élément – certes mineur – de l'expérience tend à valider la thèse qui met au centre la probabilité subjective de l'action : les participants aux deux collages réussis sont pour la plupart des personnes qui ont découvert la page du Collectif peu avant lesdites actions. Ils sont donc de ceux qui ont vu sur cette page un nombre relativement

²⁵⁴ En outre, il est difficile de penser qu'une réunion dans un café soit vécue par les participants potentiels comme une action rébarbative en soit, d'autant qu'elle peut aisément être transformée en moment convivial débarrassé du poids de l'action contestataire (c'est d'ailleurs ce qui s'est passé lors des tête-à-tête avec Francis). Il apparaissait cependant justifié de traiter les réunions envisagées pour l'expérience de Bercy comme des formes d'actions contestataires en soi (contrairement, par exemple, à celles qui précèdent le préavis de grève des étudiants en odontologie) parce qu'elles appelaient à un rendez-vous des personnes supposées « vouloir agir » et étaient dès leur annonce soumises aux mêmes formes de dérision dans les commentaires et discussions que les actions contestataires au sens plus strict. Voir éléments de définition en introduction de la thèse.

massif de *likes* et de publications sans suivre en temps réel la progression et les actualités en demi-teinte qui ont marqué la brève histoire du Collectif.

Pour les étudiants en odontologie, si la dernière réunion préalable à la grève décrite par les enquêtés est celle où ils font mouche, c'est clairement en raison des multiples marques d'engagements offertes par des individus en vue. Et éventuellement d'un autre élément :

Notes d'entretien avec les étudiants en odontologie : « Nico tient à ajouter (il commence à le dire puis, laissant finir un autre, me demande de lui rappeler de finir) ce qu'il affirme comme un souvenir marquant : “à la troisième réunion, certains étaient pas convaincus, ce qui a été super important aussi, c'est que nous on a quand même poussé le truc en disant ‘avec ou sans vous, nous on la fait’, ‘vous êtes avec nous ou pas, on la fait de toute façon’. [...] ça a dû les convaincre dans leur psychologie” ». Cet engagement facial semble n'avoir été pris par des membres du petit groupe de départ qu'une fois sûrs qu'ils ne seraient pas seuls – après une rapide concertation en aparté et grâce aux interventions précédentes et indices observés sur les convictions que ces dernières ont emportées – même s'ils peuvent encore être minoritaires.

On notera que le tableau ci-dessus ne tient pas compte des facteurs affaiblissant fortement la probabilité subjective de l'action comme, pour la première tentative de réunion du Collectif de défense de Bercy, le nombre quasi-nul d'inscrits à l'évènement comparativement à ce que le nombre de personnes « *likant* » la page laissait augurer.

On ne peut cependant pas relever pour chaque échec de « facteurs d'improbabilité » majeurs, ce qui pose une question fondamentale sur les contradictions supportées par les participants potentiels dans le flux d'informations concernant la probabilité de l'action à venir : quels sont les effets du maintien d'un doute sur cette probabilité ? Le doute subjectif joue-t-il de façon « proportionnelle » sur le nombre d'engagements et de participations individuelles, rendant l'action objectivement incertaine ? Ou est-il prohibitif et fatal au passage à l'acte ? Sur les mobilisations incertaines étudiées ici, l'action a lieu quand un ou quelques facteurs décisifs la rendent certaine aux yeux des participants potentiels au moment où ils s'engagent, ce qui plaide pour la seconde option. Cela ne signifie pas que le doute doit être absent de l'historique de la mobilisation : comme on l'a vu plus haut, les jours ou heures qui précèdent les seuils d'engagements sont généralement émaillés d'informations contradictoires. Et une partie des individus intéressés peut rester dans l'incertitude sans que cela n'empêche un déclenchement réalisé par d'autres.

Conclusion du chapitre 3 : évaluer ressources et facteurs à l'aune des certitudes qu'ils créent

Le déclenchement du premier blocage au lycée Zola contribue à confirmer le poids déterminant des facteurs de probabilité, mais a surtout pour intérêt d'en montrer la simplicité. Une spécificité de ce cas est la concurrence dans le passage à l'action entre les élèves mobilisés autour de la JC et la bande d'amis d'Aylan. Alors que les premiers – partiellement formés et rompus aux techniques de l'action collective – jugeaient qu'un blocage réalisé « à l'arrache » (comprendre trop tôt, sans préparation préalable de matériel et de supports d'information) était voué à l'échec, les seconds ont livré une démonstration d'efficacité et de simplicité en montrant que leur seul engagement à lancer l'action suffisait par définition à le faire. Les premiers mobilisaient une sociologie indigène de la mobilisation partagée dans nombre d'organisations, soulignant que l'action ne peut se faire indépendamment de la réunion de conditions de préparation et d'information des élèves et enseignants exigeant au moins une journée d'organisation en plus. Ils la mobilisaient potentiellement à juste titre, dans la mesure où l'objectif visé dépassait le déclenchement de l'action et concernait sa durée, sa légitimation, voire la satisfaction de ses revendications. Les seconds, en anticipant d'une journée, ont constaté qu'il leur suffisait de se donner rendez-vous et d'y aller, le contexte national apparaissant favorable pour que le décollage de l'action suive malgré la défaillance d'information des élèves. Même si le rôle des élèves proches de la JC a été important dans la « prise en main » ultérieure du mouvement, ce sont Aylan et ses amis qui ont isolé les seuls leviers du déclenchement de l'action, leviers que j'ai cherché à tester et préciser dans l'expérience de Bercy.

Ces leviers sont en somme ceux annoncées en première page de cette thèse : pour que le déclenchement d'une action de protestation collective ait lieu, des participants doivent s'y engager de diverses manières, formelles ou informelles. Il est absolument déterminant, pour cela, qu'ils aient la certitude que l'action aura lieu. Les tests présentés dans ce chapitre confirment cette condition. Ils présentent évidemment des limites, et il appartiendra aux chapitres suivants et à des recherches ultérieures sur d'autres terrains de mobilisations de confirmer ou infirmer la thèse²⁵⁵. Mais la forte cohérence des résultats tend à valider l'affirmation posée en introduction. Et à la préciser : les chances du passage à l'acte ne sont pas proportionnelles à la force d'une croyance. Le déclenchement a lieu si et seulement si des participants potentiels ont la certitude absolue de ne pas être seuls à se lancer. Si cela va de soi, pourrait-on dire.

Les récits présentés plus haut visent à décrire les ressorts de cette condition. Malgré les intuitions de

²⁵⁵ L'ambition de cette thèse consistant à poser et tester une théorie réfutable au sens popperien. Karl POPPER, *La logique de la découverte scientifique*, Paris, Payot, 2007.

certains acteurs sur ce sujet, celle-ci ne repose pas sur la maîtrise pleinement consciente d'une règle. Elle est le fruit d'un enchaînement de logiques de situations dans lesquelles les acteurs, voyant s'approcher l'éventuel moment de se jeter à l'eau, tâtonnent pour savoir qui d'autre ira et ce qui se passera, tant et si bien que cette préoccupation efface les autres au moment de se décider. Ces tâtonnements peuvent se faire sur le terrain du quotidien et des discussions informelles, ou dans le cadre d'AG ou réunions où se pose explicitement la question du recours à l'action contestataire. Quoi qu'il en soit, la phase qui précède les premiers engagements visibles est celle où l'on observe les autres unités de mobilisation par des discussions informelles, échanges d'impressions, sondages intuitifs d'autres individus, observations d'indices. On l'a vu, c'est aussi celle où certains, en raison de leur position sociale et du fait qu'ils sont « attendus » car réputés engagés, sentent la nécessité de tenir leur rôle ou du moins d'intervenir. Où d'autres, qui ont contribué à la disqualification du projet d'action collective peuvent réévaluer leur attitude devant la perspective d'un alignement collectif. Comme on l'a expliqué en introduction, ce processus de focalisation sur les chances d'un alignement collectif joue un rôle déterminant dans le cas des mobilisations incertaines. Autrement dit, quand l'action ne repose pas sur des structures fortement objectivées et visibles permettant d'assurer *a priori* que l'action aura bien lieu. Dans les cas de mobilisations certaines, la certitude dans le fait que l'action annoncée aura lieu est une évidence, sa réalisation aussi. Mais pour les déclenchements de mobilisations incertaines, cette certitude est la clé de voûte du processus de mobilisation, la plupart des variables habituellement étudiées pour comprendre la mobilisation devant être évaluées à son aune. Il est depuis longtemps acquis, dans l'étude des mobilisations, que nous vivons généralement entourés de ressources ou facteurs de mobilisation sans pour autant que quoi que ce soit ne se passe²⁵⁶. Des mécontentements, ressources matérielles, compétences, incitations sélectives, cadrages critiques, relations organiques ou mécaniques entre membres d'un groupe latent et revendications peuvent aisément être extraites de la plupart des situations sociales. Ce qui contribue à entretenir un flou sur la validité et l'importance de ces supposées conditions de l'action.

C'est le cas par exemple pour le cadre d'injustice auquel s'intéresse Gamson²⁵⁷, dont on peut observer des éléments dans les études sur la plupart des mobilisations protestataires, ce qui laisse penser qu'il est une condition nécessaire à l'action. Mais on peut aussi facilement en trouver des traces dans le quotidien de la plupart des individus. Il n'est pas anodin que, pour en observer la construction, il ait été nécessaire de travailler sur un cas limite de mobilisation inventée dans un espace artificiel où les

²⁵⁶ Barrington MOORE, *Injustice. The Social Bases of Obedience and Revolt*, White Plains, NY, M.E.Sharpe, 1978.

²⁵⁷ En ce sens, William A. GAMSON, Bruce FIREMAN, Steven RYTINA, *Encounters with Unjust Authority*, *op.cit.*.

individus sont conduits à lutter avec des inconnus contre un fait dont ils ignoraient l'existence à peine quelques minutes plus tôt. L'expérience de Bercy, artificielle mais ancrée dans des espaces pré-existants, permet d'y voir plus clair : à plusieurs reprises, des riders marquent diverses formes de soutien à la mobilisation tout en soutenant que l'illégitimité de leur pratique donne à la cause défendue quelque chose de ridicule.

La croyance certaine dans le fait qu'une action contestataire est sur le point d'avoir lieu est, elle, une chose qui semble non seulement nécessaire au vu de sa coïncidence avec les déclenchements d'actions, mais également une chose *rare*, d'où le statut explicatif particulier que je lui accorde.

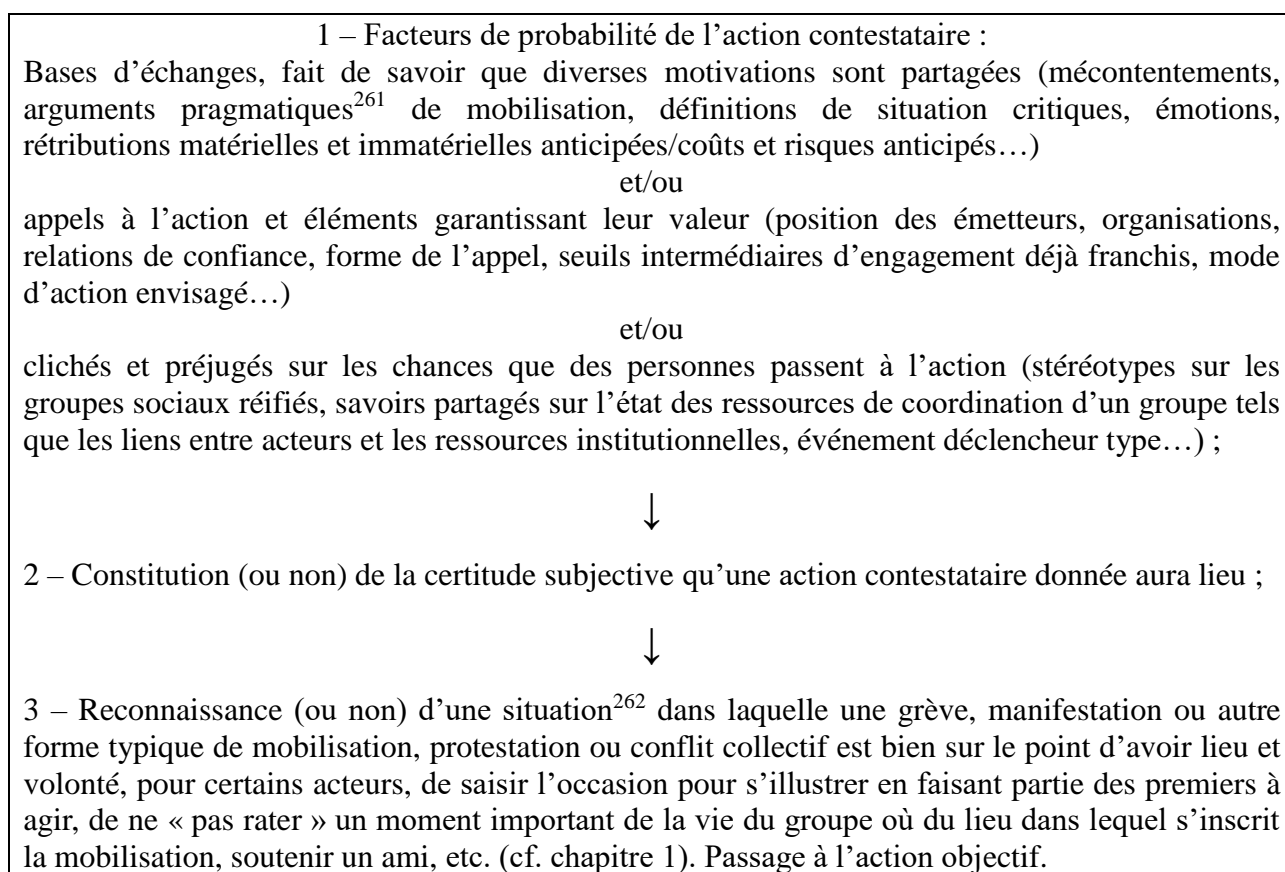
En outre, les ressources que je viens de lister peuvent de différentes façons, se « compenser » les unes les autres si certaines sont insuffisantes²⁵⁸. De faibles ressources institutionnelles peuvent être compensées par des liens communautaires forts, des moyens de communication explicites limités peuvent être compensés par le jeu des rumeurs, des *hidden transcripts*²⁵⁹, ou des moyens tacites²⁶⁰, etc., tout cela jouant bien entendu sur les conditions et types d'actions susceptibles d'émerger. Mais le fait de voir venir l'action contestataire paraît une condition difficilement remplaçable, en particulier dans les moments décrits plus hauts, où l'accord entre des acteurs sur la volonté d'agir est acquis, et où leur principale préoccupation est « y va-t-on ou non ? ». On pourrait, de façon sommaire, schématiser les choses ainsi :

²⁵⁸ *Ibid.*, p. 142-146, notamment « If groups with sufficient know-how also start with a conducive climate, they may not need too much skill to succeed ».

²⁵⁹ James C. SCOTT, *Domination and the Arts of Resistance. Hidden Transcripts*, *op. cit.*, p. 183-201 notamment. Également Mounia BENNANI-CHRAÏBI et Olivier FILLEULE, « Exit, voice, loyalty et bien d'autres choses encore... », in Mounia Bennani-Chraïbi et Olivier Fillieule (dir.), *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*, Paris, Presses de Sciences po, 2003, p. 43-126.

²⁶⁰ Thomas SCHELLING, *Stratégie du conflit*, *op. cit.*.

Tableau 6 : (Schéma) Ressources diverses, facteurs de probabilité et déclenchement de l'action



Note : le schéma présente un ordre explicatif, il ne décrit pas rigoureusement la chronologie de l'action. On a par exemple vu dans les chapitres précédents que, chronologiquement, les composantes de l'élément 1 (mécontentements, cadrages, incitations...) se construisent et évoluent tout au long de la mobilisation. La brève période pré-déclenchement où les acteurs tâtonnent et évaluent (activement ou de façon subie) les facteurs de probabilité du passage à l'action nous intéresse particulièrement, puisque c'est l'état de ces facteurs, à des moments donnés de cette phase où se présente l'occasion de s'engager, qui détermine la possibilité de passer à l'étape suivante. Mais elle n'est qu'un moment parmi d'autre dans l'évolution en question.

Après avoir décrit le rôle des divers facteurs de probabilité subjective d'une action protestataire dans le déclenchement objectif de celle-ci, on se concentrera sur ces facteurs eux-mêmes, leurs différentes formes, caractéristiques et leur aspect décisif ou non.

²⁶¹ On y inclura notamment les « cadres » tels qu'utilisés fréquemment en sociologie des mobilisations dans un sens éloigné de celui d'Erving Goffman, tendant à recouvrir en gros des systèmes de définition de situations utilisés relativement consciemment, notamment pour conquérir des militants. Cf. les critiques de Lilian MATHIEU, « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », art. cité, p. 84-91.

²⁶² Ou d'un cadre, cette fois-ci au sens goffmanien consistant à définir tout simplement « ce qui se passe ». *Les cadres de l'expérience*, op. cit..

Partie 2 :

Les ressources (contraignantes) de la coordination
Sociohistoire et macrosociologie du déclenchement de l'action protestataire

Chapitre 4 :

Les facteurs de probabilité de l'action

Discours sur l'action, information tacite et (in)certitude

« Si je dis “Demain, tout le monde à la Bastille !” (à supposer que j'aie assez de force politique pour que ce soit annoncé par les journaux), il y aura cinq cent personnes ; si c'est dit par le secrétaire général de la CGT, il y aura cent mille personnes. »

Pierre Bourdieu, « Le champ politique »²⁶³

Et si c'est moi qui le dis, il n'y aura personne ! L'un des objets de ce chapitre est de souligner qu'un appel explicite à l'action ne se suffit jamais à lui-même. Son effet repose inévitablement sur des non-dits, qui forment une condition indispensable à la construction d'une certitude sur le fait qu'une action aura lieu. On peut trouver parmi ces non-dits la position de l'appelant, personnalité en vue ou représentant d'une structure collective. On peut trouver plus largement des repères plus ou moins familiers susceptibles d'instaurer pour les acteurs intéressés les conditions d'une confiance autour du rendez-vous annoncé, qu'ils soient fortuits ou stratégiquement mis en scène, à l'insu ou avec la relative complicité des auditeurs²⁶⁴.

A contrario, certaines situations (qui peuvent également être fortuites ou résulter d'un travail de fabrication) donnent lieu à des actions contestataires sans qu'un appel explicite ne soit nécessaire.

Même s'il sera plus rigoureux de parler de continuum, la frontière entre ces deux types de contextes n'étant pas toujours nette, c'est *grosso modo* sur cette distinction que reposera la présentation qui suit. J'aborderai deux types de facteurs de probabilité, c'est-à-dire de bases sur lesquelles se forment les anticipations des uns sur la participation d'autres à un projet imaginé d'action contestataire : les facteurs mixtes (qui mêlent explicite et tacite) (A) et ceux qui reposent essentiellement sur l'information et la coordination tacites (B). Je soulignerai les conditions faisant de certains d'entre eux des facteurs de probabilité *décisifs*, c'est-à-dire qui génèrent chez des acteurs une certitude subjective que l'action aura lieu.

²⁶³ (Conférence) in Pierre BOURDIEU, *Propos sur le champ politique*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2000, p. 72.

²⁶⁴ Voir Niklas LUHMANN, *La confiance. Un mécanisme de réduction de la complexité sociale*, Paris, Economica, 2006, p. 71-82, sur les usages réflexifs et tactiques des mécanismes de la confiance.

A) Les facteurs mixtes de probabilité

Appels explicites, discours sur l'action et conditions de la confiance

Le premier pas pour mettre un brin d'ordre dans la diversité de ces facteurs mixtes sera de distinguer les nombreux discours pratiques autour du projet d'action contestataire (1) des théories indigènes sur l'action collective (2).

1) Les conditions générales de réussite des appels à l'action : l'exposition des seuils de participation

Cette partie sera consacrée à des décisions collectives ou appels à l'action émanant de « leaders », institutions, collectifs et individus divers. A l'aide des différents terrains d'enquête de cette thèse, j'y aborderai la question des conditions permettant à ces discours de devenir des prophéties autoréalisantes. Le principal dénominateur commun de ces conditions est qu'elles doivent permettre d'exposer, d'une façon perçue comme fiable par certains acteurs, des seuils à partir desquels d'autres acteurs (qu'il s'agisse ou non des émetteurs de l'appel) sont prêts à s'engager.

Appels d'acteurs « en vue », d'organisations ou d'AG : effets de masse, ressources collectives et leurs limites

Un trait décisif de nombre de déclenchements d'actions contestataires est l'intervention publique de porte-parole d'organisations collectives ou d'autres acteurs relativement en vue qui, par leur seule position, sont en mesure d'anticiper, dans la situation où ils interviennent, que leur propre entrée en action assurera que d'autres feront de même. La présence d'acteurs dans une telle position de saillance et susceptibles d'initier la mobilisation affecte bien entendu fortement la structure des calculs, parfois même avant qu'ils ne prennent éventuellement position, d'autres personnes pouvant s'intéresser à eux et être dans l'attente de leur parole. Mais tout comme on le disait au chapitre 1 pour les motifs de mobilisation, c'est rarement l'attachement partagé à un leader charismatique et digne d'amour qui fait effet. C'est plutôt le fait qu'en raison de la position de ce leader, un certain nombre d'acteurs, que ce soit le résultat de calculs réflexifs ou d'une forme d'« évidence », savent que sa prise de parole sera gage de sérieux, attirera l'attention et amènera du monde²⁶⁵. Cet effet de

²⁶⁵ Voir sur les « célébrités » dans les mobilisations Lilian MATHIEU, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Textuel, 2004, p. 105-107. Voir aussi le « charisme » situationnel chez Michel DOBRY, *Sociologie des*

masse est particulièrement courant dans les cas de mobilisations de grands groupes dont l'annonce est rendue publique par des leaders politiques ou syndicaux. Mais il ne traverse pas toujours avec succès la frontière vers les mobilisations incertaines, dont les projets reposent souvent sur l'attente d'engagement d'une ou de quelques figures d'autorité. Les difficultés d'adaptation de ce facteur de mobilisation aux projets de petite ampleur reposent essentiellement sur deux ressorts, qui tiennent au fait que ces projets se construisent à distance des grands espaces de mobilisations objectivés²⁶⁶.

Tout d'abord, les figures de poids vers lesquelles on se tourne n'y sont généralement pas des leaders syndicaux ou politiques, donc pas des personnes se posant en représentants du groupe potentiellement mobilisé²⁶⁷. Ce sont bien souvent des acteurs d'un statut différent : les professeurs et le doyen dans le cas des étudiants en odontologie, certains professeurs dans les mobilisations de lycéens, un architecte ayant dessiné le POPB dans l'expérience de Bercy... Autrement dit, des acteurs qui, n'appartenant pas au groupe et ne prétendant pas à le représenter, peuvent émettre des avis publics mais ne seront généralement pas perçus comme des participants potentiels à l'action. Le doyen soutient la grève, mais aucun étudiant ne semble s'attendre à ce qu'il se mette en grève. Aucun élève de Zola ne s'attend à voir l'un des professeurs se rendre au lycée avec une poubelle ou des chaînes. Personne n'espère que l'architecte viendra coller des affiches... L'appel émis par ces acteurs est un soutien notable mais ne revêt pas les effets d'un engagement ferme.

Ensuite, quand ces figures sont des acteurs potentiels de la mobilisation, elles ne bénéficient pas du niveau de confiance accordé à l'appel d'une personnalité ou organisation de mobilisation reconnue de longue date. Comme vu au chapitre précédent, les appels à action du Collectif de défense de Bercy, malgré le grand nombre de soutiens dont les « likes » semblent attester, ne suffisent pas à convaincre que l'action aura lieu. Ils ont un poids relativement important mais ne permettent pas d'écarter le risque d'engager une action à laquelle personne d'autre ne participerait. De façon générale, ce risque est difficile à écarter totalement à l'échelle de petits nombres, de sorte que les leaders potentiels sont soumis à des préoccupations et tâtonnements comparables à ceux des autres acteurs et ne sauraient donc s'engager sans passer par un travail d'évaluation comparable lui aussi. Ce travail d'évaluation existe sous des formes plus élaborées pour les projets de mobilisations de grande ampleur – divers types de sondages visent à tester l'intérêt dont pourrait bénéficier un appel à manifester – sans que cela n'empêche généralement l'appel des leaders ou centrales syndicales de précéder les autres appels publics. Mais pour les mobilisations incertaines, il est courant que le travail d'évaluation conduise les individus les plus en vue à attendre d'autres engagements pour

crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles, Paris, Presses de Sciences po, 1992, 227-237.

²⁶⁶ Lilian MATHIEU, *L'espace des mouvements sociaux*, Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant, 2011.

²⁶⁷ Ce qui ne signifie pas que les leaders syndicaux et politiques soient, par leurs profils et positions, bien plus représentatifs de ceux aux noms desquels ils prennent la parole. Pour une brève synthèse, Eric AGRİKOLIANSKY, « Leaders », in Olivier Fillieule, Lilian Mathieu, Cécile Péchu (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences po, 2009, p. 321-322.

ajouter leur poids à l'appel. Et par conséquent à rendre très relatif ce poids dans le déclenchement. C'est ce phénomène qui caractérise entre autres le comportement des figures de la JC au lycée Zola. Le lancement relativement tardif du blocage repose largement sur le fait que, étant très peu d'actifs sur les lieux (puisque la plupart des militantes et militants identifiés de l'année précédente ont quitté le lycée) dans un contexte d'incertitude, ils peuvent difficilement se passer de ce tâtonnement.

Dans le cas d'un lycée proche de Zola où le blocage a été lancé par la JC, une élève membre de cette organisation explique d'ailleurs qu'avec ses camarades, avant d'agir, ils savaient « très bien qui fera ou qui fera pas le blocus... sauf les élèves de seconde [...] mais dans les premières et les terminales, on savait très bien qui viendrait et qui viendrait pas. Et donc on en parle avec ces gens-là, on envoie un planning... on envoie plein de messages possibles pour motiver les gens ».

Pour les actions contestataires incertaines, ces difficultés semblent concerner les appels émanant de personnalités ou de représentants d'institutions et de collectifs, qu'ils soient le fruit aussi bien d'une décision individuelle que d'une tractation collective. Il n'est pourtant pas rare qu'une action incertaine semble, pour une partie des observateurs et acteurs, résulter simplement d'un tel appel. C'est le cas en particulier lorsque ce sont les conditions de production de l'appel qui portent en elles-mêmes la certitude que l'action aura lieu, notamment quand les tractations qui y conduisent réunissent un groupe suffisant d'acteurs pour que la certitude d'une action puisse être construite sans qu'un tâtonnement à l'extérieur de ce groupe ne soit nécessaire. De telles zones temporaires de co-présence où se joue le travail d'évaluation mutuelle²⁶⁸ peuvent porter plusieurs noms, les plus courants étant « réunion » et « assemblée générale ». Les décisions qui y sont prises donnent parfois lieu à un appel réifiant (« l'AG appelle à bloquer la fac »), parfois à une communication aux allures officielles (« Les étudiants de [...] ont voté le blocage de l'établissement »), en somme, à des formes de mise en scène qui conduisent de façon performative à la mise en place d'une action qui ressemble à celle qui a été actée. On peut à ce titre distinguer deux types de cas :

– Le premier et plus courant est celui des AG et réunions ordinaires ou extraordinaires de salariés d'un lieu de travail, d'étudiants d'un département universitaire ou d'autres groupes, dans lesquelles la possible organisation d'une action contestataire est une hypothèse ou un sujet présent parmi d'autres. C'est ici que les tâtonnements décisifs évoqués au chapitre précédent seront particulièrement présents, comme dans le cas des étudiants en odontologie où le basculement se joue pendant une réunion.

²⁶⁸ Lilian Mathieu, *L'espace des mouvements sociaux*, op. cit., p. 43 et suivantes ; p. 63, et Michel DOBRY, « Les causalités de l'improbable et du probable : Notes à propos des manifestations de 1989 en Europe Centrale et Orientale », *Cultures & Conflits*, n° 17, 1995, p. 111-136.

– Le second concerne les AG dans des contextes de mobilisation nationale dans certains espaces marqués par des habitudes et ressources de mobilisation fortement objectivées et visibles de façon régulière, où l'organisation de l'AG présuppose déjà fortement le vote d'une action contestataire à venir. Le degré élaboré d'organisation joue en outre un effet notable de « signe positif » ne serait-ce qu'en ce qu'il convainc du sérieux du projet²⁶⁹. Le fait d'appeler à une grève ou à un blocage dans de tels espaces de co-présence n'est alors pas associé aux mêmes difficultés subjectives. Les facteurs de probabilité décisifs sont ici davantage à rechercher en amont, dans les tractations de sections syndicales, comités ou groupes informels ayant donné lieu à la décision d'appeler à l'AG, qui devient ici une forme de performance contestataire en soi, et à la présenter au public de telle ou telle façon²⁷⁰.

Selon les situations, le projecteur est donc à braquer plus ou moins en amont. Mais dans les deux cas, comprendre ce qui détermine le déclenchement ou non implique donc, comme on l'a fait par exemple pour les étudiants en odontologie ou les lycéens, de s'intéresser non pas à l'effet mobilisateur de la décision collective prise à l'issue de la réunion, mais au contenu de la réunion elle-même et à ce qui la précède.

Il semble rare, en somme, que le déclenchement d'un projet d'action incertaine trouve une issue dans l'intervention autosuffisante d'un messie. Les soutiens d'acteurs en vue, comme la plupart des engagements qui nous intéressent, ramènent à la question des tâtonnements et anticipations mutuelles, au même titre que les déclenchements qui se jouent entre acteurs « égaux », comme ceux des lycées Saint Vincent de Paul et Zola pour la première journée.

Dans ces deux cas, les acteurs qui ont amorcé les blocages sont, sur le plan formel, dans une situation d'égalité. Aucun ne représente de syndicat, d'institution ou de collectif, aucun n'a de statut hiérarchiquement distinct des autres. Les tentatives d'anticipation préalables à l'engagement ne seraient que pur jeu de hasard sans les multiples repères que le quotidien de ces acteurs a permis de mettre en place. On verra que certains de ces repères sont directement liés au projet d'action en construction (motifs de révolte, définition de situation...), d'autres non (relations amicales, réputations, réseaux...).

²⁶⁹ Sur ces « signes positifs » des chances de l'action vus ou non dans tel et tel indice, et qui soutiennent les notions avancées dans ce chapitre, Youssef EL CHAZLI, *Devenir révolutionnaire à Alexandrie. Contribution à une sociologie historique du surgissement révolutionnaire en Égypte*, Thèse de doctorat en sciences sociales et politiques, Universités de Lausanne et Paris 1, 2018, p. 374-379.

²⁷⁰ Cette distinction, en ce qu'elle souligne les effets différenciés du fait d'être dans une réunion où le recours à l'action contestataire va de soi ou non, évoque celle entre « AG de débat » et « AG de lutte » proposée par Julie Le Mazier, même si les contours n'en sont pas les mêmes puisque cette dernière aborde par là des alternatives qui se présentent essentiellement une fois le blocage d'un site entamé. « *Pas de mouvement sans AG* » : *Les conditions d'appropriation de l'assemblée générale dans les mobilisations étudiantes en France (2006-2010). Contribution à l'étude des répertoires contestataires*, thèse de doctorat en science politique, Université Paris 1, 2015, p. 544-550. Voir aussi p. 210-216 et p. 517 et suivantes sur l'AG comme performance protestataire type du répertoire étudiant.

Motifs, définitions de situations, émotions : entre éléments de décor, points de coordination et « bases d'échanges »

On l'a vu jusqu'ici, les motifs de mobilisation et les définitions de la situation ou émotions directement liées à l'état des choses contesté sont faiblement présents dans les moments où se joue le déclenchement de l'action contestataire. A y regarder de près, il est difficile d'établir un lien entre le décor impressionniste formé par l'ensemble de ces éléments et le fait qu'une telle action se déclenche ou non. Cela ne signifie pas que tous ces éléments ont un rôle négligeable. Certains peuvent faciliter le travail de coordination permettant d'établir la certitude d'une action à venir, de deux façons.

La première façon, décrite au chapitre 1, consiste à former un stock de savoirs tacitement partagés qui épargne aux protagonistes un travail de justification préalable sur la raison d'être ou la légitimité du mouvement. On le voit pour les lycées ou les émeutes, les motifs principaux ou « officiels » du mouvement sont ceux qui seront invoqués par les acteurs amenés à rendre des comptes à la presse ou à leur entourage, sans qu'il n'ait été nécessaire, avant l'action, de négocier un accord explicite sur ce point. Ce stock peut par exemple résulter de l'accumulation des différentes formes de soutiens matériels et moraux soulevés par les dispositifs de sensibilisation d'organisations quotidiennement mobilisées autour de telle ou telle cause²⁷¹.

La seconde façon, sur laquelle on s'attardera davantage ici, consiste au contraire à offrir aux acteurs des outils de discussion favorisant la coordination explicite. Des « bases d'échanges », pour reprendre l'expression proposée par Annie Collovald et Lilian Mathieu²⁷², qui sans être indispensables, peuvent être particulièrement utiles dans les contextes de « mobilisations improbables » où le passage à l'action est loin d'aller de soi, et où font défaut les outils tacites que sont les habitudes sur les moments, lieux et moyens de mobilisation. Les travaux sur ces mobilisations mettent fréquemment l'accent sur le rôle de ces bases dans la construction par le groupe potentiellement mobilisé d'un intérêt subjectif à agir. Intérêt subjectif, mais qui s'appuie largement sur le recours à des données et figures argumentatives se donnant à voir comme objectives. L'une des principales est la comparaison, par laquelle des acteurs soulignent que la situation du groupe est pire qu'ailleurs ou s'est dégradée par rapport au passé, ayant éventuellement franchi un seuil inacceptable. D'autres types de bases d'échanges notables sont celles qui

²⁷¹ Voir notamment les contributions de Christophe Traïni ou de Christophe Broqua et Olivier Fillieule à Christophe TRAÏNI (dir.), *Emotions... Mobilisation !*, Paris, Presses de Sciences po, 2009. Egalement, Christophe TRAÏNI (dir.), *Emotions et expertises. Les modes de coordination des actions collectives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.

²⁷² « Mobilisations improbables et apprentissage d'un répertoire syndical », *Politix*, n° 86, 2009/2, p. 124-125.

contribuent à la désignation d'un ennemi, d'une domination injuste ou au retournement d'un stigmaté porté par le groupe, comme pour les mobilisations de chômeurs²⁷³.

Dans les faits, ces bases d'échanges prennent la forme de remarques du quotidien sur des impressions partagées qui, même si elles peuvent s'intensifier et évoluer dans la perspective d'une action collective, ne sont généralement pas spécialement destinées à un tel projet. Si bien qu'il est difficile, voire impossible, d'établir une frontière entre celles-ci et les « microfondations » de l'action collective étudiées par des spécialistes des émotions²⁷⁴.

C'est ainsi que les étudiants en odontologie présentent à plusieurs reprises la phase où émerge l'idée d'une possible mobilisation comme celle d'une réactivation et d'une intensification des rancœurs et plaintes liées au matériel médical « cassé », « dégradé », « poisseux », d'un « ras-le-bol ».

La présentation générale des faits proposée *a posteriori* par les indigènes mène inévitablement à attribuer une place décisive aux désagréments du quotidien : charge de travail et harcèlement managérial pour des salariés d'hypermarché, harcèlement policier pour le cas des émeutes... Mais les cas où l'on peut observer le déroulement des faits de très près ne permettent pas de leur attribuer de rôle décisif net :

Les premiers signes d'une contestation contre la démolition du POPB sont l'occasion de voir surgir sur Facebook et dans les conversations entre amis, outre l'amertume liée à l'attachement au lieu, un lien « évident » entre cette démolition et plusieurs thèmes d'insatisfaction quotidiens. Parmi ces thèmes, les pratiques d'« antiskate »²⁷⁵ qui minent régulièrement les sessions de glisse, et l'idée couramment diffusée selon laquelle la mairie de Paris est particulièrement peu attentive aux besoins des *riders* et ne leur offre que des skateparks de mauvaise qualité, comparés à d'autres grandes villes ou même à des communes moyennes de banlieue. Mais comme souligné au chapitre précédent, ceux qui participeront activement à la mobilisation sont peu concernés par ces désagréments, même s'ils en entendent parler et s'en font parfois les relais.

²⁷³ Marlène BENQUET, 2010, « Les raisons de l'action collective : retour sur la mobilisation improbable des salariés d'hypermarchés », *Sociologie du travail*, vol. 52, n° 3, 2010, p. 305-322 ; Marie-Laure POUCHADON, « Dynamiques et répertoire d'action des mobilisations de chômeurs en France », in Didier Chabanet, Pascale Dufour, Frédéric Royall (dir.), *Les mobilisations sociales à l'heure du précaire*, Rennes, Presses de l'EHESP, 2011, p. 167-180.

²⁷⁴ James JASPER, « Emotions and Social Movements: Twenty Years of Theory and Research », *Annual Review of Sociology*, vol. 37, 2011, p. 285-303 ; James JASPER « A Strategic Approach to Collective Action: Looking for Agency in Social-Movement Choices », *Mobilization. An International Quarterly*, vol. 9, n° 1, 2004, p. 1-16.

²⁷⁵ Cf. chapitre 3, petits travaux (pose de boulons, réglettes d'acier ou autres accessoires) destinés à empêcher l'usage d'éléments de mobilier urbain (rampes d'escaliers, murets...) pour les sports de glisse.

Malgré les intuitions de sens commun sur ce point, les observations empiriques ne permettent pas de donner de rôle déterminant aux motifs de l'action collective. L'existence de motifs d'insatisfaction, même s'ils sont éloignés du vécu des mobilisés peut certes constituer une base d'échange contribuant à rendre l'action plausible. Mais c'est vraisemblablement moins la nature du motif qui sera déterminante que la façon dont il est utilisé, partagé et intégré dans les interactions entre amis, collègues, connaissances et autres potentiels camarades de lutte.

Dans le même sens, l'enquête d'André Loez sur les mutineries pendant la Première guerre mondiale montre les limites de ces motifs. Au début de l'année 1917, différents signes font percevoir aux soldats français que la fin de la guerre pourrait être proche (proposition de paix de l'Allemagne en décembre 1916, révolution russe début 1917, entrée en guerre des Etats-Unis, reculs des Allemands...) et ces espoirs sont renforcés par la préparation de l'offensive du Chemin des Dames, largement présentée comme l'ultime victoire à emporter. Dans un contexte où la fin de la guerre semblait donc imminente, l'échec de l'offensive a repoussé cette fin à une date indéterminée, engendrant de fortes déceptions. « Ce n'est pas tant l'ampleur des pertes qui est en cause, que l'ampleur du décalage entre anticipations et réalité » affirme A. Loez ²⁷⁶. Il est tentant de songer que le schéma présenté ici est celui des théories de la frustration relative²⁷⁷, mais à y regarder de plus près, c'est seulement sur le plan individuel qu'il évoque les déceptions, ne cherchant pas à « mesurer un état d'esprit majoritaire »²⁷⁸. Il ne les mènera plus loin dans la tâche d'explication du déclenchement des mutineries qu'en les étudiant sous la forme qu'elles prennent dans les interactions entre les acteurs présents (ou plus distants, par le biais des correspondances) notamment sous la forme de rumeurs.

Dans les mobilisations incertaines, ces interactions ont souvent lieu dans le cadre des rencontres ordinaires du quotidien, où l'idée d'une action collective peut être abordée, selon les cas, sous la forme d'allusions, de rumeurs, d'appels explicites...

²⁷⁶ André LOEZ, 14-18. Les refus de la guerre. Une histoire des mutins, Paris, Gallimard, 2010, p. 112-125.

²⁷⁷ Cf. introduction, notamment sur J. Davies.

²⁷⁸ *Ibid.*, p. 113.

Rumeurs et *hidden transcripts* : le problème de la forme et du « sérieux » de l'appel à l'action

Les enquêtes réalisées pour cette thèse, comme toutes enquêtes sur des mobilisations, font apparaître nombre de pratiques d'« échanges en coulisses »²⁷⁹ par lesquelles transitent tantôt des formes de dérisions sur l'ordre en place (plaisanteries, mais aussi mythes, contes, etc.), des micro-résistances, allusions à la révolte et autres pratiques dans lesquelles l'intention politique ou contestataire est difficile à établir²⁸⁰ ; tantôt des appels explicites à l'action. Ces pratiques s'encouragent mutuellement et entretiennent des formes de conscience d'injustice, des « bases cognitives puissantes à la naissance de mouvements protestataires par la dénaturalisation de l'ordre qu'elles contiennent »²⁸¹ ou des « structures dormantes », réseaux informels qui constituent des « réservoirs de mobilisation »²⁸². Mais elles ne sauraient conduire au passage à l'acte, même quand cette possibilité y est clairement mentionnée.

Au lycée Saint Vincent de Paul, plusieurs élèves témoignent de rendez-vous précis pour des blocages écrits au marqueur sur les tables des salles de classe. Mais en l'absence d'auteurs identifiés ou d'autres éléments de forme offrant une confiance sur les chances de voir l'appel suivi, aucun n'y voit plus qu'un élément de décor cocasse à décrire à l'enquêteur. De même, les chaînes de SMS qui circulent largement et fixent des rendez-vous pour bloquer le lycée ne conduisent qu'à faire venir quelques rares individus (et personne à Zola), dont aucun n'amène de banderole, poubelle ou autre matériel l'engageant dans l'action.

Les passages d'entretiens portant sur ces modes de communication ramènent tous à la même limite : ces messages ne sont pas « sérieux », ou sont « un peu à côté de la plaque » (Emma). De façon générale, lorsque les enquêtés évoquent leurs questionnements sur les chances d'action, on voit apparaître la même question sur la fiabilité du projet : est-ce que c'est « (du) sérieux » ? La question se retrouve à peu près dans les mêmes termes chez la très grande majorité d'entre eux, lycéens ou étudiants en odontologie. Les gages attestant potentiellement de ce sérieux, si l'on en croit leurs

²⁷⁹ James C. SCOTT, *Domination and the Arts of Resistance. Hidden Transcripts*. New Haven and London, Yale University Press, 1990.

²⁸⁰ Voir notamment les pratiques de flatteries à l'égard des dominants, les jeux de mots et double-sens, *ibid.* et Mounia BENNANI-CHRAÏBI et Olivier FILLIEULE, « Exit, voice, loyalty et bien d'autres choses encore... » in Mounia Bennani-Chraïbi et Olivier Fillieule (dir.), *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*, Paris, Presses de Sciences po, 2003, notamment p. 58. Également Comi TOULABOR, « Jeu de mots, jeu de vilains, Lexique de la dérision politique au Togo », *Politique africaine*, n° 3, 1981, p. 55-71.

²⁸¹ Mounia BENNANI-CHRAÏBI et Olivier FILLIEULE, « Exit, voice, loyalty... », art. cité, p. 66.

²⁸² *Ibid.*, p 101, 106-119 et 126 notamment ; Verta TAYLOR, « Social Movement Continuity: The Women's Movement in Abeyance », *American Sociological Review*, vol. 54, n° 5, 1989, p. 761-775. Voir aussi Amin ALLAL, « Trajectoires "révolutionnaires" en Tunisie. Processus de radicalisations politiques 2007-2011 », *Revue française de science politique*, vol. 62, n° 5, 2012, p. 821-841.

discours, renvoient essentiellement à la forme de l'appel à l'action, éventuellement à la réputation de ceux qui l'émettent ou le relaient si ces derniers sont identifiés.

Chez les lycéens, les principaux éléments de formes qui reviennent concernent la précision des messages d'appel à l'action : sait-on de qui ils viennent et qui doit venir ? Y a-t-il un horaire et un lieu exacts indiqués ? Des informations ont-elles été partagées quant au mode d'action prévu et au matériel à apporter sur place ? A Saint Vincent de Paul, les premiers jours, le flou sur ces éléments incite la quasi-totalité de ceux qui vont sur les lieux à s'y rendre en spectateurs attentistes, sans engager d'action ni présenter de matériel. Comme vu au chapitre 2, les rares qui sortent du matériel de leur sac, rapidement identifiés comme leaders du vague projet d'action, ne l'utilisent pas vraiment et s'engageront plutôt dans une course-poursuite que dans ce qui apparaîtrait comme un blocage. La circulation de récits attestant de leur côté têtes brûlées²⁸³ n'aide bien entendu pas à donner du « sérieux » aux appels suivants... « Les gens ils en rigolent » (Marie).

Cette interrogation s'ajuste d'ailleurs parfois avec les préoccupations indigènes concernant les stratégies de présentation et d'investissement dans la forme au moment d'émettre un appel. Dans les premiers temps de ce qui constitue l'expérience de Bercy, José m'encourage à publier sur la page du Collectif de défense de Bercy le dossier détaillé que j'ai constitué après consultation des plans au service d'urbanisme. Il faut « montrer que c'est du sérieux ». Cet investissement dans la forme constituera l'un des principaux axes de mon dispositif d'expérience.

Plus tard, la personne avec qui je réalise la vidéo du Collectif, pendant le montage, insiste à plusieurs reprises sur la nécessité d'y insérer le logo de tel événement ou celui du collectif lui-même, pour « montrer que c'est un truc sérieux [...] pour montrer la structure, tu vois, s'ils voient qu'on a fait un truc structuré comme ça, les mecs vont se dire que c'est sérieux ». Lors de la rédaction des textes apparaissant sur la vidéo, il fait manifestement bien plus attention à l'orthographe que d'habitude.

L'effet limité des échanges en coulisses repose en somme sur l'une des idées centrales du présent ouvrage : c'est la capacité d'un message et de ses voies de relais à offrir des outils d'évaluation jugés fiables sur l'engagement d'autres personnes dans un rendez-vous d'action qui détermine son effet mobilisateur.

²⁸³ Cf. chapitre 1.

Appels à l'action par le bas, évaluations et explicitations des seuils de participation mutuels

Ainsi, un appel explicite n'est jamais suffisant en l'absence d'éléments tacites permettant d'y accorder confiance (position de l'émetteur, réputation, relation d'amitié, etc.) – c'est la raison pour laquelle cette première moitié du chapitre traite des facteurs mixtes de probabilité, et non de facteurs explicites. Mais cela ne signifie pas que la communication explicite se réduise au rôle de complément mineur.

A partir du moment où le projet d'action collective repose fortement sur la communication explicite, le seuil d'efficacité de cette communication semble relativement élevé, du moins pour des mobilisations à petite échelle. Pour de telles mobilisations, l'intérêt fondamental des appels explicites entre personnes coprésentes et s'accordant une assez forte confiance est qu'ils permettent aux acteurs d'avoir facilement une idée précise du nombre d'individus prêts à s'engager dans l'action et, pour les plus réflexifs, des seuils de participation qui peuvent convaincre chaque individu de s'engager²⁸⁴. La rumeur, tout comme l'appel à manifester d'un leader syndical national ou d'un délégué local, n'offrent d'informations que vagues sur le nombre de participants potentiels. Parce que les émetteurs de l'appel ou de l'information ne coïncident pas (et sont généralement en nombre bien inférieur) avec les personnes dont on espère la participation. Mais lorsque l'ensemble des participants potentiels entretiennent une relative confiance, s'expriment et peuvent émettre des informations explicites et fermes sur les conditions de leur participation (« si tu y vas/si vous y allez tous les deux/trois, j'y vais »), une évaluation précise de ce nombre est possible. Après s'être quittés, la veille du blocage de Zola, Aylan et ses amis ne doutent pas du fait qu'ils seront précisément quatre sur les lieux à l'heure dite. Dans un lycée voisin, Nadia explique qu'« on sait très bien » qui est susceptible de faire le blocus et qu'on échange prioritairement les SMS avec ceux-là, de telle sorte que le groupe présent pour le déclenchement est constitué par anticipation de façon relativement précise dans l'esprit de ses membres. Avec une précision un peu moins grande, les engagements en coprésence réalisés par les étudiants en odontologie lors de leur troisième réunion offrent le même type de garanties.

Cette recherche de garanties peut se jouer à la plus petite échelle, soit deux individus, l'un pouvant user d'une insistance toute particulière pour engager son ami à venir avec lui. On trouve ce cas de figure lors des collages de l'expérience de Bercy, où toutes les personnes que je ne connaissais pas personnellement sont venues accompagnées.

²⁸⁴ On se réfère ici aux seuils envisagés dans les mobilisations en « cascade » évoquées par Timur Kuran (cf. chapitre 2). Voir notamment « Sparks and Prairie Fires: A Theory of Unanticipated Political Revolution », *Public Choice*, vol. 61, n° 1, 1989, p. 41-74.

Ce n'est qu'à cette condition d'offrir un haut niveau d'explicitation des seuils et conditions de participation d'acteurs identifiés que les appels explicites n'émanant ni d'organisations collectives ni d'acteurs en vue semblent parfois pouvoir suffire au déclenchement de l'action.

2) Les effets de théories indigènes sur le déclenchement

Si les mythes de sens commun et/ou issus de la recherche que j'ai abordés en introduction ont diverses faiblesses sur le plan explicatif, ils peuvent avoir un effet sur la réalité des événements, que ce soit parce qu'ils sont mobilisés explicitement par des individus ou parce que certains acteurs s'y réfèrent pour ajuster leur comportement.

« Goutte d'eau », « effet domino », « contagion »... Ces expressions fréquemment utilisées pour expliquer des processus liés au déclenchement ou à l'extension de mobilisations sont quelques fois mobilisées dans le courant même de l'action pour justifier du caractère probable d'une révolte à venir. Dans le cas de l'expérience de Bercy, plusieurs jeunes skaters, lors de conversations informelles, ont affirmé que les *riders* allaient sans doute « réagir » car la démolition du spot de Bercy serait la « goutte d'eau de trop » pour eux. Rien ne permet cependant d'affirmer que l'usage de telles métaphores ait un poids sur le déclenchement d'une action. Au même titre que les motifs d'action évoqués quelques pages plus haut, les théories indigènes n'ont en soi aucun effet. Au même titre, ils peuvent au mieux jouer un rôle dans la construction d'un décor favorable à la naissance ultérieure de facteurs de probabilité décisifs. C'est le cas dans l'exemple – qui sera développé au chapitre suivant – de la banlieue Est lyonnaise dans les années 1980, où plusieurs acteurs médiatiques contribuent à l'invention et à la reconnaissance d'un « climat d'émeutes » les lendemains de bavures policières²⁸⁵, qui contribuera à la diffusion d'une association d'idée entre bavure et émeute.

Un autre type d'effet notable des théories indigènes concerne les stratégies que peuvent choisir d'adopter les acteurs qui croient, à tort ou à raison, à certaines de ces théories. Aucune règle ne saurait ici être établie quant au caractère déterminant de l'effet de théorie, puisque les stratégies qui en sont issues peuvent être d'une grande diversité et que c'est de ces stratégies que peut dépendre le cours des choses, non de la validité théorique des croyances qui les inspirent. Un cas où elles contribuent vraisemblablement à constituer un facteur de probabilité décisif est celui des étudiants en odontologie qui, cherchant à mobiliser leurs camarades, invoquent leurs habituels apolitisme et neutralité, soulignant par là que si « même » des acteurs apolitiques se mobilisent, la grève a toutes

²⁸⁵ On ne se prononcera pas ici sur la réalité de la bavure, cf. précisions au chapitre 5.

les chances d'être un projet sérieux.

Après avoir présenté les traits caractérisant les facteurs mixtes de probabilité de l'action, on se concentrera sur ceux qui reposent sur l'information et la coordination tacites.

B) Les facteurs tacites de probabilité

Groupes, situations et déclencheurs objectivés

Sans prétendre à l'exhaustivité, on s'intéressera aux deux facteurs tacites de probabilité qui ressortent le plus nettement des enquêtes empiriques : la réification de groupes associés à des préjugés plus ou moins « optimistes » ou « favorables » à leur participation à une action contestataire (1), et les dates, événements ou situations qui constituent des « déclencheurs types » (2).

1) Réification et préjugés sur les groupes de participants potentiels

« Y font des manifs au quart d'heure à tous les mautadits coins d'rues.
Tous les taxis ont des chauffeurs qui roulent en fous qui collent au cul. »
Lynda Lemay, « Les maudits Français »

Qu'elles surviennent de façon inattendue ou soient activement recherchées, les informations sur la propension de tel groupe ou collectif – ou plus simplement des « autres » – à se mobiliser font partie des principales données utilisées face à l'incertitude sur les chances de l'action collective.

Les groupes, les « on » et les « autres »... traditions de lutte, clichés et attentes

L'un des points d'appui les plus courants pour évaluer les chances qu'une action collective ait lieu est l'existence, aux yeux des acteurs potentiels, d'agrégats jugés plus ou moins susceptibles de participer. Dans la bouche des enquêtés, on trouve parfois des agrégats relativement flous comme « les autres », « on », « les gens », en particulier à Saint Vincent de Paul et pour les collages de

l'expérience de Bercy où, pour certains, les premiers rendez-vous sont destinés à avoir lieu avec des inconnus. On trouve également divers groupes plus explicitement définis (sans que leurs contours ne soient nécessairement dessinés avec précision) associés à des stéréotypes plus ou moins largement partagés sur leur réputation, « tradition », « nature » ou « culture » engagée et leur caractère facilement mobilisable ou non, qu'il s'agisse de tels lycée, corporation, organisation ou autre entité collective.

Tous les élèves du lycée Zola sont clairement conscients d'une forme d'héritage de lutte dans leur établissement. « Ça a toujours été un lycée qui a bougé [...] qui a un passé plutôt engagé », d'après Zina. Mais à la rentrée 2010, la plupart des acteurs des mouvements précédents – qui étaient en terminale – viennent de quitter le lycée, et la transmission de ressources de mobilisation semble limitée. « Au début de l'année, dès qu'on a vu qu'il fallait faire quelque chose, on s'est dit "on reprend tout", parce que les terminales étaient partis. Du coup on s'est retrouvé, nous, nouveaux terminales, on s'est retrouvés un peu... abandonnés, mais heureusement que certains ont été là encore. Mais il fallait qu'on reprenne un peu les choses en main, entre guillemets, puisqu'ils étaient partis ». Outre les codes d'un compte Facebook suivi par un très faible nombre d'élèves encore au lycée Zola, la principale transmission dont fait état Zina est celle d'une réputation « à tenir », d'un « flambeau » à reprendre.

Cette réputation est telle qu'Aylan affirme n'avoir absolument pas douté que le blocage lancé avec ses amis serait suivi. Il n'en va bien entendu pas de même à Saint Vincent de Paul où « les gens ils sont pas super pour [lancer un mouvement], c'est tout le temps des fils de bourges et tout » (Julien). L'explication peut être juste ou non, le cliché peut s'appuyer ou non sur une connaissance de l'histoire et des traditions de lutte de l'entité – notamment chez les élèves présents depuis plusieurs années, qui ont éventuellement participé ou assisté à d'autres mouvements. Il produit en tout état de cause des effets d'autoréalisation.

On peut observer ces effets et leurs ressorts dans l'expérience de Bercy où l'idée que « les autres seront jamais d'accord, ils suivront pas » est utilisée par certains pour décliner la participation aux tâches susceptibles de les exposer.²⁸⁶ De façon plus générale, la tiédeur vis-à-vis de l'idée d'une mobilisation chez ceux qui semblaient les plus attachés au spot du POPB est associée, dans leur discours, à un fatalisme lié aux caractéristiques supposées du monde des sports de glisse : « c'est notre culture », on « s'adapte aux choses » plus qu'on ne se mobilise pour les faire changer. Mais comme

²⁸⁶ Cf. chapitre 3.

on l'a vu plus tôt, hors de cet univers, tous ne rejettent pas la participation à des mobilisations collectives, loin de là.

Si les traditions de luttes locales ou catégorielles sont associées à des ressources de mobilisation diverses (habitudes pratiques, réseaux, moyens matériels accumulés, socialisations et habitus...), leur force dans les situations où se joue le déclenchement de mobilisations incertaines semble reposer essentiellement sur un effet performatif. Et cela, que l'on croie intimement à tel préjugé et à ses fondements, comme certains *riders*, ou que l'on s'y appuie de façon réflexive, c'est-à-dire en songeant aux croyances et calculs que feront les autres, comme Aylan : « le truc c'est qu'y avait pas mal de gens qui partaient en vacances, que y avait beaucoup de gens qui pensaient que les vacances – et moi aussi – ça allait ralentir le mouvement »²⁸⁷. Il souligne au passage que l'attitude anticipée d'un groupe face à la perspective d'une action protestataire n'est pas une donnée figée.

Construction et variation des préjugés sur des groupes de participants potentiels

La plupart des travaux traitant de l'effet des caractéristiques d'un groupe sur ses chances de mobilisation se sont construits sur un modèle en grande partie essentialiste : un groupe qui est uni par tel type de liens et qui occupe telle position sociale sera disposé à recourir à tel type d'action collective. C'est l'idée qui est au centre des propositions d'Anthony Oberschall sur le sujet²⁸⁸. Se référant au modèle Olsonien en ce qu'il a de marxiste²⁸⁹, Oberschall a établi une relation entre les caractéristiques du groupe latent et sa capacité à prendre conscience de ses intérêts et agir d'une manière donnée. A-t-on affaire à un groupe intégré dans une société plus large et à des relations (avec ou sans groupes intermédiaires) avec le pouvoir ? Ou à un groupe isolé par une société segmentée ? A-t-on affaire à un groupe organisé autour de liens communautaires ? Associatifs ? Ou pas/peu organisé ? En fonction de ces données, les conflits sociaux tendront à prendre différentes formes, la segmentation sociale et la désorganisation jouant par exemple en faveur des mouvements rares mais violents. L'une des principales limites du modèle d'Oberschall (et de ses déclinaisons et applications contemporaines²⁹⁰) est de se présenter comme une règle intemporelle²⁹¹ liant les

²⁸⁷ Voir aussi au chapitre 1 ses propos sur le cumul de motifs qui « pouvait amener une mobilisation ».

²⁸⁸ Anthony OBERSCHALL, « Une théorie sociologique de la mobilisation », in Pierre Birnbaum et François Chazel (dir.), *Sociologie politique. Textes*, Paris, Armand Colin, 1978, p. 231-241. Voir également l'introduction de la présente thèse.

²⁸⁹ Voir notamment la préface de Raymond Boudon à Mancur OLSON, *Logique de l'action collective*, Paris, Presses universitaires de France, 1978.

²⁹⁰ Voir par exemple Anna BOZZO et Pierre-Jean LUIZARD, « Introduction », in Anna Bozzo et Pierre Luizard (dir.), *Les sociétés civiles dans le monde musulman*, Paris, La découverte, 2011, p. 13-14 ; Didier LAPEYRONNIE, « Révolte primitive dans les banlieues françaises. Essai sur les émeutes de l'automne 2005 », *Déviance et société*, vol. 30, n° 4,

caractéristiques « objectives » d'un groupe à des types de mobilisations donnés. L'observation empirique permet pourtant de repérer de nombreuses exceptions. L'une des plus notables, que nous enseignent les travaux sur les mobilisations dites « improbables » (notamment les mouvements de prostituées, ou de « sans »)²⁹², est qu'un groupe *a priori* à la marge et faiblement organisé peut recourir à des formes non violentes et relativement routinisées d'action collective²⁹³, pour peu que son histoire permette à des individus de construire cette option.

La position et les liens qui unissent les membres du groupe constituent bien entendu des ressources de coordination jouant sur les chances d'action. Mais la plus ou moins grande facilité de tel groupe ou unité à se mobiliser et recourir à tel type d'action repose avant tout sur les possibilités qui lui sont associées dans les imaginaires, qui sont construites et situées historiquement, géographiquement, culturellement. Un groupe objectivement peu organisé mais historiquement et culturellement associé à la grève non violente a de fortes chances de pouvoir réaliser une telle action, parce que ses membres l'envisageront comme une possibilité évidente²⁹⁴. Si les lycéens réalisent un blocage, ce n'est pas parce que leur degré d'organisation – peu évident à quantifier – le leur autorise. C'est parce que cette option, sans pour autant être la seule ou être toujours une réussite, va de soi dans les lycées. Idem pour le cas des émeutes, comme on le verra au chapitre suivant.

On y verra aussi que les groupes d'individus susceptibles de s'engager dans des émeutes dans certains quartiers populaires, groupes aux contours flous mais dont l'existence imaginée suffit à générer des attentes et anticipations, ne sont pas des porteurs intemporels de cette propriété. C'est là l'une des principales conséquences des observations précédentes : les possibilités d'action d'un groupe donné, dès lors qu'elles résultent moins de ses caractéristiques objectives que d'une construction culturelle, peuvent évoluer d'une façon relativement déconnectée du groupe lui-même. Elles peuvent se transformer, s'institutionnaliser ou se désinstitutionnaliser au fil des histoires de

2006, p. 444 ; Andrea REA, « Les émeutes urbaines : causes institutionnelles et absence de reconnaissance », *Déviance et société*, vol. 30, n° 4, 2006, p. 466. Cf. aussi le raisonnement comparable derrière la variable « *catnet* » proposée par Harrison White et reprise par Charles Tilly (et souvent attribuée à ce dernier), qui prend en compte l'existence plus ou moins marquée d'une identité catégorielle (*catness*) et l'intensité des réseaux de relations préexistantes internes à un groupe (*netness*) (*From Mobilization to Revolution*, Reading, Addison-Wesley, 1978, p. 62 et suivantes). Ou encore, le modèle plus récemment proposé par Tilly, prenant en compte la relation des *trust networks* aux autorités dominantes et, surtout, les conditions de la confiance dans ces réseaux, celle-ci reposant plutôt sur la coercition ou plutôt sur l'intégration communautaire (Charles TILLY, *Trust and Rule*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005, p. 30 et suivantes).

²⁹¹ Le modèle lui-même ayant vocation à s'appliquer aussi bien aux communautés d'ancien régime qu'à la période contemporaine.

²⁹² Voir Lilian MATHIEU, *Mobilisations de prostituées*, Paris, Belin, 2001, ou encore les références proposées plus haut dans le point sur les bases d'échanges.

²⁹³ On pourra certes objecter que ce type de cas repose initialement sur le fait qu'à un moment donné, une partie du groupe concerné s'est organisée et, parfois, a opéré un rapprochement avec d'autres groupes. L'hypothèse est d'ailleurs envisagée par Oberschall pour expliquer certaines limites de sa théorie. Mais l'ambition de son modèle est justement de déduire d'un état relativement stable de la société civile les types de mobilisations possibles, et non d'affirmer tautologiquement que sans organisation, on ne peut faire d'action organisée.

²⁹⁴ Voir Alex BRAITHWAITE, Jessica MAVES BRAITHEWAITE, Jeffrey KUCIK, « The conditioning effect of protest history on the emulation of nonviolent conflict », *Journal of Peace Research*, vol. 52, n° 6, 2015, p. 697-711.

lutton, indépendamment de la stabilité des caractéristiques sociales de ses membres et des espaces dans lesquels ils s'inscrivent.

C'est aussi au fil des histoires de lutton que s'entretiennent les réputations collectives stables, pour les grands comme pour les petits groupes. « Les étudiants en droit ne sont pas faciles à mobiliser », « les fonctionnaires font la grève pour un oui ou pour un non ». Fondés ou pas, ces préjugés « sur ce que “sont” les membres » de telle unité et « sur ce que la mobilisation peut en attendre »²⁹⁵, par leur effet sur les chances perceptibles d'action, trouvent au moins une part de vérité dans un processus autoréalisateur qui contribue à les entretenir, voire à créer une impression de mobilisation consensuelle²⁹⁶. C'est parce que tel groupe social est réputé difficile à mobiliser que son entrée dans l'action est un événement que l'on tend à convenir de réserver à des situations exceptionnelles, c'est parce que tel groupe est réputé facilement mobilisé que l'on va agir parce que l'on sait qu'on ne sera pas seul. C'est là une des clés qui permettent de comprendre ce que les psychologues des foules ont appelé l'« âme – plus ou moins “bouillonnante” – des peuples » et d'autres spécialistes, plus récemment, leur « état d'esprit » plus ou moins insurrectionnel²⁹⁷.

Si la construction et l'évolution d'attentes autour de groupes susceptibles d'agir collectivement peut se faire sur plusieurs années comme dans le cas des émeutes, elle peut également être bien plus rapide et se produire de manière visible au cours même d'une séquence de mobilisation. C'est ainsi que la diffusion en ligne d'informations sur un collage réussi du Collectif de défense de Bercy a contribué à transformer rapidement, aux yeux de plusieurs dizaines d'acteurs, une coquille vide en un groupe militant actif. En témoignent notamment les participations au rendez-vous d'après (chapitre 3) et plusieurs messages reçus dans les semaines qui ont suivi le canular, certains félicitant les membres, d'autres demandant où est le « siège » de l'association...²⁹⁸

²⁹⁵ Michel DOBRY, « Les causalités de l'improbable et du probable : Notes à propos des manifestations de 1989 en Europe Centrale et Orientale », *Cultures & Conflits*, n° 17, 1995, version en ligne, p. 6 (<http://conflits.revues.org/index322.html>).

²⁹⁶ Ivan SAINSAULIEU, « La mobilisation collective à l'hôpital : contestataire ou consensuelle ? », *Revue Française de Sociologie*, vol. 53, n° 3, 2012, p. 461-492.

²⁹⁷ On ne compte pas les déclinaisons de cette idée, qu'elles soient énoncées sur le mode essentialiste ou en conscience de ces ressorts performatifs, comme Christophe Aguiton qui affirme que « L'histoire collective participe à la construction des mouvements et mobilisations » et à l'« état d'esprit “insurrectionnel” » en France, en Italie, en Corée ou au Mexique, par opposition à d'autres pays. Christophe AGUITON et Lilian MATHIEU (dialogue réalisé le jeudi 4 novembre 2010), « Une combativité intacte », in Christophe Aguiton et alii, *Tous dans la rue. Le mouvement social de l'automne 2010*, Paris, Seuil, 2011, p. 86-87.

²⁹⁸ De façon générale, si les réseaux sociaux en ligne ont quelques effets spécifiques sur la construction des mobilisations, c'est en partie en raison de la spécificité des possibilités de « mise en forme » de l'information qu'ils offrent dans des cas comme celui-ci, ou en agrégeant des clics pour créer des données quantifiées sur le supposé intérêt pour, ou la participation à un événement.

2) Les déclencheurs types (et situations déclencheuses types)²⁹⁹

Présentation d'enquête n° 4 :

Expérience dans une classe de terminale

Fin 2009, étudiant et à la recherche d'un sujet de mémoire sur l'action collective, je me suis amusé à réaliser une expérience. Je ne l'ai pas réalisée de façon répétée. Seulement deux fois, mais à très peu de choses près, le résultat a été le même dans les deux cas. Je me suis rendu dans mon ancien lycée et ai mis mon ancien professeur de mathématiques dans la confiance, lui demandant de me laisser intervenir pendant 15 minutes devant une classe de terminale. Ce professeur est généralement considéré comme « sympathique » par les élèves, il est réputé « ouvert » et « de gauche ». Le deuxième essai a eu lieu dans la classe de l'un de ses collègues, qui semble jouir d'une réputation comparable.

Habillé de façon relativement élégante (veste, chemise, chaussures), je suis entré dans la classe avec le professeur (les élèves étaient déjà installés) et me suis présenté comme un de ses anciens élèves. Pendant qu'il s'asseyait au premier rang face à moi, j'ai entamé un récit préalablement appris par cœur. J'ai expliqué aux lycéens qu'ayant monté une entreprise de production de textile installée dans plusieurs pays, notamment en Thaïlande, je cherchais à embaucher de jeunes managers qui devraient parvenir à résoudre certains problèmes locaux. Il s'agissait en somme de trouver des solutions pour réprimer les grèves ou maintenir un très haut temps de travail dans les pays où c'est possible. J'évoquais aussi la mise en place dans une usine d'un système de travail sans salaire où les ouvriers étaient seulement nourris et logés³⁰⁰. Il ne semble pas que la sincérité de

²⁹⁹ Il serait vain de chercher une frontière nette entre ce que j'appellerai « déclencheurs types » et « situations (déclencheuses) types ». Ces deux expressions désignent un même concept. Le mot « déclencheur » m'a simplement semblé plus adéquat pour décrire les cas où la perception d'éléments déclencheurs repose sur la reconnaissance d'un événement saillant, et le mot « situation », pour les cas où elle repose sur des éléments plus composites.

³⁰⁰ Ci-dessous, les notes de préparations du récit (qui ne correspondent pas précisément aux mots que j'ai prononcés devant la classe mais donnent une idée assez détaillée du contenu) :

« Tissent', sous-traitant pour des grandes marques de vêtements, Adidas, Etc.

Campagne de recrutement. Une société qui produit des vêtements, on recrute des jeunes, bacheliers ou non, pour aller travailler en France, en Roumanie et en Asie. On veut des gens malins. Notre but est de minimiser les coûts, alors on veut faire appel à des gens très motivés pour travailler pour nous et manager des équipes d'ouvriers de façon à nous aider à réduire ces coûts, sinon, on survit pas, faut faire face à la concurrence internationale. On a plusieurs formules de production, qui visent toutes à réduire les coûts, et on les met en concurrence pour voir vers quoi on va s'orienter davantage. Ce que je vous propose, c'est, vous, de participer, et les meilleurs pourront avoir des CDI avec des salaires allant jusqu'à 200 000 euros par an et des logements de fonction, avec femme de ménage, pour ceux qui choisiraient l'Asie, si vous aidez à nous rendre plus productifs. Les différents types de sites de production :

– Le premier qu'on a employé : on a deux usines en banlieue parisienne, à Bobigny, où on fait travailler des stagiaires. Le problème pour le rendement, c'est que pour respecter la légalité, on ne peut pas faire des stages non payés de plus de 3 mois, donc on fait des contrats de 12 semaines, or, ils atteignent une productivité raisonnable au bout d'une dizaine de

mon discours ait fait de doute : il n'est certes pas exclu que certains n'y aient « pas cru », mais je n'ai perçu aucun signe d'amusement, et j'ai posé plusieurs fois explicitement la question lors des échanges qui ont suivi l'expérience.

Ce discours durait environ dix minutes, pendant lesquelles j'ai pu observer que les lycéens qui me faisaient face prenaient des airs surpris, échangeaient des regards interrogateurs, fronçaient les sourcils ou cherchaient à capter le regard du professeur qui, assis au premier rang, leur tournait le dos. Mais aucun n'a prononcé un mot jusqu'à ce que, parlant des travailleurs africains, je dise qu'ils « sont pas très travailleurs, comme race ». A ce moment, plusieurs élèves ont pris la parole en même temps, m'interrompant. Dans l'une des classes, un s'est levé. Sur un ton agressif, ils m'ont reproché de tenir un discours « scandaleux ». Plusieurs autres ont suivi. Leurs reproches ne portaient jamais spécifiquement sur l'usage du terme « race » ou sur l'image des « noirs » que je présentais, mais plutôt sur l'ensemble de mon discours, principalement son caractère « esclavagiste ». Les mots sur la « race » noire ont pourtant été le déclencheur objectif de la protestation collective.

Peu après, je coupais court aux critiques pour leur révéler le canular et échanger collectivement sur leurs impressions. L'expérience, fortement inspirée de celle des Yes Men³⁰¹, est certes incomplète. Il aurait convenu de réaliser des variantes inspirées du dispositif théorique construit depuis, pendant la réalisation du présent ouvrage, et d'aller plus loin dans l'étude, des relations antérieures au sein du groupe constitué par chacune des deux classes de lycéens, des positions, socialisations et rôles respectifs des élèves. Mais il me paraissait utile de la déterrer de mon disque dur pour plusieurs raisons...

semaines seulement, donc il faudra trouver des solutions pour améliorer le rendement. On compte sur les bonnes idées et le dynamisme des managers.

– On s'est donc lancés dans d'autres modes de production, on a délocalisé, on a ouvert deux usines en Roumanie et trois en Thaïlande, là-bas, on n'a pas la justice sur le dos et les ouvriers peuvent travailler près de 60 heures par semaine pour un salaire qui nous coûte 5 fois moins qu'en France pour la Roumanie et 25 fois moins pour la Thaïlande. Et surtout, en France, le droit du travail est très strict, là-bas, on peut utiliser des méthodes pour les faire travailler plus rapidement qui sont pas aux normes en France.

– En Thaïlande, on a essayé dans deux des trois usines, un mode de production spécial, négocié avec les salariés, où au lieu de verser un salaire, on les logeait et on les nourrissait. Le problème là-bas, c'est qu'on a réalisé que c'était plus cher de les loger et nourrir que de leur verser un salaire, donc on essaye de revenir à l'ancienne formule. Le problème c'est qu'il y a des résistances, donc il faudra trouver un moyen de le leur faire accepter.

– On essaye aussi de s'installer en Afrique, au Sénégal, le problème, c'est que ça paraît pas très rentable : en Roumanie, en Thaïlande, les ouvriers font un travail de très belle qualité, mais le problème c'est que les Africains, faut être très ingénieux pour les mettre au boulot, ils sont pas très travailleurs comme race, les noirs, alors il faut savoir les pousser, leur apprendre les choses élémentaires. On leur rend un peu un service, bon. »

J'épargne aux lecteurs et lectrices la suite, truffée de propos sordides sur la colonisation, mais que je n'ai pas pu réciter en raison des interruptions d'élèves. En l'absence des outils théoriques construits pour cette thèse, l'idée de départ de mon expérience était de décliner une forme de progressivité dans l'atteinte aux normes morales que je supposais courantes pour observer ce qui faisait réagir et comment.

³⁰¹ Les Yes Men, activistes et humoristes se faisant passer pour des membres de l'OMC, ont notamment tenu des discours pro-libéralisme caricaturaux devant divers publics, le plus souvent apathiques. Voir notamment les films *The Yes Men* (2003) et *The Yes Men Fix the World* (2009).

L'une des principales raisons est que le décalage entre les propos déclencheurs de la critique des élèves et ceux qui sont au cœur de cette critique apporte une illustration supplémentaire pour contredire le mythe selon lequel c'est au moment vécu comme « le plus scandaleux », où les acteurs « n'en peuvent plus », qu'ils interviennent. Ce mythe confère un sens politique au passage à l'action, là où il est plutôt affaire de conditions pratiques dans lesquelles les acteurs se sentent autorisés – voire attendus et contraints – à protester.

Il semble que pendant plusieurs minutes, les lycéens aient éprouvé de lourdes difficultés à définir la situation dans laquelle ils se trouvaient. L'autorité et la réputation dont jouissait leur professeur, qui m'apportait un soutien apparent au début puis avec lequel il a ensuite été impossible pour eux de communiquer, contribuait fortement à créer une incertitude quant au cadrage de situation³⁰² à adopter. Ceux qui étaient tentés d'intervenir pouvaient craindre de se retrouver à faire cavalier seul, notamment dans le cas où « les autres », n'écoutant que d'une oreille, ne définiraient pas la situation comme eux.

Dans l'échange qui a suivi, plusieurs ont expliqué avoir tardé à intervenir parce qu'ils avaient l'impression que ce ça ne choquait qu'eux, puisque « tout le monde fermait sa gueule », même si c'était « hallucinant ».

Dans ce contexte pour le moins « tendu », où la coprésence rend chaque coup irréversible, la phrase sur la « race » noire a constitué une forme de *keynote* au sens de Turner et Killian, signe, saillance ou geste qui, parce qu'il évoque des « images » partagées par les membres d'une foule, offre à certains une occasion d'aller outre leur gêne pour protester dans les situations difficiles à cadrer³⁰³. La métaphore des « *images held by members of the crowd* », bien entendu inspirée de la psychologie des foules³⁰⁴, offre cependant une explication rudimentaire de ce qui fait la force de ces *keynotes*. Comprendre cette force implique de s'arrêter sur les spécificités de ces signes qui

³⁰² Au sens d'Erving Goffman : dispositif cognitif et pratique relatif à une situation et permettant d'y définir « ce qui se passe ». Le choix d'un cadre, conscient (comme dans le cas présent) ou non, dépend des attentes forgées par les faits qui précèdent la situation et du stock cognitif global de chacun. *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit, 1991. Cf. en particulier les éléments de définition proposés p. 189.

³⁰³ « When an unusual, difficult-to-assimilate event occurs, an undecided ambivalent audience is created. Individuals entertain a variety of interpretations of the event. They may engage in a brief period of covert restructuring activity, turning over in their minds various possible explanations of what the situation is and what action may be appropriate. A gesture or symbolic utterance made to such an audience may be characterized as a *key-note*. If it embodies one of the competing images held by members of the crowd, it encourages those members to express themselves. The keynote and these supporting expressions shift the balance in support of the keynoted image. Of course, if such expressions of support are not forthcoming, the effect of the utterance is lost. Thus, the notion of keynoting presupposes the existence of latent support, which has not been expressed because of doubt or timidity. » Ralph TURNER et Lewis KILLIAN, *Collective Behavior. Second Edition*, Englewood Cliffs, New Jersey, Prentice-Hall, 1972, p. 47. Voir aussi les *critical incidents* dans William A. GAMSON, Bruce FIREMAN, Steven RYTINA, *Encounters with Unjust Authority*, Homewood, The Dorsey Press, 1982, p. 13.

³⁰⁴ Et parfois reprise pour expliquer, par exemple, que la bavure policière est génératrice d'émeutes car elle évoque de façon paroxystique les violences et harcèlements policier du quotidien.

constituent des déclencheurs implicites de révoltes.

En l'occurrence, le recours à une allusion et un terme typifiés et très objectivés comme « racistes » (le mot « race » et le stéréotype des noirs paresseux) a visiblement affecté les définitions de situation et anticipations des acteurs, leur offrant un repère qu'ils connaissent pour faire face à la situation³⁰⁵. Tout s'est passé comme si, en permettant de définir très clairement mon discours comme raciste alors qu'il était jusque là objet d'incertitudes, ce passage avait constitué pour les acteurs un point de coordination tacite permettant de supposer que les camarades se montreraient eux aussi offusqués. Là où les échanges verbaux étaient peu accessibles et les mimiques se sont révélées insuffisantes pour communiquer, ce point focal³⁰⁶ a permis la convergence des attentes d'acteurs et la sortie de l'attentisme. On trouve ici les ingrédients fondamentaux d'un « déclencheur type » d'action protestataire.

Des situations et signes institutionnalisés

On entendra par « déclencheur type » un signe de tout ordre (événement, date, éventuellement une situation constituant un système composé de plusieurs signes...) qui, dans un contexte donné, parce que des individus y reconnaissent un repère générateur de contestation, les conduit effectivement à se lancer dans une ou plusieurs actions protestataires. On pourra parler de « situation (déclencheuse) type » s'il s'agit moins de reconnaître un signe saillant qu'un ensemble de facteurs qui coïncident à un moment donné. Certains déclencheurs types peuvent être associés à des types d'actions donnés, d'autres non. On reviendra très en détail sur cette notion dans les deux chapitres suivants, mais il importe déjà de préciser quelques points essentiels.

Tout d'abord, le fait qu'un déclencheur type conduise parfois des individus à réaliser une action contestataire d'un type donné ne signifie pas que le rapport entre les deux soit mécanique : si la connaissance de la prophétie conduit souvent des individus à la réaliser, c'est parce qu'elle pèse sur leurs calculs dans leurs très divers modes et degrés de réflexivité.

Par ailleurs, le lien entre la situation déclencheuse ou le déclencheur type et l'action collective n'est ni naturel, ni universel. Il est une réalité intersubjective partagée selon les cas à l'échelle d'une société entière ou d'un petit groupe. Il résulte d'une construction historiquement, géographiquement et culturellement située, un processus par lequel l'association « déclencheur type – action protestataire » s'est institutionnalisée.

³⁰⁵ On voit là une application micro-sociologique de la régression vers les habitus pensée par Michel Dobry. *Sociologie des crises politiques*, op. cit., p. 240-261.

³⁰⁶ Thomas Schelling, *Stratégie du conflit*, Presses universitaires de France, 1986, cf. l'introduction et le chapitre 1 de cette thèse pour les éléments de définition.

Ce qui distingue le déclencheur type d'autres sortes de saillances est d'ailleurs le caractère très marqué de son institutionnalisation. Là où une saillance situationnelle « ordinaire » contribue à guider la coordination d'acteurs déjà engagés dans ou en attente d'un processus d'action collective, une saillance à la signification partagée et très objectivée peut arracher les individus à leur quotidien pour les entraîner dans un processus de mobilisation. Mais l'association d'idées peut aussi se dés-institutionnaliser, en particulier si, pour diverses raisons, on « laisse filer » à plusieurs reprises de l'histoire de nouvelles occurrences du déclencheur type. En outre, elle peut quelques fois être l'objet d'erreurs de cadrage qui marquent une des marges de la théorie ici défendue, des individus pouvant être persuadés à tort qu'une telle association est partagée dans un groupe donné.

Le processus d'institutionnalisation peut s'étendre sur plus d'un demi-siècle, comme pour le Premier mai³⁰⁷, ou sur une période courte. La seconde option implique cependant souvent que ce processus fasse appel à une forme de tradition passée – mythique ou « réelle » – qui contribue à naturaliser le déclencheur type. C'est le cas pour le déclencheur constitué par les bavures policières dans certains quartiers populaires, dont l'institutionnalisation à partir du début des années 1990 s'appuie en partie sur l'imaginaire d'un passé où bavure et violences collectives et incendiaires auraient été inévitablement liées³⁰⁸. On trouve une logique somme toute comparable dans l'usage partagé et tacite de rythmes, comme les rythmes calendaires religieux lors de la révolution iranienne³⁰⁹. L'essentiel étant en tous les cas que l'effet du repère reconnu en contexte soit considéré non comme émanant d'une volonté identifiée de mobiliser, mais tout simplement comme allant de soi.

Tous les enquêtés du lycée Zola rapportent, en différents termes, qu'« à partir du premier jour où on a bloqué, genre dans toutes les têtes qui voulaient bloquer, c'était le lendemain bah on bloque » (Aylan) et qu'il n'était pas nécessaire d'avoir eu d'information sur le rendez-vous suivant pour revenir avant 7h du matin.

La construction historique des déclencheurs types passe cependant fréquemment par des étapes lors desquelles des acteurs, conscients du potentiel mobilisateur d'un signe ou d'une situation jugée caractéristique, agissent de façon relativement visible pour promouvoir ce potentiel. Le signe en question, alors ressource de probabilité mixte, y est d'une efficacité limitée et peut être amené à « prendre » ou non. C'est une des problématiques au cœur des processus de diffusion des

³⁰⁷ Danielle TARTAKOWSKY, *La part du rêve. Histoire du 1er mai en France*, Paris, Hachette, 2005. Voir conclusion du chapitre suivant.

³⁰⁸ Le développement détaillé de ce point sera l'objet principal du chapitre suivant. C'est aussi le cas, plus récemment (et pas toujours dans les mêmes quartiers) pour les nuits du nouvel an.

³⁰⁹ BEHRANG, *Iran. Le maillon faible*, Paris, Maspero, 1976, cité par Michel DOBRY, *Sociologie des crises politiques*, *op. cit.*, p. 199.

mobilisations et notamment des liens entre *initiator* et *spin-off movements*. Ces liens peuvent concerner les cadrages de la situation, répertoires et types d'organisation adoptées ou promues par les militants ou des acteurs extérieurs, mais aussi plus simplement quelques caractéristiques saillantes, plus ou moins objectivées et valorisées par différentes stratégies de communication visant à établir explicitement des ponts entre mouvements réussis et mouvements espérés.³¹⁰ Cette recherche de points communs a notamment été au cœur du travail de « mise en forme des luttes » pendant les « révoltes arabes » de 2011 :

« Le cas des “révoltes arabes” montre combien l’attribution de similarité est largement le produit d’un travail politique de la part d’agents de courtage occupés à l’unification des perceptions et à la mise en sommeil au moins provisoire des différends sur la méthode et les objectifs ».³¹¹

On trouve des stratégies comparables dans les tentatives d'étendre en France le mouvement des « *indignados* ». Le premier relais significatif de ces tentatives est un événement Facebook créé le 18 mai 2011 en fin d'après-midi et relayé principalement dans des groupes de connaissances d'origine espagnole à Paris. Leurs discussions évoquent alors seulement la possibilité de manifester devant l'ambassade d'Espagne en soutien aux Espagnols luttant « contre la précarité » et dénonçant leur système politique. Mais la présentation de l'événement, intitulé « Spanish revolution a Paris », cumule les ponts explicites avec la situation espagnole et les références aux mouvements arabes médiatisés cette année. Une demi-heure après la création de l'événement, une vingtaine de personnes sont inscrites, apparemment toutes hispanophones.³¹²

Mais ce courtage n'est pas toujours le travail d'agents ayant la volonté de promouvoir l'action protestataire, comme on le verra dans quelques pages avec le rôle entre autres des médias dans la diffusion en France d'un déclencheur type ayant déjà cours aux Etats-Unis.

³¹⁰ Doug MCADAM, « Initiator and Spin-off Movements: Diffusion Processes in Protest Cycle » in Mark Traugott (dir.), *Repertoires and Cycles of Collective Action*, Durham and London, Duke University Press, 1995, p. 217-239. Voir aussi Isabelle SOMMIER, « Cycle de mobilisation », in Olivier Fillieule, Lilian Mathieu, Cécile Péchu (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences po, 2009 p. 173-180.

³¹¹ Mounia BENNANI-CHRAÏBI et Olivier FILLIEULE, « Pour une sociologie de situations révolutionnaires. Retour sur les révoltes arabes », *Revue française de science politique*, vol. 62, n° 5, 2012, p. 782. Voir aussi, des mêmes auteurs, « Exit, voice, loyalty et bien d'autres choses encore... », in Mounia Bennani-Chraïbi et Olivier Fillieule (dir.), *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*, Paris, Presses de Sciences po, 2002, en particulier p. 75-103.

³¹² La page de l'événement (<https://www.facebook.com/events/146556495416540/>), consultée en 2011, n'est plus disponible.

Conclusion du chapitre 4 : la force décisive des facteurs tacites

On a ici abordé différents types de facteurs contribuant à assurer aux acteurs qu'une action protestataire aura lieu. Certains ont un effet relativement faible. D'autres sont d'une force décisive et mettent fin à l'incertitude et aux oscillations entre signes favorables et défavorables à la probabilité de l'action.

Ainsi, l'affichage clair des seuils de participation des lycéens et étudiants en odontologie a permis de surmonter les risques et menaces de sanctions. L'image nouvelle d'un Collectif de défense de Bercy devenu un « groupe d'action » faisant ses preuves a permis d'aller outre les préjugés initiaux sur l'impossibilité de mobiliser des rieurs. Et le déclencheur type constitué par la bavure policière dans les années 1990 semble même résister aux stratégies policières extrêmement offensives de prévention des émeutes mises en œuvre à la même période³¹³.

Il n'est pas question de quantifier la valeur des facteurs de probabilité. Même si certains types de ressources peuvent se compenser les uns les autres, il ne rimerait à rien d'espérer que dix facteurs « faibles » ou quatre « moyens » remplacent un « fort » ou décisif dans la construction d'une certitude.

Reste à préciser ce qui fait la force décisive de certains facteurs de probabilité. Les observations empiriques et éléments bibliographiques présentés dans les deux derniers chapitres mènent à distinguer, d'une part, de nombreux éléments liés aux appels et motifs d'action qui construisent un décor plus ou moins favorable à la révolte et, d'autre part, une liste assez restreinte de facteurs plus puissants dont au minimum un ingrédient se trouve derrière chaque déclenchement d'action réussi. On n'exclura pas que d'autres recherches puissent élargir cette liste, mais elle se résume ici aux facteurs suivants :

- position particulièrement « en vue » d'une personne ou organisation appelant à une action ;
- exposition explicite, par des acteurs s'accordant confiance, des seuils les conduisant à s'engager.

Pour rappel, la confiance peut reposer sur leurs relations antérieures ou sur la mise en forme de cette

³¹³ Cf. chapitre suivant et voir Yousef EL CHAZLI, *Devenir révolutionnaires à Alexandrie...*, *op. cit.*, p. 369-374. Cela ne signifie pas qu'aucune menace ne puisse arrêter les effets de ce type de facteurs, comme le montrent certains exemples radicaux de maintien de l'ordre préalable aux manifestations, entre autres celui du Premier mai 1890. Olivier FILLIEULE, « Du pouvoir d'injonction au pouvoir d'influence ? Les limites de l'institutionnalisation », in Olivier Fillieule et Donatella Della Porta (dir.), *Police et manifestants, maintien de l'ordre et gestion des conflits*, Paris, Presses de Sciences po, 2006, p. 90-91.

exposition³¹⁴. Il est rare que l'exposition se présente explicitement en termes de seuils, elle peut être de type « avec ou sans vous, on y va » comme chez les étudiants en odontologie, ou un « si tu y vas j'y vais », comme pour le lycée Zola et, vraisemblablement, pour certains participants aux collages de l'expérience de Bercy ;

- présence dans le jeu d'au moins un groupe, « réel » ou imaginé, réputé effectivement prêt à agir ;
- déclencheur type (qui peut être un événement, une série de signes, une situation...).

Ce qui ressort de cette liste est l'importance absolument déterminante des facteurs tacites. Même les deux facteurs mixtes semblent y reposer principalement sur leur dimension tacite. Un appel à la mobilisation émis par une personnalité politique ou syndicale en vue peut se passer d'informations explicites sur le type d'action et l'heure du rendez-vous – temporairement ou même jusqu'au bout, pour peu que des habitudes de mobilisation offrent une réponse à ces questions – et produire tout de même la certitude que la mobilisation aura lieu.

Plusieurs lycéens précisent que lors de certains rendez-vous, le type d'action prévu n'était absolument pas mentionné : les élèves concernés savaient que le « blocus » était l'option évidente, et savaient même vers quelle heure cela impliquait d'être sur place.

L'inverse n'est pas vrai : un appel, si précis soit-il n'aura pas d'effet si sa source ne fait l'objet d'aucune identification garantissant que d'autres suivront.

En somme, les facteurs de probabilité déterminants ne sont globalement pas ceux qui consistent à appeler à l'action ou à affirmer explicitement qu'elle aura lieu. Ce sont ceux qui laissent tout simplement penser que le fait que l'action aura lieu va de soi, que c'est dans « l'ordre des choses ». Voire quelques fois mieux, que la participation est l'option « par défaut » comme c'est le cas pour les élèves présents sur les lieux quand le blocage symbolique du lycée se répète et que même si l'entrée est matériellement possible, elle apparaît comme l'option la plus coûteuse³¹⁵.

C'est en partie ce qui fait que les grandes organisations de mobilisation n'ont pas de difficultés à créer au moins une petite action collective et, *a contrario*, que les appels à l'action répétés des

³¹⁴ Le présent travail, s'il traite des usages et effets de cette confiance dans les situations de mobilisation, ne saurait permettre de deviner sans exception comment se jouera précisément chacune de ces situations. En particulier pour les cas les plus limites où l'analyse sociologique s'arrête et où le basculement peut tenir à des microphénomènes neurologiques ou hormonaux. Sur les rapports entre phénomènes hormonaux et confiance, voir par exemple, même si les résultats sont sujets à discussions, Micheal KOSFELD, Markus HEINRICHS, Paul J. ZAK, Urs FISCHBACHER, Ernst FEHR, « Oxytocin increases trust in humans », *Nature*, n° 435, 2005, p. 673-676 ; Paul J. ZAK, Robert KURZBAN, William T. MATZNER, « oxytocin is associated with human trustworthiness », *Hormones and Behavior*, n° 48, 2005, p. 522-527.

³¹⁵ Voir aussi les usages de la religion et des lieux de cultes comme outils de coordination permettant de faire de la participation l'option par défaut : Youssef EL CHAZLI, *Devenir révolutionnaire à Alexandrie...*, *op. cit.*, p. 411-418. ; Aldon MORRIS « The Black Church in the Civil Rights Movement: The SCLC as the Decentralized, Radical Arm of the Black Church » in Christian Smith (dir.), *Disruptive Religion: The Force of Faith in Social Movement Activism*, New York, Routledge, 1996, p. 29-46.

« petits » s'avèrent parfois contre-productifs, tant ils soulignent que la réussite du rendez-vous ne va pas de soi.

Comme on l'a vu en particulier au sujet des clichés sur les groupes et des déclencheurs types, le « ça va de soi » n'est pas l'effet de caractéristiques objectives et « naturellement » mobilisatrices d'une situation. Il résulte essentiellement de réalités intersubjectives, autrement dit, de savoirs et clichés partagés dont on peut situer et tracer l'origine. C'est ce que l'on fera dans les pages qui suivent.

Chapitre 5 :

La bavure et l'émeute

Genèse d'un déclencheur type dans le Rhône (1979-2000) ³¹⁶

J'ai proposé dans le chapitre précédent une typologie des ressources de probabilité permettant le déclenchement d'une action protestataire, en la rendant certaine aux yeux de ses acteurs potentiels. L'un des éléments clés de cette typologie était de distinguer l'efficacité mobilisatrice des signes qui, plutôt que d'apparaître construits dans l'intention explicite ou visible de mobiliser, semblent *aller de soi* dans leurs effets d'opportunité. Des signes *déclencheurs types* qui, lorsqu'ils se présentent, contraignent les calculs sur l'opportunité d'agir ou non, comme les répertoires d'actions contraignent les actes disponibles. Leur caractère d'évidence résulte généralement d'un processus de construction historique qui va nous permettre de nous éloigner d'une approche strictement situationnelle des conditions du déclenchement d'actions collectives (A). C'est cette construction historique qui sera étudiée dans le présent chapitre, à travers l'exemple des « bavures » et « émeutes de banlieues » de l'Est lyonnais dans les années 1980 (B et C) et 1990 (D).

A) La construction d'un déclencheur type

Eléments d'introduction

Comme indiqué en introduction de l'ouvrage, la « sociologie des émeutes » française traite assez peu des émeutes elles-mêmes, de leurs logiques propres, et encore moins de leur déclenchement. Cette dernière question est généralement évacuée en passant, d'une ligne ou d'un paragraphe à l'autre, de la mort d'un ou deux jeunes aux premières violences. Comme si le lien entre ces deux faits était logique ou naturel. Les passages qui traitent de la relation entre l'événement déclencheur et l'événement déclenché cèdent souvent au mythe du seuil de tolérance : la bavure serait une « goutte d'eau » de trop pour des jeunes quotidiennement frustrés et harcelés par la police.

³¹⁶ Ce chapitre est une version adaptée à la thèse d'un article paru fin 2016 : Alessio MOTTA, « La bavure et l'émeute. Genèse d'un signe déclencheur type dans le Rhône (1979-2000) », *Revue française de science politique*, vol. 66, n° 6, 2016, p. 937-961.

Quelques auteurs s'engagent plutôt sur le mode accusatif, insistant sur le côté « prétexte » de l'événement déclencheur.³¹⁷ On cherchera, par l'approche constructiviste de la mobilisation, à dépasser ces points de vue normatifs.

1) Perspectives sociologiques sur le déclenchement de l'émeute : pour une approche stratégique et constructiviste

Ce chapitre apportera un élément supplémentaire dans la thèse, pour compléter la gamme d'outils permettant de traiter des conditions de déclenchement des mobilisations et violences collectives. Ces outils se sont essentiellement constitués autour de trois types d'approches dont j'ai abordé, en introduction, les limites pour mon objet. Pour rappel, il s'agissait :

- de l'étude des structures d'opportunités politiques, concept qui couvre un grand nombre de variables sans permettre de déterminer lesquelles jouent concrètement sur telle étape de l'action ;
- des redéfinitions de situation, qui n'expliquent le comportement que d'une partie limitée des acteurs mobilisés ;
- des relations entre groupes latents et répertoires d'action et notamment des approches issues des travaux de Charles Tilly, qui présentent l'orientation d'une révolte vers un type de performance dans l'éventail disponible comme un choix des acteurs limité par des contraintes stratégiques. Mais l'idée que je défends ici est que, lorsqu'il s'agit du déclenchement d'une séquence d'action collective, ces optiques sous-estiment bien souvent la force des contraintes exercées par une situation donnée, qui rend un mode d'action si évident qu'il n'est guère question de *choix*. En outre, l'objet de ce chapitre n'est pas de comprendre comment l'émeute entre dans le répertoire de compétences d'un groupe mais plutôt comment ce mode d'action déjà partiellement constitué au début des années 1980 devient mobilisé à certains moments précis.

On complétera donc ces outils par une approche centrée sur la coordination d'acteurs aux préoccupations diverses et, en particulier dans ce chapitre, sur la façon dont un signe ou événement déclencheur s'impose à eux. Je me référerai ici aux schémas d'analyse de la construction de la réalité proposés par Peter Berger et Thomas Luckmann³¹⁸. La construction du signe déclencheur est, comme celle de nombreux aspects de la réalité (de nombreuses institutions, au sens large), le fruit d'un processus d'objectivation puis d'intériorisation d'une association d'idées qui, dans l'oubli et la réécriture de ses conditions d'émergence, devient une évidence qui s'impose aux individus. Mon

³¹⁷ Voir les références et remarques plus détaillées en introduction de cette thèse « Causes, prétextes et seuils de tolérance ».

³¹⁸ *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 2006.

point de départ sera donc ici de souligner que :

– le lien entre la bavure et l'émeute, s'il paraît parfois naturel, n'a aucune raison d'aller de soi. Le comprendre implique de restituer les contingences dans lesquelles il s'est construit ;

– l'émeute repose comme toute action collective sur une convergence des comportements, une organisation objective où la plupart des individus tiennent compte de ce que font les autres dans des formes plus ou moins élaborées de calculs. C'est ce que montrent David Haddock et Daniel Polsby dans un article sur les émeutes de 1992 à Los Angeles, où ils décrivent la dynamique s'articulant autour des *focal points* de Thomas Schelling. Ces points de convergence des attentes et anticipations réciproques des acteurs, qui peuvent prendre la forme d'incidents, permettent de produire des suppositions sur ce que les autres vont faire³¹⁹. Ils peuvent constituer les opportunités situationnelles dont la reconnaissance par les individus entraîne, selon Randall Collins, des processus d'interactions menant à des actions violentes³²⁰. Lorsqu'une action collective est déjà visible ou attendue, les acteurs sont placés dans une situation réflexive où toute saillance est susceptible d'être érigée en signal, dans un calcul s'appuyant sur la supposée façon de raisonner des autres. Mais les sortir des habitudes de la vie ordinaire implique la manifestation de signaux à la signification très objectivée, et supposée partagée par d'autres. Sans quoi l'incertitude figerait la situation. Reconnaître de tels repères nécessite un sens pratique qui est parfois le privilège de groupes sociaux donnés. C'est à la construction de ces repères, que je qualifierai de *déclencheurs types* ou *signes déclencheurs types* en référence à Berger et Luckmann, que l'on va s'intéresser ici.

2) L'histoire d'un déclencheur de l'émeute, éléments de définition

Si elle désigne des faits hétérogènes, l'expression « émeutes de banlieues » est régulièrement associée à quelques traits spécifiques. Tout d'abord, sa définition courante s'inscrit dans un continuum d'étiquetages d'actes similaires (dont certains se trouvaient bien avant les années 1970 dans des manifestations « ordinaires »). Dans certaines zones urbaines où des individus sont habituellement impliqués dans des actes de violence et dégradations matérielles en groupes, la « petite délinquance » de la presse devient « incidents » ou « mini-émeute » lorsque les actes visibles se multiplient et « émeutes » lorsqu'y prennent part des groupes d'individus allant clairement au-delà des « noyaux délinquants » habituels³²¹. On observe alors plusieurs dizaines,

³¹⁹ David D. HADDOCK and Daniel D. POLSBY, « Understanding Riots », *Cato Journal*, vol. 14, n° 1, 1994, p. 151.

³²⁰ Randall COLLINS, *Violence. A Micro-sociological Theory*, Princeton, Princeton University Press, 2008 ; par Jérôme TRUC, « La violence en situations. Entretien avec Randall Collins », *Tracés*, n° 19, 2010/2, p. 239-255.

³²¹ Pour une version policière de cette continuité entre les différentes formes de délinquances ou vandalismes quotidiens

voire centaines de « jeunes » engagés par petits groupes dans des mises à feu de véhicules et poubelles, jets de pierres sur des vitrines, sur la police et les pompiers, attaques frontales contre des postes de police, etc. La presse évoque souvent dans ces cas des « émeutiers » ou « manifestants », contribuant au second point de la définition : la dimension politique que l'expression confère aux événements. L'évocation régulière d'un message sociopolitique porté par les émeutes ne peut être ignorée, dans leurs calculs, par les personnes y prenant part. Cela, même si cette dimension politique se construit dans un processus où elle est constamment mise en cause au profit de nombreuses intentions délictuelles prêtées aux acteurs. Mais que ces derniers soient animés par des volontés criminelles organisées de chasser la police des lieux de trafics, par des agitateurs politisés et « pas de la cité », par un ras-le-bol des conditions de vie dans les banlieues concernées, ou encore par une sincère colère liée à la mort d'un proche, quels que soient leurs intentions et niveaux de réflexivité, le passage à l'acte implique de se retrouver sur des signes coordinateurs. Ces signes, points d'appuis de l'organisation, contraignants en ce qu'ils orientent les modes de réaction possibles, trouvent un exemple dans le scénario type et largement reconnu qui conduit fréquemment au déclenchement émeutier : un ou plusieurs jeunes d'un quartier donné sont tués dans une situation impliquant directement ou indirectement un ou plusieurs policiers³²². Le pari de mon approche est, en déroulant une histoire de ce signe, de permettre de mieux comprendre les ressorts du déclenchement, tout en mettant de côté les motivations des acteurs, leur cynisme ou leur sincérité.

3) Indices et conditions de l'institutionnalisation du signe déclencheur

Je me suis intéressé à l'évolution des faits dans la banlieue Est lyonnaise depuis la fin des années 1970. La principale observation réalisée est, dans les décennies 1980-90, un processus de durcissement, en plusieurs étapes, du lien entre les cas de mort d'un jeune dans lesquels la police est en cause, et le surgissement d'émeutes. Ce lien est d'abord loin d'être une évidence. Contrairement à l'idée courante que peut inspirer une lecture rétroactive des nombreux articles sur la délinquance dans l'Est Lyonnais dans les années 1970, des décès de jeunes qui y vivent, dans lesquels sont

et l'émeute, Lucienne BUI TRONG, « L'insécurité des quartiers sensibles : une échelle d'évaluation », *Cahiers de la sécurité intérieure*, n° 14, 1993, p. 235-247.

³²² Pour rappel, le rôle prêté à ces signes ne signifie pas que la réaction qui suit est « spontanée » et mécanique. Les témoignages disponibles soulignent que l'entrée en jeu d'une partie des acteurs peut se faire dans un processus d'interactions resserrées avec les premiers policiers rencontrés suite à l'événement déclencheur, commençant parfois par des insultes. La présence de cocktails Molotov témoigne elle d'un travail de préparation réalisé préalablement par des individus anticipant les possibilités de mobilisation d'autres qui pour certains, sachant aussi à quoi s'attendre, « viennent voir » ou rejoignent le mouvement sur le moment. La diversité des motivations des acteurs n'empêche pas leur appartenance à des réseaux de connaissances communs.

parfois directement impliqués des policiers, ont lieu sans être suivis d'actes de violence particuliers. Jusqu'à la fin des années 1980, le plus fréquent est que de tels « accidents » ne soient suivis que de poursuites en justice par les familles ou de marches silencieuses. Il arrive par deux fois qu'une réaction d'émeute ou mini-émeute ait lieu, dans des cas où plusieurs conditions pratiques sont réunies pour faciliter ces sorties nocturnes : week-end, vacances scolaires, météo favorable... La réaction n'a lieu que dans des cas où l'endroit ou les conditions du décès ont favorisé une diffusion précoce de l'information dans le quartier, permettant un important travail de coordination explicite des acteurs. Mais au terme de quelques reproductions du scénario « bavure-émeute » semble s'être développée une institutionnalisation du signal, dont les acteurs savent avec certitude qu'il sera suivi d'actions collectives, les incitant davantage à « en être ». Cette institutionnalisation du signe en fait un point de coordination tacite contraignant tant les calculs qu'il est suivi d'action le soir même, y compris en l'absence des conditions pratiques évoquées plus haut. Apparaissent ainsi, dans les années 1990, des émeutes suite à toutes les « bavures », généralement moins de 24 heures après le décès et cela même par grand froid.

Ma démarche, tout comme elle met de côté les motivations des émeutiers, ignore la question de la réalité de la bavure. On ne saurait cependant ignorer l'importance dans le passage à l'action des différentes versions du décès qui circulent localement et entrent parfois en concurrence, dans des controverses médiatisées où l'implication et le mensonge policiers sont construits comme des justifications de l'action. On constatera d'ailleurs à partir des années 1990 un relatif effacement de ces controverses comme condition préalable à l'action, indice supplémentaire de l'objectivation du signe déclencheur.

On ne saurait ignorer non plus le rôle joué localement par plusieurs acteurs et associations qui, sans être engagés dans les mouvements d'émeutes, contribuent à cette objectivation par leur travail de construction des bavures et violences racistes en causes militantes et en objets de mémoire. On notera enfin que la thèse défendue ici n'est pas que l'exemple du Rhône se suffit à lui-même. Ce cas est à la fois l'un des initiateurs et l'un des témoins d'une dynamique qui se construit avec de fortes similarités dans plusieurs zones du territoire français. Si mon travail est centré sur la banlieue lyonnaise, on s'intéressera aussi à des émeutes survenant ailleurs en France et à l'étranger, que les médias consultés présentent en des termes unifiant vraisemblablement forts d'effets sur le cas rhodanien. L'unification de divers faits de violences collectives repose largement sur des rapprochements médiatiques explicites et sur la récurrence des termes communément mobilisés par la presse : « climat d'émeutes », « jeunes maghrébins », « cités HLM » pour les cas français... La médiatisation de l'« émeute ailleurs » que dans le Rhône a un effet d'autant plus important sur les émeutiers potentiels lyonnais (et réciproquement) qu'elle s'inscrit dans une diffusion sélective de l'information. Si les jeunes des quartiers rhodaniens étudiés sont généralement au courant d'une

bavure locale, la bavure qui a eu lieu dans une autre région ou *a fortiori* aux Etats-Unis n'est connue que quand elle est suivie d'émeute. Cette médiatisation sélective contribue, à tort ou à raison, à créer l'impression que le signe est fortement solidifié ailleurs et que toute bavure est suivie de réaction. Se créent ainsi des rapports d'évaluations parfois mutuelles entre plusieurs zones, qui contribueront aux processus d'extension des émeutes de 2005.

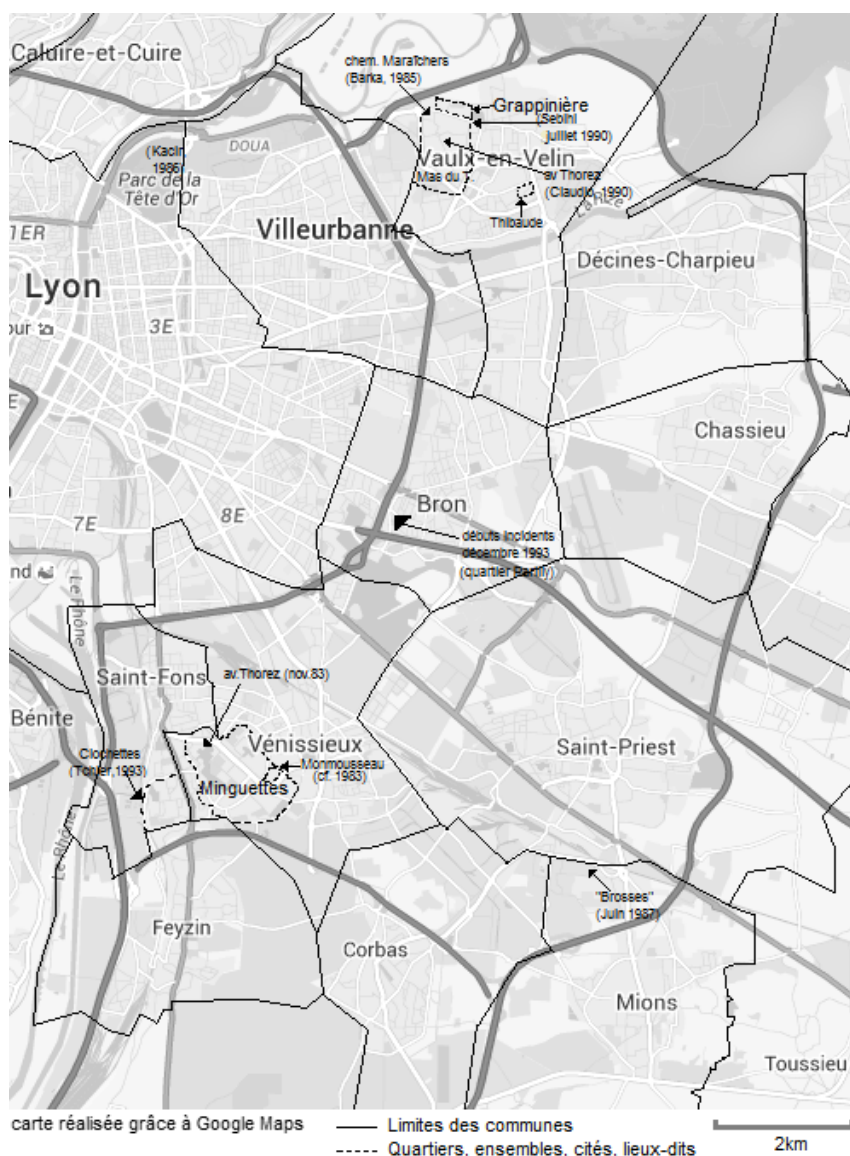
Dans les pages qui suivent, je décrirai donc la construction et l'institutionnalisation locale d'un déclencheur type, en allant de son émergence dans l'imaginaire comme signal de ralliement possible à sa saisie systématique. Avant cela, je ferai un point sur la méthodologie de l'enquête.

Présentation d'enquête n° 5 :

Les « bavures » et « émeutes » dans l'Est lyonnais Dépouillement d'un quotidien du Rhône (1979-2000)

Le cas étudié ici est celui des proches banlieues de l'Est et du Sud-Est de Lyon, où sont médiatisées de nombreuses « violences urbaines » (Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Bron... Cf. croquis).

Illustration 8 : Plan des lieux



Choix du média et informations traitées

J'ai recouru à un dépouillement des archives du quotidien régional *Le Progrès*. Les choix de la zone et du média résultent du rôle pionnier du département du Rhône dans l'histoire des émeutes de banlieues et de l'accessibilité des informations sur ces communes. La concentration géographique et médiatique des actes de délinquance courante et d'émeutes dans l'Est lyonnais trouve l'un de ses supports d'enregistrement les plus riches dans *Le Progrès*. Ce fut là mon critère principal de sélection du matériau. Cela ne signifie pas, j'y reviendrai ponctuellement, l'absence de mécanismes de sélection, déformation et réécriture liés aux tendances coexistant dans le journal ainsi qu'aux conditions du travail journalistique, et évoluant dans le temps³²³. Mais les nombreux détails, témoignages et la grande fréquence d'informations sur des faits « mineurs » (incendie accidentel d'un boîtier électrique, jet de pierres ponctuel sur un bus ne faisant pas de blessé...) suggèrent que le quotidien constitue un support adapté à ma tâche. Cette dernière consiste en un dépouillement exhaustif des couvertures et pages locales du journal, de 1979 à 1996³²⁴. La consultation de chaque article mentionnant des faits potentiellement pertinents (actes de délinquance collective, mort ou blessure d'un jeune quelles qu'en soient les conditions...) s'appuyait sur une grille de lecture visant à reconstituer plusieurs éléments. Outre les diverses versions et témoignages plus ou moins crédibles sur les faits, les informations qui se sont avérées les plus utiles sont :

- les conditions et l'heure de la mort d'un jeune quand cela arrivait, la présence d'autres personnes avec lui qui, selon les lieux de l'accident et le fait qu'ils aient été blessés ou arrêtés, pouvaient ou non communiquer des informations dans le quartier rapidement ;
- les conditions, le délai et l'heure de déclenchement éventuel d'actions collectives par la suite ;
- les conditions pratiques de mobilisation que sont la météo³²⁵ et le fait d'être ou non en week-end ou vacances scolaires.

³²³ La banalisation des incendies de voiture, par exemple, conduisant tendanciellement sur la période étudiée à les mentionner moins fréquemment.

³²⁴ *Quasi* exhaustif pour être précis, car les limites d'accès aux microfilms d'archives (nombre restreint de bobines par jour, morceaux manquants) ont quelques fois conduit à faire l'impasse sur certaines semaines en comptant sur des résumés d'informations glanés dans les éditions ultérieures ou dans d'autres journaux. Comprendre les conditions de l'enquête implique de se représenter les procédures et délais restrictifs d'accès aux microfilms, ainsi que les réactions du personnel face à mes demandes répétées du rouleau suivant et, pire, au moment de réaliser que je m'étais mis en tête l'idée absurde de lire plus d'une quinzaine d'années d'un quotidien local. Il a fréquemment fallu jouer de séduction pour obtenir quelques rouleaux de plus que le seuil journalier autorisé, parfois avec la carte de bibliothèque de connaissances ou de voisins de table.

³²⁵ Cf. Sebastian ROCHE, *Le frisson de l'émeute. Violences urbaines et banlieues*, Paris, Seuil, 2006, p. 82-84. La météo locale, à moins qu'elle ne soit clairement mentionnée dans les articles lus, était consultée dans les bulletins d'anticipation et croisée avec les données disponibles sur le site Internet de Météo France. Les archives du site ont parfois été contredites par des informations issues des articles de mon corpus.

On précisera que ces variables, qui seront reprises plus loin dans deux tableaux, forment avant tout un faisceau d'indices montrant que le lien « bavure-émeute » est si institutionnalisé, dans les années 1990, qu'il mène à surmonter la plupart des obstacles à l'action collective. Elles n'ont pas vocation à expliquer cette institutionnalisation qui repose, on le verra, sur la construction d'une mémoire collective des violences à laquelle ont contribué médias et associations. Plusieurs pistes explicatives ont par ailleurs été écartées, comme l'évolution des modes de traitements politiques et administratifs des sujets liés aux « violences urbaines » sur la période étudiée. L'un des tournants les plus repérables est le travail de catégorisation des violences pour les renseignements généraux publié par Lucienne Bui Trong au début des années 1990³²⁶. Cette décennie est également marquée par l'émergence de stratégies policières plus offensives d'interventions préalables dans certains quartiers. Il est tentant d'attribuer la multiplication des émeutes à cette évolution dans la gestion des risques. Mais ces techniques ne semblent réellement mises en œuvre suite à des décès dans l'Est lyonnais qu'à partir de 1994. Les violences signalées suite aux décès plus anciens démarrent généralement dans des contextes d'absence ou de retrait de la police. Si les nouvelles stratégies policières peinent à empêcher le déclenchement des émeutes, il serait donc erroné d'y voir la cause de leur systématisation.³²⁷

Le matériau, ses limites et ses effets

La collecte d'informations factuelles était ma préoccupation initiale. Mais elle m'a vite conduit à réaliser des observations sur le décalage entre les quelques faits décrits et les formules sensationnelles de journalistes sur le « climat d'émeutes ». L'écart était parfois si criant qu'il m'a permis – en m'aidant ponctuellement de recoupements dans d'autres médias où l'on trouvait souvent le même phénomène – d'esquisser une critique de ma source en m'appuyant sur cette même source. En résulte un second usage de mon dépouillement de presse, qui porte sur les supposés effets locaux des façons de médiatiser l'événement. En l'absence d'une étude approfondie de la réception, il est impossible de décrire précisément ces effets, tant les modes d'appropriation d'un message médiatique peuvent être divers³²⁸. On sera cependant fondé à produire de modestes déductions : le décalage évoqué, quelles que soient ses conditions

³²⁶ « L'insécurité dans les quartiers sensibles », art. cité.

³²⁷ D'autres éléments ont été testés sans permettre de leur attribuer d'effet particulier, comme l'occurrence d'événements sportifs médiatisés, de fêtes ou la fin du Ramadan, souvent évoquée par les journalistes comme moment de tensions. Contrairement à une thèse courante, le fait que le défunt ait un nom arabe ne s'est pas avéré déterminant non plus.

³²⁸ Voir notamment *Politiques de communication*, n° 4, 2015/1, numéro coordonné par Ludivine Balland, Clémentine Berjaud et Sandra Vera Zambrano.

journalistiques de production, contribue sur les années à faire de l'émeute une réaction à la bavure au minimum plausible aux yeux de nombre d'habitants. Et il contribuera aussi *a posteriori* à la surévaluation des mouvements d'émeutes des années 1980 qui caractérise nombre d'ouvrages ultérieurs sur le sujet.

De 1997 à 2000, la numérisation du *Progrès* m'a permis une recherche basée sur des mots clés³²⁹. Le choix de ne pas poursuivre au-delà résulte du constat qui sera présenté plus bas : à la fin des années 1990, le signe déclencheur type qui nous intéresse saurait difficilement être plus institutionnalisé, même s'il n'est pas exclu que les années suivantes puissent donner lieu à des retours en arrière.

Il a parfois fallu faire le tri entre les décès qui « avaient des raisons » ou non d'entrer dans la définition du signe déclencheur type étudié et de cristalliser les attentes et anticipations de jeunes de tel ou tel quartier : « est-ce que cette mort sera perçue par les acteurs potentiels comme de nature à être suivie d'une telle réaction ? » Ce tri a été mené sur la base des indices disponibles sur les conditions de la mort, l'âge et le lieu de résidence de la victime, etc., sans prendre spécialement en compte le réseau de relations, la connaissance directe du défunt n'étant pas, je l'ai constaté progressivement, nécessaire à la participation à l'émeute. La principale crainte liée à ce tri était de céder à un raisonnement tautologique dans lequel les critères – par définition incertains dans les années 1980 et allant de soi dans les années 1990 mais – difficiles à reconstituer plusieurs dizaines d'années après³³⁰ serviraient à retenir les faits confirmant mes intuitions et exclure ceux qui les invalident. L'essentiel de ma stratégie pour éviter cet écueil a été d'adopter une définition *a priori* particulièrement extensive des décès, blessures graves et autres faits qui entraînent potentiellement dans la définition de l'événement déclencheur. N'ont été mis de côté dans les décès que ceux qui, même s'ils étaient *a posteriori* associés aux autres dans diverses publications de recensement de bavures ou crimes racistes, n'avaient manifestement aucun lien avec la jeunesse de l'Est lyonnais, ni par l'âge, ni par l'origine du défunt, ni par le lieu de sa mort. Les homicides ne mettant pas en cause d'agents de police ont été inclus dans le traitement de la presse, même s'ils ne seront pas tous évoqués ici.

³²⁹ Etait consulté tout article comportant au moins l'un de ces termes : *émeute, bavure, mort, décès, décédé, police, gendarmes, pierres, tué, violence, incendie, incendié, incendiée, incendiées, brûlé, brûlée, brûlés, brûlées, feu, feux, projectile, projectiles* ; et l'un de ces termes : *Villeurbanne, Vaulx, Décines, Chassieu, Bron, Meyzieu, Priest, Vénissieux, Corbas, Mions, Rillieux*.

³³⁰ Avec les indices parfois insuffisants donnés par la présentation des faits dans la presse. Je me suis d'ailleurs appuyé sur divers autres quotidiens que *Le Progrès* (et sur des archives télévisuelles) pour recouper des informations rédigées dans l'urgence de la publication du journal, floues ou contradictoires. J'ai également consulté une demi-douzaine de sites Internet et publications de recensement ou d'hommages aux victimes de « bavures policières », « ratonnades » et « crimes racistes », afin de vérifier que j'avais relevé dans la presse tous les cas évoqués par ces sites. *A contrario* mon travail de dépouillement m'a conduit à relever quelques morts qui n'y étaient pas mentionnées.

B) L'invention du « climat d'émeutes »

1979-1986

Les sources courantes font démarrer les émeutes de banlieues françaises dans les années 1970, citant par exemple des violences signalées en 1971 à la cité des 4000 de la Courneuve (93). Les pages de journaux sur les communes de l'Est lyonnais sont déjà ponctuées dans cette décennie de brèves sur les violences, vols à l'arrachée, vols de voitures, rodéos nocturnes et dégradations.

1) Police, violences collectives et mobilisations antiracistes (1979-83)

Mais c'est en septembre 1979 que les premiers faits largement qualifiés d'« émeute » ont lieu dans cette zone, à la Grappinière, cité de Vaulx-en-Velin. La police tente d'arrêter un adolescent, qui se cache chez des voisins et se blesse gravement. Plusieurs versions sont en concurrence, des policiers affirmant dans un premier temps qu'il avait pris les voisins en otage, et d'autres voisins racontant que les agents ont menotté l'adolescent et l'ont traîné en bas de l'immeuble sans se préoccuper du sang qu'il perdait en abondance. Nombre de ces habitants, d'âges divers, prennent alors la défense de l'adolescent dans une bagarre où les policiers subiront notamment insultes et jets de projectiles³³¹. Cette réaction immédiate diffère grandement des émeutes des décennies suivantes, par les styles d'action, profils des participants et conditions d'organisation, même si elle sera, des années plus tard, inscrite dans leur lignée.

Les années suivantes, la presse locale du Rhône et d'autres régions continue à présenter des articles évoquant une violence croissante de bandes de « jeunes maghrébins »³³² ou « étrangers » s'affrontant dans les banlieues de grandes villes françaises, cambriolant, s'en prenant à des passants, des conducteurs de bus, quelques fois à des policiers. Les incendies de voitures sont d'abord rares ou rarement relayés et sont traités en recourant à l'image pathologique de la « pyromanie », de façon relativement déconnectée d'autres types de violences³³³. Pendant l'été 1980 les pages « Rhône » du *Progrès* rapportent près d'un jour sur deux des agressions, rackets, vols de voiture ou vandalismes à Vaulx-en-Velin, Villeurbanne ou Décines. La ville de Vénissieux, relativement épargnée jusqu'ici d'après la presse et les témoignages de policiers, voit fin juillet « plusieurs dizaines de jeunes gens s'acharn[er] » sur un véhicule de police pour empêcher les agents d'emmener l'un d'entre eux au

³³¹ *Le Progrès*, 17 et 18 septembre 1979 ; *Le Parisien Libéré*, 17 septembre 1979.

³³² Cet angle de description des délinquants est régulièrement présenté comme allant de soi dans des articles opposant « communautés européenne et maghrébine » des quartiers « difficiles » de l'Est lyonnais, cf. *Le Progrès*, 17 septembre 1980 ; 10 juillet ou encore 13 juillet 1981.

³³³ Cf. notamment *Le Parisien*, 31 juillet ou 3 septembre 1980.

poste³³⁴. 1981 est marquée par la médiatisation de nombreuses mobilisations violentes comme en juin au Maroc et en RFA, et les émeutes anglaises de Londres, Liverpool, Manchester, qui font les Unes d'avril et juillet. Nombre d'articles y voient une source d'inspiration expliquant l'été « chaud » qui suit, fait d'informations quasi-quotidiennes sur les « groupes de jeunes de la Z.U.P. des Minguettes à Vénissieux [ou encore de Villeurbanne, qui] ont choisi comme passe-temps favori les jets de pierres sur les véhicules de police et les autobus [...] depuis les nombreux logements inoccupés », et sur l'émergence du « rodéo des voitures volées et l'incendie des véhicules »³³⁵.

Ces actes sont cependant le fait de quelques individus à la fois, cachés ou fuyant. Ils n'ont pas particulièrement lieu lorsqu'il s'agit de réagir à la mort d'un jeune du quartier, comme en juillet où Daniel Zanuda est tué à Vaulx-en-Velin, par un habitant qui disait ne plus supporter ses jeunes voisins. Les réactions locales, notamment un rassemblement devant le commissariat, sont pacifiques³³⁶. Une manifestation suit. Fin septembre 1982, près de la cité Saint-Jean (Bron), un homme tire sur deux jeunes « maghrébins », abattant l'un d'eux. Ahmed Boutelja décède dans l'ambulance, « pendant que sur la petite place de la Cité Saint-Jean, la population maghrébine commençait à se rassembler et à crier sa colère ». Les policiers auraient « avec tact et sang-froid [...] su ramener le calme »³³⁷. Le jeudi 28 octobre, un « jeune Nord-Africain » de Vaulx-en-Velin est tué par balles à Lyon, par un homme qui affirme l'avoir vu tenter de voler sa BMW. L'affaire, rapidement présentée par la presse comme un « drame de l'auto-défense », sous un angle favorable au tireur, ne semble pas suivie d'incidents. Des camarades de lycée organisent une manifestation silencieuse.³³⁸ Les réactions collectives se limitent donc à des modes d'action routinisés. Des actes de violence collective sont certes recensés à d'autres occasions :

A l'arrivée du printemps 1983, des interventions de police au pied d'une tour du quartier Monmousseau (Les Minguettes, Vénissieux) sont reçues pendant trois jours d'affilée par des pavés, planches et cocktails Molotov jetés des fenêtres d'un immeuble. Le préfet de police décidant une perquisition dans la tour visant à retrouver des éléments liés à divers délits des derniers jours, une cinquantaine d'agents sont envoyés le lundi 21 mars. Pendant que les uns perquisitionnent des logements, « leurs collègues en bas avaient du mal à empêcher 200 à 300 jeunes d'envahir la tour. Lorsque les policiers dans les étages sortirent vers 11h30, protégés par leurs collègues casqués et munis de boucliers, une

³³⁴ *Le Progrès*, 29 juillet 1980.

³³⁵ *Le Progrès*, 8 et 10 juillet 1981.

³³⁶ *Le Progrès*, 18 juillet 1981.

³³⁷ *Le Progrès*, 29 septembre 1982. Une édition suivante raconte que des jeunes de la cité, « pour faire connaître leur point de vue et leur propre version des faits [...] ont décidé d'inviter, lundi soir, le maire et son conseil municipal, les responsables d'associations et les journalistes à les écouter ». *Le Progrès*, 2 octobre 1982.

³³⁸ *Le Progrès*, 29, 30 octobre et 5 novembre 1982.

véritable guerre de harcèlement éclata. De tous côtés des projectiles fusaient, des cocktails Molotov de sérieuse facture même furent jetés contre les véhicules de police. Une dizaine de fonctionnaire environ furent blessés. »³³⁹

Le faible consentement à l'autorité policière³⁴⁰ qui ressort de ces actes n'autorise pas à les inscrire dans la droite lignée des émeutes des années 1990. Le déclenchement de l'action est ici étroitement lié à la résistance à des perquisitions faisant suite à plusieurs actes de délinquance. Il est donc organisé par des personnes liées à ces actes, sur le mode de la coordination explicite, permis par les très nombreux logements vides de l'immeuble, lieux privilégiés pour le recel, le guet et le jet de projectiles. La plupart des présents se sont vraisemblablement joints au mouvement sans être au fait de son organisation³⁴¹, et la foule décrite par les journalistes est sans rapports avec les petits groupes des émeutes ultérieures. Les « 200 à 300 jeunes » ne sont présentés que comme une présence créant une pression diffuse. Les actes énumérés et l'implication dans la lutte physique ne sont le fait que d'une minorité restreinte, comme l'observe Randall Collins sur ce genre de mouvements³⁴². On peut faire des remarques similaires sur les émeutes plus récentes, mais la division en unités de taille réduite (parfois nommée « guérilla urbaine ») constitue un style d'action distinct de celui de mars 1983. Elle tend en outre à augmenter la proportion d'acteurs recourant effectivement à la violence. Les jours suivants, onze jeunes « immigrés » organisent une grève de la faim pour protester notamment contre le traitement quotidien que leur inflige la police. Des personnalités locales se présentant comme susceptibles de « canaliser » la lutte des jeunes leur apportent un soutien public. Les grévistes sont reçus début avril par plusieurs acteurs institutionnels locaux, puis à l'Elysée. Ils mettent un terme à la grève de la faim et créent l'association SOS Avenir Minguettes³⁴³, qui participera aux grandes mobilisations contre le racisme de 1983 comme la Marche pour l'égalité. Elle participera aussi à l'appropriation de « crimes racistes » ainsi que des violences et bavures policières comme cause militante par les associations antiracistes³⁴⁴. Appropriation légitimée entre autres par la balle tirée en juin par un maître-chien de la police dans des circonstances controversées, qui blesse Toumi Djaidja, président de l'association³⁴⁵.

³³⁹ *Le Progrès*, 22 mars 1983.

³⁴⁰ Abdellali HAJJAT, « Rébellions urbaines et déviances policières. Approche configurationnelle des relations entre les “jeunes” des Minguettes et la police (1981-1983), *Cultures & Conflits*, n° 93, 2014/1, p. 11-34.

³⁴¹ C'est ce qui sera mis en avant en correctionnelle par certains des jeunes interpellés : « “Il était là par hasard”... “N'empêche qu'il a balancé des pierres sur les policiers” », *Le Progrès*, 1^{er} avril 1983.

³⁴² Randall COLLINS, *Violence...*, *op. cit.*, p. 413-430.

³⁴³ *Le Progrès*, 28 mars et 7 avril 1983.

³⁴⁴ *Le Progrès*, 7 juillet 1983.

³⁴⁵ *Le Progrès*, 20 et 21 juin 1983.

2) Représailles ciblées dans le quartier, « climat d'émeutes » dans les journaux (1983-86)

Parmi les crimes évoqués plus haut, on trouve ceux de nombreux « tireurs fous » ayant abattu de jeunes voisins dans diverses cités de France pendant l'été 1983³⁴⁶. Cette année-là et plus généralement au milieu des années 1980, comme dans le reste du pays, on observe plusieurs fois dans l'Est lyonnais des « maladroites » policières ou des tirs meurtriers commis par des voisins, suivis du même paradoxe dans la presse :

– aucun fait de violence particulier n'est relaté dans les jours qui suivent, sauf dans certains cas où les actes se limitent à des représailles ciblées contre le meurtrier évacué par la police, contre son logement ou sa voiture, quelques projectiles jetés d'une fenêtre, une fois des échauffourées dans un bar entre quelques jeunes et des CRS³⁴⁷.

– l'imaginaire d'un « climat d'émeutes »³⁴⁸ (inspiré des « émeutes » passées du Rhône qui étaient sans rapport avec un décès, et de précédents étrangers comme celui de décembre 1982 suite à une bavure policière en Floride) est diffusé et entretenu par une rhétorique sensationnelle sur la « grande tension » et les risques omniprésents que les choses ne tournent à l'explosion. Notons que cela ne signifie pas que les « tensions » sont forcément une invention journalistique pure³⁴⁹. L'expression s'accompagne généralement d'un défaut de description de faits concrets, mais elles peuvent recouvrir selon les cas des échanges d'insultes entre des jeunes et des agents de police postés sur place, éventuellement le jet de quelques projectiles, parfois seulement des plaisanteries.

L'écart entre des faits bien difficiles à déceler et la supposée « tension extrême » est maximal suite au décès de Pierre Daubert, jeune « nomade » conduisant une camionnette volée, abattu par un gendarme en septembre 1983³⁵⁰. Cet écart pose les prémices de la construction du signe déclencheur type qui nous intéresse. Là où la bavure n'entraîne pas forcément l'émeute, la crainte et l'attente extériorisée d'une émeute véhiculent l'idée que cette dernière serait une réponse probable.

³⁴⁶ *Le Progrès*, 11, 14, 22, 29 juillet et 1^{er} août 1983 ; *Le Parisien*, 11, 12, 13 et 29 juillet, 1^{er}, 3, 5 et 8 août 1983.

³⁴⁷ Comme dans les jours qui suivent le décès d'Abdelhamid, 17 ans, d'une balle tirée aux Minguettes par un voisin, « accidentellement » d'après ce dernier. *Le Progrès*, 22, 23, 24 et 26 novembre 1983. On peut d'ailleurs noter dans l'édition du 26 que la principale « vague » observée a lieu dans les services de police, dont le préfet de police a critiqué l'action, « rompant avec la tradition » de défense des agents.

³⁴⁸ Le terme « émeute » dans les articles sur les banlieues est ainsi déjà fréquemment utilisé dans les années 1980, même si Laurent Mucchielli situe l'apparition de son usage courant dans les années 1990. « Les émeutes urbaines dans la France contemporaine », in Xavier Crettiez et Laurent Mucchielli (dir.), *Les violences politiques en Europe. Un état des lieux*, Paris, La découverte, 2010, p. 142.

³⁴⁹ D'autant que le mot a parfois été utilisé, plus récemment, dans une perspective d'euphémisation, accompagnant la description d'actes plus ou moins graves, cf. Laurent MUCCHIELLI, « La mort, l'émeute et la police municipale de Woippy. Essai de sociologie immédiate », in Jean-Louis Olive, Laurent Mucchielli et David Giband (dir.), *Etat d'émeutes, état d'exception. Retour à la question centrale des périphéries*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2010, p. 670.

³⁵⁰ *Le Progrès*, 30 septembre et 6 octobre 1983. Il est fait mention, dans l'article sur ses obsèques, « des passions et des sentiments vengeurs se lisant sur les lèvres des personnes accompagnant le convoi ».

En l'absence de connaissance détaillée des processus de réception, il serait pour le moins réducteur d'attribuer aux seuls médias le pouvoir de diffuser cette idée. Mais plusieurs articles critiques montrent que l'écart mentionné plus haut n'existe pas seulement dans les colonnes de presse :

« A tort ou à raison, le moindre incident qui s'y déroule prend désormais un retentissement particulier. Les Minguettes toussent, policiers, éducateurs, élus, hauts fonctionnaires, voire ministres s'enrhument... A l'orée de l'été, les événements qui se sont passés dans la nuit de samedi à dimanche auraient tendance à rappeler les soirées les plus sombres de l'histoire de la Z.U.P. Celles qui en 1981, ont fait connaître les Minguettes à la France entière. Et pourtant si on les sort de leur contexte géographique, leur intérêt, sinon leur gravité, se réduit considérablement. »³⁵¹

L'année 1985 confirme nettement la non institutionnalisation du signe déclencheur qui nous intéresse, par l'absence d'émeute suite à la mort de Barded Barka, 15 ans.

Mercredi 6 mars vers 15h30, B. Barka passe en cyclomoteur tout près de deux îlotiers, à proximité de son domicile, au nord de Vaulx-en-Velin, à quelques pas de la Grappinière. « Quelques mètres plus loin il tombe avec son deux-roues et se relève difficilement avec une forte blessure à la tête qui saigne abondamment ». Il décède à l'hôpital le vendredi matin après plus d'une journée de coma. Les versions des faits divergent. D'après les îlotiers, le cyclomoteur aurait accroché la courroie de leur appareil de transmission qui, pris dans la roue, aurait provoqué une chute et un choc de la tête de la victime contre un muret. « Une version contestée par la famille et des témoins, tous des voisins, qui avancent que le gardien de la paix a délibérément frappé la victime avec son talkie-walkie, lui portant un violent coup à la tête, comme pour le stopper dans sa course ».³⁵² La controverse sera entretenue ensuite par la médiatisation de résultats incertains de l'autopsie³⁵³.

Les articles des jours suivants confirment un écart entre l'imaginaire du risque d'émeute, ou « climat d'émeutes », et les faits. Suite à l'accident, « dans la communauté maghrébine », « L'émotion est déjà vive sur place. Elle va s'intensifier [...] dans les jours qui suivent ». Mais encore une fois, les réactions concrètes sont deux manifestations déroulées « dans le calme »³⁵⁴. De

³⁵¹ *Le Progrès*, 4 juin 1984.

³⁵² *Le Progrès*, 12 mars 1985.

³⁵³ *Le Progrès*, 14 mars 1985.

³⁵⁴ *Le Progrès*, 12 et 16 mars 1985.

façon générale, 1985 est une année de poursuite du travail d'appropriation de la protestation contre les crimes et violences policières racistes³⁵⁵ par des associations récemment fondées comme SOS Racisme ou les Jeunes Arabes de Lyon et de sa Banlieue, toujours à la faveur de registres d'action non violents (manifestations, concerts, animations).

C) Les conditions de l'émeute : un proto-signe aux effets variables

1985-1990

Une approche compréhensive de l'absence d'émeute suite à la mort de B. Barka pousserait à s'interroger sur sa position et ses relations dans le quartier pour trouver des explications *ad hoc*. Mais on suivra ici la voie d'objectivation et de long terme présentée plus haut. Les articles des années suivantes justifient cette approche pour deux raisons principales. Tout d'abord, ils confirment la thèse d'une grande diversité des motivations chez les jeunes rejoignant les futures émeutes : la naissance d'un signe déclencheur type est avant tout la naissance d'un point de coordination dont l'usage ne s'encombre pas nécessairement pour les acteurs de sentiments particuliers à l'égard de la victime de la bavure. Mais aussi parce les faits ultérieurs montrent une corrélation entre la réalisation de l'émeute et des conditions pratiques des plus banales que je détaillerai ici.

1) Bavure, basse saison et haute saison

Malgré un weekend et l'absence de pluie, la période du vendredi 8 au dimanche 10 mars est peu favorable à la réalisation d'une action de masse. La météo est fraîche (maximales à 8-10° à Vaulx-en-Velin, 2-3° la nuit) et les vacances scolaires ne commencent que le 23 mars. Ces éléments ne suffisent pas à fonder une explication certaine, mais on verra qu'ils intègrent 1985 comme étape préliminaire d'une construction du signe déclencheur type, qui, dans la deuxième moitié des années 1980, nécessite des conditions optimales d'action pour être transformé en émeute.

En 1986, Mustapha Kacir, 22 ans, est abattu le jeudi 6 mars au parc de la Tête d'or (Limite de Lyon

³⁵⁵ Comme l'affaire Ambrosi en 1984, ou comme l'assassinat expressément raciste commis en septembre 1985 par les videurs d'une boîte de nuit lyonnaise. Ici encore, les faits sont suivis de manifestations et aucun incident n'est signalé malgré les publications entretenant la suspicion sur les risques résultant du « climat de révolte qui a affecté la jeune communauté maghrébine ». *Le Progrès*, 30 septembre et 1^{er} octobre 1985. Des actions pacifiques sont aussi organisées suite à une fusillade contre des marocains qui « faisaient trop de bruit » au Puy-en-Velay (43) (*Le Progrès*, 28 décembre 1985). A Vaulx-en-Velin aucun incident n'est signalé suite à la blessure d'un jeune « d'origine maghrébine » par la balle d'un garde-chasse le jeudi 4 juillet au soir (*Le Progrès*, 6 juillet 1985).

et Villeurbanne) par des gendarmes le soupçonnant d'un vol de camionnette, dont il tentait de fuir l'interpellation. Plusieurs figures comme Charles Hernu, maire de Villeurbanne, soutiennent immédiatement les gendarmes, qui s'avèrent pourtant avoir tiré à plusieurs reprises dans le dos de M. Kacir pendant sa fuite³⁵⁶. Ici encore, les conditions freinent les sorties nocturnes et incendies de voitures. Les températures des trois jours qui suivent sont à 7-10° l'après-midi, négatives la nuit. Aucun fait de violence collective particulier n'est relevé dans ces jours.

Fin 1986, c'est l'actualité nationale du mouvement contre la loi Devaquet et les violences suivant la mort de Malik Oussekiné à Paris sous les coups d'agents de police qui contribuent à l'association entre bavure policière et violences collectives. Elles y contribuent en plusieurs temps :

– Sur le moment, par la diffusion de nombreuses images sur un mode d'action – souvent attribué à des « casseurs » extérieurs au mouvement³⁵⁷ – parfois légitimé comme réaction aux « violences policières » soutenues par les institutions, et qui évoque les standards internationaux des modes d'action émeutiers :

« 28 personnes interpellées, 58 fonctionnaires de police blessés dont deux grièvement, 21 vitrines brisées et 20 voitures incendiées [...]. Après l'ordre de dispersion donné à 21 heures par les étudiants, la manifestation organisée à la mémoire de Malik Oussekiné, avait laissé le champ libre à des groupes isolés de jeunes, dont certains “autonomes” déjà à l'œuvre lors des queues de manifestation des années “70” [...] C'était alors au quartier Latin la réédition des incidents de jeudi soir avec mini-barricades, voitures incendiées, bris de vitrines de magasins, pillage des devantures, harcèlement permanent des forces de police par jets de projectiles les plus divers. »³⁵⁸

– Ultérieurement, par l'inscription de M. Oussekiné dans les mêmes inventaires que les jeunes mentionnés précédemment.

Si ces événements jouent dans la construction du déclencheur type, il serait erroné d'y voir une preuve de son institutionnalisation préalable. Le décès n'entraîne ici pas un déclenchement à proprement parler, mais plutôt une escalade des violences observées depuis plusieurs jours autour des manifestations étudiantes. Par ailleurs, quelques heures avant la mort de M. Oussekiné, Abdel Benyahia, « jeune Maghrébin de vingt ans [de la cité des 4 000 de La Courneuve (93), est] abattu à Pantin par un policier ». Comme dans les cas précédents, les articles sur la cité où « la colère

³⁵⁶ *Le Progrès*, 7 et 8 mars 1986.

³⁵⁷ *Le Parisien* publie le 8 décembre un article sur les « casseurs » arrêtés par la police, montrant « qu'il n'y a pas beaucoup d'étudiants dans leurs rangs ».

³⁵⁸ *Le Progrès*, 8 décembre 1986.

gronde » sont marqués par la crainte diffuse d'émeutes, qui ne se réaliseront pas.³⁵⁹

Dans l'Est lyonnais, la « bavure » meurtrière suivante a lieu en juin 1987. La nuit du mercredi 17 au jeudi 18, vers 2h30 du matin, des cambrioleurs seraient signalés dans un entrepôt de chaussures à Corbas. Peu après, deux individus en voiture échappent à un barrage de police dans des conditions qui feront débat. D'après les témoignages policiers, les agents font feu alors que le véhicule fonce sur l'un d'eux. La voiture fait demi-tour et est retrouvée 600 mètres plus loin. Le conducteur s'est enfui, mais le passager rapidement identifié, Aziz Bouguessa, 21 ans, est à bord, mort d'une balle dans la tête³⁶⁰. La nuit du jeudi au vendredi, plusieurs incidents sont signalés dans le « quartier des Brosses », à la limite de Mions et Corbas, à côté de la rue où est mort A. Bouguessa :

« Vers 1 heure du matin, les pompiers de Saint-Priest étaient alertés que trois voitures volées étaient en feu, chemin des Colières à Mions. Ils arrivaient, ainsi que les gendarmes, dans le quartier des Brosses. Ils étaient aussitôt assaillis par plusieurs manifestants dont certains étaient cagoulés et armés de pavés, de pierres et de billes d'acier ». Aucune arrestation n'a lieu lors de « ces incidents qui ont duré un peu plus d'une heure »³⁶¹.

Les conditions sont favorables : arrivée d'éclaircies après plusieurs semaines assez pluvieuses, températures douces (minimales à 11° la nuit du décès et la suivante), journées longues, vacances d'été qui débutent officiellement dans un peu plus d'une semaine, mais sont en réalité déjà commencées dans la plupart des établissements. Mais surtout, les événements de mars 1987, par leur médiatisation locale, participent encore à l'émergence d'un déclencheur type plus qu'ils ne témoignent de sa préexistence. Leur configuration accrédite l'idée d'une « émeute » dans laquelle la quasi-totalité des participants se sont accordés préalablement, sur le mode explicite. La très petite taille de la « cité des Brosses » d'où Aziz Bouguessa est originaire (en fait un chemin, deux immeubles, quelques pavillons et « un campement de nomades », 300 habitants environ) et l'heure tardive des incidents permettent de supposer que la soirée a été l'occasion de concerter et préparer la brève action³⁶². Les faits eux-mêmes ne doivent pas être surinterprétés : derrière le flou des

³⁵⁹ *Le Parisien*, 6, 8, 9 et 10 décembre 1986. Les articles sont favorables au « jeune Maghrébin », notamment dans *Le Parisien* où les journalistes soulignent leur rôle dans le dévoilement des faits face au « black-out total sur cette affaire pendant quarante-huit heures » organisé par la police : « Encore une bavure contre un jeune Maghrébin, on en a marre. On va pas se laisser massacrer comme ça ! » A la Cité des 4000 à La Courneuve (Seine-Saint-Denis), la nouvelle diffusée par « le Parisien » samedi a fini par filtrer hier malgré le silence officiel ».

³⁶⁰ *Le Progrès*, 19 juin 1987.

³⁶¹ *Le Progrès*, 20 juin 1987.

³⁶² Certains ont alors déjà pu entrer en contact avec l'ami d'Aziz qui conduisait la voiture. Celui-ci est encore en fuite plusieurs jours après les faits alors que des jeunes de la « cité », interrogés dans le cadre d'articles sur une mobilisation pour l'ouverture d'une information judiciaire, affirment rapporter son point de vue en disant que la voiture a fait demi-tour avant le tir meurtrier.

articles sur ce qui apparaît enfin comme une réalisation des « climats d'émeutes » soupçonnés depuis plusieurs années, le nombre de participants, non précisé, est limité. Les dégradations, incendies et agressions énumérés ne permettent pas de mettre en cause plus d'une dizaine, éventuellement d'une vingtaine de personnes. Dans les jours suivants, des manifestations sont organisées, ici encore sur fond d'appropriation de la lutte par des associations politisées³⁶³.

La fin des années 1980 constitue une étape intermédiaire d'un processus qui, malgré des différences de modalités et de rythmes, et des effets réciproques, présente des traits communs dans le Rhône et d'autres zones de France. On trouve déjà une association d'idées à un état peu « durci », qui permet un déclenchement de l'action lorsque la mise en cause d'un policier s'associe à des conditions pratiques optimales (calendrier, météo, conditions de diffusion de l'information) soutenant le travail de coordination explicite. C'est en tout cas ce qui ressort de l'objectivation des données récoltées :

Légende des tableaux 7 et 8 :

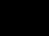
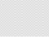
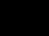

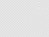
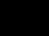
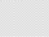
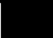
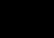
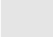
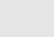
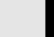
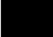


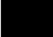
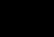
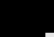
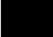
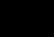

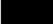
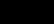
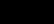
-vacances/weekend (VW) : Les décès ont-ils lieu pendant/la veille de vacances scolaires, ou une veille de jour de weekend (jeudi, vendredi ou samedi soir) ?	oui	
	non	
<hr/>		
-météo (M) : Les températures minimales (nuit suivant les décès) :	10°et +	
	5-9°	
	- de 5°	
	pluie	///
<hr/>		
-chances de diffusion précoce d'informations sur le décès (I) : L'heure, la distance des lieux de décès/accident et/ou la présence d'autres personnes ayant pu s'échapper permettent-elles une diffusion de l'information dans le quartier avant le lendemain matin ?	Oui	
	Non	
	manque d'infos	/
<hr/>		
-émeutes : réactions d'« émeute » ou « mini-émeute » selon les critères de définitions donnés en introduction		

Tableau 7 : Conditions et éventuelles suites émeutières des décès de jeunes mettant en cause des policiers dans la proche banlieue Est lyonnaise (1980-1990)

année	VW	M	I	émeutes
1983			/	
1985				
1986				
1987				mini-é.
1990				
1990				émeute

³⁶³ *Le Progrès*, 23, 25 et 27 juin 1987.

En 1990, les conditions optimales sont approchées à la mort de Zedig Sebihi, 26 ans, la nuit du mercredi 4 juillet à Vaulx-en-Velin. « Un jeune motard qui venait de refuser un contrôle et qui était poursuivi par les policiers, franchit une ligne blanche et percute un fourgon de police qui arrivait en face. Bilan : un mort, deux blessés... »³⁶⁴. L'heure et l'absence de proches s'échappant ont vraisemblablement fait obstacle à la diffusion de l'information. Il est également tentant d'attribuer l'absence de violences signalées dans les jours qui suivent à la position d'une victime peu ou pas connue dans le quartier. C'est du moins ce que conduit à penser l'impossibilité de trouver des traces de ce décès dans les publications de recensement de bavures ou dans d'autres documents ultérieurs.

2) (Recon)naissance d'une institution, octobre 1990 à Vaulx-en-Velin

On retrouve les conditions idéales à Vaulx-en-Velin suite à la mort dans le quartier du Mas du Taureau, le 6 octobre 1990, de « Thomas Claudio, 21 ans, cadet d'une famille de neuf enfants d'origine espagnole et handicapé des deux jambes ». Ce samedi après-midi vers 15h30, alors qu'il est passager d'une moto, la trajectoire de celle-ci est coupée par une voiture de police qui, d'après des jeunes du quartier qui contesteront la version officielle de l'accident, s'est « déportée pour bloquer l'engin ». Thomas Claudio meurt dans les minutes qui suivent. Le week-end annoncé est doux, avec des températures entre 13 et 21° selon les heures et un ciel dégagé les jours où auront lieu des mouvements d'émeute. La presse insiste sur l'« inattendu » qu'a constitué la réaction locale de grande ampleur dans une ville où les politiques volontaristes sont supposées avoir amélioré les choses. Le 8 octobre, on trouve en Une du *Progrès* :

« VAULX-EN-VELIN. L'émeute

Heurts avec les pompiers et les forces de l'ordre. Jets de pierres. Véhicules et magasins brûlés et pillés. Scènes d'émeute. On dirait que l'histoire recommence...

Neuf ans après Vénissieux, Vaulx-en-Velin s'est enflammé ce week-end. A l'origine, un accident mortel de la circulation, ressenti comme une "bavure" par une partie de la population lassée des "tracasserie" policières. »

Dans la soirée qui suit l'accident, à partir de 21h30 environ, quelques voitures sont brûlées. Le nombre d'individus en cause varie selon les articles et les sources, d'une à plusieurs dizaines. Ces sources concordent cependant sur le fait que la police choisit, dans un premier temps, de ne pas intervenir et de rester sur des positions discrètes.

³⁶⁴ *Le Progrès*, 6 juillet 1990. Les blessés sont le passager situé à l'arrière de la moto et le conducteur du fourgon.

« Cette option “basse” peut expliquer l’effet de surprise qui a joué en faveur des agitateurs [le lendemain, dimanche] peu avant 15h. En l’espace de quelques secondes, une série d’exactions déclenchèrent l’émeute. Ce fut un homme cagoulé sur un scooter tirant un coup de feu en l’air avec un fusil à pompe, puis une voiture-bélier fracassant la vitrine d’un “Intermarché” et enfin la mise-à-feu du centre commercial du Mas-du-Taureau, un ensemble de plusieurs centaines de m². Sous les yeux de plusieurs centaines de badauds postés aux fenêtres des tours environnant l’endroit et tandis que les compagnies de CRS, en effectifs restreints étaient prises de vitesse, les choses évoluèrent dès lors en guérilla urbaine. Vitrine défoncées, pillage des boutiques, il était difficile de distinguer les badauds des manifestants parmi les centaines de personnes présentes. » Des incendies et dégradations sont signalés les jours suivants dans les communes voisines, les événements dureront plusieurs jours. On relèvera comme types d’action principaux les incendies de voiture, saccages de commerces et jets de pierres en petits groupes contre des policiers et des pompiers. ³⁶⁵

Plusieurs pistes sont avancées à l’époque pour expliquer l’ampleur des faits : arrivée depuis quelques temps de nouveaux effectifs de police « harcelant » la jeunesse locale, rôle d’agents provocateurs extérieurs à la ville ayant participé activement à la démolition de certaines vitrines...

« Les quatre cents manifestants étaient divisés en une vingtaine de petits groupes très mobiles et dirigés par des hommes plus âgés que la majorité des manifestants et venus d’autres villes de l’agglomération et de la région.

Tout laisse indiquer, précise-t-on à bonne source, qu’ils ont récupéré la colère des jeunes vaudais. Quels peuvent être leurs mobiles ? Plusieurs hypothèses circulent. Celle qui semble la plus vraisemblable est que des réseaux de drogue et de cambriolage, ayant leur base à Vaulx-en-Velin, ont été démantelés récemment par la police et que des éléments appartenant à ces réseaux cherchent à se venger en même temps qu’à renflouer leurs caisses. »³⁶⁶

On retiendra surtout que :

– le nombre limité d’acteurs le samedi soir et le déclenchement relativement soudain, à une heure inattendue, des événements du dimanche, font encore apparaître l’évidence d’un travail de

³⁶⁵ *Le Progrès*, 8 octobre 1990 ; cf. aussi les archives INA.

³⁶⁶ *Le Progrès*, 9 octobre 1990. Sont aussi évoquées les motivations liées à la « haine du flic » et la référence d’un lycéen interviewé au modèle stratégique de l’intifada, qui sera mobilisé dans plusieurs articles pour expliquer l’action simultanée de petits groupes mobiles. Cf. *Le Progrès*, 11 octobre 1990, où des témoignages et sources policières accréditent l’idée d’individus « à la trentaine dépassée » venus en voiture d’autres départements pour participer.

coordination explicite (qui que soient les « organisateurs », le rôle d'hommes cagoulés dans les premiers faits donnant lieu à des interprétations très diverses)

– quels que soient les ressorts de ces actions, leur ampleur et la forte médiatisation qui s'appuiera sur les scènes de pillage et la destruction par le feu de la structure du centre commercial, seront l'une des pierres les plus conséquentes de la construction du signe déclencheur de la « bavure » pour les années d'après.

« Ils ont dit, les grands, à chaque fois qu'il y aurait un meurtre, ça sera la même chose. »
(Un enfant interviewé sur les lieux, 19/20 de FR3, 8 octobre 1990, archives INA).

D) La bavure comme signe déclencheur solidifié

Années 1990

Les mois suivants, les actualités sont portées plus fréquemment qu'avant sur les violences et dégradations collectives dans les banlieues françaises.

1) Mémoire, reconnaissance et saisie systématique d'un signe

Des scénarios présentés comme comparables se reproduisent à plusieurs reprises, comme à Sartrouville (78) en mars 1991 et à Mantes-la-Jolie (78) en mai et juin 1991. Parallèlement, *Le Progrès* relate plusieurs fois par semaine des actes dans l'Est lyonnais qui sont explicitement reliés aux modes d'actions des émeutes : « caillaissages » de bus et de policiers parfois attirés dans des guets-apens, rodéos où sont percutés des véhicules de police et incendies de voitures. Hors des cas suivant un décès, ces faits impliquent rarement plus d'une quinzaine d'individus, pour un ou deux véhicules mis à feu.

Le souvenir d'octobre 1990 et les cas confirmateurs médiatisés les mois suivants³⁶⁷ permettent une solidification de l'effet déclencheur de la bavure meurtrière. Le « modèle de Vaulx-en-Velin » n'agit pas simplement par « contagion médiatique » d'une grille de lecture (« le cycle bavure/émeutes ») dans la presse³⁶⁸. Il est un durcissement, pour les participants potentiels, de dispositions

³⁶⁷ Dans le pays mais aussi à l'international, tels les événements de Los Angeles en 1992, même si leur scénario diffère du signe type ici étudié.

³⁶⁸ Annie FOURCAUT, « Crises des banlieues, politique de la ville et émeutes urbaines (1970-2005) », e-cours, version

d'interprétation ancrées localement depuis quelques années. Mais ces dispositions ne sont pas fondées sur une réalité objective ancienne. Elles reposent largement sur la mythologie d'un passé où crime raciste, bavure policière et émeute, seraient étroitement associés. Mythologie dont les piliers sont à la fois :

- les médias imprimés et audiovisuels et autres relais du « climat d'émeutes » des années 1980, auquel les articles et reportages du début des années 1990 se réfèrent fréquemment, inscrivant les nouveaux événements dans une lignée ancienne ;

- plusieurs acteurs et associations antiracistes se saisissant d'un travail de transmission d'une mémoire des bavures policières, généralement mêlées avec les divers crimes racistes commis par des habitants de banlieues françaises, et devenues causes militantes lorsqu'elles avaient lieu et au fil des procès. On relèvera entre autres les travaux de recensement du MRAP et du mouvement antifasciste REFLEX (Réseau d'étude, de formation et de lutte contre l'extrême droite et la xénophobie), dont la revue publie en 1992 un numéro hors-série établissant une chronologie des « meurtres racistes et sécuritaires », dont le contenu sera régulièrement repris par la presse et des associations locales³⁶⁹. La mise en page de cette chronologie favorisera une confusion entre « bavures policières » et autres « crimes racistes » passés (séparés seulement par un titre « Quand les beaufs s'y mettent... ») dont les représailles ciblées seront parfois assimilées à des émeutes³⁷⁰.

Les années suivantes, la mort de jeunes des communes étudiées mettant en cause des agents de police sera à chaque fois rapidement suivie d'émeutes, quelles que soient les conditions pratiques :

Tableau 8 : Conditions et éventuelles suites émeutières des décès de jeunes mettant en cause des policiers dans la proche banlieue Est lyonnaise (1991-2000) (légende p. 287)

année	VW	M	I	émeutes
1992	■	■	■	émeute
1993	■	■	■	émeute
1994	■	///	■	émeute
1994	■	■	■	émeute
1995	■	■	■	émeute
1999	■	■	■	émeute

mise à jour en novembre 2012 consultée sur <http://e-cours.univ-paris1.fr/modules/uoh/paris-banlieues/u8/co/2-4.html>.

³⁶⁹ « L'Etat assassine. Meurtres racistes et sécuritaires », *REFLEXes*, hors-série n°1, 1992.

³⁷⁰ Confusion qui se retrouve encore aujourd'hui dans de nombreux blogs créés dans les années 2000 et largement appuyés sur cette revue, mais aussi dans nombre d'articles de presse (et parfois de recherche) récents.

Cela survient en octobre 1992. Le jeudi 8, des gendarmes surveillent deux BMW volées repérées sur un parking de Crémieu. Vers 22h, deux personnes entrent dans l'une d'elles. Des agents bloquent l'issue du parking avec leur véhicule et les deux jeunes foncent sur le barrage. Les gendarmes tirent, tuant M. Bahri, 18 ans, domicilié dans le quartier de la Thibaude à Vaulx-en-Velin. Son ami, de Décines, blessé à l'œil, est placé en garde à vue. Etant donné le lieu et l'heure tardive des faits, la plupart des protagonistes des événements qui suivent n'ont pu être mis au courant que dans la journée de vendredi où, dès 19h30, une centaine de jeunes (de la Thibaude d'après *Le Progrès*) se seraient « brusquement massés » devant le commissariat de Vaulx-en-Velin, jetant des pierres et brisant des vitres. Pendant la suite de la soirée sont signalées des « anicroches » mettant en cause des « groupes épars d'assaillants », deux coups de feu contre le commissariat, des voitures brûlées et une « propagation de la fièvre également puisque simultanément, à Vénissieux, une première voiture était incendiée. Deux autres véhicules allaient suivre [...]. Puis on retrouvait en flammes la BMW d'où étaient partis les coups de feu un peu plus tôt. Toujours à Vénissieux, les locaux-poubelles s'embrasaient aussi ».³⁷¹ Des faits similaires suivront le samedi soir où plusieurs voitures sont brûlées à Vaulx-en-Velin, notamment au Mas du Taureau, des jets de pierres sont signalés entre autres sur les véhicules des pompiers intervenant, sur des bus, ainsi que des actions devant le même commissariat que la veille. Quelques incidents ont encore lieu le dimanche soir. Le préfet adjoint à la sécurité estimera que 150 à 200 jeunes ont participé aux actions du week-end où ont été brûlés une trentaine de véhicules.³⁷²

2) Objectivation du signe et conditions assouplies de sa saisie

Si les actes d'octobre 1992 reposent forcément sur une part de coordination explicite, ils montrent cependant un fort renforcement du déclencheur type étudié. Leur déclenchement a lieu tôt dans la soirée qui suit immédiatement la diffusion de la nouvelle du décès, mobilisant pourtant un nombre important de participants. Un autre indice de ce durcissement est – outre la diffusion de l'action dès le premier soir à plusieurs communes – la faible présence visible de controverse sur les conditions du décès de M. Bahri. La polémique, si elle a eu lieu, n'est pas médiatisée³⁷³. Les publications de recensement des bavures s'en tiendront d'ailleurs à indiquer que M. Bahri « est tué par les

³⁷¹ *Le Progrès*, 10 octobre 1992.

³⁷² *Le Progrès/Lyon Matin*, 11 octobre 1992 ; *Le Progrès*, 12 et 13 octobre 1992.

³⁷³ On relève juste une tentative d'anticipation de celle-ci par la préfecture et la presse. *Le Progrès*, 10 octobre 1992.

gendarmes alors qu'il tente de forcer un barrage au volant d'une BMW volée », version concordant avec les témoignages policiers et moins favorable à la victime que pour les décès des années précédentes. On peut expliquer cela en partie par l'absence de témoins sur les lieux, relativement éloignés du quartier d'origine des deux jeunes de la BMW. Mais la portée de cette nouveauté dépasse les circonstances locales. Tout se passe ici comme si la solidification du signe déclencheur que constitue la bavure policière allait avec une forme concrète d'objectivation de celui-ci : *le fait en lui-même constitue un signe reconnu sans qu'il ne soit besoin, pour observer son effet mobilisateur, de l'enrichir de l'expérience subjective d'une polémique sur les conditions « réelles » du décès.*

Le cas suivant a lieu dans la nuit du lundi 27 décembre 1993. Le 28, *Le Progrès* évoque une « rumeur, dans la nuit, fisa[n]t état d'un rodéo qui aurait mal tourné [...] les policiers auraient tiré sur un voleur de voiture qu'ils poursuivaient ». Peu après 22h, « Le long de la voie ferrée longeant le quartier des Clochettes, au lieudit “La Champignonnière” » (à Saint-Fons, à proximité des Minguettes), « l'homme poursuivi serait descendu du véhicule pour prendre la fuite à pied, rue Descartes. Un second individu l'accompagnait. Les policiers ont alors fait usage de leurs armes, et atteint le fuyard qui n'a pas survécu à ses blessures. Son compagnon, lui, a chuté du haut de la falaise dominant la voie ferrée, et ne souffre que de contusions ». On apprend dans l'édition suivante que ce sont en fait quatre individus qui se sont enfuis de la voiture avant que l'un d'eux, Mourad Tchier, 28 ans, ne soit tué. L'agent qui a tiré affirme s'être senti menacé car M. Tchier a brandi un objet qu'il ne pouvait identifier. Deux autres, résidant à Bron, sont rattrapés par la police, un s'échappe (et jouera vraisemblablement un rôle dans la diffusion de la nouvelle, même s'il ne pouvait être assuré immédiatement de la mort de M. Tchier).

Le mardi soir, « quartier de l'avenue Edouard-Herriot et de la rue Jean-Jaurès à Bron. Les incidents ont débuté vers 21 heures, avec une série de jets de pierres lancées à l'encontre de plusieurs équipages de pompiers qui convergeaient sur les lieux pour l'incendie d'un magasin. Rapidement appelées en renfort, les patrouilles de police se sont trouvées immobilisées à leur tour par des jets de pierres ». Le mercredi à 14h a lieu une « Marche silencieuse à la mémoire de Mourad » réunissant environ 200 personnes à Bron. Le soir, toujours à Bron, sont signalés de nouveaux incendies de voitures et de poubelles, et des jets de cailloux et « grenades au plâtre » sur la police et les

pompiers.³⁷⁴ Les participants sont évalués à une cinquantaine. La première soirée de violences survient peu après une période neigeuse. Les températures maximales signalées ce mardi 28 sont à 2° dans la plupart des communes de l'Est lyonnais, les minimales aux alentours de 0°. Et comme dans le cas précédent, on ne trouve, dans les premiers jours, quasiment pas de trace de polémiques sur les conditions « réelles » du décès. Malgré des discussions sur le nombre de balles tirées par le policier, la version donnée par ce dernier et publiée dans les tous premiers articles ne semble pas contredite. On peut s'interroger sur la pertinence même de la prise en compte de cette variable quand le déclenchement ne se fait plus après une polémique mais avant même que la version policière ne soit connue des acteurs.

Quelques mois plus tard, à Bron, vers 1h dans la nuit du mercredi 13 au jeudi 14 avril 1994, une voiture volée tente de forcer un barrage de police. Le conducteur perdant le contrôle, elle percute des arbres et poteaux avant de se retourner, exploser et prendre feu. La perte de contrôle pourrait s'expliquer par le tir d'un policier qui aurait dégainé son arme en plongeant sur le côté « pour éviter d'être percuté de plein fouet ». Le premier article du *Progrès* précise cependant que le tir n'aurait pas atteint le véhicule. Sur six occupants de la voiture, deux (domiciliés à Bron) décèdent, les quatre autres, dont trois mineurs, sont gravement blessés. L'un d'eux mourra le jeudi en fin de journée. Ce jeudi est pluvieux. C'est le lendemain soir, vendredi 15, qu'à Bron et Vaulx-en-Velin sont signalés entre autres les incendies de plusieurs voitures et d'une salle du palais des sports de Vaulx-en-Velin par des bouteilles inflammables lancées sur le toit. La police évalue la participation aux actions à une soixantaine de jeunes répartis en groupes d'une dizaine. Trois d'entre eux, plus âgés que la moyenne (24 à 28 ans), disposant d'armes à feu et soupçonnés d'avoir un rôle d'agitateurs, sont arrêtés. Des faits similaires ont lieu la nuit suivante, dont l'incendie d'un gymnase de Bron. Le poste de police de Bron-Parilly est attaqué à la voiture-bélier. Les jeunes en cause seraient en partie des Terrillons et de Parilly.³⁷⁵ Deux voitures brûlées sont encore signalées le dimanche soir.

Dans la foulée, le lundi 18 vers 20h, lors d'un « rodéo » à Vaulx-en-Velin, deux jeunes poursuivis par la police sont gravement blessés. Le même soir, deux véhicules brûlés sont encore signalés, à Vaulx-en-Velin et Vénissieux. Dans les heures qui suivent, l'un des blessés de ce soir, résidant à Vaulx-en-Velin, décède. De nouveaux incidents et incendies sont signalés mardi et mercredi soir. Ils sont cependant d'ampleur plus limitée que le vendredi 15, en raison, d'après la presse, du déploiement de 600 policiers pour quadriller les quartiers concernés.³⁷⁶

On voit ici apparaître les dernières limites restreignant le pouvoir déclencheur de la bavure meurtrière. Pour les 14 et 15 avril, c'est la pluie qui est en cause : si la solidification du déclencheur type conduit à surmonter les températures froides, l'absence de pluie semble nécessaire à certains

³⁷⁴ *Le Progrès*, 28, 29 et 30 décembre 1993.

³⁷⁵ *Le Progrès*, 15 et 16 avril 1994 ; *Le Progrès/Lyon matin*, 17 avril 1994.

³⁷⁶ *Le Progrès*, 19, 20 et 21 avril 1994.

modes d'actions nécessitant la mise à feu de matériel divers. La soirée à la fois froide et pluvieuse du jeudi 14 n'a cependant conduit qu'à différer l'action au lendemain. Pour le mardi 19 avril c'est une intervention policière d'une ampleur exceptionnelle qui est signalée. Elle conduit à souligner que la théorie ici défendue trouve des limites dans des cas rares de mobilisation extrêmement importante des forces de l'ordre. Ces limites théoriques sont atteintes quand la force publique ne constitue plus une menace exposant potentiellement les acteurs au *dernier recours* qu'est généralement la contrainte physique, mais réalise bel et bien un contrôle effectif et permanent de tous les lieux d'action visés. Cependant, le déclenchement des violences collectives n'est ce soir-là pas annihilé, ce qui interroge sur la possibilité réelle d'un tel cas de contrôle des corps, possibilité globalement exclue par les recherches sociologiques en matière de micro-résistances individuelles ou collectives³⁷⁷.

L'année suivante, la reconnaissance partagée et désormais fortement établie du déclencheur type conduira de nouveau des jeunes de l'Est lyonnais à participer à nombre d'actions, suite à la mort médiatisée de Khaled Kelkal, 24 ans, figure du GIA (Groupe islamiste armé) associée à la vague d'attentats de l'été 1995. K. Kelkal – dont la trajectoire est étroitement associée à la banlieue Est lyonnaise, à Vaulx-en-Velin où il a grandi, ainsi qu'à Bron et Villeurbanne où ont eu lieu certains de ses faits d'armes récents – est tué par des gendarmes dans une petite commune du département le vendredi 29 septembre au soir. Un dispositif policier est immédiatement déployé dans l'Est lyonnais, qui subit dès le samedi 30 de nombreux jets de pierres, et n'empêchera pas une quinzaine de voitures d'être incendiées entre 20 et 23h, notamment à Vaulx-en-Velin et Saint-Priest. Les faits continueront dans plusieurs quartiers de la banlieue Est où sont souvent signalées des violences. Le dimanche en début d'après-midi, environ deux cent jeunes participeraient en petits groupes à des affrontements avec la police au Mas-du-Taureau (Vaulx-en-Velin). D'autres violences et incendies sont signalés le soir.³⁷⁸

Notons que le scénario « bavure – émeute » se produit également en décembre 1997 à Lyon, dans le quartier de la Duchère, avec le décès de Fabrice Fernandez, 24 ans, dans un commissariat. Ici plus nettement que jamais, la bavure est admise immédiatement par les autorités et médias relatant les faits, d'où encore une fois peu de polémiques sur la version policière.³⁷⁹

Enfin, le signe type se produit de nouveau dans la nuit du jeudi 10 au vendredi 11 juin 1999 :

³⁷⁷ Voir entre autres Erving GOFFMAN, *Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Minuit, 1968, p. 245 ; ou encore James C. SCOTT, *Domination and the Arts of Resistance. Hidden Transcripts*, New Haven and London, Yale University Press, 1990.

³⁷⁸ *Le Progrès/Lyon matin*, 1^{er} octobre 1995 ; *Le Progrès*, 2 octobre 1995.

³⁷⁹ *Le Progrès*, 20, 21, 23 et 24 décembre 1997. On relèvera aussi qu'un scénario comparable s'était déroulé à Dammarie-les-Lys (77) avec une journée d'avance.

« Deux jeunes gens en fuite après un cambriolage ont été tués dans la nuit de jeudi à vendredi, dans un terrible accident de voiture, sur une petite route départementale à Marboz, quelques kilomètres au nord de Bourg-en-Bresse. Vers 3 heures du matin, les jeunes cambrioleurs ont fracturé la vitrine d'un magasin d'articles de sport, cour de Verdun, dans le centre-ville de la préfecture de l'Ain. Surpris par une patrouille des policiers de la brigade anti-criminalité, ils ont pris la fuite à bord d'une BMW volée en Suisse, à toute vitesse, dans un dangereux brouillard. La voiture s'est écrasée contre des arbres et a pris feu. »

Malgré des doutes sur l'identité des victimes, un rapprochement est rapidement fait avec « les démarches de plusieurs familles de la région lyonnaise, notamment de Bron, inquiètes de la disparition de proches ». La police enquête dans les jours qui suivent sur le rôle possible d'un troisième complice, blessé, qui se rendra à l'hôpital sous une fausse identité. C'est vraisemblablement de celui-ci, originaire de Bron et déposé à l'hôpital par sa famille (donc retourné chez lui entre temps, ou du moins entré en contact avec des proches) que vient la diffusion précoce de la nouvelle qui permet les « incidents » ayant lieu dans sa ville seulement une vingtaine d'heures après l'accident : « des dégradations sur des immeubles, des vitres brisées, des feux de poubelles, dans des cages d'escaliers. Et surtout quatorze voitures incendiées. Ces réactions ont mobilisé bon nombre de sapeurs-pompiers, surtout entre minuit et 2 heures du matin. Pris pour cibles, ces derniers ont reçu des pierres et même un cocktail Molotov ». Les données sur le nombre d'individus en cause sont lacunaires mais évoquent plusieurs dizaines de participants, rendus vraisemblables par l'interpellation de dix individus, nombre élevé par rapport aux faits habituels.³⁸⁰

Conclusion du chapitre 5 : à déclencheur type, réaction type ?

Cette conclusion visera à dissiper quelques malentendus qui peuvent résulter de la méthode mise en œuvre dans ce chapitre. En premier lieu, faire le choix d'un traitement historique des bavures et émeutes mettant de côté une partie des micro-ressorts du déclenchement de l'action ne signifie pas oublier leurs effets. Cela complète au contraire l'approche microsociologique des chapitres précédents par une perspective permettant de comprendre les connaissances sur lesquelles s'appuient les acteurs dans leurs décisions et calculs. Le savoir partagé dans certaines localités sur le

³⁸⁰ *Le Progrès*, 12, 13, 14 et 15 juin 1999.

fait qu'à la bavure suit l'émeute en constitue un exemple instructif à plusieurs égards. La bavure n'est pas le seul déclencheur de violences collectives dans les quartiers étudiés (on trouve des actions comparables lors de perquisitions, plus tardivement lors des nuits du nouvel an), mais son rôle déclencheur est fortement institutionnalisé et compris bien au-delà des groupes participant. Or, comprendre que l'action collective repose sur la reconnaissance d'un signe construit sur le temps long, c'est, pour la bavure ou pour le Premier mai³⁸¹, comprendre que tout comme les répertoires, les moments de l'action sont extrêmement contraints. Contraints pas seulement par des considérations stratégiques ou par le répertoire maîtrisé par le groupe agissant, mais surtout par l'histoire et les habitudes difficilement transformables qu'elle a instituées, qui lient telle situation type à telle action type. Ainsi sont étroitement liés la bavure et l'émeute, la fête des travailleurs et ses manifestations, les projets de réformes de certains secteurs ou entreprises publiques et les grèves, les projets de construction locaux potentiellement nuisibles et les pétitions... L'approche qui consiste à regarder comment les individus orientent leur choix dans un répertoire d'actions est pertinente sur la durée d'une mobilisation, où possibles et stratégies en concurrence se diversifient. Mais si l'on s'intéresse à l'étape du *déclenchement* des premières actions, il apparaît souvent plus fécond de voir comment des *situations* données imposent restrictivement à ces individus l'évidence de *réactions* collectives types. Ces dernières ne sont pas qu'un jeu de mot. Elles soulignent combien, malgré la diversité des calculs et préoccupations individuelles, les trames scénaristiques allant de l'absence à l'apparition d'une mobilisation laissent peu de place à l'improvisation.

³⁸¹ Dont l'institutionnalisation des manifestations se joue à une échelle internationale sur une période bien plus longue, que l'on peut situer approximativement de la fin du XIX^e siècle aux années 1940. Cf. entre autres Danielle TARTAKOWSKY, *La part du rêve. Histoire du 1^{er} mai en France*, Paris, Hachette, 2005.

Chapitre 6 :

Des réactions collectives types

Groupes, situations ou déclencheurs types et actions protestataires associées

Ce chapitre enfoncera des portes ouvertes. On y apprendra que pour protester au travail, on fait des grèves, qu'en cas de nuisance dans le quartier, on fait d'abord des pétitions, ou encore que contre l'extrême droite, on manifeste. C'est si évident, pourquoi l'écrire ? Parce qu'il s'agira d'enfoncer ces portes avec un minimum de méthode, de comprendre la portée et les ressorts des liens respectifs entre ces situations et types d'actions collectives. Bref, de les enfoncer à coups d'analyses de données, dans la plus pure tradition scientifique !

Parmi les thèses les plus courantes pour expliquer ces liens, on a abordé en introduction de cet ouvrage et au chapitre 4 celles d'Anthony Oberschall³⁸² ou de Charles Tilly³⁸³, qui observent que les types de relations qu'entretiennent les membres d'un groupe entre eux et avec le reste de la société les orientent vers différentes façons de se mobiliser. On a notamment souligné que ces approches suggèrent une forme de continuité hiérarchisée dans laquelle se classent des groupes plus ou moins organisés, les plus organisés étant supposés avoir un accès plus facile et maîtrisé à l'action protestataire. Et que l'orientation vers un type de performance dans l'éventail des techniques maîtrisées ou disponibles est toujours présentée, malgré des contraintes pratiques, cognitives et stratégiques, comme un choix des acteurs. Comme on l'a montré dans les pages précédentes, si cette approche peut s'avérer pertinente sur la durée d'une mobilisation³⁸⁴, elle ne permet pas de rendre compte au mieux de l'étape du déclenchement des premières actions d'une séquence de mobilisation d'un ou quelques jours – et donc aussi des nombreuses mobilisations caractérisées par le recours à un seul mode d'action ponctuel. Lorsque l'on s'intéresse aux premières actions décidées et engagées, les contraintes exercées par la situation sont parfois telles que l'idée même d'un choix se révèle discutable. On a vu au chapitre précédent que certains déclencheurs et

³⁸² « Une théorie sociologique de la mobilisation », in Pierre Birnbaum, François Chazel (dir.), *Sociologie politique. Textes*, Paris, Armand Colin, 1978, p. 231-241

³⁸³ *From Mobilization to Revolution*, Reading, Addison-Wesley, 1978.

³⁸⁴ Sur une plus grande échelle temporelle, voir le rôle déterminant des échanges de coups dans la tendance à l'innovation tactique dans Doug MCADAM, « Tactical Innovation and the Pace of Insurgency », *American Sociological Review*, vol. 48, n° 6, 1983, p. 735-754.

situations déclencheuses³⁸⁵ données imposent restrictivement à des individus l'évidence de « réactions collectives » types, on essaiera ici de se faire une idée du poids de ce phénomène.

On le répètera encore, le lien entre les déclencheurs situationnels et la réaction type est loin d'être mécanique. Il n'est pas question de nier les microressorts du déclenchement, les discussions et autres interactions (dans, avec ou hors du cadre d'organisations de mobilisations) dans lesquelles émerge la possibilité de recourir à telle ou telle technique d'action collective. Je chercherai plutôt à les compléter en objectivant les connaissances sur lesquelles les acteurs s'appuient dans leurs calculs et décisions. Les déclencheurs et réactions collectives types ne sont pas des associations d'idées instinctives et naturelles. Ce sont des savoirs partagés à diverses échelles et plus ou moins institutionnalisés qui constituent des points focaux³⁸⁶, c'est-à-dire des points de convergences des attentes des uns sur les comportements et attentes des autres. Par les anticipations qu'ils génèrent, ils contraignent fortement les calculs et négociations des acteurs sur le moment et la façon d'agir. Autrement dit, les liens entre déclencheurs et réactions types reposent largement sur des habitudes de groupes ou des clichés largement partagés poussant les acteurs vers des modes d'action donnés, mais la nature de ces liens ne préjuge pas de la façon dont ils font effet. Ils peuvent être, si l'on y regarde de près, mobilisés et appropriés sur des modes et sens extrêmement différents par ces acteurs en fonction des contextes historiques et sociaux³⁸⁷, mais aussi de leurs propriétés individuelles, compétences, objectifs et rôles. C'est ainsi que les uns voient dans tel lien une évidence naturelle, et d'autres, plus réflexifs, un cliché qui a la vie dure dont il faut tenir compte dans leurs calculs. C'est ainsi, également, que les marches pacifiques qui suivent les nuits d'émeutes peuvent être composées de personnes ayant participé à ces dernières et d'autres qui les jugent inacceptables. C'est ainsi, aussi, que ces liens survivent aux variations historiques des micro-conditions de déclenchements d'actions. Dans le cas des émeutes, par exemple, la généralisation des interventions policières « préventives », amorcée dans l'Est lyonnais au milieu des années 1990, a évidemment favorisé des démarrages de violences collectives dans les interactions avec la police, au détriment des déclenchements émeutiers plus autonomes. L'entretien avec Houcine sur un événement similaire survenu dans les années 2000 tend à montrer, comme la fin du chapitre précédent, que cette transformation n'a pas affecté outre mesure le processus d'objectivation et d'intériorisation des scénarios qui suivent la bavure. Que l'on parle de la simple présence collective sur les lieux, dont la typification protestataire est incertaine, ou de l'« émeute », la succession des événements apparaît rapide, et leur rationalisation présentée comme évidente :

³⁸⁵ Sur la (faible) distinction entre déclencheur et situation déclencheuse types, voir la note dans la partie consacrée au chapitre 4.

³⁸⁶ Thomas Schelling, *Stratégie du conflit*, Paris, Presses universitaires de France, 1986, p. 144 et suivantes.

³⁸⁷ Mark TRAUGOTT, « Barricades as Repertoire: Continuities and Discontinuities in the History of French Contention », *Social Science History*, vol. 17, n° 2, 1993, p. 309-323 ; Cécile PECHU, *Les squats*, Paris, Presses de Sciences po, 2010.

« Ça aurait été égoïste de ma part de rentrer chez moi et de dire “bon, y a quelque chose dehors, je rentre chez moi, je peux être mis en cause et...” *non. C’est pas comme ça. Y a un accident, faut que tout le monde soit dehors. Y a un accident, faut que tout le monde soit dehors.* Et c’est pas un accident qui arrive tous les jours, donc.

– Pourquoi faut que tout le monde soit dehors ?

– Parce que faut montrer une présence. Parce que y a beaucoup de... y a pas mal de conneries qui ont été dites apparemment, à la télé, moi j’avais pas écouté, genre disant que c’était une moto volée, que les petits roulaient à une allure excessive et tout. Alors que c’est carrément faux. C’est carrément faux. Et tu vois, ça, ça je pense que déjà ça a mis de l’huile sur le feu. Ça, déjà, ça a mis beaucoup d’huile sur le feu. Après voilà, tu vois, chacun a sa réaction. [...] Si tu veux, au bout de... je dirais au bout de même pas trois heures après l’accident, ça a pété. »

Que l’on parle de la bavure et l’émeute, du Premier mai et ses manifestations, des projets et nuisances locales et pétitions, les associations sont des constructions historiques et valent dans un contexte donné, on rejoint ici l’apport essentiel des travaux de Tilly sur l’action collective.

L’objet de ce chapitre est de donner un aperçu, de la portée que peut avoir le lien déclencheur type – réaction collective type sur les actions protestataires en général, dans la France des dernières années du XX^e siècle. Je ne présenterai donc pas ici la sociogenèse d’un cas en particulier, mais une exploration statistique et généraliste de quelques centaines d’actions protestataires survenues dans ce cadre.

Dans les pages qui suivent, je chercherai à montrer que les réactions collectives types que représentent les modes d’actions les plus traditionnels, notamment dans les mobilisations liées aux mondes du travail, semblent s’imposer avec la plus grande force sur les déclenchements d’actions de protestation collective (A). Puis, on verra que là où la distinction peut s’opérer, ces modes d’actions semblent moins déterminés par les caractéristiques d’un groupe stable qui les maîtriserait que par des circonstances situationnelles (B). Mais je ferai en premier lieu un point sur une enquête exploratoire qui sera au cœur de ce chapitre.

Présentation d'enquête n°6 :

Constitution et analyse d'une base de données sur des actions protestataires (1997-2000)

La recherche ici présentée est exploratoire, comme son matériau principal. Il s'agit au départ d'un résidu de l'enquête sur les émeutes dans l'Est lyonnais conduite sur la base d'archives de presse allant de 1979 à 2000.

Constitution d'une base de données à partir des archives du Progrès (1997-2000)

Pour la dernière période (1997-2000), j'ai recouru aux archives numérisées du quotidien *Le Progrès*, celui-ci offrant des descriptions relativement riches des faits locaux étudiés³⁸⁸. En plus de la recherche détaillée sur les violences collectives dans la banlieue lyonnaise, j'ai testé par curiosité une recherche rudimentaire sur les publications concernant les actions protestataires en général sur la même période. J'ai ainsi constitué un corpus composé de 598 articles disponibles dans les archives numérisées du quotidien contenant au moins l'une des expressions suivantes : « ont protesté », « protestent » ou « protestaient »³⁸⁹.

J'ai lu l'ensemble des articles et relevé les différentes actions de protestations collectives qui y sont mentionnées, en excluant les cas situés hors de France ou hors de la période étudiée ainsi que les informations n'évoquant que des projets d'actions ultérieures comportant une part d'incertitude³⁹⁰. J'ai ainsi constitué une base de données de 286 séquences de mobilisation comportant à chaque fois une ou plusieurs formes d'actions collectives : grèves, manifestations, pétitions, occupations de locaux, blocages de routes, etc. Pour chacune de ces séquences, j'ai relevé différentes informations, outre les modes d'actions utilisés : date de l'article ou des articles ; présence ou non d'organisations politiques, syndicales ou associatives ; principaux motifs de mobilisation mis en avant et éléments « supposés » déclencheurs divers (décision affectant les salaires, fermeture d'une classe, nuisance locale...) ; types de personnes mobilisées (ouvriers, salariés, indépendants, parents d'élèves, habitants d'un quartier...) ; espaces liés à la mobilisation (lieu de travail, établissement

³⁸⁸ Pour plus de détails, chapitre précédent.

³⁸⁹ Pour reconstituer le même corpus il suffira de saisir dans le moteur de recherche d'Europresse « TEXT= "ont protesté"| TEXT= protestent| TEXT= protestaient » en sélectionnant comme média *Le progrès Lyon* et, comme période, du 1^{er} janvier 1997 au 31 décembre 2000.

³⁹⁰ A moins qu'elles ne soient suivies d'articles confirmant la réalisation de l'action. J'ai également exclu les contestations *via* des recours juridiques où celles qui se limitaient à la prise de parole d'un ou quelque dirigeants syndicaux, politiques ou associatifs.

scolaire, quartier...); contexte national (la mobilisation est-elle locale ou inscrite dans un mouvement plus large)³⁹¹. Les modalités n'étaient pas exclusives les unes des autres : à chaque cas pouvaient être attribuées plusieurs modalités pour une même variable. Une mobilisation pouvait par exemple être inscrite à la fois comme liée aux négociations des 35h et à l'annonce de suppression de postes dans une entreprise. J'ai également relevé la localisation de l'action ou des actions, essentiellement dans l'idée de distinguer celles ayant eu lieu dans l'ancienne région Rhône-Alpes (186 cas) des autres (100 cas). Cette distinction visait à observer si les faits de mobilisation éparpillés dans l'hexagone faisaient l'objet d'une sélection et d'un traitement fortement différents de ceux couverts dans le cadre de l'activité journalistique régionale. La comparaison des bases de données incluant ou excluant les faits ayant eu lieu hors de Rhône-Alpes n'a pas mené à observer de différences majeures, les analyses de correspondances réalisées dans les deux cas ayant une structure identique. J'ai donc choisi de conserver la base de données entière pour la suite de la recherche, afin de travailler sur un effectif plus nombreux.

Le nombre 286 ne correspond pas précisément au nombre d'articles décrivant des actions contestataires : certaines actions sont décrites par plusieurs articles et certains articles décrivent plusieurs actions. J'ai cherché à réunir pour chaque ligne de la base de données des séquences d'actions contestataires s'étalant sur un ou quelques jours. Mais une même mobilisation revenait sur plusieurs lignes si elle s'étalait sur une ou plusieurs semaines et faisait l'objet d'articles multiples. Un mouvement traité en des termes unifiés mais dont un article décrit un exemple d'action à Besançon et un autre à Lyon faisait l'objet de deux lignes différentes dans la base de données, à condition que les exemples cités donnent lieu à des descriptions relativement détaillées et ne se limitent pas à l'énumération d'une liste de villes.

Limites et intérêt de l'analyse de données issues d'un quotidien

Reste que, tant dans la constitution de ces 286 unités que dans les catégories utilisées pour décrire les situations de mobilisations, nombre de cas limites ont donné lieu à des choix qui comportent une part d'arbitraire. Les termes inscrits dans le moteur de recherche, s'ils visent à trouver des articles évoquant des actions protestataires diverses, sont eux-mêmes largement arbitraires et probablement générateurs de déformations de la réalité.

Pas autant, d'ailleurs, que le fait d'étudier les actions protestataires en consultant les informations

³⁹¹ Cette liste aurait bien entendu pu être étendue à d'autres éléments susceptibles de jouer sur le mode d'action, comme les cibles. Andrew W. MARTIN, John D. MCCARTHY, Edward T. WALKER, « Confronting the State, the Corporation, and the Academy: The Influence of Institutional Targets on Social Movement Repertoires », *American Journal of Sociology*, vol. 114, n° 1, 2008, p. 35-76.

qui ont été sélectionnées et mises en forme à travers le processus de production journalistique. Le choix du matériau génère inévitablement certains des biais soulignés notamment par les critiques de la *protest event analysis*³⁹². On n'échappera par exemple pas au fait que les mobilisations relayées dans la presse, même régionale, sont une minorité de celles qui ont lieu. Ni aux effets des cycles d'attention médiatique³⁹³ dont j'ai pu ressentir quelques effets au moment de la constitution de la base de données, par exemple dans le traitement manifestement inégal d'une année sur l'autre des mobilisations locales de parents qui émaillent chaque rentrée scolaire. Ni encore aux diverses forces qui président à la sélection et à la production de l'information, parfois aussi contradictoires que peuvent l'être la recherche de confirmation de clichés et la quête de l'anecdote originale. Ni enfin au biais finaliste résultant du fait que je ne traite que de cas où des actions collectives ont effectivement eu lieu.

Les résultats de cette enquête paraissent malgré tout dignes d'être exploités, pour différentes raisons. Tout d'abord, le recours à un journal régional limite les effets des cycles d'attention médiatique nationaux en cédant une place aux logiques de travail des localiers. Ensuite, cette recherche ne vise pas à la comparaison internationale ou historique. Elle n'est donc pas affectée par les biais liés à la dimension comparatiste de la *protest event analysis* (commente-t-on des différences dans les mobilisations ou dans les traitements médiatiques ?). Par ailleurs, elle est loin d'être une fin en soi : elle s'articule avec le reste des recherches présentées dans cette thèse, non pour les affiner mais pour apporter une ouverture sur leur portée générale. Enfin, les statistiques présentées plus bas n'ont tout simplement pas vocation à être interprétées comme représentatives de ce que sont les mobilisations en France. Elles visent avant tout à donner un ordre d'idée de la force des liens qu'entretiennent certaines situations types avec certains types d'actions protestataires. Du moins sur une période et un territoire donnés, ces liens n'étant ni universels, ni figés.

La première étape du travail d'exploitation de la base de données a été la réalisation d'une analyse de correspondances multiples (ACM)³⁹⁴, présentée plus bas. Le commentaire du graphique sera relativement bref, sa visée étant exploratoire : elle servira moins à représenter un espace concret qu'à faire un premier repérage des liens respectifs entre types d'acteurs, de situations et de mobilisations, qui sera affiné ensuite par des tris croisés.

³⁹² Voir notamment Olivier FILLIEULE, « On n'y voit rien. Le recours aux sources de presse pour l'analyse des mobilisations protestataires », in Pierre Favre, Olivier Fillieule et Fabien Jobard (dir.), *L'atelier du politiste. Théories, actions, représentations*, Paris, La découverte, 2008., p. 215-240.

³⁹³ *Ibid.*, p. 217.

³⁹⁴ Cette méthode d'analyse factorielle vise à représenter sur un graphique les corrélations entre les diverses modalités de la base, en accordant un poids (taux de contribution aux axes) variable à chacune d'elles en fonction de sa fréquence et de la force de ses liens avec d'autres.

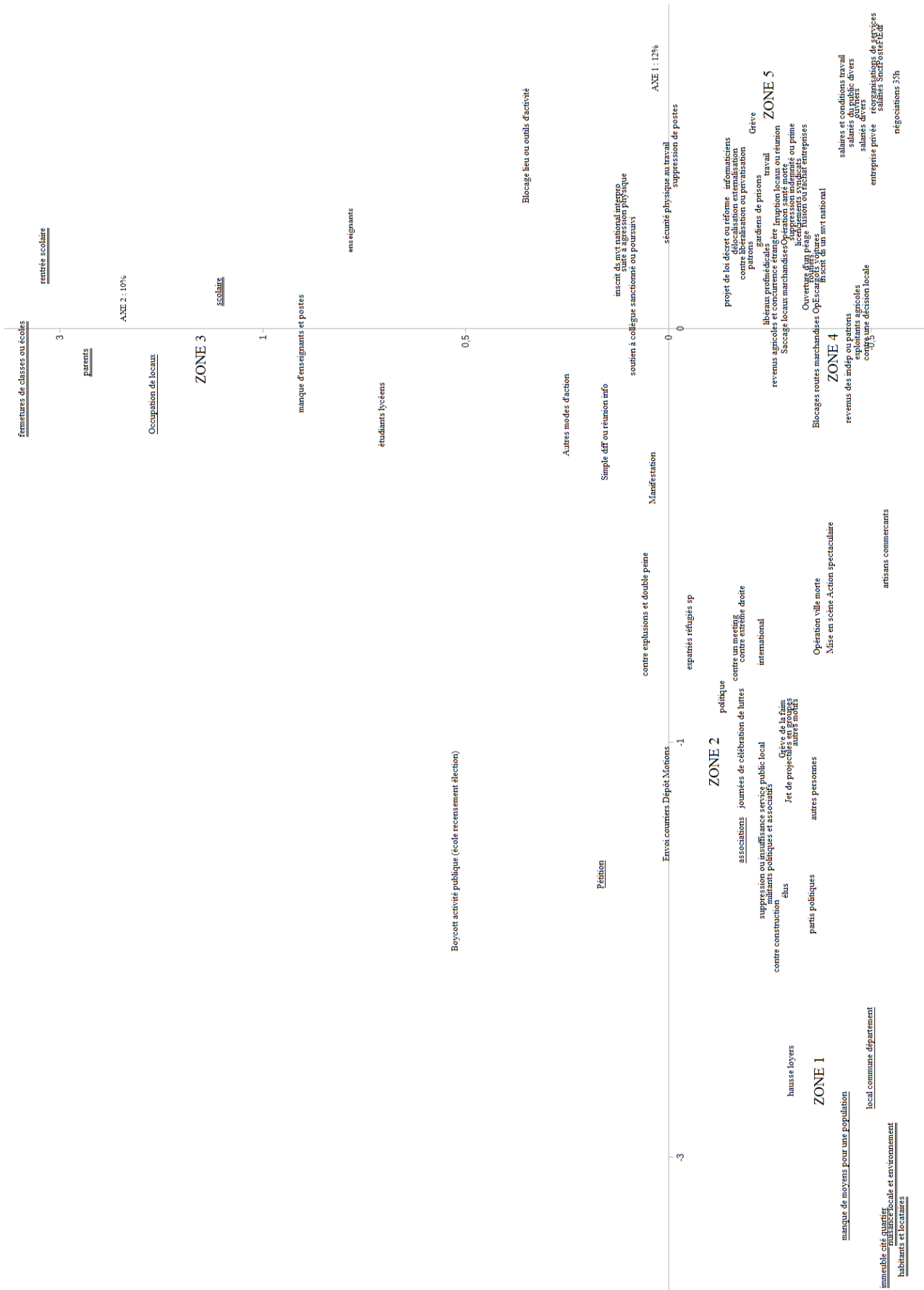
A) Des traditions qui s'imposent

La force contraignante des modes d'action traditionnels sur les déclenchements

On fera un premier tour d'horizon des associations qui se dégagent de l'analyse de données (1), avant de se concentrer sur les exemples liés aux mobilisations de salariés (2).

1) Premier tour d'horizon

Graphique 1 : Analyse des correspondances multiples (ACM) sur les actions protestataires issues de la recherche dans *Le Progrès*, 1997-2000



L'ACM compte 44 modalités actives, dont 5 (soulignées) ayant des taux de contribution à des un axe allant de 5 à 10%³⁹⁵ et 7 (doublement soulignées), des taux supérieurs à 10%³⁹⁶. Les positions des modalités soulignées ne laissent pas de mystère sur l'axe auquel chacune contribue fortement. Les disproportions d'affichage causées par la présence de fortes contributions en haut et à gauche ne doivent pas conduire à ignorer les caractéristiques globales du graphique, notamment le fait que le positionnement des modalités sur l'axe 1 est largement déterminé par leur relation ou non avec une activité professionnelle, et la concentration en bas à droite d'assez nombreuses modalités caractérisées par des petits taux de contribution mais parmi lesquelles se dégagent plusieurs zones. Sur l'ensemble du graphique, on distinguera cinq zones principales.

La zone 1, à gauche, est celle des mobilisations locales ou territoriales. On y trouve les actions protestataires menées à l'échelle d'immeubles, quartiers, communes et départements, notamment celles liées à la construction ou la présence de structures générant des nuisances pour l'environnement et la population locale. Les principaux modes d'action utilisés dans ces cas sont la pétition et la manifestation, on y reviendra plus loin. Ce n'est pas manifeste sur le graphique, puisque ces techniques, en particulier la manifestation, ne sont pas spécifiques aux mobilisations locales.

La zone 2, au centre gauche, est principalement celle des mobilisations de militants et acteurs politiques ou associatifs. On y trouve notamment des actions contre l'extrême droite ou pour des causes internationales. Le principal mode d'action associé à cette zone, d'après les tris croisés, est la manifestation.

La zone 3, en haut, est celle des mobilisations en milieux scolaires, avec en périphérie les actions de parents d'élèves contre les fermetures de classes, qui consistent fréquemment en des occupations de salles de classes. Chez les étudiants et lycéens, la modalité d'action la plus souvent enregistrée est la manifestation. Chez les enseignants, la grève.

La zone 4, en bas, est celle des mobilisations d'artisans, commerçants, indépendants et agriculteurs. Ces groupes sont tous associés à une relative diversité de modes d'actions : manifestations, mises en scène, saccages de locaux ou marchandises, blocages de routes ou de marchandises...

Enfin, la zone 5, en bas à droite, est celle des mobilisations de salariés. Là encore, les tris croisés montrent la présence de nombreuses manifestations. Mais le mode d'action roi est ici clairement la grève.

³⁹⁵ J'y ai inclus « Pétition » dont le taux de contribution à l'axe 1 est de 4,96%.

³⁹⁶ L'ACM a été réalisée sur LibreOffice Calc avec Lenuagepour tous. J'ai défini toutes les variables comme *a priori* actives et fixé le seuil d'activation d'une modalité à 3% de l'effectif total, une modalité devant donc se retrouver à 9 reprises au moins dans la base pour être active. Celles qui sont présentes dans 3 à 8 cas sont illustratives. Celles qui sont plus rares encore et que je n'ai pas regroupées avec une autre catégorie plus large sont exclues du graphique. Pour améliorer la lisibilité du graphique, j'ai appliqué un coefficient de dilatation de 1,5 aux modalités illustratives puis, comme le montre la graduation, j'ai dilaté l'affichage du centre du graphique, plus précisément de toutes les étiquettes dont les coordonnées sont situées entre -1 et 1 sur un ou les deux axes. Enfin, certaines étiquettes ont été légèrement déplacées pour éviter les superpositions.

2) Salariés, grève et autres modes d'action : des traditions bien établies

Les mobilisations liées à l'activité professionnelle, en particulier celles des salariés, forment certainement l'ensemble le plus riche d'enseignements sur la force des réactions collectives types. Elles couvrent respectivement les deux tiers et la moitié de l'échantillon étudié et sont marquées par de fortes régularités. Là où l'importante présence syndicale (mentionnée dans 75 à 100% des cas dans les grandes catégories de salariés) pourrait apparaître comme un facteur d'enrichissement des possibilités de mobilisation, elle se présente statistiquement comme une contrainte. Pour les principales catégories de salariés, les articles mentionnent un recours à la grève dans 86 à 91% des cas³⁹⁷ (tableau 9).

Tableau 9 : Part des cas mentionnant un recours à la grève dans les principales catégories de salariés

Catégories de salariés	Cas mentionnant une grève (%)	Cas mentionnant une grève (valeurs absolues)
Ouvriers	91%	20 sur 22
Salariés Sncf Poste France Tél. Edf	87%	20 sur 23
Salariés du public divers	86%	42 sur 49
Salariés divers (privé)	86%	18 sur 21
Enseignants	73%	22 sur 30

La manifestation est fréquemment présente, mais dans des proportions moindres : 15 à 40% des cas selon les catégories. Les divers autres modes d'action sont bien rares : sur l'ensemble de ces catégories, 79% des articles ne mentionnent rien d'autres que des grèves et/ou des manifestations. Sans que cela ne génère de disparités significatives dans les autres catégories, ce taux atteint les 100% chez les salariés Sncf/La Poste/France Télécom/Edf. Encore une fois, ces taux ne sont pas tous représentatifs de la réalité des mobilisations, ne serait-ce que parce que le travail journalistique tend à effacer certains modes d'action quand d'autres, plus visibles, sont présents. Les distributions de tracts ou les pétitions ne sont par exemple que rarement mentionnées quand elles ont lieu lors d'une manifestation ou d'une grève, alors qu'elles y sont souvent présentes.

Reste que peu de catégories semblent recourir à un répertoire si étroit que celui des salariés, surtout si l'on se focalise davantage sur la question qui est au fondement de cette recherche : celle du déclenchement des séquences d'actions collectives. La plupart des articles évoquant une action

³⁹⁷ Reprenant à peu près les usages habituels du terme et ceux rencontrés dans les articles, j'ai désigné par « grève » un mode d'action consistant à cesser le travail, au sens large pour éviter de réserver tautologiquement la catégorie aux salariés. J'y ai donc inclus les grèves étudiantes, bien qu'elles soient rarement mentionnées dans le corpus, les « grèves administratives » de pompiers et « grèves tournantes » des personnels hospitaliers. J'en ai cependant exclu une opération « ville morte » organisée par des commerçants et une autre, « santé morte », réalisée par des médecins libéraux.

protestataire ne précisent pas si celle-ci est isolée ou si d'autres modes d'action ont été utilisés dans les heures ou jours qui précèdent. Mais j'ai isolé 39 articles évoquant des séquences de plusieurs modes d'actions successifs et/ou simultanés, par lesquels il est possible de reconstituer de façon au moins rudimentaire l'ordre des événements et, dans la plupart des cas, d'avoir une idée des premières techniques d'action utilisées³⁹⁸. Parmi ces articles, 20 concernent les catégories de salariés mentionnées ci-dessus. Dans 18 cas, soit 90% des cas, la grève est la première action décidée ou réalisée, seule ou accompagnée d'autres actions simultanées.

Un autre angle permettant d'aborder la contrainte exercée par la grève sur les déclenchements d'actions protestataires de salariés consiste à s'intéresser à ceux qui y échappent. Car force est de constater que les salariés qui se mobilisent autrement n'ont pas pour point commun un plus large éventail de possibilités, mais plutôt des contraintes propres au moins aussi fortes. Ces contraintes sont de deux ordres. Elles sont d'abord celles des groupes qui, pour des raisons juridiques ou techniques, ne peuvent se mettre en grève. C'est le cas des gardiens de prisons, rencontrés à 6 reprises dans le corpus, qui contournent l'interdiction en bloquant l'entrée de l'établissement, prenant des jours de congés et, dans deux cas, construisant un mur symbolique mais cimenté. Elles sont ensuite celles des groupes auxquels est associé un mode d'action type qui leur est propre et très fortement objectivé par l'histoire. On pensera au cas des routiers, catégorie indigène lourde d'effets puisqu'elle mène régulièrement à confondre des salariés, artisans et patrons dans une même catégorie, et pose sur les épaules de tous ces acteurs le poids d'une histoire³⁹⁹ qui les conduit à partager la technologie d'action du blocage des routes dans les cinq cas rencontrés dans le corpus (avec certes quelques différences dans les lieux et techniques d'application). Un cas emblématique est celui des mouvements de fin 1999 et début 2000 où les patrons routiers organisent des blocages et obtiennent des dérogations à la loi sur les 35h, auxquelles les organisations de salariés s'opposent à leur tour par des blocages.

« Il y a tout juste trois semaines, pour protester contre la hausse du prix du gazole (31 % en un an) et le projet d'application de la réduction du temps de travail à 35 heures [...] les patrons du transport routier s'organisaient afin de bloquer, avec leurs camions, les principaux postes de frontières. Des dizaines de kilomètres de bouchons et quarante-huit heures plus tard, le ministre des Transports Jean-Claude Gayssot cédait à la pression et les invitait à s'asseoir à la table des négociations. Les deux parties tombaient rapidement d'accord sur l'adoption d'un projet de décret gouvernemental prévoyant une dérogation à la loi Aubry. De quoi énerver les

³⁹⁸ Bien que tous les cas n'apportent pas de garanties de l'absence d'autres modes d'actions encore antérieurs. Notons que sont exclus de ces 39 les cas courants où sont « seulement » organisées une grève et une manifestation le même jour.

³⁹⁹ Guillaume COURTY, « Barrer, filtrer, encombrer. Les routiers et l'art de retenir ses semblables », *Culture & Conflits*, n° 12, 1993, p.143-168.

syndicats du secteur qui se sont sentis floués, allant jusqu'à parler de "déclaration de guerre aux salariés". Des propos qui laissaient présager de la suite des événements : comme les patrons, mais pour des raisons opposées, CFDT, CGT, FO, CFTC et FNCR ont mobilisé leurs adhérents [...]. Lundi, à travers toute la France ils ont été nombreux à bloquer les routes pour réclamer une loi identique pour tous. »⁴⁰⁰

La grève comme le blocage routier se présentent donc à leurs utilisateurs respectifs moins comme des possibilités parmi d'autres dans leurs paniers que comme des techniques quasi-incontournables au moment de se lancer dans des actions de protestation collective. Mais les réactions types sont loin d'être toujours associées aux caractéristiques d'un groupe.

B) Groupes de circonstances, situations, déclencheurs et réactions types **La primauté des données situationnelles dans la détermination du type d'action déclenché ?**

Par primauté, j'entends que dans la majorité des cas, les données situationnelles semblent être celles qui offrent les corrélations les plus fortes avec des modes d'action donnés, soit en resserrant les possibilités offertes par le répertoire d'un groupe relativement stable (1), soit en orientant l'action de groupes formés par les circonstances (2).

1) Les situations et déclencheurs types, goulots d'étranglement des répertoires tactiques

Les mobilisations de salariés offrant des taux de corrélation avec le recours à la grève extrêmement élevés, on retrouve sans surprise des taux similaires, de l'ordre de 80 ou 90% lorsque l'on s'intéresse aux situations ou motifs supposés générateurs d'action collective. J'ai fait le choix, dans le traitement des données, de ne pas opérer de distinction nette entre situations et motifs. C'est sans doute donner aux motifs un poids plus important qu'il ne faut dans la détermination du passage à l'action⁴⁰¹ – et on se gardera de donner une portée théorique à ce choix qui résulte de limites du matériau d'enquête. Mais le contraire aurait conduit à des classements absurdes, les situations qui

⁴⁰⁰ *Le Progrès*, 1^{er} février 2000. Voir aussi 24 décembre 1999 et 12 janvier 2000.

⁴⁰¹ Cf. introduction et chapitre 1 de cette thèse, et David SNOW, Louis ZURCHER, Sheldon EKLAND-OLSON, « Social Networks and Social Movements: A Microstructural Approach to Differential Recruitment », *American Sociological Review*, vol. 45, n° 5, 1980, p. 795.

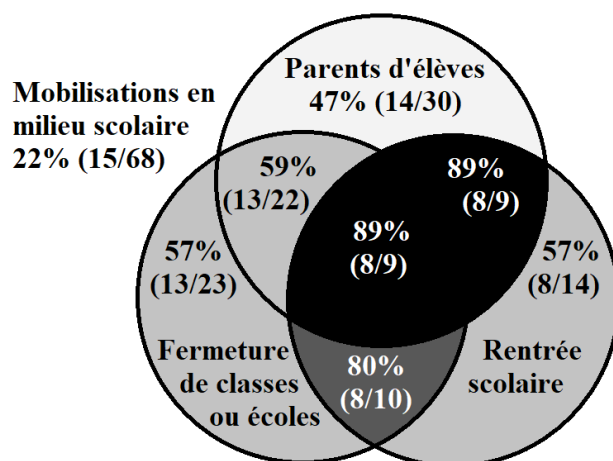
génèrent des mobilisations devenant bien souvent (après sélection et mise en forme de certaines de leurs caractéristiques nouvelles ou anciennes) des motifs mis en avant par les acteurs mobilisés, qu'il s'agisse de suppressions de postes, de réorganisations de services dans l'entreprise ou d'insécurité physique. Les exemples du tableau 10 en donnent un aperçu, les cas les plus fortement associés à la grève sont ceux où des décisions ou circonstances affectent directement, récemment ou dans un avenir proche, les salariés d'une unité réduite (usine, service d'une entreprise, établissement scolaire...). Les questions liées aux agressions et risques physiques entraînent même des grèves à chaque fois, à l'exception d'un cas où il s'agit de gardiens de prisons.

Tableau 10 : Part des cas mentionnant un recours à la grève en fonction de situations et motifs liés au travail salarié

Situations et/ou principaux motifs relevés	Cas mentionnant une grève (%)	Cas mentionnant une grève (valeurs absolues)
Salaires et conditions de travail	82%	82 sur 100
Négociations liées aux 35h	83%	19 sur 23
Suppression de postes	89%	16 sur 18
Réorganisation de services	90%	18 sur 20
Agression + sécurité phys. au travail	91%	10 sur 11

L'importance des situations et déclencheurs types est plus visible si l'on se déplace vers la zone 3 de l'ACM qui, plaçant en périphérie les « fermetures de classes » et la « rentrée scolaire », suggère que ces modalités sont associées à des corrélations plus fortes que les types de groupes mobilisés. C'est le cas notamment si l'on s'intéresse aux occupations de locaux, mode d'action qui, sans être spécifique au milieu scolaire, y est fréquemment rencontré (graphique 2). Les occupations de classes, en l'occurrence, concernent un peu moins de la moitié des cas de mobilisations de parents d'élèves relevés dans le corpus. Bien que l'on parle ici de petits chiffres, on relevera qu'elles sont plus fortement associées à certaines situations précises : les fermetures de classes et périodes de rentrée scolaire. Le croisement de la modalité « rentrée scolaire » (mobilisations en milieu scolaire dans les sept premiers jours de septembre) avec l'une ou l'autre des précédentes conduit à des taux de recours à l'occupation de classes supérieurs ou égaux à 80%.

Graphique 2 : Part des cas mentionnant un recours à l'occupation de locaux en fonction de situations, motifs et participants concernés en milieu scolaire, en % (et valeurs absolues)⁴⁰²



Le croisement des modalités agit ici comme une cumulation de propriétés déterminantes dans laquelle les données situationnelles jouent un rôle relativement plus important que celles relatives aux personnes mobilisées elles-mêmes. Plus important car elles sont associées à des corrélations plus fortes, ou parce qu'elles amènent d'autres personnes que les parents d'élèves à participer (certains articles mentionnent la participation d'enseignants à ces occupations). Mais plus précisément, elles semblent quasiment réduire le répertoire relativement étendu observé chez les parents d'élèves (manifestation, pétition, boycott...) à un seul mode d'action. Il est tentant de voir dans l'occupation de salles de classe un mode d'action qui serait une réponse tactique logique pour des jours de rentrée scolaire. Mais se contenter de cette explication serait ignorer les effets de la médiatisation nationale et locale de ce type de réaction collective sur le moyen et court terme. Lors de certaines rentrées, les occupations de classe sont décrites, en l'espace de quelques jours, comme une vague relativement dense de réactions aux fermetures de classes (en particulier en 1999) qui rend la technique non seulement pensable, mais même évidente en contexte similaire. Il est tentant aussi d'attribuer le poids de cette technique dans le corpus à sa capacité à attirer l'attention médiatique. L'argument est au moins en partie fondé si on oppose l'occupation de classe à la pétition : hors des périodes de rentrée scolaire, on relève quatre pétitions de parents d'élèves, toutes situées dans la région Rhône-Alpes, autrement dit, de telles pétitions semblent difficilement pouvoir traverser le processus de production journalistique hors des pages locales et se voient forcément sous-représentées face à un mode d'action dont les journalistes relaient également les occurrences situées dans le reste du pays. Mais les manifestations de parents contre les fermetures de classes ne semblent pas subir ce handicap et, hors périodes de rentrées scolaires, on en trouve cinq dans le

⁴⁰² Les données situées hors du croisement entre deux ou trois cercles concernent l'ensemble des cercles dans lequel elles s'inscrivent. Par exemple, les 14/30 évoqués en haut représentent l'ensemble des cas impliquant des parents d'élèves, qu'ils soient ou non liés à des fermetures ou à la période de rentrée scolaire. Ces remarques valent pour les graphiques suivants.

corpus, pour cinq occupations de classes liées aux mêmes types de situations ou motifs, parfois sur des laps de temps resserrés. Il y a donc fort à parier que la très forte domination de la technique de l'occupation de classes sur les périodes de rentrées ne soit pas qu'un artefact résultant du matériau d'enquête. Ce constat ne préjuge bien sûr pas d'une unique façon d'opter pour cette technique. Comme pour tous les cas évoqués dans ce chapitre, une réaction collective type ne s'applique pas de façon mécanique : elle pèse sur les calculs et interactions lors desquelles émergent les choix d'action disponibles au moment de la rentrée. Calculs et interactions qui peuvent prendre des formes diverses selon les établissements, caractéristiques des acteurs et la présence ou non d'associations de parents d'élèves⁴⁰³.

L'effet cumulatif observé autour des occupations de salles de classe se retrouve dans d'autres cas comme celui de manifestations étudiantes. Sur 16 cas de mobilisations étudiantes ou lycéennes, 13 (soit 81%) passent par des manifestations (dans certains cas, des blocages sont également organisés les jours où ces manifestations sont préalablement prévues⁴⁰⁴). Et cela, qu'il s'agisse de mobilisations s'inscrivant dans un mouvement national ou de situations très locales regroupant un petit nombre d'étudiants (dans un institut de formation par exemple), si bien que le recours à la manifestation ne semble pas lié au nombre de participants potentiels. Sur les 16 cas, 13 sont liés à des situations et motifs relativement courants pour de tels mouvements : manque d'enseignants et suppressions de postes, projet de réforme, hausse des frais d'inscription dans un établissement en particulier... Or, sur ces 13 derniers, 12 (soit 92%) passent par des manifestations.

On reviendra sur les trois occurrences liées à des situations moins communes après avoir apporté quelques remarques sur les spécificités du cas des mouvements étudiants. La première de ces spécificités, ici invisibilisée par la méthode employée, est le recours préalable aux AG. Cette technique, moins clairement typifiée comme contestataire en soi⁴⁰⁵, s'intègre quasi-systématiquement aux scénarios de contestations collectives. Du moins, dans de nombreuses branches, les mobilisations de lieux de formation aux effectifs relativement limités comme celle des étudiants en odontologie n'y recourant pas toujours ou n'utilisant pas ce qualificatif.

Autre spécificité, la fréquentation d'un site de formation et le statut d'étudiant à la fois assez durables et limités à une ou quelques années, et le glissement annuel des effectifs, ont conduit les groupes d'étudiants à être perçus dans la recherche comme à cheval entre collectifs stables et

⁴⁰³ On relèvera d'ailleurs que dans le cas des mobilisations de parents d'élèves, l'information sur ce dernier point fait le plus souvent défaut. Le rôle de la FCPE, d'autres associations ou des représentants de parents dans l'école y est très rarement précisé.

⁴⁰⁴ Le mode d'action constitué par le « blocus », s'il fait partie du répertoire étudiant, découle généralement de décisions prises après une certaine progression de la mobilisation et/ou pour accompagner des journées de manifestations préalablement décidées. Cf. notamment Romuald BODIN, Bertrand GEAY, Vincent RAYNAUD, « Le «coup du blocus» », in Bertrand Geay (dir.), *La protestation étudiante. Le mouvement du printemps 2006*, Paris, Raisons d'agir, 2009, p. 43-68.

⁴⁰⁵ Notamment au sens retenu dans cette thèse, voir les éléments de définition et le caractère fluctuant de cette notion au chapitre 2.

circonstanciels. Si bien que les travaux sur les mobilisations étudiantes reviennent généralement sur la question du mode de perpétuation des répertoires et techniques qui les caractérisent : le retour régulier des mêmes techniques résulte-t-il d'une familiarité héritée d'une génération à l'autre ? Ou d'un choix relativement rationnel dont le résultat reste identique en raison des contraintes et caractéristiques stables du monde étudiant ? Si Jean-Gabriel Contamin penche pour la seconde option dans sa recherche sur les doctorants⁴⁰⁶, Julie Le Mazier souligne que la réponse dépend de l'existence ou non d'un espace de mobilisation fortement institutionnalisé. Des espaces vierges favorisent la comparaison, quand certaines mobilisations sont « saturées de routines objectivées » qui restreignent fortement les limites du pensable. Dans le cas des mouvements qu'elle observe, elle souligne par exemple que, même si les AG peuvent être reliées à des caractéristiques stables du monde étudiant (aptitude de certains à la prise de parole, présence d'amphithéâtres...), le recours à cette technique ne résulte pas de discussions sur sa pertinence mais plutôt d'une évidence partagée, d'un « cela va de soi ». ⁴⁰⁷ Les savoirs qui constituent les évidences et routines de mobilisation sont transmis directement ou indirectement par des courtiers⁴⁰⁸, notamment par des militants expérimentés, souvent de façon informelle, et font ainsi effet indépendamment du roulement des effectifs étudiants.

Ces évidences et routines connaissent des variations selon les sites et les époques. Dans l'enquête de 2010-2011 sur les lycées, sur les établissements où le « blocus » s'est constitué en habitude, on observe également une autonomisation de ce mode d'action qui peut se mettre en place selon des modalités variables, jour de manifestation ou non et en dépit de la variation des liens et positions de ses initiateurs. A Zola, deux enquêtés proches des JC et ayant connu plusieurs mobilisations observent que les plus anciens blocages étaient plutôt organisés par des lycéens déjà membres ou en relation avec les JC, alors que les plus récents étaient initiés hors de l'organisation.

Sur l'évidence du blocus, Emma : « la première réaction, je pense, quand il y a... quand il y a une envie de contestation, c'est le blocus. 'Fin pour tous les lycéens, c'est la première solution à laquelle ils pensent. [...] En tout cas, à Zola, c'est comme ça ». L'évidence se renforce bien sûr lorsque le mouvement est entamé : Emma et Nadia affirment en outre que dès le premier jour de blocus, il suffisait de dire « qu'il y aura

⁴⁰⁶ Jean-Gabriel CONTAMIN, « Le choix des armes : les dilemmes pratiques d'un mouvement de doctorants et le modèle des avantages comparatifs », *Genèses*, n° 59, 2005/2, p. 4-24.

⁴⁰⁷ Julie LE MAZIER, « Pas de mouvement sans AG » : *Les conditions d'appropriation de l'assemblée générale dans les mobilisations étudiantes en France (2006-2010)*, Thèse de doctorat en science politique, Université Paris 1, 2015, p. 44-48 et p. 209-216.

⁴⁰⁸ Doug MCADAM, Sidney TARROW, Charles TILLY, *Dynamics of Contention*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, p. 124-159.

quelque chose » ou « action devant le lycée » et « tout le monde savait que c'était un blocus ». Emma : « Moi dans les messages, je mets jamais clairement “demain y a blocus” [...] c'est pas quelque chose qui doit être imposé. [...] Après, libre aux gens, et souvent... ‘fin, mais les gens savent très bien que quand je mets ça, ça veut dire “y a blocus demain”, mais je mets jamais “blocus demain”, parce que sinon ça fait... [...] on a des plaintes disant que le blocus est imposé [...] alors on répond “non, regardez, il est pas imposé, des gens peuvent rentrer”. [...] Mais c'est aussi le jeu du blocus. »

Cependant, une idée qui ressort entre autres des matériaux étudiés dans ce chapitre est que, même dans des espaces vierges, c'est-à-dire qui ne sont pas marqués par des histoires de luttes ayant contribué à objectiver, transmettre, vérifier ou expérimenter localement la force de telles évidences et routines, la recherche de lignes de conduite face aux situations nouvelles constituées par les projets de protestations collectives mènent les acteurs à s'en remettre à des clichés. Autrement dit, à des connaissances sur des modes d'actions réputés adaptés à la situation qui peuvent être assez vagues et partielles, mais largement partagées à l'échelle d'une société – et dont on serait parfois bien en peine d'identifier les courtiers. On a vu que de tels ressorts peuvent être observés, sans y être forcément à l'état pur, dans le cas du choix de la grève pour la mobilisation des étudiants en odontologie, et aussi pour certaines émeutes.

Peu d'expériences, des évidences

Le cas de la naissance du mouvement des « indignés » en France

Le cas, brièvement abordé deux chapitres plus tôt, de la naissance du *spin-off movement* français des « indignés », tend aussi à montrer que l'inexpérience relative n'empêche pas de reconnaître comme évidences et reproduire des modes d'actions institutionnalisés. Popularisé en Espagne sous le nom de mouvement du 15 mai ou des « *indignados* » (en référence à l'ouvrage de Stéphane Hessel⁴⁰⁹), le mouvement est « transposé » en France suite à la création le 18 mai 2011 de l'événement Facebook « Spanish revolution a Paris »⁴¹⁰, annonçant un rendez-vous le lendemain soir devant l'ambassade d'Espagne à Paris. Les discussions sur la page de l'événement portent sur un nombre de thèmes limité. Quasiment aucun message ne porte sur les revendications ou le « fond » du mouvement et, même s'il n'est pas mis en évidence, personne ne discute du principe

⁴⁰⁹ Stéphane HESSEL, *Indignez-vous !*, Montpellier, Indigènes éditions, 2010.

⁴¹⁰ Cf. chapitre 4. La page de l'événement (<https://www.facebook.com/events/146556495416540/>), consultée en 2011, n'est plus disponible.

même de l'action. Nul besoin de le préciser, tous les contributeurs comprennent qu'il s'agit d'une manifestation. Les discussions portent ainsi sur les modalités de réalisation et de médiatisation de cette manifestation. Certains, comme la créatrice du groupe, demandent aux autres d'amener de quoi filmer et diffuser en ligne, de relayer sur twitter ou auprès de divers groupes hispanophones (notamment d'étudiants Erasmus), d'autres débattent de la pertinence de pancartes.

« Hola a todos! Como nos vamos a organizar mañana? Vamos a leer algo, a hacer pancartas, o algo similar? Porque creo que deberíamos organizar algo, no limitarnos a concentrarnos y ya está, aunque supongo que ya lo habreis pensado! :) »

Quelques uns se fendent aussi d'un « résumé pour les Français » de la situation. Mais le sujet qui semble le plus présent dans les préoccupations le 18 au soir est de savoir si quelqu'un a pris en charge une déclaration ou un « permis » de manifestation. De nombreuses questions portent sur les modalités et délais d'obtention d'une autorisation, certains craignent qu'il ne soit tard et interrogent sur les sanctions encourues. Les craintes semblent confirmer, au moins pour une partie des acteurs, la façade a-partisane du mouvement et la plupart des profils Facebook concernés ne révèlent pas d'affiliation à une organisation politique. Certains ont cependant des amis participant au mouvement en Espagne, et l'on voit un exemple de la dimension pragmatique des kits d'outils qui se transmettent entre *initiator* et *spin-off movements*⁴¹¹ lorsqu'une personne poste un lien vers un « modelo utilizado en España » pour informer les autorités. C'est après que la question semble évacuée, en fin de soirée du 18, dans la nuit, puis le 19 au matin, que viennent nombre de messages de personnes confirmant simplement leur participation, puis que certains proposent des slogans et organisent des répartitions de tâches et matériel à amener. Enfin, en fin de matinée, viennent des discussions sur les revendications qui seront exprimées.

Le 19 à partir de 23h, alors que commencent à être postées des vidéos de la manifestation (dont les chants et slogans écrits confirment une présence essentiellement hispanophone), sont relayés sur la page les appels à d'autres manifestations pour le lendemain, ailleurs en France et en Europe et, pour Paris, cette fois à Bastille, où les responsables de commissions nées ce jour annoncent préparer divers événements, notamment des performances artistiques. Plusieurs organisations politiques de gauche se saisiront des appels à manifester pour le 20. La décision de migrer vers la Bastille a été prise dans l'après-midi du 19, l'idée de ce lieu ayant vraisemblablement émergé simultanément, dans plusieurs groupes encore informels, des multiples références aux « révolutions ».

⁴¹¹ Doug MCADAM, « Initiator and Spin-off Movements: Diffusion Processes in Protest Cycle » in Mark Traugott (dir.), *Repertoires and Cycles of Collective Action*, Durham and London, Duke University Press, 1995, p. 217-239.

Pour revenir à l'analyse des données du *Progrès*, cette hypothèse permet de saisir les cas limites de mouvements étudiants échappant à la manifestation. Sur les trois cas concernant des étudiants ou lycéens et où aucune manifestation de rue n'est évoquée, deux sont des mobilisations liées à des situations et motifs assez singuliers pour des protestations étudiantes : l'admission des garçons dans une cité étudiante jusque-là réservée aux filles, qui donne lieu à une pétition⁴¹², et l'enlèvement d'un préau et d'un abribus à proximité du lycée, suivi d'une « grève » des élèves⁴¹³. Là où les situations et déclencheurs communément associés aux étudiants et lycéens tendent à restreindre leur répertoire à son mode d'action roi, ce sont donc les situations plutôt originales qui ouvrent la porte à des modes d'actions plus singuliers, ou en rapport avec les caractéristiques situationnelles. Le cas de la cité pour filles évoque bien entendu les mobilisations d'habitants d'immeubles qui, elles-mêmes, débutent le plus souvent par des pétitions.

2) La situation comme déterminant principal du mode d'action et le cas des mobilisations locales

Les deux modes d'action qui ressortent nettement des mobilisations locales sont les pétitions et manifestations. Si l'on s'intéresse aux deux modalités les plus nombreuses dans ces mobilisations, « habitants et locataires » et « nuisance locale et environnement »⁴¹⁴, aucun de ces deux modes d'action ne ressort plus que l'autre. Le type d'espace concerné par les mobilisations joue cependant un rôle déterminant, avec encore une fois un effet cumulatif lorsque sont présentes les modalités les plus fortement liés aux mobilisations locales. Le type d'espace, ou plutôt en l'occurrence, l'échelle de cet espace : les actions de très petite échelle (immeuble, cité, quartier) ramènent dans l'essentiel des cas à des pétitions (graphique 3)⁴¹⁵ et celles liées à un échelon allant d'une commune à un département, aux manifestations (graphique 4).

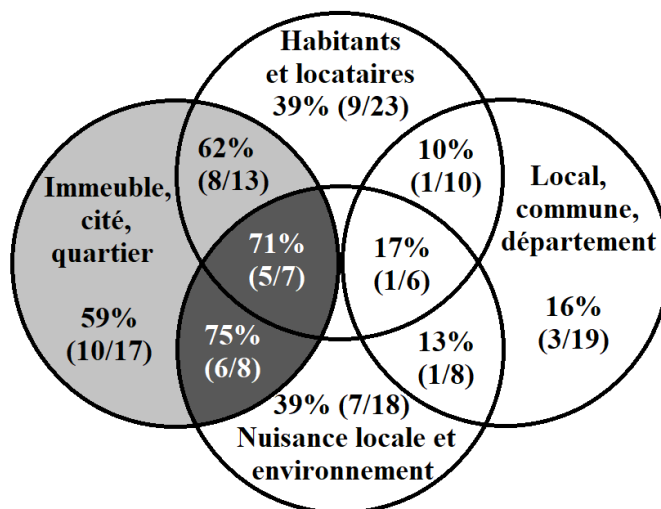
⁴¹² *Le Progrès*, 23 février 1997.

⁴¹³ *Le Progrès*, 7 octobre 1998.

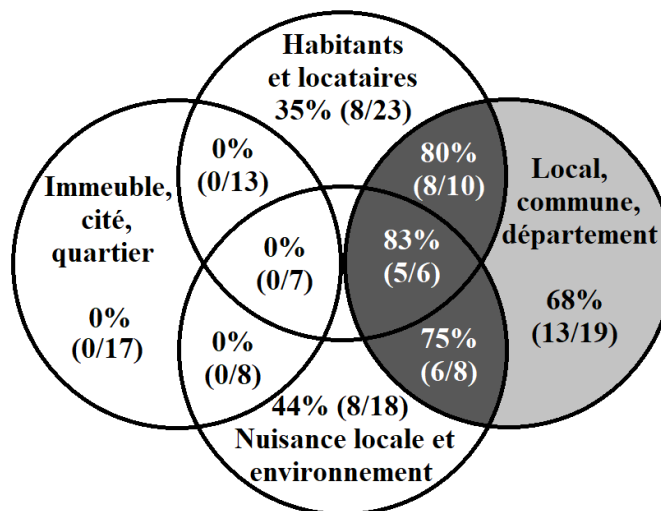
⁴¹⁴ La catégorie peut sembler étrange, mais le fait est que l'ensemble des mobilisations liées à des causes environnementales du corpus étaient aussi liées à une nuisance ou un projet local en particulier (projet de centre d'enfouissement de déchets nucléaires, d'extension d'un aéroport...). Il y a fort à parier qu'un corpus d'articles plus récents aurait donné un résultat différent. On notera que la modalité « contre construction » (contre un projet ou une construction en cours) comporte six occurrences qui sont toutes incluses dans « Nuisance locale et environnement ».

⁴¹⁵ Sur les sept cas de mobilisations d'« immeuble, cité, quartier », ne passant pas par des « pétitions » au sens formel, deux donnent lieu à des envois collectifs de lettres, mode d'action relativement proche.

Graphique 3 : Part des cas mentionnant un recours à la pétition en fonction de situations, motifs et participants concernés dans les mobilisations locales, en % (et valeurs absolues)



Graphique 4 : Part des cas mentionnant un recours à la manifestation en fonction de situations, motifs et participants concernés dans les mobilisations locales, en % (et valeurs absolues)



Ici encore, il semble que les réactions types restreignent d'autant plus fortement les marges de manœuvres concernant les modes d'action disponibles que l'on se trouve dans des situations types où les acteurs et groupes, espaces concernés, motifs et autres éléments circonstanciels forment une association cohérente vis-à-vis des clichés sur ce que sont les mobilisations locales (habitants d'un quartier souhaitant agir contre une nuisance locale...). Ces marges de manœuvre sont au contraire plus importantes lorsque le mélange des modalités apparaît plus singulier ou original.

De façon générale, la contrainte exercée par les réactions collectives types apparaît moins liée à des

groupes constitués et dotés d'un répertoire donné qu'à des attentes et des évidences liées à des situations. C'est en tout cas ce que laisse penser le fait que les mobilisations concernant les habitants d'une zone donnée, souvent constitués en groupe par des circonstances récentes, passent de pétition à manifestation selon l'échelle. D'autant que la présence d'associations ou organisations menant une activité durable autour des motifs de mobilisation n'a pas d'influence particulière sur les techniques d'actions mobilisées : sur les 2 cas où elle est mentionnée pour des mobilisations d'immeubles, cités ou quartiers, un passe par une pétition ; sur les 8 cas pour les mobilisations de niveau communal à départemental, 7 passent par des manifestations. De nouveau, il est tentant d'attribuer le choix d'un mode d'action à des considérations tactiques résultant directement de l'échelle de mobilisation : la manifestation exigerait d'être plus nombreux. S'il est vraisemblable que ce type d'argument soit présent dans les discussions où se joue le choix du mode d'action, on ne saurait s'en contenter, notamment au vu de l'existence dans les mobilisations en question de plusieurs manifestations de très petite taille (moins d'une vingtaine de participants) parvenues à se frayer un chemin dans les pages du quotidien.

En outre, si l'on se concentre sur les cas où une chronologie de modes d'actions multiples ressort des articles, les quelques données disponibles confirment que, dans tous les cas où le mode de réaction type mis en évidence plus haut est présent (un cas de pétition pour les immeubles, cités, quartiers et 3 cas de manifestations pour le local, commune, département), il est mis en œuvre en premier, que ce soit seul où simultanément à d'autres. Globalement, les 19 articles laissant entrevoir une telle chronologie et ne concernant pas des salariés confirment encore que les modes de réactions types associés à telles catégories ou circonstances sont ceux qui sont utilisés en premiers⁴¹⁶.

Si l'on ajoute cela aux corrélations particulièrement fortes entre données situationnelles et mode d'action présentées plus haut, tout se passe comme si, au-delà des répertoires d'action liés à tel groupe et des calculs tactiques, le fait d'opter pour tel ou tel mode d'action était surtout le fruit d'évidences imposées par des situations. A travers, par exemple, un réflexe qui consiste à voir la pétition comme un moyen logique et naturel pour entamer une mobilisation concernant un petit espace d'habitants, que les rationalisations qui la soutiennent portent sur son caractère simple et « évident » ou sur l'ambivalence d'un mode d'action qui est à la fois moyen de diffusion de la lutte et « test » sur sa capacité à lever des soutiens relativement peu coûteux⁴¹⁷.

⁴¹⁶ Outre les cas mentionnés ici, on relève par exemple des manifestations suivies d'autres actions (destructions de marchandises...) pour les trois cas concernant des agriculteurs.

⁴¹⁷ Voir notamment les travaux sur les mobilisations « Nimby » et autres mouvements locaux qui se sont arrêtés là-dessus, comme Elisabeth REMY, « Apprivoiser la technique. Débat public autour d'une ligne à haute tension », *Politix*, n° 31, 1995, p. 137-138, ou encore, Alessio MOTTA, « Mépris et répression de la prise de parole en public. Construction d'une domination symbolique profane dans une copropriété et dénonciation publique », *Participations*, n° 9, 2014/2, p. 77-80. Voir aussi Jean-Gabriel CONTAMIN, « Pétition », in Olivier Fillieule, Lilian Mathieu, Cécile Péchu (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences po, 2009, p. 319-320 ; Jean-Gabriel

Dans le cas de l'expérience de Bercy, lorsque j'évoque pour la première fois auprès de José ma volonté de faire « quelque chose » contre le projet de démolition, il me dit spontanément : « toi, ce que tu veux faire, c'est une pétition ? ».

Ces évidences peuvent cependant résulter de typifications et d'histoires dans lesquelles les groupes habituellement mobilisés ont un rôle de poids. Ainsi, le lien entre les mobilisations communales ou départementales et les manifestations ne saurait être pensé indépendamment de la porosité de ces échelons d'actions vis-à-vis des organisations politiques. En témoigne, outre le positionnement de ces dernières dans l'ACM (graphique 1), le fait que sur les 19 cas concernant l'échelon en question, 4 mentionnent les soutiens ou présences d'élus (dont 2 dans le cadre de manifestations) et 3 autres, la présence de partis politiques, à chaque fois dans des manifestations. Or, le lien entre les mobilisations directement liées au champ politique et les manifestations est l'un des plus marqués dans le corpus : la quasi-totalité des cas où sont présents des élus et militants politiques ou des motifs tels que l'opposition à l'extrême droite ou à un meeting donnent lieu à des manifestations.

Conclusion du chapitre 6 : les réactions collectives types, poids d'une contrainte située et situationnelle

Dans les pages qui précèdent, j'ai cherché à mettre en avant la fréquence des cas où l'action protestataire consiste en une réaction collective type. C'est-à-dire un mode d'action associé à un type donné de situation qui se présente aux acteurs, dans leurs propositions et négociations, non comme une possibilité parmi d'autres dans un répertoire mais comme une évidence vers laquelle convergent les anticipations réciproques, du moins lorsqu'il s'agit de se lancer dans une séquence de mobilisation. Cette évidence repose parfois sur l'accumulation et la sédimentation d'histoires de luttes locales ou sur la perception d'une continuité entre la situation locale et celle d'autres sites dans lesquels s'est déjà engagé un « mouvement » similaire dont on reprend les outils⁴¹⁸. Mais elle repose aussi souvent sur des clichés plus diffus et assez largement partagés pour produire des effets sur des groupes parfois formés d'individus qui, comme les parents d'élèves ou les habitants de tel

CONTAMIN, *Contribution à une sociologie des usages pluriels des formes de mobilisation : l'exemple de la pétition en France*, Thèse de doctorat en science politique, Université Paris 1, 2001.

⁴¹⁸ Doug MCADAM, « Initiator and Spin-off Movements: Diffusion Processes in Protest Cycle », art. cité.

immeuble, ne sont pas impliqués de manière régulière dans des mobilisations collectives. Ces clichés sont associés à des catégories hétérogènes et arbitraires : une situation déclencheuse type peut impliquer par exemple la présence d'un certain type de groupe statutaire ou corporatif, un cadre temporel ou géographique donné, des motifs particuliers, elle peut être associée à un mode d'action type ou à une « séquence scénaristique type » plus complexe incluant plusieurs modes d'action (notamment la grève et la manifestation, cette dernière ayant été partiellement évacuée des pages sur les mobilisations de salariés ci-dessus, pour des raisons tenant à la méthode employée)... Ils sont à géométrie variable car ils sont le fruit d'histoires de luttes largement singulières et non d'une logique globale et cohérente. Si la construction des souvenirs de mobilisations « réussies » peut jouer un rôle clé dans ces histoires, les réaction types représentent le plus souvent des obstacles aux calculs sur les modes d'actions les plus « efficaces », que ce soit sur le plan de la facilité et du volume de la mobilisation, de sa percée médiatique ou de la satisfaction des revendications. Non parce qu'elles empêcheraient ces calculs d'avoir lieu : même les acteurs opérant dans des espaces où l'action collective est fortement routinisée peuvent avoir des idées originales, faire des propositions et se livrer à des exercices d'évaluation d'avantages comparatifs⁴¹⁹. Mais plutôt parce que l'anticipation des comportements d'autres tend à ramener ces calculs vers les choix évidents. C'est cette propriété des points focaux qui fait que, malgré la diversité des logiques individuelles et collectives à l'œuvre, il apparaît difficile (sauf très fort travail de coordination explicite) de modifier ou d'échapper à la force contraignante des réactions collectives types comme des déclencheurs types. Force qui conduit même les acteurs dont les positions permettraient des tentatives plus originales et dotés d'un sens pratique de la mobilisation – notamment les acteurs syndicaux – à se conformer aux us, une action échouée exposant au risque d'affaiblir l'effet ultérieur d'un déclencheur type et leur propre position. En somme, les réactions types que l'on trouve au départ des séquence d'action protestataire mènent fréquemment à ces situations (dont elles ne sont pas les seuls exemples) où l'institutionnalisation de l'action collective nuit à son efficacité⁴²⁰

Une personne ayant des responsabilités dans un syndicat d'enseignants me disait, lors d'un entretien informel, avoir participé à une discussion avec des dirigeants de l'organisation dans laquelle avait été suggéré de remplacer pour certains cas le traditionnel recours à la grève par des opérations « cantine gratuite ». Certains auraient répondu que malgré l'intérêt de la démarche, « c'est compliqué », s'appuyant sur

⁴¹⁹ Jean-Gabriel CONTAMIN, « Le choix des armes... », art. cité.

⁴²⁰ Olivier FILLIEULE, *Stratégies de la rue. Les manifestations en France*, Paris, Presses de Sciences po, 1997, p. 364-372 ; Frances PIVEN et Richard CLOWARD, « Collective Protest: A Critique of Resource Mobilization Theory », *International Journal of Politics, Culture and Society*, vol. 4, n°4, 1991, p. 435-458 ; Layla BAAMARA, « L'écart difficile aux routines contestataires dans les mobilisations algériennes de 2011 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 211-212, 2016/1-2, p. 109-125.

plusieurs justifications telles que le risque d'opposer différentes catégories de personnels.

Dans l'expérience de Bercy, j'ai moi-même répondu ainsi à un message adressé au Collectif et suggérant l'organisation d'une manifestation : « Je ne sais pas si suffisamment de gens viendraient, on a plutôt essayé de mobiliser plutôt pour des collages, des choses comme ça ». J'ai alors inscrit dans mes notes : « C'est vrai qu'on n'a même pas tenté l'appel à la manif, mais vu que personne vient aux réunions, la manif aurait risqué d'être à 2 personnes et de tuer le truc en montrant que c'est minable ».

Dans la base du *Progrès*, on relève entre autres le cas d'habitants opposés à l'intensification du trafic dans leur rue qui, après avoir fait parvenir des pétitions (apparemment ignorées) à la mairie, ont attiré l'attention des journalistes locaux en bloquant tout simplement cette rue : « On habite dans la rue. On peut faire ça tous les soirs »⁴²¹. En somme, la durée d'un mouvement est favorable à l'ouverture de possibilités diverses, mais les premières actions s'accordent le plus souvent, par un effet de composition, à la reproduction de clichés.

L'étendue de ces réactions types est telle qu'elles emprisonnent l'ordinaire de l'action collective. 121 cas d'actions protestataires liés à l'activité professionnelle donnent lieu à des grèves. 13 fermetures de classes, à des occupations. 12 cas de mobilisations étudiantes ou lycéennes portant sur les motifs courants évoqués plus haut, à des manifestations. 10 mobilisations à l'échelle d'immeubles, cités ou quartiers, à des pétitions. 13 à des échelles allant de la commune au département, à des manifestations. 8 cas d'actions impliquant des partis politiques et/ou dont les motifs sont en rapport direct avec le champ politique sont des manifestations. En ajoutant les cas concernant les gardiens de prisons et les routiers et en annulant les quelques recouvrements de catégories, 184 cas sur 286 donnent lieu aux réactions types liées à tels groupes et/ou situations mis en évidence dans ce chapitre. Autrement dit, les réactions collectives types apparaissent dans deux tiers des cas relevés dans le corpus. Pour les raisons évoquées au début de ce chapitre, cette proportion n'est pas représentative des actions protestataires françaises dans leur ensemble. Mais elle peut donner une première idée de la pression monumentale exercée sur chaque cas non par un répertoire limité mais par un seul mode d'action collective donné. Cela ne signifie pas que chaque situation ou déclencheur type soit une garantie de la réalisation de ce mode d'action : il est courant qu'aucune action collective n'ait lieu, aspect ignoré par mon matériau. Mais cela laisse *a minima* penser que les sentiers allant de ces situations au déclenchement d'un mode d'action donné laissent peu de place au choix et à l'improvisation sur les formes de l'action collective.

⁴²¹ *Le Progrès*, 1^{er} juillet 2000.

Certaines situations offrent cependant davantage de marge de manœuvre que d'autres. Plusieurs types de cas échappent relativement à la force des réactions types comme ceux, sur lesquels on ne s'est pas arrêtés jusqu'ici, qui concernent des groupes partageant des logiques de distinction mais aussi d'emprunts multiples vis-à-vis des formes traditionnelles de l'action protestataires. On pense en particulier aux mouvements de groupes réputés « de droite »⁴²² : artisans, commerçants, médecins libéraux, patrons d'exploitations agricoles, dont la position relativement centrale dans l'ACM (zone 4) s'explique en grande partie par le fait que l'on trouve chez eux des manifestations, mises en scènes, blocages routiers et saccages collectif sans que l'un de ces modes ne domine nettement⁴²³. Le fait que le mouvement des gilets jaunes soit constitué en partie importante de participants et leaders locaux non habitués du pavé et non identifiés à la gauche⁴²⁴ constitue à ce titre un des ressorts des quelques innovations techniques qui y ont pris place.

D'autres cas, auxquels on a fait allusion plus haut, offrent aussi des marges de manœuvres relativement importantes sur les formes de l'action : ceux dont les différentes caractéristiques composent des mélanges relativement originaux ou inédits, qui ne permettent pas la reconnaissance certaine d'une situation de mobilisation type. Ou encore les innombrables situations qui ne sont pas associées à une réaction type connue et fortement institutionnalisée, qui se soldent le plus souvent par une absence de mobilisation mais dont les possibilités de construction apparaissent relativement ouvertes aux entrepreneurs de mobilisations potentiels.⁴²⁵

C'est par ces cas que sont le plus susceptibles d'émerger de nouveaux types de scénarios de mobilisations, comme pour la bavure et l'émeute dans les années 1980-1990. Ou comme, plus récemment, pour l'extension et les transformations du recours à la pétition rendues possibles par les

⁴²² Je me garderai ici de chercher à éclairer le cas des techniques de mobilisation de dominants basées sur des formes d'influence discrètes, qui échappent par définition au champ de recherche sur les actions protestataires visibles que j'ai défini dans cette thèse. Eric AGRİKOLIANSKY, Annie COLLOVALD, « Mobilisations conservatrices : comment les dominants contestent ? », *Politix*, n° 106, 2014/2, p. 20-29.

⁴²³ Pour les agriculteurs, Jean-Philippe MARTIN, « Des paysans contestataires et novateurs (années 1960 - début du XXIe siècle) », in Michel Pigenet et Danielle Tartakowsky (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France. De 1814 à nos jours*, Paris, La découverte, 2014, p. 464-474 ; Cyril LEMIEUX, « Paradoxe de la modernisation. Le productivisme agricole et ses critiques (Bretagne, années, 1990-2010) », *Politix*, n° 123, 2018/3, p. 126.

⁴²⁴ Camille BEDOCK, Antoine BERNARD DE RAYMOND, Magali DELLA SUDDA, Théo GREMION, Emmanuelle REUNGOAT, Tinette SCHNATTERER, « "Gilets jaunes" : une enquête pionnière sur "la révolte des revenus modestes" », *Le Monde*, 12 décembre 2018, p. 22-23.

⁴²⁵ Les chercheurs s'intéressant plus largement aux répertoires de l'action collective ont notamment mis en avant le rôle des successions d'événements perçues comme inédites dans la réinvention des matrices et techniques de mobilisation. Doug MCADAM, « Tactical Innovation and the Pace of Insurgency », art. cité ; William SEWELL, « Historical Events as Transformations of Structures: Inventing Revolution at the Bastille », *Theory and Society*, vol. 25, n° 6, 1996, p. 841-881 ; Michel OFFERLE, « Retour critique sur les répertoires de l'action collective (XVIIIe-XXIe siècles) », *Politix*, n° 81, 2008/1, p. 190 et suivantes. Voir aussi Stéphane CADIOU, Stéphanie DECHEZELLES, « La problématique de l'émergence pour l'étude des mobilisations collectives : pistes et repères », in Stéphane Cadiou, Stéphanie Dechezelles, Antoine Roger (dir.), *Passer à l'action : les mobilisations émergentes*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 22-25 ; Timothy TACKETT, *Par la volonté du peuple. Comment les députés de 1789 sont devenus révolutionnaires*, Paris, Albin Michel, 1997.

sites de pétitions en ligne⁴²⁶ qui, pour des raisons évidentes, n'avaient pas produit leurs effets dans les articles du corpus étudié ici.

⁴²⁶ Cf. entre autres, Robert BOURE, Franck BOUSQUET, « Enjeux, jeux et usages d'une pétition politique en ligne. "La pétition Vauzelle" », *Réseaux*, n° 164, 2010/6, p 127-159 ; Jean-Gabriel CONTAMIN, Thomas LEONARD, Thomas SOUBIRAN, « Les transformations des comportements politiques au prisme de l'e-pétitionnement. Potentialités et limites d'un dispositif d'étude pluridisciplinaire », *Réseaux*, n° 204, 2007/4, p. 97-131.

Un collègue : « – Tu penses que tu pourrais arriver à faire naître une micro mobilisation dans l’ufr ?
Avoue l’an dernier lorsque tu envoyais des mails tu testais un protocole d’enquête

Alessio : – [...] ça a marché à fond
ce que j’ai écrit était très calculé
et je crois pouvoir affirmer qu’il n’y aurait sans doute pas eu de rétention des notes sans ce mail, à voir la tournure que prenait la discussion
je vous invite à retrouver le mail en question

– Le fameux mail où tu dis qu’on peut faire la rétention des notes à 5 ? [...] Je peux le retrouver assez vite. Néanmoins je ne peux te laisser endosser seul la paternité de la rétention !

– [...] en aucun cas je ne m’attribue la paternité [...] le plus gros a été fait par d’autres [...]

– La suite de l’échange est assez épique [...] On voit très clairement le moment où Alessio change les règles du jeu et décide qu’on retient les notes non pas des partiels mais des TDs »

(Conversation collective en ligne en 2017)

Conclusion :

Pistes pour comprendre, anticiper et fabriquer des déclenchements d'actions protestataires

Tout au long de cette thèse, j'ai montré que le déclenchement d'actions de protestation collective était moins affaire de niveau de mécontentement ou d'état des structures sociales que de situations et de logiques propres à l'action collective elle-même. De façon certes inégale et sans que ce cela ne garantisse l'efficacité de l'action en termes de médiatisation ou de satisfaction des revendications, l'essentiel des individus et groupes latents dispose en permanence d'assez de sources de mécontentement et ressources matérielles, cognitives et communicationnelles pour réaliser au moins ponctuellement une pétition, une grève, une manifestation, un blocage ou un autre mode de protestation collective reconnu. Ce qui manque généralement pour sortir de l'attentisme tient à la reconnaissance d'une situation particulière dans laquelle les acteurs sont amenés à réévaluer les rôles qu'ils souhaitent tenir et les façons de le faire (chapitre 1).

Pour que le déclenchement d'une action de protestation collective ait lieu, des participants doivent s'y engager de diverses manières, formelles ou informelles. Ces engagements mènent à franchir les seuils visibles qui permettent non seulement de savoir et faire savoir qu'il y aura action, mais aussi de typifier les événements et ainsi reconnaître de quel type d'action il s'agira (chapitre 2).

Il est absolument déterminant, pour cela, qu'ils aient la certitude qu'une action d'un type donnée aura bien lieu. Les situations où la protestation collective est envisagée mais incertaine sont marquées par une focalisation des calculs et préoccupations sur cette question : va-t-il bien y avoir quelque chose ou pas ? Elles génèrent sous des formes variées de nombreuses tentatives d'anticipation des comportements d'autres individus, même s'il arrive parfois que la réponse à cette question tombe toute cuite devant les yeux de certains (chapitre 3).

Cette certitude subjective peut être constituée grâce à différents moyens de coordination : parfois des appels explicites à la mobilisation et, toujours, des facteurs tacites : attributs inspirant la confiance liés à la position des personnes appelant à l'action, dates clés, « événements déclencheurs »... Ces « facteurs de probabilité », pour reprendre l'expression proposée dans cette thèse, peuvent être recherchés ou non, et être utilisés de façon ajustée à la situation ou faire l'objet

d'erreurs de cadrage (chapitre 4).

Les facteurs de probabilité tacites n'apparaissent pas *ex nihilo* : c'est le poids de leur histoire qui structure et contraint la situation de déclenchement de l'action. On compte parmi eux les préjugés sur le potentiel de mobilisation de tel groupe et les « déclencheurs types » (chapitre 5).

Enfin, les déclencheurs types ou situations types qui permettent le déclenchement d'une action protestataire conduisent souvent au déclenchement d'un type d'action en particulier (ou d'une séquence composée d'un ensemble de types d'actions donnés) auquel ils sont associés par des traditions ou, plus généralement, des clichés : une « réaction collective type » (chapitre 6).

Comme annoncé en introduction, certains aspects du cadre théorique ici construit peuvent paraître contre-intuitifs aux habitués des mouvements sociaux. Car l'ambition de ce travail n'est pas d'embrasser tous les aspects des mobilisations, mais de réaliser une sociologie spécifique aux moments précis où se joue le déclenchement ou non d'une action collective, moments structurés par des logiques sur lesquelles on prend rarement le temps de s'attarder. Les enquêtes empiriques sur lesquelles s'appuie cette sociologie permettent de comprendre le fonctionnement ordinaire de ces moments quelque peu extra-ordinaires, mais elles n'apportent bien entendu pas de preuve irréfutable. La force et l'étendue de la théorie que j'ai proposée reposeront sur sa capacité à résister aux recherches et événements ultérieurs aussi bien qu'elle résiste aux recherches passées auxquelles je l'ai confrontée. Cette mise à l'épreuve peut se décliner de deux façons. D'une part, des recherches sur les mobilisations usant de mes propositions seront-elles amenées à les contredire où plutôt à y puiser un moyen de mieux comprendre les déclenchements, voire quelques fois de les anticiper à court terme ? D'autre part, quel sera le succès des suggestions pratiques que j'en tire pour fabriquer ces déclenchements ?

A) Avertissements pour saisir les déclenchements d'actions protestataires **Et parfois les anticiper**

Je ne reviendrai pas ici sur toutes les observations et propositions concernant ces déclenchements qui sont détaillées dans la thèse. Je me contenterai de rappeler que la justesse de ces propositions repose sur une interprétation stricte. Si j'affirme que la certitude subjective absolue d'une action protestataire à venir, partagée par un groupe de participants potentiels, constitue une condition nécessaire et suffisante à sa réalisation, c'est bien de certitude absolue qu'il s'agira. Et cette certitude absolue ne coïncide pas forcément avec l'usage par les acteurs du registre lexical de la certitude. Qu'on ne s'étonne pas de voir des gens déclarer qu'« un jour, ça va péter, c'est certain, et

je serai là ! » et... rien ! Idem pour les autres notions mises en avant dans les chapitres qui précèdent tels que les déclencheurs types, dont un usage relâché à l'excès ne permettrait pas de saisir l'utilité. Un suicide par le feu peut déclencher une révolte dans un contexte précis sans que chacun des suicides par le feu qui suivent n'aient le même effet.

Tester l'existence d'une certitude, d'un déclencheur type ou d'autres facteurs de probabilité implique de se doter de moyens d'observation empirique précis. Ces moyens varient notamment selon que l'on enquête sur une situation passée ou présente, et on prendra garde, dans le premier cas, à ne pas déduire rétroactivement l'information recherchée de l'existence ultérieure d'une action collective. Ils sont cependant multiples et, même quand l'enquêteur ne peut participer directement aux échanges décisifs, la multiplication des interactions par des moyens de communication en ligne permettant la conservation de traces exhaustives de conversations entre acteurs apporte des solutions dont les sociologues du passé auraient rêvé. L'idéal est que ces moyens permettent d'évaluer distinctement la présence de facteurs de probabilités *a priori* décisifs et l'existence à un instant décisif, d'une certitude quant à une action à venir. Les facteurs de probabilité peuvent être identifiés en s'appuyant sur les propositions du chapitre 4, bien qu'elles ne soient pas totalement exhaustives. L'existence ou non d'une certitude sur une action à venir chez certains acteurs est plus difficile à cerner. On utilisera tous les éléments empiriques disponibles pour constituer un faisceau d'indices permettant de répondre à la question suivante : « telles personnes se comportent-elles à tel moment comme s'il allait de soi que telle action collective allait avoir lieu ? » Autrement dit, adoptent-elles les gestes et les mots de celles qui envisagent cette action comme une possibilité, ou plutôt comme une évidence sans alternative ? Parlent-elles à ce moment du blocage de demain en demandant au reste de la bande de penser à amener du café, ou plutôt en vérifiant qu'ils vont bien venir ? Se rendent-elles sur le lieu de mobilisation en portant de manière déjà ostensible les accessoires liés à l'action ou les tiennent-elles plus discrets, se préparant à la possibilité de les exhiber ?

Ces remarques mènent à rouvrir de façon très modeste un dossier souvent évoqué mais depuis longtemps sorti des ambitions des sociologues : celui de la prédiction⁴²⁷. Je soulignais en introduction qu'il existe de grandes actions protestataires si prévisibles que cela va de soi, qu'on ne note pas et ne s'étonne pas de leur caractère prévisible, et d'autres jugées imprévisibles. La perspective générale de cet ouvrage consistait à chercher des formes de continuité entre ces deux

⁴²⁷ Cf. Lilian MATHIEU, « Les mobilisations improbables : pour une approche contextuelle et compréhensive » in Stéphane CADIOU, Stéphanie DECHEZELLES et Antoine ROGER (dir.) *Passer à l'action : les mobilisations émergentes*, Paris, L'Harmattan 2007, p. 187. En aucun cas il ne s'agit d'étendre la prétention prédictive à la question du devenir ultérieur du mouvement comme ont pu le faire au sujet des révolutions certains promoteurs des théories de la frustration relative ou de la structure des opportunités politiques, cf. François CHAZEL, « De la question de l'imprévisibilité des révolutions et des bonnes (et moins bonnes) manières d'y répondre », *Revue européenne des sciences sociales*, tome XLI, n° 126, 2003, p. 125-136.

types, en s'intéressant aux cas limites, et par conséquent à refuser de voir dans la prévisibilité une pure utopie sociologique. Partant des suggestions qui précèdent, chercheurs ou autres personnes intéressées par l'étude d'une région, d'un milieu social ou d'un groupe donnés et enquêtant en temps réel sur des situations où se présentent potentiellement des mobilisations imminentes pourront, comme je l'ai fait pour l'expérience de Bercy, s'essayer à un exercice d'anticipation. Il ne s'agira bien entendu pas de prétendre, comme cela a été fait par le passé, qu'une révolution future peut se déduire du niveau de frustration d'une population. Il est ici question d'anticipations à court terme, de détecter et comprendre certains signes pour faire la différence entre les idées de révoltes qui déboucheront sur des tentatives effectives et les projets qui resteront lettres mortes. Et d'armer au mieux des sociologues sommés de commenter un événement dans l'urgence médiatique, pour leur éviter de parler de cocottes-minutes et d'autres métaphores insensées.

B) Fabriquer des déclenchements d'actions protestataires

Quelques ficelles

Les quelques conseils qui suivent, ici encore, ne formeront qu'un memento. Leur application fine impliquera de les ramener au contenu détaillé de l'ouvrage et dépendra bien entendu des moyens matériels et humains disponibles. L'une des principales questions à se poser pour qui, avec des moyens limités, souhaite se livrer à un tel exercice de fabrication, est la suivante : s'agit-il de déclencher un type d'action conforme à des habitudes de mobilisation du milieu social où l'on agit et/ou aux clichés liés à la situation (une réaction collective type), ou quelque chose de différent, voire d'inédit ?

Le premier cas consiste à reproduire une habitude ou un cliché existants. La meilleure piste à suivre pour construire la certitude décisive d'une action à venir est donc de reproduire tant que possible les scénarios types en s'appuyant sur des facteurs de probabilité existants :

– Les appels à l'action ne nécessiteront pas de développements importants sur les justifications ou sur l'importance de la mobilisation. L'essentiel est qu'ils soient dotés, outre des informations pratiques sur le rendez-vous, d'attributs inspirant la confiance dans l'action annoncée. On pense en particulier à l'engagement d'une personne en vue ou à l'investissement dans la forme des appels (présentation, lisibilité, logos, affichage de soutiens...). Il faudra bien entendu s'assurer, avec les moyens localement disponibles, qu'ils font l'objet d'une réception à peu près conforme au sens que l'émetteur aura voulu leur donner.

– Difficile à court terme d’inventer de toutes pièces les faits sociaux relativement durs que sont les déclencheurs types et les clichés sur les groupes. On s’appuiera si possible sur des facteurs tacites déjà construits en s’attachant prioritairement le soutien de groupes qui, dans les clichés localement partagés, se mobilisent facilement. Idem pour les déclencheurs types : on cherchera s’il y en a des préexistants qui, intuitivement, auraient leur place dans la situation locale et, le cas échéant, on cherchera si possible à détecter leur survenance, voire à les produire. Des déclencheurs types plutôt anodins en soi, dois-je le préciser ? Je n’incite bien sûr personne à créer des bavures meurtrières pour arriver à ses fins.

Le second cas est plus difficile. Il implique non seulement de sortir les personnes visées de leur train-train, mais aussi de transgresser leurs habitudes de mobilisation (ou de non-mobilisation). Les suggestions qui précèdent seront utiles, mais insuffisantes. Il faudra également expliquer de façon claire en quoi consistera l’action et comment elle sera mise en œuvre, puisque celle-ci sort des habitudes. Deux solutions seront envisagées :

– Dans les cas où le mode d’action visé n’est pas clairement typifié en soi comme une méthode d’action contestataire (action « spectacle », mise en scène humoristique...), une possibilité est de communiquer uniquement sur son aspect ludique ou festif et d’effacer autant que possible la dimension contestataire, de façon à s’affranchir des barrières de participation à l’action collective qui sont au fondement de cette thèse.

– Dans tous les cas, reste l’option qui consiste à fabriquer des informations pour assurer aux uns la participation d’autres. Autant que possible, on incitera les personnes à qui l’on peut parler directement à expliciter et exposer à d’autres leurs seuils de participation au projet d’action. Rares sont ceux qui sont prêts à y aller « avec ou sans » les autres. Certains se disent réellement « j’y vais si on est au moins 10 », mais de tels raisonnements sont souvent légèrement honteux et voilés. Pousser quelques individus à réfléchir sur leurs exigences, éventuellement à les inventer sur le moment, à assumer que leur participation repose sur cette forme de suivisme et sortir publiquement ou semi-publiquement du mystère quant à leurs seuils de participation – et au passage à se lier à certaines conditions – pourra s’avérer décisif. On n’hésitera pas dès lors à formaliser et publier des récapitulatifs des engagements conditionnels de chacun pour forcer l’effet de cascade. On pourra parfois aller plus loin dans le travail de court-circuitage, en fabriquant de toutes pièces des informations sur l’engagements d’autres personnes, comme dans l’expérience de Bercy, mais ce type de manipulation est souvent dispensable. De façon générale, pour fabriquer à court terme des déclenchements de mobilisations de petite échelle, mais aussi pour construire des compétences et contextes favorables aux mouvements ultérieurs, la méthode la plus efficace est vraisemblablement celle qui consiste à expliciter et faire partager au mieux les ressorts du déclenchements qui sont habituellement masqués par la pudeur.

Présentation d'enquête épilogue :

La rétention des notes de 2016 par les doctorants enseignants de Paris 1

Je me permets un ultime récit qui pourra paraître autocentré, pour livrer le rôle déterminant qu'ont eu ces conclusions dans le déclenchement d'un mouvement remarqué par une partie de la communauté universitaire en 2016.

Pour moi comme pour les autres doctorants de l'université Paris 1 ayant un statut d'enseignant contractuel dans l'établissement (doctorant contractuel ou Ater), la rentrée 2015 a été marquée par une information de dernière minute un brin désagréable : les quelques centaines d'euros de frais d'inscription en doctorat dont nous étions exonérés chaque année seraient désormais à payer. Cette décision et les conditions dans lesquelles elle a été prise (poussée par le président de l'université en conseil à la veille des vacances d'été alors qu'elle n'était pas à l'ordre du jour) ont donné lieu à de multiples échanges entre doctorants. Ces échanges ont été l'occasion d'évoquer non seulement la question de l'exonération des contractuels, mais aussi d'autres difficultés rencontrées par les doctorants : grande précarité des enseignants vacataires payés en fin de semestre et non exonérés, non rémunération des corrections de copies, manque de locaux... Pendant les mois qui suivent cette rentrée, certains de ces doctorants construisent une série de mobilisations lors de laquelle différents modes d'actions protestataires sont utilisés, et dont certains aspects perdurent plusieurs années après, notamment à travers les activités militantes et représentatives du mouvement Mobdoc (Doctorant·e·s Mobilisé·e·s), liste mail devenue formellement une association en 2018. On relève entre autres un recours à la diffusion de tracts, à la grève et à la technique dite de la « rétention des notes », méthode consistant à ne pas rendre à l'administration les copies d'étudiants et leurs notes. Je ne chercherai pas ici à restituer un historique complet de ces mobilisations. Il s'agira simplement de situer et décrire la situation dans laquelle la rétention des notes a été mise en œuvre.

Depuis 2016, la rétention des notes a été utilisée à quelques reprises par des enseignants précaires de l'enseignement supérieur. Des rétentions sont en cours dans plusieurs universités de France à la période où j'écris ces lignes. Sans acquérir le statut de réaction collective type, ce mode d'action est devenu en peu de temps pensable et plausible pour ces personnels, et la communication autour du mouvement ayant pris place à l'université Paris 1, auquel se réfèrent explicitement des acteurs des rétentions actuelles, n'y est pas étrangère. Mais en 2015, pour les doctorants enseignants de Paris 1, la rétention des notes est surtout une arlésienne des mobilisations collectives : plusieurs

connaissent l'expression, savent en quoi elle consiste, mais les éléments de mémoire sur l'usage effectif de cette méthode sont limités et flous. Les cas précédents où elle a été envisagée, comme à Lyon 2 en 2014, sont ignorés. Pour le corps des enseignants titulaires, qui ne participera pas à la rétention ici évoquée, elle ramène essentiellement aux mouvements de 2009 contre la mise en œuvre de la réforme des universités françaises, où elle a été votée dans certaines assemblées générales et mise en œuvre de façon limitée dans quelques universités. Entre la rentrée 2015 et le printemps 2016, la rétention des notes comme moyen d'obtenir satisfaction des revendications a été évoquée à plusieurs reprises lors de conversations informelles et assemblées générales, mais le plus souvent comme un ultime recours dans lequel il semblait risqué de s'aventurer. Faisant partie de ceux qui l'ont promue dès l'automne 2015, j'ai pu observer que son éternelle remise à plus tard et l'enfermement dans des schémas de protestation plus traditionnels reposaient largement sur la position « conservatrice », évoquée en introduction et au chapitre 6, des acteurs en position relative d'autorité que sont les participants les plus actifs politiquement ou déjà investis dans la vie syndicale. Une personne en particulier, des plus investies syndicalement, réagissait de façon récurrente à cette suggestion en rappelant qu'il ne fallait pas « brûler les étapes » nécessaires à la construction d'une mobilisation efficace. Malgré cela, après la diffusion de multiples informations et une grève des enseignements (dont l'efficacité fut telle que nombre d'enseignants titulaires ne s'étaient pas aperçus qu'elle avait eu lieu), la rétention des notes de partiels du second semestre devient une option soutenue de manière croissante en particulier à partir de mars 2016. Option votée, entre autres mesures, en assemblée générale le 17 mars, sans que cela ne constitue un engagement ferme puisqu'elle est immédiatement accompagnée de commentaires oraux et par mail rappelant que la date de mise en œuvre est lointaine (mois de mai), qu'elle est conditionnée à une absence de recul de la direction de l'université et qu'il convient préalablement de vérifier « qui serait prêt » à y participer. La demande, réitérée par mail à plusieurs reprises, est suivie de multiples réponses de doctorants et doctorantes dans lesquelles on se dit « prêt » ou « partant ». Certains informent leurs étudiants du fait que cette mesure est « envisagée ».

Mais courant avril, à l'approche de la date de saisie des notes de travaux dirigés, les échanges de messages sont marqués par des doutes sur la position à tenir. Des messages, échangés sur des listes mails diverses d'en général quelques dizaines de personnes, rappellent les risques de sanction formelle ou informelle (risques sur les recrutements à venir notamment, et variables selon les statuts de chacun), les difficultés générées pour le personnel administratif, la frilosité voire les propos menaçants de la direction de tel département de l'université, ou la possibilité d'une rétention limitée :

« Il avait été proposé par des juristes de ne pratiquer la rétention des notes de TD que

quelques jours, comme “coup de semonce”, simplement pour créer un peu désordre dans l'organisation des rattrapages sans tout bloquer pour autant, se garder un autre mois pour les négociations, et ensuite de pratiquer la rétention des notes de rattrapage jusqu'à résolution du conflit, mais est-ce réalisable ? »

Fin avril, dans une discussion propre au département de science politique, un doctorant reitère la question avant de l'accompagner d'un lien vers un sondage anonyme visant à évaluer le potentiel de participation :

« Nous avons reçu un mail il y a quelques jours concernant la saisie des notes, qui doit se terminer le dimanche 8 mai.

Ainsi la date limite approche et je voulais m'assurer que nous étions toutes et tous toujours sur la même longueur d'onde concernant la rétention des notes?

Il serait peut être bien que l'on communique entre nous davantage à ce sujet étant donné que nous sommes désormais en plein dedans. »

Je réponds peu après : « La rétention est maintenue, il n'y a eu aucun contre-ordre ni aucune revendication satisfaite, je ne vois pas pourquoi on reviendrait là-dessus, mais mille merci d'en parler pour éviter les oublis :-). » Mais les messages qui suivent ne valident pas mon intention performative :

« Oui je pensais à la même chose. On en est où dans la rétention des notes ? »

Début mai, une doctorante demande si la rétention peut réellement avoir lieu car, la prochaine assemblée générale a été repoussée à une date ultérieure à celle de remise des notes, ce qui laisserait la plupart des participants potentiels dans le flou sur la conduite à tenir.

Une autre informe que dans l'un des départements, « la mobilisation est à peu près au point zéro en ce qui concerne la rétention de notes... [...] on va certainement faire de la rétention de notes, mais j'ai l'impression qu'on est les seuls de tout l'UFR (nous n'avons aucun contact avec les enseignants des autres disciplines) et je vais voir avec ceux des autres niveaux en socio mais j'ai bien peur que du coup ça ne tienne pas très longtemps... »

Puis une autre : « Il me paraît en effet important de discuter de la rétention des notes assez vite car on est en plein dedans, et elle semble s'effriter comme peau de chagrin. Avec [...] nous avons rencontré il y a quelques semaines un doctorant de philosophie

[...] qui nous avait également indiqué que c'était au point mort dans son UFR. Donc sans la philo, sans le droit, sans AES, quelles sont les UFR encore concernées ?

Il ne faudrait pas qu'une poignée de doctorants se trouvent seuls en première ligne pour assumer cette mobilisation, sans que leur action soit bien relayée. »

Même si les projets de rétention des notes concernaient généralement les travaux dirigés (TD) et les examens partiels, la décision votée en mars concernait, elle, seulement les notes de partiels. Or, c'est la saisie des notes de TD qui est imminente. La confusion partagée conduit certains à rappeler que l'engagement peut, au pire, être remis à plus tard. Pour les raisons tactiques que je présente ci-dessous, j'interviens le 3 mai en défense de l'option maximale consistant à retenir toutes les notes :

« Ah non ! La retenue concerne aussi les notes de td. Ca change tout. Si on saisit nos notes de td, on perd tout moyen de pression puisque :

-l'administration y verra clairement qu'on a en fait pas le courage de retenir les notes et ne s'inquiètera trop pas des notes de partiels, alors que la retenue des notes de td est le signal fort à envoyer dès maintenant

-il suffira de ne pas nous donner de copies à corriger et il n'y aura quasiment plus de notes à retenir (d'autant qu'on est en train de dire qu'on refuse les copies des matières qu'on n'a pas enseigné, ce qui est juste, mais qui revient à se tirer une balle dans le pied si on rend les notes des td et que les copies de partiels deviennent notre seul moyen de pression)

Si on renonce à la retenue des notes de td, je rend mon tablier car l'action est morte dans l'oeuf (en fait je n'aurai plus de tablier puisque comme pas mal d'entre nous, ce sont peut-être les seuls notes que j'aurai à rendre ce semestre) »

La teneur des nombreux échanges qui ont lieu ce même jour ne change pas. On signale que dans tel département, « le rapport de force est d'autant plus défavorable » qu'il y a peu de doctorants contractuels et Ater, « nous sommes maximum cinq à pouvoir faire la rétention des notes [...] c'est très compromis dans notre UFR ». D'autres, soulignant que la présidence de l'université semble ne pas être effrayée par la méthode, suggèrent « qu'il serait peut-être plus efficace de pratiquer la rétention au premier semestre de l'année prochaine » ! Un doctorant manifeste sa sidération face à ce qui ressemble fort à un abandon pur et simple : « Je propose que l'on repousse la rétention des notes à la prochaine éclipse solaire ». Certains remarquent que seuls les doctorants du département de science politique semblent conserver un reste de motivation mais qu'être « les seuls embarqués dans cette action [...] c'est sûrement une mauvaise idée... ».

Je suis alors à un stade de ma thèse où l'essentiel des pistes avancées dans cette conclusions, même si je ne les ai encore que partiellement testées et affinées, sont listées dans mes notes. Je passe la fin de journée à préparer un mail tentant d'en tenir compte au mieux, avec l'ambition de réveiller le projet de rétention. Je le poste dans la soirée dans une conversation propre aux doctorants en science politique :

« Objet : RETENTION

Mais je rêve !

Du côté de l'ufr d'histoire on n'ose pas parce qu'on est "seulement 7 ou 8 au maximum"... ailleurs on est "seulement 3", en science po pas plus d'une dizaine...

Mais on s'attendait à quoi ?! A être 500 et à avoir un certificat officiel de la présidence nous autorisant à le faire ?

Si on réunit une 20aine doctorants sur la rétention, c'est déjà énorme, je vous laisse mesurer combien de copies ou d'étudiants concernés ça représente... en fait, il suffit que chaque relevé de note (ou même un quart des relevés, peu importe) soit bloqué par une matière et on a déjà un moyen de pression ultradécisif.

Si on a la lâcheté de ne pas saisir ça, je sais même pas pourquoi on a pris la peine de discuter jusqu'ici.

Alors puisqu'on peut désormais changer entre nous les décisions prises en AG,

je vous propose qu'on bloque la saisie des notes dès maintenant, dès les notes de TD

Rien que les doctorants en science po, dans les différentes ufr où nous enseignons, c'est déjà bien. Mais surtout, **si tout le monde ici s'engage dès maintenant à le faire et qu'on communique cette situation demain soir aux autres UFR, vous inquiétez pas que d'autres suivront**, il suffit de rompre l'attentisme.

C'est pas autrement qu'on gagne une bataille. Oserai-je rappeler que Boutry a fait voter la fin de l'exonération des droits dans une réunion où ce n'était même pas à l'ordre du jour, alors qu'il avait dit quelques semaines plus tôt qu'il ne le ferait pas ? Oserai-je rappeler les décisions de fermetures des centres pour empêcher les AG ? Et on est là à se demander si on peut prévoir une éventuelle rétention en prévenant 8 mois à l'avance ?

Personnellement, je n'ai pas saisi les notes de td, si au moins 4-5 m'annoncent aujourd'hui ou demain qu'ils font la rétention avec moi, je fais la rétention.

Par ailleurs, comme je l'avais dit, je peux prendre en charge la préparation d'une attestation type à remettre aux étudiants qui devraient candidater à des formations extérieures, et on peut dès demain rédiger un communiqué pour la présidence et les directions d'ufr expliquant que 1- On commence dès maintenant la rétention des notes de td, 2-On a prévu un système pour ne pas mettre les étudiants dans le caca.

Dans l'attente de vos réponses, bonne soirée !

Alessio »

Les arguments et tentatives de culpabilisation sont rudimentaires. De même que la méthode consistant à inscrire en gras les éléments qui m'ont semblé les plus importants, qui fait effet surtout parce qu'une partie des doctorants concernés suit assidument les messages des derniers jours, m'épargnant certaines problématiques liées à la réception du contenu.

En outre, le recours au gras et au soulignement pour les informations « essentielles » d'un mail est assez largement compris dans le département : la méthode est utilisée depuis plusieurs années pour les comptes-rendus de réunions, afin de communiquer aux doctorants les informations concrètes dont ils peuvent avoir besoin (critères d'acceptation d'une demande de financement, date butoir...).

Sans que cela ne soit forcément déterminant et sans, d'ailleurs que l'on ne puisse affirmer avec certitude que cela joue dans tel sens ou dans tel autre, il est probable que la résonance de ces propos soit affectée par le fait qu'ils prennent place dans une mobilisation de chercheurs. Plus précisément, dans un contexte de mobilisation ou apparaissent parfois des propos réflexifs faisant appel à des notions scientifiques sur l'action collective.

Les éléments mis en avant dans mon message correspondent aux propositions faites plus haut dans la conclusion : clarification du contenu de l'action proposée et explicitation maximale des conditions de mon propre engagement et de celui d'autres unités.

Deux réponses suivent rapidement. L'une critique le « procès en lâcheté » mais soutient l'essentiel de mon propos et conclut sur un mode similaire : « à titre personnel je n'ai évidemment pas saisi les

notes et ne les saisisrai pas à partir du moment où quelques doctorant.es en feront de même de notre côté ». Une autre « partage entièrement tout ce que dit Alessio. Je suis sur la rétention. Envoyons un message fort sur le mobdoc au nom des enseignant.e.s précaires de science politique comme quoi 3 ou 4, 7 ou 8 par UFR c'est bien, que c'est la somme sur le total de l'université qui compte. »

Le lendemain matin, la personne activement impliquée dans l'action syndicale que j'évoquais plus haut invitait de nouveau à ne pas brûler les étapes, dans un mail de réponse ré-intitulé « Rétention ET AUTRES MOYENS D'ACTION ». Elle y critique la rétention telle que je la propose, qui se ferait au détriment d'un travail plus abouti de visibilité, de participation aux réunions à venir, de mise en place d'un rapport de force favorable, de « construction d'une mobilisation forte et du sentiment de solidarité nécessaire pour qu'une action comme la rétention se passe bien ». D'après elle, une telle tentative pourrait nuire à la réalisation de certaines revendications, mais aussi, a peu de chance de se concrétiser :

« Alessio, tu es peut-être un militant chevronné et qui assumes le truc (et je salue cela), mais tu es minoritaire sur ce profil, donc il faut comprendre du point de vue de la mobilisation globale qu'il y a quand même un travail de construction de la mobilisation à faire : la majorité des gens ne sont pas *déterminés* d'entrée de jeu à agir et à aller jusqu'au bout, quelques soient les moyens. [...]

Bref, la rétention à risques raisonnés et qui produise des effets intéressants pour la mobilisation, fallait la préparer il y a déjà deux mois, mais on a traîné : fallait avoir déjà bien communiqué auprès des titulaires pour ça et construit le fait qu'ils nous soutiennent activement. »

Après quelques échanges, je poste un mail revenant sur les éléments mis en avant la veille :

« Le sentiment qu'on sera suivi, c'est largement une prophétie autoréalisatrice. Au fond, même s'il y a des lacunes dans la construction du mouvement, la rétention, il suffit de décider la rétention et elle aura lieu, c'est pas autre chose.

Comme ça a déjà été souligné, la question à laquelle il faut répondre dès aujourd'hui, ça reste : la rétention dès maintenant, qui en est ? Nous sommes 3 (4 ?) dans l'UFR à avoir répondu positivement ce matin, attendons les autres réponses.

Après, je suis bien entendu d'accord sur le fait qu'il faut également d'autres façons, et j'ai pris le temps de discuter de tout ça avec mes étudiants qui ont fait preuve d'un soutien assez impressionnant je trouve, même quand j'ai mentionné la rétention.

Pour ce qui est des conditions de réalisation de la rétention, pour qu'elle s'organise de manière « raisonnable », je suis d'accord dans la mesure où ça ne nous amène pas à se tirer une balle dans le pied en la repoussant à un futur hypothétique. C'est pour ça que je précise les points suivants :

1-Comme le dit [...], attendons aujourd'hui de voir les réactions des uns et des autres pour voir qui est majo ou minoritaire. Mais je trouve ça pessimiste de se voir comme a priori minoritaire alors que tous les sondages passés ont montré que suffisamment de doctorants étaient ok pour jouer le jeu de la rétention

2-Il est très important que la rétention commence dès maintenant avec les notes de TD, car de cette façon, on commence déjà à montrer notre capacité de nuisance sans que cela ne retarde pour le moment les réceptions des relevés de notes des étudiants

3-On prépare une information sur notre décision pour les doctorants des autres ufr puis un communiqué pour les directions d'ufr et centrale, dans lequel on précise le point suivant :

4-Avec les notes dont on dispose (td ou copies), on réalise pour tous les étudiants qui en font la demande une attestation de notes pouvant s'intégrer temporairement à des candidatures pour des formations extérieures. Je vous propose un modèle en pièce jointe de ce mail, qui peut être amendé en cas de suggestions.

Je ne souhaite bien entendu heurter personne, et je remercie encore une fois ceux qui se sont particulièrement investis dans la construction du mouvement, mais il serait dommage de tout fiche en l'air parce qu'on a des scrupules une fois face à l'action. »

Les réponses qui suivent sont brèves et évoquent fortement la métaphore de la cascade :

« moi je pense aussi qu'on peut y aller pour la rétention (j'en serai tout à fait si c'est le cas), et effectivement, si les autres départements voient qu'on est motivés, il y a des chances pour que ça les remotive... » ; « Pour l'instant on est 5, sur les 12 initiaux » ; « Concernant les enseignants non-titulaires des TD de [...] nous serions 2 (sur 4) à vous rejoindre en cas de rétention des notes. » ; « 6 sur 12 [...] ! J'en suis toujours évidemment... même si je ne suis pas réactive aux mails ! »

J'abonde et propose une communication visant à étendre cet effet :

« J'imagine que d'autres vont répondre aujourd'hui ou demain (et surtout que d'autres comme [...] suivent mais n'ont pas fait gaffe à tous les mails), mais c'est déjà tout à fait suffisant. Je propose qu'on communique aux autres ufr un point d'info du type :

UFR de science politique : la rétention des notes est maintenue et la plupart des doctorants qui s'y étaient engagé la commencent dès maintenant : les notes de td ne seront pas données à l'administration. Nous comptons sur les autres ufr pour en être aussi, même si vous êtes 3 dans votre ufr, c'est tout à fait suffisant et vous vous inscrivez dans un mouvement plus global. En commençant la rétention dès les notes de TD, on ne prend pas encore les étudiants en otage, mais on envoie d'ors et déjà un signal fort à l'administration sur notre détermination.

Z'en dites quoi ? On peut aussi dire un mot si ça vous convient sur le modèle d'attestation de notes, voire le joindre au message ? »

Dans les heures qui suivent et le lendemain, de nombreux messages sont encore échangés. Un mail annonce que les doctorants de certains départements ont déjà rendu leurs notes, et pourtant les discussions ne portent plus sur le principe de la rétention immédiate des notes. Non parce que cette rétention est morte, mais au contraire parce qu'elle semble soudain acquise ! Malgré la communication de quelques messages de dissuasion émanant de responsables administratifs, une quinzaine de doctorants de science politique et AES s'engagent explicitement à en être. Les débats sont déplacés vers deux points principaux :

- la préparation de communiqués destinés aux directions et secrétariats d'UFR (avec pour préoccupation d'éviter de froisser le personnel administratif dont le travail risque d'être affecté par le report de la saisie des notes, un petit groupe de doctorant se réunit à proximité de la Sorbonne pour préparer une première version) ;
- la définition des conditions de levée de la rétention.

La participation à l'action subversive au sens strict ne démarre pas en même temps pour tous, car les dates butoirs pour la remise des notes varient, entre début mai et mi-mai selon les départements. Certains signalent d'ailleurs avec humour leur entrée dans la subversion au lendemain de leur date butoir. Cette entrée en subversion peut sembler facilitée par le fait qu'il s'agit d'une action négative (*ne pas rendre les notes*). Mais on ne saurait négliger le fait que les engagements fermes et

explicites se multiplient et que très peu de défection seront constatées, malgré des craintes de sanctions réellement prégnantes.

Le 9 mai, alors qu'une partie des doctorants concernés a déjà dépassé la date butoir sans remettre de notes à l'administration, une assemblée générale des doctorants de l'université vote la rétention complète (TD et partiels) jusqu'au 19 mai, date de l'AG suivante. Entretemps doit avoir lieu un conseil d'administration marqué par l'élection du nouveau président de l'université, qui fait suite à des élections dans plusieurs instances de Paris 1. La victoire initialement inattendue de Georges Haddad, dont les positions étaient jugées plus favorables aux revendications des doctorants et personnels non titulaires que celles de son concurrent Jean-Marc Bonnisseur a d'ailleurs conduit plusieurs enseignants chercheurs en poste à réprimander oralement des doctorants mobilisés. Les doctorants condamnent entre eux ces « intimidations » et aucune défection ne semble en résulter. En l'absence de décisions de la direction de l'université concernant les revendications du mouvement, l'AG suivante vote la poursuite de la rétention.

Suite à des discussions étendues et à la diffusion, sur diverses listes institutionnelles et autres, des communiqués réalisés par des doctorants des premiers départements engagés, environ 70 doctorants de l'université participent finalement à cette action. Nombre d'entre eux, qui n'étaient pas actifs dans les échanges de mails initiaux, signalent qu'ils « poursuivent », jusqu'au dernier jour de mai où la fin de la rétention est actée en raison de décisions du conseil d'administration satisfaisant plusieurs revendications.

Bibliographie

AGRIKOLIANSKY Eric, COLLOVALD Annie, « Mobilisations conservatrices : comment les dominants contestent ? », *Politix*, n° 106, 2014/2, p. 9-29

AGRIKOLIANSKY Eric, « Les “carrières militantes”. Portée et limites d’un concept narratif », in Olivier Fillieule, Florence Haegel, Camille Hamidi, Vincent Tiberj (dir.), *Sociologie plurielle des comportements politiques. Je vote, tu contestes elle cherche...*, Paris, Presses de Sciences po, 2017, p. 167-192

AGUITON Christophe et alii, *Tous dans la rue. Le mouvement social de l’automne 2010*, Paris, Seuil, 2011

ALLAL Amin, « Trajectoires “révolutionnaires” en Tunisie. Processus de radicalisations politiques 2007-2011 », *Revue française de science politique*, vol. 62, n° 5, 2012, p. 821-841

ASCH Solomon, « Effects of group pressure upon the modification and distortion of judgments », in H. Guetzkow (dir.), *Groups, Leadership and Men*, Pittsburgh, Carnegie Press, 1951, p. 177-190

AVANZA Martina, « Le “cas Alice Goffman” et les risques d’un backlash méthodologique », *Revue française de science politique*, vol. 66, n° 6, 2016, p. 995-1001

AYA Rod, « Theories of Revolution Reconsidered: Contrasting Models of Collective Violence », *Theory and Society*, vol. 8 n° 1, 1979, p. 39-99

BAAMARA Layla, « L’écart difficile aux routines contestataires dans les mobilisations algériennes de 2011 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 211-212, 2016/1-2, p. 109-125

BACHMANN Christian, LE GUENNEC Nicole, *Autopsie d’une émeute. Histoire exemplaire d’un quartier nord de Melun*, Paris, Albin Michel, 1997

BALLAND Ludivine, BERJAUD Clémentine, VERA ZAMBRANO Sandra (dir.), numéro thématique « Les ancrages sociaux de la réception », *Politiques de communication*, n°4, 2015/1

BEDOCK Camille, BERNARD DE RAYMOND Antoine, DELLA SUDDA Magali, GREMION Théo, REUNGOAT Emmanuelle, SCHNATTERER Tinette, « “Gilets jaunes” : une enquête pionnière sur “la révolte des revenus modestes” », *Le Monde*, 12 décembre 2018, p. 22-23

BEHRANG, *Iran. Le maillon faible*, Paris, Maspero, 1976

BENNANI-CHRAÏBI Mounia, FILLIEULE Olivier (dir.), *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*, Paris, Presses de Sciences po, 2002

BENNANI-CHRAÏBI Mounia, FILLIEULE Olivier, « Pour une sociologie de situations révolutionnaires. Retour sur les révoltes arabes », *Revue française de science politique*, vol. 62, n°

5, 2012, p. 767-796

BENQUET Marlène, 2010, « Les raisons de l'action collective : retour sur la mobilisation improbable des salariés d'hypermarchés », *Sociologie du travail*, vol. 52, n° 3, 2010, p. 305-322

BERGER Peter, LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 2006

BERJAUD Clémentine, « Les téléspectateurs en contexte. Conditions sociales et pratiques de réceptions collectives des discours politiques dans le Venezuela d'Hugo Chávez », *Politiques de communication*, n° 4, 2015/1, p. 37-61

BLANCHET Guy, « Le temps dans la région Rhône-Alpes en 1983 », *Revue de géographie de Lyon*, vol. 59, n° 4, 1984, p. 347-365

BLUMER Herbert, « Collective behavior », in Joseph B. Gittler (dir.), *Review of Sociology. Analysis of a Decade*, New York, John Wiley & Sons, 1957, p. 127-158

BODY-GENDROT Sophie, « Bachmann Christian et Le Guennec Nicole, Autopsie d'une émeute » (note de lecture), *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 14, n° 1, 1998, p. 284-285

BOLTANSKI Luc, *L'amour et la justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métailié, 1990

BONNET François, « Les émeutes dans la sociologie américaine », *Mouvements*, n° 83, 2015/3, p. 138-144

BOUDON Raymond, *Effets pervers et ordre social*, Paris, Presses universitaires de France, 1977

BOURDIEU Pierre, *Propos sur le champ politique*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2000

BOURE Robert, BOUSQUET Franck, « Enjeux, jeux et usages d'une pétition politique en ligne. "La pétition Vauzelle" », *Réseaux*, n° 164, 2010/6, p. 127-159

BOZZO Anna, LUIZARD Pierre-Jean, « Introduction », in Anna Bozzo et Pierre-Jean Luizard (dir.), *Les sociétés civiles dans le monde musulman*, Paris, La découverte, 2011, p. 9-30

BRAITHWAITE Alex, MAVES BRAITHEWAITE Jessica, KUCIK Jeffrey, « The conditioning effect of protest history on the emulation of nonviolent conflict », *Journal of Peace Research*, vol. 52, n° 6, 2015, p. 697-711

BUETTNER Cynthia K., *Parties, Police and Pandemonium: An Exploratory Study of Mixed-issue Campus Disturbances*, thèse de doctorat en Philosophie, Graduate School of The Ohio State University, 2004

BUI TRONG Lucienne, « L'insécurité des quartiers sensibles : une échelle d'évaluation », *Cahiers de la sécurité intérieure*, n° 14, 1993, p. 235-247

BUI TRONG Lucienne, *Les racines de la violence. De l'émeute au communautarisme*, Paris, Audibert, 2003

CADIOU Stéphane, DECHEZELLES Stéphanie, « La problématique de l'émergence pour l'étude

des mobilisations collectives : pistes et repères », in Stéphane Cadiou, Stéphanie Dechézelles, Antoine Roger (dir.), *Passer à l'action : les mobilisations émergentes*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 11-48

CARDON Dominique, HEURTIN Jean-Philippe, LEMIEUX Cyril, « Parler en public », *Politix*, n°31, 1995/3, p. 5-19

CERCAS Javier, *Anatomie d'un instant*, Arles, Actes Sud, 2010

CHAZEL François, « Les ruptures révolutionnaires », in Madeleine Grawitz, Jean Leca (dir.), *Traité de science politique. Tome 2. Les régimes politiques contemporains*, Paris, Presses universitaires de France, 1985, p. 635-686

CHAZEL François, « De la question de l'imprévisibilité des révolutions et des bonnes (et moins bonnes) manières d'y répondre », *Revue européenne des sciences sociales*, tome XLI, n° 126, 2003, p. 125-136

CLOT Yves, PENDARIES Jean-René, *Les chômeurs en mouvement(s)* (rapport), Paris, La documentation française, 1997

CLOWARD Richard, PIVEN Frances, *Poor People's Movements. Why They Succeed, How They Fail*, New York, Vintage Books Edition, 1979

CLOWARD Richard, PIVEN Frances, « Collective Protest: A Critique of Resource Mobilization Theory », *International Journal of Politics, Culture and Society*, vol. 4, n° 4, 1991, p. 435-458

COHEN Robin, RAI Shirin, « Global social movements. Toward a cosmopolitan politics », in Robin Cohen and Shirin Rai (dir.), *Global Social Movements*, London, The Athlone Press, 2000, p. 1-17

Collectif, numéro spécial : « Les émeutes de 2005, 10 ans après », *Agora débats/jeunesses*, n° 70, 2015/2

Collectif, numéro spécial : « Ma cité a craqué. Dix ans après les révoltes urbaines de 2005 », *Mouvements*, n° 83, 2015/3

COLLINS Randall, *Violence. A Micro-Sociological Theory*, Princeton, Princeton University Press, 2008

COLLINS Randall, TRUC Gêrôme, « La violence en situations : entretien avec Randall Collins », *Tracés*, 19, 2010, p. 239-255

COLLOVALD Annie, MATHIEU Lilian, « Mobilisations improbables et apprentissage d'un répertoire syndical », *Politix*, n° 86, 2009/2, p. 119-143

CONTAMIN Jean-Gabriel, *Contribution à une sociologie des usages pluriels des formes de mobilisation : l'exemple de la pétition en France*, thèse de doctorat en science politique, Université Paris 1, 2001

CONTAMIN Jean-Gabriel, « Le choix des armes : les dilemmes pratiques d'un mouvement de doctorants et le modèle des avantages comparatifs », *Genèses*, n° 59, 2005/2, p. 4-24

CONTAMIN Jean-Gabriel, LEONARD Thomas, SOUBIRAN Thomas, « Les transformations des comportements politiques au prisme de l'e-pétitionnement. Potentialités et limites d'un dispositif d'étude pluridisciplinaire », *Réseaux*, n° 204, 2007/4, p. 97-131

COURTY Guillaume, « Barrer, filtrer, encombrer. Les routiers et l'art de retenir ses semblables », *Cultures & Conflits*, n° 12, 1993, p.143-168

DAVIES James C., « Toward a Theory of Revolution », *American Sociological Review*, vol. 27, n° 1, 1952, p. 5-19

DAVIES James C., « Vers une théorie de la révolution », in Pierre Birnbaum et François Chazel (dir.), *Sociologie politique. Textes*, Paris, Armand Colin, 1978, p. 242-248

DAVIES James C., « Maslow and Theory of Political Development: Getting to Fundamentals », *Political Psychology*, vol. 12, n° 3, 1991, p. 389-420

DELOUVEE Sylvain (éd.), *La psychologie des foules. Recueil de textes – XIXe et XXe siècles*, Paris, L'Harmattan, 2007

DOBRY Michel, « Variation d'emprise sociale et dynamique des représentations : remarques sur une hypothèse de Neil Melser », in Gérard Duprat (dir.), *Analyse de l'idéologie. Tome 1*, Paris, Galilée, 1980, p. 197-219

DOBRY Michel, « Calcul, concurrence et gestion du sens. Quelques réflexions à propos des manifestations étudiantes de novembre-décembre 1986 », in Pierre Favre (dir.), *La manifestation*, Paris, Presses de Sciences po, 1990, p. 357-386

DOBRY Michel, *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de Sciences po, 1992

DOBRY Michel, « Les causalités de l'improbable et du probable : Notes à propos des manifestations de 1989 en Europe Centrale et Orientale », *Cultures & Conflits*, n° 17, 1995, p. 111-136

DOBRY Michel, « Les voies incertaines de la transitologie : choix stratégiques, séquences historiques, bifurcations et processus de path dependence », *Revue française de science politique*, vol. 50, n° 4, 2000, p. 585-614

DOBRY Michel, « Ce dont sont faites les logiques de situation », in Pierre Favre, Olivier Fillieule, Fabien Jobard (dir.), *L'atelier du politiste. Théories, actions, représentations*, Paris, La découverte, 2007, p. 119-148

DUBET François, *Les lycéens*, Paris, Seuil, 1991

EL CHAZLI Youssef, *Devenir révolutionnaire à Alexandrie. Contribution à une sociologie historique du surgissement révolutionnaire en Égypte*, thèse de doctorat en sciences sociales et politiques, Universités de Lausanne et Paris 1, 2018

ELIAS Norbert, SCOTSON John, *Logiques de l'exclusion. Enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, Paris, Fayard, 1997, 279

ERMAKOFF Ivan, *Ruling Oneself Out. A Theory of Collective Abdications*, Durham, Duke

University Press, 2008

FERREE Myra Max, MILLER Frederick D., « Mobilization and Meaning: Toward an Integration of Social Psychological and Resource Perspective on Social Movements », *Social Inquiry*, vol. 55, n° 1, 1985, p. 38-61

FESTINGER Leon, *A Theory of Cognitive Dissonance*, Stanford, Stanford University Press, 1957

FESTINGER Leon, RIECKEN Henry W., SCHACHTER Stanley, *L'échec d'une prophétie. Psychologie sociale d'un groupe de fidèles qui prédisaient la fin du monde*, Paris, Presses universitaires de France, 1993

FILLIEULE Olivier, PECHU Cécile, *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective*, Paris, L'Harmattan, 1993

FILLIEULE Olivier, *Stratégies de la rue. Les manifestations en France*, Paris, Presses de Sciences po, 1997

FILLIEULE Olivier, « Requiem pour un concept. Vie et mort de la notion de "structure des opportunités politiques" », in Gilles Dorransoro (dir.), *La Turquie conteste. Mobilisations sociales et régime sécuritaire*, Paris, CNRS Editions, 2005, p. 201-218

FILLIEULE Olivier, « Du pouvoir d'injonction au pouvoir d'influence ? Les limites de l'institutionnalisation », in Olivier Fillieule et Donatella Della Porta (dir.), *Police et manifestants, maintien de l'ordre et gestion des conflits*, Paris, Presses de Sciences po, 2006, p. 85-112

FILLIEULE Olivier, « On n'y voit rien. Le recours aux sources de presse pour l'analyse des mobilisations protestataires », in Pierre Favre, Olivier Fillieule et Fabien Jobard (dir.), *L'atelier du politiste. Théories, actions, représentations*, Paris, La découverte, 2008, p. 215-240

FILLIEULE Olivier, MATHIEU Lilian, PECHU Cécile (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences po, 2009

FILLIEULE Olivier, « Tombeau pour Charles Tilly. Répertoires, performances et stratégies d'action », in Olivier Fillieule, Eric Agrikoliansky, Isabelle Sommier (dir.), *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La découverte, 2010, p. 77-99

FISKE Susan T., *Psychologie sociale*, Bruxelles, De Boeck, 2008

FOURCAUT Annie, « Crises des banlieues, politique de la ville et émeutes urbaines (1970-2005) », e-cours, version mise à jour en novembre 2012, consulté sur : http://e-cours.univ-paris1.fr/modules/uoh/paris-banlieues/u8/co/lecon08_web.html

FREUD Sigmund, « Psychologie des foules et analyse du moi », in Sigmund Freud, *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot, 1981, p. 117-217

GAFFIÉ Bernard, « The Processes of Minority Influence in an Ideological Confrontation », *Political Psychology*, vol. 13, n° 3, 1992, p. 407-427

GAMSON William A., FIREMAN Bruce, RYTINA Steven, *Encounters with Unjust Authority*, Homewood, The Dorsey Press, 1982

- GAMSON William, MEYER David, « Framing Political Opportunity », in Doug McAdam, John McCarthy and Mayer Zald (dir.), *Comparative perspective on social movements. Political Opportunities, Mobilizing Structures, and Cultural Framings*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, p. 275-290
- GAXIE Daniel, « Economie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, vol. 27, n° 1, 1977, p. 123-154
- GAXIE Daniel, *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Seuil, 1978
- GAXIE Daniel, « Rétributions du militantisme et paradoxes de l'action collective », *Revue Suisse de Science Politique*, vol. 11, n° 1, 2005, p. 157-188
- GEAY Bertrand (dir.), *La protestation étudiante. Le mouvement du printemps 2006*, Paris, Raisons d'agir, 2009
- GESCHWENDER James A., « Explorations in the Theory of Social Movements and Revolutions », *Social Forces*, vol. 47, n° 2, 1968, p. 127-135
- GOBILLE Bruno, « L'événement Mai 68. Pour une sociohistoire du temps court », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 63e année, 2008/2, p. 321-349
- GOFFMAN Erving, *Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Minuit, 1968
- GOFFMAN Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi*, Paris, Minuit, 1973
- GOFFMAN Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne. 2. Les relations en public*, Paris, Minuit, 1973
- GOFFMAN Erving, *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit, 1974
- GOFFMAN Erving, *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit, 1991
- GOODWIN Jeff, JASPER James, « Caught in a Winding, Snarling Vine: The Structural Bias of Political Process Theory », *Sociological Forum*, vol. 14, n° 1, 1999, p. 27-54
- GRANOVETTER Mark, « Threshold Models for Collective Behavior », *American Journal of Sociology*, vol. 83, n° 6, 1978, p. 1420-1443
- GROSSETTI Michel, *Sociologie de l'imprévisible. Dynamiques de l'activité et des formes sociales*, Presses universitaires de France, 2004, version en en ligne disponible sur archives-ouvertes.fr : halshs-00715823
- GUPTA Dipak K., SINGH Harinder, « Collective Rebellious Behavior : An Expected Utility Approach of Behavioral Motivations », *Political Psychology*, vol. 13, n° 3, 1992, p. 379-406
- GURR Ted, *Why Men Rebel*, Princeton, Princeton University Press, 1970
- HADDOCK David D., POLSBY Daniel D., « Understanding Riots », *Cato Journal*, vol. 14, n° 1,

1994, p. 147-157

HAJJAT Abdellali, « Rébellions urbaines et déviances policières. Approche configurationnelle des relations entre les “jeunes” des Minguettes et la police (1981-1983) », *Cultures & Conflits*, n° 93, 2014, p. 11-34

HARARI Yuval Noah, *Homo deus. Une brève histoire de l'avenir*, Paris, Albin Michel, 2017

HESSEL Stéphane, *Indignez-vous !*, Montpellier, Indigènes éditions, 2010

HIRSCHMAN Albert, *Bonheur privé, action publique*, Paris, Fayard, 1983

HIRSCHMAN Albert, *Défection et prise de parole*, Paris, Fayard, 1995

JASPER James, « The Emotions of Protest: Affective and Reactive Emotions in and around Social Movements », *Sociological Forum*, vol. 13, n° 3, 1998, p. 397-424

JASPER James, « A Strategic Approach to Collective Action: Looking for Agency in Social-Movement Choices », *Mobilization. An International Quarterly*, vol. 9, n° 1, 2004, p. 1-16

JASPER James, « Emotions and Social Movements: Twenty Years of Theory and Research », *Annual Review of Sociology*, vol. 37, 2011, p. 285-303

KEITH Michael, « “Que s'est-il passé ?”. Les émeutes de 1980 et 1981 dans les cités britanniques. Un essai d'analyse », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 6, n° 3, 1990, p. 21-44

KLANDERMANS Bert, « Mobilization and Participation: Social-Psychological Expansions of Resource Mobilization Theory », *American Sociological Review*, vol. 49, n° 5, 1984, p. 583-600

KLANDEMANS Bert, OEGEMA Dirk, « Potentials, Networks, Motivations, and Barriers: Steps Towards Participation in Social Movements », *American Sociological Review*, vol. 52, n° 4, 1987, p. 519-531

KOKOREFF Michel, *Sociologie des émeutes*, Paris, Payot & Rivages, 2008

KOSFELD Micheal, HEINRICHS Markus, ZAK Paul J., FISCHBACHER Urs, FEHR Ernst, « Oxytocin increases trust in humans », *Nature*, n° 435, 2005, p. 673-676

KURAN Timur, « Sparks and Prairie Fires: A Theory of Unanticipated Political Revolution », *Public Choice*, vol. 61, n°1, 1989, p. 41-74

KURAN Timur, « Now out of Never, The Element of Surprise in the East European Revolution of 1989 », in Nancy Bermeo (dir.), *Liberalization and Democratization. Change in the Soviet Union and Eastern Europe*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1991, p. 7-48

KURAN Timur, SUNSTEIN Cass, « Availability Cascades and Risk Regulation », *Stanford Law Review*, vol. 51, n° 4, 1999, p. 683-768

LAGRANGE Hugues, « Autopsie d'une vague d'émeutes », in Hugues Lagrange et Marco Oberti (dir.), *Emeutes urbaines et protestations. Une singularité française*, Paris, Presses de Sciences po, 2006, p. 37-58

- LAHIRE Bernard, *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Hachette, 2001
- LAPEYRONNIE Didier, « Révolte primitive dans les banlieues françaises. Essai sur les émeutes de l'automne 2005 », *Déviance et société*, vol. 30, n° 4, 2006, p. 431-448
- LARZILLIERE Pénélope, « Sentiment d'injustice et engagement. Les expressions militantes de chocs moraux en contexte coercitif ou autoritaire », *Cultures & Conflits*, n° 110, 2018/2, p. 157-177
- LATOURET Bruno, *Pasteur : guerre et paix des microbes*, Paris, La découverte, 2001
- LATTE Stéphane, « La "force de l'événement" est-elle un artefact ? Les mobilisations de victimes au prisme des théories événementielles de l'action collective », *Revue française de science politique*, vol. 62, n° 3, 2012, p. 409-432
- LATTE Stéphane, « Le choix des larmes. La commémoration comme mode de protestation », *Politix*, n° 110, 2015/2, p. 7-34
- LAURENS Sylvain, « " 'Pourquoi' et 'comment' poser les questions qui fâchent ?" Réflexions sur les dilemmes récurrents que posent les entretiens avec des "imposants" », *Genèses*, n° 69, 2007/4, p. 112-127
- LE BON Gustave, *Psychologie des foules*, Paris, Presses universitaires de France, 1998
- LE TEXIER Thibault, *Histoire d'un mensonge. Enquête sur l'expérience de Stanford*, Paris, Zones, 2018
- LE MAZIER Julie, MOTTA Alessio, NIQUE FRANZ Walter F., « Mathieu (Lilian), L'espace des mouvements sociaux » (note critique de lecture), *Politix*, n° 104, 2013/4, p. 239-243
- LE MAZIER Julie, « *Pas de mouvement sans AG* » : *Les conditions d'appropriation de l'assemblée générale dans les mobilisations étudiantes en France (2006-2010)*, thèse de doctorat en science politique, Université Paris 1, 2015
- LEMIEUX Cyril, « Paradoxe de la modernisation. Le productivisme agricole et ses critiques (Bretagne, années, 1990-2010) », *Politix*, n° 123, 2018/3, p. 114-144
- LEPOUTRE David, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris, Odile Jacob
- LOEZ André, *14-18. Les refus de la guerre. Une histoire des mutins*, Paris, Gallimard, 2010
- LOLIVE Jacques, « La montée en généralité pour sortir du Nimby. La mobilisation associative contre le TGV Méditerranée », *Politix*, vol. 10, n° 39, 1997, p. 109-130
- LUHMANN Niklas, *La confiance. Un mécanisme de réduction de la complexité sociale*, Paris, Economica, 2006
- LUTTWAK Edward, *Coup d'Etat. A Practical Handbook*, New York, Alfred A. Knopf, 1969
- MARSHALL Samuel L. A., *Men against Fire. The Problem of Battle Command*, Norman, University of Oklahoma Press, 2000
- MARTIN Andrew W., MCCARTHY John D., WALKER Edward T., « Confronting the State, the

Corporation, and the Academy: The Influence of Institutional Targets on Social Movement Repertoires », *American Journal of Sociology*, vol. 114, n° 1, 2008, p. 35-76

MARTIN Jean-Philippe, « Des paysans contestataires et novateurs (années 1960 - début du XXI^e siècle) », in Michel Pigenet et Danielle Tartakowsky (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France. De 1814 à nos jours*, Paris, La découverte, 2014, p. 464-474

MARX Gary T., « L'agent provocateur et l'indicateur », *Sociologie du travail*, n°3, 1973, p. 241-268

MATHIEU Lilian, *Mobilisations de prostituées*, Paris, Belin, 2001

MATHIEU Lilian, « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue française de science politique*, vol. 52, n° 1, 2002, p. 75-100

MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Textuel, 2004

MATHIEU Lilian, « Les mobilisations improbables : pour une approche contextuelle et compréhensive » in Stéphane Cadiou, Stéphanie Déchezelles, Antoine Roger (dir.), *Passer à l'action : les mobilisations émergentes*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 187-198

MATHIEU Lilian, *L'espace des mouvements sociaux*, Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant, 2011

MAUGER Gérard, *L'émeute de novembre 2005. Une révolte protopolitique*, Bellecombe-en-Bauges, Le croquant, 2006

MCADAM Doug, « Tactical Innovation and the Pace of Insurgency », *American Sociological Review*, vol. 48, n°6, 1983, p. 735-754

MCADAM Doug, « Initiator and Spin-off Movements: Diffusion Processes in Protest Cycle » in Mark Traugott (dir.), *Repertoires and Cycles of Collective Action*, Durham and London, Duke University Press, 1995, p. 217-239

MCADAM Doug, *Political process and the development of Black insurgency, 1930-1970*, Chicago, University of Chicago Press, 1999

MCADAM Doug, SEWELL William, « It's about Time: Temporality in the Study of Social Movements and Révolutions », in Ron Aminzade et alii, *Silence and Voice in the Study of Contentious Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, p. 89-125

MCADAM Doug, TARROW Sidney, TILLY Charles, *Dynamics of Contention*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001

MCCARTHY John, ZALD Mayer, « Resource Mobilization and Social Movements: A Partial Theory », *American Journal of Sociology*, vol. 82, n° 6, 1977, p. 1212-1241

MCDUGALL William, *The Group Mind. A Sketch of the Principles of Collective Psychology with Some Attempt to Apply Them to the Interpretation of National Life and Character*, Cambridge, Cambridge University Press, 1939

MERTON Robert K., *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Plon, 1965

- MILGRAM Stanley, *Soumission à l'autorité. Un point de vue expérimental*, Paris, Calmann-Lévy, 1974
- MONJARDET Dominique (entretien avec, par KOKOREFF Michel), « La crise de l'institution policière ou comment y faire face ? », *Mouvements*, n° 44, 2006/2, p. 67-77
- MONTMOLLIN (De) Germaine, « Certitude subjective et influence sociale dans les jugements perceptifs », *L'année psychologique*, vol. 67, n° 2, 1967, p. 477-492
- MOORE Barrington, *Injustice. The Social Bases of Obedience and Revolt*, White Plains, NY, M.E.Sharpe, 1978
- MORAN Matthew, WADDINGTON David, « Comparaison des causes et significations sous-jacentes des émeutes françaises de 2005 et des émeutes anglaises de 2011 », *Agora débats/jeunesses*, n° 70, 2015/2, p. 111-125
- MORRIS Aldon, « The Black Church in the Civil Rights Movement: The SCLC as the Decentralized, Radical Arm of the Black Church » in Christian Smith (dir.), *Disruptive Religion: The Force of Faith in Social Movement Activism*, New York, Routledge, 1996, p. 29-46
- MOSCOVICI Serge, *Psychologie des minorités actives*, Paris, Presses universitaires de France, 1979
- MOSCOVICI Serge, *L'âge des foules. Un traité historique de psychologie des masses*, Paris, Fayard, 1981
- MOSCOVICI Serge (dir.), *Psychologie sociale*, Paris, Presses universitaires de France, 2003
- MOTTA Alessio, « Mépris et répression de la prise de parole en public. Construction d'une domination symbolique profane dans une copropriété et dénonciation publique », *Participations*, n° 9, 2014/2, p. 71-95
- MOTTA Alessio, « La bavure et l'émeute. Genèse d'un signe déclencheur type dans le Rhône (1979-2000) », *Revue française de science politique*, vol. 66, n° 6, 2016, p. 937-961
- MUCCHIELLI Laurent et LE GOAZIOU Véronique (dir.), *Quand les banlieues brûlent... Retour sur les émeutes de novembre 2005. Edition revue et augmentée*, Paris, La découverte, 2007
- MUCCHIELLI Laurent, « La mort, l'émeute et la police municipale de Woippy. Essai de sociologie immédiate », in Jean-Louis Olive, Laurent Mucchielli et David Giband (dir.), *Etat d'émeutes, état d'exception. Retour à la question centrale des périphéries* (actes du colloque des 19, 20 et 21 octobre 2006 à l'université de Perpignan Via Domitia), Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2010, p. 669-688
- MUCCHIELLI Laurent, « Les émeutes urbaines dans la France contemporaine », in Xavier Crettiez, Laurent Mucchielli (dir.), *Les violences politiques en Europe. Un état des lieux*, Paris, La découverte, 2010, p. 141-176
- MUXEL Anne, *L'expérience politique des jeunes*, Paris, Presses de Sciences po, 2001
- NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La découverte, 2005

- OBERSCHALL Anthony, « Une théorie sociologique de la mobilisation », in Pierre Birnbaum et François Chazel (dir.), *Sociologie politique. Textes*, Paris, Armand Colin, 1978, p. 231-241
- OFFERLE Michel, « Retour critique sur les répertoires de l'action collective (XVIIIe-XXIe siècles) », *Politix*, n° 81, 2008/1, p. 181-202
- OLLION Étienne, BOELAERT Julien, « Au-delà des big data. Les sciences sociales et la multiplication des données numériques », *Sociologie*, vol. 6, n° 3, 2015, p. 295-310
- PECHU Cécile, *Les squats*, Paris, Presses de Sciences po, 2010
- PERCHERON Annick, *La socialisation politique* (textes réunis par Nonna Mayer et Anne Muxel), Paris, Armand Colin, 1993
- PIGENET Michel, TARTAKOWSKY Danielle (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France. De 1814 à nos jours*, Paris, La découverte, 2014
- POPPER Karl, *La logique de la découverte scientifique*, Paris, Payot, 2007
- POUCHADON Marie-Laure, « Dynamiques et répertoire d'action des mobilisations de chômeurs en France », in Didier Chabanet, Pascale Dufour, Frédéric Royall (dir.), *Les mobilisations sociales à l'heure du précarité*, Rennes, Presses de l'EHESP, 2011, p. 167-180
- PROSCH Bernhard, ABRAHAM Martin, « Die Revolution in der DDR. Eine strukturell-individualistische Erklärungsskizze », *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, n° 43, 1991, p. 291-301
- OLIVER Pamela, « "If You Don't Do it, Nobody Else Will": Active and Token Contributors to Local Collective Action », *American Sociological Review*, vol. 49, n° 5, 1984, p. 601-610
- OLSON Mancur, *Logique de l'action collective*, Paris, Presses universitaires de France, 1978
- PARK Robert Ezra, *La foule et le public*, Lyon, Parangon/Vs, 2007
- REA Andrea, « Les émeutes urbaines : causes institutionnelles et absence de reconnaissance », *Déviance et société*, vol. 30, n° 4, 2006, p. 463-475
- REFLEX (Réseau d'étude, de formation et de lutte contre l'extrême droite et la xénophobie), « L'Etat assassine. Meurtres racistes et sécuritaires », *REFLEXes*, hors-série n°1, 1992
- REMY Elisabeth, « Apprivoiser la technique. Débat public autour d'une ligne à haute tension », *Politix*, n° 31, 1995, p. 136-144
- REYNAUD Jean-Daniel, *Les règles du jeu. L'action collective et la régulation sociale*, Paris, Armand Colin, 1989
- ROCHE Sebastian, *Le frisson de l'émeute. Violences urbaines et banlieues*, Paris, Seuil, 2006
- ROUSSEL Violaine, *Affaires de juges. Les magistrats dans les scandales politiques en France*, Paris, La découverte, 2002

- SAINSAULIEU Ivan, « La mobilisation collective à l'hôpital : contestataire ou consensuelle ? », *Revue Française de Sociologie*, vol. 53, n°3, 2012, p. 461-492
- SCHELLING Thomas, *Stratégie du conflit*, Paris, Presses universitaires de France, 1986
- SCHELLING Thomas, *Les macroeffets de nos microdécisions*, Paris, Dunod, 2007
- SCOTT James C., *Domination and the Arts of Resistance. Hidden Transcripts*, New Haven and London, Yale University Press, 1990
- SEWELL William, « Historical Events as Transformations of Structures: Inventing Revolution at the Bastille », *Theory and Society*, vol. 25, n° 6, 1996, p. 841-881
- SHERIF Muzafer, HARVEY O. J., « A Study in Ego Functioning: Elimination of Stable Anchorages in Individual and Group Situations », *Sociometry*, vol. 15, n° 3/4, 1952, p. 272-305
- SIMEANT Johanna, « Solidarisme et solidarités dans les mobilisations transnationales », in Guillaume Devin (dir.), *Les solidarités transnationales*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 187-223
- SKOCPOL Theda, *Etats et révolutions sociales. La révolution en France, en Russie et en Chine*, Paris, Fayard, 1985
- SMELSER Neil J., *Theory of Collective Behavior*, London, Routledge & Keagan Paul, 1967
- SOMMIER Isabelle, *La violence révolutionnaire*, Paris, Presses de Sciences po, 2008
- SOMMIER Isabelle, « Les processus de diffusion des révoltes juvéniles de 68 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 6, septembre-décembre 2008, 13 p.
- SNOW David, ZURCHER Louis, EKLAND-OLSON Sheldon, « Social Networks and Social Movements: A Microstructural Approach to Differential Recruitment », *American Sociological Review*, vol. 45, n° 5, 1980, p. 787-801
- STEINBECK John, *En un combat douteux*, Paris, Gallimard, 2004
- TACKETT Timothy, *Par la volonté du peuple. Comment les députés de 1789 sont devenus révolutionnaires*, Paris, Albin Michel, 1997
- TANTER Raymond, MIDLARSKY Manus, « A Theory of Revolution », *The Journal of Conflict Resolution*, vol. 11, n° 3, 1967, p. 264-280
- TARDE Gabriel, *L'opinion et la foule*, Paris, Félix Alcan, 1904
- TARDE Gabriel, *Les lois sociales. Esquisse d'une sociologie*, Le Plessis-Robinson, Institut Synthélabo, 1999
- TARROW Sidney, *Democracy and Disorder : Protest and Politics in Italy, 1965-1975*, Oxford, Clarendon Press, 1989
- TARTAKOWSKY Danielle, *La part du rêve. Histoire du 1er mai en France*, Paris, Hachette, 2005
- TAYLOR Verta, « Social Movement Continuity: The Women's Movement in Abeyance », *American*

Sociological Review, vol. 54, n° 5, 1989, p. 761-775

TILLY Charles, *From Mobilization to Revolution*, Reading, Addison-Wesley, 1978

TILLY Charles, *Trust and Rule*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005

TILLY Charles, *Contentious Performances*, Cambridge, CUP, 2008

TILLY Charles, TARROW Sidney, *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, Paris, Presses de Sciences po, 2008

TOULABOR Comi, « Jeu de mots, jeu de vilains, Lexique de la dérision politique au Togo », *Politique africaine*, n° 3, 1981, p. 55-71

TRAÏNI Christophe (dir.), *Emotions... Mobilisation !*, Paris, Presses de Sciences po, 2009

TRAÏNI Christophe (dir.), *Emotions et expertises. Les modes de coordination des actions collectives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015

TRAUGOTT Mark, « Barricades as Repertoire: Continuities and Discontinuities in the History of French Contention », *Social Science History*, vol. 17, n° 2, 1993, p. 309-323

TULLOCK Gordon, « The Paradox of Revolution », *Public Choice*, vol. 11, 1971, p. 89-99

TURNER Ralph, KILLIAN Lewis, *Collective Behavior. Second edition*, Englewood Cliffs, New Jersey, Prentice-Hall, 1972

VEYNE Paul, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, 1996

WADDINGTON David, JONES Karen, CRITCHER Chas, *Flashpoints. Studies in Public Disorder*, Routledge, Londres/New York, Routledge, 1989

WADDINGTON David, « Approche comparative et pluridimensionnelle des émeutes en France et en Grande-Bretagne », in Xavier Crettiez et Laurent Mucchielli (dir.), *Les violences politiques en Europe*, Paris, La découverte, 2010, p. 177-193

WHYTE William F., *Street corner society. La structure sociale d'un quartier italoaméricain*, Paris, La découverte, 1995

ZAK Paul J., KURZBAN Robert, MATZNER William T., « oxytocin is associated with human trustworthiness », *Hormones and Behavior*, n° 48, 2005, p. 522-527

Journaux : *Le Progrès*, *Le Parisien*, *Libération*, *Le Monde*, *Contrepoint*...

Sites Internet régulièrement consultés : Ina, Facebook, Légifrance, MétéoFrance, Skyblog, Youtube...

Films cités : *Star Wars. Episode 3: La revanche des Sith*, 2005 ; *The Yes Men*, 2003 ; *The Yes Men Fix the World*, 2009